This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

Digitized by Google

Fr
44
5.9

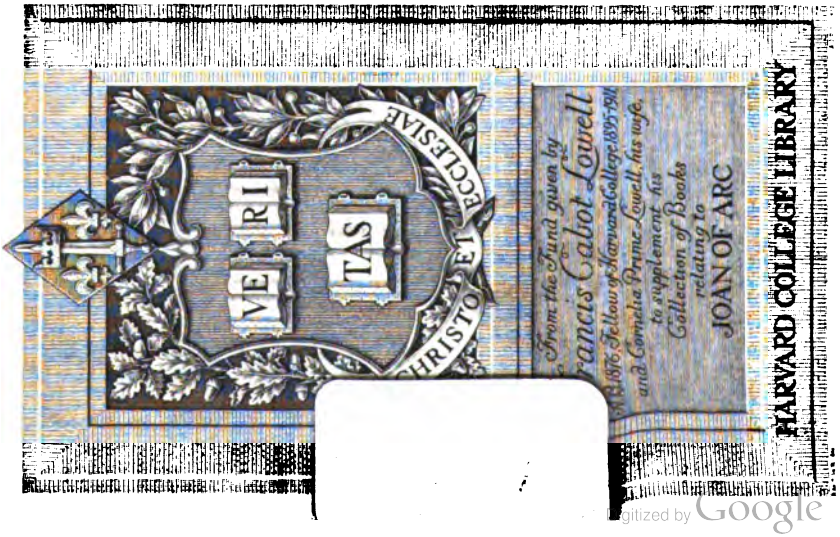

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Revue de Rouen.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

H.ᵗᵉ Bellangé. Lith. de N.ᵗᵉ Perieux à Rouen.

Laitière des environs de Coutances.

Digitized by Google

REVUE
DE ROUEN
ET
de la Normandie.

QUATRIÈME ANNÉE.

Premier Semestre.

Rouen.
E. LE GRAND, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
RUE GANTERIE, 28.

1836.

Digitized by Google

Fr 44.5.9

HARVARD COLLEGE LIBRARY
F. C. LOWELL FUND
Jan 7, 1931

Digitized by Google

CRITIQUE GÉNÉRALE.

REVUE RÉTROSPECTIVE.

— 1855. —

Voila le monde plus vieux d'une année! Ce n'est rien peut-être devant l'accumulation des siècles que cette parcelle de temps ajoutée au passé; mais, pour l'homme, n'est-ce donc qu'un point effacé dans la vie? Devra-t-on dire que la génération actuelle foule avec insouciance la cendre des morts? Elle donne à l'oubli tout ce qu'elle rencontre en chemin, et, poussée par un infatigable désir de nouveauté, elle se précipite toujours vers un but qu'elle n'atteint jamais. Ainsi, le présent ne se compte pas, l'existence n'est point une réalité, et nous apprécions la durée seulement quand elle finit pour nous. On serait tenté de croire que l'espèce humaine ne sait pas jouir du temps, parce qu'elle ne sait pas le mesurer. —« Le présent n'est jamais notre but: le seul avenir est notre « objet; donc nous ne vivons jamais, mais nous espérons de « vivre. » — L'admirable génie de Pascal avait ainsi formulé cette tendance fatale qui nous expose à tant de fatigues et de déceptions, et contre laquelle il faut lutter avec courage; autrement l'expérience serait un mot vide de sens, et l'homme

Digitized by Google

deviendrait le jouet de perpétuelles agitations. Qu'il essaie donc, à certaines heures de la vie, de se recueillir en lui-même et de calculer la route qu'il a parcourue. Eclairée par ces méditations, la pensée se retourne plus pure et plus sérieuse vers le terme de la carrière : désormais, elle apprécie la valeur du temps et la moralité des enseignemens qu'il apporte avec lui.

Ce qui est vrai de l'homme, considéré comme individu, est vrai de la société tout entière. Si donc elle cherche, à son tour, à se rendre compte de ses œuvres et à reconnaître le sillon qu'elle a tracé dans l'histoire, elle acquiert aussitôt, avec l'intelligence de ses destinées, le sentiment profond de sa force et de sa dignité. Elle découvre un sens au livre des traditions; elle comprend enfin la civilisation, et, tout en se défiant de l'impatience des réformes et de l'orgueil des théories, elle croit au progrès comme à Dieu.

Il est donc bien, et pour l'homme et pour l'humanité, de revenir sur le passé, afin d'y trouver une garantie d'avenir. Tout se tient et s'enchaîne dans l'ordre physique et moral; les faits et les doctrines naissent les uns des autres. Ainsi, nul n'a le droit de répudier la légitimité des précédens, à moins de nier la légitimité de l'histoire, et l'étude des opinions de la veille sera toujours la plus utile pour donner quelque sagesse aux opinions du lendemain. Ces vérités incontestables ont été le germe des grands travaux historiques auxquels la France doit, peut-être, la meilleure part de ses progrès sociaux. Nous n'entendons pas raconter ici cette période si féconde en recherches et en résultats précieux, nous voulons seulement expliquer pourquoi l'idée nous vient, en recommençant le cours de nos modestes publications, d'esquisser, suivant le témoignage de notre conscience et de notre raison,

Digitized by Google

quelques fragmens de la statistique intellectuelle du pays. Pour ne pas s'abandonner aveuglément au tourbillon de nos systèmes littéraires et philosophiques, il faut savoir ce qu'ils sont, d'où ils viennent, où ils vont : en d'autres termes, il faut avoir souci du temps qui s'écoule pour préparer le temps qui viendra. — « Adressons-nous au passé : peut-être y distingue-« rons-nous un rayon matinal de l'avenir. Hérodote nous conte « que je ne sais quel peuple d'Asie, ayant promis la couronne « à celui qui, le premier, verrait poindre le jour, tous regar-« daient vers le levant; un seul, plus avisé, se tourna du « côté opposé, et, en effet, pendant que l'orient était encore « enseveli dans l'ombre, il aperçut, vers le couchant, les « lueurs de l'aurore qui blanchissait déjà le sommet d'une tour ! » (Michelet.)

Si l'on s'arrête pour distinguer les deux grandes voix qui, dans notre époque, ont dominé toutes les autres depuis cinq années, on reconnaît que l'une appartient au blâme, à la colère, à la douleur, tandis que l'autre a des accens d'espoir et d'enthousiasme. Bien des gens, étonnés de cette étrange discordance, ont renoncé à vivre d'une vie intelligente; ils ont eu peur de leur siècle qui restait pour eux une énigme, cachant peut-être en ses profondeurs d'effrayantes prophéties. Ce sentiment a été, comme dans tous les temps, celui du plus grand nombre, et on ne saurait s'en plaindre : car si la fièvre des idées sociales n'épargnait personne, la défiance et la tenacité des intérêts matériels ne feraient plus obstacle à l'invasion des théories, et celles-ci pousseraient bientôt l'esprit humain de la liberté à la démence. Quoi qu'il en soit de cette partie des populations i heureusement destinée à corriger, par la résistance, la témérité des conceptions purement systématiques, il faut convenir qu'elle a des instincts plutôt que des opinions, et qu'elle regarde plus qu'elle n'agit. Ne lui de-

Digitized by Google

mandez donc pas d'exprimer la véritable physionomie d'une époque, puisqu'elle n'en crée ni les croyances ni les passions. Il en est des nations comme des assemblées délibérantes : les masses répugnent ou sympathisent, mais les impressions partent de plus haut; de là s'élancent les idées rivales, et les majorités se forment pour ou contre, mais jamais sans elles. Aussi, quand nous parlons de ces deux opinions principales qui ont engendré, depuis plusieurs années, la plupart des opinions particulières, nous prenons la société dans ce qu'elle a de plus vital, c'est-à-dire le mouvement exclusif des intelligences vouées à l'étude et à l'observation. Nous recherchons enfin bien plus la nature de leurs conceptions, que l'effet qu'elles ont produit.

L'une de ces opinions s'est chargée d'accréditer le pessimisme le plus désolant. L'esprit de critique qui s'est répandu de tous côtés lui paraît le signe certain de la souffrance morale du pays. Expliquez, en effet, le rôle de la science analytique. Que vient-elle faire avec son inexorable méthode? Elle ne respecte rien : elle déchire le voile qui couvre les choses saintes; elle fouille au pied des monumens consacrés par une longue vénération; elle dissèque curieusement le corps social et ne veut croire qu'aux inspirations de la raison, pourtant si imparfaite et si querelleuse? N'est-ce pas là un symptôme de malaise et de douleur? Où sont vos croyances? Cherchez, car il se pourrait que vous n'eussiez recueilli de votre émancipation intellectuelle, que les inquiétudes et les angoisses du doute absolu.

Déjà l'un des plus vifs besoins du cœur humain ne trouve plus de satisfaction, car tout ce que le sentiment religieux voudrait de poésie et d'amour, est impitoyablement refusé par le froid scepticisme du raisonnement. Oh! quelle cruelle pro-

Digitized by Google

fanation que d'avoir rompu la mystérieuse alliance de l'homme avec Dieu, et d'avoir jeté l'incrédulité, comme un morceau de glace, entre l'esprit et la foi! En vain la raison, pour échapper à l'abîme de l'athéisme, s'est inclinée devant l'Être suprême; en vain la croyance de nos pères, qui se fatiguait d'être humble et naïve, s'est enveloppée d'un manteau biblique pour prêcher la politique au lieu du dogme: la raison a manqué d'enthousiasme et de grandeur, et le croyant, déserteur de ses autels, a immolé le Christ à la vanité d'un pamphlet. Saint-Simon, Lamennais, l'abbé Châtel, les Templiers, tristes échos de la folie humaine, voilà pourtant les architectes du nouveau tabernacle! Et, autour d'eux, le monde raille ou se prend de pitié. Comment pourrait-il, sur les ruines du culte, concevoir aujourd'hui l'inspiration autrement que le charlatanisme?

La société, en s'éloignant du spiritualisme religieux, s'éloignait aussi des véritables spéculations philosophiques. Celui qui ne regarde plus le ciel, ne songe guère à se contempler lui-même. La philosophie actuelle n'a point de limites définissables, de caractère spécial, et l'on se demande inutilement ce qu'elle est ou ce qu'elle n'est pas. Il semble qu'elle se soit fondue dans ces élucubrations politico-sociales, qui agitent toutes les questions sans en résoudre aucune. L'homme existe avec un corps et une ame. Qu'est-ce que l'ame? quelles sont ses facultés? comment procèdent-elles? quelle est la source des idées? comment l'étude de soi-même amène-t-elle aux plus sublimes croyances, à Dieu, à la conscience, à l'immortalité? comment cette étude perfectionne-t-elle le raisonnement? comment, enfin, la philosophie pure est-elle la plus nécessaire comme la plus brillante introduction à l'histoire de l'humanité? Eh! qui se soucie de tout cela? L'homme matériel, l'homme des sens domine, et ses passions règnent. Ce qu'il veut, ne le

Digitized by Google

voyez-vous pas? C'est son bien-être physique, c'est le pouvoir qui donne de l'argent et des jouissances. Il hait l'humilité, l'inégalité, l'obéissance; mais, la personnalité! voilà le sentiment qui absorbe en lui tous les autres; et la personnalité, sans règle et sans frein, c'est l'ambition avec la licence. Aussi vos prétentions philosophiques, malgré le mysticisme du langage, ne tendent qu'à rebâtir des constitutions civiles pour la meilleure satisfaction de l'amour-propre ou de la sensualité. Vous parlez de Dieu quand la foi est morte, de sagesse quand la raison n'admet plus d'autorité, de philosophie quand le spiritualisme est délaissé comme un rêve. Il y a quelques années, un système s'éleva plein d'espérance et de vérité, pour réhabiliter l'intelligence humaine débauchée par un matérialisme insolent. Or, vous avez rejeté l'éclectisme ainsi qu'une timide transaction entre la raison et le dogme, entre la liberté et l'obéissance, entre l'homme et Dieu. Il vous fallait l'égoïsme ardent, niveleur, remuant l'organisation des sociétés. L'homme politique, tel a été votre but; l'homme moral, vous n'y avez jamais songé!

Poésie, art, littérature, tout a souffert, tout s'affaisse ou périt d'exagération. Les poètes du jour, pour échapper à une société flétrie, ou pour exciter en elle quelques rares étonnemens, se sont créé un fantastique empire qui prétend soumettre l'universalité des choses à sa puissance. Notre poésie, si vous voulez la croire, se berce sur les flots ou dort sous l'aile des chérubins; elle est grande comme le monde, immense comme les passions humaines, vagabonde, indomptable, et toujours inspirée. Mais que d'efforts pour trouver le sublime, et combien cette affectation de grandeur et de puissance contraste avec la naïve spontanéité du génie!

Quant à la littérature, elle a essayé du grotesque, de l'obscène, du hideux, et de toutes les plus étranges excitations.

Digitized by Google

Maintenant, épuisée dans son fonds de commerce, elle fait banqueroute, car elle n'a plus rien de neuf à donner au public, et le public blasé ne veut plus de la courtisane ruinée.

En Angleterre comme en France, partout enfin où l'esprit public se développe et agit, de vives appréhensions ont été manifestées sur la décadence générale du siècle. Nous transcrivons ici quelques passages d'un article publié, en 1833, par l'*Edinburgh Review*, où l'on trouvera cette crainte exprimée avec une admirable énergie de style et de conviction. — « Notre siècle est celui des proclamations, des investigations, des enquêtes. En poésie et en littérature, théorie sur « théorie, système sur système, l'esprit de l'homme semble « voué à une grande étude anatomique; et, cependant, la « société souffre: tantôt une agonie convulsive, tantôt une « léthargie douloureuse, insultent à la science et font mentir « les promesses de tous les docteurs. — Le mal physique, le « mal inévitable, terrible, abonde et frappe les yeux les « moins attentifs. L'indigence, à jamais séparée de la richesse, « placée en face de trésors qu'elle ne peut atteindre, *tantalisée* par cette vue, pousse de longs hurlemens d'impuissance « et de douleur. Le monstre populaire gronde et s'agite, « ignorant, sombre, vicieux, affamé. En vain quelques « rayons de science et d'industrie tombent-ils sur ce chaos « vivant, sur cette informe et redoutable masse : elle ne s'é« claire que pour devenir menaçante. — Le sentiment reli« gieux n'a plus rien de vital et d'intime : la critique s'est « insinuée dans le sanctuaire. On veut bien encore essayer de « prouver que l'existence de Dieu est probable; c'est une « cause à plaider. — Dans la littérature, qui n'est après tout « que le sacerdoce de la pensée, où est l'inspiration? La phi« losophie elle-même a perdu tout caractère de création; elle

Digitized by Google

« ne nous engage plus à régler nos actions, elle n'exerce plus « d'influence sur notre vie; il lui suffit d'argumenter, de dis- « serter et de douter, et son inquisition perpétuelle ne nous « donne aucune puissance. Le penseur, jeté dans un désert de « doute, cherche vainement un point fixe qui puisse lui servir « de centre et de soutien. L'homme du monde et l'homme de « lettres se font byroniens, dandys, ou métaphysiciens alle- « mands. C'est pitié de voir ces tristes et faibles sectes germer « à l'envi sur les débris de toutes les croyances. — Ne dirait- « on pas que la divinité s'est retirée de la terre? Quelle « pensée ou quel principe sont restés debout? A l'âge où l'or- « ganisation humaine s'élance et bouillonne, impatiente d'agir, « que fera le jeune homme? Pas une bannière ne s'offre à lui, « sacrée, inviolable, respectée: tout est flétri par le scepti- « cisme. Au lieu de croire et de se dévouer, il commence par « se défier et craindre. Il faut qu'il se livre à une douloureuse « et interminable enquête; il faut que l'énergie de sa pensée « se suicide pour ainsi dire d'elle-même. De quel côté est la « raison? où est la liberté? où est l'esclavage? où est le vrai, « le beau, le juste? Le monde n'est plus qu'un grand problême « insoluble, un sphynx qui dévore ceux qui l'interrogent. »

L'autre opinion, celle qui a donné à nos dernières années tant de mouvement et d'agitations, ne s'occupe que de la puissance abstraite de l'intelligence. Elle prêche la perfectibilité indéfinie au moyen de la liberté illimitée: tout est bien, parce que tout change. Lorsque l'art n'aura plus de règles, il appartiendra à l'inspiration pure. La poésie est une lyre qui frémit aux élans du cœur et aux rêves de l'imagination. Laissez donc l'artiste à ses fantaisies et le poète à ses transports; que la littérature soit capricieuse, bizarre, et qu'elle se fatigue à des créations délirantes. Pourquoi s'en étonner? Le vieux monde

Digitized by Google

chancelle, et avec lui tombent ses dieux, ses croyances et ses affections. Ce qui vous effraie, c'est pourtant l'aurore d'une magnifique journée, c'est le triomphe de la pensée libre. Les idées philosophiques et religieuses ne manqueront point à la société, mais il faut les refaire, et cette tâche n'admet ni timidité ni lenteur. Ainsi, résolus à sacrifier tout le passé, les réformistes ont gourmandé la résistance des uns et l'indifférence des autres. Leur activité dévorante a amoncelé ruines sur ruines; rien ne les arrête, tant est grande leur avidité de choses nouvelles, et, s'ils le pouvaient, ils précipiteraient l'humanité plus vite que le temps. Que si l'on objecte les souffrances et les difficultés d'une régénération tout à la fois si brusque et si vaste, ils vous répondent que le génie de l'homme suffit à ses destinées, et que sa volonté peut dompter le monde moral comme elle a modifié le monde physique; qu'enfin, en face du progrès, il n'y a de regrets ou de douleurs que pour l'égoïsme et l'ignorance. De cette ardente et romanesque école sont sortis tous les systèmes de réformation politique, artistique et littéraire, dont les derniers échos résonnent encore à nos oreilles: mélange inoui de force et de faiblesse, de ridicule et de sublimité, de dévoûment et de fanatisme. Là, les poètes se déifiaient, les philosophes se disaient apôtres, et les économistes, affublés d'une barbe pontificale, dissertaient en plein air du gouvernement et de la femme libre, du messie et des routes à rainures. C'étaient, en vérité, les saturnales de la pensée, et, plus tard, quand nous aurons définitivement accepté les conditions de progrès pacifique que le bon sens du pays essaie de propager, nous aurons peine à croire à cette bruyante orgie dans laquelle la société chancelait comme un homme ivre.

Les limites de cet article nous imposent l'obligation de ca-

Digitized by Google

ractériser ainsi seulement, par leur profonde différence, les deux opinions générales sous l'influence desquelles nous avons vécu depuis quelques années. Il est évident qu'elles perdent de leur intensité à mesure que la réflexion s'élève pour les examiner plus attentivement. Leur sort n'est pas de tomber et de s'anéantir, car elles expriment quelque chose de vrai; mais elles doivent s'éclairer l'une par l'autre, et, loin de se perpétuer dans leur antagonisme, elles s'allieront pour reproduire à l'esprit qui médite, le phénomène observé déjà dans les époques critiques antérieures. A ce moment, en effet, la transition d'un état social à un autre s'opère; les idées, à leur déclin, ne disparaissent pas subitement avec les mœurs, les goûts, les intérêts et les lois qu'elles ont fondées. Elles se retranchent derrière la puissance des souvenirs, la force des habitudes et la crainte des perturbations; et, tout en cédant du terrain, elles combattent obstinément les idées nouvelles, impatientes de régner. De là cette collision universelle si diversement interprétée par ceux qui n'en veulent pas embrasser l'ensemble. Si vous vous tournez vers le passé, le cœur souffre et la raison s'effraie d'un spectacle de destruction et de mort: vous avez peur du chaos. Si vous fixez l'avenir, votre imagination s'échauffe à l'aspect des nombreuses hypothèses d'amélioration et de bonheur, et vous ne concevez pas que le monde ne puisse régler sa marche lente et laborieuse sur la rapidité de vos utopies. Qu'est-ce à dire? Que la société s'affaisse sous le poids de ses misères, ou qu'elle s'élance, riche enfin du secret d'une vie nouvelle? Non, assurément, mais nous suivons pas à pas la carrière que Dieu nous a faite. Le mal et le bien s'y confondent, le progrès s'y trouve, mais la perfection n'y est point: ainsi, proscrivons également, et les résistances aveugles au profit du passé, et les folles précipitations vers l'avenir. Quand elles se disputent la propriété d'un

Digitized by Google

siècle, c'est qu'il s'agit, après une halte, de continuer le voyage, ceux-ci veulent rester immobiles, ceux-là prétendent aller au-delà des forces de l'humanité, et, de part et d'autre, on conclut à l'absurde. La vérité est dans le mouvement providentiel des esprits et des faits, et le mouvement est graduel, successif et irrésistible comme le temps. Il ne reconnaît point de doctrines immuables, hors celles qui constituent la conscience même de l'homme, et la vanité du moment peut seule se targuer d'institutions éternelles et de croyances impérissables. La condition de la vie n'est-elle pas le changement et la transformation? Cependant cette mobilité n'exclut ni la vigueur ni la durée. Remarquez que si tout change, rien ne meurt; car l'histoire du passé est l'inventaire des acquisitions des ressources du présent. Vous êtes loin de Pythagore et d'Archimède, quand vous lisez Laplace ou Herschel; mais, pour que ceux-ci pussent étonner leur siècle, il a fallu que ceux-là créassent la science deux mille ans auparavant. Rénovation perpétuelle, activité incessante, voilà la loi de l'humanité; dussions-nous souvent prendre pour une progression réelle ce qui n'est vraiment que la substitution de formules nouvelles à des formules usées! *Rien de nouveau sous le soleil*, a-t-on dit: peut-être! mais empêchez donc que l'intelligence ne tourne dans un cercle sans fin; empêchez qu'elle ne cède à la curiosité, qu'elle ne critique avec l'analyse, qu'elle n'invente avec l'imagination; faites donc que l'homme ne soit pas toujours avide d'une position meilleure, et que l'amour de soi se résigne à mourir au fond du cœur; trouvez donc le moyen d'arrêter l'industrie qui maîtrise les élémens et vous jette, tous les vingt ans, un monde nouveau sur un monde vieilli; tentez d'imposer à la nature physique, placée sous la main des hommes, une forme invariable; commandez au travail et à la science d'avoir des limites infranchissables, et, après, il vous

Digitized by Google

sera permis de dire à la raison humaine lancée dans toutes les questions sociales : « Tu n'iras pas plus loin. »

Mais, encore une fois, si rien n'est plus vrai que cette marche éternelle qui, du paganisme au christianisme, de l'esclavage à la liberté, de la barbarie à la science, a poussé la race humaine de degrés en degrés, il faut en induire qu'elle établit la tradition des temps et qu'elle ne se compose pas d'efforts isolés. Celui-là est pétri d'orgueil ou d'ignorance, qui s'imagine que le progrès commence en lui; d'autres affirment que le progrès finit en eux. Nous n'avons plus besoin de revenir à la preuve de l'absurdité de ces illusions: pourtant, ainsi que nous le disions d'abord, elles dominent notre siècle et occasionnent l'anxiété qu'il éprouve.

A ce mal, il existe un remède. Evidemment, nous vivons dans une époque de transformation sociale. Pourquoi ne pas se rendre à cette vérité, afin de faciliter, par le concours de la raison et de l'amour du bien, l'assimilation des élémens confus que le temps nous a légués? La littérature, la poésie, l'art, ne sont pas à jamais perdus. Au lieu de gémir, ainsi qu'à des funérailles, sur l'oubli des anciens dieux du Parnasse, au lieu de brûler de l'encens au nez des nouveaux propriétaires de l'Hélicon français, livrons-nous à l'examen impartial de nos essais littéraires. Qui sait? Dieu n'a pas clandestinement maudit e monde, et les sources du génie n'ont pas été desséchées par le soleil de Racine ou de Voltaire. Le beau, le sublime, instincts essentiels de l'ame, ne sauraient périr, et il y a sans doute des régions inconnues vers lesquelles il faudrait suivre de hardis explorateurs. Voyez combien déjà le goût, troublé par une commotion subite, revient, non pas à l'admiration exclusive du passé, mais à une appréciation plus saine des œuvres actuelles. On a osé mesurer la taille des géans, Scott et Byron en Angleterre, Hugo et Lamartine en France:

Digitized by Google

pourquoi les hommes instruits et judicieux ne s'engageraient-ils pas à accélérer, dans le public, cette heureuse conversion vers l'éclectisme littéraire?

Et qu'on ne s'y trompe pas, la science, après d'incroyables fatigues, nous ramène aux sentimens vraiment religieux et philosophiques. Nous n'avons pas le pouvoir de nous créer nous-mêmes ni de changer les conditions de notre existence. Jamais, en conséquence, nous n'échapperons à la nécessité de scruter le problême de nos facultés et de notre destination morale. La philosophie, égarée par le despotisme accidentel de la politique, se replace sur son terrain de sage et libre examen. Aussi le consolant système qui avait mis hors des atteintes du doute les croyances fondamentales de l'humanité, sort enfin de son exil. L'éclectisme philosophique, qui a rendu un compte exact de la progression intellectuelle des temps passés, s'adapte merveilleusement à nos besoins de réorganisation. S'il préconise la raison, c'est pour la soumettre à la spontanéité de la conscience, et, quand il la proclame règle de nos opinions, il a soin de l'avertir de ce qui constitue l'évidence et la vérité. Quoi de mieux à populariser aujourd'hui, comme un moyen de résister à l'envahissement des sophismes?

Enfin, à travers les décombres, les vieilleries, les nouveautés, les folies et les absurdités, au milieu de cette bigarrure de systèmes, de prétentions et de tentatives, qui font de notre siècle une immense Babel, n'est-il pas certain qu'un vif désir de réhabilitation se manifeste en faveur de l'étude et du goût, de la paix et de la liberté? N'est-il pas certain que l'on avoue une aversion croissante pour toutes les excitations désordonnées de l'intelligence? Or, ce signe infaillible du retour de la société à un état normal ne doit pas apparaître inutilement. Que les hommes de courage et de science se lèvent donc. Il y a un an, nous leur adressions ce

Digitized by Google

noble appel; nous le répétons aujourd'hui, fidèles à la mission de dire à nos concitoyens ce qui nous semble utile à l'amélioration du pays. Auprès de notre modeste tribune, il n'y a ni gloire ni vanité, mais, ce qui vaut mieux, il s'y rencontre de justes et honorables convictions.

Voilà donc ce qui résulte, pour nous, de l'observation du mouvement intellectuel, pendant les dernières années: lutte opiniâtre entre les idées du passé et les idées de l'avenir, anarchie dans les esprits, exubérance de productions informes, hasardées, incohérentes, et, pour un moment, abandon de toutes les œuvres de l'intelligence au caprice et à la témérité! Ce qu'il faut trouver aujourd'hui, c'est la transaction légitime des idées belligérantes, de manière à fonder une imposante unité de principes et d'action. Les provinces auront leur part à remplir de cette tâche nationale. Elles ne veulent plus, elles ne peuvent plus, quand la liberté des idées a fondé le droit commun des citoyens, rester étrangères à la formation de nos croyances littéraires et artistiques. Nous ne pensons pas qu'on soutienne encore ce ridicule paradoxe, que les provinces ont seulement à s'occuper de leur existence matérielle, sauf à confier à d'autres le soin de leur vie intellectuelle. Commercez, cultivez, brocantez, nous disait-on jadis, puis, à l'heure du couvre-feu, dormez jusqu'au lendemain: il y a pour vous distraire les contes de *Peau-d'Ane*, les petits vers du *Mercure Français*, et les séances publiques des Académies! — Mais le temps du sommeil a passé, et la société, violemment jetée dans le travail des réformes, s'est armée partout du raisonnement et de la critique. La pensée humaine, libre, fière, incrédule, a conquis une formidable puissance de décomposition. Si nous voulons, néanmoins, l'employer à la reconstruction des doctrines qui nous manquent encore, essayons donc de la diriger, et mêlons-nous au mouvement

Digitized by Google

qu'elle excite; sinon, résignons-nous au rôle humiliant d'oisifs et de parias, et laissons l'esprit et les mœurs publiques à la garde de la providence ou du hasard.

Ces considérations, quelque générales qu'elles soient, expliquent et justifient les efforts tentés pour hâter, en province, le développement de toutes les études. Il n'y a, de nos jours, qu'une force réelle au monde, celle de la raison; lorsqu'elle s'égare, on ne peut la combattre qu'avec ses propres armes, et l'instruction devient, ainsi, le plus indispensable élément de progrès et de sécurité. En s'associant pour la publication de la *Revue de Rouen*, les collaborateurs de ce recueil voulaient contribuer à rehausser, autour d'eux, la valeur de la science et les avantages du travail; ils voulaient surtout inspirer à leurs concitoyens quelque confiance en eux-mêmes, et leur démontrer que les provinces ont, comme Paris, le droit d'approbation ou de blâme sur les productions de l'esprit. Sans doute, nous sommes encore loin du but proposé, mais, enfin, l'impulsion est donnée. Nous n'avons manqué, ni de courage dans nos travaux, ni de loyauté dans nos intentions, et des hommes graves par leur savoir et leur caractère sont venus nous fortifier de leur alliance. Tous ensemble, nous avons cru accomplir un devoir en publiant nos opinions, sans intérêt d'amour-propre, sur la marche intellectuelle de notre époque; tous ensemble, nous avons cru qu'il était honorable de propager, dans notre pays, l'amour des arts, des sciences et des lettres. Nous n'avons pas oublié, du reste, que nous appartenions à la Normandie, et nous avons multiplié les recherches applicables à son histoire, à ses ressources et à ses besoins. Il est vrai que nous avons heurté, en chemin, des préjugés pitoyables, des susceptibilités ridicules. Qu'importe? nous ferons bon marché des résis-

Digitized by Google

tances du pédantisme et des taquineries de la malveillance. Dans notre indépendance absolue, nous renonçons volontiers à l'approbation de ceux qui ne comprennent pas notre pensée. Continuons donc la carrière que nous avons ouverte, les sympathies généreuses nous y suivront; car nous voulons, dans toutes les directions de l'esprit humain, le triomphe des idées de sagesse et de progrès.

G. Rouland.

Digitized by Google

ÉCONOMIE SOCIALE.

RAPPORT

SUR LES ENFANS TROUVÉS ET ABANDONNES,

FAIT AU CONSEIL GÉNÉRAL DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE-INFÉRIEURE,

Session de 1835,

Par M. P.-S. LELONG, MEMBRE DU CONSEIL.[1]

Des Hospices

D'ENFANS TROUVÉS.

« La charité, dit M. de Gouroff[2], est, de toutes les vertus, la plus difficile à exercer, parce que les vices et les « passions des hommes sont toujours là pour la tromper, « s'en emparer et la corrompre. »

Cette opinion, dont une étude suffisante démontre l'entière vérité, pourra être confirmée en quelque chose par le coup-d'œil que nous allons jeter sur les principaux effets des maisons d'enfans trouvés, afin de mettre nos lecteurs à portée de juger

[1] Brochure in-8°; Rouen, 1835.

[2] Essai sur l'Histoire des Enfans trouvés; Paris, 1829, p. 160.

Digitized by Google

la valeur et l'effet probable des modifications proposées dans le service de ces établissemens par l'auteur de la brochure dont le titre est en tête du présent article.

Les hospices d'enfans trouvés sont spécialement destinés à conserver la vie à de faibles et innocentes créatures délaissées par les auteurs de leurs jours, et à prévenir les infanticides. Par malheur, en même temps que le résultat que l'on se proposait n'était que très imparfaitement atteint, ou ne l'était pas du tout, les conséquences les plus funestes se manifestaient de la manière la plus douloureuse.

En effet, sous l'influence de la législation existante, le nombre des expositions s'est prodigieusement accru, et les enfans, séparés de leurs mères, ont été placés dans des circonstances qui augmentent nécessairement leur mortalité; tandis que, d'un autre côté, il est demeuré fort douteux que le nombre des infanticides ait éprouvé quelque diminution.

Voyez d'abord combien ces établissemens semblent heureusement constitués pour encourager les unions illégitimes et par suite la multiplication des enfans naturels et des expositions qui en sont la suite. Parmi les motifs qui souvent retiennent seuls, et qui, lorsqu'ils se joignent à d'autres, sont d'ordinaire encore les plus puissans pour arrêter une fille sollicitée à la débauche, sont la crainte de devenir mère, et, si elle a ce malheur, la difficulté de cacher son état, de faire secrètement ses couches, et d'élever son enfant. Or, qu'arrivera-t-il si l'on aplanit ces difficultés, si l'on supprime les embarras qui suivront sa faute, et si l'on affaiblit de la sorte les motifs qui la peuvent conserver vertueuse? que probablement elle succombera; et c'est certainement ce qui aura lieu pour un grand nombre. Qu'un homme veuille séduire une jeune personne : après une promesse de mariage, rien n'est assurément

Digitized by Google

plus capable de seconder ses projets que l'assurance qu'il donnera de se charger de ses enfans, si elle en a ; mais combien mieux encore il sera appuyé dans ses sollicitations par cette déclaration solennelle faite, par l'État, qu'il accueille tous les enfans, de quelque part qu'ils lui viennent. Cet homme pourrait tromper ; mille causes pourraient le faire manquer à sa parole : on peut compter en toute sécurité sur la loi, et cette sécurité là même enhardira le séducteur. Il se tranquillise, lorsqu'il sait que des secours ont été préparés à la fille-mère, qu'un asile lui est ouvert pour faire ses couches, et que son enfant pourra être élevé aux frais de l'état. Ainsi, d'un côté, encouragement à la séduction, et, de l'autre, suppression de puissans motifs de résistance! De plus, quand beaucoup de personnes, dans une contrée, ont profité de ces secours, la contagion morale se propage; on envisage de sang-froid ce qui se voit souvent et paraît presque le sort commun.

Si du raisonnement nous passons aux faits, nous arrivons à la même conséquence, que l'accroissement prodigieux du nombre des enfans trouvés est dû aux hospices fondés pour les recevoir. Jetons les yeux sur ce qui s'est passé à Paris.

En 1638, nous trouvons le premier germe de l'établissement : « Une dame veuve, charitable, fut touchée de l'état des enfans abandonnés; elle voulut bien se charger de les recevoir, et MM. les commissaires du Châtelet, après avoir dressé procès-verbal de l'enfant exposé, l'envoyaient chez cette veuve [1]. » Des abus scandaleux firent que bientôt on cessa d'envoyer les enfans dans un asile aussi dangereux pour eux. « Dès la même année, 1638, l'hospice destiné à les recevoir fut transféré près Saint-Victor, et confié aux soins d'une personne pieuse. En 1640, saint Vincent de Paule convoqua une

[1] Mémoire sur l'hospice de la Maternité; 1808, p. 8.

Digitized by Google

assemblée de dames charitables qui avaient bien voulu jusque alors concourir aux soins des enfans trouvés. Des vues furent proposées, le roi les accueillit avec empressement, et accorda le château de Bicêtre pour retirer ces enfans [1]. » Là commence véritablement la fondation de l'hospice; 372 enfans [2] y furent admis en cette année 1640, et sans doute ce nombre contient aussi celui des enfans qui, de Saint-Victor, furent transportés à Bicêtre, puisque, pendant les neuf années suivantes, le terme moyen des expositions fut seulement de 297. De 1650 à 1670, une seule fois le nombre s'éleva à 500; les enfans étaient bien reçus dans un hospice, mais qui n'avait rien de stable. « En 1670, le roi, par un édit, consacra, dota, régularisa l'institution d'un hôpital pour eux [3]. » Dès l'année suivante, 1671, le nombre des expositions fut de 738; en 1680, il s'éleva à 890; en 1690, à 1504, plus de trois fois le nombre que fournirent les années qui précédèrent 1670. Enfin, pendant longtemps, la progression, quoique diminuant graduellement de rapidité, ce qui était impossible autrement, continua jusqu'en 1790; de sorte qu'au lieu d'un enfant abandonné sur 45 naissances, on en eut 1 sur 34 [4]. »

Nous le demandons, quelle cause, autre que celle que nous indiquons, eût pu, dans un temps aussi court, et précisément à ces époques d'érection d'hospices d'enfans trouvés, produire ce résultat?

Voulez-vous quelque chose de plus positif encore, s'il est possible, de plus concluant, de mieux connu dans ses précé-

[1] Mémoire sur l'hospice de la Maternité; 1808, p. 8.

[2] Les Recherches statistiques sur Paris indiquent, pour l'année 1640, 312 admissions au lieu de 372.

[3] Rapport au Conseil des Hôpitaux; 1816, p. 125.

[4] En tenant compte du grand nombre des enfans apportés des provinces voisines pour être exposés à Paris, la proportion peut se réduire à 1 sur 4 environ.

Digitized by Google

dens et dans ses suites? « Mayence n'avait point d'établissement pour les enfans abandonnés, et, depuis 1789 jusqu'à 1811, on y exposa 30 enfans : c'est 2 3/10 par an. Napoléon, qui s'imaginait qu'en multipliant les maisons d'enfans trouvés, il multipliait les soldats et les matelots, ordonna d'établir un tour dans cette ville. Ce tour fut ouvert le 7 décembre 1811, et subsista jusqu'au 15 mars 1815, que le grand-duc de Hesse-Darmstadt le fit supprimer. Pendant ces trois ans et quatre mois, la maison reçut 516 enfans trouvés. Une fois qu'elle fut supprimée, comme l'habitude de l'exposition n'était pas encore enracinée dans le peuple, tout rentra dans l'ordre : on ne vit, dans le cours des neuf années suivantes, que sept enfans d'exposés [1]. »

Qui, en présence de pareils faits, ne demeurera convaincu avec Krunitz, « que ces établissemens contribuent à rendre l'exposition des enfans beaucoup plus commune, au point d'inspirer de justes alarmes aux politiques éclairés [2]. »

On se persuadera davantage de la justesse de cette opinion, si l'on fait attention que, partout où de semblables asiles ont été ouverts, les mêmes faits se sont reproduits. « En 1789, le terme moyen des enfans trouvés, pris sur 10 ans, se trouvait, à Lyon, entre 900 et 1,000, au rapport de Despommelles [3]; et cet écrivain remarque qu'il y avait alors très peu de villes du royaume dont la moyenne fût aussi forte. Aujourd'hui l'hospice de la ville en nourrit plus de 7,000 [4]. »

« La France entière, qui n'en comptait pas plus de 40,000 en 1784, les a vus depuis cette époque augmenter continuellement.

[1] M. De Gouroff; Essai sur l'Histoire des Enfans trouvés; p. 150.

[2] Recueil de mémoires sur les Établissemens d'humanité; t. III, n° 18, p. 50.

[3] Mémoires sur les Milices.

[4] Essai sur les Hôpitaux; p. 75; 1821, par M. Oursel.

Digitized by Google

« En 1784, il en existait 40,000 [1]; en 1798, 51,000; en 1809, 69,000; en 1815, 84,500; en 1816, 87,000; en 1817, 92,000; en 1818, 98,000; en 1819, 99,300 [2]; en 1821, 106,400; en 1822, 109,300; en 1823, 111,800; en 1824, 116,700; en 1825, 119,900; en 1830, 125,000.

« Rome ne comptait, dans la dernière moitié du siècle qui vient de finir, que 6 à 700 enfans portés annuellement à l'hôpital du Saint-Esprit. On en recevait, en 1810, 1000 à 1200.

« A Madrid, en 1788 et 1789, cette malheureuse population ne passait pas 8 à 900; elle est aujourd'hui de 1100, terme moyen pris sur 5 ans [3]. »

« En 1752, le nombre s'en élevait à 1,000 dans l'établissement de Londres, qui n'avait d'abord été fondé que pour 400. Huit ans après, en 1760, il était de 6000. A cette époque, la maison, devenue trop étroite pour contenir la quantité d'enfans qu'on y apportait de toutes parts, se changea en un vaste cimetière, et l'on fut obligé, pour diminuer cette effrayante mortalité, d'en établir de nouvelles dans les provinces [4]. »

Au reste, ce n'est pas d'aujourd'hui seulement, et pour avoir vu les faits, que l'on a signalé la tendance déplorable des hospices d'enfans abandonnés. Les effets qu'ils ont dû produire

[1] De 1784 à 1818, les nombres ci-dessus nous ont été fournis par M. Benoiston de Châteauneuf.

[2] Les nombres correspondant aux années 1819 à 1830, sont empruntés à M. le vicomte Alban de Villeneuve-Bargemont, qui nous apprend que la progression a continué d'une manière encore plus remarquable dans les années 1831, 1832 et 1833. — *Voyez* Économie politique chrétienne; t. II, p. 519.

[3] Considérations sur les Enfans trouvés; p. 20 à 23.

[4] Account of the foundling Hospital. — Considérations sur les Enfans trouvés; p. 20. — Le *Foudling Hospital*, malgré sa dénomination, ne reçoit aujourd'hui aucun enfant trouvé, pas même ceux qu'on expose quelquefois à la porte. Il en résulte que Londres, dont la population est de 1,250,000 habitans, n'a eu, dans l'espace de cinq ans, depuis 1819 jusqu'à 1823, que 151 enfans exposés. — *Voyez* M. de Gouroff; Essai sur l'Histoire des Enfans trouvés; p. 150 et 152.

Digitized by Google

sont tellement inhérens à leur constitution, qu'il a été facile de les prévoir dès long-temps. « En prodiguant les secours « aux enfans illégitimes, disait une ordonnance de Charles « VII, pourroit advenir qu'il y en auroit si grande quantité, « parce que moult de gens s'abandonneroient et feroient moins « de difficulté de eux abandonner à pécher, quand ils verroient « que tels enfans seroient nourris davantage, et qu'ils n'en « auroient pas la charge entière ni sollicitude ; que tels « hospitaux ne les sauroient ne pourroient porter ni sou- « tenir [1]. »

Nous n'avons pas tout dit : « Il résulte de l'établissement des hôpitaux pour les enfans trouvés un mal encore d'une grande gravité. Les enfans sont, sans contredit, un fardeau pour les pauvres gens qui habitent les grandes villes ; ceux-ci ont besoin de tous les efforts de leur industrie pour pourvoir à leur soutien, et il n'y a que le sentiment d'une affection naturelle très vive et d'un devoir indispensable, qui les mette en état de remplir cette tâche. Mais, lorsqu'ils sont informés qu'il existe un établissement de charité où l'on prend soin de chaque enfant exposé ou déposé dans une certaine place, ils ne peuvent pas résister à l'appât qu'il leur offre : étouffant alors tous les sentimens de la nature, ils se séparent pour toujours des gages de leur tendresse mutuelle. Une fois que cette pratique est connue, elle devient générale, et elle continue à être adoptée sans causer de remords. Ces funestes conséquences ne sont pas imaginaires ; elles ont été senties dans presque tous les endroits où il existe des hôpitaux pour les enfans trouvés [2]. »

[1] M. Dupin ; Histoire de l'administration des Secours publics ; p. 292.

[2] Mac-Farland ; Établissemens d'humanité ; t. VI, p. 231.— Nous continuons à citer, afin de donner un peu d'autorité à notre faible voix dans une question aussi grave.

Digitized by Google

Paris nous offrira un exemple frappant de ce relâchement des liens de famille, de cet oubli des devoirs les plus sacrés de la parenté. Laissons parler l'auteur du *Rapport sur les Hospices de Paris*, pour les années 1804 à 1814 :

« Dans les premiers temps de l'hôpital des Enfans trouvés, on n'y apportait que des enfans naturels; bientôt on y en apporta aussi de légitimes. On ne croit pas sans peine à cet excès de malheur et de corruption; car, indépendamment du plaisir que donnent les affections paternelles, on trahit ici tous les devoirs qu'elles imposent; on imprime sur l'enfant un cachet de bâtardise; on peut lui ôter à jamais l'avantage d'une naissance avouée par les mœurs et par les lois. C'est cette crainte, sans doute, qui, vivant encore dans le cœur des parens au moment où l'enfant va être abandonné, laisse joindre aux langes qui l'enveloppent une déclaration de père et de mère, un acte de naissance, ou quelques indications moins claires et moins fortes. Tout cela leur paraît une réserve pour l'avenir; cet avantage futur et possible l'emporte encore, dans leur cœur, sur la honte qu'ils doivent éprouver à proclamer ainsi le délaissement des malheureux qui leur doivent le jour.

« Nous ne donnons pas comme rigoureux le calcul que nous présentons à cet égard. On sent qu'il ne peut l'être, puisqu'il ne résulte que de la précaution prise d'envoyer avec l'enfant quelques renseignemens qui n'ont pas toujours une authenticité absolue, ou des présomptions nées du défaut de déclaration ou du silence gardé; il suffit, néanmoins, pour se faire à ce sujet une idée générale des deux classes d'enfans, idées bien dignes d'être livrées à la méditation des administrateurs et des moralistes. »

Digitized by Google

Années.	Enfans présumés légitimes.	Enfans présumés naturels.
1804	311	3848
1805	405	3974
1806	399	3857
1807	433	3801
1808	448	3848
1809	373	4179
1810	291	4209
1811	363	4787
1812	425	4969
1813	682	4317
TOTAUX	4,130	41,791

« Le terme moyen des dix années, de 1804 à 1813, a été, pour les enfans présumés légitimes, de 413 [1]. » Or, ce nombre est de 116 supérieur à celui des expositions totales des neuf années qui suivirent l'érection de l'hospice, en 1640.

Nous sommes donc arrivés aujourd'hui au point de voir les hôpitaux accueillir les enfans légitimes; et déjà le nombre de ces enfans inhumainement déposés dans le tour de l'hospice de Paris, par des parens qui, après avoir contracté les liens du mariage, n'ont pas honte d'en rejeter les obligations les plus strictes, se trouve, avec la totalité des naissances en cette ville, dans la même proportion où se trouvait la généralité des expositions, immédiatement après 1640. Que nous réserve donc l'avenir? Ne doit-on pas craindre que ce délaissement d'enfans auquel la loi avait assuré un secours et une famille, ne devienne plus fréquent d'année en année, et que l'habitude ne fasse envisager cette éducation par l'Etat, qui se prête avec tant de facilité, comme chose toute naturelle et droit légitime? Ce serait là une taxe des pauvres plus déplorable encore que celle qui

[1] Ouvrage cité; p. 127 et 128.

Digitized by Google

pèse sur l'Angleterre. Malheureuse la nation où elle s'introduirait dans les mœurs et dans les lois!

Dans quelques villes, on s'est plu à renchérir sur le traitement des enfans trouvés : on n'a pas cru avoir assez fait en leur procurant le nécessaire; on a voulu leur donner le superflu. Il semble que l'on ait pris à tâche d'encourager les parens à abandonner leurs enfans, dans la vue de leur procurer un sort plus heureux. Donnons les faits, et disons-en les conséquences. Nous y trouverons de quoi fortifier l'opinion que nous développons sur l'influence démoralisante des hospices d'enfans trouvés.

« A Madrid, les enfans abandonnés ne sont point privés d'une éducation libérale. *Le plus grand nombre d'entre eux se livrent aux Études théologiques*, et l'Espagne en compte quelques-uns parmi ses plus habiles docteurs.

« A Moscou, chaque âge reçoit une éducation convenable. *L'enseignement embrasse tout ce qu'un citoyen doit savoir.* Pour celui que la nature traite peu favorablement, les simples élémens du calcul et du dessin, l'apprentissage des arts mécaniques, celui du jardinage, le rendent propre à travailler dans une manufacture, une fabrique, ou bien chez le particulier. *Des connaissances plus élevées, les mathématiques, la géographie, la tenue des livres en partie double, la science du commerce*, sont le partage de ceux dont les heureuses dispositions méritent qu'on les envoie à l'université de Moscou ou à l'académie des arts de Pétersbourg.

« Toutes sortes d'encouragemens leur sont donnés. L'administration, désirant « qu'ils conservent toute leur vie et inspi-
« rent à leurs enfans les bonnes mœurs qu'ils auront sucées avec
« leur lait et les bons principes dont ils ont été imbus, s'efforce
« que les jeunes gens choisissent leurs épouses parmi leurs
« sœurs d'adoption; 25 roubles de dot sont donnés à la fille,

Digitized by Google

« et une pareille somme au jeune époux. Ils sont logés dans la « maison, et travaillent pour leur propre compte.

« Dans les cas où le vœu de l'administration ne serait pas « rempli, elle réserve néanmoins des récompenses à ceux qui « s'en rendent dignes par une autre voie. Ainsi, tout élève de « l'un ou de l'autre sexe qui, ayant passé quelque temps hors « de la maison, rapportera un certificat honorable des per- « sonnes qui l'auront employé, recevra la même récompense.» (*Réglement de la Maison des Orphelins de Moscou*; chap. v [1].)

Que résulte-t-il de là? c'est que « la confiance dans l'administration de cette maison est si grande, que beaucoup de parens, craignant de ne pouvoir élever leurs enfans, viennent les y déposer : ils y sont reçus indistinctement à toute heure de jour et de nuit [2]. »

Voici ce qui surpasse encore ce que nous avons vu : laissons parler M. Benoiston de Châteauneuf.

« De tous les statuts, le plus digne d'éloges sans contredit, est celui qui déclare libres les enfans reçus dans la maison, sans qu'aucun particulier, de quelque qualité et condition qu'il soit, puisse donner atteinte à cette liberté. On dit qu'en Espagne, la loi, non moins bienfaisante qu'en Russie, efface la honte de leur naissance, en considérant tous les enfans trouvés comme fils de nobles, et dès-lors nobles eux-mêmes. Dans l'ignorance où elle est de l'état de leurs parens, elle a cru devoir les supposer dans la condition la plus favorable aux enfans [3]. »

Dans ce fait, s'il est exact, ainsi que dans ceux précédemment cités sur les hôpitaux de Madrid et de Moscou, nous trouvons de quoi nous rendre compte de l'énorme rapidité d'accroissement du nombre des enfans qui y sont exposés.

[1] Benoiston de Châteauneuf; Considérations sur les Enfans trouvés; p. 89.

[2] Ibid., p. 87; d'après Rickter, Esquisse de la ville de Moscou; 1801.

[3] Considérations sur les Enfans trouvés; p. 90.

Digitized by Google

L'hospice de Paris, fondé dès 1640, ne recevait encore, de 1815 à 1821, que 21/100 des naissances annuelles, tandis que celui de Madrid, institué bien postérieurement, en reçoit 26/100; que celui de Moscou, qui fut fondé en 1763, en reçoit 28/100. Nous voyons encore pourquoi celui de Saint-Pétersbourg, qui est postérieur à ce dernier, mais participe à ses avantages, et que « l'impératrice douairière surveille elle-même et visite une fois toutes les semaines », en recevait, dès 1820, 45/100[1].

Ce sont cependant ces réglemens que M. Benoiston de Châteauneuf envie pour la France; et il va même jusqu'à se plaindre, avec quelque amertume, de ce que des idées aussi belles ne sont pas adoptées dans notre pays. — Pour nous, il nous paraîtrait injuste d'accorder des priviléges aussi grands au préjudice des citoyens vertueux, et en faveur des fruits de l'inconduite et de la débauche.

Il est temps d'envisager une autre face de la question des maisons d'enfans trouvés : c'est à savoir le succès avec lequel elles conservent la vie aux faibles êtres dont elles provoquent le délaissement.

Il résulte d'un mémoire de M. Villermé, inséré parmi ceux de l'Académie royale de Médecine, que, sur 5000 enfans nés le même jour, il en meurt,

Au bout de 1 an,	dans les départemens riches . . .	1015.
Idem,	dans les départemens pauvres . .	1121.
Au bout de 4 ans,	dans les départemens riches . . .	1545.
Idem,	dans les départemens pauvres . .	1737.

D'un autre côté, l'on peut déduire d'un relevé par âges des enfans existant à la charge de l'hospice de Paris, le 30 décembre 1820, rapproché du nombre des admissions, des années

[1] Nous empruntons ces nombres à M. Benoiston de Châteauneuf; p. 32.

Digitized by Google

correspondantes à chaque âge, que la mortalité, pour un même nombre d'enfans trouvés, est de 2825 au bout d'un an, et de 4151 après quatre ans [1].

Si nous comparions ces deux données telles qu'elles s'offrent à nous, nous trouverions une différence de mortalité pour les hospices, de 1704 au bout d'un an, et de 2414 au bout de quatre années. Mais, pour n'être pas injuste, il est deux circonstances dont on doit tenir compte.

1° Des nouveaux-nés déposés dans les maisons d'enfans trouvés, un grand nombre ont un poids si faible, que l'on ne peut pas les regarder comme viables. En admettant que ces cas sont trois fois plus fréquens dans ces asiles que parmi les enfans conservés par leurs parens, et connaissant, par les recherches faites à Paris, que le nombre annuel s'en élève à 600 environ [2], nous devrons retrancher 400 de chacun des nombres exprimant la mortalité dans les hospices, ce qui les réduira à 2425 et 3751.

2° Les enfans qui sont portés aux hospices appartiennent en très grande partie à la classe la moins aisée de la société, sur laquelle la mort sévit avec plus de fureur [3] : accordons pour cette cause un surcroît de mortalité égal à la différence qui existe entre les départemens riches et pauvres, et nous porterons la mortalité des enfans demeurés près de

[1] Les données que nous voulons rapprocher, à défaut de plus exactes, pèchent surtout en cela qu'elles n'ont pas été obtenues par des procédés analogues. Cependant, les résultats qu'elles nous fournissent sont tout-à-fait suffisans pour notre objet et paraissent plutôt favorables que contraires aux maisons d'enfans trouvés, puisque, d'une part, la mortalité dans ces établissemens, ainsi évaluée, n'est que de 56 0/0 pendant la première année, tandis que nous verrons bientôt M. de Châteauneuf l'estimer à 60 0/0 en 1824 pour toute la France; et que, d'un autre côté, les décès dans les hospices, compris dans le travail de M. Villermé, en exagèrent de quelque chose le chiffre, envisagé comme représentant les chances de mort des enfans élevés par leurs familles.

[2] Rapport au Conseil général des Hospices; Paris, 1816, p. 120.

[3] *Voy.* le Mémoire cité de M. Villermé, et les économistes modernes.

Digitized by Google

leurs parens, à 1227 au bout d'un an, et à 1929 après quatre années révolues.

Ces nombres, ainsi corrigés, paraissent susceptibles d'être employés avec confiance pour l'éclaircissement de la question que nous nous sommes posée — la mortalité comparative des enfans dans les hospices et chez leurs parens, — d'autant plus que, dans ces recherches, nous ne pouvons avoir la prétention d'arriver à une entière précision, mais à une approximation suffisante.

Ainsi donc, sur 5000 enfans déposés dans l'hospice de Paris — tel est à peu près le nombre moyen depuis quelques années, — les décès, dans la première année de leur âge, s'élèvent à 2425 : c'est le chiffre des décès produits par le régime de l'hospice joint aux chances ordinaires de mortalité. Mais nous venons de voir que cette dernière cause isolée amènerait 1227 morts; la différence, ou 1198, est le nombre des enfans qui périssent dans la première année de leur âge par le fait de l'institution, et qui, demeurés chez leurs parens, et du reste placés dans les circonstances les plus défavorables, eussent survécu.

Ce ne sont cependant encore que les effets d'une année du régime institué par la charité. Voyons quels ils sont après un temps plus long. Dans l'état ordinaire, mais avec une population indigente, sur 5000 naissances, il y aura, au bout de quatre années révolues, 1929 morts.

Sur une même quantité d'admissions à l'hospice, nous aurons, après un espace de temps égal, 3751 décès : différence, 1822.

C'est-à-dire que, après une année, 1198 enfans, après quatre années, 1822, ont été victimes d'un établissement fondé en leur faveur, qui eussent conservé la vie en demeurant près des auteurs de leurs jours.

Digitized by Google

Si l'on craint de l'exagération dans les résultats qui viennent d'être obtenus, qu'on veuille bien les réduire; que le nombre 1822 soit descendu jusqu'à 1500 : l'on n'en devra pas moins conclure, après s'être ainsi mis à l'abri de toute cause possible d'erreur, que près d'un tiers des enfans déposés à l'hospice de Paris périssent par cela seul, avant leur quatrième année révolue, qui eussent continué de vivre si leurs parens les eussent conservés. Ne craignons donc pas de dire de ces asiles ce que M. de la Rochefoucault-Liancourt disait à la vue de l'hospice de Bicêtre : « Peut-on réellement appeler Maison de charité, de secours, de bienfaisance, des établissemens qui augmentent à un si haut degré la chance des mortalités [1] ? »

En citant Paris, nous n'avons pas choisi ce qu'il y a de plus défavorable au système des hospices, mais ce qu'il y a de mieux connu, de plus comparable. Voici quelques autres faits que nous empruntons à M. Benoiston de Châteauneuf : on verra qu'ils sont loin d'être plus consolans :

« [2] A Pétersbourg, en 1788, la mortalité des enfans trouvés a été de . . . . . 40 sur 100.

« [3] A Florence, à la même époque, . . . 40 sur 100.

« [4] A Barcelone, en 1786, ... 60 sur 100.

« [5] A Dublin, en 1791, ... 91 sur 100.

« De 0 à 4 ans, on la trouve, à Rome, Madrid, Dublin, de 50, 62 et 76 sur 100.

« Enfin, au bout de 20 ans, sur 19,420 enfans reçus dans

[1] Rapport fait au nom du Comité de Mendicité de l'Assemblée nationale; 1790, p. 43.

[2] Malthus; Essai sur la population; t. I, p. 425, en anglais.

[3] Manuscrits de Tenon.

[4] Voyage ne Espagne de Towsend; t. III, p. 266.

[5] Rapport de sir John Baquare au Parlement d'Irlande.

Digitized by Google

la maison de Dublin, il n'en restait plus que 2000 vivans[1], et 7000 seulement à Moscou, sur 37,600[2]. » Quelle effroyable destruction! La guerre et les épidémies exercent moins de ravage sur le genre humain.

« Et que l'on ne croie pas que des temps plus modernes ont amené des résultats plus heureux; que ce funèbre catalogue, que nous pourrions encore étendre, présente aujourd'hui des nombres moins forts. D'après des renseignemens authentiques que nous avons sous les yeux, à Madrid, en 1817, il mourait, soit à l'hospice, soit à la campagne, 67 enfans sur 100; à Vienne, en 1811, 92; à Bruxelles, de 1812 à 1817, 79. A cette époque, l'hospice peu vaste, mal aéré, mal sain, fut transporté dans un autre quartier de la ville, et, depuis lors, on a remarqué un abaissement considérable dans le terme moyen des décès, qui n'est plus que de 56 sur 100.

« En France, au moment où nous écrivons (1824), près des trois cinquièmes, ou 60 sur 100 de ces infortunés, périssent dans la première année de leur âge[3].

« Il faut donc l'avancer, jusqu'ici nulle précaution, nulle méthode n'a pu, dans aucun pays, renfermer dans les bornes ordinaires la mortalité des enfans trouvés. A la ville, à la campagne, ils périssent encore dans une proportion effrayante. Partout, pour ces infortunés, la vie est sans vieillesse, sans âge mûr, sans adolescence[4]. »

Nous ne rechercherons pas les causes de la mortalité dont nous venons de prouver l'existence. Nous emprunterons seulement au Rapport présenté au conseil général des hospiees, en

[1] Rapport de sir John Baquare au Parlement d'Irlande.

[2] Description de Pétersbourg, par Georg; p. 256.

[3] Considérations sur les Enfans trouvés; p. 64 à 67.

[4] Ibidem; p. 83.

Digitized by Google

l'an XI, par Camus, un fait dont l'importance nous impose le devoir de l'insérer dans cette notice.

« On serait dans l'erreur, dit l'auteur du rapport, si l'on s'imaginait que ce sont des motifs d'humanité, de bienfaisance, de compassion pour les malheureux enfans délaissés, qui appellent à Paris les meneurs et les nourrices. A l'exception d'un très petit nombre qui sont dirigés par des sentimens louables, les autres ne sont conduits que par un sordide intérêt. Avoir un grand nombre de nourrices à amener et à payer, c'est pour un meneur une entreprise, comme le serait, pour un fournisseur, toute affaire de pur intérêt [1]. Pour beaucoup de nourrices, la seule chose importante, c'est le mois de l'enfant, au point qu'il n'a pas été sans exemple que l'enfant fût sacrifié à la cupidité de recevoir plusieurs mois; voici de quelle manière : le premier mois est payé d'avance et gagné par la nourrice, quelle que soit la durée de la vie de l'enfant. S'il meurt dans le mois, on rend seulement la layette. *Il s'est donc trouvé des nourrices qui, pour ne rien dire de plus, voyaient, avec une abominable satisfaction, les enfans périr aussitôt leur arrivée, parce qu'elles repartaient sur-le-champ pour en prendre un nouveau, qui n'était pas plus heureux.* C'était un second mois reçu d'avance, et bientôt après un troisième. On a été obligé de faire des réglemens sévères pour réprimer cette affreuse cupidité, et il faut encore la plus rigoureuse attention de la part des employés de la Maternité, pour qu'ils ne soient pas enfreints ou éludés [2]. »

Ce simple récit fait frémir, et l'on peut mettre en doute que les décès des enfans confiés à des nourrices aussi barbares,

[1] Vingt-cinq préposés remplacent aujourd'hui les anciens meneurs. Puissent-ils mettre plus de zèle et de charité dans leurs fonctions!

[2] Mém. cité; p. 170, 171.

Digitized by Google

soient moins criminels que l'infanticide ordinaire. Mais on aimera certainement à se flatter de l'idée que rien de semblable ne peut se reproduire avec l'organisation actuelle du service des établissemens d'enfans trouvés; comme nous n'avons pas de raison de croire le contraire, nous n'insisterons pas sur les conséquences qu'on en pourrait tirer, et nous nous bornerons à quelques réflexions générales sur la mortalité dans ces asiles, quelles qu'en soient les causes.

Nous avons établi que, sur 5000 enfans reçus dans l'hospice de Paris, 1500 mouraient avant leur quatrième année révolue, qui auraient continué de vivre si leurs parens ne les eussent rejeté loin d'eux. Sur 32 à 33,000 enfans annuellement exposés en France, 9 à 10,000 doivent succomber par cette même raison qu'ils ont été remis aux soins insuffisans des hospices.

Il demeure donc démontré jusqu'à l'évidence que la prétention des fauteurs des hospices d'enfans trouvés, qui montrent ces institutions comme conservant la vie à d'innocentes créatures, est tout-à-fait erronée. En aucun temps antérieur à leur fondation, le défaut de secours n'a causé la mort d'un nombre de nouveaux-nés comparable à celui qu'on vient d'indiquer. En augmentant le nombre des expositions, les tours ont accru le nombre des décès de nouveaux-nés. Si ce résultat est contraire au vœu de l'institution, il n'en doit pas moins être noté, car il est grave. Ne pourrait-on pas même avancer équitablement que l'effet de ces établissemens étant connu, ils ne sont plus aussi excusables, et que, s'il y a délit dans l'exposition d'un enfant en un lieu où il est fortement en danger de périr, le délit continue d'exister lorsque ce lieu est un hospice? Seulement, ici, la loi qui les permet est complice de toutes les expositions et de toutes les morts qui en résultent.

Digitized by Google

D'après tout ce qui précède, nous aurons achevé de condamner entièrement l'institution des maisons d'enfans trouvés, si nous établissons que rien ne prouve qu'elles aient diminué en quelque chose le nombre des infanticides : c'est ce que nous allons tenter.

Voici d'abord un fait bien remarquable qui prouve le soin et la tendresse avec lesquels sont le plus souvent élevés les enfans naturels (c'est parmi eux surtout que se recrute la population des hospices), demeurés entre les mains de leurs mères.

« On est quelquefois frappé, dit le docteur Chalmers dans son estimable ouvrage sur l'économie civile et chrétienne des grandes villes, de la crainte que, dans le cas où la taxe des pauvres serait abolie[1], il ne s'ensuive aucune diminution de crimes, tandis que des mères dénaturées, privées de leurs ressources ordinaires, pourraient être tentées de se secourir elles-mêmes par quelque horrible forfait : le simple et instructif récit de ce qui a lieu dans la paroisse de Gratney (Ecosse), contiguë à l'Angleterre, dont elle n'est séparée que par un petit ruisseau, servira à calmer cette appréhension, et à prouver que la nature a si bien pourvu à tout, qu'on peut sans danger la laisser agir seule dans ces circonstances. Le vénérable M. Morgan, ministre de cette paroisse, m'écrit : « Aux « femmes qui mettent au jour des enfans illégitimes, nous ne « donnons rien. Elles sont entièrement abandonnées à leurs « propres ressources. C'est cependant un fait remarquable « que les enfans de cette origine sont chez nous élevés avec « plus de tendresse, mieux instruits, et deviennent ordinaire- « ment des membres de la société plus respectables et plus

[1] Sur les fonds de cette taxe sont soutenus, en Angleterre, beaucoup d'enfans naturels.

Digitized by Google

« utiles que les bâtards de l'autre côté de la Sark, qui, dans « un grand nombre de cas, sont élevés uniquement aux dépens « de la paroisse. »

« Cette comparaison entre des paroisses si voisines l'une de l'autre, dont le régime seulement est différent, prouve avec quelle sécurité une économie naturelle pourrait être tentée; non que nous pensions que l'on en dût faire l'application aux enfans actuellement existans, mais assurément à tous ceux qui seraient mis au monde à l'avenir. La simple annonce que dorénavant aucun secours ne sera accordé aux enfans bâtards dans une paroisse, y diminuerait instantanément la corruption de ses habitans. L'action de la honte et de la prudence, et la crainte de déplaire à ses parens sur lesquels retomberait tout le fardeau de l'éducation des bâtards, retrouveraient un degré désirable de force, et seraient certainement suivies d'une diminution dans le nombre de ces naissances; et, quant à toutes les effrayantes conséquences que certaines gens pourraient prédire, de cette suppression, d'allocation, aux crimes dont ils pourraient présenter par avance l'horrible tableau, on peut répondre que la nature a balancé avec tant de soins et de sagesse tous les principes constitutifs de l'homme, qu'il est bien préférable de se fier à elle, que de la gêner et de la contrarier. Elle a donné, dans l'affection de la mère coupable pour son malheureux fruit, une plus forte garantie de la sûreté et de la bonne éducation de celui-ci, que toutes les lois ne pourraient la donner. Ceci résulte évidemment de l'état des choses à Gratney, et doit servir à convaincre nos hommes d'état de la sagesse qu'il y a à ne pas vouloir tout régler par des lois [1]. »

Le fait suivant pourra contribuer à établir que, dans les pays où il n'existe pas d'asiles semblables à ceux dont nous nous

[1] The christian and civic Economy of large Towns; t. II, p. 239 et 240.

Digitized by Google

entretenons, le nombre des infanticides n'est pas, par cette seule raison, aussi élevé que l'on est disposé à le croire, lorsque l'on a vécu long-temps sous le prestige de notre législation. D'après le docteur Théodoric Romagu, dans ses Élémens de Jurisprudence médicale [1], il paraît qu'il n'a été formé aux Etats-Unis aucune institution en faveur des enfans abandonnés : nous ne voyons pas, néanmoins, que l'infanticide y soit bien commun; le contraire nous paraît même démontré par les données de statistiques judiciaires que nous avons sous les yeux.

C'est ainsi que, dans le tableau que donne M. de la Rochefoucault-Liancourt [2] du nombre des criminels de l'état de Pensylvanie, pendant les huit années de 1787 à 1795, et de l'espèce des crimes pour lesquels ils ont été condamnés, il n'est nullement question d'infanticide. L'état que reproduit M. Lucas [3], d'après Robert Vaux, du nombre des criminels détenus dans la geôle de Philadelphie, depuis l'année 1787 jusqu'au commencement de 1825, et des crimes et délits dont ils ont été convaincus, n'en fait pareillement nulle mention.

Mettez en parallèle la France avec ses 362 hospices chargés de recueillir les enfans trouvés, vous y compterez, année commune, 120 accusations pour crimes d'infanticides! Nous pouvons regarder ce nombre comme celui d'autant de crimes constatés, et si le chiffre des condamnations est beaucoup moindre, c'est que les preuves de culpabilité manquent contre les accusés, bien que l'acte coupable soit constant, ou parce que le jury redoute souvent l'application de la peine portée contre l'infanticide. Les condamnations n'excèdent pas, en ef-

[1] Cité par M. Fodéré; Essai historique et moral sur la pauvreté des nations; p. 570.

[2] Voyage dans les États-Unis d'Amérique; t. VI, p. 266.

[3] Du Système pénitentiaire en Europe, etc.; t. I, p. 148.

Digitized by Google

fet, 60 à 65. Outre les 120 causes portées devant les cours d'assises, il convient de noter le nombre de décharges prononcées, après poursuites commencées, par les chambres du conseil, sur 120 personnes déjà arrêtées ou non, et par les chambres d'accusation contre 28 environ.

Si l'on rapproche de ces chiffres ceux que donnent les accusations d'assassinat, on voit que le nombre de ces dernières est annuellement de 220, et que, par conséquent, les infanticides surpassent la moitié de la quantité totale des assassinats : ce qui est loin de justifier l'efficacité préventive des hospices d'enfans trouvés.

De ces faits, de leur rapprochement et de l'appui mutuel qu'ils se prêtent, on peut conclure : 1° que les maisons d'enfans trouvés sont inutiles pour prévenir l'infanticide, et qu'il n'y a pas de mesures plus particulières à prendre pour détourner de ce crime, que pour l'assassinat en général; 2° que là où ces établissemens existent, ils n'ont pas la puissance de prévention que l'opinion publique leur attribue d'une manière irréfléchie.

Des auteurs recommandables ont même pensé, non sans quelque fondement, que le nombre des infanticides pouvait être accru par l'établissement des hospices. Ecoutons sur ce sujet M. Duchatel, page 259 de son traité *de la Charité*.

« Je veux bien, dit-il, que, dans le système qui n'admet pas l'intervention des hôpitaux, le rapport des infanticides à un nombre donné de naissances illégitimes, soit plus considérable que dans le système contraire; mais aussi de combien le nombre absolu de ces naissances n'est-il pas plus faible! Que font les hôpitaux? Ils préviennent peut-être quelques infanticides qui seraient commis sans leur assistance; mais, en multipliant le nombre des enfans naturels, ils augmentent, pour ainsi dire, le sujet du délit, et par là ils font naître des infanticides

Digitized by Google

nouveaux. Comptant sur l'hôpital pour nourrir son enfant, la jeune fille de campagne, dégagée d'une partie des soucis qui suivraient sa faute, cède plus facilement à la séduction; mais, quand arrive le moment fatal qui doit la livrer au mépris, mille circonstances qu'elle n'avait pas prévues déconcertent ses calculs : la terreur de l'infamie s'empare d'elle, sa raison se trouble, et sa fureur porte une main meurtrière sur le malheureux enfant dont elle redoute le vivant témoignage. Il est donc aisé de comprendre comment, avec les hôpitaux, le nombre absolu des infanticides peut être tout aussi fort, et même plus considérable, que sous un régime qui, ne contrariant pas l'action des motifs qui détournent du vice, et ne mettant pas obstacle au progrès des mœurs publiques, prévient l'accroissement du nombre des naissances illégitimes, rend plus rares les occasions du crime, et renferme ainsi le crime lui-même dans de plus étroites limites.[1] »

Dans une notice aussi succincte que celle que nous venons de présenter, nous avons dû omettre nécessairement un grand nombre de faits et de développemens; nous pensons cependant avoir relaté ce qu'il y a de plus important, et avoir abordé les points principaux de la question d'une manière suffisante, pour indiquer aux personnes les plus étrangères à ces matières les vices principaux des maisons d'enfans trouvés, et les objections les plus fortes à opposer aux effets bienfaisans qu'on leur attribue. Dans un moment où presque tous les conseils départementaux sont vivement préoccupés de ces institutions,

[1] M. le vicomte Alban de Villeneuve-Bargemont s'exprime ainsi dans son *Économie politique chrétienne*; t. III, p. 196 : « Peut-être la nouvelle législation a-t-elle prévenu quelques infanticides qui se seraient commis sans son intervention; mais, en multipliant le nombre des enfans naturels, n'aurait-elle point aussi augmenté, si l'on peut s'exprimer ainsi, la *matière* du crime, et fait naître de nouveaux infanticides. »

Digitized by Google

parce qu'il est peu de départemens dont elles ne dévorent le plus clair des ressources financières [1], nous avons cru qu'il ne serait pas sans quelque utilité de livrer à la publicité une opinion qu'ont déjà émise bon nombre d'écrivains honorables, mais qui est encore demeurée trop renfermée dans le domaine des économistes et des savans spéciaux, d'où elle a besoin de se répandre dans la société entière, pour la préparer aux réformes promptes et intégrales que réclame la législation sur les enfans trouvés.

Tels sont, en résumé, les reproches que nous croyons devoir adresser à ce système de lois :

1° L'énorme multiplication des unions illégitimes et des expositions, due à la législation actuelle;

2° L'oubli des devoirs sacrés de mère, qui fait délaisser une multitude d'enfans légitimes, provoqué par cette même législation;

3° La grande mortalité des nouveaux-nés, qui en résulte nécessairement;

4° La probabilité, bien que légère, d'une augmentation dans le nombre des infanticides, ou du moins l'absence de tout indice d'une diminution qui puisse compenser les vices d'institutions aussi immorales que meurtrières.

Comme conséquence immédiate de ces faits, l'on ne peut que désirer la clôture prompte des maisons d'enfans trouvés, et des peines modérées répressives du délit d'exposition.

Quant aux mesures restrictives de la faculté d'exposer, elles sont bonnes comme transition à une défense entière, illusoires comme mesure de réforme définitive, et tout-à-fait en opposition avec les principes qui régissent les asiles pour les enfans

[1] Les dépenses pour entretien des enfans trouvés s'élèvent annuellement à 8 ou 9 millions.

Digitized by Google

exposés. Si l'on croit ces établissemens utiles, il est nécessaire de leur laisser la plus grande liberté d'action; si nuisibles, il faut tendre à leur suppression aussi prompte que possible.

Décréter la clôture immédiate des hospices pour les enfans exposés, serait chose fâcheuse et probablement impossible à exécuter; il conviendrait de s'y préparer par des dispositions transitoires, et en éclairant le public sur le but et l'utilité des mesures à prendre.

Toutefois, l'état des choses est aujourd'hui bien grave, et chaque jour ajoute à sa gravité : tout retard est donc un mal que l'on doit éviter, car il est essentiel d'agir avant que les classes pauvres n'aient contracté plus généralement l'habitude d'exposer leurs enfans légitimes aussi bien que naturels, et ne se soient davantage imbus de l'idée que c'est une obligation pour l'état de pourvoir à leur entretien.

Nous devons maintenant parler du rapport de M. Lelong, qui, chargé, en sa qualité de membre du conseil général, de l'examen de la portion du budget départemental relative aux enfans trouvés et abandonnés, a été naturellement conduit à s'occuper de la progression générale des expositions et des moyens de l'arrêter. Ce travail n'ayant pu être lu au conseil général, l'auteur a cru devoir le faire imprimer, parce que, ainsi qu'il le dit, il contient bon nombre de faits incontestables qui démontrent la pressante nécessité de porter remède à un grand mal social.

Nous en extrairons d'abord quelques données qui feront connaître à nos lecteurs l'état des enfans trouvés dans le département de la Seine-Inférieure.

Trois hospices sont chargés de recevoir les enfans trouvés et abandonnés de tout le département : ce sont ceux de Rouen, du Havre et de Dieppe.

Digitized by Google

Voici le nombre des enfans exposés ou abandonnés pendant chacune des dix années finissant à 1833 :

1824	906
1825	851
1826	887
1827	948
1828	1019
1829	1139
1830	1040
1831	1207
1832	1017
1833	931
TOTAL	9945

Malgré quelques variations dues à des causes accidentelles, le résultat général de ce tableau est une progression manifeste. En effet, la moyenne pour les cinq premières années est de 922; pour les cinq dernières, de 1066: aucune des quatre premières années ne présente un nombre d'expositions égal au terme moyen des dix années (994) ; tandis que, parmi les six dernières, cinq présentent des chiffres plus élevés.

Il résulte également du travail de M. Lelong que bon nombre des enfans reçus dans les hospices du département sont le fruit de mariages antérieurs.

Quant à la mortalité, « voici ce qui s'est passé à l'hospice de Rouen :

« Sur 2795 enfans exposés, de 1784 à 1788, 2367 sont morts dans les trois premières années :

« C'est 85 sur 100.

Digitized by Google

« Sur 3955 enfans exposés de 1824 à 1834, 2957 sont décédés dans les trois premières années :

« C'est encore 75 sur 100 [1]. »

Les dépenses se sont sensiblement accrues pendant ces dernières années, ainsi qu'on s'en peut convaincre par le tableau qui suit :

Années.	Dépenses annuelles.
1824	191,499 fr.
1825	184,867
1826	177,953
1827	186,770
1828	179,401
1829	200,910
1830	207,254
1831	215,948
1832	209,898
1833	204,185

[1] Rapport de M. Lelong ; p. 36 et 37.

Nous avons omis de dire, parce qu'un travail aussi succinct que le nôtre ne comporte pas ces développemens, ce que deviennent ceux des enfans trouvés qui survivent. Ainsi, nous n'avons pas noté la mauvaise constitution si fréquente parmi ceux qui parviennent à la jeunesse, et le peu de garanties d'une bonne conduite que peuvent offrir des malheureux jetés au milieu de la société sans parens, sans amis, sans une personne pour leur donner un conseil et veiller sur leur inexpérience.

Nous citerons cependant les deux faits suivans, que nous empruntons à la brochure de M. Lelong ; ils indiqueront suffisamment quels fruits on doit attendre de l'éducation reçue dans les hospices.

« On a constaté que, durant une période de dix années, de 1824 à 1833, sur 16,873 condamnés écroués dans trois maisons centrales de la Belgique, il y avait 591 enfans illégitimes, c'est-à-dire enfans élevés dans les hospices, parmi lesquels, sans aucun doute, il se trouvait des enfans légitimes abandonnés ou exposés aux tours des hospices, et recueillis comme enfans naturels.

« Les filles sont encore exposées à plus de dangers. Dans les grandes villes,

Digitized by Google

Il nous reste à faire connaître les conclusions du travail de M. Lelong ; les voici textuellement :

« D'après toutes les considérations qui précèdent, j'ai l'honneur de proposer au Conseil-général d'inviter M. le Préfet à donner les ordres nécessaires pour que :

1° Les enfans des pères et mères condamnés, recueillis comme enfans abandonnés, soient exactement remis à leurs parens à l'expiration de leur peine ;

2° Les enfans des pères et mères indigens, malades dans les hôpitaux, admis momentanément comme enfans abandonnés dans les hospices, soient replacés chez leurs parens à leur sortie de l'hopital, attendu qu'alors ces enfans ne sont plus sans guide et sans appui, et que les secours, auxquels ils peuvent avoir droit, leur seront fournis par la commune à laquelle ils appartiennent ;

3° Qu'il ne soit admis dans les hospices, comme enfans abandonnés, que les orphelins pauvres, enfans délaissés par leurs père et mère, et non par l'un deux seulement, ainsi que le définit l'art. 5 de la loi du 19 janvier 1811 ;

4° Qu'il soit toujours fait des recherches pour découvrir les pères et mères qui auront abandonné leurs enfans, afin de les forcer à les reprendre.

« Je propose encore au Conseil-général d'émettre le vœu auprès du gouvernement :

1° De faire modifier la législation actuelle sur les enfans trouvés, en ce qui concerne les filles enceintes, dont la grossesse et les couches auront été publiquement connues, afin

elles sont, en général, vouées à la prostitution. A Paris, sur sept prostituées, il s'en trouve au moins une qui est fille naturelle, c'est-à-dire qui a été élevée dans un hospice. C'est encore ce qui a été constaté tout récemment. »

Digitized by Google

qu'elles soient obligées d'élever elles-mêmes leurs enfans, ou de les faire élever à leurs frais; et qu'il n'y ait obligation, pour les hospices, de recevoir ces filles pour leur délivrance, que lorsqu'elles seront indigentes, et, qu'après leur rétablissement, leurs enfans leur soient exactement remis;

2° De rendre l'article premier applicable dans toutes ses dispositions aux veuves, lorsqu'elles deviennent mères d'enfans illégitimes;

3° De faire admettre dans les hospices, comme les enfans légitimes et sans distinction, lorsqu'ils se trouvent dans les mêmes circonstances, c'est-à-dire abandonnés ou orphelins pauvres, les enfans naturels des filles ou veuves, dont il est parlé dans les articles 1 et 2;

4° Qu'il n'y ait plus qu'un seul hospice chargé de recevoir les enfans trouvés, les orphelins pauvres et les enfans abandonnés dans chaque département;

5° Que cet hospice soit placé, autant que possible, au chef-lieu du département, afin que la surveillance du préfet soit plus facile et plus immédiate;

6° Qu'il soit rendu une loi qui prononce des peines plus sévères que celles énoncées dans les articles 49, 50, 52 et 53 du Code pénal (si toutefois ces articles leur sont applicables), contre les pères et les mères qui exposent leurs enfans légitimes dans le tour d'un hospice, pour y être élevés comme enfans trouvés;

7° Que les mêmes peines soient également applicables aux filles et aux veuves dont il est question dans les articles 1 et 2 de ce projet, lorsqu'elles se rendront coupables du même délit;

8° Que le deuxième paragraphe de l'art. 348 du Code pénal soit abrogé, et que les nourrices ou tout autres personnes qui auront opéré ou facilité, par une participation quelconque,

Digitized by Google

les expositions dont il est parlé aux articles 6 et 7, soient punies des mêmes peines que les pères et les mères;

9° Que les pères et les mères qui auront délaissé leurs enfans légitimes dans un lieu solitaire ou non solitaire, même pour cause d'indigence, soient punis au moins des mêmes peines que celles prononcées par les articles 350, 352 et 353 du code, dans lesquels ils ne paraissent pas compris, s'ils ne se sont préalablement adressés à l'autorité compétente, pour obtenir les secours qui leur étaient indispensables pour nourrir leurs enfans;

10° Que l'art. 9 soit pareillement applicable aux filles et aux veuves dont il est parlé dans les articles 1 et 2, lorsqu'elles se trouveront dans le même cas que les pères et les mères dont il est question dans l'art. 9. »

D'après ce que nous avons dit précédemment sur les mesures palliatives, il est inutile d'y revenir à l'occasion de ces conclusions: comme dispositions transitoires, les moyens indiqués paraissent pouvoir être utilement employés. — Nous terminerons donc en recommandant l'intéressant travail de M. Lelong, et en félicitant le Conseil du département de sa persévérance à s'occuper de la question des enfans trouvés et abandonnés. De la discussion d'hommes éclairés devra résulter de nouvelles lumières sur cet important objet d'économie sociale.

L. Deboutteville.

Digitized by Google

HISTOIRE D'ÉVREUX.

Episcopat de Gilles Boutault.

Les guerres de la fronde étaient terminées; l'évêque Noël Duperron était mort de chagrin; les religieux de Saint-Taurin avaient accepté la réforme. La ville paraissait jouir du calme le plus profond; cependant sa position allait bientôt changer: elle allait avoir de nouveaux seigneurs. Par un acte de la volonté toute puissante de Louis XIV, la famille de Bouillon cédait au roi les principautés de Sédan et de Raucourt, pour recevoir en échange le comté d'Évreux. D'un autre côté, à l'évêque Duperron venait de succéder Gilles Boutault, promu au siége vacant le 17 avril 1649. Ces divers événemens étaient d'une importance relative fort grande pour Évreux. Le premier était, d'ailleurs, on le croyait du moins, d'une haute portée politique; quant au second, il intéressait spécialement la ville et le diocèse. Ce fut ce dernier qui causa le plus d'agitation: il produisit des résultats qui, vus de loin, paraîtront petits, ridicules peut-être, mais qui donneront une idée exacte de ce qu'était, dans ce siècle, une ville peu populeuse, comptant huit paroisses, un grand nombre de monastères, un chapitre et un évêque.

Le Brasseur nous représente Gilles Boutault comme un excellent prélat. « C'était un homme, dit-il, d'un jugement

Digitized by Google

« excellent, d'une grande habileté, fort instruit de la morale « et de la discipline de l'église, qui aimait son clergé et qui en « était réciproquement aimé. » Il ne peut pourtant dissimuler les démêlés qu'il eut avec le chapitre; mais il en rejette la faute sur le compte de quelques brouillons et de quelques flatteurs qui s'étaient emparés de son esprit : au reste, il n'entre dans aucuns détails sur ces démêlés, dont nous avons retrouvé heureusement la trace.

Gilles Boutault, quand il fut nommé évêque d'Evreux, n'était pas inconnu aux membres de son clergé: on savait qu'il était né en 1584 à Tours, que sa famille avait suivi le roi Henri III, lorsqu'il s'était retiré dans cette ville; on l'avait vu, depuis, présenté à la cour, fait aumônier de Louis XIII, archi-diacre et chanoine de Tours, puis abbé commendataire de Saint-Remy d'Auxerre. Il avait ensuite gouverné l'évêché d'Aire; il y avait mis à profit l'excellente éducation qu'il avait reçue dans son enfance, en instruisant le peuple, en faisant des visites pastorales, en rétablissant la discipline parmi le clergé du diocèse; enfin les soins spirituels qu'il donnait à son troupeau ne l'avaient pas empêché de songer aux richesses temporelles. Sous sa direction, les domaines de son église s'étaient accrus, et le palais épiscopal d'Aire avait, par son ordre, presque entièrement été reconstruit. D'ailleurs, il était notoire que la reine Anne d'Autriche le protégeait et l'avait fait nommer à l'évêché d'Évreux pour le rapprocher de sa personne.

Gilles était donc, pour son nouveau troupeau, un homme important et qui pouvait être apprécié de tous. En le voyant arriver à Évreux, on dut penser et l'on pensa qu'il voudrait introduire la même discipline, faire les mêmes réformes que celles qu'il avait tentées et exécutées dans le diocèse d'Aire.

Digitized by Google

On craignait, avec raison, qu'il ne voulût toucher aux priviléges du chapitre et des abbayes : sa nomination avait peut-être aussi contrarié des vues d'ambition privées. Enfin, si un parti se formait contre lui, un autre parti se réunissait naturellement pour le défendre ; et ce dernier se composait de tous ceux qui espéraient obtenir de l'avancement ou quelque pouvoir par son intermédiaire et sa protection.

Au commencement du mois de mars 1650, il éprouva, de la part du chapitre métropolitain, une première résistance. Il fut obligé de différer de quelques jours sa prise de possession, parce qu'il ne put présenter alors les bulles du Saint-Siége en bonne et due forme ; mais, quelques jours après, Jean de Beaumesnil, grand-chantre de l'église cathédrale, porteur de sa procuration, accomplit cette formalité.

Gilles Boutault dut prévoir, dès ce premier pas, qu'il éprouverait beaucoup de peine à réduire un clergé qui se montrait tout d'abord récalcitrant et ne paraissait pas devoir céder avec facilité. Pour lui, la fermeté et l'entêtement de son caractère l'entraînaient à accomplir ce qu'une fois il avait résolu.

Le chapitre tout entier était contraire au nouvel évêque, et, par-dessus tous, le doyen Ledoux s'opposait avec tant de vigueur à ses projets de réforme, qu'il devint bientôt son ennemi personnel : aussi saisissait-il toutes les occasions *pour avoir plus moyen de le punir*, et *il lui avoit osté*, dit l'historien du temps, *le grand-vicariat et l'officialité* ; mais le doyen ne cédait pas plus facilement que son chef. Si celui-ci était considérable par sa naissance et la faveur dont il jouissait à la cour, Ledoux ne s'estimait pas sans doute moins que lui : il appartenait, en effet, à l'une des plus anciennes familles de la ville, et il y exerçait une grande et réelle influence. D'un autre côté, le prieur de l'abbaye de Saint-Taurin,

Digitized by Google

Joseph Desormes, quoique d'un caractère plus conciliant, savait, quand il le fallait, soutenir et revendiquer les droits de son monastère; enfin l'abbesse de Saint-Sauveur, Mme de la Rochefoucault, n'était pas disposée à fléchir sous la volonté du prélat.

En présence de tels élémens de discorde, il était bien difficile que la bonne intelligence régnât long-temps: aussi reçut-elle une rude atteinte dès le mois suivant.

De temps immémorial, les religieux de Saint-Taurin avaient, comme on l'a déjà dit, le privilége de recevoir et de loger dans leur monastère l'évêque nouvellement nommé, la veille de son entrée solennelle dans la ville. Ils jouissaient d'avantages pécuniaires à cette occasion; c'était, en outre, un moyen pour eux de déployer toutes les pompes de la religion, et de montrer l'importance de la communauté. Gilles Boutault voulut se soustraire à cet antique usage. Il adressa, en conséquence, un écrit au chapitre pour déclarer aux chanoines qu'il désirait faire sa première entrée dans son église, sans cérémonie, voulant remettre son entrée solennelle à un autre temps, pour remédier, disait-il, plus promptement aux abus qui s'étaient répandus dans son diocèse. Cette demande, de la part de l'évêque, n'était évidemment qu'une défaite. Le doyen le sentit parfaitement: il s'éleva en plein chapitre avec une grande force contre cette prétention inouie, dont jamais aucun évêque n'avait eu la pensée. Il ajoutait que les religieux de Saint-Taurin devaient être appelés à délibérer sur ce sujet, puisqu'ils y étaient aussi bien qu'eux très intéressés. Quoique pût faire le doyen, il succomba dans son opinion: le chapitre passa outre, accorda la demande du prélat, et ne fit point prévenir le prieur de Saint-Taurin.

Le lendemain donc, à dix heures du matin, Gilles, accom-

Digitized by Google

pagné seulement des curés de la ville et de quelques autres personnes, se rendit à la cathédrale, fut reçu dans cette église par le chapitre, prêta, entre ses mains, le serment accoutumé; puis on dressa procès-verbal de cette réception tronquée. Il est à remarquer que le doyen Ledoux n'assista pas à la prestation du serment, et que les curés seuls se présentèrent pour en être les témoins. Ainsi se dessinaient déjà les deux partis qui allaient diviser la ville. D'une part se trouvaient le doyen, le chapitre, les moines de Saint-Taurin; de l'autre, l'évêque et les curés. Ces derniers étaient en état d'hostilité flagrante avec les bénédictins, qui se plaignaient amèrement, ainsi que l'a écrit le prieur Joseph Desormes, *des insolences et troubles que causoient les curés de la ville, qui prétendent le pas d'honneur devant nous.*

Ce grave sujet de plaintes rendait entre eux tout rapprochement impossible. Souvent le motif le plus frivole est celui qui engendre les haines les plus profondes. Ce fut peut-être là la cause qui réunit les curés à l'évêque. Quoi qu'il en soit, ce coup d'état épiscopal n'avait pu rester secret: la délibération des chanoines était connue, aussi bien que la convocation des curés, et, enfin, le procès-verbal de la cérémonie avait été envoyé aux religieux de Saint-Taurin. Mais que faisaient ceux-ci, pendant que ces choses se passaient? Réunis capitulairement au son de la cloche, ils délibéraient aussi, et rédigeaient une protestation qu'ils ont léguée à la postérité comme monument de leur résistance.

« Le révérend père prieur, disaient-ils, leur donne avis que « révérendissime Messire Gilles Boutault, évesque de cette ville « d'Évreux, se dispose aujourd'hui, sur les onze heures (5 avril « 1650), contre toutes les anciennes cérémonies et coustumes « religieusement observées par ses prédécesseurs,... de prendre « possession de son évesché et faire son entrée en l'église ca-

Digitized by Google

« thédrale, sans en avoir donné avis à ceux qui y ont intérest, et « nommément aux religieux de cette abbaye de Saint-Taurin, « qui ont droit, suivant leurs titres, de le recevoir en cette « abbaye, la veille de son entrée solennelle, où il doit coucher « et être défrayé avec sa suite, par M. l'abbé de la dicte abbaye, « pour le lendemain lui être imposée la mitre de Saint-Taurin « avec grandes cérémonies et prières, et de là le conduire « jusques près la porte de la grande église Notre-Dame, et le « présenter et le livrer avec harangues à MM. les chanoines de « la dicte église assemblés en corps, et la haquenée, ou autre « monture sur laquelle il doit être venu au monastère avec son « anneau d'or, doit demeurer au profit de l'aumosnier de la dicte « abbaye, ou la somme de cinquante-six écus, comme il est « stipulé par les anciennes transactions. Toutes lesquelles cé- « rémonies il veut obmettre et partir seulement de son évesché, « sans être accompagné d'aucun et se présenter seul aux dicts « chanoines, de partie desquels il a exigé le consentement de « suppression des dictes cérémonies et leur prêter le serment ac- « coutumé : ce qui est du tout contraire à la coustume et céré- « monie anciennes. Et la raison pour laquelle, les voix « colligées, *tous unanimement s'y sont opposés et s'y opposent « formellement, soit que la dicte prise de possession ou entrée « soit particulière et sans préjudice de la solennelle qu'il pré- « tend faire à sa commodité*, CAR IL LE PUBLIE, ou *soit que*, « PAR SURPRISE, *il la veuille faire passer pour solennelle* ou « autrement et de la même façon, s'opposant à l'entreprise des « chanoines, qui n'ont pu lui donner ni accorder cette façon de « prendre possession sans en avoir eu le consentement des re- « ligieux de Saint-Taurin, comme les principaux intéressés, « protestant tout de nouveau *contre les dicts évesques et cha- « noines*, que la présente introduction ne leur peut nuire ni « préjudicier, tant pour le présent que pour l'avenir. »

Digitized by Google

Cette protestation énergique rédigée, signée, que feront les moines? Ils vont sans doute en remettre une expédition à l'évêque et lui tenir un langage haut et ferme?— Pas du tout: ils députent seulement vers lui le Père prieur pour faire des remontrances, et déjà le procès-verbal de la prestation de serment leur avait été envoyé. Celui-ci expose ses griefs; l'évêque lui répond par les explications qu'il a déjà données au chapitre. Le prieur se retire peu content sans doute, car il ne croyait pas aux paroles dorées de Gilles; et l'auteur de la chronique ajoute: *Mais toutes ces belles raisons ne tendoient à autre fin que de plastrer et couvrir son dessein qui étoit de ne jamais faire d'entrée solennelle.* Quelle était la raison de ce refus de sa part? Provenait-il de celles qu'il donnait? Était-ce par humilité, ou bien le moine historien, dans l'amertume de son ame, a-t-il trouvé la véritable cause qui empêcha l'évêque de faire comme ses prédécesseurs? C'était, non pas pour remédier *aux abus qu'il disoit estre en son diocèse, mais comme il est beaucoup plus à croire que c'étoit pour éviter les frais et dépenses d'une entrée solennelle.*

Quoi qu'il en soit, dans cette occasion, le chapitre et les moines furent obligés de céder : l'entrée ordinaire n'eut pas lieu, et les esprits, déjà mal disposés, s'aigrirent davantage contre celui qui, se proclamant réformateur, avait foulé aux pieds, pour commencer la réforme, un usage dès long-temps respecté.

L'année suivante vit éclore une querelle plus grave que celle dont je viens de parler. Gilles Boutault ne pouvait pardonner au doyen sa constante opposition ; il pensa sans doute que, s'il venait à le réduire, ainsi que le chapitre, il triompherait plus facilement des autres corporations. Il était grand ennemi des priviléges : il voulait les détruire, et, en

Digitized by Google

même temps, il espérait se venger d'un homme qui le gênait dans ses réformes. Les chanoines n'avaient jamais été assujétis à la visite de l'évêque; c'était un privilége jusqu'alors respecté. Cependant, dans le mois de mars 1651, Gilles manifesta l'intention de faire sa visite dans l'église cathédrale, et même sur les personnes des chanoines.

A la nouvelle de cette détermination, le chapitre s'assembla, se consulta, et arrêta la marche qu'il devait suivre dans une conjoncture aussi pressante. Les vues du doyen furent approuvées en tout. Là ne se trouvèrent plus de dissidens, ou du moins, s'il y en eut, ils furent obligés de se taire et de faire cause commune avec les autres. Le corps tout entier était attaqué: il fallait bien le défendre.

C'est ici que commence une série de faits curieux qui amenèrent enfin une catastrophe tout-à-fait inattendue.

L'évêque fait apposer des placards aux portes de l'église cathédrale; ces placards indiquaient aux fidèles le jour et l'heure de la visite. Les chanoines ne se font point attendre pour répondre publiquement à une attaque publique. Ils apposent, de leur côté, des placards explicatifs du refus qu'ils font de se soumettre à la visite de l'évêque, dont ils ne reconnaissent pas en ce point l'autorité.

Gilles Boutault, au lieu de parlementer, persiste avec ténacité dans sa résolution et fait sommer le chapitre de le recevoir le 27 mars suivant. Il était encore temps pour l'un de reculer, ou pour les autres de céder; mais les esprits étaient trop animés pour prendre un moyen terme : les uns et les autres iront jusqu'au bout. Afin de donner plus d'éclat à sa visite, l'évêque convoque tout le clergé de la ville; il fait proclamer cette visite au prône des diverses paroisses, et ordonne que, la veille, toutes les églises carillonneront de six à sept heures du soir.

Digitized by Google

De leur côté, les chanoines ne s'endormaient pas: la résistance s'était organisée; ils avaient mis en campagne leurs émissaires. Aussi, lorsque le messager de l'évêque se présente à l'abbaye de Saint-Sauveur, avec l'ordre écrit de son maître de faire sonner les cloches, madame de la Rochefoucault le renvoie avec mépris. Les religieux de Saint-Taurin se soumettent aux ordres supérieurs, mais trouvent un faux-fuyant pour ne point assister à la cérémonie du lendemain. Enfin, les cloches de la cathédrale ne se firent point entendre; elles auraient dû sonner à toute volée, résonner par-dessus le peuple des autres clochers: elles furent complètement muettes. Le chapitre s'était emparé du clocher; la porte en avait été fermée, et cela se passait à côté du palais épiscopal, tout près de l'évêque. Que ce silence dut être cruel pour lui! A la fois insultant et menaçant, ne présageait-il pas que la mitre ne pourrait défendre le prélat d'un échec et cacher la rougeur de son front? L'histoire ne nous rapporte pas les pensées qui, sans doute, l'assiégèrent pendant la nuit.

Le lendemain, le soleil se leva blafard et sans force; l'air était froid, le ciel nuageux; c'était une de ces matinées où l'on craint de quitter le foyer domestique pour s'exposer à l'intempérie de la saison. On vit pourtant bientôt arriver, à l'heure indiquée, et successivement, le clergé des huit paroisses qui se rangeait dans la cour du palais épiscopal. On distinguait les bannières déployées et agitées par le vent, les croix brillantes, les reliquaires dorés; puis les confréries venaient avec leur bizarre accoutrement, puis les ames pieuses et dévotes, puis, enfin, les curieux qui augmentaient encore la foule. Gilles Boutault donna l'ordre de départ, et il se dirigea avec le cortége vers la porte principale de l'église. Cette porte était fermée. On somme les chanoines de l'ouvrir; elle ne s'ouvre pas. Les adversaires du prélat étaient maîtres du corps de la place.

Digitized by Google

Voulant empêcher l'exécution du projet qui menaçait leurs priviléges, dès la veille ils s'étaient emparés de toutes les issues, y avaient fait bonne garde pendant la nuit, et ils s'étaient tous engagés à s'y réunir le lendemain, pour prêter main-forte dans le cas d'absolue nécessité. Cependant, pour conserver une apparence de calme et de sang-froid au milieu de l'exaspération la plus violente, ils se mirent, lorsqu'ils furent tous assemblés — et il y avait peine d'excommunication contre les absens, — à célébrer les offices accoutumés avec les signes extérieurs du recueillement ordinaire.

Quant à l'évêque, il voyait les chanoines entrer à l'église ou en sortir, circuler librement, mais la porte restait fermée pour lui. Il entendait le chant des saints cantiques, le son des cloches qui avaient retrouvé leur voix, et il était là, à la porte de son église métropolitaine, sans pouvoir y pénétrer. Le chapitre osait lui résister ouvertement; il avait déclaré la guerre, et ceux-ci l'avaient acceptée, et cela se passait en face de tout une ville, des prêtres et des laïques. Que devait faire l'évêque? Fallait-il qu'il se retirât en protestant contre l'insubordination des chanoines, ou devait-il faire enfoncer les portes du temple du Seigneur, et s'y introduire par violence? L'un et l'autre de ces moyens présentaient de graves inconvéniens. Se retirer, c'était montrer peu de force et de dignité; user de violence, c'était faire preuve de colère. Dans les deux cas, il encourrait le mépris ou la haine.

Ne sachant que faire, il resta devant la porte, espérant que les chanoines finiraient par l'ouvrir; mais ceux-ci continuèrent à psalmodier et à chanter comme si personne n'eût été là.

La position de l'évêque devenait ridicule; celle du chapitre l'était un peu moins. Le clergé, le peuple, attendaient l'issue de ce drame avec impatience, car le temps était mauvais et froid; on commençait à murmurer. Personne ne pouvait,

Digitized by Google

en effet, savoir comment tout cela finirait, si l'entêtement des adversaires restait toujours le même. Les heures s'écoulaient et leur position ne changeait pas. Le bruit de tout ce qui se passait avait franchi les cloîtres du chapitre, et s'était répandu dans la ville; il n'était pas un habitant qui l'ignorât.

Sur ces entrefaites, arriva à Évreux un honnête gentilhomme, le sieur de Folleville. Instruit des événemens du jour, il résolut d'employer le crédit et la considération dont il jouissait, pour terminer, ou, du moins, pour suspendre la guerre. Il se présente donc à l'évêque comme intermédiaire. Celui-ci l'agrée, les chanoines veulent bien l'entendre. Parlementaire des uns et des autres, les portes de la cathédrale s'ouvrent pour lui, il peut juger de l'effervescence des deux partis, et pose enfin les bases d'un armistice. Pour conserver les apparences de la soumission, les chanoines demandent à l'évêque un délai de trois mois pour éclaircir l'affaire; l'évêque, vaincu, accorde ce qu'il ne peut plus refuser. Les conditions du traité sont rédigées par écrit; *ensuite de quoi*, dit le moine chroniqueur, *tous les corps du clergé, auxquels il ennuyoit beaucoup, furent remerciés et renvoyés par le dict seigneur évesque.*

Les trois mois de délai s'écoulèrent; la question fut discutée en justice; après d'autres délais, Gilles Boutault perdit son procès, et les chanoines virent leurs priviléges ratifiés.

Ce prélat avait appris ainsi, à ses dépens, que l'obstination n'est pas de la fermeté, et que, pour introduire des réformes, déraciner les abus, rétablir la discipline, il faut agir avec maturité et lentement. Chagriné de tout ce qui venait de se passer, il partit bientôt pour se rendre probablement à la cour, laissant le champ de bataille libre à ses adversaires.

Il était à croire que la paix allait régner entre les ministres du Seigneur après le scandale de pareilles querelles; cepen-

Digitized by Google

dant nous ne voyons pas que la leçon ait profité aux moines de Saint-Taurin, qui s'étaient éloignés avec tant de circonspection. Il faut bien le reconnaître, ils furent attaqués par les curés. Le doyen avait, en l'absence de l'évêque, ordonné une procession générale à Saint-Sébastien : on espérait obtenir les grâces de Dieu par la puissante intercession de ce saint. Une première fois, la pluie avait, le 21 mai, empêché que la cérémonie eût lieu : elle fut remise au deuxième jour de juin. Les religieux devaient aller chercher le cortége à la cathédrale, puis le doyen avait affirmé qu'il maintiendrait leurs prérogatives et qu'ils auraient le pas d'honneur sur les curés. Ceux-ci, informés de cette décision, défendent aux quatre prêtres chargés de porter la châsse de Saint-Taurin, de se rendre à l'abbaye au jour marqué. Les religieux, dans l'embarras le plus grand, attendent vainement leurs porteurs, et n'arrivent que fort tard à la procession. Ils prennent leur place dans le cortége devant les chanoines ; les curés leur disputent le pas ; le doyen Ledoux et le promoteur s'interposent pour ramener la paix ; on élève la voix de part et d'autre ; on veut s'expliquer ; les curés présentent en pleine rue, pour soutenir leurs droits, des extraits de leurs titres ; ils veulent qu'on juge, séance tenante, le différent. Le curé de Saint-Pierre se montrait le plus véhément et produisait, disait-il, un réglement de 1527, tiré des archives du chapitre. La procession était troublée, interrompue. Le doyen, sur la requête du promoteur, maintient par provision, comme il l'avait promis, les religieux de Saint-Taurin dans leur place, et la procession continue.

Quelque temps après, l'évêque était de retour. L'abbaye est attaquée devant lui par les curés ; il s'empare de la connaissance de l'affaire ; les religieux contestent son droit et lui font signifier un appel comme d'abus contre son mandement.

Digitized by Google

Après de pareilles résistances, Gilles ne devait-il pas désespérer de porter la réforme dans son diocèse? et, cependant, en présence de tant de tracasseries misérables, de haines si violentes pour de si petites causes, n'était-il pas indispensable de rappeler son clergé à des sentimens d'humilité, de charité et de bonne harmonie, pour faire cesser un scandale qui déshonorait le corps dont il était le premier pasteur? Mais le synode qu'il avait fait tenir, tous les efforts qu'il tenta, ne produisirent pas grand bien, et, si nous en croyons Le Brasseur, en 1656 il aurait définitivement vu échouer ses entreprises contre les priviléges du chapitre.

S'il trouvait peu de satisfaction dans l'administration de son diocèse, il jouissait, par compensation, d'une grande faveur à la cour. Il avait été chargé par le roi de plusieurs missions importantes, et avait été appelé à ses conseils pour veiller à ce qu'il ne se passât rien contre les lois et les libertés du clergé. Il mourut à Paris le 11 mars 1661, âgé de soixante-six ans. On ignore ce qu'il fit à Evreux de remarquable dans les cinq dernières années de sa vie. En 1657, il condamna, sur la demande des curés, l'*Apologie pour les casuistes*, comme un livre abominable, subversif de toute morale; parmi ceux qu'il aimait à lire, il préférait celui qui a pour titre: *De la fréquente Communion.*

Quel que soit le jugement que l'on porte sur ce prélat, on doit le plaindre de n'avoir pu exécuter des projets qui tendaient à réunir, entre ses mains, un pouvoir qui blessait des intérêts particuliers, mais qui aurait imprimé à toutes les parties de son administration cette force et cette régularité que donne une volonté unique, puissante et suivie: il aurait ainsi ramené l'ordre, la discipline, et rendu au clergé la considération, la force morale, qui résultent pour lui de l'austérité des mœurs et de l'abnégation des choses de ce monde.

Digitized by Google

Il avait si peu réussi à porter remède à ces maux, qu'il eut même à en souffrir après sa mort !

Les religieux du couvent de Saint-Taurin, qui avaient le privilége immémorial de recevoir l'évêque dans leur monastère, la veille de son entrée dans la capitale du diocèse, avaient aussi celui de recevoir son corps avant les funérailles. Les cérémonies observées dans cette circonstance étaient fort remarquables; mais il n'en sera pas question ici, pour ne point interrompre notre récit. Outre l'intérêt pécuniaire que les religieux avaient, dans un usage antique et souvent contesté, ils exerçaient encore une espèce de suprématie sur tout le clergé de la ville, et se trouvaient placés en évidence aux deux époques les plus remarquables de l'épiscopat d'un évêque; et celui-ci les ménageait, car il avait besoin d'eux pour prendre la direction de son troupeau, et presque toujours en la quittant.

Le 14 mars 1661, on fut informé que le corps de l'évêque Gilles Boutault devait arriver, porté sur un chariot, dans la ville d'Evreux. Le peuple espérait sans doute voir se renouveler la pompe des funérailles de François de Péricard, mort en 1646; beaucoup de personnes y avaient assisté, et la comparaison devait offrir quelque chose de piquant à ceux qui étaient devenus des vieillards. Rien ne se fit de même: les funérailles de François de Péricard avaient été imposantes, le calme et l'accord avaient existé entre toutes les corporations religieuses de la ville; il n'en fut pas ainsi à celles de Gilles. — Les chanoines et les moines de Saint-Taurin causèrent un nouveau scandale dans une ville si souvent agitée, depuis quelques années, par les querelles religieuses et les questions de priviléges et de prééminences.

Le chanoine Duvivier avait appris, l'un des premiers, que

Digitized by Google

le corps du défunt évêque était arrivé à Evreux, et qu'il fallait procéder sans délai à l'inhumation, à cause de son état de putréfaction. En conséquence, il se rend au couvent de Saint-Taurin, demande à parler au R. Père prieur, lui fait connaître la nécessité d'une prompte inhumation, et lui dit que le chapitre de la cathédrale avait résolu, sitôt qu'il « serait arrivé, de l'enterrer sans les cérémonies accoutumées, « de l'apporter au monastère de Saint-Taurin, et que le dit « chapitre donneroit un acte par lequel il protesteroit que ce « seroit sans préjudice des droicts honoraires et utiles des « religieux. » Le secrétaire rédacteur de l'acte capitulaire que nous venons de citer, ajoute que deux moines furent députés vers le chapitre, avec la mission d'accepter les propositions faites en son nom par le chanoine Duvivier. Ils partirent en effet; le succès ne répondit point à leur attente. Duvivier était trop avancé, et la demi-mesure proposée par lui était trop sage pour être adoptée.

Les chanoines voulaient, en effet, contre l'usage, avoir le droit de porter le corps jusque dans le chœur de l'église de Saint-Taurin; les moines prétendaient, au contraire, qu'ils devaient, eux, le recevoir à la porte dite *des Images*, et le chapitre s'en retourner sans entrer dans l'église. De là grande contestation entre les deux parties. Les religieux se réunissent capitulairement, délibèrent sur ce qu'il faut faire dans cette occurrence; le chapitre, de son côté, marche droit à son but. L'évêque mort avait été descendu du chariot; il est conduit sans délai, sans qu'on en prévienne les bénédictins, à la porte de leur église. Ceux-ci ne se laissent pas surprendre : trois d'entre eux y veillaient à la conservation de leurs priviléges. Les chanoines se présentent pour entrer avec la bière et le cadavre; les trois gardiens protestent contre cette violence: ils veulent bien recevoir le corps, pourvu que les chanoines se retirent

Digitized by Google

sans entrer dans l'église. « Ils n'ont pu se préparer, disent-ils, « pour rendre l'honneur au corps du défunt, et lui témoigner « qu'ils n'avoient pas moins d'estime pour ses mérites après son « décès, qu'ils en avoient eu pour sa vertu pendant sa vie. » En effet, ils n'avaient pas été prévenus officiellement et ils n'avaient rien disposé pour la réception.

Le langage des religieux de Saint-Taurin n'était guère conforme à la vérité; ils avaient eu le temps de s'assembler deux fois et de délibérer capitulairement depuis qu'ils avaient appris l'arrivée du cercueil, et puis ils auraient voulu honorer dignement la mémoire et la vertu de leur évêque, comme ils l'avaient honoré pendant sa vie. On se souvient encore de quelle manière ces mêmes moines l'avaient honoré, quelles tracasseries ils lui avaient suscitées à l'époque de son avénement au siége épiscopal, et comment ils l'avaient présenté comme un avare voulant esquiver son entrée solennelle pour ne pas en payer la dépense.

Malgré leurs protestations, le corps est introduit dans l'église par les chanoines, qui le déposent dans le chœur et se retirent.

Nouvelles plaintes des moines, récriminations acerbes de la part du chapitre; pendant ces pourparlers, la journée se passe; celle du lendemain commence de la même manière, et l'inhumation, si urgente qu'il fallait la faire à l'instant même, est retardée; l'évêque reste seul exposé dans le chœur et comme abandonné. Il ne pouvait pas, cependant, être indéfiniment sans sépulture: on finit par s'entendre, en se réservant réciproquement tous ses droits, et, pour cette fois seulement, les religieux consentent que les chanoines occupent les stalles du côté droit du chœur. Cette question importante décidée, la cérémonie des funérailles se termine paisiblement. Gilles Boutault est enterré dans la cathédrale; son oraison funèbre

Digitized by Google

est prononcée par un prêtre nommé Lescalopier, prédicateur ordinaire du roi, et ses armes d'azur à trois chevrons d'argent, accompagnés de trois tiers-points d'or, purent enfin briller aux yeux des fidèles, dans les décorations de sa pompe funèbre.

Le rapprochement entre le chapitre et l'abbaye de Saint-Taurin n'avait été que momentané. La cérémonie terminée, la querelle sur leurs droits respectifs devint plus vive: les arrangemens furent impossibles désormais, et les tentatives qu'un habitant de la ville fit, le 26 mars de la même année, pour les amener à une transaction, ne produisirent aucun résultat. Les moines n'avaient pas oublié, non plus, que Gilles Boutault était leur débiteur; ils attaquèrent donc, à la fois, ses héritiers, « pour se faire payer, sur les deniers restant de la « succession, ce qui étoit dû à la communauté de ce monastère « pour les droits honoraires, et utiles, tant de l'entrée et « advènement du dict seigneur évesque, que de sa sépulture, » et le chapitre, pour faire décider enfin la question de leurs priviléges.

Obtinrent-ils gain de cause contre les héritiers? c'est ce que nous ne savons pas et ce qui importe peu. Quant à leur second procès, il ne fut pas décidé sans de longs débats. Pendant deux années entières, on se harcela devant la juridiction civile. Enfin, le 14 mars 1663, le Parlement de Rouen rendit un arrêt conçu en ces termes: « La cour, faisant droit sur le « mandement obtenu par les religieux de Saint-Taurin, a « ordonné et ordonne qu'au jour de l'inhumation des évesques « d'Évreux, ceux du chapitre de la dicte église cathédrale « seront obligés de délivrer, en mains des dicts religieux, le « corps du défunt évesque, à l'entrée de l'église de Saint-« Taurin, conformément à leurs anciens titres, sans que les « dicts du chapitre puissent continuer leur convoy jusques dans

Digitized by Google

« l'église de Saint-Taurin ; et que, le lendemain du dict convoy « les dicts du chapitre se tiendront dedans le plan du chœur « de la dicte église de Saint-Taurin, pour lever le dict corps, si « mieux n'aiment les dicts du chapitre se contenter aux chaires « du côté droit du dict chœur, que les dicts religieux seront « en ce cas obligés de laisser libres lors de la dicte céré- « monie[1]. »

Les droits de tous étaient réglés par cet arrêt, et la dernière des querelles nées à l'occasion de l'évêque Gilles Boutault, se trouva ainsi terminée.

Ch. de STABENRATH.

[1] Je dois à M. Floquet la communication de cet arrêt du Parlement de Rouen, dont le dispositif seul était déjà connu et publié.

Digitized by Google

POÉSIE.

LA RELIGION.

Par la main du Très-Haut, leur équitable père,
Les mortels, jetés sur la terre,
Y semblent voués aux douleurs :
Le sol qui sous leurs pas fait éclore la vie,
Paraît un champ d'herbe flétrie,
Toujours fécondé par les pleurs.

Les superbes humains qu'ici-bas on encense,
Ces souverains, dont la puissance
Accable les peuples soumis,
Sous le brillant fardeau de leur riche couronne,
Dans l'éclat qui les environne
Ne trouvent que sombres ennuis.

Gravissant du malheur la pénible carrière,
Sous les lambeaux de la misère,
L'indigent attend sans espoir
Le sommeil de la mort : son obscure existence,
Des beaux jours que le ciel dispense,
N'a jamais connu que le soir.

Digitized by Google

Comme un point lumineux que le nuage efface,
La terre, immobile surface,
Où le doute triomphe encor,
Dans une longue nuit paraît ensevelie,
Et ce vaste champ de la vie
Semble l'asile de la mort.

Qui donc peut dissiper ces profondes ténèbres,
Ce chaos, ces ombres funèbres
Qui voilent notre ame et nos yeux ?
Quelle inspiration, quel rayon salutaire
Peut rendre aux enfans de la terre
La sublime clarté des cieux ?

C'est la Religion, cette divine essence
Dont la maternelle éloquence,
Empreinte d'un céleste feu,
Dit au faible mortel que son esprit éclaire:
Ton sein est le dépositaire
Du souffle suprême de Dieu ;

C'est la Religion à la voix consolante,
Mère dont la parole enfante
Et le saint amour et la foi ;
C'est du grand Jehova la profonde science,
Qui se révèle à l'espérance
Du croyant fidèle à sa loi.

Au cœur de l'opulent qui savoure la vie,
Sa touchante philosophie
Verse un parfum de charité ;
Si le monarque suit sa morale suprême,
Sous le poids de son diadême,
Il trouve la félicité.

Digitized by Google

Le pauvre d'ici-bas, que l'espérance enflamme,
Vers le tombeau qui le réclame
En paix achemine ses pas :
Au céleste séjour dont le voile s'entr'ouvre,
Son ame immortelle découvre
La vie au-delà du trépas.

O toi, du vrai bonheur source toujours féconde,
Religion, qui sur le monde
Répands ta divine clarté,
Heureux, trois fois heureux, celui qui sur tes ailes
S'envole aux voûtes éternelles,
Pour régner dans l'éternité !

Th. Lebrethon[1] *ouvrier* (Rouen.)

[1] M. David, le célèbre sculpteur, à qui nous devons la statue de Corneille, a voulu, à son passage à Rouen, connaître M. Th. Lebrethon, et reproduire ses traits.

Il a réussi avec un rare bonheur, et il vient d'envoyer à son modèle un médaillon en bronze, d'une ressemblance parfaite.

(*N. de l'E.*)

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE.

= **Revue historique des cinq départemens de l'ancienne province de Normandie.** — Pont-Audemer, imprimerie de Le Comte. — Année 1836.

M. Alfred Canel a publié, pendant l'année 1835, la Revue trimestrielle de l'Eure; les quatre numéros de ce recueil renferment des articles importans sur l'histoire locale: l'accueil fait à la Revue a engagé M. Canel à étendre son cadre un peu restreint, et à rapprocher les époques de la publication. La Revue trimestrielle est donc devenue mensuelle, et elle comprend maintenant, comme l'indique son titre, les cinq départemens composant l'ancienne province de Normandie. Le premier numéro, que nous avons sous les yeux, se compose d'un article du secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences de Rouen, M. Emmanuel Gaillard; il est intitulé: Conjectures sur un accroissement de puissance obtenu, sous César, par les peuples du pays de Caux et du Vexin, aux dépens du Beauvoisis. M. Alfred Canel a offert au lecteur sa cinquième lettre sur l'histoire de Normandie: elle contient de curieux détails sur ce qui se passa dans la ville de Rouen pendant le séjour de Charles-le-Mauvais, en 1358. Enfin, un article sur la procession noire, à Evreux, qui termine les articles de fonds de ce premier numéro, nous a paru, en grande partie, la reproduction d'un passage piquant d'un assez mauvais ouvrage intitulé, je ne sais pourquoi, les *Nuits parisiennes*. Espérons que l'entreprise louable et désintéressée de M. Alfred Canel aura une heureuse réussite: nous le souhaitons vivement, et, pour notre part, nous saisirons avec empressement toutes les occasions de lui être utile et de faire connaître sa Revue au public.

S. B.

= **Notice historique, topographique et statistique sur la ville de Darnétal**, et sur les divers genres d'industrie exercés dans cette ville, depuis son origine jusqu'en 1835; par Alexandre Lesguilliez.—Darnétal, 1835.

La ville de Darnétal a toujours eu trop peu d'importance politique pour que son histoire puisse être faite, indépendamment de celle de la province à laquelle elle appartient; aussi, ce qui se rapporte à l'histoire civile et politique dans l'ouvrage que M. Lesguilliez a consacré à cette cité, mérite beaucoup moins d'attention que les recherches sur sa statistique et les vicissitudes de son industrie. C'est là que réside l'intérêt de cette publication, et que le zèle de l'auteur, pour des recherches longues et fastidieuses, se manifeste de la manière la plus honorable. Bien que la partie statistique ne soit pas complète, elle peut fournir

Digitized by Google

d'utiles renseignemens; mais c'est surtout l'aperçu historique et statistique sur les divers genres d'industrie exercés à Darnétal, qui sera consulté avec fruit par les nombreux manufacturiers de cette ville et par toutes les personnes que ces notions intéressent. On y trouvera des données précieuses sur l'état ancien et moderne des fabriques de siamoises, de draps, d'indiennes, des filatures de laine et de coton, etc., et quelques considérations sur les causes de la décadence des unes et de la prospérité des autres.

D. B.

= L'Ystoire de li Normanz et la Chronique de Robert Viscart, par Aimé, moine du Mont-Cassin, publiées pour la première fois par M. Champollion-Figeac.

La Société de l'Histoire de France commence ses publications par un ouvrage qui intéresse au plus haut point la Normandie. C'est un devoir pour nous, qui applaudissons à tous les travaux capables de mettre en lumière les annales de notre province, de signaler la chronique du moine du Mont-Cassin. On la croyait perdue, mais M. Champollion-Figeac en donne une traduction en français du XIIIe siècle, d'après un manuscrit de la Bibliothèque royale. Cette chronique roule sur une des époques les plus importantes de l'histoire de Normandie, sur les conquêtes de Robert Guiscard et de ses frères, en Italie et en Sicile. Jamais le caractère chevaleresque et aventureux des Normands n'a brillé d'un plus vif éclat. Une troupe de 40 chevaliers, cachant, sous le vêtement du pélerin, leur armure de fer, arrive à Palerme et la sauve des mains des Arabes. Bientôt arrivent les fils de Tancrède, Guillaume-Bras-de-Fer, Humphroi, Drogon, Robert Guiscard, Roger. Leur condition est d'abord bien humble; ils se mettent à la solde des Grecs, mais leur valeur les relève; ils battent les Arabes, battent ensuite les Grecs, font le pape prisonnier, le désarment par leur soumission, et en obtiennent le royaume des Deux-Siciles. Jamais fortune ne fut plus rapide, jamais la réalité n'approcha plus de la fiction, que dans ces expéditions des Normands. M. Champollion-Figeac ne s'est pas borné à donner le texte des deux chroniques qui répandent un nouveau jour sur cette époque; il y a ajouté plusieurs morceaux latins se rattachant au même sujet, et un extrait des familles normandes de Ducange. La préface qui précède cette publication est une curieuse et savante dissertation sur l'auteur de ces chroniques, leur date, la traduction française, etc. Nous souhaitons, pour la Société de l'Histoire de France, que ses publications présentent toujours le même intérêt et la même importance historique.

Z.

= Élémens de physique a l'usage des élèves de philosophie; par C.-C. Person, D.-M., Docteur ès-sciences, Professeur de physique et de chimie au Collége royal de Rouen. — Paris, Germer Baillière, 1836. — Prix : 8 fr. les deux parties. La première est en vente.

Cet ouvrage était attendu avec impatience; nous ne possédions pas de traité de physique élémentaire destiné spécialement à nos jeunes étudians.

Digitized by Google

Pour faire un bon traité élémentaire, il faut planer de haut sur son sujet et être assez riche de sa réputation pour ne pouvoir éprouver la crainte, en se mettant à la portée de ceux pour lesquels on écrit, d'être considéré comme n'ayant pu prendre un vol plus élevé. Nous avions foi en M. Person : il a répondu à notre attente. En lisant cet ouvrage élémentaire, on y reconnaît l'érudition du savant et toute l'abnégation du professeur zélé qui écrit vraiment pour être utile aux élèves. Pour compléter sa tâche, M. Person a voulu que son ouvrage fût livré à un prix très modique.

Nous nous contenterons d'annoncer cet ouvrage ; il nous paraît superflu d'en rendre un compte étendu : il est du nombre de ceux dont l'éloge est fait quand on en a nommé l'auteur. L.

= MIRACLE DE NOSTRE DAME, DE ROBERT LE DYABLE, publié, pour la première fois, d'après un manuscrit du XIVe siècle de la bibliothèque du Roi. — Un volume in-8°, prix : 6 fr. — Rouen, Ed. Frère, libraire-éditeur.

«..... Pendant les XIIIe et XIVe siècles, l'histoire de Robert-le-Diable a fourni le sujet de trois écrits importans : le Roman, le Dict et le Miracle, tous trois rimés suivant l'usage assez généralement adopté à cette époque. Dans les siècles suivans, les aventures romanesques de ce personnage se retrouvent, sous différentes formes, reproduites et répandues dans presque tous les états de l'Europe ; mais c'est surtout en France, en Angleterre et en Espagne, que la tradition du héros normand fut vraiment populaire : aussi des éditions nombreuses du Roman en prose y ont-elles vu le jour. Plusieurs de ces éditions remontent aux premiers temps de l'imprimerie.

« Le style du Mystère, son intérêt dramatique, l'attention qui se porte sur les anciennes compositions littéraires du même genre, tout nous a décidé à présenter cet ouvrage aux bibliophiles, nous réservant de leur offrir ensuite le Roman en vers. Mais sachant aujourd'hui qu'un autre éditeur fait imprimer cette chronique à Paris, nous devons renoncer à notre projet et nous borner à n'en donner que les passages les plus importans, qui sont relatifs à la Normandie et qu'on trouvera à la fin de ce volume. On possèdera donc bientôt tout ce qui concerne Robert-le-Diable, le Dict ayant été imprimé en partie dans la Revue de Paris, année 1834.... »

A cet extrait de la préface de l'éditeur, nous ajouterons que cette édition unique du Miracle est enrichie de notes et d'observations les plus intéressantes, tant sous le rapport historique que sous le point de vue grammatical. Elles sont dues à la plume savante de MM. Paulin Paris, Le Roux de Lincy, A. Deville et Pottier. Nous retrouvons, en tête du volume, une grande partie de la Notice curieuse sur Robert-le-Diable, que la *Revue* a insérée en entier dans son numéro de Novembre, et dont elle devait la communication à M. Deville, son auteur.

La *Revue* se propose de publier prochainement un article relatif à la mise en scène du Miracle de Robert, article qui donnera encore de nouveaux détails sur cette étrange composition du XIVe siècle.

B.-D. S

Digitized by Google

= ESSAI PRATIQUE SUR L'EMPLOI ET LA MANIÈRE DE TRAVAILLER L'ACIER, par M. DAMEMME, ouvrier coutelier, de Caen. — 1 vol. in-8° de près de 500 pages, avec figures; prix : 5 francs. — Paris, chez Carilian-Gœury, quai des Augustins; Caen, chez l'auteur, rue Saint-Jean, 27.

(Nous rendrons compte prochainement de cet Ouvrage.)

= ANNUAIRE DES CINQ DÉPARTEMENS DE L'ANCIENNE NORMANDIE, pour 1836. — Un fort vol. in-8°.

Cet Ouvrage, que vient de faire paraître l'Association Normande, n'offre pas moins d'intérêt que celui de 1835, dont il a été rendu compte dans la *Revue*. Nous présenterons, dans le prochain numéro, l'analyse de cet annuaire, qui comprend, entre autres articles, un coup-d'œil sur la constitution de nos cinq départemens; un aperçu de la végétation et de la zoologie normande; un article étendu sur l'état de l'instruction primaire; une notice sur l'établissement du Bon-Sauveur, à Caen, et beaucoup de renseignemens statistiques sur les produits agricoles de la province.

Digitized by Google

CHRONIQUE.

L'Administration municipale a autorisé M. André Pottier, bibliothécaire, à faire l'acquisition des œuvres d'*Adrien Pasquier*, ouvrier cordonnier, sur lequel la *Revue* a publié un article biographique. M. Henri Barbet a fait payer immédiatement le prix de ces manuscrits au malheureux Véron, fils adoptif de Pasquier. Ce vieillard était réduit à la dernière misère, et cet acte de charité et de justice lui a certainement sauvé la vie.

— Chaque jour, l'instruction publique reçoit de nouveaux développemens dans notre pays, au grand profit de la classe ouvrière. Nous avons consigné, dans les derniers numéros de la *Revue*, la création à Rouen de cours élémentaires de chimie et de physique en faveur des jeunes gens du commerce et des ouvriers. Voici que deux petites villes de nos environs, Louviers et Elbeuf, villes d'industrie où jusqu'alors la science avait, pour ainsi dire, été tenue à l'écart, suivent l'exemple de la grande cité normande.

A Louviers, le directeur de l'école primaire supérieure, et un manufacturier instruit, M. Guillaume Petit, viennent de fonder des cours de physique et de chimie à l'instar de ceux que professent MM. Dubuc et Girardin.

A Elbeuf, un ingénieur civil, M. Alcan, a commencé, le 15 janvier, un cours de physique. Voici ce qu'un de nos correspondans nous écrit à ce sujet: « Venu à Elbeuf pour se livrer aux soins que peuvent demander les machines à vapeur dans leur construction, leur emploi, leur perfectionnement, M. Alcan se propose principalement d'appeler l'attention de ses auditeurs sur les applications de la science à nos travaux habituels. Il a été écouté avec faveur, et il a pu s'apercevoir qu'on lui tient compte de ses bonnes intentions. Il y a partout, M. le rédacteur, une heureuse tendance vers l'étude des sciences utiles, et notre réunion, bien que nous habitions un pays où le travail ne laisse guère de relâche, était fort nombreuse. Grâce aux nobles efforts des hommes de bien et de talent qui cherchent à répandre les connaissances exactes au milieu de populations si bien disposées, nous les verrons devenir vulgaires et produire des fruits dont nous devrons une bonne part aux zélés professeurs de Rouen qui ont donné un exemple que partout on s'empressera d'imiter..... »

L'analyse de la première leçon du cours de M. Alcan, que notre correspondant nous a envoyée, nous donne une idée fort avantageuse du mérite de ce jeune professeur, qui comprend la haute mission de la science dont il va dérouler les principes. Nous souhaitons vivement que les administrations municipales de Louviers et d'Elbeuf secondent les efforts des personnes honorables qui consacrent ainsi, avec tant de générosité, leurs loisirs à l'instruction de la classe ouvrière, et instituent à toujours des chaires où les grandes vérités de la science soient mises à la portée de toutes les intelligences. C'est

Digitized by Google

par des innovations de ce genre que les administrateurs peuvent éterniser leurs noms dans le souvenir des populations qui, quoi qu'on en dise, ont de la reconnaissance pour tous les services rendus.

— La Société libre d'Emulation de Rouen a récemment admis, au nombre de ses membres résidans, M. Lucien Deboutteville, directeur de l'Asile des Aliénés, et, comme membres correspondans, MM. E. Soubeiran, chimiste et professeur de physique à l'école spéciale de pharmacie de Paris; Langlois, homme de lettres et chef d'institution, à Châlons-sur-Marne, et Monseigneur Adrien Fieschi, chambellan du pape Grégoire XVI.

— L'Académie royale des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Rouen vient d'accorder le titre de membre résidant à M. l'abbé Fayet, vicaire-général.

— Le public connait déjà le don important fait par l'Angleterre à notre Bibliothèque. Voici ce que contiennent ces 73 volumes in-folio :

Les Actes de Rymer, renfermant tous les traités ; les Actes du Parlement d'Angleterre et du Parlement d'Ecosse ; les Actes de la Chancellerie renfermant tous les débats des tribunaux d'Angleterre ; les Rôles des Normands ; la suite du Doomesday-Book.

— La Société d'Emulation, après avoir entendu un rapport sur un mémoire manuscrit concernant la mendicité et le vagabondage, s'est livrée, dans la première séance du mois de janvier, à l'examen des importantes questions d'économie sociale que présente la solution du problème de l'extinction de la mendicité et du vagabondage. Elle a cru qu'il fallait les soumettre aux méditations des hommes que leurs études ou leurs fonctions mettent à même de connaître les causes de ces deux plaies de toutes les sociétés, et d'en trouver le remède. Elle a donc adjoint aux membres de la commission d'examen du système pénitentiaire quelques autres qui ne feront pour le tout qu'une seule et même commission. C'est là un beau sujet d'études, qui peut être fécond en résultats, ou qui, du moins, peut faire germer des idées nobles et généreuses dans l'ame de bien des personnes qui, sans cette circonstance, n'auraient peut-être jamais réfléchi sur de pareilles questions.

— La ville de Rouen vient de perdre M. Jean-Baptiste-Marc-Antoine Descamps, peintre, conservateur honoraire de notre Musée de tableaux.

M. Descamps était ancien élève de l'Ecole de Rome, membre de l'Académie des Arcades de cette ville, doyen de l'Académie de Rouen.

C'est le 31 janvier 1836, à l'âge de 94 ans, que la mort est venue surprendre cet homme estimable. Les amis des beaux-arts conserveront long-temps sa mémoire.

Court, dont le talent nous est cher, lui doit ses premières leçons.

— Les paroles prononcées sur la tombe d'un ami, ont quelque chose de sacré : l'explosion spontanée d'une douleur profonde, qui ne peut pas se contenir, est toujours éloquente ; le désordre, l'incohérence, l'incorrection même, contribuent à rendre plus poignante l'expression des regrets qu'exhale une ame déchirée, et que les cœurs des assistans prennent seuls le soin de recueillir. Mais, aussi, est-il rien de plus glacial et de plus agaçant que les discours d'apparat déclamés par un *confrère* sur la tombe d'un *confrère !* Cette douleur de commande, plus ou moins élégamment phrasée, récitée avec emphase, et

Digitized by Google

que l'on va porter au journal en quittant le cimetière, a quelque chose de révoltant, lorsquelle n'est pas incroyablement bouffonne. Ces réflexions nous sont venues à propos d'un discours prononcé sur une tombe, et que nous avons lu dans deux journaux quotidiens de notre ville.

Nous comprenons les convenances sévères qui interdisent à la critique et à la plaisanterie l'approche d'une fosse à peine comblée, et nous les observerons. Mais le respect dû au désespoir sincère d'une famille éplorée ne s'étend pas jusqu'aux aberrations d'une société savante, qui fait de sa douleur une œuvre littéraire en la publiant. C'est donc là une affaire entre la Société d'agriculture, le public et la *Revue*.

La Société d'agriculture, voulant rendre un dernier hommage à l'un de ses membres, commence ainsi : « Voici un homme de bien qui nous est ravi ; son « cercueil, *tout-à-l'heure* chargé de terre, est *prêt à* disparaître. »

Aucun membre de société savante ne devrait ignorer que *prêt à* et *près de* ne s'emploient pas indifféremment. Si je dis, par exemple : M. un tel, secrétaire d'une foule de sociétés savantes, est *prêt à* recevoir des complimens pour ses discours, cela ne veut pas dire qu'il soit *près de* les recevoir. — Il fallait donc : *près de* disparaître.

La Société d'agriculture dit qu'elle vient d'*invoquer* le ciel *par ses prières*. On n'*invoque* pas le ciel *par ses prières* ; on fatigue, on impatiente le ciel *par ses prières*, lorsqu'elles sont dans le style du discours que nous avons sous les yeux ; mais on *invoque le ciel* tout simplement : parce que *invoquer* c'est *prier*.

La Société d'agriculture dit plus loin : « *Prévenu* par sa superbe figure, *on « n'en remarquait que mieux* la franchise inflexible de son caractère. » L'Académie devrait donner une médaille à celui qui découvrirait à cette phrase un sens raisonnable, ce qui serait bien autrement difficile à trouver que la maison de Jouvenet.

Ces critiques, qui ne se sont arrêtées qu'aux absurdités culminantes du discours, ne sont pas pointilleuses : une société savante ne doit offrir au public que des œuvres irréprochables. Elle doit étouffer impitoyablement dans le secret du huis-clos, tous les avortons contrefaits qu'enfante le délire d'une organisation incomplète, toutes les productions informes que le crétinisme de la pensée et la difformité du style rendent des objets de commisération outrageante ou de risée universelle.

Nous sautons par-dessus une foule de beautés du même ordre qui nous arrêteraient trop long-temps, et nous arrivons à la dernière phrase de cette œuvre, monstruosité burlesque, stupéfiante facétie, niaiserie colossale, qui mérite d'être encadrée comme un modèle du genre :

> « Hommes de la charrue, qui l'avons eu dans nos rangs, nous lui disons « un dernier adieu. Fidèles à sa mémoire, nous nous rappellerons cons- « tamment le colon des Antilles venu à Rouen et s'y intéressant aux « champs de la Neustrie. »

Digitized by Google

Ah ! tous les *chants de la Neustrie* suffiraient-ils pour célébrer dignement la gloire d'un orateur *si intéressant !*

Et cette oraison funèbre, à l'audition ou à la lecture de laquelle il n'est pas de deuil qui puisse garder son sérieux, a été publiée au nom d'une société qui devrait toujours faire entendre des paroles simples comme la nature qu'elle étudie, fécondes comme la terre qu'elle fertilise !

Hommes de la charrue qui faites de tels discours, nous vous le disons sincèrement et sans aucune intention méchante, il vaudrait mieux pour vous que l'on vous vît retirés dans *les champs de la Neustrie* ou dans tout autre champ, et *vous y appliquant* à tracer un sillon, que de vous voir semer des paroles qui ne vous feront jamais recueillir qu'une immense moisson de ridicule. Il n'est pas de pomme de terre malingre, de chétive betterave, de pied de colza rachitique, de maigre brin d'avoine, de sauvageon étiolé, de carotte-genêt, dont la culture ne soit mille fois plus profitable que celle d'une faconde incorrecte, prétentieuse et stérile.

Ce n'est pas tout !

M. Descamps, ancien conservateur du Musée, vient de terminer sa longue carrière. Cette mort d'un académicien a fait naître un nouveau discours. L'Académie, ne voulant pas rester en arrière, a emprunté, pour parler en son nom, la même voix qui venait de parler au nom de la Société d'agriculture. L'orateur a rempli sa tâche avec l'impartialité la plus irréprochable, car aucune des deux Sociétés ne peut se plaindre que son discours soit moins saugrenu que celui de sa rivale.

Nous n'examinerons qu'une seule phrase de ce second morceau d'éloquence, et ce sera la première :

« C'est plein de jours, c'est *en comptant* 94 *années*, que M. Descamps est « mort. »

Approchez, jeune écolier de sixième, qui n'avez encore appris que la moitié de la grammaire de Lhomond, et dites-moi comment vous comprenez cette phrase d'un académicien : que ce titre imposant ne vous trouble pas ; parlez sans crainte.

L'écolier répond timidement : « Cette phrase me paraît équivaloir à celle-ci : « C'est plein de jours, c'est au moment même où il était occupé à compter sur « ses doigts, ou autrement, des années, jusqu'au nombre de 94, que M. Des- « camps est mort. »

L'écolier a raison. Un avare meurt *en comptant* son trésor, une académie meurt *en comptant* les années qu'elle a perdues en bavardages oiseux ; mais un vieillard ne meurt pas *en comptant* 94 *ans :* il meurt *âgé de* 94 *ans*.

Je vous demande pardon, jeune écolier, qui m'avez si bien répondu tout-à-l'heure, d'entrer dans ces détails minutieux sur des règles de langage que vous connaissez aussi bien que moi ; mais ce n'est pas pour vous que je parle.

Arrêtons-nous, car si nous poursuivions cette analyse, nos commentaires égaleraient bientôt en volume ceux du *Chef-d'œuvre d'un inconnu.*

Nous citerons seulement cette expression : l'*ordre antique*, pour l'*ancien ré-*

Digitized by Google

gime, afin de constater, en passant, que l'homme littéraire, s'efforçant de revêtir d'un voile élégant et diaphane la pensée de l'homme politique, n'a réussi qu'à l'affubler d'un accoutrement grotesque. Nous ne parlerons pas du *désintéressement de l'âge mûr joint à une auréole;* nous ne ferons qu'indiquer le *si beau feu* que M. Descamps a *excité avec zèle*, en cultivant les dispositions de M. Court. Enfin, nous ne nous appesantirons pas sur : *Court est sa gloire, Court est l'œuvre de sa vie de peintre*, qui offrent, à la prononciation, deux calembours injurieux pour la mémoire du mort, ce qui est à considérer dans un discours destiné à être *prononcé*.

Nous laissons aux lecteurs intrépides le soin de lire ces deux pièces curieuses d'un bout à l'autre, et d'en apprécier les détails.

Nous demanderons maintenant jusques à quand la Société d'agriculture et l'Académie consentiront à se compromettre, en acceptant la solidarité de cet intolérable verbiage!

Quant à la *Revue*, trop long-temps elle a fait preuve de longanimité; trop long-temps elle a vu le bon goût submergé, la raison noyée dans les flots d'une loquacité ambitieuse, pédantesque et fade, sans venir à leur secours. On ne pourra la blâmer de prendre enfin une attitude plus digne et de s'armer d'une sévérité proportionnée à sa longue patience.

Qu'on le sache donc bien, la *Revue* ne souffrira plus que l'on divague impunément, sur quelque tombe, sur quelque berceau, devant quelque assemblée, dans quelque solennité ni au nom de quelque société que ce soit. Elle est décidée à arrêter tout court, par les astringents les plus énergiques, cette logodiarrhée dont les effets ont trop souvent incommodé le public. Il faudra faire des discours raisonnables ou renoncer à les imprimer. Il faudra se contenter de la gloire du cimetière et de l'Académie, se résigner à perdre ses paroles dans le vide qui est leur élément, sous peine d'être vigoureusement fustigé. Et l'on ne nous accusera pas d'exigence : nous ne demandons pas que l'on soit éloquent, nous demandons seulement que l'on respecte les premiers élémens de la logique, les plus simples règles de la grammaire, les lois les plus vulgaires du sens commun.

— Trois choses, en ce moment, occupent l'esprit des amateurs de spectacles : ce sont les fêtes de nuit de M. Walter, les représentations de *Don Juan* et la mise en scène de la *Juive*.

L'espace ne nous permet ici que de constater la beauté des bals, le succès de la comédie et la magnificence de l'opéra; mais nous annoncerons que la *Revue* a pris ses précautions pour l'avenir, et qu'elle réservera, dans sa chronique, une large place à la critique du théâtre.

Le gérant responsable, Ch. Richard.

Digitized by Google

INDUSTRIE.

UNE LEÇON DE MÉCANIQUE.

Une leçon! ce titre ne promet pas un article amusant; mais, s'il pouvait être utile, le lecteur intrépide que le titre n'aurait pas arrêté, trouverait la récompense de son courage. Eh bien! modestie à part, il doit l'être pour le plus grand nombre; car, en exceptant les hommes spéciaux qui, par état, ont étudié les sciences exactes, on ne trouve presque personne qui possède les vrais principes que je me propose d'exposer dans cet article, en mettant de côté tout appareil scientifique qui m'empêcherait, d'ailleurs, d'atteindre mon but.

Pauvre mécanique, toi qui répands tes nombreux bienfaits dans tous les lieux où les hommes sont réunis en société, qui les soulages dans leurs travaux et accrois leurs richesses, pourquoi faut-il que tu sois si peu ou si mal connue? Il n'est pas jusqu'à ton nom et tes dérivés qui ne soient employés mal à propos, et souvent à contre-sens.

Un *mécanicien*, — dans notre bonne ville, est ainsi appelé l'ouvrier employé à la filature du coton.

Un *mécanicien* veut dire aussi : machiniste ou constructeur de machines. Et voyez pourtant ce que c'est que l'influence des mots : j'ai connu — et ce dans Rouen, mais on en trouverait aisément ailleurs encore, — des machinistes qui, à force de

Digitized by Google

s'entendre appeler mécaniciens, se sont figuré qu'ils connaissaient la mécanique, qu'ils pouvaient juger les inventions nouvelles, les apprécier, les dénigrer parfois; et Dieu sait!....

Du temps où l'on s'écriait avec Molière : la nuit, l'algèbre et le chaos! les mathématiques ne semblaient pouvoir être étudiées que par un petit nombre d'êtres privilégiés, et mathématicien était synonyme, sinon de sorcier, au moins d'astrologue. Alors aussi, et à plus forte raison, la mécanique ne semblait abordable qu'à bien peu d'hommes, ou, plutôt, on ne se figurait pas que l'on pût devenir mécanicien par l'étude, mais on croyait qu'il fallait naître mécanicien, comme il faut naître poète.

Certes, en mécanique comme dans les autres sciences, l'homme de génie prend son essor, et ses investigations le conduisent à de belles et sublimes découvertes qui contribuent à la prospérité de son pays et rendent son nom immortel; mais ses découvertes sont basées sur les vrais principes, et jamais l'homme de génie n'a prétendu découvrir le mouvement perpétuel, ni, semblable au Créateur, faire de rien quelque chose.

C'est sur ce point que je prétends surtout m'arrêter et tâcher de faire sortir d'une erreur qui peut être funeste à leur fortune, grand nombre de personnes qui ne comprennent pas les notions fondamentales de cette science.

Et qu'on ne pense pas que je viens ici, m'attachant à quelques faits isolés, combattre l'ignorance de quelques hommes; non, c'est une classe tout entière de la société à laquelle je voudrais être utile, la classe si nombrense et si intéressante des industriels de notre cité. Depuis vingt ans, j'ai eu occasion de voir tous les ateliers principaux de notre pays et de m'entretenir avec un grand nombre de manufacturiers; j'en ai trouvé plusieurs pénétrés des vrais principes de la science, et

Digitized by Google

dont la conversation m'a intéressé et instruit; mais combien d'autres, ou plongés dans de funestes erreurs, ou dans une disposition à pouvoir être dupes du premier fourbe qui voudrait les tromper!

Il y a à peine un an que plusieurs honorables fabricans me parlèrent d'une nouvelle invention qui faisait grand bruit: c'était, je crois, à Yvetot ou aux environs que se trouvait l'inventeur. Il ne s'agissait de rien moins que de faire mouvoir des usines considérables, sans chevaux, sans vapeur, sans chute d'eau : un homme, un seul homme suffirait. Je ne sais si c'était en poussant ou en soufflant, mais un seul homme devait suffire pour mettre tout en action et entretenir le mouvement avec telle vitesse que l'on voudrait. Vous concevez que, par humanité, on aurait remplacé cet homme par un tout petit cheval. D'ailleurs, on ne désespérait pas que la machine pût finir par aller seule. Une fois en train, vous concevez..... un volant!...

Je ne rapporterai pas ici notre conversation à ce sujet; seulement, ne pouvant détourner mes interlocuteurs de leur croyance, je cherchai à les empêcher au moins de faire aucune avance de fonds, et j'y réussis; mais on voulut continuer à espérer, d'autant plus que Messieurs tel et tel auguraient bien de cette invention nouvelle, et ce sont des autorités dans le pays. Hélas! combien de fois n'a-t-on pas vu des hommes dans l'erreur, d'abord de la meilleure foi du monde, persister dans une fausse route par amour-propre et dans la crainte des reproches qu'on pourrait leur adresser d'y avoir entraîné leurs amis, et de les y avoir fait persévérer jusqu'à ce que la déception fût complète et trop évidente par ses funestes résultats! Ces faits sont trop vrais dans bien d'autres circonstances encore que dans celles où il s'agit d'inventions mécaniques.

Quelques-uns des fabricans qui étaient décidés à acheter

Digitized by Google

une machine à vapeur, attendaient donc pour voir le résultat de cette sublime découverte, et laissaient leur fabrique en souffrance, tandis que de malins voisins exploitaient le moment favorable à la fabrication. J'ignore s'ils attendent encore; mais, peu de jours après, je me promenais sur un des boulevards : j'aperçus un petit groupe de trois ou quatre personnes, au milieu desquelles se trouvait un manufacturier de notre ville, homme très estimé pour sa probité et son honorable caractère. Il parlait; les autres l'écoutaient attentivement. Je ne pus douter qu'il ne fût question de l'invention nouvelle, j'en jugeai par cette phrase de l'orateur, phrase que j'ai retenue mot à mot, et que je livre sans autre commentaire :

« Le levier d'Archimède ne lui a pas suffi, il en a inventé « un autre !..... »

A tout instant, de semblables prétentions renaissent, et il ne s'écoule pas d'année sans qu'on voie apparaître l'annonce de quelqu'une de ces merveilleuses machines; et remarquez, je vous prie, que ce n'est presque jamais à Paris, ce foyer des sciences et des arts, que se trouve ce nouvel Archimède : c'est à Yvetot, ou à Darnétal, ou à Barentin, ou à Sotteville, ou dans quelque autre localité de ce genre. C'est ainsi qu'à Jumièges, après avoir admiré les précieuses ruines de l'abbaye, vous pouviez admirer encore, il y a une dixaine d'années, le prodigieux génie d'un brave homme qui avait trouvé la quadrature du cercle [1].

Et voyez ce que c'est que le merveilleux comparé au raisonnable. Qu'une bonne machine ayant pour but de suppléer à l'adresse de l'homme et de fournir des résultats aussi ou plus parfaits que ceux obtenus jusqu'alors, en les produisant cependant

[1] Il existe peut-être encore; je l'ignore.

Digitized by Google

à un prix moins élevé, la *Perrotine* par exemple, soit annoncée, les hommes les plus aptes à la juger la condamnent parfois avant de l'avoir vue, et il faut que l'étranger s'en empare d'abord, pour que nous nous décidions à la regarder, à l'essayer, à y ajouter foi. Encore, au moindre dérangement, au moindre accident, fût-il même occasionné par la malveillance, on s'écrie : « Je le disais bien, cette machine ne vaut rien. » Et ces mêmes hommes accueillent avec faveur l'annonce d'une prétendue nouvelle invention, dont l'idée seule joint le ridicule à l'absurde.

Ces personnes se persuadent qu'au moyen de machines plus ou moins compliquées, on peut produire des effets donnés avec une force très minime; d'autres espèrent les obtenir avec une masse inerte, une eau dormante par exemple.

Si l'on se permet de vouloir leur faire entendre que ce projet est chimérique, qu'il est contraire aux principes de la science et du bon sens, ils répondent à très peu près de cette manière :

« Quoi! une machine ne donne pas de force? Un volant ne donne pas de force?

« Essayez donc, sans le cric, de soulever une voiture chargée de plusieurs milliers.

« Essayez donc, avec une manivelle non armée de volant, de tirer l'eau d'un puits profond.

« Archimède n'a-t-il pas dit : Donnez-moi un point d'appui, et je remuerai le ciel et la terre?

« Pourquoi ce qui n'a pas été trouvé hier, ne le sera-t-il pas demain?

« N'a-t-on pas découvert les machines à vapeur, qui ont fait une révolution étonnante dans presque toutes les branches de l'industrie?

« N'existe-t-il pas des moyens encore inconnus, non moins étonnans peut-être, et qui seront connus un jour?

Digitized by Google

« Pensez-vous tout savoir, tout connaître, et que la porte soit fermée désormais à toute découverte nouvelle? »

— Que pensez-vous de ma franchise, lecteur? Fussiez-vous un chercheur de mouvement perpétuel, ne voilà-t-il pas vos objections dans toute leur force?

Examinons-les consciencieusement.

1° Une machine ne donne pas de force.

Une machine est un assemblage de corps inertes qui, seuls, ne peuvent agir, se mouvoir; leur réunion ne peut leur donner une activité qu'ils ne possèdent pas par eux-mêmes. Mais, lorsqu'ils sont mis en action par un moteur que la nature met à notre disposition, nous pouvons alors utiliser une force immense qui serait perdue pour nos travaux, si l'on n'avait inventé des machines propres à en recevoir et à en transmettre l'action. Par les machines, on supplée à l'adresse de l'homme, on obtient des vitesses prodigieuses, en faisant un sacrifice convenable et proportionné de la force que nous avons à notre disposition, car force et vitesse sont les élémens dont se compose la quantité de mouvement : on ne peut augmenter l'une qu'aux dépens de l'autre. Je dis plus : *force, vitesse* et *argent*, c'est la même chose en mécanique.

Exemple : Quatre chevaux font mouvoir un manége. La dépense pour chaque cheval est de 3 francs par jour : les quatre chevaux occasionnent donc une dépense de 12 francs. Il est très possible, au moyen d'engrenages ou autres organes de machines, de faire mouvoir ce même manége par un seul cheval; mais ce cheval fera, non en quatre jours, mais en cinq ou à peu près — à cause des nouvelles résistances passives ajoutées par la complication des machines, — l'ouvrage des quatre chevaux en un seul jour.

4 chevaux en 1 jour coûtent 12 fr.

1 cheval en 5 jours coûte 15 fr.

Digitized by Google

Il en résulte donc que l'on aura perdu 3 fr. pour n'avoir qu'au bout de 5 jours le résultat que l'on obtiendra en un seul. Voilà tout l'avantage que l'on retirera de la nouvelle machine. N'êtes-vous pas d'avis de vous en tenir à la première ?

Laissons parler un moment un auteur anglais (Babbage) sur ce sujet :

« Quant à la classe d'agens mécaniques qui transmettent le mouvement, comme le levier, la poulie, le coin et tant d'autres machines, il est démontré depuis long-temps que leur emploi ne produit aucune nouvelle force, quel que soit leur mode de combinaison. En général, *toute force appliquée à un point peut seulement être reproduite à un autre point, diminuée de tout ce que lui ont enlevé le frottement ou d'autres causes accidentelles*. De plus, il a été prouvé par l'expérience que, *dans l'exécution, tout ce qui est gagné en temps est perdu en force.* Ces deux principes, depuis long-temps mis hors de doute, ne peuvent se graver trop profondément dans l'esprit. Mais, en nous tenant dans les limites du possible, nous sommes encore en possession d'un vaste champ de découvertes inépuisables et d'avantages tirés de l'adresse du mécanicien, avantages qui ne commencent qu'à peine à exercer leur influence sur nos arts, et qui peuvent acquérir un développement sans bornes, en contribuant au perfectionnement, à la richesse et au bonheur de l'espèce humaine. »

Passons à la seconde objection :

« Un volant ne donne pas de force? Essayez donc, avec une manivelle non armée d'un volant, de tirer l'eau d'un puits profond. »

Ne nous hâtons pas de conclure de là qu'un volant donne de la force. Qu'on me permette d'examiner d'abord un fait qui paraît assez analogue à celui qui nous occupe.

Une pièce de bois pesant 120 kilogrammes doit être portée

Digitized by Google

par deux hommes : l'un peut porter 80 kilogrammes sur son épaule, l'autre 40 seulement. Si on les place aux deux extrémités de la pièce, ils ne pourront marcher, car chacun aura 60 kilogrammes à porter, ce qui sera aisé pour le premier et impossible pour le second. Mais, si vous placez à l'une des extrémités de la pièce celui qui ne peut porter que 40 kilogrammes, et au quart, à partir de l'autre extrémité, celui qui peut en porter 80, ils marcheront avec facilité, et le fardeau sera transporté. Cependant, ce n'est point cette position particulière qui a donné de la force, mais elle a distribué le poids proportionnellement aux forces des hommes chargés de porter la pièce.

Arrivons au volant.

On doit savoir que l'homme faisant mouvoir une manivelle, se trouve alternativement dans une position favorable et dans une position défavorable au développement de sa force. Or, je suppose que, dans la position favorable, il ne faille qu'un effort marqué par le nombre 12 pour faire mouvoir la manivelle, mais un effort de 18 dans la position défavorable, et que cet homme ne puisse développer qu'un effort de 15 : il ne sera pas en état de mouvoir le fardeau. Maintenant, si on adapte un volant à l'arbre de la manivelle, et que, dans le moment où 12 degrés de force suffisent pour faire mouvoir la machine, l'homme moteur en imprime 15, le volant, par suite de l'inertie, deviendra conservateur des trois degrés de force qui n'ont pas servi au mouvement de la machine, et, au moment où 18 degrés deviennent nécessaires, ces trois degrés s'ajouteront aux 15 que l'homme peut développer. Ainsi, la machine sera mise en mouvement par le même homme qui n'aurait pu le faire sans le volant, espèce de réservoir de force, mais incapable d'en fournir une quantité quelconque, qui ne lui aurait pas d'abord été communiquée.

Digitized by Google

Il y a plus : j'ai supposé que le volant transmettait tout le surplus de la force nécessaire pour faire mouvoir la machine: cela n'est pas exact, car une partie de cette force excédante est employée à vaincre la résistance de l'air et les frottemens qui s'opposent à la marche du volant. Ainsi, dans l'exemple précédent, si le degré de force dans la position favorable de la manivelle est 12, et 18 dans la position défavorable, ce ne sera pas 15 degrés de force dont le moteur devra être susceptible, mais 15 1/2, ou 16, ou peut-être 16 1/2, etc. Donc, le volant absorbe de la force, au lieu d'en donner; mais, agissant comme modérateur et régulateur de la force, il permet de déterminer telle action que l'on ne pourrait produire sans son secours. C'est ainsi qu'un cours d'eau pourrait être impuissant pour faire mouvoir une usine, et que parfois on amasse, pendant la nuit, dans un réservoir, l'eau qui s'écoulerait en pure perte, et qui, pendant le jour, réunissant l'effet de son poids à celui de l'eau qui vient directement de la source, met l'usine en action.

Si l'on veut se pénétrer de ces principes bien simples et bien évidens il me semble, il n'y aura plus d'inconvénient à examiner les immenses avantages que procure parfois cet organe. Ecoutons encore, à cette occasion, l'auteur anglais (Babbage) que j'ai déjà cité :

« Toutes les fois que l'exécution d'un travail quelconque exige plus de force qu'on n'en peut produire pendant le temps nécessaire à son accomplissement, il faut recourir à quelque procédé mécanique pour amasser, pour condenser, en quelque sorte, une portion de force développée avant le commencement de l'opération. Cet objet est généralement rempli par l'emploi d'un volant, c'est-à-dire d'une roue dont la jante est très pesante; de sorte que la plus grande partie de son poids se trouve à la circonférence. Il faut une application de force éner-

Digitized by Google

gique et assez prolongée pour imprimer à cette roue un mouvement rapide; mais, une fois cette vitesse obtenue, ses effets deviennent extraordinaires, si sa puissance est concentrée sur un petit objet. Dans quelques-unes de nos forges, où la machine à vapeur est un peu trop faible pour le système de laminoirs qu'elle doit faire tourner, on met la machine en mouvement un peu avant que le fer qu'on travaille dans le four ne soit prêt à passer au laminoir, et on la laisse ainsi marcher avec une grande vitesse, jusqu'à ce que le volant ait acquis une vélocité presque effrayante pour les personnes étangères à ces sortes d'établissemens. Quand la masse de fer rouge passe dans la première cannelure du laminoir, la machine éprouve un temps d'arrêt bien sensible: à chaque passage aux cannelures suivantes, la vitesse diminue jusqu'à ce que la barre de fer soit réduite à une dimension telle, que le pouvoir ordinaire de la machine suffise pour achever son laminage.

« Voici un exemple curieux de la puissance d'un volant considérable, quand sa force est concentrée sur un seul point. Le fait a été observé dans un de nos plus grands établissemens. Le propriétaire de cette usine montrait à un ami l'appareil qui sert à percer des trous dans des plaques de fer pour des machines à vapeur. Il tenait dans la main un morceau de tôle de 3/4 de pouce d'épaisseur, et le présentait sous l'emporte-pièce. Après avoir percé quelques trous, il remarqua que le mouvement de l'emporte-pièce se ralentissait de plus en plus : il appela aussitôt les machinistes pour savoir la cause de ce retard si sensible dans la marche de la machine à vapeur, moteur général de l'usine. Il se trouva que cette machine à vapeur avait été séparée du volant et de la machine à percer, au moment même où l'expérience avait été commencée. Ainsi le volant avait effectué l'opération par l'impulsion antérieure qu'il avait reçue. »

Digitized by Google

Par l'impulsion antérieure qu'il avait reçue! qu'on fasse bien attention à ces mots. Ce n'est pas le volant qui a produit cette force, et qui, seul, a pu faire aller la machine, mais il a produit cet effet par l'impulsion antérieure qu'il avait reçue: il a transmis la force qui lui avait été communiquée, avant que la machine eût produit aucun effet utile.

Si l'on a bien voulu prêter quelque attention à cet exposé, il me semble que l'on doit comprendre qu'une machine ne donne pas de force, mais transmet celle qui lui est imprimée; encore une partie est-elle perdue par les résistances passives, de manière que la meilleure machine est celle qui transmet la plus grande partie de la force motrice.

Réfuterais-je sérieusement maintenant les autres objections? celle-ci, par exemple :

« Pourquoi ce qui n'a pas été trouvé hier ne le sera-t-il pas demain? »

— Si ce que vous cherchiez hier est impossible, vous ne le trouverez ni demain, ni autre jour.

Ou celle-ci :

« Archimède n'a-t-il pas dit : donnez-moi un point, et je remuerai le ciel et la terre? »

Je répondrai d'abord qu'Archimède a voulu exprimer la grande puissance du levier; qu'il a voulu montrer qu'on pouvait, au moyen du levier, en déplaçant la force motrice, lui faire produire un effet dont elle serait incapable sans lui; mais il ne s'occupait nullement de la vitesse avec laquelle l'effet serait produit. La vie d'Archimède n'aurait pas été assez longue pour qu'il eût pu reconnaître l'effet qu'il aurait produit. Mais il y a plus : dussé-je être déclaré coupable de blasphême, de lèse-archimédie, je déclare qu'avec un point d'appui et un levier assez long, au bout duquel se serait trouvée la terre — j'abandonne le ciel pour le moment, — Archimède n'aurait rien remué du

Digitized by Google

tout, parce que sa force n'aurait pas suffi pour vaincre les résistances passives de sa machine. Mais, sans nous brouiller avec Archimède, qui a reconnu la puissance du levier, mais ne l'a point inventé, nonobstant le dire de notre industriel cité plus haut, s'il vivait, il serait d'accord avec nous, en nous expliquant sa pensée : il avait trop de génie pour espérer le mouvement perpétuel.

Concluons :

J'invite tous les industriels présens et à venir à ne pas se laisser éblouir par les pompeux prospectus qui apparaissent de temps à autre, et qui annoncent de nouvelles inventions qui ont pour but de faire mouvoir des usines, sans force, mais au moyen de machines plus ou moins ingénieusement combinées : ces inventions sont celles de fourbes ou d'ignorans.

Certes, l'invention des machines à vapeur a rendu d'immenses services, a produit une révolution prodigieuse dans le commerce et l'industrie, et cette invention n'est encore qu'à son enfance. Mais cette force infinie de la vapeur qui produit tant de merveilles, tantôt par ses prodigieux efforts, d'autres fois en fabricant des objets si déliés, des tissus si délicats, puis permet à l'homme de lutter contre les vagues de la mer : cette force, dis-je, l'homme se l'est appropriée, mais ne l'a pas créée.

Il faut absolument le reconnaître : « l'homme ne crée point de la force ; mais, profitant de sa connaissance des secrets de la nature, il peut appliquer ses talens à détourner, pour ses propres besoins, une petite portion bien limitée de ce pouvoir infini ; et, quand il emploie l'action régulière de la vapeur, quand il se sert des effets plus terribles et plus instantanés de la poudre, il ne fait que produire, sur une petite échelle, ces décompositions et recompositions que produit in-

Digitized by Google

cessamment la nature par un travail contraire, pour rétablir cet équilibre immense qui règne inaltérable jusque dans les parties les plus éloignées de notre système. »

Je devrais m'arrêter ici, demandant pardon aux lecteurs de la *Revue* d'avoir dérobé à ce recueil tant de pages qu'il aurait consacrées aux productions si gracieuses, si aimables qui l'ornent habituellement; mais il me tombe sous la main un journal [1] qui cite une de ces merveilleuses inventions qui pourra enchanter, pour quelques jours, les chercheurs de mouvement perpétuel.

Voici l'article :

« Une nouvelle invention du révérend docteur J.-T. Porter semble devoir rivaliser un jour avec les prodiges de la machine à vapeur. Elle est fondée sur le principe de la compression des fluides. S'il faut en croire l'inventeur, un vaisseau, mu par cet appareil, et marchant avec la même rapidité qu'un navire à vapeur armé d'une machine de la plus grande puissance, n'aura besoin, pour faire le voyage des Grandes-Indes, que d'emporter avec lui quatre voies d'eau. L'appareil est fort simple, ce qui n'empêche pas la machine de posséder une énergie très remarquable sans que le moindre danger — chose importante! — menace de destruction le navire qui cédera à l'influence du moteur.

« L'attention des savans et des mécaniciens s'est déjà fixée sur cette invention, qui peut opérer une révolution nouvelle dans l'industrie et la mécanique. Plusieurs ingénieurs ont été examiner la machine, qui ne se compose que de quatre cylindres, dont deux ont un mouvement de rotation, tandis que deux autres jouent comme des pompes foulantes. Il suffit de vingt-cinq onces d'eau et d'un levier pour mettre en action les

[1] *Écho de Rouen*, du 8 janvier 1836.

Digitized by Google

deux cylindres. Un seul coup donné sur le piston brise une branche d'arbre d'un pouce et demi de diamètre. Si jamais une telle invention se réalisait d'une manière utile, et que la navigation s'en emparât, les résultats d'économie qu'elle produirait sont à peu près incalculables. »

Le révérend J.-T. Porter peut être docteur en droit ou en théologie, mais n'est certes pas docteur ès-sciences.

Cette machine est fondée, dit-on, sur *le principe de la compression des liquides;* je veux bien accorder qu'il y a erreur de mots, pour éviter une première absurdité, et croire que l'on a voulu dire : sur le principe de la *pression* des liquides.

Cela posé, docteur, pourquoi donc emporterons-nous quatre voies d'eau pour aller aux antipodes? Votre machine n'aimerait-elle que l'eau donce? Sans ce goût particulier, il n'y aurait pas besoin d'en emporter du tout; il serait tout simple d'employer l'eau de la mer.

Si je comprends bien l'annonce de la machine nouvelle, il s'agit du principe de la presse hydraulique, qui est celui découvert par Pascal sur la pression des liquides; mais la presse hydraulique, qui multiplie prodigieusement la force, ne produit cet effet qu'aux dépens du temps, chose fort indifférente dans beaucoup de cas! par exemple pour briser *une branche d'arbre d'un pouce et demi de diamètre,* mais qui n'est plus indifférente s'il s'agit de traverser l'océan ou de faire mouvoir une usine.

Docteur, ce n'est pas tout : votre idée n'est pas nouvelle; j'ai déjà eu l'avantage de rencontrer plusieurs individus qui avaient fait cette découverte. Rassurez-vous, cependant, ils en ont assez: je ne pense pas qu'un seul d'entre eux vous attaque en contre-façon.

Dans tous les cas, si, contre mon attente, la machine réussit, je m'inscris pour un brevet de perfectionnement. Je

Digitized by Google

veux bien d'avance communiquer mon idée, mais j'en prends acte.

Vous aurez, docteur, deux malheureux hommes qui pomperont pendant tout le temps qu'il faudra pour aller d'un continent à l'autre; or, quelque puissante que soit votre machine, ce temps sera encore assez long, et, quoiqu'il soit assez intéressant de penser que deux hommes seulement suffiront pour faire avancer avec rapidité votre immense bâtiment, je n'aimerais point à voir deux hommes pomper jour et nuit; je leur substituerais une petite machine à vapeur de la force de deux hommes, qui serait alimentée par la vapeur de la soupe que l'on fait chaque jour à bord : ainsi, il n'y aurait pas besoin non plus de provision de charbon, et le coq du bâtiment serait en même temps le chauffeur de la machine. Mais retenez bien, docteur, que ce perfectionnement m'appartient.

Ch. Lévy.

Digitized by Google

ANECDOTES NORMANDES.

La Boise

DE SAINT-NICAISE.

En conscience, n'a-t-on point assez raconté les guerres des Perses, des Égyptiens, des Grecs et des Romains? N'entendrons-nous jamais parler d'autre chose que de Salamine et de Marathon, d'Athènes et de Sparte, de Rome et de Carthage, de Scipion et de Jugurtha? N'y a-t-il donc rien à dire sur ces guerres de villages à villages, de paroisses à paroisses, de clochers à clochers, naguères si fréquentes en France, alors qu'elle était partagée en provinces étrangères les unes aux autres par les lois et les mœurs; ces provinces en une multitude de communes, ayant la plupart leurs usages propres, leurs prétentions opposées, leurs priviléges, et que, dans le même village, existaient parfois des paroisses ennemies, des confréries rivales, souvent aux prises entre elles? De tout cela, je vous le jure, il y aurait de beaux livres à faire.

Viendra-t-on me dire qu'elle serait bien frivole, cette histoire de petits débats? Eh! mon Dieu, la mission de l'histoire étant, après tout, de peindre les hommes, qu'il s'agisse d'un empire ou d'un village, de la belle Hélène ou du seau enlevé, de la ville de Troie ou du lutrin de la sainte chapelle, ne serait-ce pas toujours le cœur humain qui, dans ces récits,

Digitized by Google

Eglise Saint-Nicaise.

Digitized by Google

Digitized by Google

se révélerait à nos yeux! Dégagés du faste des grands noms et des grands mots, tant de mouvemens pour de si minces sujets, ne nous en montreraient que plus à nu les hommes et les petites passions qui sont le fond de leur être; et puis, dans ces guerres-là, on verrait bien les combattans échanger, çà et là, des injures et des horions, aucuns même recevraient parfois des plaies et des bosses; mais rarement il y aurait mort d'homme : et, ma foi! c'est bien quelque chose.

Si j'apprenais jamais que quelqu'un entreprît ce livre, je lui demanderais une place d'honneur pour la guerre mémorable si bien racontée par Cervantes, entre ces deux villages de la Manche, dont les consuls savaient si bien braire. Au frontispice, on verrait, sur l'une des bannières, la portraiture de l'âne auquel ne manquerait que la parole; et, au-dessous, on lirait, en lettres d'or:

« *Non, ce n'est pas sans mystère*
Qu'on a vu nos Consuls braire. »

L'auteur n'aurait garde d'oublier l'honnête Sancho, haranguant éloquemment les populations rivales, puis, à la fin, dûment frotté par les deux armées, dont le paillard avait voulu se railler.

Mais, sans aller se plonger dans le moyen-âge, si fécond, comme chacun sait, en guerres de ce genre, croyez-vous que les temps modernes ne lui fourniraient point de sujets? N'ai-je pas vu, moi, dans mes voyages — et parbleu! je ne suis pas allé bien loin, — n'ai-je pas vu une ville, je dis une ville de Normandie, dont les deux paroisses, dédiées, l'une à saint Pierre, l'autre à saint Paul, étaient incessamment en guerre, en dépit de leurs saints patrons, si bons amis de leur vivant? Mais, voyez-vous, Saint-Pierre était l'église paroissiale, et Saint-Paul la succursale. De là des rivalités, de là des scènes sans

Digitized by Google

nombre. Et, pour ne parler que d'une seule dont je fus témoin, le curé de Saint-Pierre voulait à toute force que, le 15 août, le clergé de Saint-Paul vînt, tous les ans, à l'église paroissiale, l'entendre parler d'or pour la plus grande gloire de Napoléon, qui régnait alors: ce dont le desservant n'avait garde, pour ne point déroger, disait-il. Ah! vénérable desservant, vous ne lisiez pas les Actes des Apôtres, ou, tout au moins, n'en faisiez-vous guère votre profit. Saint Paul, dites-moi, le patron de votre église, n'était-il pas allé autrefois de Damas à Jérusalem, tout exprès pour voir saint Pierre, et pour lui faire hommage? Certes, vous aviez moins de route à faire. C'était pourtant un bel exemple à suivre. Mais, bah! le brave desservant eût plutôt déchiré de ses propres mains la plus belle de ses soutanes. Donc, tous les ans, le jour de l'Assomption, le plus alerte de ses enfans de chœur se tenait aux écoutes au bas de l'église de Saint-Pierre, pendant que l'on prêchait. L'orateur s'acheminait-il insensiblement vers la péroraison, le jeune clerc s'en apercevait tout d'abord, tant il avait l'habitude de ces choses-là: et, vîte, il courait à toutes jambes à Saint-Paul, annoncer, hors d'haleine, qu'il était temps de partir.

A l'heure même, Saint-Paul se mettait en marche, et presque toujours on se rencontrait à un certain carrefour que je nommerais bien. Qui endêvait tout son soûl et maugréait dans ses dents? C'était le curé de Saint-Pierre; jusqu'à ce qu'un beau jour, au moment où s'opérait la jonction des deux paroisses, j'ai presque dit des deux armées, comme on était aux litanies, le curé de Saint-Pierre chanta vite : *Sancte Romane;* puis, s'approchant du desservant de Saint-Paul : « Vous viendrez donc toujours ainsi troubler ma procession? » lui dit-il, paroles qu'il accompagna d'un geste qui, à vrai dire, avait peu besoin d'interprétation. Je vous vois tous en peine de ce qui va se passer entre ces deux bons prêtres, qui ne s'aiment point. Mais, rassu-

Digitized by Google

rez-vous, ames pieuses : le desservant de Saint-Paul, sans s'émouvoir, riposta par un *ora pro nobis,* chanté de toute la force d'une des plus redoutables basse-tailles que vous ayez entendues jamais. Des deux côtés de la rue, les vîtres en retentirent. Un instant, le curé de Saint-Pierre fut en grande angoisse, se croyant devenu sourd et sans remède ; mais ce ne fut qu'un éclair. Bientôt, revenu de sa frayeur, il reprit la litanie où il l'avait laissée, et la chanta désormais sans gloses et autres paraphrases qui auraient pu altérer la pureté du texte.

Hélas ! notre bonne ville de Rouen eut aussi jadis ses guerres de paroisses ! Aurait-on jamais fini, par exemple, si l'on voulait raconter les longs démêlés qui eurent lieu, au XVIIe siècle, entre la paroisse de Saint-Nicaise et celle de Saint-Godard ?

Elle tenait à bien des causes, l'antipathie qui divisait les habitans de ces deux quartiers. A Saint-Godard étaient les patriciens, les riches, les heureux du siècle ; les somptueux hôtels qui étalaient à leurs frontispices les armoiries des nobles familles. Dans ces demeures, peu éloignées du palais, ce n'étaient que magistrats du Parlement, de la Chambre des Comptes, du Bailliage, de la Cour des Aides.

Combien, à Saint-Nicaise, on était éloigné de cette splendeur, de cette élégance ! Là, point d'hôtels, point d'armoiries, de grands personnages ni de grands noms, point de doux loisirs non plus ; mais, dans d'étroits et pauvres réduits, souvent dans des caves humides et malsaines, le travail, un travail continuel, pénible et toutefois peu rétribué : c'étaient les ouvriers de la draperie, les tisserands, les laneurs, les éplucheurs, les tondeurs, sauf dans les rues les plus hautes, qu'habitaient des jardiniers, des marchands de fleurs, de fruits et de légumes. Là, en un mot, s'accomplissait à la

Digitized by Google

lettre, et sans cesse, cet arrêt prononcé naguères à l'homme: *Tu mangeras ton pain à la sueur de ton front.*

Et si ces deux quartiers différaient tant par la fortune, ils ne se ressemblaient guère plus par les habitudes et le langage.

A Saint-Godard, on se ressentait quelque peu de ce mouvement des esprits, si marqué dès-lors, et qui annonçait le grand siècle. On savait Malherbe par cœur, on s'arrachait les premiers essais d'un jeune homme de la ville, nommé Pierre Corneille, fils du maître particulier des Eaux et Forêts. Quelques beaux diseurs juraient bien leurs grands dieux que ce poète n'irait pas loin; mais, au dire du plus grand nombre, ce jeune écrivain ne manquait pas d'un certain mérite: à la vérité, il ne vaudrait jamais M. de Mont-Chrestien, mais, quoi! est-il donné à tous d'aller à Corinthe? Et puis il ne faut pas décourager les commençans. Imaginez, je vous prie, les dédains de ce monde délicat et poli pour le dialecte de Saint-Nicaise. A vrai dire, c'était une langue étrange que celle qui se parlait sur Saint-Nicaise, Saint-Vivien et autres provinces adjacentes: une langue, mélange de celtique, de français, de roman, de termes et métaphores de métier, dont l'ensemble formait quelque chose de bizarre; patois intelligible seulement pour quiconque habitait entre la rue *Poitron* et le *Pont-de-l'Arquet;* patois bien digne, après tout, de cette Béotie qui, pour toute littérature, vivait de Noëls et de complaintes. — Et puis, maintenant, qu'entre un monde si riche et un monde si pauvre, il n'y eût point un peu de mépris d'un côté, de l'autre un peu d'envie; que deux peuples voisins, dans des conditions si diverses, parlant deux idiômes si différens, ne se regardassent point comme étrangers et ennemis au besoin, c'eût été merveille. A Saint-Godard, on ne tarissait point en plaisanteries sur le dialecte étrange des Nicaisiens et sur leur argot *purin*, car c'était ainsi que

Digitized by Google

Digitized by Google

Gustave Morin — Rouen, Lith. de Nicolas Periaux.

La Boise de Saint-Nicaise.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

l'ironie avait qualifié la langue en usage entre la rue de la *Pomme-d'Or* et celle des *Deux-Anges*.

Les habitans de Saint-Nicaise n'enduraient point patiemment ces dédains, ces railleries, ces grands airs; et de cette mutuelle antipathie étaient nées deux locutions proverbiales particulières à notre ville. L'église de Saint-Nicaise, bâtie à mi-côte, se voyait d'assez loin, et, en apercevant le comble passablement élevé du chœur de la modeste église, un bel-esprit de Saint-Godard s'était avisé de dire que les habitans de Saint-Nicaise avaient le *cœur* (chœur) *haut*, *et la fortune basse*.

Ce mauvais brocard avait fait fortune et était parvenu aux habitans de Saint-Nicaise; mais ils avaient vivement riposté, en disant qu'*aux enfans de Saint-Godard l'esprit ne venait qu'à trente ans*. C'est que, sur la paroisse de Saint-Nicaise, rendus de bonne heure industrieux par le besoin, les enfans s'évertuant presque au sortir du berceau, bien jeunes encore, secondaient leurs pères et leurs mères. A Saint-Godard, au contraire, dans ces grands hôtels, au milieu du luxe, de l'abondance et des plaisirs, pourquoi ces enfans de bonne maison se seraient-ils inquiétés sitôt d'une fortune toute faite et d'un avenir assuré? Le mot frappait juste, il faut en convenir, et, cette fois, Saint-Nicaise avait parlé français.

Et puis, comme s'il n'eût point existé, entre les deux paroisses, un éloignement assez prononcé, la Ligue était venue anciennement aigrir encore les esprits. Au milieu de tous ces troubles, les quartiers populeux, qui avaient tout à gagner, rien à perdre, avaient cru fermement à Mayenne et à Villars, qui, comme on dit, leur promettaient plus de beurre que de pain. Ces bonnes gens avaient failli élever une chapelle au bienheureux saint Jacques Clément, jacobin et martyr. Les gros bonnets de Saint-Godard, au contraire, plus fidèles ou

Digitized by Google

plus avisés, avaient tenu bon pour les vieux rois et les vieux saints. Bien leur en avait pris, et, long-temps après la réduction de la province, le désappointement de leurs pauvres concitoyens était encore pour eux le texte d'inépuisables railleries.

Il aurait fallu que les curés des deux paroisses tentassent quelque effort pour rapprocher les deux peuples ennemis. Dans ce temps-là, les troupeaux obéissaient assez volontiers aux pasteurs, et quelques petits coups de houlette, donnés à propos, eussent pu empêcher leurs ouailles de se heurter au front; mais, hommes de bien tous les deux, et bons ecclésiastiques au fond, encore nos deux curés n'étaient-ils pas des anges. Né d'une famille noble et riche, le curé de Saint-Godard, bien venu, désiré chez les grands, regardait quelque peu en pitié son confrère de Saint-Nicaise, pauvre, simple comme ses paroissiens. Ce dernier s'en apercevait de reste, et en tenait bon compte à son confrère. Bref, ils étaient froids, et alors on regardait de trop près ses curés pour ne point apercevoir ces petits nuages.

Deux peuples ainsi disposés l'un envers l'autre, et abandonnés à leur humeur, eussent-ils été séparés par un bras de mer, encore n'eût-ce pas été chose facile que de les maintenir en paix. Mais, par-dessus tout cela, le malheur voulut qu'il n'y eût entre eux qu'un tout petit ruisseau, un filet d'eau, limite des deux républiques ennemies. La brillante Athènes, d'un côté; de l'autre, l'austère, laborieuse et pauvre Lacédémone.

Deux fois par an, le même jour, à la même heure, dans une occasion solennelle, on voyait deux cortéges descendre lentement la rue limitrophe, non sans se coudoyer un peu, soit à cause de la presse, soit autrement. Et qu'ils étaient différens, ces deux cortéges! D'un côté, des croix d'or, de bril-

Digitized by Google

lantes étoles, des ornemens splendides où l'or se relevait en bosse; puis, derrière toutes ces pompes, de grandes dames richement parées, des magistrats en robe rouge, et des laquais en livrée qui leur portaient la queue. A gauche, au contraire, à la suite d'un clergé simple et modeste, un peuple en veste, en sabots ou en galoches.

Avec des élémens si combustibles, il ne fallait qu'une étincelle pour allumer un grand incendie.

En 1632, le clergé de Saint-Godard défilait, précédé cette fois d'une magnifique bannière, donnée la veille par la présidente de Grémonville. Sur le plus beau velours cramoisi, au milieu de larges galons et de crépines d'or, paraissait, dans sa gloire, saint Godard, la mitre en tête, avec sa croix patriarchale aux deux croisillons transversaux. Aussi, paroissiens et clergé, comme tout ce monde-là se rengorgeait! Comme ils regardaient en pitié la pauvre bannière de Saint-Nicaise, en simple taffetas, dont encore la couleur rose-pêche était un peu passée! Mais, ô vanité! ne voilà-t-il pas qu'au plus beau de leur triomphe, soudain un coup de vent, de guet-à-pens, avec préméditation, et sans aucune sommation préalable, s'attaque avec furie à la bannière de Saint-Godard, l'enlève violemment, et va la jeter dans le ruisseau où elle fut souillée de manière à n'oser plus se montrer jamais. Cependant, le vexillaire était resté debout, ferme comme un roc, et n'en était que plus plaisant à voir, sérieux, résolu, l'air intrépide et héroïque, tenant fermement le bâton nu de sa bannière, fier, ma foi! comme un capitaine qui aurait sauvé son drapeau.

La solennité de l'action put-elle empêcher que l'on entendît, dans le camp ennemi, je ne sais quels petits bruits confus, extrêmement semblables à des rires étouffés? Je ne l'oserais dire,

Digitized by Google

les mémoires d'après lesquels j'écris me donneraient un démenti. Même le soir, au presbytère de Saint-Godard, trois marguilliers se plaignirent fort du curé de Saint-Nicaise, et jurèrent leurs grands dieux qu'ils l'avaient vu rire.

Mais il avait fallu prendre patience, et rentrer à Saint-Godard, sinon sans croix, du moins sans bannière, et la tête plus basse, de moitié, que l'on n'en était sorti. A Saint-Nicaise, au contraire, après vêpres et salut, il y eut grande liesse par les rues; et, comme il n'est joie telle que de pauvres gens, il y fut ri à gogo, il y fut ri à fer émoulu, il y fut sauté, ballé et dansé en rond, comme à la Saint-Jean. Hélas! tous ces transports devaient être cher payés; et comment ces bonnes gens étaient-ils assez aveugles pour ne point apercevoir les apprêts de la noire vengeance que se promettait la jeunesse de Saint-Godard? Comme Troie, Saint-Nicaise avait son *palladium*, auquel semblaient attachées ses destinées : il était menacé, ce *palladium*, et les Troyens, trop confians, ne s'en doutaient pas le moins du monde. Imaginez une poutre immense, aux proportions atlantiques, une maîtresse poutre, dont Gargantua eût voulu faire le sommier de la plus grande salle de son palais : c'est ce que l'on appelait la *boise de Saint-Nicaise*. Elle leur était bien chère apparemment, cette boise immense, car ils l'avaient scellée avec des barres de fer dans le cimetière, près de l'église. C'est que, voyez-vous, cette boise était vieille comme le temps, et c'était à travers bien des hasards qu'elle était parvenue jusqu'à eux. Trois fois, depuis deux cent vingt ans, Rouen avait été assiégé, la première fois par des Anglais, puis, chose lamentable! deux fois par des Français, et toujours la boise de Saint-Nicaise avait été respectée. Même, deux vieux savetiers, docteurs de la rue des *Maîtresses*, voulaient qu'elle remontât au déluge; mais comme ils étaient seuls de leur bord, cette opinion n'était que *probable*. Chère

Digitized by Google

par son antiquité, combien plus elle l'était par sa destination! C'était là que, de temps immémorial, les anciens du métier siégeaient magistralement, le bonnet de laine en tête, graves et refrognés comme des sénateurs; et, de toutes parts, c'était à qui viendrait soumettre à ces *prud'hommes* les différends de la draperie, soit entre maîtres et ouvriers, soit entre les ouvriers eux-mêmes. Les vieux patriarches, qui avaient vu bien des mauvais jours, bien des guerres, bien des pestes, bien des famines, arbitres équitables et infaillibles, délibéraient avec maturité, prononçaient souverainement sur ces bisbilles sans cesse renaissantes; et, ma foi! leurs sentences étaient autant et plus respectées que si le parlement tout entier y eût passé en robes rouges.

Bref, c'était leur tribunal que cette boise, leur *forum*, leur conclave, leur grand'chambre, où ils tenaient conseil, en plein air, sur les affaires épineuses de la république. Et puis elle était aussi le bureau des nouvelles : les dimanches et fêtes, après les offices, dans les soirées d'été, c'était plaisir que de voir ces anciens, assis gravement sur la boise, non plus pour juger, mais pour deviser entre eux, endoctriner les jeunes gens qui les écoutaient bouche béante, et leur donner, à leur manière, quelques notions élémentaires d'histoire, de législation criminelle et de droit public. Quels doctes entretiens! quelles théories! Dieu le sait. Après les procès de tous les pendus, la prise d'Amiens, le siége de Casal par les Espagnols, la belle défense de Rouen par M. de Villars, étaient le thême le plus ordinaire de ces doctes leçons. Il y avait là tel vieux cordonnier, inébranlable dans ses convictions, qui soupirait encore tout bas au nom de feu MM. de Guise et de Mayenne, encore bien que tout cela fût déjà presque de l'histoire ancienne. La gaudriole y était aussi de mise, et quand on en était sur Saint-Godard, sur ses pompes, bobans et vanités,

Digitized by Google

les six canons du Vieux-Palais auraient tonné tous ensemble, et Georges d'Amboise sonné en volée, que, ma foi! ils s'en seraient souciés comme de la mouche qui vole. Combien il y avait été ri lors de la déconvenue de la magnifique bannière, vous l'avez vu tout-à-l'heure. Finalement, c'était sur cette boise qu'il avait été résolu, chambres assemblées, et par forme de réglement, qu'aux jeunes gens de Saint-Godard l'esprit ne venait qu'à trente ans.

Et puis, étonnez-vous que les jeunes gens de Saint-Godard détestassent cette boise comme la peste. Oh! se disaient-ils entre eux, si nous pouvions l'avoir, cette boise maudite, quel coup de partie! Ce serait enlever aux Troyens leur *palladium;* ce serait ravir à Samson sa chevelure et sa vertu.

Mais le moyen, je vous prie, d'aller engager une lutte, à force ouverte, contre des milliers d'ouvriers robustes, aguerris par un travail de chaque jour? Certes, le jeu n'eût pas été sûr. C'est qu'ils devenaient, parfois, passablement redoutables, ces purins, si bonnes gens pour l'ordinaire. Quelle indignation et quelle énergie on les avait vu montrer, un jour qu'il venait d'entrer au port un gros navire rempli de draps anglais que l'on apportait à Rouen pour les vendre! « On veut donc, s'étaient-ils écriés, nous ravir le pain! Allons, en route! » Et, en un instant, ouvriers, femmes, enfans, l'œil enflammé, se levant comme un seul homme, descendant par milliers, fondant sur les quais, avaient brûlé des ballots qui venaient d'être débarqués; puis, se jetant dans des chaloupes, avaient gagné le navire: et vous eussiez vu ce peuple furieux, mettant en pièces des marchandises abhorrées, jetant à l'eau les lambeaux des étoffes déchirées; puis, lorsque tout avait été anéanti, ils s'étaient retirés calmes, sans commettre aucun autre désordre, et depuis lors, vous pouvez m'en croire, notre quai n'avait plus revu de navire chargé de marchandises du dehors. Cette

Digitized by Google

action avait fait du bruit : les mémoires du temps l'appellent la *descente des Reîtres.*

Tels étaient les bons habitans de Saint-Nicaise : en temps de paix, doux comme des agneaux ; mais, en guerre, fiers comme des lions, terribles comme des léopards. Avec de telles gens, aller faire du scrupuleux, comme le voulait je ne sais quel rêveur romain ; leur envoyer des héraults ou féciaux, pour leur dénoncer solennellement, en cérémonie, que tel jour, à telle heure et tant de minutes, sans faute, on leur courrait sus, qu'ils se tînssent prêts et fîssent bon dos : assurément on n'en aurait pas été bon marchand. Donc, ce que l'on n'osait faire à force ouverte, il fallait l'essayer par la ruse.

Un soir que le tour du quartier de Saint-Godard était venu d'aller monter la garde à la porte de Saint-Hilaire, on vit la jeunesse de cette paroisse, tambour battant, trompette sonnante, enseigne déployée, s'y rendre plus nombreuse et plus fière que de coutume ; pas un n'avait manqué à l'appel ; sur la figure de tous, vous eussiez vu cet air inspiré, triomphant, qui promet la victoire. La nuit, soixante des plus jeunes et des plus forts se détachèrent comme pour aller en patrouille ; le plus âgé d'entre eux n'avait pas vingt-cinq ans.

Où allaient ces jeunes gens ? Que firent-ils, favorisés des ténèbres de la nuit la plus obscure que l'on eût vue de long-temps ? Nul autre qu'eux ne le sut pour l'heure. Seulement, quelques voisins du cimetière de Saint-Nicaise confessèrent, depuis, qu'un assez grand bruit s'était fait entendre vers minuit, mais s'imaginant, dirent-ils, que c'était une rixe entre gens ivres, ils étaient restés cois, de peur du serein, des coups, ou autre accident ; sécurité funeste, et qu'ils devaient déplorer long-temps ! Le lendemain, quelle fut la stupéfaction des habitans de Saint-Nicaise, lorsque, le matin, ils ne retrouvèrent

Digitized by Google

plus à sa place cette boise qui leur était si chère! Alors on s'avisa, mais trop tard, du bruit de la nuit; ils se trouva que ce bruit s'était fait entendre partout depuis le cimetière jusqu'à la porte de *Saint-Hilaire*, en passant par la *Croix-de-Pierre*. On le suivit à la trace, et, à Saint-Hilaire, quel spectacle s'offrit aux yeux des pauvres diables! Les restes fumans de leur boise, et les enfans de Saint-Godard dansant, balant à l'entour, se chauffant à l'envi, se gaudissant et riant à gorge déployée, à l'aspect de la mine piteuse et pétrifiée des habitans de Saint-Nicaise. — « Par Dieu! mes anciens, leur dit le plus fanfaron de la bande, il n'y en a pas un de nous qui ait vu vingt-cinq hivers, et puis dites maintenant que l'esprit ne nous vient qu'à trente ans. Or sus, allez à vos métiers, mes maîtres, et puisque vous faisiez tant de cas de votre boise défunte, allez baiser la place où nous l'avons prise; mais, sur toutes choses, priez pour les trépassés. »

La stupeur et l'indignation des purins, pendant cette fatale journée, ne sauraient se peindre. Dans tous les ateliers, dans toutes les caves où il y avait des métiers, il ne fut question que de la boise, si traîtreusement enlevée. De quelle autre chose ces pauvres diables auraient-ils pu parler? On ne tarissait point sur les éloges de la défunte, sur son antiquité immémoriale, reconnue désormais, sans contredit, contemporaine du déluge; sur ses miracles, car elle avait fait des miracles; surtout son horreur pour la dissimulation était telle, que si quelqu'un, assis sur elle, venait à hasarder quelque mensonge, n'y pouvant plus tenir, elle s'entr'ouvrait aussitôt, pour ne se refermer qu'après le départ du menteur, ou lorsque la vérité était vengée.

N'en va-t-il pas ainsi des hommes de tous les temps? Naguères, après la ruine d'Ilion, les Troyens éperdus, pleurant leur merveilleuse statue de Pallas, ne juraient-ils pas l'avoir

Digitized by Google

vue cent fois, aux beaux jours de Troie, rouler les yeux et brandir sa lance ?

Cependant, au milieu de tous ces récits enthousiastes, les têtes s'étaient échauffées; il se formait mille projets de vengeance; même les plus pressés voulaient, sur l'heure, se mettre à l'œuvre. Le soir donc, vers huit heures, au moment où la garde allait être relevée, avertis que les Nicaisiens étaient postés à tous les coins pour leur souhaiter la bienvenue, les braves de Saint-Godard prirent le parti de revenir sans bruit par la rue *Saint-Vivien*. Mais, au premier vent qu'en avaient eu ceux de Saint-Nicaise, ils s'étaient précipités au bas de la rue de l'*Épée*, et, au moment du passage, il y eut une escarmouche assez vive. Force horions furent distribués de part et d'autre, et, pour ne point mentir, ceux de Saint-Godard en eurent si clairement la meilleure part, qu'en bonne justice, et selon la loi des partages, c'était le cas de rapporter à la masse. C'est qu'après la ruse, la force avait son tour. Toutefois, le carnage n'avait pas été si grand qu'on aurait pu croire, et, après un dénombrement scrupuleux des tués et des blessés, il ne se trouva personne de mort, ni même en danger. Seulement, les enfans de Saint-Godard revinrent à la place d'armes un pen moins droits, un peu moins fiers qu'ils n'en étaient partis. — La nuit, disaient-ils, avait été si froide! Ce n'était que rhumatismes à gagner! Mais quel remède! Il fallait bien veiller au salut de la ville.

Ce n'étaient là, au surplus, que des préliminaires ; les gens de Saint-Nicaise n'avaient fait que peloter en attendant partie. Ils en promettaient bien d'autres à leurs ennemis, et, gens de parole, comme on les connaissait, il n'était guère possible qu'il ne se jouât, à la fin, quelque tragédie. Force fut donc au Parlement de s'en mêler, et de rendre arrêts sur arrêts. De son côté, le duc de Longueville, gouverneur de la province,

Digitized by Google

s'était empressé de faire placer dans le cimetière de Saint-Nicaise une belle boise toute neuve, plus gigantesque encore que l'ancienne. A la vérité, elle ne faisait point de miracles; elle était aussi plus endurante pour le mensonge, et le *Menteur*, en personne, aurait pu y raconter ses hauts faits et ses prouesses, que, ma foi! elle ne se serait pas entr'ouverte d'un travers de doigt. Mais quoi! le neuf vaut-il jamais le vieux? Toutefois, cette attention délicate avait un peu modéré le courroux des Nicaisiens. Ce fut aux deux curés de se charger du reste. Ils n'avaient guère songé jusqu'alors à jeter de l'eau sur le feu, les dignes gens. Mais, dès le dimanche qui suivit la bataille, il fit beau les entendre prêcher, à qui mieux mieux, la paix, l'union, la concorde. C'était à fendre le cœur des plus endurcis.

« Mes petits fils, disaient-ils, *filioli*, aimez-vous les uns les autres, et, sur toutes choses, évitez les jeux de main. A votre échauffourée dernière, qu'y avez-vous profité? Les uns y ont perdu leur boise, les autres y ont gagné force bourrades. Ainsi en va-t-il de toutes les guerres. » Bref, ce furent de petits chefs-d'œuvre que ces prônes, des projets complets de paix perpétuelle, à l'usage des paroisses. O vénérable abbé de Saint-Pierre! homme de bien, qui sus si bien rêver, que n'étais-tu de ce monde alors, et que n'entendais-tu ces harangues? Comme tu aurais bien su t'en aider pour bâtir ton système de paix éternelle, à l'usage des nations! — C'est qu'à le bien prendre, voyez-vous, paroisse ou royaume, en somme, ce sont toujours des hommes; et, toutes proportions gardées, ce qui est bon pour les unes, peut, en beaucoup de points, être bon pour les autres.

Le principal était de savoir comment l'archevêque de Rouen, Messire François de Harlai, prendrait l'affaire, d'autant qu'il ne riait pas tous les jours. Le soir même du dimanche où ils

Digitized by Google

avaient si bien prêché, les deux curés étaient à l'archevêché, appréhendant grandement quelque verte semonce, qu'en conscience ils avaient un peu méritée, mais que, toutefois, ils aimaient mieux aller chercher que de l'attendre. Par fortune, M. de Harlai était dans ses bonnes humeurs, et, avisant les deux pauvres curés dans un coin de la salle des États, bien empêchés à admirer d'anciens portraits, et peu empressés de se produire au grand jour, il s'approcha d'eux, en présence de tous, et les regardant, non sans rire sous barbe : « M. de Saint-« Godard, et vous, M. de Saint-Nicaise, leur dit-il, j'ai de « vos nouvelles, et sais pour certain que, ce matin, vous avez « parlé d'or, tous les deux, à vos paroissiens, et fait merveille, « au jugement de tous; mais, puisque vous aviez de si bonnes « paroles à dire, par saint Romain! que ne les disiez-vous « plus tôt ? »

A. Floquet.

Digitized by Google

LITTÉRATURE.

Les Derniers Bretons,

PAR E. SOUVESTRE.

— Ire LIVRAISON. —

La Bretagne est une terre bénie : les jeunes imaginations se tournent vers elle, comme vers une étoile; les vieux savans vont s'asseoir au milieu de son musée de ruines; la littérature maritime s'inspire de ses batailles navales, de ses criques désolées et de ses corsaires; la palette de nos peintres n'a pas assez de couleurs sombres pour rendre son noir océan et son ciel grisâtre; les historiens eux-mêmes y trouvent une mine féconde, et la population rêveuse des côtes doit se souvenir d'avoir vu quelquefois notre hardi et impressionnable Michelet, le poète de l'histoire, marcher, lent et sérieux comme elle, le long de ses roches primitives, et venir évoquer, dans une contemplation muette, ce génie armoricain, dont il reflétait si bien la vague mélancolie.

C'est que la Bretagne, mutilée comme elle est par les hommes et par le temps, mérite encore toute attention et tout amour : elle est demeurée parmi nous comme un saint reliquaire, gardant précieusement les dépouilles que les siècles lui avaient laissées, et se cachant derrière ses croix de granit, pour échapper, au moins quelques heures, à la main des passans profanes. C'est une grande alluvion où chaque société et chaque croyance ont ajouté leur couche distincte; une cage

Digitized by Google

de fer où tout est entré sans que rien ait pu en sortir de long-temps. Aujourd'hui, la civilisation, qu'elle soit de feu ou de glace, a fondu l'airain le plus massif et fait éclater les pierres les plus dures. Mais cette marée qui monte n'a pas fini de tout engloutir : les *peulvans* et les clochers à jour sont debout; les fontaines des Druides, qui craignaient d'être taries, ont demandé abri aux coupoles chrétiennes, et rien n'est désespéré pour l'idiome celtique, tant que les jeunes *gars* armoricains sauront qu'il est compris de leurs *pennères* [1] et de leur Dieu.

Et puis, en dehors des monumens de pierre et de l'originalité des mœurs, du costume et du langage, le sol breton produit et porte une légion jeune et choisie d'écrivains et de poètes, dont l'esprit excentrique a néanmoins gardé fidèlement une profonde empreinte du ciel natal. Qu'ils soient contraints à se déplacer, eux ou leur pensée, le mal du pays ne les tuera pas, car ils savent bien que la vraie patrie est partout où il se trouve quelque chose de beau et de grand à entreprendre et à aimer; mais ils souffriront, ils gémiront, ils donneront de sincères larmes à leurs souvenirs; ils rêveront, chaque soir, à leur vieux bourg ou à la rose cueillie au fond de la montagne, et qui a séché sur leur cœur.

Ce groupe poétique est nombreux et dévoué; et, sans vouloir écraser les gloires encore naissantes avec celles déjà immenses de Lamennais et de Chateaubriand, la Bretagne peut citer avec honneur d'autres noms plus modestes, mais peut-être plus aimés. Les hautes renommées qui veulent marcher droit heurtent bien des obstacles, et nul n'a de pitié pour celles qui dévient ; au lieu que l'homme de poésie et de conscience qui fait sa tâche au sein de l'ombre et des jouissances de la famille, peut parler à la foule de bonheur paisible et d'émotions saintes;

[1] Jeune fille à marier.

Digitized by Google

il peut lui faire entrevoir les joies de l'avenir et du ciel, car il s'est fait à lui-même une vie d'espérance et de douces joies : et ce ciel serein qu'il nous montre à tous, n'est que l'image de celui qu'il a su trouver.

Les poètes bretons ont un cachet qui leur est propre : c'est Elisa Mercœur, c'est Brizeux, c'est Edouard Turquety. La pensée de ceux qui nous lisent a déjà placé à côté de ces noms celui d'Emile Souvestre; et il est bien, en effet, leur frère à tous; il a eu sa bonne part de toutes leurs impressions et de tous leurs rêves : le génie breton vit en lui.

Mais il a fait mieux que les autres, ce nous semble : après avoir jeté comme eux ses premières inspirations de jeunesse aux sables mouvans de la Loire et aux rafales de l'Océan, il a pris une attitude plus sérieuse et plus digne; il a fait dissoudre un grain de philosophie et de science dans la coupe mobile de l'imagination; il a laissé mûrir le fruit sans laisser la fleur se flétrir : chez lui, l'homme et l'enfant, l'algèbre et l'élégie, la raison et la foi, ont pu demeurer en présence; union heureuse et féconde, accord bien rare et pourtant bien nécessaire dans un temps où il faut que la vérité pénètre le corps social par tous les pores, parlant la langue poétique au sens de la poésie, et la langue rationnelle aux esprits plus abstraits et plus positifs.

Ainsi, après nous avoir dit une foule de vers pleins d'harmonie et de grâce dans son volume de *Rêves* et dans ses *Trois Femmes inconnues*, E. Souvestre, sans sortir de l'art, l'a envisagé sous une forme plus utile et plus saisissante. Il a fait un roman moral : son *Échelle des Femmes* est un touchant et honorable plaidoyer en faveur des souffrances de la femme et du peuple. Puis, il s'est pris de passion pour sa province, pour sa Bretagne. Il l'a vue triste et agonisante, appelant un

Digitized by Google

poète à son chevet, comme les mourans qui demandent un prêtre; et il est venu, lui : il a écarté le coin du drap que des indifférens avaient déjà étendu sur sa tête; il l'a ranimée avec son souffle, consolée avec sa voix; il l'a relevée, réjouie, transfigurée, en sorte qu'on croirait que c'est elle-même aujourd'hui qui, par sa bouche, nous chante son dernier hymne et nous dit son dernier adieu.

L'ouvrage, dont la première livraison est en vente, fera connaître la Bretagne sous le triple aspect de sa vie morale, de sa vie littéraire et de sa vie industrielle : d'abord la topographie, la religion, les mœurs; puis les poésies populaires; enfin le commerce et l'organisation du travail.

Les deux volumes dernièrement publiés ne contiennent que les deux premières parties; et encore l'analyse des drames bretons manque pour compléter la seconde. Ce complément, et la section industrielle de l'ouvrage, forment deux nouveaux volumes qui doivent paraître prochainement.

La Bretagne *bretonnante*, composée de trois départemens, du *Finistère*, du *Morbihan* et des *Côtes-du-Nord*, c'est-à-dire le *Léonais*, la *Cornouaille*, le *pays de Tréguier* et le *pays de Vannes*, telles sont les contrées que l'auteur a seules soumises à son examen, parce que seules elles présentent un caractère déterminé, un type spécial et intéressant; parce que seules elles ont résisté au choc de la civilisation envahissante, comme la roche avancée de *Penmarc'h* résiste à l'Océan qui vient se briser contre ses parois.

Le Léonais, d'abord, sol mystique et sacré, vieille madone de *Kersanton*, que le temps a bronzée, mais qui a gardé jusqu'à nos jours sa sainteté et sa pureté primitives. Le Léonard est de haute taille; son idiome est accentué et harmonieux; le

Digitized by Google

prêtre qui exerce sur lui tant d'influence est rude et grave comme lui : on dirait l'apôtre qui vient de sortir du peuple et de laisser ses filets sur le rivage pour suivre le Rédempteur. Saint-Pol-de-Léon est la métropole de cette contrée, et la physionomie tout administrative de Brest, qui s'y trouve enclavée, contraste singulièrement avec l'aspect général du Léonais.

La Cornouaille, si stérile à Carhaix et si riante à Quimperlé, déroule une suite de côtes sombres et ravagées : le Kernewote des grèves voit une ame gémissante dans l'écume de chaque vague ; il épie les navires qui viennent se briser sur ses récifs, et oublie toutes ses anxiétés au milieu de ses repas homériques et de ses danses de sauvages. Le Kernewote des montagnes a un aspect blafard et lugubre; il croit que, la veille de Noël, tout dort dans la nature, excepté l'homme qui attend le Messie, et le crapaud, symbole de l'esprit du mal : et lorsque ses enfans reçoivent le baptême, il leur suspend un morceau de pain noir au cou, comme s'il voulait les consacrer en même temps à Dieu et à la pauvreté. C'est dans cet évêché qu'ont lieu les luttes les plus curieuses de la Bretagne; c'est du sommet de ses montagnes arides que prophétisa le barde Guinclan.

Au pays de Tréguier, nous voyons de vertes campagnes et un ciel clément : les habitans ont le caractère mobile et sociable ; et, malgré les pélerinages de Guingamp et de Montcontour, l'esprit d'irréligion se manifeste par intervalles. Tréguier est une porte ouverte aux idées françaises.

En entrant dans le Morbihan, on se trouve face à face avec les Celtes, leurs monumens et leurs usages. Les paysans appellent les prêtres et les religieuses du même nom qu'ils donnaient aux druides et aux druidesses; ils ont conservé l'esprit guerrier des Venètes, et cet esprit se manifeste jusque

Digitized by Google

dans leurs jeux quelquefois sanglans. A la différence du cloarec[1] trégorrois, pauvre, laborieux et paisible, le cloarec du pays de Vannes est turbulent et buveur. Durant les guerres de la chouannerie, le peuple du Morbihan a pris les armes plutôt en haine de la bourgeoisie que par un dévoûment aveugle pour la cause de la féodalité. C'était le serf encore attaché à la glèbe, qui jalousait ceux qui s'en étaient débarrassés avant lui; ce n'était pas l'homme libre et éclairé qui faisait un choix entre deux partis politiques. Les lignes parallèles de Carnac, les clochers du moyen-âge et les monumens expiatoires de la restauration, se dressent là à côté les uns des autres : les champs de bataille de toutes les guerres civiles se touchent et se confondent, et le descendant des Venètes promène à leur surface sa physionomie sombre et ses antiques superstitions.

Après l'étude des hommes et de la terre qui les porte, vient celle de l'idiôme et de la littérature. La langue est celtique, il n'en faut plus douter, et c'est dans cette langue que les bardes ont chanté jusqu'au XIIe siècle. Mais la poésie n'est descendue dans le peuple que vers la fin du XVIe; et comme c'est du peuple surtout que l'auteur s'occupe, c'est seulement à partir de cette époque qu'il examine les monumens littéraires de la province.

Ils se composent de la poésie chantée, des poèmes proprement dits, et des drames. Pour recueillir ces chansons, ces guerz, ces sônes, ces cantiques, il a fallu prêter l'oreille à la voix des mendians et des pâtres, des femmes qui travaillent et des femmes qui prient. Cette poétique population de la Bretagne a gravé dans sa mémoire un nombre prodigieux de chants rimés, où se retrouve son caractère concentré et mélancolique.

[1] Jeune écolier qui se destine à la prêtrise.

Digitized by Google

Les chansons doivent être un peu rudes dans la bouche de ces hommes qui ont un *pen bas* [1] pour marotte; leurs cantiques sont les plus populaires, parce que la religion, ou plutôt la dévotion, est la chose principale de leur vie. Les guerz s'adressent à leur crédulité superstitieuse ou à leur ironie un peu lourde; les sônes, enfin, sont des élégies chantées, à l'usage des adolescens et des femmes.

Quant aux poèmes qui ne se chantent point, l'auteur en cite deux : dans l'un sont racontées les touchantes aventures d'un jeune cloarec; il a aimé une *pennère;* il a cru la posséder pour toujours, et puis elle lui est enlevée : et il déplore son malheur. Voici quelques strophes de cette élégie.

« J'étais dans mon jardin, et je contemplais mes fleurs; mon cœur était plein de tourmens, mes yeux étaient vides de larmes!..

« Et j'entendis un oiseau qui chantait sur ma tête: — Livre-toi à l'étude, cloarec, car ta bien-aimée est mariée!....

« Mais moi, furieux, je cherchais une arme pour tuer l'oiseau; je cherchais une arme pour l'abattre du ciel.

« Périsse ainsi quiconque aurait le cœur de m'annoncer une telle désolation!

« — Cloarec, cloarec! Ecoute ceci dans les chants d'un oiseau, si tu n'aimes mieux l'entendre de la bouche d'un messager.

« Et j'ai été obligé de l'entendre de la bouche d'un messager; je l'ai entendu, et j'ai respiré dans la douleur.

« Et voilà pourquoi maintenant je désire un trou en terre.»

Non, le cloarec ne mourra pas : il se consolera de sa perte

[1] Bâton à tête.

Digitized by Google

au sein de la solitude; puis il en sortira bientôt pour épouser une autre *pennère*, dont les parens lui accorderont en dot *une partie de leur fortune et leur bénédiction*. Ce n'était pas trop pour tant de chagrins.

Le second poème est politique; il a rapport à l'émigration et aux luttes intérieures de notre pénible révolution. L'esprit se repose douloureusement sur ces épisodes, dont le tableau termine le volume: on y entrevoit l'herbe toujours fanée du *Champ des Martyrs* et l'ossuaire funèbre de la *Chartreuse*. Heureusement la poésie qui a l'œil fixé sur l'avenir comprend assez les choses du passé pour ne pas les poursuivre de sa haine. La consolation de tous ces maux est dans nos prévisions et dans nos espérances: il y a long-temps, d'ailleurs, que, sur la porte colossale de cette chapelle expiatoire de Quiberon, qu'on avait solennellement élevée à nos yeux comme une menace d'oppression et de vengeance, la pointe d'un couteau plébéien a écrit en caractères incorrects, mais fermes et profonds, ce seul mot souriant et magique: LIBERTÉ!

Après avoir indiqué le plan des *Derniers Bretons*, nous voudrions donner une idée de la manière de l'auteur, du procédé qu'il emploie pour nous initier à la vie intime et mystérieuse de sa province: mais la lecture seule de l'ouvrage peut faire connaître cette délicatesse d'analyse qui creuse chaque sentiment, chaque impression populaire; cette chasteté et cette sainteté de style, à travers lesquelles perce le doute, parce que le doute ne peut pas ne pas être, mais qui donnent à la pensée une singulière force et une merveilleuse fraîcheur. Il ne s'agit plus ici de froid inventaire et de sèche nomenclature. L'historien, ou plutôt le biographe du peuple breton, a tout vu et tout senti par lui-même: il peint les bruyères roses dont il a respiré le parfum, les paysages qui l'ont fait rêver au coucher

Digitized by Google

du soleil, les *pardons* [1] où il a voulu voir les joies de la foule après avoir gémi de ses souffrances : il nous chante les sônes et les cantiques que lui ont appris les celtes des montagnes et les pâtres de la plaine; et, quant aux épisodes qu'il raconte, il les a puisées, ou dans ses propres souvenirs, ou dans ceux d'un ami, ou dans la mémoire de son père, qu'il évoque quelquefois, et qui semble présider à ses travaux. La forme anecdotique à laquelle il a fréquemment recours est digne de remarque : les physionomies, ainsi mises en relief, nous deviennent sur-le-champ familières; chaque type breton arrive à l'état de réalité, d'individualité vivante; tout le monde en est frappé et devra s'en souvenir. Le *Drap mortuaire* et l'histoire de *Joan de Guiclan* sont empreints du caractère de sombre dévotion qui distingue le Léonais; *Philopen* est l'idéal de cette avidité sauvage qui pousse les Kernewotes à piller les naufragés et à lutter pour le maintien de ce droit de *bris* que les Normands des côtes ont aussi exercé bien long-temps sous le nom de *Droit de varech*; l'histoire de *Moustache* fait pressentir la tendance déjà un peu voltairienne des beaux-esprits trégorrois; la *Folle d'Auray* nous place au milieu du Morbihan réactionnaire, en même temps qu'elle nous révèle l'usage terrible que les chansonniers du pays font de leur génie poétique; enfin, la sanglante *Procession de Morlaix*, la *Messe sur mer*, et une foule de détails où la nature bretonne a été prise sur le fait, nous témoignent de cette résistance passive qu'opposait à l'envahissement révolutionnaire un peuple mutilé dans sa croyance, dans ses églises et dans ses prêtres; et aussi cette teinte profondément religieuse, qui colore toutes les actions, toutes les paroles de ce peuple.

[1] Fêtes champêtres, ainsi nommées parce qu'on s'y livre à certaines pratiques pieuses pour gagner des indulgences.

Digitized by Google

« J'entrai un jour dans une chapelle des *Deux-Meurtres* (Daoulas). Une jeune femme était agenouillée devant une statue de Marie, et semblait prier avec ferveur. Tout-à-coup, je la vis se lever, tenant à la main un de ces petits bonnets de soie semés de paillettes et bordés de dentelles d'argent, en usage dans nos campagnes pour les nouveaux-nés. Elle alla le déposer sur la tête de l'enfant Jésus que la Vierge tenait entre ses bras, et sortit en pleurant.

« — Qu'est-ce que cela? demandai-je au paysan qui m'accompagnait.

« — C'est une mère qui a perdu son fils, me dit-il, et qui vient de donner en cadeau son bonnet de baptême à l'enfant Jésus, pour faire à son pauvre défunt un camarade dans le ciel. »

Telle est la manière d'Émile Souvestre; tel est le secret à l'aide duquel il nous fait aimer sa Bretagne. Beaucoup d'autres livres nous offriront des *statistiques*, des *galeries pittoresques*, des *annales de voyages*, rédigées par quelque *société de gens de lettres*. Y trouverez-vous ce que ce livre vous donne de sciences naïves et d'observations morales, de révélations soudaines et de sympathiques émotions? Y trouverez-vous cette jeune mère agenouillée et cette madone de pierre dont les bras vont s'ouvrir pour recevoir un second enfant?

En ces temps inquiets et tourmentés, où religions et systèmes, amours et illusions, débris d'hommes et débris de choses, sont jetés pêle-mêle en dehors de tout, entassés à la porte comme les restes d'un banquet après l'orgie, il faut savoir comprendre que les peuples aussi sont mortels, et que leurs flambeaux errans doivent finir par s'éteindre dans la nuit. C'est même une sorte de miracle historique et social, que cette lon-

Digitized by Google

ganimité d'une race à rester vierge et saine au milieu de la dissolution générale, vivace et immobile entre tous les éboulemens qui se font à l'entour. Maintenant que la résistance est vaincue, et que le choc du bélier a fait large brèche aux bastions de cette citadelle de granit, qu'elle se rende et se soumette aux plus sages et aux plus forts. La fatalité doit tomber enfin en face du principe libre et progressif qui la remplace : et le beau génie breton peut mourir, puisque la main de la poésie a préparé un beau cierge pour sa tombe; puisque désormais on saura ce qu'il fut et ce qu'il dura, à la différence de ces villes mortes de l'Armorique, dont la mer, en se retirant, découvre quelquefois les ruines, mais dont aucune mémoire humaine n'a retenu le nom.

Paul Delasalle (Caen).

Digitized by Google

CRITIQUE GÉNÉRALE.

ASSOCIATION NORMANDE.

SESSION TENUE A ÉVREUX.

— 1835. —

L'Association Normande, fondée par M. de Caumont, vit toujours, malgré la débâcle des congrès scientifiques. La session de 1835, tenue à Évreux au mois d'août dernier, a été remarquable par l'ordre et l'activité des travaux. Nous devons dire qu'une volonté ferme et intelligente prévenait toutes les déviations et poussait vivement vers un but d'utilité et de raison les études de l'assemblée ; c'est pourquoi il est advenu ce miracle, qu'une foule de savans a produit autre chose qu'une cohue de dissertations insignifiantes. Cet heureux résultat est dû encore, mais pour une faible part, à la constitution particulière de la réunion. Nous expliquerons nos idées sur ce point, quand nous examinerons la question de savoir comment il importe d'organiser en France l'esprit d'association scientifique. Là, peut-être, se rencontrent, à côté de grandes difficultés d'application, les plus belles espérances d'amélioration sociale pour le pays.

L'assemblée était divisée en quatre sections : 1° Sciences morales et Beaux-Arts ; 2° Agriculture ; 3° Industrie ; 4° Sciences physiques et médicales.

La section des *Sciences morales* a compris qu'elle ne pouvait, en trois jours, et dans des conversations interrompues,

Digitized by Google

aborder aucune de ces hautes discussions que l'esprit humain prépare par de longues et sérieuses méditations. Le parti le plus sage, d'ailleurs, est toujours d'indiquer, à côté de soi, le mal physique ou moral auquel on doit remédier à l'instant. Elle s'est donc renfermée dans la recherche des moyens de rendre moins vicieuse et moins dure l'existence des classes pauvres, et elle a émis le vœu que « les comités d'arrondisse-« ment invitent les conseils municipaux à créer des salles d'a-« sile, et, sur leur refus, provoquent des souscriptions « volontaires. » Cette résolution a été précédée d'un débat plein de science et d'intérêt. La science de l'économie sociale, en effet, a seule le pouvoir de bien régler la charité des citoyens. L'aumône, toujours douce au cœur de l'homme bienfaisant, n'est souvent qu'un subside alloué à la paresse. Aussi s'efforçait-on de présenter les salles d'asile sous leur véritable aspect. « Au moyen de ces établissemens, disait M. Lévy, les mères de familles indigentes, dispensées de la garde de leurs enfans, pourront consacrer toutes leurs journées au travail. Elles n'auront plus de prétexte de mendicité. Les salles d'asile ne sont point de pures fondations de charité, car elles offrent aux enfans le premier degré de l'instruction et de l'éducation morale. » Nous croyons, néanmoins, que la section a été trop loin dans son vœu. Les conseils municipaux ne doivent jamais refuser les encouragemens nécessaires à la fondation des salles d'asile, mais leur création doit rester dans le domaine de la charité publique. M. Passy motivait ainsi cette opinion : « Le rôle de l'administration se borne à une distribution de primes en faveur des localités qui se déterminent à ce genre de fondations; mais sa mission ne saurait comporter des secours organisés qui donneraient aux pauvres un droit permanent à sa sollicitude, pour leur subsistance. Si les secours à l'indigence cessaient d'être précaires, au point de

Digitized by Google

l'exempter d'inquiétudes et de responsabilité pour l'avenir, on subirait bientôt la taxe des pauvres, fardeau si lourd pour l'Angleterre, qu'il équivaut à la contribution foncière de toute la France. » — On voit que cette question touchait à la base du système économique de Malthus, système qui signale, comme un mal immense, tous les encouragemens accordés à l'insouciance des classes pauvres, au sein desquelles l'espèce humaine se multiplie avec une effrayante progression, tandis que le travail, les salaires et les produits du sol ne peuvent augmenter dans une proportion égale.

La section des *Sciences morales*, après quelques considérations sur l'institution des caisses d'épargnes, a concentré son attention sur l'instruction primaire; et, parmi les propositions adoptées, nous avons remarqué les suivantes : — « 1° Inviter « les manufacturiers à accorder à leurs ouvriers, surtout aux « enfans, quelque partie de la journée pour être employée à « l'étude; — 2° Exprimer le désir que, dans les écoles, la « salubrité des travaux et la propreté des enfans soient l'objet « d'une vive sollicitude. »

Assurément, ces idées sont excellentes, mais elles existent déjà depuis long-temps dans la liste des améliorations à effectuer, et l'Association Normande, comme toutes les réunions savantes, n'a pas assez senti qu'il s'agissait moins de répéter des vœux souvent exprimés, que d'indiquer nettement le moyen de les réaliser. Il est facile, partout où il y a un peu d'intelligence et de dévouement, de prendre les principales mesures hygiéniques qui garantissent la santé des enfans dans les écoles; et l'assemblée, en s'obligeant à publier, à ses frais, un traité élémentaire d'hygiène, a pourvu à l'indication ultérieure de ces mesures. Mais, quant à la nécessité de donner à l'enfance, enfouie au fond des ateliers, un peu d'air et de soleil, et quelques heures encore pour s'instruire, la section

Digitized by Google

s'est arrêtée à l'émission d'un souhait stérile, laissant à d'autres à résoudre les graves difficultés de la question. On a parlé de classes du soir pour de pauvres enfans, comme s'ils n'étaient pas fatigués par douze pénibles heures de travail manuel! On a parlé de faire, sur le salaire des ouvriers, des retenues destinées à servir de primes d'encouragement à ceux qui fréquenteraient les classes du soir, comme si l'indigence pouvait payer l'éducation que la richesse lui doit gratuitement! Ce ne sont pas là les voies à ouvrir. L'homme qui a besoin de pain et d'abri fait travailler ses enfans autant que lui-même, car il faut vivre : s'ils travaillent moins, ils seront moins payés. Forcerez-vous l'industriel à accorder un salaire supérieur au prix réel de la main-d'œuvre? Offrirez-vous, au contraire, à l'ouvrier, d'instruire ses enfans, mais au détrîment du pécule qu'ils gagnent? Ne voyez-vous pas que vous touchez le rapport le plus intime du maître à l'ouvrier et l'intervention la plus difficile, quoique la plus désirable, de la philantropie dans les calculs et les intérêts d'argent? Cependant, la race humaine se dégrade et se flétrit avant le temps. Que faire? Cherchez donc, vous, sociétés savantes, qui faites tant de bruit de vos précieuses découvertes; mais, encore une fois, n'enregistrez pas seulement des désirs inutiles, en nous léguant à nous, plèbe ignorante, le soin de les accomplir à travers les obstacles que la science doit seule surmonter!

Nous avons rencontré, à côté de discussions graves et instructives, quelques-unes de ces banalités qu'il faut subir, comme un souvenir de notre faiblesse au milieu de l'instruction et des lumières. Un membre de la section des sciences morales a saisi l'occasion, à propos des salles d'asile, des caisses d'épargne et de l'amélioration du sort des indigens, de glisser une proposition sur la nécessité d'avertir les citoyens de payer les droits de mutation, ou de renouveler leurs inscriptions hypo-

Digitized by Google

thécaires, avant l'expiration des délais de rigueur fixés par les lois. On aurait pu exhumer, par milliers, des propositions aussi importantes; mais, pour notre compte, nous aurions mieux aimé qu'on eût découvert, par exemple, le secret d'avoir toujours justice à très bon marché.

La section d'*Agriculture* s'est livrée à des recherches d'utilité pratique. Organiser les concours d'instrumens aratoires, décerner des prix aux charrons et aux maréchaux qui les perfectionnent; — demander des primes d'encouragement pour les efforts du travail assidu et intelligent; — résoudre la question de préférence des divers assolemens usités; — démontrer clairement la supériorité de l'assolement quadriennal et la nécessité des baux à long terme, pour remédier aux souffrances de l'agriculture; — étudier les principales variétés du sol de la Normandie, pour en conclure les différences de cultures et de productions, — c'était, ce nous semble, s'occuper de choses profitables, et nous comprenons combien, dans cette section, a été grande et heureuse l'influence exercée par les travaux antérieurs de la *Société libre de l'Eure*.

La section de l'*Industrie* a payé son tribut à la maladie du jour, en agitant fort inconsidérément la question des tarifs et des prohibitions. Une fois sur ce terrain, on devait parler beaucoup et ne rien décider, car le temps, l'étude, les faits et les chiffres manquaient à l'assemblée. Il fallait, néanmoins, sortir de cette position assez embarrassante; on a donc adopté à l'unanimité cette résolution qui n'a jamais été contestée par personne, savoir : « que, si l'on proclamait tout-à-coup la li-« berté illimitée du commerce, on jetterait la perturbation dans « l'industrie française; mais qu'il est à espérer qu'on pourra éta-« blir peu à peu cette liberté, qui sera alors utile à tous les « peuples. » Au moyen de cette paternelle transaction, tout le monde aura raison; les prohibitionnistes et leurs adversaires

Digitized by Google

s'embrasseront, et la Providence sera chargée de la modification du tarif des douanes. C'est merveilleux, en vérité, et voilà M. Duchâtel libre de dormir en paix sur l'énorme cahier de l'enquête commerciale! Mais, ce que nous estimons plus merveilleux encore, c'est la proposition faite à l'assemblée qui venait de fournir un si notable spécimen de science industrielle, d'examiner, à la séance du lendemain, la question suivante : « rechercher les causes des crises commerciales, in- « diquer le moyen de les prévenir, ou, au moins, d'en atténuer « les effets désastreux. » Ainsi, on ne proposait rien moins que l'examen, en quelques heures, des causes infinies de variation de la richesse publique! rien que la statistique immense de l'industrie nationale! rien que le dénombrement et la comparaison des produits, des échanges, des capitaux, des spéculations! rien que la solution du plus vaste et du plus difficile problême de l'économie sociale! — On a sagement ajourné cette effrayante proposition, de même qu'on remettait aux siècles futurs la décision de la question des prohibitions.

La section des *Sciences physiques et médicales* a donné aux cultivateurs de bons avis sur l'abus de quelques substances médicales dans les maladies des bestiaux, et sur la manière de discerner les différentes espèces de marne.

Elle s'est occupée ensuite de quelques procédés d'assainissement de l'air et des eaux, de la reconnaissance exacte des maladies plus particulières à notre province, et de l'indication des meilleurs préservatifs hygiéniques. Ces modestes travaux profiteront au pays, et la science, qui se fait humble pour être utile, aura droit à la reconnaissance publique.

Enfin, les sections réunies ont publié quelques résolutions dont l'exécution serait désirable pour l'amélioration des classes laborieuses et indigentes. On rencontre pourtant çà et là

Digitized by Google

certaines ostentations de luxe oratoire ou scientifique, dont l'utilité n'est pas démontrée. Les savans ressemblent fort aux députés : les députés ont toujours en poche le petit amendement économique sur le budget, pour préparer leur réélection; et les savans ont toujours, dans le cerveau, une idée extraordinaire qu'ils adressent au public, pour passer à la postérité. On aurait mauvaise grâce à se fâcher pour si peu. Il faut bien, d'ailleurs, que, dans l'ordre moral, nous puissions distinguer à quelque signe les variétés de l'espèce humaine.

En résumé, l'Association Normande a fait souvent preuve d'instruction et de bon sens. Elle a éloigné d'elle toutes les spéculations générales, pour agir comme une réunion particulière destinée à la recherche des ressources et des besoins d'une localité. Nous devons répéter ici qu'elle subissait, heureusement pour elle, l'ascendant légitime d'un haut fonctionnaire qui se mêlait aux discussions, afin de les maintenir, grâce à son expérience et à ses lumières, sur le terrain qu'elles pouvaient exploiter. Autrement, en effet, nous croyons que le petit congrès normand, malgré sa bonne volonté, ne se serait pas préservé du péché originel des grands congrès scientifiques, de cette ridicule vanité qui trône chaque année à Caen, à Poitiers, à Douai, au nom de la France artistique et littéraire. Il s'en est peu fallu que les savans d'Evreux n'improvisassent, en trois heures, un traité complet d'économie sociale, et, Dieu aidant, ils se noyaient, comme leurs confrères, dans l'abîme de leur science et le déluge de leurs discours.

C'est qu'il y a, dans tous les congrès scientifiques, un vice de constitution qui se trahit par la stérilité des résultats. Quel est le but de ces assemblées? Elles l'ignorent elles-mêmes. Chacun vient beaucoup plus pour faire parade de ses idées, que pour analyser celles d'autrui, et chacun place aussi le progrès réel exclusivement dans le succès de ses conceptions

Digitized by Google

particulières. Ce qu'il importe d'obtenir, c'est la mention de son nom et de ses titres sur le procès-verbal, avec l'accompagnement des politesses d'usage. Du reste, pas de centre unique vers lequel devront converger les recherches et les discussions : en conséquence, liberté entière pour tous de discuter sur l'universalité des choses humaines ; et, si l'amour-propre est satisfait, la science n'y gagne rien. Comment voulez-vous qu'une assemblée nombreuse, composée d'élémens discordans, sans unité de vues et d'affections, sans loisirs suffisans, sans moyens matériels d'étude, sans organisation sérieuse, puisse, hors de rares exceptions, subitement traiter et approfondir toutes les questions qu'il plaît à l'esprit d'agiter? On se contente de vues générales et superficielles, précisément parce que la réflexion seule a le pouvoir d'analyse et de conclusion. Chaque membre de l'assemblée jette, à la hâte, à ses collègues impatiens, un mot, une proposition, un discours, et, après deux ou trois jours de session, cela forme le plus épouvantable imbroglio intellectuel qu'on puisse imaginer. Nous savons bien qu'en voyageant ainsi en croupe des congrès scientifiques, depuis Toulouse jusqu'à Berlin, on arrive à la célébrité des bulletins et des gazettes, mais cette étrange manie ne donne pas plus la science aux charlatans qu'un voyage sentimental ne révèle les secrets de l'art et de la poésie aux imbécilles.

Nous avions émis déjà ces opinions dans ce recueil, et l'expérience nous semble les avoir confirmées, du moins à l'égard des grands congrès scientifiques. Quant aux congrès particuliers chargés de représenter le mouvement industriel ou intellectuel d'une province, ils ont l'avantage, nous en convenons, de trouver un but distinct, défini, dans le progrès nécessaire des hommes et des choses qui existent autour d'eux. Les relations qu'ils créent peuvent devenir actives et fructueuses entre gens peu éloignés les uns des autres. Ces réunions, néanmoins,

Digitized by Google

ne tiennent pas tout ce qu'elles promettent. D'abord, la session close, on se soucie peu de terminer, par la correspondance, les discussions inachevées. Chacun reprend ses occupations habituelles, oublie et les amis et les œuvres du congrès. D'un autre côté, au sein de l'assemblée qui propose, disserte et juge tout-à-la-fois, vous ne remplacerez jamais les méditations de l'étude par le capricieux vagabondage des idées et des opinions. Ainsi, par exemple, les travaux de l'Association Normande, quoique dignes d'intérêt, sont pourtant incomplets, et ils reproduisent, pour la plupart, ce que d'autres, avec les mêmes conditions physiques de temps et d'examen, avaient mieux développé.

Mais, objectera-t-on, en dépréciant de la sorte le principe des congrès scientifiques, vous encouragez l'isolement et vous combattez l'esprit d'association, qui doit assurer au pays le plus large développement intellectuel. Ne faut-il pas que les institutions s'ébauchent, et peuvent-elles, à leur origine, être exemptes d'imperfections? Laissez-les donc, avant d'y attacher la critique, grandir et se consolider. Cette objection, à notre avis, n'a rien de grave. On ne manque jamais d'invoquer le principe d'association comme le plus puissant levier de l'esprit humain; mais on ne songe guère aux différences infinies dont il faut tenir compte dans l'application. Nous concevons sans doute le système de l'association pure et simple pour l'industrie, dont les moyens et les essais augmentent avec la masse des capitaux; mais, s'agit-il des œuvres de l'intelligence, rien de plus compliqué, alors, que la mise en activité de ce système. L'instruction s'acquiert par le temps et l'étude, et la pensée de l'homme, force admirable, mais cependant limitée, ne procède que successivement; d'où nous tirons cette conséquence, que l'association brusque, momentanée des intelligences qu'on interroge au hasard, ne doit point amener de

Digitized by Google

grands résultats. Le désappointement est plus vif encore, si vous disséminez leur attention sur une foule d'objets qui manquent, entre eux, de rapports analogiques. Les questions sont peu ou mal comprises, et la réflexion n'a rien à faire là où il faut tout demander à l'étourderie de l'improvisation. Qu'on nous permette donc de ne pas accepter le principe d'association, pour le progrès littéraire et scientifique, tel qu'on a voulu l'admettre jusqu'à présent. Evidemment mal appliqué par les congrès, il ne l'est pas beaucoup plus heureusement par l'Association Normande. Cette institution n'est qu'une copie de ces congrès généraux, réduite à de petites proportions. Au lieu d'appeler tous les savans de la France, vous appelez les savans de la Normandie; vous prenez le titre d'*Association*; vos associés sont pourvus d'un diplôme qui coûte 25 fr.; mais, en définitive, il n'y a d'association réelle que pendant les sessions; et, comme ces sessions voyagent d'époque en époque, de ville en ville, comme elles n'ont d'autre direction que l'inspiration du moment, elles seront certainement envahies par tous les inconvéniens de la vanité, du désordre et de la précipitation.

Aussi, en reconnaissant et la force et l'étendue du principe d'association, nous croyons pouvoir affirmer qu'il faut, pour l'appliquer au progrès purement intellectuel, le doter d'une organisation meilleure. Le goût des lettres et des arts se répand; le besoin de science et de travail se fait vivement sentir; le monde, enfin, est dominé par un ardent désir d'investigations et de découvertes. Mais cela indique le mouvement des esprits, sans donner la mesure exacte de leur capacité et de leur instruction. Notre émancipation date d'hier, et il est impossible que la société soit, dès à présent, assez riche de connaissances pour créer avec succès, à toute heure, en tous lieux, des assemblées habiles à discuter le vaste système des

Digitized by Google

améliorations matérielles et morales. Cherchez donc le moyen d'assurer aux congrès une marche constante et rationnelle. La différence des esprits, la variété des études, la dissemblance des opinions, enfantent nécessairement la confusion partout où il n'y a ni règle ni autorité pour distribuer le travail et déterminer les directions à suivre. Les congrès scientifiques devraient peut-être restreindre leur mission à constater le résultat des recherches entreprises pendant une année, et à indiquer ensuite l'examen de questions nouvelles, qu'on pourrait alors méditer et résoudre. Il y aurait ainsi unité, succession, progrès. Aujourd'hui, hésitation, fatigue, divagation et impuissance, voilà le lot des assemblées qui ne résument rien, précisément parce qu'elles veulent tout résumer.

Actuellement, l'association n'a de bons effets que dans les localités où, sans abdiquer son caractère d'indépendance, elle se consacre à des travaux non interrompus par le temps et les distances. A l'esprit de suite, à la perpétuité des relations, à la communauté des sympathies, aux sentimens d'émulation, elle joint le notable avantage d'une organisation vigoureuse, qui empêche les erreurs et les déviations. C'est à ces *associations libres*, fondées, soit pour l'exercice d'une critique judicieuse, soit pour l'amélioration de l'industrie et de l'agriculture, soit pour la propagation des lettres et des arts, qu'il convient de confier les espérances du pays; et quand, par leur influence, il sera familiarisé avec toutes les doctrines de progrès et de raison, alors vous pourrez faire courir la science de tribune en tribune, de congrès en congrès, car tout le monde en comprendra la valeur et la moralité.

A Dieu ne plaise, au surplus, que nous entendions refuser justice à de nobles sentimens et à des conceptions généreuses! Quels que soient ses défauts d'application, le principe des associations intellectuelles est le droit du siècle et la garantie de

Digitized by Google

conquêtes nouvelles. Qu'il vive donc et se développe, nous l'accueillons avec joie, nous qui croyons que les hommes doivent mériter la liberté par la science. Nous persistons à penser, cependant, qu'il faut une organisation meilleure aux congrès, et nous n'en voudrions pas d'autre preuve que l'impossibilité évidente où ils seraient, aujourd'hui, de réaliser les nobles et profondes pensées que le préfet de l'Eure exprimait en ces termes devant l'Association Normande, à l'ouverture de la session :

« La monarchie ancienne, à travers des résistances longues « et sanglantes, avait pour mission de rallier et de condenser « les élémens hétérogènes de la féodalité. Elle dut tenter de « tout centraliser.

« Sous la république, tout allait de force au foyer qui con- « sumait les hommes et les choses.

« Ensuite, un homme concentra en lui seul toute la puis- « sance nationale; la centralisation fut alors organisée avec une « étonnante uniformité: c'était la discipline militaire appliquée « aux affaires publiques, et même à la pensée. Paris était le « quartier-général de la nation.

« Sous la restauration, la forme administrative étant con- « servée, les mêmes effets devaient se continuer; mais il y « avait, de plus, un gouvernement représentatif, et l'esprit « d'indépendance et d'individualité bientôt se fit jour. Les « départemens, représentés politiquement, se firent compter « pour quelque chose. On attaqua la centralisation dans ses « fâcheux effets, et l'on réveilla ainsi un sentiment naturel « qui n'était qu'engourdi. On commença à penser que l'on « pourrait être utile à son pays sans habiter Paris; que les « lumières qui allaient s'y éclipser pourraient briller autre « part, et que l'amour du bien public avait un champ

Digitized by Google

« libre et délaissé, qui n'était rien moins que le reste de la « France.

« L'état constitutionnel du pays, naguères devenu complet, « a définitivement assuré l'émancipation intellectuelle des dé- « partemens. Votre association est destinée à régulariser ses « effets parmi nous.

« Il s'agit désormais de donner aux esprits, sur tous les « points à la fois, ce mouvement progressif qui les porte à « s'enquérir du mieux-être qui est le but des efforts de l'hu- « manité tout entière, mais que, seuls, les peuples libres et « civilisés peuvent ambitionner, que les monarchies constitu- « tionnelles seules peuvent garantir.

« Il s'agit de faire pénétrer la vérité et l'instruction, qui « n'est que le moyen de la chercher et de la reconnaître, jus- « qu'au fond des classes laborieuses et sur tous les points du « territoire. Il s'agit aussi de donner des enseignemens coura- « geux et utiles, et de combattre les passions cupides ou en- « vieuses qui flattent l'ignorance et la brutalité.

« Il s'agit de montrer à toutes les classes de la société, les « plus élevées comme les plus descendues, quels sont les rap- « ports qui les lient; comment ces rapports se sont établis, « comment ils s'améliorent, comment ils servent à l'avantage « de tous, quels dommages résultent des coups violens portés « à l'ordre naturel et progressif qui soutient, les unes par les « autres, les diverses situations sociales, avec leurs modes diffé- « rens de travailler.

« Il s'agit enfin d'apprendre aux hommes de toutes les con- « ditions, ce qu'ils sont, ce qu'ils ont et ce qu'ils peuvent, et « de les déterminer à marcher dans la voie des améliorations « de toute nature, qui leur est ouverte plus large, plus facile « et plus droite par la liberté légale.

« Il s'agit, en un mot, de mettre tous les citoyens en rap-

Digitized by Google

« port avec les lois nouvelles, la charte, la morale et la raison « publique.

« Ce n'est pas tout d'avoir des lois, il faut qu'elles soient « comprises, pour être exécutées à l'avantage de tous. Or, le « législateur ne pouvant s'émouvoir que des faits généraux et « apparens, il reste toujours une portion des hommes à qui « l'on s'adresse en dehors des prévisions les plus philosophi- « ques et les plus étendues. Le législateur remplit son devoir « en portant jusqu'aux limites visibles à la raison, les règles « qu'il offre à l'avenir; c'est une bonne condition, et c'est la « nôtre, que de posséder une législation qui dépasse les be- « soins actuels; c'est dès-lors à la masse de la nation à rejoindre « le législateur; l'impulsion donnée par la législation ne peut « être secondée que par des hommes comme vous, Messieurs, « qui veulent sérieusement populariser les préceptes de la « morale éternelle, et les données positives de la science de la « vie sociale.

« En poursuivant votre plan, vous arriverez à former par- « tout des hommes dignes de l'avenir qui leur est assuré par la « constitution.

« L'administration ne peut accomplir seule toute cette mis- « sion. En vain cherchera-t-elle à renouveler la face du pays, en « créant des écoles et des établissemens d'un ordre supérieur, « en développant les institutions libres; accablée sous le poids « et le nombre des affaires individuelles, elle ne peut qu'ap- « peler à elle des esprits intelligens et des cœurs dévoués, qui « se chargent aussi de la mission de propager les découvertes « de l'esprit humain et d'annoncer les faits auxquels elles peu- « vent s'étendre. »

G. Rouland.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE.

= **Précis analytique** des travaux de l'Académie royale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen, pendant l'année 1835.

Ce volume est, comme les années précédentes, divisé en deux classes : celle des sciences, qui occupe un peu plus des trois cinquièmes du Précis, est presque entièrement remplie par le rapport de M. le secrétaire perpétuel, les notes qui y sont relatives, et les observations médicales de M. Ch. Des Alleurs, et par un long mémoire sur les strongles, vulgairement nommés vers intestinaux, par M. Leblond, médecin de Paris.

La partie littéraire est variée, et d'un choix qui serait très satisfaisant, si les *travaux individuels* qui la composent n'étaient pas présentés au public comme les *travaux d'une Académie*.

Le rapport de M. le secrétaire perpétuel est suivi de trois de ces charmantes anecdotes qui sont la seule récréation pour laquelle M. Floquet consente à interrompre quelquefois ses importans travaux historiques. Nous avons particulièrement remarqué la *Charte aux Normands*, épisode dramatique de notre histoire, petit chef-d'œuvre de narration animée, attachante et vraie. M. Floquet a, en outre, communiqué à l'Académie un document inédit sur Pierre Corneille. C'est une lettre que l'on ne peut pas lire sans larmes, une lettre où le poète demande l'aumône au grand Colbert, ministre de Louis-le-Grand, qui avait abandonné à la misère la vieillesse du grand Corneille ! Triste spectacle que celui du génie livré à la merci du pouvoir absolu ! Mais est-il moins triste de le voir aux prises avec les libraires, le public et les journaux !

Après ces quatre morceaux vient une savante dissertation de M. A. Deville, sur la population de la portion de la Gaule correspondant au département de la Seine-Inférieure, lors de la conquête de Jules-César. Nous avons lu ensuite avec beaucoup d'intérêt un article de M. Em. Gaillard sur la comédie en France au XIXe siècle. Ce travail est le fruit d'études consciencieuses, et émane évidemment d'une sincère conviction. Il est rempli de vues sages et d'appréciations justes et impartiales de notre littérature dramatique. Nous désirons vivement que M. Emmanuel Gaillard fasse beaucoup de travaux semblables, surtout s'il doit prendre le temps qu'il consacrera à ces études utiles et profitables, sur celui qu'il perd à faire des discours officiels. Tout le monde y gagnera.

Le volume est terminé par un rapport de M. Martin de Villers, où est traitée la question de la peine de mort. Deux fables de M. Le Filleul des Guerrots ferment la marche. M. E.-H. Langlois a enrichi ce Précis d'un portrait d'Alavoine, d'une étonnante ressemblance.

Nous laissons le soin de rendre un compte détaillé de cette publication, à celui de nos collaborateurs qui en a été chargé jusqu'ici.

C.

Digitized by Google

CHRONIQUE.

— Le mouvement littéraire est généralement médiocre dans les grandes villes de commerce : il est arrêté par l'activité industrielle. Rouen n'a que trop souvent mérité le reproche de tout sacrifier aux intérêts matériels; et, pour être franc, la politique et le coton sont encore, pour beaucoup de gens, les questions les plus graves, les seules questions à l'ordre du jour. Il y a cependant progrès, au moins dans une partie de la population. D'abord, peu ou point de ces petits vers, chansons, épithalames, ridicule immortel de la province. On ne trouve plus que çà et là un de ces beaux-esprits surannés, qui fredonnent encore quelques couplets et déplorent le mauvais goût de la génération qui ne les admire pas. Nous ne regrettons pas davantage de ne plus compter parmi nous ces romanciers imberbes, vaudevillistes, faiseurs de contes, etc., qui ne nous donnaient que de plates imitations de la littérature parisienne. Les petits vers et les contes pâles ou grotesques, qui ont formé long-temps le fond de notre littérature provinciale, ont disparu : c'est là un progrès que je tiens à constater. L'activité intellectuelle s'est portée sur des études plus sérieuses. Chaque province a ses monumens, ses archives, ses manuscrits; elle a sa mine que la capitale ne peut exploiter. C'est là qu'est sa richesse, son avenir. La Normandie semble, la première, l'avoir compris. Les publications historiques se sont multipliées depuis quelques années : MM. Langlois, Floquet, Deville, Aug. Leprevost, ont répandu un grand jour sur nos vieilles annales. Est-il nécessaire de rappeler les publications récentes qui ont signalé leur activité et leur érudition? Nous venons encore de voir paraître l'*Histoire de Normandie* de Th. Licquet, les *Chroniques Normandes* de M. Francisque Michel, le *Miracle de Notre-Dame de Robert-le-Diable;* nous attendons le *Roman de Brut*, par le trouvère normand Robert Wace. Certes, personne ne peut nier, à la vue de ces résultats, l'activité de nos antiquaires. Nos voisins eux-mêmes ont aimé à la reconnaître : l'Angleterre vient d'envoyer à la bibliothèque de Rouen, une magnifique collection de près de 80 vol. in-f°. Nous ne reviendrons pas sur les détails que les feuilles quotidiennes ont déjà publiés; on sait que cette collection, imprimée avec le plus grand luxe typographique, renferme tous les documens relatifs à l'histoire d'Angleterre, les traités, les actes du Parlement, les débats judiciaires, etc. La Normandie peut lire encore avec orgueil dans le *Doomesday-Book* les noms de ses fils, conquérans de l'Angleterre, et retrouver dans la langue des vaincus l'idiome qu'elle leur a imposé; mais, aujourd'hui, ces vieilles rivalités s'effacent, la fraternité des intelligences leur succède; la Société asiatique de Calcutta envoie

Digitized by Google

à Paris des manuscrits orientaux et fait le plus bel éloge des savans français qu'elle regarde comme seuls capables de les interpréter. La Société des Antiquaires de Londres a sans doute pensé aussi que son don fructifierait entre les mains des antiquaires normands, et nous avons une trop haute opinion de leur science et de leur activité pour ne pas croire à la réalisation de ces espérances.

Disons cependant toute notre pensée. Les antiquaires ont beaucoup fait sans doute, ils feront beaucoup encore, mais ils sont bien loin d'avoir réveillé la Normandie. Le mouvement qu'ils ont imprimé est circonscrit dans le cercle le plus étroit, et doit long-temps s'y restreindre si l'impulsion ne vient d'ailleurs. Les antiquaires ont leurs manies; ce sont gens minutieux, allant chercher au loin quelque *tumulus* romain qui n'a jamais existé, prenant pour une *pierre levée* des Celtes quelque borne plantée au coin de la route, s'extasiant devant une brique romaine ou un vieux lambeau de parchemin. Respectons les joies si pures de l'érudition, mais avouons qu'elles sont peu communicatives. Je dirai plus: l'antiquaire est de sa nature jaloux; il ressemble à tous les amateurs exclusifs; il n'attache d'importance qu'à ce qu'il possède seul. Il existe à Paris une société de *Bibliophiles*, composée, je crois, de vingt-cinq membres; elle imprime les vieux livres, mais au nombre de vingt-cinq exemplaires seulement; un membre meurt-il? la Société achète ses exemplaires, n'importe à quel prix.

Ce ne sont pas là les hommes qui propageront la science; ils la rendront ridicule comme toute manie. Nos antiquaires normands n'ont pas sans doute ce caractère exclusif; il en est beaucoup parmi eux qui, par leur affabilité et leur esprit communicatif, cherchent à éclairer les jeunes gens et à leur inspirer l'amour de la science; mais leur influence est restreinte, et, encore une fois, ce n'est pas de là que viendra le mouvement.

Viendra-t-il des sociétés savantes? Malheureusement les académies, qui auraient pu rendre de si grands services, semblent frappées de léthargie. Se réveillent-elles, c'est pour nommer une commission qui ne se réunit jamais, arrêter quelque grand travail qui ne se commencera pas, ou dont on rédigera seulement le plan. L'expérience est faite, et malheureusement elle n'est que trop convaincante: il n'y a rien à attendre des académies.

A notre avis, si l'on veut populariser la science, si l'on veut la faire sortir de l'état de mystère où quelques initiés s'efforcent de la retenir, il faut établir des cours. Les sciences en ont merveilleusement profité: MM. Girardin et Dubuc, sans rien faire perdre à l'instruction en force et en solidité, la répandent par leur enseignement. La littérature et l'histoire ne doivent pas rester en arrière. L'homme qui communiquera sa pensée à un nombreux auditoire sera forcé, sous peine de voir déserter son cours, de porter, dans l'exposition des faits ou des théories littéraires, la clarté et la simplicité qui assurent le succès des professeurs de sciences. Voilà, selon nous, le seul moyen de rendre populaire le mouvement restreint jusqu'ici à un bien petit nombre de privilégiés.

— Le Conseil central de Salubrité, séant à Rouen, vient de choisir M. J. Girardin pour son président pendant l'année 1836, et M. de Saint-Léger, pour vice-président.

Digitized by Google

— La Société centrale d'Agriculture a récemment admis, au nombre de ses membres résidans, MM. Boivin-Champeaux, conseiller à la Cour royale Reculard, et Quevremont, propriétaires ruraux. Comme membres correspondans, elle a choisi MM. Boutigny, pharmacien-chimiste à Evreux, et de Machoco, propriétaire rural.

— La Société libre d'Emulation de Rouen a décerné, dans sa séance du 15 février, le titre de membre résidant à M. Bonnet, secrétaire-général de la Préfecture, et celui de membre correspondant à MM. Frontin, ancien administrateur et industriel à Louviers, et Dommay, architecte des abattoirs de Rouen.

— M. de Brébisson, de Falaise, vient de faire paraître sa *Flore de la Normandie*, qui était annoncée depuis plusieurs années. Nous reviendrons sur cet important ouvrage.

— Nous avons annoncé, dans le numéro d'octobre de la *Revue*, la communication faite à l'Académie des sciences par M. J. Girardin, de petites anguilles rejetées par l'eau du puits artésien de M. Prieur-Quesné, à Elbeuf. — M. Eudes Deslongchamps, professeur d'histoire naturelle à la Faculté des sciences de Caen, vient de publier, dans le cinquième volume des *Mémoires de la Société linnéenne de Normandie*, une courte note dans laquelle il fait connaître une autre anguille de petite taille, et probablement de la même espèce que celles d'Elbeuf, qui fut retirée d'un puits ordinaire dans le Calvados. Il serait assez difficile d'expliquer comment cette anguille a pu s'introduire dans les eaux de ce puits; mais on ne saurait s'étonner qu'elle ait pu y vivre, puisque l'on sait que des poissons d'ordre plus élevé que celui-ci, placés dans les mêmes circonstances, ne paraissent nullement en souffrir; et que, de plus, il n'est pas de puits dans lequel on n'observe un très grand nombre d'animaux invertébrés, il est vrai, mais qui se rapportent à des groupes très variés, et qui s'y reproduisent parfaitement. Ces animaux appartiennent principalement à la classe des crustacées, aux genres *Cypris*, *Daphnie*, etc. Quelques-uns, même, sont d'un ordre plus élevé: telle est une variété de la crevette ordinaire, récemment décrite sous le nom de *gammarus pulex minimus*. Quelques *Nais*, des *Planaires*, etc., s'observent aussi dans certaines eaux souterraines.

L'arrivée d'anguilles par le puits artésien d'Elbeuf est donc un fait curieux, mais qui n'offre plus rien d'extraordinaire, d'après ce que nous venons de signaler.

— Un artiste, membre de l'Académie de Rouen, avait proposé à cette Société de justifier tous les titres qu'elle s'est donnée, en consacrant à l'encouragement des Arts le tiers de la somme dont elle peut disposer annuellement. Cette somme s'élève ordinairement à 600 fr.; mais, comme elle peut être moindre, l'auteur de la proposition avait demandé qu'elle fût fixée à 450 fr., et que cette dernière somme fût assurée au moyen d'une rétribution, si cela devenait nécessaire. Cela aurait fait 150 fr. par an pour les Arts.

Après discussion et votes contradictoires, l'Académie a décidé, sur la proposition d'un de ses membres, que les Lettres, les Sciences et les Arts auraient

Digitized by Google

alternativement, la somme entière, qui peut varier depuis 600 jusqu'à 100 fr.

— M. Alkan a commencé son cours sur le magnétisme animal. La prochaine livraison de la *Revue* contiendra un article étendu sur ce sujet.

— Nous sommes allé, il y a quelques jours, faire nos adieux au tableau de M. Bellangé, qui est parti pour le Musée de Versailles, et nous regrettons bien que le temps et les circonstances n'aient pas permis à l'artiste de faire jouir le public de cette vue.

Avec le goût de l'époque, avec le genre en vogue aujourd'hui, ce n'est pas chose facile que de faire un tableau de bataille. Pour plaire aux connaisseurs, le peintre doit tout sacrifier à l'effet, et ne se servir, en quelque sorte, de son tableau, que pour faire ressortir un point unique sur lequel se concentre toute la lumière, toute l'action, toute la sollicitude du peintre et toute l'attention de l'amateur. Un tableau de bataille ne peut remplir aucune de ces conditions, qui font, de la plupart des tableaux, une espèce de fantasmagorie. Le peintre de batailles soumis à faire un plan topographique et à prendre un point de vue très élevé, doit embrasser une vaste étendue de terrain, présenter une multitude d'actions diverses, et l'intérêt comme la lumière doivent être largement répandus sur toutes les parties de sa toile.

Malgré ces difficultés et celles que le caprice et le goût erroné du public ont imposées à l'art, M. Bellangé n'en a pas moins fait un admirable tableau.

On sait que le sujet donné au peintre est la *bataille de Fleurus*, et que cette œuvre est destinée à prendre place dans le Musée National de Versailles.

Le tableau représente le camp retranché qui défendait le village de Fleurus, et qui était occupé par les Français. Après deux attaques vigoureusement repoussées, les armées coalisées s'avancent, pour la troisième fois, sur trois colonnes. Au même instant, un grand nombre d'obus, ayant éclaté dans le camp, jettent du désordre dans l'armée française, et l'on entend retentir, dans quelques rangs, des cris qui demandent la retraite. Alors, Jourdan se précipite au milieu des soldats et ranime leur courage. L'artillerie légère sort du camp pour prendre l'ennemi en flanc; les colonnes austro-prussiennes, foudroyées presqu'à bout portant, sont définitivement repoussées.

C'est ce moment qu'a choisi le peintre. Sur le premier plan, Jourdan, ayant à ses côtés les généraux Championnet et Lefebvre, et le représentant du peuple Saint-Just, adresse sa courte allocution aux soldats dont il excite l'enthousiasme. A côté de ce groupe principal, on voit l'artillerie qui passe au galop à travers les obus et les chevaux de frise; à gauche est un groupe de prisonniers; plus loin, au milieu de la plaine, s'élève le moulin de Fleurus, qui fut le pivot de la bataille; dans la plaine, à quelque profondeur que l'œil puisse atteindre, on voit les feux des deux armées se croiser de toutes parts. Et, cependant, ce n'est là qu'une scène de ce grand drame. Au milieu de ce spectacle sanglant, de ce tumulte, de cette confusion pleine d'horreur, un détail repose délicieusement les regards. C'est une chaumière dont tous les accessoires sont peints d'un ton chaleureux et suave, et qui distrait agréable-

Digitized by Google

ment la pensée de l'immense scène de carnage qui se déroule dans le reste du tableau. N'oublions pas que le fameux ballon de Fleurus plane au loin dans les airs.

Maintenant, si nous cherchons à apprécier le mérite de l'œuvre de M. Bellangé, nous y reconnaîtrons d'abord toutes les qualités qui distinguent les productions de cet habile peintre : énergie et variété d'expression, pittoresque et vérité des poses, originalité des costumes, disposition ingénieuse des groupes, observation spirituelle de la désinvolture et de la physionomie grotesque et imposante, à la fois, du troupier républicain. En outre de ces qualités remarquables, M. Bellangé s'est élevé dans ce tableau à une chaleur de coloris, à une transparence de ton, qu'il nous semble ne pas avoir encore possédées à un aussi haut degré. L'air circule avec légèreté jusque dans les parties les plus reculées du tableau, et le ciel, si difficile à bien rendre dans une aussi grande page, et quoique nous n'ayons pu, dans l'atelier resserré de l'artiste, nous placer à son véritable point de vue, nous a paru d'une facture aussi habile que d'un effet brillant et varié.

Au résumé, le tableau de la *bataille de Fleurus* aura, pour M. Bellangé, deux avantages : non seulement il attachera le nom de cet artiste à l'un des monumens nationaux les plus curieux et les plus splendides qui aient jamais été élevés à la gloire de la France ; mais, encore, il augmentera sensiblement l'estime que les artistes et les connaisseurs avaient déjà pour son talent.

— Notre premier article sur le théâtre sera un article nécrologique. Nous avons la douleur de vous apprendre la mort du drame. Oui, le drame est mort. Comment ? je ne sais. Est-ce un suicide ou un meurtre ? je l'ignore. Le fait est que le drame est mort. En attendant que les causes de cette mort soient trouvées par de plus habiles, moi je soupçonne fort la *Gazette des Tribunaux* d'y être pour beaucoup.

En effet, nous sommes maintenant saturés de crimes. Nous avons notre pâture de crimes chaque jour, avec notre pâture de politique et de littérature. Dans ces récits saisissans des actes d'accusation, dans ces scènes dramatiques de la cour d'assises, de l'échafaud et du bagne, toutes les passions humaines se montrent nues, impitoyables, féroces ; et là, tout est vrai ! Comment voulez-vous que le drame puisse soutenir long-temps cette redoutable concurrence, et que ses misérables fictions parviennent à émouvoir des nerfs qui, le matin, ont été si profondément remués par de poignantes réalités ? Quel dialogue inventerez-vous qui puisse lutter d'intérêt avec ces palpitans interrogatoires ? Quels mots à effet qui ne soient pâles devant ces monosyllabes qui tuent pour tout de bon !

Quoi qu'il en soit, le drame est mort. Le drame bourgeois, surtout, en frac et en pantalon ; le drame habillé comme Lacenaire et Fieschi. Il est mort, bien mort !

Les voitures d'Angèle sont sous la remise ; l'empoisonnement de Clotilde n'a plus pour témoins que les murs de la prison, et Antony, le grand Antony lui-même est sifflé ; et, ce qui est bien pis, il ne fait pas même assez de recette pour payer son carreau ! Est-ce la faute du drame ou la faute du public ?

Digitized by Google

La preuve que le drame est mort et la comédie agonisante, c'est que *Don Juan* n'a pas eu de succès. *Don Juan* est de M. Casimir Delavigne, notre compatriote; c'est une œuvre belle et dramatique, spirituelle et purement écrite; Mad. Grassot a été un charmant Pablo; Mad. Louis, une excellente Dorothée; Madem. Laignelet nous a montré une Florinde belle de grâce, de noblesse et d'énergie, et frère Arsène a trouvé dans Alexandre un interprète plein de conscience, de chaleur et de vérité : eh bien! malgré tout cela, *Don Juan* n'a pas eu de succès, je veux dire qu'il n'a été applaudi que par un petit nombre de spectateurs. Pas d'enthousiasme, pas d'empressement, pas de recette! C'est que le public n'apporte plus guère au spectacle que ses yeux et ses oreilles; pour son cœur et son esprit, il les laisse je ne sais où.

M. Walter savait cela mieux que personne par son caissier, le grand appréciateur du goût public. Aussi, tandis que les baillemens et les sifflets, l'ennui et le tumulte, se partageaient les instans que l'on venait perdre au spectacle, M. Walter était calme, mais non pas oisif : M. Granger forgeait des armures, M. Andrieu taillait des costumes, notre ami Dumée animait ses admirables toiles, les chanteurs et les chanteuses s'exténuaient à étudier le jour et à répéter la nuit; et, un beau soir, nous eûmes la *Juive*. La grande réconciliation du public et du directeur fut célébrée par le *Te Deum* du Concile, et l'administration reprit sa marche triomphante avec le brillant cortége de Sigismond, aux grands applaudissemens des spectateurs.

Nous arrivons trop tard pour que l'on nous ait laissé quelque chose à dire sur la richesse et la variété des costumes, la pompe des décors, l'intelligence des chevaux, l'absurdité du poème et la longueur démesurée de ce bel opéra. Quant à la musique, nous trouvons que l'on n'a pas dit assez combien elle est belle, simple, religieuse et touchante. On y désirerait peut-être un peu moins d'étude et un peu plus d'inspiration; mais, certainement, lorsqu'on l'aura entendue plusieurs fois, après que les yeux, accoutumés au clinquant du spectacle, auront cessé de distraire les oreilles, on y apercevra de grandes beautés de mélodie, une science parfaite d'instrumentation, et on aimera, comme elle le mérite, cette magnifique partition. Quelques parties du premier acte, la fin du second et tout le quatrième, sont, jusqu'à présent, ce qui a produit le plus d'effet. — Andrieu a créé le rôle d'Eléazar avec une grande supériorité, et comme acteur et comme chanteur. Le beau succès qu'il y a obtenu l'a décidé à renouer son engagement pour l'année prochaine, et nous regardons cela comme une bonne affaire pour le public. — Boulard, de qui tous les jours on est à même d'apprécier de plus en plus le beau talent, rend d'une manière fort distinguée le rôle du cardinal. Il chante surtout délicieusement son bel air du premier acte. — Madem. Melotte est une des plus jolies juives que l'on puisse voir, et rachète, par la pureté et la justesse de sa voix et par son excellente méthode, ce qui lui manque de vigueur et d'animation.

Le ballet est fort joli. Nous félicitons M. Allard du bon goût dont il a fait preuve en dessinant les danses des premier et troisième actes.—Madem. Caroline est ravissante de grâce et de séduction; cependant, sacrifiant généreusement

Digitized by Google

nos intérêts aux siens, nous avons un conseil à lui donner. Ne pourrait-elle pas s'envelopper d'un peu plus de mystère, et se livrer moins naïvement à la souplesse de ses élans? Ne vaudrait-il pas mieux qu'elle laissât travailler un peu plus l'imagination des spectateurs, en donnant moins d'occupation à leurs regards. Nous croyons que sa danse pourrait gagner beaucoup en chasteté, sans rien perdre de sa perfection. Et quand le public jouira encore de la vue de son joli visage, de ses beaux yeux, de ses épaules de satin, de sa taille élégante et flexible, et de ses jambes si admirablement modelées, il nous semble que ce sera bien assez.

— M. Walter prépare, dit-on, un fort beau bal pour la mi-carême. Nous espérons que la bonne société continuera de se porter à ces fêtes qu'elle peut facilement envahir et dominer, et où on trouve un genre de plaisir plus varié, plus vif et tout aussi innocent que celui que l'on rencontre dans les salons. Nous ne savons s'il y aura une loterie avec des lots malheureux, comme il en avait été question; mais, si cela est, nous doutons qu'il s'y trouve un actionnaire — gagnât-il deux bouteilles d'eau de seltz, une paire de pantoufles de caout-chouc ou un chapeau gris, ou ne gagnât-il rien du tout, — plus à plaindre que celui qui a perdu le billet auquel est échu en partage le tableau de M. Morin. Tous ceux qui ont vu la charmante scène de moyen-âge due au gracieux talent de ce jeune artiste, et qui figurait parmi les lots exposés au foyer, envieront le sort de M. Walter, remplaçant naturel du numéro absent.

— Avant l'*Éclair*, on va jouer un opéra de M. Orlowski : *le Mari par circonstance*. Cette pièce est de M. Planard; elle avait été représentée avec de la musique de M. Plantade, qui n'a pas réussi.

— Deux amateurs traduisent, dit-on, la *Cenerentola*, pour nous faire jouir de la représentation de ce bel opéra de Rossini. Nous ne saurions trop remercier ceux qui travaillent ainsi pour nos plaisirs; cependant, nous sommes fâchés qu'en se vouant à cette tâche ingrate et pénible, ils n'aient pas choisi quelque autre œuvre du grand compositeur. L'opéra de *Cendrillon* a déjà été traduit à Toulouse où il se joue depuis long-temps, et on vient encore de donner, dans la même ville et à Bordeaux, *Tancrède*, traduit aussi par des amateurs toulousains. On aurait donc pu nous faire venir ces deux partitions, et nos compatriotes nous en auraient fait connaître une troisième. Il n'est pas besoin de dire que notre observation ne tend nullement à atténuer le mérite du travail des deux associés rouennais. Bien au contraire, nous éprouvons, pour ces laborieux amis des arts, des sentimens de reconnaissance et de sympathie, qui seront certainement partagés par le public.

Le gérant, Ch. Richard.

Digitized by Google

Digitized by Google

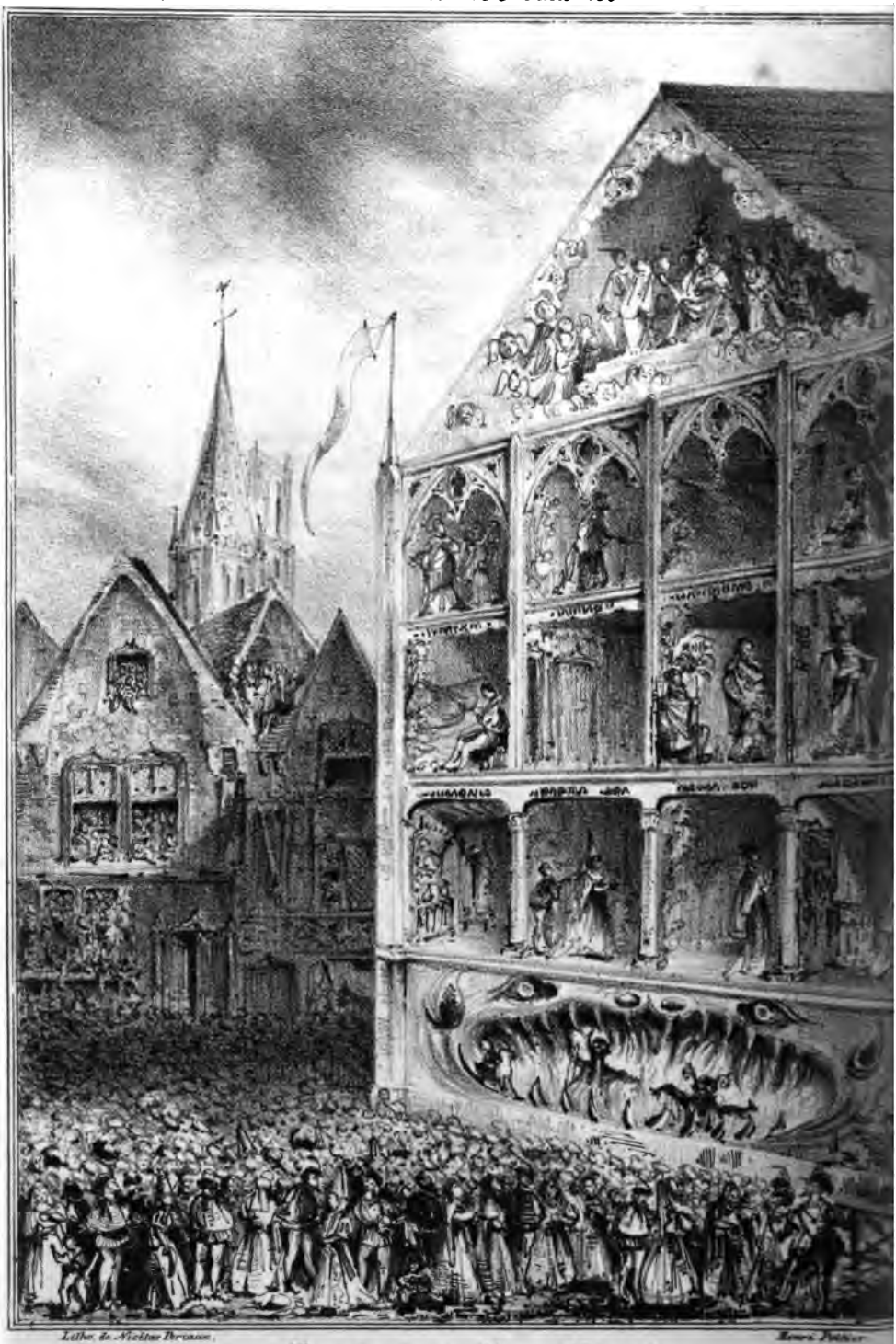

Lithe. de Nicolas Dreuse. Henri Poitevin

Représentation d'un Miracle.

Digitized by Google

CRITIQUE HISTORIQUE.

DE

ROBERT-LE-DIABLE,

A PROPOS

DE LA PUBLICATION DU MIRACLE[1].

Chez nos ayeux le théâtre fut vraiment une prédication. Que le drame soit qualifié *mystère*, *miracle* ou *moralité*, c'est toujours, avec quelques variantes de forme, la même intention pieuse, le même zèle convertisseur. Tantôt c'est l'autel qui se dresse sur le théâtre; tantôt c'est le théâtre qui déroule ses pompes autour de l'autel. Loin de s'excommunier comme depuis, acteurs et clergé vivent dans la plus édifiante fraternité. L'*échaffaut*[2] est une succursale de la chaire; et la troupe dramatique ne connaît guère d'autre vestiaire que la sacristie. Vous tous qui avez lu Rabelais, vous savez ce qui advint au

[1] *Miracle de Notre-Dame, de Robert-le-Diable, fils du duc de Normandie.* — Rouen, Édouard Frère, 1836, in-8°.

[2] Nom que portait le théâtre où se jouaient les mystères.

Digitized by Google

malencontreux frère Estienne Tappecoue, *secrétain* des cordeliers de Saint-Maixent, pour n'avoir voulu bailler seulement une pauvre chappe au Père éternel. Or, l'anecdote fût-elle une des joyeuses inventions de notre bouffon sublime, elle n'en prouverait pas moins, comme l'allusion prouve l'usage, l'alliance intime et habituelle de la sacristie et des tréteaux.

Et pourquoi s'étonner ou se scandaliser de cette alliance? Le prédicateur et l'acteur ne suivaient-ils pas alors la même voie? par des moyens différens ne tendaient-ils pas au même but? Ce que l'un enseignait, l'autre le rendait visible et palpable. Si l'un fulminait l'enfer contre son auditoire épouvanté, l'autre le montrait béant à son assistance, sous la forme d'une gueule immense, *se cloant et ouvrant quand besoin estoit.* Dans les profondeurs de ce gouffre, au milieu des chaudières et des fournaises, s'agitait une troupe de démons hideux, bruyans, indisciplinés, toujours aux aguets, toujours en quête, toujours prêts à gripper le payen, l'excommunié, le pécheur *inconfès*, et à les emporter au plus profond de l'abîme, soit en hotte, soit en brouette ou en charriot, selon la qualité des personnages — car l'enfer avait un cérémonial et se piquait d'égards, — aux hourras [1] étourdissans de la troupe infernale, auxquels répondaient les dévotes acclamations des spectateurs. Que si, au contraire, le sermonaire essayait d'enflammer son auditoire aux peintures naïves d'un paradis quelque peu sensuel, l'ordonnateur de mystères suppléait à sa faconde grossière, en construisant, à grand renfort d'oripeaux, de vases de fleurs, de luminaire, de chérubins en surplis, d'anges en dalmatique et d'archanges en chasuble, un paradis splendide, où trônait gravement la

[1] *Out! Out! Arout!* tel était le cri que poussaient les Diables en pareille circonstance; c'était aussi leur fanfare de combat, leur *Mont-Joie-Saint-Denis.* Voyez les anciens mystères, et, dans l'ouvrage de M. Will. Hone: *On the Mysteries*, un curieux chapitre à ce sujet.

Digitized by Google

majesté suprême, coiffée d'une tiare pontificale et traînant une chappe étincelante d'orfrois. Et qu'on ne suppose point que ces merveilles d'un machinisme encore dans l'enfance fussent, pour la multitude, un vain spectacle, destiné à récréer passagèrement ses yeux sans émouvoir son ame, comme, dans notre siècle d'incrédulité, les harmonieux démons évoqués par Meyerbeer, ou la *Gloire* aux splendeurs semi-payennes, dans laquelle s'enlève Ahasvérus : nos ayeux, aux croyances plus ferventes, aux émotions moins émoussées, percevaient, voyaient des yeux de la foi la réalité sous l'emblême, et il n'était point de pécheur endurci, dans cette foule haletante qui s'entassait devant un théâtre de mystères, qui n'arrivât ému, qui ne contemplât ébranlé ou frissonnant d'épouvante, et qui ne sortît pénitent.

Fidèle à la mission pieuse qu'il s'était attribuée, le drame du moyen-âge ne s'en écarta en quelque sorte jamais; et, lorsqu'on le vit, rarement, déserter son domaine de prédilection, l'écriture sainte, ce fut pour glaner dans le champ non moins fertile de la légende. Qu'on parcoure l'histoire du théâtre français, les catalogues d'anciennes compositions dramatiques : après les vastes Mystères *de l'Ancien Testament*, *de l'Incarnation*, *de la Nativité*, *de la Passion*, *de la Résurrection*, *des Actes des Apôtres*, prodigieuses épopées dialoguées, basées à la vérité bien plutôt sur les apocryphes que sur les textes orthodoxes [1], mais ayant cependant le mérite d'offrir l'histoire complète de la Rédemption, à la multitude pour qui ces textes étaient encore muets; après ces mystères, dis-je, on ne

[1] Will. Hone, dans l'ouvrage cité plus haut, a parfaitement établi que tous les faits controuvés dont sont remplis ces mystères, n'étaient point de l'invention des auteurs, mais avaient été fournis à ceux-ci par les évangiles apocryphes des *Enfances de Jésus et de Marie*, des *Trois Maries*, de *Nicodème*, etc.....

Digitized by Google

rencontre guère que des drames pieux. C'est, par exemple, la *Vie de madame sainte Barbe, vierge et martyre, avec plusieurs des miracles d'icelle*; c'est le *Martyre de saint Hyppolite*, la *Vie de sainte Marie-Magdelaine*, l'*Histoire de sainte Suzanne, de sainte Geneviève*, le *Mystère de saint Denis et de ses compagnons*; ce sont les *Mystères de messeigneurs saint Fiacre, saint Crépin, saint Christofle, saint Laurent, saint Martin*; c'est le *Jeu de l'Hostie*, la *Moralité de l'Homme pécheur*, celles du *Mauvais Riche* et du *Ladre*; et, pour n'en citer davantage, une foule d'autres empruntés, soit aux martyrologistes, soit aux agiographes, soit enfin aux légendaires.

Inspiré par les tendances pieuses de l'époque, conçu sous l'empire dominant de ce mysticisme exclusif, le drame dont nous rappelons la publication ne pouvait manquer d'en subir toutes les influences; il appartient donc incontestablement à la même famille que les précédens, et, quoique emprunté aux sources fabuleuses du roman chevaleresque ou de la chronique populaire, il est ramené par son but et sa moralité aux formes et aux enseignemens de la légende. Le titre de *miracle* qu'il porte, indice de cette parenté prochaine, a peut-être besoin d'être interprété. Par cette dénomination, on entendait généralement, au moyen-âge, une pièce dont le sujet n'était tiré ni de l'Ancien ni du Nouveau Testament, ni même des actes incontestés des principaux martyrs de l'église, mais bien des récits douteux de la légende; une pièce, en un mot, dans laquelle une miraculeuse intervention venait toujours en aide au personnage principal.

Le *miracle* qui nous occupe retrace l'histoire dramatisée de ce farouche héros aux monstrueux instincts, aux sataniques inspirations, aux épouvantables exploits, dont les relations

Digitized by Google

Fac-Simile

de deux miniatures d'un Ms. de la Bibl. de Rouen, représentant deux sujets de la Chronique de Robert-le-Diable.

Digitized by Google

Digitized by Google

romanesques des chroniqueurs, les *dits* merveilleux des trouvères et les contes naïfs du foyer,

Parvenus jusqu'à nous de nourrice en nourrice,

nous ont légué, comme un épouvantail, le terrible nom : *Robert-le-Diable.*

Cette histoire, mi-partie de sacré et de profane, qui débute comme une *chanson de geste*, et finit comme les *actes* de quelque thérapeute du désert[1], justifie pleinement ce que nous venons d'avancer; quelque mal sonnant que nous paraisse le nom du héros problématique, le drame qu'a bâti le poète sur ses méfaits, est pieux comme une homélie, édifiant comme un sermon. Aussi, grâce à la péripétie inattendue qui le termine, l'auteur a-t-il pu, à bon droit, le qualifier de *miracle*, avec plus d'exactitude sans doute qu'un de ses confrères intitulant *mystère* l'histoire dialoguée des amours de Pâris et d'Hélène et les classiques prouesses des Grecs et des Troyens.

Au reste, cette donnée générale d'une lutte obstinée entre le pécheur endurci et la vengeance ou la miséricorde céleste, lutte dans laquelle le triomphe final est inévitablement promis à ces dernières, parce qu'il faut toujours, pour l'édification universelle, que force reste enfin à l'église; cette donnée, dis-je, retournée de mille manières, et qui seule forme le canevas d'un millier de légendes, était parfaitement appropriée, comme enseignement, voire même comme frein salutaire, au

[1] Selon le roman et la chronique auxquels nous faisons en ce moment allusion, Robert-le-Diable meurt ermite, et conséquemment béatifié : il a sa place au calendrier; ses reliques font des miracles et la fortune de la célèbre abbaye de la Chaise-Dieu en Auvergne, où elles sont déposées. La conclusion du drame est plus mondaine et moins rassurante pour la sanctification du héros : Robert épouse la fille de l'empereur; c'était conserver encore des accointances avec le diable, et nous craignons fort qu'un beau jour il ne se soit, de plus belle, lancé corps et ame dans les griffes de son ex-patron.

Digitized by Google

caractère sauvage et insoumis, mais facile à terrifier, des hauts barons du moyen-âge. Ces suzerains indomptés, envieux à l'excès des richesses et des immunités de l'église, mais tremblans devant ses foudres; toujours prêts à guerroyer contre son pouvoir rival, comme à s'humilier sous ses excommunications; pillards forcenés pendant leur jeunesse, détenteurs obstinés pendant leur âge mûr; puis, à la mort entrevue, venant enfin à récipiscence, et rendant en un seul jour à l'église plus de richesses qu'ils ne lui avaient ravi de dépouilles, pendant tout le cours d'une longue vie; ces brigands, mourant revêtus du sac de la pénitence; ces *démons* incarnés, qui en vieillissant se font *ermites;* toute cette race de fer, en un mot, que l'on voit s'amollir comme cire à l'approche des feux éternels, est parfaitement symbolisée par cette légende fameuse du plus endurci des pécheurs, devenant le plus grand des saints : légende vraiment inspirée par l'esprit de cette église dominatrice, qui, courbant le front du *sicambre,* le forçait d'adorer ce qu'il avait brûlé, et qui tint habilement tête à tout persécuteur, sans autres armes que telle ou semblable menace : Ou viens à pénitence et merci comme *Robert-le-Diable*, ou meurs damné comme *Charles Martel!*

Mais laissons de côté la morale intéressée du drame, et abordons l'histoire du héros.

Ce que les moines avaient inventé pour servir d'utile enseignement, les chroniqueurs raconté dans la naïve sincérité de leur foi crédule, et les trouvères rythmé, moralisé, dramatisé, pour récréer les barons et les châtelaines, devait préparer bien des tortures aux *Saumaise* à venir. Partant de cette opinion assez peu plausible, que tous les personnages de la romancerie semi-historique doivent avoir leur type et leur représentant dans l'histoire positive, on s'est mis à

Digitized by Google

rechercher sur quel patron réel on avait pu tailler le fabuleux Robert-le-Diable. La chronique, le drame et le roman s'accordant à le faire naître d'un duc de Normandie, on en a conclu qu'il devait avoir été lui-même duc de Normandie, et l'on s'est mis à comparer sa légende avec l'histoire des deux ou trois Robert que présentait tout le lignage ducal. Cependant chroniqueurs ou poètes n'avaient point songé à créer, de leur propre autorité, Robert-le-Diable duc de Normandie : la chronique le fait mourir ermite à Jérusalem[1]; le roman, dans un ermitage à peu de distance de Rome[2], et le miracle lui fait épouser la fille de l'empereur[3], puis inévitablement succéder à son beau-père[4], selon le droit éternel proclamé par tous les chercheurs d'aventures, depuis les paladins de la Table ronde jusqu'au célèbre *Chevalier de la triste figure*.

Cependant, l'exactitude rigoureuse nous oblige à mentionner une quatrième autorité, bien moins imposante toutefois que les précédentes : c'est celle du roman populaire, faisant partie de la *Bibliothèque bleue*. Selon cette dernière version, Robert emmène son épouse en Normandie, monte sur le trône ducal, vit en bon prince, et meurt comblé d'honneurs et d'années, en laissant *la* duché à *son fils*, *Richard-sans-Peur*, dont les romanciers ont également raconté la merveilleuse histoire[5]. Si nous ne tenons aucun compte de cette conclusion bourgeoise,

[1] *Chronique de Normandie*, chap. VI.

[2] *Roman métrique*, vers la fin.

[3] *Miracle de Robert-le-Diable*, scène dernière.

[4] Bien plus : le beau-père, qui fait les choses grandement, donne à sa fille, en dot et par avancement d'hoirie, la moitié de son empire :

« Puisque je vous doin la pucelle,
La moitié arez avec elle
De mon empire. »

— MIRACLE DE ROBERT-LE-DIABLE, scène dernière. —

[5] La *Chronique de Normandie* fait, de ce Richard-sans-Peur, non le fils, mais

Digitized by Google

c'est qu'elle nous paraît évidemment une moderne interpolation, œuvre d'une époque moins austère et moins exclusive, où il n'était plus nécessaire de mourir béatifié ou emporté par les diables, pour devenir un héros épique.

Cette dernière version négligée, comme indigne de nous prêter son témoignage, il reste démontré qu'entre les personnages fournis par l'histoire et le héros créé par les romanciers, la discordance était déjà radicale et frappante; mais cette incompatibilité n'était pas capable d'arrêter un instant les déchiffreurs d'énigmes historiques. La légende minutieusement comparée, confrontée, recolée avec l'histoire, il se trouva qu'elle en différait à peu près de tout point, ou, pour parler avec plus d'exactitude, que le calque fabuleux de l'une, moyennant quelques tiraillemens, s'adaptait avec le même succès aux deux ou trois tableaux véridiques auxquels on essayait de le superposer. En bonne critique, on aurait dû conclure que cette légende, assez élastique pour s'appliquer, au gré des imaginations, à plusieurs personnages d'une individualité aussi caractérisée que ceux dont il s'agissait, n'avait été réellement faite à la ressemblance d'aucun; mais ce résultat était trop naturel pour être adopté. Chacun prit parti pour son personnage de prédilection : qui pour *Rollon*, baptisé sous le nom de *Robert;* qui pour *Robert-le-Magnifique*, père de Guillaume-le-Conquérant; qui, enfin, pour *Robert-Courte-Heuse*, fils de ce dernier.

Je m'étonne, puisqu'on était en train de recruter des Robert, qu'on n'ait pas songé à quelqu'un des ducs de Neustrie antérieurs à Rollon; car il y eut bien positivement des ducs de ce titre : et *Robert-le-Fort*, par exemple, qui

le frère consanguin de Robert. Où donc est le D'Hozier qui mettra d'accord ces inconciliables généalogies?

Digitized by Google

reçut, en 861 [1], de Charles-le-Chauve, le duché d'entre Seine-et-Loire, qualifié alors de *duché de Neustrie*, aurait bien pu, sous la plume d'un écrivain disert et quelque peu paradoxal, former un excellent prototype de Robert-le-Diable. Suivant cette hypothèse, on se serait trouvé presque d'accord avec la chronique, qui fait, du duc Aubert et de ses descendans, des contemporains de Pepin et de Charlemagne, et qui, d'ailleurs, ne leur crée aucun lien de parenté avec la famille des conquérans venus de la Norwège. Mais, comme je n'ai point mission de faire triompher les prétentions de ce nouveau Robert, j'abandonne la défense de ses droits à quiconque voudra l'entreprendre.

Examinons un instant les titres des autres candidats.

Les critiques anglais se sont, en général, déclarés pour Rollon. L'analogie, sinon d'aventures, au moins de caractère et de moralité finale, une sorte de point de vue d'ensemble, bien plus qu'une étude minutieuse de détails, paraissent avoir déterminé leur préférence. C'est qu'il y a, en effet, une affinité bien frappante entre le Robert des romanciers — Robert-*le-Diable* et Robert-*l'Homme-Dieu* [2], — et ce pirate norwégien, d'abord farouche et sans pitié, promenant partout le fer et la flamme, marchant dans le sang et à travers les ruines, comme s'il obéissait à un instinct irrésistible, à un *fatum* providentiel; puis, tout à coup, transformé par l'eau du baptême en un monarque juste et pieux, s'empressant à relever les autels, à doter leurs ministres, et, comme pour effacer la trace de ses ravages, étendant sur la Normandie ce riche manteau de monastères et d'églises, si profusément enrichi par ses successeurs.

[1] *Annales Metenses*, *ad annum* DCCCLXI; *Hist. franc.*, t. VII, p. 190.

[2] Surnom que la chronique donne à Robert, après sa conversion.

Digitized by Google

Les écrivains qui ont adopté Robert I, ou le Magnifique, sont tellement nombreux, que, si la question devait être résolue à la majorité des suffrages, les droits de ce nouveau prétendant seraient hors de contestation [1]. Mais si, comme nous venons de le dire, beaucoup ont opiné en sa faveur, très peu ont satisfait à l'obligation de motiver leur jugement : d'où l'on peut conclure que la plupart ont adopté une opinion toute faite, formulée par leurs devanciers. Cependant, l'historien eût trouvé une thèse brillante et non dépourvue de vraisemblance, dans cet examen comparatif des faits et gestes de l'amant d'Arlette. Quoiqu'à travers quatre à cinq générations successives, celui-ci semblait avoir reçu, pur et sans mélange, le sang de son aïeul norwégien. A l'exemple de Rollon, il faisait la guerre en barbare, et son courage indompté, l'audace de ses entreprises, l'impétuosité de ses attaques, lui garantissaient de constans succès. L'archevêque de Rouen, son oncle, l'évêque de Bayeux, son cousin, Guillaume de Belesmes, comte d'Alençon, Alain, duc de Bretagne, le fils de Beaudoin de Flandres, usurpateur des états de son père, et la reine Constance elle-même, révoltée contre Henri I, son fils,

[1] Si l'on s'en rapporte à un passage de l'*Histoire des Trouvères*, t. I, p. 130, de l'abbé Delarue, tout débat devrait cesser, et le sobriquet diabolique appartiendrait nécessairement à Robert I, à l'exclusion définitive de Robert-Courte-Heuse. Ce savant dit que, dans le discours que le duc Guillaume tint à ses troupes avant la bataille d'Hastings, et dont les termes nous ont été conservés par Henry de Huntington, ce prince rappela à ses Normands les plus célèbres exploits de leurs ancêtres, et entre autres la victoire remportée sur le Diable par le duc Robert. Il ajoute : « nos Jongleurs avaient donc déjà inventé les fables qui furent la base du roman de ce duc. » Mais, nous devons le déclarer avec tout le respect dû à la mémoire du célèbre abbé Delarue, ce savant est tombé dans une grave méprise; il n'est nullement question du duc Robert dans le discours de Guillaume, mais bien du duc Richard; et, d'ailleurs, on n'a jamais prêté à Robert la félonie d'avoir voulu lutter corps à corps avec le Diable auquel il devait foi et hommage; tandis qu'en Normandie les enfans même savent que *Richard-sans-Peur* se colleta un jour vigoureusement avec Satan, et que le Diable n'eut pas beau jeu contre ce redoutable champion.

Digitized by Google

éprouvèrent tour à tour l'irrésistible effet de ses armes. La terreur qu'il inspirait était telle, qu'il lui suffisait en quelque sorte de paraître pour dissiper ses ennemis. Aussi, n'eût-ce été que ce renom de valeur invincible et de fortune toujours assurée dans les combats, le peuple, extrême en ses admirations, aurait pu doter à bon droit Robert du redoutable surnom que nos modernes historiens lui appliquent. Mais le père de Guillaume avait des titres moins contestables encore à cette qualification sinistre. Vassal, en premier lieu, de son frère Richard III, il convoita son pouvoir, tenta les chances d'une révolte, puis se réconcilia; mais, presque aussitôt, la mort soudaine de ce frère vint lui livrer le trône ducal qu'il ambitionnait. Et l'histoire, il faut le dire, a jusqu'ici accusé Robert d'un fratricide. Soit remords de son crime, soit élans naturels de son caractère sauvage, il était sujet à des emportemens furieux. L'archevêque de Rouen, son oncle, dans les démêlés qu'il eut avec lui, le frappa d'anathême. Or, l'on sait quel effet terrible produisait alors l'excommunication sur les populations superstitieuses : la foule timorée croyait voir le malheureux sur qui planait l'interdit, dévoué à tous les tourmens de l'enfer. Bientôt, cédant à ses terreurs religieuses, Robert voulut aller chercher au tombeau du Christ le pardon de ses fautes, et, de même que le Robert fabuleux de la chronique et du roman, qui meurt dans l'exil et sous la haire, Robert de Normandie mourut en terre lointaine, sous le camail, et portant le bourdon du pélerin.

Je ne m'arrêterai point à faire ressortir toutes les analogies que présentent le tableau de ce caractère et l'ébauche rapide de cette biographie, avec les traits que la légende prête à son chimérique héros. Je me hâte d'arriver à celui que les historiens ont surnommé *Courte-Heuse*, c'est-à-dire *Courte-Botte*.

Digitized by Google

Mais ici ma tâche change de nature et d'objet. Jusqu'à ce moment j'ai essayé de prouver que, soit dans son ensemble, soit dans quelques-uns de ses détails, par les contrastes de sa péripétie, comme par son intention morale, la légende de Robert-le-Diable pouvait, avec vraisemblance, être considérée comme une contre-partie assez exacte de l'histoire réelle des deux premiers ducs du nom de Robert. Maintenant, il conviendrait de faire subir la même épreuve à l'histoire du troisième; mais, comme quelques mois se sont à peine écoulés depuis que, dans cette Revue[1], pareille tentative a été couronnée d'un succès complet, je me trouve dispensé de la renouveler ici.

Admettant donc comme démontré que des analogies de forme, et surtout de détails, existent entre cette histoire et la légende, je me bornerai à discuter quelques faits relatifs à ces analogies.

Il est toujours facile, lorsqu'en comparant une histoire donnée avec une légende qu'on cherche à lui appliquer, on choisit à son gré, dans l'une ou dans l'autre, les faits qu'on pourra faire coïncider, et qu'on ne tient nul compte de tout le reste; il est facile, dis-je, de faire jaillir de cette comparaison des éclairs qui éblouissent et qui semblent faire éclater l'évidence d'une commune origine. Un procédé plus philosophique serait de tenir compte de tous les faits observés de part et d'autre, et de dresser l'état des faits incompatibles, aussi bien que des faits concordans. La conclusion résulterait de la balance exacte de toutes les autorités positives et négatives.

Ainsi, dans l'histoire de Robert-Courte-Heuse, ou de tout autre Robert que nous ayons cité, le fait capital n'est pas que

[1] *Notice sur Robert-le-Diable*, par M. Achille Deville, de la Société des Antiquaires de Normandie, etc.; *Revue de Rouen*, novembre 1835, p. 240.

Digitized by Google

le principal personnage soit fils d'un duc de Normandie; c'est, au contraire, qu'il soit duc de Normandie lui-même. Or, selon la légende, Robert-le-Diable ne le fut jamais; il s'expatrie pendant le règne de son père, et meurt ermite, ou épouse la fille de l'empereur, qui l'associe à l'empire. D'un autre côté, on a fait valoir, comme analogie concluante, que Robert-Courte-Heuse avait épousé une princesse italienne, tout ainsi que Robert-le-Diable. Mais ce mariage de Robert n'existe que dans le miracle; la chronique et le roman n'en parlent pas. Pourquoi le miracle ferait-il loi, là où l'autorité de la chronique et du roman est rejetée? N'est-il pas évident qu'il eût fallu avant tout établir l'antériorité relative de chacun des trois documens, afin d'arriver à connaître leur degré proportionnel de crédibilité. Ainsi, selon nous, le miracle est le plus moderne des trois ouvrages sur lesquels on s'appuie; c'est d'ailleurs celui qui, par sa forme, se prêtait le plus à subir les fantaisies du poète. Bien plus, quoique certainement nous ne pensions pas que ce fût alors, comme de nos jours, une quasi-nécessité de terminer toute pièce de théâtre par un mariage, cependant nous n'hésitons pas à supposer que cette terminaison profane, qui a fini par universellement prévaloir, était déjà dans les tendances naturelles du genre. On pourrait même ajouter que le poète a fait violence au texte et au sens moral de sa légende, en adoptant une telle conclusion; car la terminaison utile, naturelle et conséquente du drame, c'était, comme dans la chronique et le roman, la sanctification du héros. A quoi bon cette conversion éclatante, cette intervention divine, ces messages célestes, pour aboutir bourgeoisement à un mariage? Il eût pu se conclure plus naturellement, et sans tout cet attirail merveilleux, par la seule considération du puissant secours que Robert venait de prêter à l'empereur. Ce dénouement est donc sans aucun doute un enjolivement de circonstance, qui

Digitized by Google

ne peut, dans aucun cas, devenir la base d'un solide rapprochement entre la légende et l'histoire.

Puisque je viens de soulever la question de la comparaison des dates de la chronique, du roman et du miracle, je crois devoir dire accessoirement quelques mots à ce sujet. Dans l'état actuel de nos connaissances historiques sur ces diverses compositions, cette question ne peut être éclaircie qu'à l'aide d'inductions dont l'exposition et le développement dépasseraient les bornes d'un article[1]. Mais, qu'il me soit permis de devancer ici la démonstration, et de dire que la chronique fabuleuse, qui précède la plupart des anciennes histoires de Normandie, me semble incontestablement, malgré les rajeunissemens et les interpolations qui peuvent la défigurer, la plus ancienne de ces trois compositions, et la source à laquelle le *Roman*, le *Miracle*, le *Dict*, etc., ont été puisés. Que l'on consulte un instant ses souvenirs, et l'on verra qu'il n'est point de nation, de province, de ville même, qui n'ait ainsi, en tête de ses annales, sa chronique fabuleuse, dont l'origine se perd souvent dans la nuit de l'histoire, et de laquelle découlent, en ruisseaux féconds, légendes, fictions et généalogies merveilleuses, recueillies et multipliées par les poètes des âges suivans. Les Anglais ont leur *Geoffroy de Monmouth;* les Français, leur *Annius de Viterbe*, leur *Hunibald*, leur *Trithème*, créateurs de ces interminables dynasties, si bien commentées, développées, fécondées par les *Jean Le Maire*, les *Scipion Dupleix*, les *Cassan*, les

[1] Toutes les questions que je n'ai fait qu'effleurer dans cet article, et toutes celles qui s'y rattacheraient naturellement, seront traitées, avec tous les développemens nécessaires, dans un ouvrage intitulé : *Histoire romanesque de Normandie, ou Examen critique des Fables et Légendes mêlées à l'histoire de cette province.*

Digitized by Google

Jacques Charron et tant d'autres [1]. L'époque de Charlemagne a sa *Chronique de Turpin*, mince volume d'où sont sorties cent épopées chevaleresques. La Flandre a son histoire des *Comtes Forestiers*, dont la fière maison de Bourgogne se glorifiait de descendre par les femmes. L'on pourrait en citer une foule d'autres. La chronique des ducs primitifs de Normandie est de ce genre, et les héros qu'elle nous offre ne sont point des personnages historiques, déguisés par les actions qu'on leur prête, transposés quant à l'époque qu'on leur assigne : ce sont tout simplement des personnages fabuleux. Maintenant, admettons, si l'on veut, que des coïncidences fortuites puissent être observées. Quel est le fait, choisi dans l'histoire, dont on ne retrouve pas le pendant dans un roman? Quelle est la combinaison romanesque si étrange, dont on ne retrouve pas l'équivalent dans l'histoire? Le romancier, non plus que l'historien, ne dispose que d'un théâtre, le monde; d'un seul acteur, l'homme. Seulement le romancier choisit et combine les faits à sa guise; l'historien les enchaîne dans un ordre forcé. Les analogies seront donc nombreuses et fréquentes; mais, conclure de ces rencontres inévitables qu'un personnage historique déterminé aura toujours

[1] Jean Le Maire de Belges, dans ses *Illustrations de Gaule et Singularités de Troyes*, est le plus sage de ces rêveurs : il ne fait remonter la généalogie des rois de France que jusqu'à Énée. Scipion Dupleix (*Mémoires des Gaules depuis le Déluge*) et Jacques Cassan (*Traicté des anciens Rois des François depuis le Déluge*) sont moins timides : ils veulent absolument remonter jusqu'à Noë. Mais un laps de temps non employé était une voie encore ouverte à la folie dynastique : il s'est donc rencontré un auteur qui a comblé ce dernier vide, et qui ne s'est pas même arrêté aux portes du paradis terrestre. Selon Jacques Charron, Dieu est le premier roi de France, Adam le second, Seth le troisième; et ainsi de suite de mâle en mâle jusqu'à Louis XIII. Plus curieux cependant encore que ces fous, étaient ceux qui faisaient concorder, dans leurs ambitieuses généalogies, l'Olympe et les patriarches, et dont la ligne masculine remontait infailliblement à Noë, tandis que la ligne féminine descendait toujours de Vénus, par Anchise et Énée.

Digitized by Google

posé devant le romancier, qui, au lieu de figures de fantaisie, n'aura tracé que des portraits plus ou moins travestis, ce serait créer dans la romancerie du moyen-âge une nouvelle classe d'anonymes et de pseudonymes, qui défieraient pendant un siècle la pénétrante sagacité d'un émule de Barbier.

Au moyen-âge, les compositions du genre de celles qui nous occupent ne se montrent guère que sous deux formes : ou sous forme de chroniques véridiques, c'est-à-dire ayant la prétention d'être toujours vraies — telles sont les chroniques rimées de Robert Wace, de Benoît de Sainte-More, de Geoffroy Gaymar, de Philippe Mouskes, de Guillaume Guyart et de quelques autres ; — ou sous forme de chroniques romanesques, telles que les innombrables épopées des cycles d'Arthur et de Charlemagne. Les premières appartiennent véritablement et de tout point à l'histoire ; si des fables se sont glissées dans leur contexture, c'est que ces fables apparaissaient alors aux naïfs historiens sous les traits de la vérité. Les secondes n'ont pas même un léger vernis de vraisemblance ; si elles s'emparent d'un personnage historique, elles ne lui prennent exactement que son nom ; elles se chargent de lui créer, non seulement des actions, des aventures toutes nouvelles, mais même une famille, des ancêtres et une postérité auxquels il n'appartint jamais.

Le faux, dans certains ouvrages, est employé comme ingrédient nécessaire pour parer le vrai, ou encore pour le dissimuler et le faire passer ; le vrai, dans d'autres, sert à dorer le faux et à lui donner en quelque sorte sa valeur ; mais, dans les épopées romanesques, point de compromis entre la vérité et le mensonge : tout est mensonge. Qui se chargerait de trouver un seul fait historique, une seule aventure vraie dans le roman de *Berthe et de Pepin*, dans celui de *Charlemagne, fils de Berthe*, dans le roman de *Gérard de Nevers*,

Digitized by Google

qui nous transporte à la cour de Louis-le-Gros, et dans une foule d'autres qui, cependant, ont pour héros des personnages historiques? Ecoutons plutôt M. Raynouard, à propos du roman de *Garin le Loherain*, le plus *historique* des romans du cycle carlovingien :

« S'agit-il des personnages et de leurs actions, tout paraît « controuvé; les noms de Charles Martel et de Pepin, et un « petit nombre d'autres, conservés par l'histoire, sont cités par « le trouvère; mais les faits qui les concernent, leur manière « d'agir, leurs caractères, ne sont nullement historiques. Les « noms, les aventures, les combats, les exploits des autres « personnages, les mariages, les traités, les malheurs publics, « les accidens particuliers, rien ne peut être justifié, ou « plutôt, tout est contredit par les annales et les chroniques. » (*Journal des Savans*, août 1834.) Reconnaissons donc que le *Roman de Robert-le-Diable* ne peut contenir un fond vrai, déguisé par une superfétation de faux, puisque ce mélange hybride ne se rencontre jamais dans les compositions analogues; et convenons que le poète a tout simplement délayé et rimé les aventures du Robert de la chronique fabuleuse, mais que ce héros, tout fabuleux qu'il est, a son individualité, son époque déterminée, et qu'on ne peut le fondre et l'identifier avec aucun autre personnage réel; pas plus qu'on ne peut prendre les paladins de Turpin pour en faire des barons de Philippe-Auguste.

D'ailleurs, s'il était vrai qu'un des ducs de Normandie, du nom de Robert, eût mérité et obtenu de ses contemporains la diabolique qualification qui pourrait, à bon droit, comme nous l'avons démontré, s'appliquer à tous, pourquoi aucun historien de son époque, ou de l'époque immédiatement postérieure, n'en aurait-il conservé le souvenir? On répond que c'est sans doute parce que les historiens n'ont pas osé. Singu-

Digitized by Google

lière raison! Qui croira que les historiens, qui n'ont jamais hésité à enregistrer dans leurs annales contemporaines tant de sobriquets injurieux ou ridicules, qui nous ont conservé les appellations de *mauvais*, de *cruel*, d'*insensé*, d'*impuissant*, de *tricheur*, appliquées à des princes de leur temps, aient craint de gratifier Robert de son redoutable surnom. D'ailleurs, à bien prendre, je suis persuadé que si ce dernier eût été consulté, il eût préféré s'appeler *le Diable* que *Courte-Botte*.

Il faut descendre jusqu'au XVIIe siècle pour trouver un historien qui applique à l'un des ducs de la lignée normande la malencontreuse épithète, objet de tant de débats. C'est Gabriel Dumoulin qui, probablement le premier, accola, dans son *Histoire générale de Normandie*, ce surnom à celui de Robert I : « Ce prince, dit-il, fut benin et doux à ses amis, « mais un lyon dans les feux de sa colère, et, *comme les* « *romans l'ont appelé*, *un vrai Robert-le-Diable*. » Remarquons que c'est près de six siècles après le prince dont il parle, que Dumoulin produit cette prétendue tradition. Comment, tandis que les historiens la dédaignaient, avait-elle pu se conserver intacte dans la mémoire du peuple, durant un si long espace; surtout lorsqu'il existait deux princes du nom de Robert, si faciles à confondre, ayant vécu à peu de distance l'un de l'autre, et ayant tous deux des droits à peu près égaux à cette qualification? On ne dira pas, sans doute, que la lecture du roman pouvait servir à remettre sur la voie, et que ses détails historiques suffisaient pour préserver la tradition de toute fausse application, puisque aujourd'hui ces mêmes détails, tant ils sont significatifs et concluans, conduisent un critique à attribuer le sobriquet à Robert II. Ne serait-il pas plus raisonnable de supposer que notre historien qui, le premier aussi entre les modernes, chassa du frontispice de son histoire la romanesque famille que Guillaume

Digitized by Google

Le Talleur, Jehan Burges et Martin Le Mesgissier avaient tant contribué à populariser, cherchant à s'expliquer la vogue du nom de *Robert-le-Diable*, et ne calculant pas que la personalité créée par l'imagination du poète, si elle est avidement saisie par la compréhension du peuple a, dès-lors autant de chances de vivre dans la mémoire des hommes que les plus grands noms de l'histoire [1]; n'est-il pas probable, dis-je, que Dumoulin voulut appliquer cette renommée flottante, en quelque sorte, et indéterminée, à un personnage réel, et que, en ayant doté le Robert qui lui paraissait la mériter davantage, il fit autorité pour les écrivains qui le suivirent.

Qu'on me permette d'insister encore sur le fait significatif du silence de tous les historiens primitifs de Normandie, jusqu'à Robert Wace, le dernier de tous dans l'ordre chronologique, relativement à la qualification attribuée à l'un des Robert; ce silence me paraît tout-à-fait concluant. Je sais, à la vérité, que ce qui caractérise surtout ces vieux écrivains, c'est une flagornerie sans bornes pour leurs ducs, dont ils furent souvent les familiers ou les ministres; mais si cette disposition rend leur témoignage suspect, lorsqu'il s'agit de leur seigneur actuel, elle cesse d'avoir son effet lorsqu'ils parlent d'un passé éloigné. Orderic Vital, par exemple, qui ne dut commencer à écrire son histoire qu'après la mort du second des Robert, pouvait, à plus forte raison, parler librement du premier. Or, s'il n'a jamais, non plus que tous les autres, fait allusion à un semblable sobriquet, c'est que ce sobriquet n'avait jamais été appliqué à aucun de ses anciens princes. Peut-être, cependant, le surnom existait-il déjà; peut-être la légende avait-elle déjà cours? Mais les historiens, plus près de sa source, étaient à même de discerner la vérité

[1] Témoins, Djemschid, Arthur, Roland et tant d'autres.

Digitized by Google

de l'erreur, et ne couraient pas risque de confondre un de leurs ducs avec le héros d'un conte populaire.

Cependant, insistera-t-on, il existe, non loin de Rouen, un *château de Robert-le-Diable :* qui donc l'a bâti ou habité? On montre, à la tour de Londres, une *tour de Robert-le-Diable :* qui donc y fut detenu? Quant à la tour, je répondrai qu'il serait bien étonnant qu'elle eût gardé le souvenir de Robert II, quand tout le monde sait que c'est au château de Cardiff, au milieu des monts sauvages du pays de Galles, que ce malheureux prince fut enfermé pendant vingt-huit années, sous la garde du traître qui l'avait livré; ce serait le château de Cardiff qui aurait dû retenir le nom de son illustre prisonnier, et non une tour où il ne dut guère séjourner, si même il y fut jamais conduit. Au reste, soit la tour, soit le château, leur singulier surnom n'étonnera aucun de ceux qui connaissent l'esprit du peuple; ce dernier a besoin de matérialiser ses idées et les rêves de son imagination; ce n'est point assez qu'il se fasse des héros chimériques, il faut encore qu'il élève des monumens à leur taille et à leur usage, ou plutôt il faut qu'il s'empare de ceux qu'il trouve à sa guise, pour y loger ces créations de son caprice. Essayez de compter ce qu'il y a en France de *châteaux d'Arthur*, de *brèches* ou de *monts de Roland*, de *tours de Ganelon*, de *grottes de Mélusine*, de *cavernes de Maugis*, de *chaires* ou de *palets de Gargantua*, et, quand vous aurez découvert l'origine de ces appellations fantastiques, vous cesserez de vous étonner qu'il existe un *château de Robert-le-Diable*, quoique vous cherchiez en vain dans l'histoire le personnage dont ces ruines ont conservé le nom.

L'espace me manque, et mon sujet est loin d'être épuisé. On a parlé de la *chronique*, du *roman* et du *miracle de Robert-le-Diable ;* j'aurais voulu parler de toutes les imitations que ces compositions principales ont fait éclore, du vieux

Digitized by Google

roman anglais de *Robert de Cysile* qui n'est autre que Robert-le-Diable, devenu le compagnon des Robert Guiscard et des Tancrède de Hauteville. L'*histoire de l'empereur Jovinien*, empruntée au curieux recueil du *Gesta Romanorum*, nous aurait montré notre héros déguisé, tant bien que mal, sous la toge romaine; il n'est pas jusqu'à la romantique *légende de sir Gowter*, qui ne nous l'eût fait découvrir naturalisé citoyen de la vieille Angleterre.

Que de rapprochemens inattendus auraient jailli, peut-être, de la comparaison de ces textes diversifiés !

Mais on sait quelle valeur ont, en général, les parallèles historiques et les allégories allusives, vrais lieux-communs d'oraison funèbre et de discours académique. Et, lorsqu'on voit un savant juxtaposer ainsi l'histoire et la fiction, dans le but chanceux d'interpréter l'une par l'autre, ne se rappelle-t-on pas involontairement ces intrépides adeptes de la science hermétique, qui se flattaient de retrouver les mystérieuses formules du *grand-œuvre* dans les assommantes tirades du *Roman de la Rose*, dans les érudites imaginations du *Songe de Polyphile*, voire même parmi les gravelures carnavalesques du *Moyen de parvenir?*

Un curieux exemple des singulières hallucinations auxquelles peut se laisser surprendre l'esprit de comparaison me revient en mémoire; le voici; ce sera la conclusion et la morale de cet article :

Un critique [1], lisant le célèbre roman d'*Amadis et de sa mie Oriane*, s'imagina, tant la coïncidence des faits et la conformité des aventures lui paraissaient frappantes, que cette composition pourrait fort bien reproduire, sous une forme

[1] Bullet, *Origine des cartes à jouer.*

Digitized by Google

allégorique, toute l'histoire de Louis XII et de sa chaste moitié. Louis XII, se disait-il, mérita d'être appelé *père du peuple;* Anne de Bretagne, de son côté, fut la plus belle princesse de son temps: or, *Amadis* signifie, en celtique, *très bon*, et *Oriane*, *très belle* (notre savant commençait toujours par une étymologie celtique : c'étaient les prémisses obligées de toutes ses démonstrations). Amadis est le plus vaillant des chevaliers de son temps, comme Louis XII est le plus brave des princes de son siècle. Oriane est fille et héritière du roi de la Grande-Bretagne; Anne est fille et héritière du duc de la Petite-Bretagne. Louis XII, ainsi qu'Amadis, soupire pendant de longues années pour l'objet de sa passion avant de l'obtenir. Oriane est promise à l'empereur des Romains et remise entre les mains des ambassadeurs de ce prince; Anne de Bretagne est épousée, pour l'empereur Maximilien, par le prince d'Orange. Amadis bat la flotte des ambassadeurs, enlève sa maîtresse et fait manquer le mariage projeté; c'est également Louis XII qui fait manquer le mariage d'Anne de Bretagne, qu'il n'épouse cependant qu'après Charles VIII. Amadis, par enchantement, est fait prisonnier; Louis XII se laisse capturer à la journée de Saint-Aubin. Enfin, Amadis terrasse le géant Arcalaüs, à qui la douleur d'être vaincu et captif fait blanchir les cheveux en une nuit; Louis XII défait Louis Sforce, duc de Milan, l'enferme dans le château de Loches, et ce malheureux prince éprouve exactement la même mésaventure que le géant Arcalaüs. Convaincu par tant d'analogies, notre savant allait déclarer manifeste et constante l'intention allégorique, d'autant plus que l'*Amadis*, resté long-temps inconnu, ne fit irruption dans la littérature européenne que sous le successeur de Louis XII, si une comparaison plus précise des dates ne lui eût appris que *Vasco de Lobeira*, auteur du roman, était, suivant les évaluations les plus modérées, mort

Digitized by Google

près d'un siècle avant l'avènement de Louis XII [1]. Habitué à de pareils mécomptes, notre ingénieux philologue s'estima fort heureux de retrouver, au moins, ses deux étymologies intactes sous son échafaudage écroulé; et, pour les mettre hors d'atteinte, il les enregistra soigneusement, à leur rang, dans l'un des trois respectables volumes *in-folio* qu'il nous a légués sur la langue qu'Adam lui-même enseigna aux Bas-Bretons.

Moins heureux que Bullet, peut-être ne sauverai-je pas du naufrage de mes inductions l'équivalent de deux pauvres petites étymologies celtiques; mais je m'en consolerai, pourvu que le lecteur tire la morale de cette historiette, et s'inocule le scepticisme, en matière de rapprochemens historiques.

André POTTIER.

[1] En 1325, suivant Sismondi, Southey, etc.; en 1403, suivant Nicholas Antonio et Warton. La *Biographie universelle* a oublié l'auteur du roman dont le succès prodigieux, au XVIe siècle, n'a pas encore été balancé même par le prodigieux succès du plus fécond romancier de nos jours.

Digitized by Google

SCIENCES NATURELLES.

NOTICE HISTORIQUE

SUR

LE MAGNÉTISME ANIMAL.

Il nous semble déjà entendre le lecteur s'écrier, à la seule inspection du titre de cet article : Encore du magnétisme animal! Mais il en sera donc éternellement question! En vérité, s'en occupe-t-on et doit-on s'en occuper sérieusement? — A tout cela, voici ce que nous avons à répondre :

L'Académie royale de Médecine a décidé, en 1826, qu'on devait s'occuper du magnétisme animal. Elle a nommé une commission permanente chargée d'examiner les faits, de faire répéter et de répéter elle-même les expériences, enfin de recueillir tous les mémoires. On ne peut pas raisonnablement supposer que l'Académie royale de Médecine se composât alors, en majorité du moins, d'ignorans et de dupes. Cette commission, en 1831, a fait un rapport tout à l'avantage du magnétisme. Les académiciens ne se sont pas prononcés; et, en hommes prudens et sages, ils se renferment dans un scepticisme fort louable, attendant encore du temps et de l'expérience les lumières qui leur manquent à cet égard. Depuis le

Digitized by Google

rapport de la commission, plusieurs thèses sur le magnétisme animal ont été présentées et soutenues à la Faculté de Médecine de Paris, pour l'obtention du grade de docteur, et tout récemment encore, dans le courant de l'année 1835. Enfin, des médecins, des savans distingués, poursuivent encore les expériences et les recherches sur le magnétisme.

Il est donc évident que l'on s'en occupe, et nous croyons qu'il est rationnel de s'en occuper, comme de toutes les questions qui, n'ayant pas été résolues d'une manière ou d'autre, doivent rester à l'ordre du jour dans le monde savant. Bien entendu que nous ne voulons parler ici que des questions dont la solution n'est pas démontrée impossible; et ce serait bien mal juger, ou bien peu connaître le magnétisme, que de prétendre qu'on doit le reléguer dans la classe de certains arts chimériques et de quelques recherches oiseuses, tels que l'alchimie dont l'absurdité est chimiquement prouvée, et le problème de la quadrature du cercle, ou celui du mouvement perpétuel, dont l'impossibilité est mathématiquement démontrée.

Depuis environ un mois, un cours de magnétisme a été ouvert dans cette ville par M. Alkan. Nous en rendrons compte dans le prochain numéro de la *Revue*. C'est afin d'être mieux compris par tous nos lecteurs, que nous avons cru devoir publier cette notice dans un premier article.

Il n'est pas rare de rencontrer des personnes, plus ou moins instruites d'ailleurs, qui ne connaissent le magnétisme animal que de nom, et d'autres, en plus grand nombre peut-être, qui n'en ont que des notions confuses, fausses ou très imparfaites. Cela tient à plusieurs causes : d'abord à l'indifférence et au dédain qui s'attachent à tout ce qui sent le charlatanisme; ensuite, à ce que l'on s'imagine que le magnétisme ne peut être compris et ne doit être étudié que par ceux qui se livrent spécialement à l'étude des sciences médicales, ce qui n'est vrai

Digitized by Google

que sous certains rapports. D'un autre côté, on peut dire que les ouvrages qui traitent de cette matière ne sont, pour la plupart, que de longues controverses ou des dissertations dans lesquelles chacun présente ses systèmes, ses opinions, plutôt que l'histoire de la science; enfin, il en est qui se réduisent à une critique plus ou moins éclairée, plus ou moins juste et impartiale, des doctrines magnétiques.

Nous avons donc pensé qu'il serait à propos d'exposer ici, et aussi brièvement que possible, l'histoire du magnétisme animal, ses théories et ses pratiques dans les diverses périodes qu'il a parcourues; ainsi que ses progrès, si tant est qu'il y ait eu progrès. Nous ferons connaître aussi les principaux phénomènes qu'on lui attribue, ceux du moins qui ont été rapportés par des juges compétens, attestés par des témoins en quelque sorte irrécusables; par des hommes, enfin, dont le nom, les talens, le caractère et la position sociale, inspirent et commandent un haut degré de confiance. Notre rôle se bornera donc à celui de simple historien, et nous essaierons de racheter, par la concision, ce qui manque à cet article sous le rapport de la nouveauté.

Quant aux doctrines magnétiques et à la réalité de quelques phénomènes vraiment incroyables, nous devons dire, en commençant, que nous ne prétendons ni les admettre, ni les rejeter. Au surplus, dans notre opinion personnelle, nous pensons que la théorie du magnétisme n'est point encore assez avancée pour qu'on puisse se prononcer définitivement. Dans les sciences il faut bien examiner, il faut expérimenter long-temps avant de croire ou de ne pas croire, pour ne point tromper, ni être trompé. Voilà, en fait de magnétisme animal, et pour le moment, notre profession de foi.

Par la dénomination scientifique et peu exacte de *magnétisme*

Digitized by Google

animal, le médecin Mesmer a voulu désigner l'agent caché, principe des phénomènes appelés magnétiques, d'après une fausse théorie sur les rapports de ces effets avec ceux du *magnétisme minéral*, ou *aimant*. Ces phénomènes ont, en général, beaucoup d'analogie avec ceux qui se présentent dans quelques maladies nerveuses ou mentales, et surtout dans le somnambulisme.

Lorsqu'ils résultent des pratiques des magnétiseurs, les partisans du magnétisme les attribuent à l'influence d'un fluide particulier, dont l'existence est encore problématique. Quant à ces pratiques, et pour mettre de suite au fait ceux de nos lecteurs qui les ignorent, nous dirons qu'elles consistent principalement à passer la surface intérieure des mains sur le corps de la personne que l'on veut magnétiser, soit en touchant légèrement, soit à petite distance, en observant d'aller du haut du corps vers l'extrémité des bras ou des jambes; puis on reporte les mains aux parties supérieures, et toujours dans ce même sens, de haut en bas. C'est là ce que les magnétiseurs appellent des *passes;* et, suivant que l'on parcourt ainsi une partie plus ou moins grande de la longueur du corps, on dit que l'on magnétise à *grandes passes* ou à *petites passes*, et aussi à *grands courans* ou à *petits courans*. De temps en temps, on interrompt les passes pour tenir les mains fixes et dans une position à peu près horizontale, sur la tête ou sur les épaules de la personne qu'on magnétise; ou bien on les place devant certaines parties, telles que le front, les yeux et la région épigastrique; dans cè cas, les extrémités des doigts sont dirigées vers ces parties qu'elles touchent légèrement, ou dont elles se trouvent plus ou moins éloignées. Telles sont les principales opérations ou manipulations du magnétiseur. Je ne puis entrer ici dans tous les détails, pour lesquels je renvoie à l'*Instruction pratique* de M. Deleuze, pages 24 et suivantes.

Digitized by Google

Ces opérations se continuent ainsi, sans interruption; mais on ne les prolonge guère au-delà d'une demi-heure ou trois quarts-d'heure, si l'on n'obtient pas quelque résultat.

Entre autres phénomènes, tels que baillemens, pesanteur de tête, impression de chaleur, engourdissemens, spasmes, etc., qui se manifestent ordinairement chez les individus sur lesquels les passes produisent des effets sensibles, le plus remarquable est un assoupissement, puis un sommeil plus ou moins profond, dans lequel tombe quelquefois la personne magnétisée, et quelquefois aussi elle passe dans le singulier état que l'on connaît sous le nom de somnambulisme. On rapporte de ces somnambules des choses incroyables, vraiment surnaturelles, dont nous parlerons dans la suite de cet article. Les magnétiseurs admettent deux manières d'utiliser les effets de leur art. La première consiste à agir directement sur un individu malade, pour changer, prévenir ou arrêter la maladie, en développant en lui les divers phénomènes magnétiques. La seconde tend à se servir de ce somnambulisme artificiel, pour connaître, par les révélations que l'on peut obtenir alors du malade, soit les causes et le genre de la maladie, soit les remèdes qu'il faut employer pour parvenir à sa guérison; en un mot, pour obtenir toutes les instructions physiologiques, diagnostiques, pathologiques et thérapeutiques. Certes, une science qui promet, dit-on, de conduire à des résultats aussi prodigieux, mérite bien qu'on s'en occupe et qu'on l'étudie.

Il paraît que les Égyptiens avaient connu toute l'influence que pouvaient produire certaines pratiques, telles que l'imposition des mains, et, en général, les cérémonies mystérieuses. Dans quelques-uns de leurs monumens, on voit un prêtre, ou un médecin, sous la figure d'Anubis, près du lit d'un malade,

Digitized by Google

dans une attitude qui semble indiquer un magnétiseur. Une de ses mains est élevée au-dessus de la tête, et l'autre posée sur la poitrine du malade.

On pourrait retrouver aussi chez les Juifs des traces de semblables pratiques; on sait, d'ailleurs, qu'ils avaient adopté plusieurs usages des Égyptiens, tels que l'imposition des mains, l'interprétation des songes, et qu'ils consultaient, non seulement les devins, mais encore les dormeurs ou les somnambules. Ainsi, on lit dans le prophète Zacharie, cherchant à ramener le peuple à des idées plus raisonnables sur le culte de la divinité : *Divini viderunt mendacium et* SOMNIATORES *locuti sunt frustrà.*

Les Grecs, qui ont tant cultivé les arts d'imagination, n'ont pas dû rester en arrière sous le rapport de ces influences. L'état dans lequel les historiens et les poètes nous représentent les pythonisses, approche beaucoup de celui d'une crisiaque ou d'une somnambule sous l'influence d'un magnétiseur. Cet état des pythonisses, pythies ou sibylles, était-il toujours simulé ou factice? Nous ne le pensons pas : car tôt ou tard la supercherie aurait été découverte infailliblement, et c'en était fait des prêtres et de leurs idoles.

Des procédés analogues aux *passes* se pratiquaient aussi à Rome, à ce qu'il paraît, pour exciter au sommeil. Plaute (scène première de l'*Amphytrion*) fait ainsi parler Mercure, qui hésite s'il se délivrera de la présence de Sosie en le rossant ou en l'endormant : *Quid si ego illum* TRACTIM *tangam ut dormiat?* Et Sosie, qui ne paraît pas douter de la vertu des passes, répond : *Servaveris, nàm continuas has tres noctes pervigilavi.*

Au XVIe et au XVIIe siècle, on trouve, dans les écrits de Paracelse, Van-Helmont et autres, des théories analogues aussi au magnétisme. Maxwel les avait réduites en corps de doctrine, en admettant de plus la communication avec les astres

Digitized by Google

par un fluide universel. Ces anciens magnétiseurs ne s'en tenaient pas, il est vrai, aux gestes seulement, et quelques termes magiques étaient presque toujours indispensables. Ainsi, il fallait prononcer, par trois fois : *Abracadabra*, pour guérir les fièvres tierces. Rien n'était plus efficace contre la morsure des chiens enragés que *pax*, *max*.

On doit naturellement ranger dans la classe des magnétiseurs les magiciens et les astrologues; car ils prétendaient guérir les maladies par des attouchemens, par certains signes, en promenant une baguette sur le corps, etc. Soit que leurs charmes et leurs fascinations fussent le résultat d'une excitation du système nerveux ou de l'imagination, soit que, sans s'en douter, ils fissent agir le fluide des magnétiseurs, l'analogie est assez évidente.

On pourrait encore trouver des traces du magnétisme dans les pratiques de l'oniromancie, ou la science des songes; dans la chiromancie, dans les sorcelleries des Bohémiens, et enfin dans quelques prétendues possessions, obsessions; dans les trembleurs des Cévennes, et les convulsionnaires de Saint-Médard.

On voit donc que le magnétisme, employé pour guérir les maladies, pour déterminer le sommeil, pour produire le somnambulisme et autres phénomènes, ne doit pas être considéré comme une invention des temps modernes. Mais ce n'est que sur la fin du siècle dernier que la théorie et la pratique du magnétisme animal, après avoir été oubliées pendant longtemps, furent apportées en France par Mesmer, qui les donna l'une et l'autre comme nouvelles.

Les phénomènes de l'aimant et de l'électricité occupaient alors l'attention des savans. Mesmer, doué d'une imagination brillante, et ne pouvant rester dans la limite des faits observés, pensa, d'après les actions électriques et magnétiques, qu'il existait

Digitized by Google

un fluide universel qui était l'agent de la nature, et auquel on devait rapporter tous ces phénomènes. Il abandonna cet teidée, qui ne s'accordait pas avec l'expérience, et il admit un fluide particulier, propre à l'homme, auquel il donna le nom de *magnétisme animal*, pour le distinguer du principe spécial à l'aimant, ou *magnétisme minéral*. L'aimant était alors employé avec quelque succès pour la guérison de plusieurs maladies. Mesmer ne tarda pas à s'apercevoir que les bons effets qu'on en obtenait provenaient d'une autre cause, et c'est pour les expliquer qu'il imagina un agent invisible dont nous pouvons diriger l'action. Il ne se servit donc plus de substances aimantées, et, à sa grande satisfaction, il parvint à des résultats aussi heureux que les premiers. Convaincu de l'efficacité de ses procédés, il y ajouta plusieurs autres pratiques plus ou moins mystérieuses.

Mesmer arriva à Paris au mois de février 1778. Toute l'Europe avait déjà retenti des cures merveilleuses qu'on avait publiées dans les journaux, et l'on ne parlait en France que de Mesmer et de ses miracles. Il se lia avec Deslon, docteur-régent de la faculté de médecine, lui fit connaître sa théorie, ses appareils et tous les procédés qu'il mettait en usage. Au milieu de la gloire de ses premiers essais, il crut que le moment était favorable pour s'étayer de l'autorité des sociétés savantes. Ses tentatives auprès de l'Académie des sciences, de la Société royale et de la Faculté de médecine, n'eurent pas le succès qu'il s'était promis. Il échoua aussi dans ses négociations avec le gouvernement. Enfin, par suite d'une mésintelligence entre lui et Deslon, ils formèrent à Paris, chacun à part, un établissement pour le traitement public des maladies, par le magnétisme.

Un grand nombre de malades se rendaient tous les jours, soit chez Mesmer, soit chez Deslon, pour se faire magnétiser.

Digitized by Google

L'un et l'autre se servaient des mêmes moyens, qui consistaient en un baquet ou espèce de petite cuve ronde, ovale ou carrée, de quatre à cinq pieds de diamètre, profonde d'environ un pied, fermée par un couvercle percé de plusieurs trous, pour la sortie d'autant de tringles en fer qu'on pouvait diriger ou appliquer sur les diverses parties du corps. Tous les malades se rangeaient en un ou plusieurs cercles concentriques autour du baquet, et, en se tenant par la main, ou bien à l'aide d'une corde que l'on passait autour de leurs corps, on formait ainsi, par une communication non interrompue, ce qu'on appelait la *chaîne magnétique*.

Dans le fond du baquet étaient placées des bouteilles en rayons convergens, et tournées de manière à ce que les ouvertures fussent dirigées vers le centre du baquet. On en disposait d'autres en sens contraire. La cuve et les bouteilles étaient à peu près remplies d'eau. Mesmer y introduisait quelquefois du verre pilé et de la limaille de fer. Il y avait aussi ce qu'on appelait le *baquet sec*, qui ne renfermait que ces dernières matières sans eau. Enfin, pour diriger et pour concentrer le fluide magnétique, on promenait une baguette de verre ou de métal sur différentes parties du corps, à une petite distance. Je ne veux pas entrer ici dans tous les détails du traitement, d'autant plus que ces moyens magnétiques ne sont plus en usage aujourd'hui.

Le plus grand nombre des malades, ainsi rangés autour du baquet, ne tardaient pas éprouver des pandiculations, des baillemens, des convulsions, des attaques hystériques ou cataleptiques, et d'autres accidens à peu près de même nature. Ces phénomènes étaient déjà plus que suffisans pour exciter la curiosité, et, il faut bien le dire aussi, Mesmer obtint des cures merveilleuses. Chacun les expliquait à sa manière. Les partisans de cette singulière thérapeutique les attribuaient

Digitized by Google

exclusivement à l'action du fluide magnétique mis en jeu par le baquet et les autres moyens imaginés par Mesmer. Les adversaires soutenaient que tous ces phénomènes n'étaient que l'effet de l'imagination, de l'imitation, de la prévention et autres causes de cette nature. Le célèbre Bertholet, qui avait suivi les leçons de Mesmer pendant un mois, publia une déclaration qui se termine ainsi : *Je regarde la doctrine du magnétisme animal et la pratique à laquelle elle sert de fondement, comme parfaitement chimériques.*

Les bons ou mauvais plaisans se mirent aussi de la partie. Quelques jours après la déclaration de Bertholet, un journal annonça la mort de Court de Gébelin, en ces termes : « M. Court de Gébelin, auteur du *Monde primitif*, vient de « mourir guéri par le magnétisme animal. »

Le gouvernement sortit enfin de l'indifférence dans laquelle il était resté relativement à une découverte dont on disait tant de bien et tant de mal. Le 12 mars 1784, il nomma des commissaires pour en examiner la réalité, l'utilité et les abus. La commission se composait de quatre membres de la Faculté de Médecine de Paris et de cinq membres de l'Académie des Sciences. Le 5 avril 1784, le roi nomma une autre commission composée de quatre membres pris dans le sein de la Société royale de Médecine. Franklin, Bailly et Lavoisier faisaient partie de la première. La décision de pareils hommes ne pouvait manquer d'entraîner tous les esprits. Après un très grand nombre d'expériences, faites pour la plupart chez Deslon, en sa présence et sous sa direction, ils condamnèrent la prétendue découverte, qui resta pendant près de quarante ans presque tout-à-fait oubliée ; et encore a-t-elle reparu tellement modifiée, qu'elle est véritablement méconnaissable.

La conclusion des rapports de ces commissions fut que *le*

Digitized by Google

fluide magnétique n'existe pas et que les moyens employés pour le mettre en action sont dangereux. Les commissaires adressèrent, en outre, au ministre, un mémoire secret sur les dangers que pourrait entraîner la pratique du magnétisme, sous le rapport des mœurs.

L'un des commissaires de la Société royale de Médecine, M. de Jussieu, ne partageant pas l'avis de ses collègues, refusa de signer le rapport de la commission, et publia, en son nom, un mémoire fort étendu, dans lequel il expose ses vues particulières sur le magnétisme. D'accord avec la commission sur beaucoup de points, il en diffère principalement en ce que, sans rejeter ni admettre l'existence d'un fluide magnétique qui ne lui étaient pas démontrées, il attribue les phénomènes magnétiques, non pas à l'effet de l'imagination, de l'imitation et autres causes morales, comme le prétendent les commissaires, mais bien à une cause physique, à un agent particulier. Cet agent est la chaleur animale existante dans les corps, qui émane d'eux continuellement, se porte assez loin, peut passer d'un corps dans un autre, participe de la propriété des remèdes toniques, et produit comme eux des effets salutaires ou nuisibles, selon la quantité communiquée et selon les circonstances dans lesquelles elle est employée.

Le jugement des académies détruisit en grande partie le charme du magnétisme; et, ce qui y contribua sans doute aussi, ce fut l'apparition de Cagliostro, de ce charlatan dont tout le mérite consistait à porter un costume bizarre et à pratiquer certaines cérémonies magiques pour mieux cacher ses intrigues et ses friponneries. Quoi qu'il en soit, il n'en est pas moins vrai qu'avec ses pratiques mystérieuses, il déterminait, comme les magnétiseurs, des phénomènes physiques et moraux sur plusieurs individus.

Abreuvé de dégoûts, Mesmer quitta la France; et, s'il n'en

Digitized by Google

partit pas favorisé du sort sous le rapport de la gloire, il en fut un peu dédommagé par les cent fois cent louis que produisit une souscription remplie à son profit, à l'ouverture de ses cours. MM. de Puységur, élèves du magnétiseur allemand, n'en continuèrent pas moins à répandre, par tous les moyens, la doctrine du magnétisme; mais les troubles politiques vinrent arrêter ce prosélytisme et diriger les esprits vers d'autres objets.

Cependant le marquis de Puységur, retiré dans sa terre de Buzancy, près de Soissons, poursuivait ses recherches et travaillait à faire des applications du magnétisme. Il reconnut que le baquet et les baguettes de Mesmer étaient inutiles. C'est dans une de ces expériences qu'il découvrit, pour la première fois, le *somnambulisme magnétique*, qu'on nomma plus tard le *sommeil lucide*. Il est surprenant qu'un phénomène aussi singulier, et que les magnétiseurs ont obtenu plusieurs fois depuis, n'ait pas été produit ou observé plutôt. Bailly semble l'avoir entrevu, mais d'une manière confuse.

Mesmer avait étendu le magnétisme jusqu'aux objets inanimés. M. de Puységur, au moyen de son nouveau procédé, prétendait obtenir les mêmes résultats. Ainsi, ne pouvant suffire seul à magnétiser toutes les personnes qui se présentaient, il avait, dit-on, communiqué à un arbre la vertu magnétique; ce qui au reste ne serait pas bien difficile, comme on va le voir, si le succès de l'opération devait répondre infailliblement à la simplicité de la méthode. On s'approche d'un arbre, l'espèce n'y fait rien, on y accumule le fluide magnétique, soit en opérant à distance les passes, à grands et petits courans, soit en ouvrant la main et jetant sur lui tout le fluide qui peut sortir du bout des doigts. Je rappelle ici que je ne suis que simple historien, et que je n'ai pris d'autre engagement que celui de raconter ce qui s'est dit et fait. L'air et

Digitized by Google

les alimens peuvent aussi se charger de ce fluide : ainsi, pour magnétiser une bouteille d'eau, par exemple, il suffit, selon le précepte de M. Deleuze, de la tenir d'une main et de passer l'autre dessus de haut en bas, toujours dans le même sens, pendant deux ou trois minutes.

Le phénomène du somnambulisme changea presque entièrement la face de la science magnétique ; mais, malheureusement, on continua d'établir les principes sur une croyance active et une volonté ferme. *Veuillez* et *croyez* furent toujours deux conditions indispensables ; et c'est encore aujourd'hui ce qu'on exige du malade. Ces conditions, il faut en convenir, sont bien difficiles. Passe encore pour la première ; mais compter sur la seconde ! Il n'y a vraiment pas moyen de se faire illusion par le temps qui court. Heureusement que plusieurs magnétiseurs modernes assurent avoir obtenu des résultats satisfaisans sur des sujets rebelles, marqués au coin de l'incrédulité et de la mauvaise volonté.

A dater de l'époque du somnambulisme magnétique, les convulsions furent regardées comme des signes fâcheux, et l'on parvint à ne pas les développer aussi souvent dans la nouvelle manière de procéder. Enfin, le somnambulisme est devenu le signe le plus heureux et le moins équivoque des effets magnétiques.

En Allemagne, où la philosophie et la religion sont naturellement rêveuses et méditatives, le magnétisme prit une direction toute religieuse : les magnétiseurs théosophes forment maintenant une véritable secte. Pour eux, magnétiser c'est dégager l'ame des entraves du corps et lui rendre toute sa force ; sa prodigieuse conception peut alors embrasser le passé, le présent, l'avenir. Les choses absentes et présentes lui sont connues, et le monde moral et physique lui apparaît dans toute son immensité. Quelles que soient les conséquences

Digitized by Google

de cette doctrine, et quelque erronée qu'elle puisse être, ce n'est pas seulement en Allemagne que l'on rencontre aujourd'hui des magnétiseurs qui ont une foi aussi robuste dans les prodiges du magnétisme. La suite de notre récit confirmera cette assertion.

Au commencement de ce siècle, les régénérateurs du magnétisme substituèrent au système du fluide universel une nouvelle théorie dans laquelle l'agent qu'ils croyaient mettre en action n'était plus qu'un fluide vital particulier, accumulé principalement dans le cerveau, et auquel les nerfs servaient de conducteurs. Ce fluide est soumis à la volonté, et, sous son influence, peut être lancé au dehors et dirigé ou accumulé sur tel ou tel corps vivant ou inerte. Cette émission du fluide est tellement subordonnée à la volonté du magnétiseur, qu'on a été même jusqu'à regarder l'admission de ce fluide comme superflue, et qu'on a pensé que toute action magnétique était le résultat direct de la volonté d'un individu agissant à distance et sans intermédiaire, sur un autre individu.

Quant aux procédés, dans cette théorie, on continua de ne plus faire usage des baquets, et de s'en tenir principalement aux passes. Mais, ce qui caractérise la nouvelle école, c'est qu'aux traitemens publics on substitua les traitemens particuliers; ainsi, plus de machines ou appareils quelconques, plus d'assemblées nombreuses, plus de musique, etc.

Nous devons dire ici, en passant, deux mots de la méthode employée par l'abbé Faria, magnétiseur d'un singulier genre. Il serait vraiment impossible, comme on va le voir, d'imaginer une méthode plus expéditive : on assure cependant qu'elle produisait quelquefois le sommeil, et même le somnambulisme. C'est Faria qui, le premier, a désigné l'état de somnambulisme sous le nom peut-être plus convenable de *sommeil lucide*. Voici sa méthode : il faisait placer sur un fauteuil la personne

Digitized by Google

qui voulait se soumettre à l'opération, et l'engageait à se recueillir et à fermer les yeux. Après quelques instans de silence, tout-à-coup il s'écriait d'une voix forte et impérative : *dormez!* ce qui faisait sur le patient une impression assez vive pour produire en lui une secousse suivie de mouvemens plus ou moins convulsifs, et de là, chaleur, transpiration; quelquefois même, dit-on, il en résultait le sommeil et le somnambulisme. Si la première tentative ne réussissait pas, il soumettait le malade à une seconde, puis à une troisième, et même à une quatrième; après quoi il déclarait le sujet rebelle, incapable d'entrer dans le sommeil lucide, et l'abandonnait à son malheureux sort.

Un des principaux et des plus incroyables phénomènes que les magnétiseurs disent avoir remarqué dans le somnambulisme artificiel, c'est le transport des sens. Ainsi, ce ne sont plus seulement les yeux qui peuvent voir, les oreilles entendre; mais plusieurs autres parties du corps jouissent de ces facultés. Il y a plus, dans quelques individus, les voies nasales ne peuvent alors percevoir les odeurs, même les plus fortes, et l'odorat existe en plusieurs autres points.

Relativement à ce transport des sens, il en était déjà question dans un ouvrage qui parut en 1808, intitulé *de l'Électricité animale*, par le docteur Petetin, de Lyon. Il résulterait d'un grand nombre d'expériences de ce médecin, que, dans la catalepsie hystérique, état que les magnétiseurs modernes rattachent aux phénomènes magnétiques, il y a souvent transport des sens à l'extrémité des doigts et à l'épigastre. Enfin il assure que l'intelligence, qui paraît éteinte, se trouve tellement exaltée, que les cataleptiques possèdent, jusqu'à un certain point, le don de prophétie.

Nous rapporterons tout-à-l'heure quelques résultats les plus remarquables des expériences modernes qui ont été faites sur

Digitized by Google

le transport des sens, et qui sont attestées par des témoins capables, sous tous les rapports, de bien examiner, de bien juger, et dont on ne peut suspecter la bonne foi.

Ce n'est pas que nous prétendions donner ces faits pour certains; mais, quelque surnaturels qu'ils puissent être, en conscience, on doit au moins rester dans le doute. Quand on pense que les phénomènes de cette nature participent peut-être autant des facultés intellectuelles et morales que des facultés physiques, et qu'ils sont psycologiques peut-être plus encore que physiologiques, peut-on et doit-on se prononcer? Eh, mon Dieu! où en sommes-nous en psycologie? avons-nous fait un seul pas dans cette science, et la philosophie est-elle parvenue à soulever ici seulement un coin du voile qui nous cache tant de mystères, pour nous découvrir la nature et la puissance des facultés de l'ame, ses perceptions, et surtout ses relations les plus intimes avec les sens?

Mais reprenons le cours de notre récit historique. L'année 1813 fut marquée par une publication qui eut une grande influence sur les progrès du magnétisme, en ce sens qu'elle fit à la cause des doctrines magnétiques un assez grand nombre de prosélytes, et encouragea ceux qui pratiquaient cet art en secret. C'est l'*Histoire critique du Magnétisme animal*, par M. Deleuze. Les connaissances de l'auteur dans les sciences naturelles, son caractère bien connu de moralité, contribuèrent beaucoup au succès de cette publication.

Ce fut au mois de mai 1819 que le docteur Bertrand commença son cours public sur le magnétisme. L'année suivante, avec l'autorisation de M. Husson, et en sa présence, des expériences furent faites dans les salles de l'Hôtel-Dieu de Paris, par M. Dupotet, et publiées d'après les procès-verbaux des séances. Peu de temps après, des essais semblables eurent lieu à la Salpêtrière et dans d'autres hôpitaux. Leurs résultats

Digitized by Google

furent de convertir à la croyance des phénomènes du somnambulisme les docteurs Georget et Rostan; le premier, auteur de la *Physiologie du système nerveux*, ouvrage dans lequel il consigna, en 1821, le résultat de ses recherches, et le second qui publia, en 1825, dans le *Dictionnaire de médecine*, un article sur le magnétisme, où il expose les observations qui l'ont convaincu. Cet article produisit une trop grande sensation pour que nous ne devions pas en citer ici quelques passages. Le nom, le profond savoir, l'esprit éminemment philosophique de M. Rostan, appellent toute l'attention du lecteur. Nous laisserons parler l'observateur lui-même :

« Voici une expérience que j'ai *fréquemment* répétée, mais « qu'enfin j'ai dû interrompre, parce qu'elle fatiguait prodi- « gieusement ma somnambule, qui me dit que si je continuais « elle deviendrait folle. Cette expérience a été faite en présence « de mon collègue et ami M. Ferrus. Je pris ma montre, que « je placai à trois ou quatre pouces de l'occiput. Je demandai à « la somnambule si elle voyait quelque chose. — Certainement « je vois quelque chose qui brille; ça me fait mal. — Sa phy- « sionomie exprimait la douleur; la nôtre devait exprimer l'é- « tonnement. Nous nous regardâmes; et M. Ferrus, rompant « le silence, me dit que, puisqu'elle voyait quelque chose bril- « ler, elle dirait sans doute ce que c'était. — Qu'est-ce que « vous voyez briller? — Ah! je ne sais pas, je ne puis vous le « dire. — Regardez bien. — Attendez, ça me fatigue..... at- « tendez..... Et, après un moment de grande attention : *C'est « une montre*. Nouveau sujet de surprise. Mais si elle voit la « montre, me dit encore M. Ferrus, elle verra sans doute l'heure « qu'il est. — Pourriez-vous me dire quelle heure il est?... — « Oh! non, c'est trop difficile. — Faites attention, cherchez « bien. — Attendez, je vais tâcher.... Je dirai peut-être bien « l'heure, mais je ne pourrai jamais *voir* les minutes. Et, après

Digitized by Google

« avoir cherché avec la plus grande attention : — Il est huit « heures moins dix minutes. Ce qui était exact. M. Ferrus vou- « lut faire l'expérience lui-même, et la répéta avec le même « succès. Il me fit tourner plusieurs fois l'aiguille de sa montre ; « nous la lui présentâmes sans l'avoir regardée, elle ne se « trompa point.

« Une autre fois, dit M. Rostan, je plaçai la montre sur le « front : la somnambule accusa bien l'heure, mais indiqua les « minutes au rebours, c'est-à-dire en plus ce qui était en moins; « ce qu'on ne peut attribuer qu'à une moindre lucidité dans « cette partie.

« M. Rostan ajoute : Vous n'avez qu'à vouloir interdire le « mouvement à un membre, deux ou trois gestes le jettent « dans l'immobilité la plus parfaite; il est impossible à la per- « sonne magnétisée de le remuer le moins du monde, il faut la « *déparalyser* pour qu'elle puisse s'en servir. Ne croyez pas « cependant que cette immobilité ne soit que le résultat des « gestes magnétiques, et que le somnambule, en voyant ces « gestes, comprenne ce que vous voulez, et fasse semblant « d'être paralysé. *La volonté seule, l'intention de paralyser un « membre, la langue ou un sens, m'a suffi pour produire cet « effet, que parfois j'ai eu beaucoup de peine à détruire.* »

D'autres expériences furent faites alors dans presque tous les hôpitaux de Paris : à la Pitié, à la Charité, sous la direction de M. Fouquier, à l'hôpital Saint-Louis ; et partout on obtint des résultats plus ou moins remarquables.

Ce fut peu de temps après la publication de l'article de M. Rostan, que parut le *Traité de l'extase*, par le docteur Bertrand, ouvrage dans lequel se trouvent développées, avec la foi la plus vive, les diverses croyances magnétiques.

Au mois d'août 1825, le docteur Foissac adressa une lettre

Digitized by Google

à l'Académie royale de Médecine, pour lui annoncer qu'il avait reconnu chez les somnambules les plus incroyables facultés; entre autres celle de pouvoir découvrir les maladies par le simple contact de la main; indiquer si la cure est possible, facile ou difficile, sans s'écarter jamais, dans cet examen, des principes avoués de la saine médecine; enfin, ajoute-t-il, leurs inspirations tiennent du génie d'Hippocrate.

Cette lettre ne fut pas lue, dit-on, à l'Académie: M. Adelon, secrétaire, se contenta de lui faire part de son objet. Les avis furent partagés sur la question de savoir si l'Académie devait s'occuper de l'examen des faits consignés dans cette lettre. Plusieurs membres annoncèrent que, quelque opinion qu'on eût sur le magnétisme animal, l'Académie ne pouvait se dispenser de l'examiner. D'autres membres soutinrent, au contraire, qu'il était indigne de l'Académie de traiter sérieusement de semblables jongleries. Le président, M. Double, proposa de nommer d'abord une commission qui ferait un rapport sur la question de savoir s'il convenait que l'Académie s'occupât du magnétisme animal. Cette proposition fut adoptée, la commission immédiatement formée. Elle se composait de MM. Adelon, Pariset, Marc, Husson et Burdin.

Le 13 décembre 1825, M. Husson, rapporteur de la commission, lut un rapport très développé, et qui, d'un bout à l'autre, n'est qu'une apologie du magnétisme. Il parut faire une grande sensation sur l'auditoire. Le rapporteur passe en revue les principaux phénomènes que l'on attribue au magnétisme; ceux dont il a été le témoin, ou qu'il a produits lui-même, et conclut que l'Académie royale de Médecine doit examiner de nouveau la réalité et l'utilité du magnétisme animal des modernes magnétiseurs, qui diffère entièrement de celui de 1784, par la théorie, les procédés et les résultats.

La discussion sur ce rapport eut lieu le 10 janvier suivant,

Digitized by Google

et les opinions furent aussi divisées qu'elles l'avaient été auparavant. La discussion fut ajournée et reprise le 24 du même mois ; enfin, ajournée de nouveau et reprise le 14 février suivant, ce fut dans cette dernière séance qu'eut lieu le vote par voie de scrutin. Sur 60 votans, 35 furent pour la formation d'une commission permanente, et 25 contre. La commission fut composée de MM. Bourdoin de Lamothe, Fouquier, Gueneau de Mussy, Guersent, Husson, Itard, J.-J. Leroux, Marc et Thillaye.

Enfin, en 1831, M. Husson, au nom de cette commission qui était chargée aussi d'assister aux expériences de M. Foissac, lut son rapport dont les conclusions sont très remarquables, mais trop étendues pour que nous puissions les transcrire ici en entier.

Nous allons en rapporter textuellement les principaux passages, dans lesquels sont consignés les phénomènes dont la commission a été témoin, et qui feront ainsi connaître l'état actuel de la science :

1° Les moyens extérieurs et visibles ne sont pas toujours nécessaires pour opérer les effets magnétiques. La volonté, la fixité du regard, ont suffi pour produire les phénomènes, même à l'insu des magnétisés.

2° Le temps nécessaire pour transmettre et faire éprouver l'action magnétique, varie depuis une minute jusqu'à 1/2 heure. Le magnétisme n'agit pas, en général, sur les personnes bien portantes, et n'agit pas non plus sur tous les malades.

3° Les effets produits par le magnétisme sont très variés. Il agite les uns, calme les autres ; le plus ordinairement il cause l'accélération momentanée de la circulation, des mouvemens convulsifs fibrillaires, passagers, un engourdissement plus ou

Digitized by Google

moins profond, de l'assoupissement, de la somnolence ; et, dans un petit nombre de cas, ce que les magnétiseurs appellent *somnambulisme*.

4° Lorsqu'on a fait tomber une fois une personne dans le sommeil magnétique, on n'a pas toujours besoin de recourir au contact et aux *passes* pour la magnétiser de nouveau. Le regard du magnétiseur, sa volonté seule, ont sur elle la même influence. On peut, non seulement agir sur le magnétisé, mais encore le mettre complètement en somnambulisme, et l'en faire sortir à son insu, hors de sa vue, à une certaine distance, et au travers des portes. [1]

5° Il s'opère ordinairement des changemens plus ou moins remarquables dans les perceptions et les facultés des individus en somnambulisme.

Quelques-uns n'entendent que la voix de leur magnétiseur; plusieurs répondent d'une manière précise aux questions que celui-ci, ou les personnes avec lesquels on les a mis en rapport, leur adressent.

[1] Les phénomènes, vrais ou supposés, que l'on rapporte à propos de ces influences sympathiques, de ces communications à distance, ne datent pas non plus de notre siècle. Bien avant cette époque, on en racontait qui sont vraiment curieux. Nous citerons, par exemple, le phénomène qui résultait de l'opération de la pose des nez artificiels par le médecin Taliacot, professeur de médecine à l'Université de Bologne dans le XVIe siècle. Voici le fait tel qu'il est consigné dans les annales des chroniqueurs du temps. Taliacot avait un talent tout particulier pour enter ou greffer un nez, un nez en chair, un véritable nez enfin, aux personnes qui avaient eu le malheur de perdre celui dont la nature les avait gratifiées. A cet effet, il enlevait, sur une personne vivante, moyennant une certaine somme, une petite portion de chair ou de peau dont il composait le nez artificiel, qui, appliqué habilement au milieu du visage, devenait réellement un nez naturel. Mais il y avait une chance à courir, et voilà où se manifestait le phénomène diabolique de la communication à distance; c'est que, par malheur, lorsque l'individu qui avait fourni la matière première venait à mourir avant l'autre, le nez de celui-ci subissait immédiatement l'influence mortifère, et force était, ou de procéder à une nouvelle opération, ou de renoncer à la protubérance nasicale.

Digitized by Google

Toutefois, il est rare qu'ils entendent ce qui se passe autour d'eux. La plupart du temps, ils sont complètement étrangers au bruit extérieur et inopiné fait à leurs oreilles. Les yeux sont fermés; les paupières cèdent difficilement aux efforts que l'on fait pour les ouvrir. Quelquefois l'odorat est anéanti; on peut leur faire respirer l'ammoniaque sans qu'ils s'en aperçoivent. La plupart des somnambules vus par la commission étaient complètement insensibles. On pouvait leur chatouiller les pieds, les narines et l'angle des yeux par l'approche d'une plume, leur pincer la peau de manière à l'ecchymoser, les piquer sous l'ongle avec des épingles enfoncées à l'improviste, et à une assez grande profondeur, sans qu'ils en témoignassent la moindre douleur. Une malade, enfin, a été insensible à une des opérations les plus douloureuses de la chirurgie, l'amputation d'un sein cancéreux [1].

6° La commission n'a pas vu qu'une personne magnétisée pour la première fois tombât en somnambulisme; ce n'a été quelquefois qu'à la huitième ou dixième séance.

C'est ce que Voltaire a raconté dans ces vers :

Ainsi Taliacotius,
Grand Esculape d'Etrurie,
Répara tous les nez perdus
Par une admirable industrie.
Il vous prenait adroitement
Un morceau du c.. d'un pauvre homme;
L'appliquait au nez proprement;
Enfin, il arrivait qu'en somme
Tout juste à la mort du prêteur,
Tombait le nez de l'emprunteur;
Et souvent, dans la même bière,
Par justice et par bon accord,
On remettait, au gré du mort,
Le nez auprès de son derrière.

[1] Il faut convenir que, s'il y avait compérage, les individus qui pouvaient supporter de telles épreuves étaient de rudes et vigoureux compères.

Digitized by Google

7° Pendant leur somnambulisme, les magnétisés conservaient l'exercice des facultés qu'ils avaient pendant la veille; leur mémoire paraissait même plus fidèle et plus étendue. A leur réveil, ils disaient avoir oublié totalement les circonstances de l'état de somnambulisme. Quelquefois les forces étaient engourdies, d'autres fois les mouvemens n'étaient que gênés, et les somnambules marchaient en chancelant, à la manière des hommes ivres, tantôt sans éviter, tantôt en évitant les obstacles placés sur leur passage.

8° Les commissaires ont vu deux somnambules distinguer, les yeux fermés, les objets que l'on a placés devant eux; ils ont désigné, sans les toucher, la couleur et la valeur des cartes; ils ont lu des mots tracés à la main ou quelques lignes de livres que l'on a ouverts au hasard. Ce phénomène a eu lieu, alors même qu'avec les doigts on fermait exactement l'ouverture des paupières.

9° La commission a rencontré, chez deux somnambules, la faculté de prévoir les actes de l'organisme plus ou moins éloignés, plus ou moins compliqués. L'un d'eux annonça, plusieurs mois d'avance, le jour, l'heure et la minute de l'invasion et du retour d'accès épileptiques; l'autre indiqua l'époque de sa guérison: leurs prévisions se sont réalisées avec une exactitude remarquable. Elles n'ont paru s'appliquer qu'à des actes ou des lésions de l'organisme.

10° Les commissaires n'ont vu qu'une somnambule qui ait indiqué les symptômes de la maladie de trois personnes avec lesquelles on l'avait mise en rapport.

11° Quant aux effets thérapeutiques du magnétisme, la commission n'a pu expérimenter sur un assez grand nombre d'individus pour porter un jugement. Quelques malades

Digitized by Google

magnétisés n'ont ressenti aucun bien ; d'autres ont éprouvé un soulagement plus ou moins marqué, savoir : l'un, la suspension de douleurs habituelles ; l'autre, le retour des forces ; le troisième, un retard de plusieurs mois dans l'apparition d'accès épileptiques ; et un quatrième, la guérison complète d'une paralysie grave et ancienne.

L. Gors.

(La suite au prochain Cahier.)

Digitized by Google

POÉSIE.

SONNET.

Quand la tempête a passé sur la terre,
Quand l'eau du ciel dégoutte de nos toits,
Quand des échos la résonnante voix
Répète encor les clameurs du tonnerre,

Séchant son aile à la plume légère,
Déjà l'oiseau vole et chante à la fois,
Et le soleil qui brille sur les bois
Sème de feux leur cime solitaire;

Mais l'humble fleur, qui s'est brisée au vent,
N'offrira plus au soleil décevant
Son front terni qui se dessèche et ploie.

Autour de moi tout redevient heureux :
Pourquoi, douleur, ouragan désastreux,
Comme une fleur, as-tu séché ma joie?

B. (Rouen.)

Digitized by Google

CRANIOSCOPIE.

LE DÉVELOPPEMENT DE L'INTELLIGENCE, CHEZ L'HOMME, EST-IL EN RAISON DU VOLUME DE LA TÊTE ?

En plaçant entre 568 et 595 millimètres de circonférence horizontale, le terme de développement de la tête où l'homme a atteint toute la portée de son intelligence, Gall[1] s'exprime ainsi : « Que l'on ne croie pas que ce n'est qu'accidentellement qu'une tête de dimensions considérables coïncide de temps en temps avec un génie distingué. Quoi que l'amour-propre puisse objecter, la loi est générale. »

Ainsi, il y aurait, entre le développement de l'intelligence et le volume de la tête représentant le volume de l'encéphale, un rapport constant et en quelque sorte nécessaire.

Sur cette question, avant et après Gall, les opinions ont contradictoirement varié.

Expression vague d'une observation non scientifique, ces opinions ont assez peu de valeur. Citons toutefois quelques-uns des noms qui leur ont donné de l'autorité.

Aristote[2] se demande si ce n'est pas parce qu'il a la plus petite tête, relativement au corps, que l'homme est le plus intelligent des animaux ? Suivant lui, même parmi les hommes, les individus à petite tête sont plus intelligens que les individus

[1] Phys., t. II.

[2] Probl., sect. 30, 3.

Digitized by Google

à grosse tête. Dans son *Traité de Physiognomonie*, il assimile à l'âne et déclare stupides ceux qui ont une grosse tête.

Tel n'est pas l'avis de la plupart des auteurs anciens, qui, habitués à s'appuyer sur l'autorité d'Aristote, ne se trouvèrent pas médiocrement embarrassés de leur propre opinion, en face de celle du maître.

On crut d'abord se tirer d'affaire en faisant dire à Aristote tout uniment le contraire de ce qu'il a dit, et ce au moyen d'une simple transposition de mots dans le texte du *Traité de Physiognomonie*. Mais ce petit artifice de commentateur ne fit qu'aggraver la situation, car cette correction ne changeait rien au passage si malheureusement explicite des Problêmes. Et voilà que le philosophe de Stagyre se trouvait en contradiction flagrante avec lui-même. Il faut voir, dans ces auteurs, comme ils se sont ingéniés à faire signifier à Μικροκεφαλος tout, excepté *qui a une petite tête*. Ne semble-t-il pas assez naturel qu'Aristote, appelant tête tout ce qui est porté par le cou, et refusant au cerveau toute participation dans les phénomènes intellectuels, ait pu trouver que l'homme a, relativement aux autres animaux, la tête petite, et ait pu tirer de ce fait des inductions aussi fausses que son opinion sur le rôle physiologique du cerveau?

Quoi qu'il en soit, l'infaillibilité d'Aristote une fois sauvée, Porta, Sennert, Dulaurens et les autres, purent penser et osèrent dire que les meilleures têtes ne sont pas les plus petites.

Depuis Galien, le rapport entre le volume de la tête et le développement de l'intelligence a été généralement conçu comme dépendant du rapport qui existe entre le volume de la tête et celui du cerveau. C'est comme expression du volume et de la forme de l'encéphale que le volume et la forme du crâne ont eu une valeur physiognomonique.

Digitized by Google

Depuis Galien aussi, jusqu'aux temps modernes, les divers auteurs se sont généralement accordés à ne reconnaître, dans le volume de la tête, qu'une valeur toujours subordonnée à la forme. Il est vrai qu'ils se sont copiés les uns les autres, suivant une ancienne coutume qui n'est pas encore perdue.

Pour la plupart, sinon pour tous, les très grosses têtes ne sont pas moins l'indice de la sottise, de l'indisciplinabilité, que les très petites.

Ils attachent surtout le génie aux têtes d'un volume un peu plus grand que les médiocres, mais seulement lorsqu'elles sont, d'ailleurs, bien conformées, bien proportionnées.

Les têtes médiocrement petites, mais bien conformées, n'excluent pas la possibilité d'une grande portée dans l'intelligence.

A ces trois propositions se réduisent, en définitive, les opinions émises sur le rapport du volume de la tête au développement de l'intelligence, par Galien, Polemon, Adamantius, Albertus, Pomponius Gauricus, Porta, Johannes *ab Indagine*, Gratarolo, Giovanni, Ingegneri, Sennert, Dulaurens, etc.

Ne demandez rien de plus à Lavater : sur cette question, comme sur bien d'autres, il a copié les anciens. Voici ce qu'il dit :

« Une tête qui est en proportion avec le reste du corps et qui n'est ni trop grande ni trop petite, annonce, toutes choses d'ailleurs égales, un caractère d'esprit beaucoup plus parfait qu'on n'en oserait attendre d'une tête disproportionnée. Trop volumineuse, elle indique presque toujours une stupidité grossière; trop petite, elle est un signe de faiblesse et d'ineptie. »

Pour les anatomistes et les physiologistes modernes, c'est une loi de l'organisation assez généralement admise, qu'il y a, entre le développement de l'intelligence et le volume de la tête,

Digitized by Google

en tant qu'exprimant le volume de l'encéphale, un rapport réciproque.

Les méthodes d'appréciation du volume du crâne par l'angle facial de Camper, par l'angle occipital de Daubenton, par la comparaison des aires faciales et crâniennes de Cuvier, ont été conçues et employées comme des moyens d'apprécier, par induction, le développement de l'intelligence.

Il est juste, toutefois, de reconnaître qu'aucun d'eux n'admet le principe d'une manière aussi absolue que Gall et son école. Il faut avouer aussi que le principe a été, par plusieurs, contesté dans sa légitimité.

Ainsi, Desmoulins, dans son *Anatomie des Systèmes nerveux*, s'exprime ainsi :

« Dans l'homme, ce ne sont pas les individus à plus grosse tête, ou, ce qui est la même chose, à plus gros cerveau, qui sont les plus remarquables, soit par l'universalité, soit par la supériorité spéciale de leur esprit. »

L'auteur de l'article *Tête* du *Dict. des Sc. méd.*, Montfalcon, dit qu'une tête fort grosse appartient souvent à un individu d'un esprit médiocre ou dénué de tout esprit; une tête petite, à un homme de génie.

Les faits que j'ai observés m'ont paru susceptibles de fournir quelques données pour la solution de cette question, ou au moins pour la vérification de la loi phrénologique de Gall.

J'ai déduit les moyennes de mesures prises sur dix têtes appartenant à des hommes entièrement adonnés à l'étude des lettres et des sciences, professeurs et magistrats, placés, par le talent d'écrire et de parler, au-dessus de la médiocrité. J'ai comparé, dans le tableau suivant, ces moyennes à celles des mesures prises sur dix têtes d'hommes livrés, dès leur enfance

Digitized by Google

et exclusivement, à des travaux manuels, et chez lesquels une intelligence médiocre n'a reçu aucune culture :

	Moyenne chez 10 hom. de lettres ou de sciences.	Chez 10 hom. de travaux manuels
Age.	36. 0.	39. 1.
Taille.	1. 719.	1. 701.
Diam. ant. post.	189. 6.	183. 8.
Diam. lat.	144. 3.	141. 1.
Courb. ant. post.	354. 7.	342. 5.
Courb. latér.	360. 5.	455. 2.
Courb. antér.	304. 6.	294. 8.
Courb. post.	279. 7.	281. 5.
Total général.....	1633. 4.	1597. 9.

Les circonstances d'âge et de taille étant à peu près les mêmes des deux parts, il reste, pour l'influence qu'on pourrait attribuer au développement inégal de l'intelligence, une différence dans le volume de la tête tout-à-fait à l'avantage des plus intelligens.

La supériorité de volume s'exprime par un chiffre plus élevé pour toutes les mesures, excepté pour celle qui représente le développement postérieur de la tête.

La conclusion qui pourrait être déduite de ces faits, doit être, à mon avis, restreinte par les considérations suivantes :

Sur les dix têtes dont les dimensions offrent le chiffre le plus élevé dans mes observations, aucune n'appartient à ces hommes d'intelligence supérieure; huit appartiennent à des aliénés.

La folie réclame le même nombre huit, sur les dix têtes de femmes les plus volumineuses.

Les moyennes pour les dix têtes d'élite ne dépassent pas les moyennes générales. Parmi ces dix têtes, il en est trois qu'on peut considérer comme petites dans toutes leurs dimensions.

Digitized by Google

Donc, dans les faits que j'ai observés, la plus grande somme d'intelligence ne coïncide pas avec le plus grand volume de la tête. Et si le rapport du volume de la tête au développement de l'intelligence se fait remarquer d'une manière sensible, au moins ne s'offre-t-il pas avec les caractères d'une loi absolue.

Qu'il me soit encore permis de rapprocher quelques faits d'observation :

Parmi les idiots dont j'ai donné les mesures, il en est trois pour lesquels la circonférence horizontale de la tête s'élève à 550, et même jusqu'à 558 millim.

Mesurée sur la tête de Bigonnet, membre de la Convention et maire de Mâcon, cette circonférence a été trouvée de 550 millim.

Suivant le docteur Antommarchi, la mesure de la circonférence d'un chapeau de Napoléon était de 563 millim.

La tête de Dupuytren avait 580 millim. de circonférence.

Le docteur Ellioston a trouvé, sur la tête de l'incendiaire Smithers, une circonférence de 594 millim.

En présence de ces faits, est-il possible d'admettre un rapport nécessaire entre le volume de la tête et la portée de l'intelligence ?

En présence de ces faits, que devient la loi de Gall ?

Exprime-t-elle réellement autre chose, sinon qu'il y a pour l'homme un certain volume de la tête qui entre dans les conditions d'une bonne organisation, sans qu'on puisse pourtant rien conclure, relativement à la portée de l'intelligence, des variations de ce volume en plus ou moins ?

Cet article est extrait d'un ouvrage plein de science et d'intérêt, que M. le docteur M. PARCHAPPE, médecin en chef de l'Asile des Aliénés, est sur le point de publier.

Digitized by Google

POÉSIE.

Où reposer mon ame ? Où lever ma paupière ?
Je n'ai pas de bonheur ; je n'ai plus d'avenir ;
Je n'attends rien du ciel ; je dédaigne la terre ;
Je ne désire, hélas ! ni vivre, ni mourir.

Mon cœur est triste et froid ; mes yeux n'ont plus de larmes ;
Le souffle desséchant d'un mortel désespoir,
En passant sur ma vie, en a flétri les charmes ;
Et mon pâle matin a les ombres du soir.

Qui pourrait rendre, hélas ! à mon ame épuisée
Sa douce confiance et ses jeunes amours,
Ces parfums de vertu qu'en suave rosée
Je me plaisais sans cesse à verser sur mes jours ?

A mon cœur comprimé, qui donnerait encore
Cette vie abondante et ces élans joyeux,
Qui, pareils aux soupirs d'une lyre sonore,
Dans leur rapide vol s'élevaient jusqu'aux cieux ?

Qui pourrait rattacher ce bandeau d'innocence
Qui voilait à mes yeux le mal et les méchants ?
Je ne sentirais plus cette lente souffrance
Qui consume mon être et croît avec mes ans.

Digitized by Google

Peut-être j'aimerais, je me croirais aimée :
La gaîté renaîtrait sur mon front obscurci ;
Les noirs soupçons fuiraient de mon ame alarmée ;
Aux plaisirs des heureux je sourirais aussi.

Fais renaître pour moi quelque fraîche espérance,
Une heure de bonheur, rien qu'une heure, ô mon Dieu !
Qui laisse sur mes jours sa vague souvenance
Et me réchauffe encore à son rayon de feu.

Que je puisse prier dans une pure ivresse !
Je ne vis pas, mon Dieu ! je m'éteins lentement ;
Qu'un puissant aiguillon stimule ma faiblesse !
De la joie ou des pleurs ! ne fût-ce qu'un moment.

Mais rien ! rien ! de l'ennui.... Pas d'ame à ma pensée ;
Pas de soleil aux cieux ; pas de parfums dans l'air ;
Sur la fleur qui pâlit, plus de douce rosée !
Elle va se flétrir au souffle de l'hiver.

Amélie B. (Rouen.)

Digitized by Google

Digitized by Google

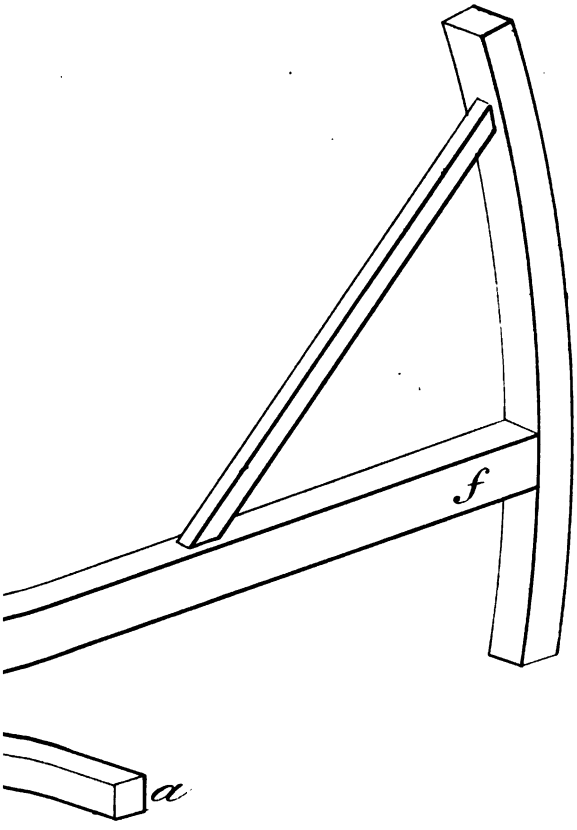

Rouen Lith. de Nicétas Periaux.

Digitized by Google

MÉCANIQUE.

FREIN DYNAMOMÉTRIQUE,

APPAREIL SERVANT

A MESURER LA FORCE DES MACHINES A VAPEUR,

DES ROUES HYDRAULIQUES, ET, EN GÉNÉRAL, DE TOUS LES MOTEURS APPLIQUÉS A DES ARBRES TOURNANS.[1]

Le besoin de connaître un moyen de mesurer avec précision l'effet utile des machines dont la force est appliquée à des arbres tournans, a été vivement senti de tous temps dans les pays où l'industrie a dû avoir recours à l'emploi de moteurs ayant quelque puissance. C'est donc surtout dans le département de la Seine-Inférieure, si riche en fabriques diverses, au sein duquel tant de machines sont sans cesse tenues en activité, qu'un semblable moyen doit trouver de fréquentes et utiles applications.

Le département de la Seine-Inférieure contient, en effet, plus de mille roues hydrauliques et près de deux cents machines à vapeur, représentant en tout une puissance d'au moins dix mille chevaux[2]. La force d'un grand nombre de ces machines est divisée entre deux, trois

[1] Quoique cet article, purement technique, sorte des habitudes de notre rédaction, nous nous sommes empressés de le publier, parce qu'il est d'un véritable intérêt pour l'industrie, et qu'il traite d'un sujet dont, depuis quelque temps, on s'occupe beaucoup ici; mais, pour satisfaire ceux de nos lecteurs que cette question n'intéresse pas, nous lui avons consacré une feuille supplémentaire.

[2] L'unité française désignée par le mot *cheval* en mécanique, est une force capable d'élever en une seconde un poids de 75 kilog. à un mètre de hauteur.

Digitized by Google

et même quatre locataires. On peut juger, d'après cela, de la fréquence des transactions qui ont lieu entre les industriels pour achat ou location de force, et l'on croira difficilement, à coup sûr, que toute base certaine sur laquelle on pût asseoir ces transactions a manqué jusqu'à ce jour dans notre pays.

Dans les ventes de chutes d'eau, on peut stipuler, à la vérité, la hauteur de la chute et à très peu près le volume qui s'écoule dans un temps donné; jusque-là, les marchés peuvent être exécutés, il est toujours possible de mesurer le degré de précision avec lequel les conditions ont été remplies. Mais, dès qu'on veut employer la force d'une chute, dès qu'on la confie à une roue hydraulique pour obtenir les mouvemens de rotation dont on a besoin dans les ateliers, sait-on quelle portion est perdue par suite des imperfections de l'appareil, et quelle portion demeure, en définitive, réellement disponible?

Dans les acquisitions de machines à vapeur, l'incertitude est bien plus grande encore : presque jamais les industriels, qui ont besoin de ces appareils, n'ont eu l'occasion de faire les études capables de les mettre à même de calculer leur force, ou, s'ils savent faire ces calculs, ils ne peuvent qu'employer les formules données par les auteurs qui ont écrit sur ce sujet, et chacune d'elles est la même pour toutes les machines construites d'après un même système. Il suit de là que le calcul donne un résultat toujours le même pour toutes les machines qui, ayant des dimensions semblables, emploient la vapeur à la même pression. On sait, cependant, combien les machines entièrement pareilles, quant à la grandeur des pièces, donnent des résultats différens selon qu'elles ont été construites par tel ou tel mécanicien, selon qu'elles ont été ajustées et montées avec plus ou moins de soin. L'emploi des formules ordinaires pour calculer la force des machines peut donc être bon pour servir de point de départ aux mécaniciens dans leurs constructions; mais, à coup sûr, il est insuffisant pour juger de la force d'une machine construite; il peut surtout induire complètement en erreur et donner des résultats beaucoup trop forts, quand la machine est défectueuse.

Ces réflexions expliquent naturellement l'embarras où je me suis trouvé, il y a quelque temps, pour juger une contestation qui m'était soumise entre l'acquéreur d'une machine à vapeur et le mécanicien

Digitized by Google

qui l'avait construite. Les plaintes portaient à la fois, et sur la force de la machine, et sur la quantité de charbon qu'elle brûlait.

Je songeai d'abord aux différens dynamomètres connus et publiés dans les traités de mécanique ; mais tous, à l'exception du frein dynamométrique de Prony, ne sont applicables que dans certains cas particuliers, qui, pour être produits, auraient exigé des dépenses considérables.

Je me décidai donc pour le frein, après avoir toutefois beaucoup hésité, parce que, sans avoir vu fonctionner cet appareil, j'en connaissais les inconvéniens principaux. Pour pouvoir les faire apprécier à tout le monde, il faut, avant d'aller plus loin, entrer dans quelques explications sur le mécanisme du frein dynamométrique.

Supposons que *a a* soit l'arbre de couche (c'est ainsi qu'on nomme les longues barres de fer ou de fonte qui servent à transmettre le mouvement de rotation des machines) sur lequel est appliquée la force que l'on veut mesurer ; on ajuste sur cet arbre une roue ou poulie en fonte *b b*, calée de manière à ce qu'elle tourne forcément avec l'arbre ; puis on ajuste sur la poulie deux morceaux de bois *c c*, *d d*, appelés mâchoires du frein, entaillés circulairement de manière à embrasser une partie de sa circonférence. Deux autres pièces de bois *e e*, *f f*, exactement pareilles, et dont l'une prend le nom de bras de levier du frein, sont posées sur les précédentes : le tout est relié ensemble par deux forts boulons *g g*, *h h*, que l'on peut serrer à volonté avec les écrous *i i*.

L'appareil se trouve ainsi composé de deux parties bien distinctes : l'une est formée de la poulie en fonte qui fait corps avec l'arbre de couche et doit toujours tourner avec lui ; l'autre, à laquelle appartient proprement le nom de frein, comprend les quatre pièces de bois et les deux boulons en fer. Elle n'est point fixée sur la première : elle peut tourner indépendamment de la poulie et en frottant sur sa circonférence, comme une roue ordinaire tourne sur son essieu. Le frottement peut, à volonté, être rendu plus ou moins fort, selon qu'on serre plus ou moins les écrous *i i*.

Supposons que l'arbre *a a* ne tourne pas encore, et que les écrous *i i* ne soient pas serrés, on conçoit que si les pièces de bois du frein

Digitized by Google

ne sont pas plus lourdes d'un côté que de l'autre, les pièces *e e*, *f f* resteront horizontales, en équilibre sur la poulie de fonte. S'il y a plus de pesanteur de l'un des côtés, l'appareil en bois penchera vers ce côté et tournera en glissant sur la poulie. On a grand soin, avant de mettre la machine en mouvement, que le frein puisse demeurer exactement en équilibre. On arrive à ce résultat en ajoutant de petits poids du côté le plus léger, comme lorsqu'on veut équilibrer les fléaux d'une balance. L'équilibre une fois obtenu, faisons tourner l'arbre *a a*: la poulie *b b* tournera avec lui et tendra à entraîner le frein dans son mouvement de rotation ; mais si les écrous *i i* ne sont pas serrés, le plus léger obstacle, tel qu'un poids P très faible, suspendu au point *m*, à l'extrémité de la pièce de bois *e e*, suffira pour arrêter son mouvement, et même pour la faire tourner en sens contraire, sans qu'il en résulte un effet sensible sur la force qui fait tourner l'arbre *a a*. Mais, si l'on commence à serrer les écrous, il n'en sera plus ainsi : le frottement sur la circonférence de la poulie deviendra considérable, et le poids P ne suffira plus pour empêcher la poulie de faire tourner le frein avec elle. Supposons alors qu'on augmente le poids d'une quantité suffisante pour arrêter le frein. L'arbre *a a* continuant à tourner, le frottement développé présentera une certaine résistance qui sera vaincue par la force motrice de l'arbre, mais qui en absorbera une partie. On conçoit qu'en continuant à serrer les écrous pour augmenter le frottement, et augmentant aussi le poids P, on parviendra à produire une résistance qui, tout en permettant à la machine motrice de marcher avec sa vitesse habituelle et de conserver, par conséquent, exactement les mêmes conditions que dans le travail pour lequel elle a été faite, absorbera cependant toute la force disponible communiquée à l'arbre *a a*. Cette condition sera évidemment produite quand une augmentation, si petite qu'elle fût, dans le poids P et dans la pression des écrous, ralentirait le mouvement de l'arbre, de manière à lui faire perdre quelque chose de sa vitesse habituelle. L'équilibre étant établi, il est bien évident que la force absorbée par le frottement est précisément égale à la force disponible communiquée à l'arbre : il suffira donc de calculer le frottement produit autour de la poulie, pour avoir la puissance exacte du moteur.

Cette opération du calcul d'un frottement, qui, au premier abord,

Digitized by Google

paraît impraticable, ou au moins sujette à erreur, peut se faire, dans le cas dont il s'agit, avec une précision presque mathématique, et à l'aide de simples multiplications de nombres fournis directement par l'expérience ; pourvu, toutefois, que cette expérience soit conduite de manière à ce que le bras du levier reste à peu près horizontal, ou qu'on dispose l'appareil et la manœuvre de telle sorte que le résultat soit le même que si cette condition avait toujours été remplie [1].

[1] Il est presque inutile d'indiquer ici cette théorie, peut-être un peu abstraite pour les personnes qui ne se sont pas occupées de mécanique, et si connue par toutes les autres ; la voici toutefois pour celles qui l'auraient perdu de vue. Soient

F, la force développée par le frottement autour de la poulie ;

M, la quantité d'action de cette force par seconde ;

r, le rayon de la poulie autour de laquelle agit la force F ;

P, le poids suspendu au bout du bras du levier, quand le frottement absorbe toute la puissance de la machine motrice ;

R, le bras du levier au bout duquel le poids P est suspendu (sa longueur est la distance mesurée horizontalement entre le centre de la poulie et le point de suspension du poids) ;

Si v est la vitesse d'un des points de la circonférence dont r est le rayon ;

n, le nombre de tours de l'arbre en une seconde,

Et π le rapport de la circonférence au diamètre : on aura

$$M = F\,v = F \times 2\,\pi\,r \times n$$

Or, le poids P agissant au bout du levier R, fait équilibre à la force F qui agit au bout du levier r : on a donc

$$P\,R = F\,r \text{ d'où } F = \frac{P\,R}{r}$$

Remplaçant F par sa valeur dans la première équation, il vient

$$M = \frac{P\,R}{r} \times 2\,\pi\,r \times n = P \times n \times 2\,\pi\,R$$

Cette valeur de M, ou l'effet du frottement à calculer, ne contient plus, comme on le voit, que des quantités données directement par l'expérience, et il n'y a que de simples multiplications à faire pour en connaître le résultat.

Le rayon r ayant disparu, on en conclut qu'il est indifférent, quant à la théorie, de choisir une poulie dont le rayon est grand ou petit ; mais on reconnaît, dans la pratique, que plus ce rayon est grand jusqu'à une certaine limite, et plus l'opération est facile à exécuter, parce que la pression à exercer avec les écrous est d'autant moins forte, que la surface de frottement est plus grande.

Digitized by Google

La condition de l'horizontalité du bras de levier du frein a pour but de permettre au poids P d'agir toujours au bout du levier constant *r*, comme une force constante égale à son propre poids.

L'accomplissement de cette condition est impossible à obtenir dans la pratique, parce qu'on n'atteint jamais le degré juste auquel il faut serrer les écrous, pour que l'effet du frottement soit égal à celui du poids, ou que, si l'on y arrive, l'équilibre est détruit presque aussitôt après, par suite du défaut d'homogénéité des surfaces frottantes. Après avoir approché graduellement du point convenable, on le dépasse ordinairement; alors le frottement l'emporte sur le poids qui est immédiatement entraîné, et le bras de levier, qui était horizontal, incline en montant. On desserre aussitôt un peu l'un des écrous, jusqu'à ce que le frottement, devenant trop faible pour le poids, celui-ci l'emporte et fasse redescendre le bras du frein. On resserre promptement, et ainsi de suite.

Telle est la manière d'opérer qui avait été indiquée par le célèbre M. de Prony, dès l'année 1826, dans une note publiée par lui à l'occasion d'un procès important relatif à une machine à vapeur établie à Chaillot près Paris.

La théorie de cet appareil est si simple et si claire, qu'aucune objection ne put y être opposée. Toutefois, plusieurs personnes, qui voulurent répéter les expériences de M. de Prony, ayant rencontré de graves difficultés dans leur exécution, cette invention si ingénieuse et si utile demeura à peu près sans applications.

En 1827, M. Fourneyron, ancien élève de l'école des Mineurs de Saint-Etienne, apporta une légère modification à la forme du bras de levier. Il ajusta au point *m* un arc en bois *on* dirigé dans le même plan que la poulie, et dont le centre fut placé dans l'axe de cette poulie. Le poids P, au lieu d'être fixé au point *m*, fut suspendu à une corde attachée au point *o*, et qui, en suivant une petite gorge creusée dans la surface extérieure de l'arc *on*, permettait au poids P d'agir toujours au bout d'un levier constant, égal au rayon de l'arc; cette addition rendit la manœuvre plus facile. Ainsi, un arc de quatre pieds de longueur, fixé au bout d'un levier de douze pieds, suffit pour que l'ouvrier chargé de la manœuvre des écrous pût arriver à les serrer et desserrer assez promptement pendant la marche de la machine mo-

Digitized by Google

trice, pour que les oscillations du point *m*, extrémité du bras de levier, ne fussent jamais plus longues que l'amplitude de l'arc *o n*. Cela suffisait évidemment pour que le poids P agît en définitive absolument comme si le bras de levier était demeuré fixe et horizontal pendant toute la durée de l'opération.

La difficulté qui restait encore à vaincre, et c'était la principale, était due à la forte chaleur qui se développe sur les surfaces frottantes, dès que l'on met la machine en mouvement. Cette chaleur serait assez forte pour enflammer les pièces de bois en peu d'instans, si l'on n'y portait pas remède. Divers moyens ont été tentés : les pièces de bois *cc* et *dd* ont été garnies intérieurement de lames de fer ou de cuivre, sur lesquelles le frottement était adouci par un mélange de graisse ou de savon mou et de mine de plomb (plombagine); cependant l'appareil s'échauffait encore à tel point, qu'au bout de peu de temps les surfaces métalliques *grippaient* l'une sur l'autre, et rendaient la continuation des expériences impossible.

M. Fourneyron cite une expérience dans laquelle il a eu un plein succès et qu'il a faite en appliquant le frein sur un cylindre de laminoir. Cette disposition lui a permis de faire graisser les surfaces frottantes, tout en arrosant le laminoir avec une quantité d'eau suffisante pour refroidir convenablement tout l'appareil.

Deux rapports ont été faits, en 1828, par le comité de Mécanique de la Société industrielle de Mulhausen, sur une note publiée par M. Fourneyron à l'occasion de ses expériences sur le frein. Il résulte de l'un d'eux que l'on doit surtout se garder de faire arriver de l'eau entre la poulie et les mâchoires du frein, parce que le frottement, devenant alors dur et inégal, il en résulte des secousses violentes, capables de briser quelque partie de l'appareil. Les personnes chargées de répéter les expériences, ayant eu à mesurer la puissance de la force motrice communiquée à un arbre vertical, ont fait construire une poulie creuse en fonte, présentant la forme d'une espèce de boîte cylindrique traversée par un manchon capable de s'ajuster sur l'arbre. La boîte, étant percée de trous à sa partie supérieure, pouvait être remplie d'eau, afin que son échauffement fût plus lent. Après avoir disposé convenablement cet appareil, on l'a fait fonctionner et l'on a mesuré la force motrice; mais, au bout de quinze minutes, il a fallu suspendre

Digitized by Google

l'opération, parce que la poulie était déjà tellement chaude, que l'eau qu'elle renfermait avait commencé à bouillir. On fit refroidir, on renouvela l'eau de l'intérieur de la poulie, et l'on recommença ensuite, de la même manière, une série d'opérations par suite desquelles on détermina la force d'une machine à vapeur de plus de vingt chevaux.

Ces expériences permettaient, d'après la note publiée par M. Fourneyron, de trouver :

1° Quelle est la puissance totale d'un moteur ;

2° Quelle partie de cette puissance est absorbée par telle machine qu'il met en mouvement ;

3° Quelle partie de cette puissance reste disponible, s'il y a un excès de force.

Par suite des vérifications faites, ainsi qu'il a été dit ci-dessus, par le comité de Mécanique, sur l'exactitude de ces résultats, une médaille a été décernée à M. Fourneyron par la Société industrielle de Mulhausen.

Depuis l'année 1828, je ne sache pas qu'aucun autre écrit ait été publié sur cette matière, que j'ai étudiée avec soin, pour parvenir à juger avec justesse la contestation dont j'ai déjà parlé. Je me suis adressé, à Paris, à plusieurs personnes que leur position avait pu mettre à même d'avoir à examiner de semblables questions ; toutefois je n'ai pu rien obtenir de satisfaisant, sinon que le frein pouvait être facilement tenu dans la position convenable pendant les expériences, mais que la quantité d'eau qu'il fallait employer pour refroidir tout l'appareil, quand il devait fonctionner long-temps, était considérable, et qu'on n'avait pas pu éviter encore, soit l'échauffement de l'appareil, soit les secousses causées par l'emploi de l'eau.

Dans une contestation où M. Cavé, l'un des mécaniciens les plus occupés de Paris, avait été appelé il y a deux ans comme arbitre pour apprécier la force d'une machine, on avait employé un frein dont les mâchoires avaient été garnies de bandes de fer, et l'on avait fortement arrosé la poulie pour en prévenir l'échauffement. Il en était résulté des secousses très violentes dans tout l'appareil, mais on avait cependant adopté les résultats obtenus pour base du jugement.

Quoi qu'il en soit, le frein dynamométrique était jusqu'à ces der-

Digitized by Google

niers temps très peu en usage, et une forte prévention existait généralement contre son emploi. Non pas, je le répète, qu'on pût élever aucune objection contre la théorie de l'appareil, mais parce qu'il rencontrait, dans son application, des difficultés purement pratiques que M. Fourneyron pouvait avoir vaincues, sans les avoir détaillées de manière à mettre chacun en état de répéter ses expériences. Toutefois, à l'exception de quelques cas particuliers, aucun autre moyen de mesurer la force imprimée à un arbre tournant n'ayant encore été découvert, je me vis obligé, ainsi que je l'ai dit plus haut, d'avoir recours à l'emploi du frein.

Je fis ajuster sur l'arbre une poulie en fonte et un frein dont les mâchoires étaient simplement en bois. La machine qui faisait mouvoir l'arbre de couche ayant été mise en jeu, une forte chaleur ne tarda pas à se développer, malgré l'interposition entre les surfaces frottantes d'un mélange de graisse et de mine de plomb. Je dus alors, pour pouvoir observer pendant un certain temps, faire arroser tout l'appareil par une suffisante quantité d'eau froide; mais aussitôt des secousses violentes furent produites. Toutefois je pus faire fonctionner l'appareil dans cet état pendant plusieurs heures, et jusqu'à un certain point l'expérience aurait pu servir à apprécier la force de la machine, en ce sens qu'elle faisait du moins connaître un minimum. En effet, les fortes secousses dues à la présence de l'eau n'empêchant pas l'appareil de fonctionner, on pouvait être certain que la machine motrice donnait toute la force indiquée par le frein, et de plus celle qui, se perdant dans les supports des arbres de couche, par le fait même des secousses, ne pouvait pas être appréciée.

Un résultat seulement approximatif, et dans lequel rien ne pouvait faire connaître à combien s'élevait l'erreur, n'étant nullement suffisant pour décider une question d'où pouvaient dépendre de graves intérêts, j'ai fait changer la manœuvre, et, à l'aide de quelques précautions, on est parvenu à diriger un jet d'eau continu dans l'intérieur de la poulie, sans qu'il en coulât une goutte entre sa surface extérieure et les mâchoires du frein. Pendant ce temps un homme était sans cesse occupé à graisser cette surface avec le mélange dont j'ai déjà parlé. Le jet d'eau étant assez fort pour enlever toute la chaleur à mesure qu'elle se produisait, et le frottement étant rendu extrêmement doux et égal,

Digitized by Google

la manœuvre des écrous du frein est devenue tout-à-coup tellement facile, que des hommes qui n'y étaient nullement habitués ont pu l'exécuter pendant plusieurs heures de suite, tandis qu'auparavant ils ne pouvaient pas y résister pendant plus d'un quart d'heure.

L'un des résultats immédiats de ce changement dans la manœuvre et la disposition du frein a été la disparution complète des secousses, et, par suite, la cessation de la seule cause d'erreur inhérente jusqu'alors à l'emploi du frein refroidi par un courant d'eau.

Ce perfectionnement si simple, et pour lequel le mérite de l'invention est bien faible, est toutefois fécond en conséquences d'une haute importance.

La durée des expériences pouvant être très longue, permet actuellement de mesurer exactement la quantité de charbon que brûle une machine en donnant constamment toute sa force pendant plusieurs heures, ou même tout un jour, si l'on veut obtenir une grande précision.

Autrefois, en faisant des expériences de quelques minutes seulement, comme celles de Mulhausen que j'ai citées plus haut, on aurait pu, pour apprécier la consommation d'une machine, observer sa marche durant tout un jour où elle aurait fait mouvoir les métiers ou mécaniques d'un établissement, mesurer le charbon, et ensuite essayer la machine au frein, en la mettant autant que possible dans les mêmes conditions de vitesse et de pression ; on aurait admis alors que la force donnée dans le premier cas aurait été constamment la même pendant toute la journée, et égale à celle développée pendant la courte expérience du frein ; puis on aurait déduit de ces hypothèses la quantité de charbon brûlée par force de cheval dans un temps donné.

Cette manière d'opérer, qui ne serait pas certaine, même dans le cas d'une loyauté entière de la part du propriétaire de l'établissement, doit être absolument rejetée par un observateur qui, revêtu momentanément des importantes fonctions de juge dans une contestation où les parties sont fortement intéressées à influencer sa décision, doit supposer que des tentavives de fraude sont possibles, et chercher avant tout à en empêcher l'accomplissement.

Or, qu'il soit juste ou non d'admettre que les variations hygrométriques de l'atmosphère ne font pas varier, d'une manière notable, dans

Digitized by Google

l'espace d'un jour, la tension des cordes et courroies des métiers d'une filature, et par suite la force nécessaire pour les maintenir en activité, il n'est pas moins bien positif que, lorsque tous ces attirails marcheraient pour l'expérience sur la mesure du charbon, un seul écrou de support des arbres de couche, serré par un homme qui aurait quelque intérêt à augmenter la consommation, pourrait suffire pour fausser entièrement les résultats de l'expérience. On conçoit qu'une surveillance capable de prévenir à coup sûr une semblable fraude, ne peut pas être exercée par des arbitres, dans un établissement souvent fort étendu, avec les moyens qu'ils ont ordinairement à leur disposition. On peut maintenant se mettre à l'abri de toute tentative de ce genre, en faisant désengrener le second arbre de couche de la machine, et ajustant le frein sur le premier arbre, qui n'a jamais une longueur de plus de 12 à 15 pieds. Si l'on fait alors fonctionner l'appareil en chargeant le frein convenablement, le frottement seul absorbant toute la force de la machine, la surveillance est restreinte à un point, et il est bien facile de voir, d'un coup d'œil, si toutes les choses sont dans leur état normal. On connaît alors avec certitude, par le relevé fait à la fin de l'expérience, la force développée par la machine et le charbon brûlé pour obtenir cette force. Le frein ayant toujours exigé la même force de cette machine, quelles que soient les variations de sécheresse ou d'humidité qu'ait subies l'atmosphère, il n'y a plus ici la moindre cause d'inexactitude.

Ce qui précède prouve, ce me semble, d'une manière irrécusable, le peu de confiance que l'on doit accorder à l'emploi du frein pour mesurer la quantité de charbon brûlée par une machine, quand l'expérience ne peut pas être prolongée au moins pendant plusieurs heures.

D'autres raisons encore viennent militer dans le même sens, en dévoilant des erreurs auxquelles on pourrait être conduit par de courtes expériences, pour apprécier la force de la machine.

Quand le frein a été suffisamment équilibré avant le commencement d'une expérience, et quand, ensuite, pendant la marche de la machine, il a été maintenu dans un état convenable d'oscillations, circonstances qu'il est très facile d'obtenir, quand, dis-je, ces conditions ont été remplies et *qu'il n'en résulte pas de secousses*, les résultats obtenus sur la force développée *pendant la durée de l'opération*, sont toujours d'une

Digitized by Google

exactitude presque mathématique : cela est hors de doute. Si donc, dans une expérience de cinq ou dix minutes, on a trouvé, par le frein, que la force développée a été de dix chevaux, il est bien certain que la machine motrice peut donner une force de dix chevaux, pendant cinq ou dix minutes ; mais il serait souvent faux de conclure de là que la machine est capable de donner cette même force d'une manière continue pendant tout un jour, condition indispensable pour que la machine soit admise comme ayant la force de dix chevaux ; quand l'appareil évaporatoire n'est pas suffisant, par exemple, la pression baisse peu à peu, quelque fort qu'on pousse le feu, et, au bout de quelque temps, la machine ne peut plus donner la force qu'elle développait dans les premiers momens. Si la diminution dans la pression est assez faible pour qu'on ne s'en aperçoive pas immédiatement au manomètre, ce qui peut arriver souvent quand on ne fait que de courtes expériences, on est exposé à conclure des observations un résultat beaucoup trop fort.

Ainsi, j'ai éprouvé une machine qui, pendant près d'une demi-heure, pouvait développer la force de douze chevaux, sans que la pression de la vapeur parût avoir diminué d'une manière appréciable, et qui, cependant, n'a donné en réduite que la force de dix chevaux pendant une expérience de douze heures. Cela tenait surtout à ce que, par une fraude qu'il eût été impossible de reconnaître dans une courte opération, la pompe alimentaire avait été disposée sans qu'on pût s'en apercevoir à l'extérieur, de manière à ne pas renouveler l'eau dans la chaudière ; mais l'épreuve ayant été prolongée, après une demi-heure de marche, l'état du flotteur a fait découvrir la ruse.

Ces diverses considérations suffiront, je pense, pour faire voir combien il est important que les épreuves par le frein puissent être prolongées long-temps, pour donner des résultats certains, soit qu'il s'agisse de l'appréciation de la quantité du combustible brûlé, soit même qu'on n'ait pour but que la mesure de la force de la machine.

Elles montreront encore combien un observateur peu exercé pourrait être induit en erreur, par l'omission de quelque circonstance, dont il est essentiel de tenir compte.

Mon but, dans la rédaction de cette note, ayant été simplement de donner une idée du mécanisme du frein aux personnes qui ne le

Digitized by Google

connaissent qu'imparfaitement, je n'ai pas cru devoir y insérer tout le détail de opérations, ni celui d'un appareil que je viens de faire exécuter et qui peut s'appliquer également sur toute espèce d'arbre de couche ; la poulie en fonte, qui est la pièce principale, se divise en deux parties, de manière à pouvoir embrasser l'arbre qui sert à l'épreuve sans le démonter ; et elle peut recevoir, dans son intérieur, un filet d'eau continu suffisant pour la refroidir, un rebord creux qui en fait partie et que l'on entretient constamment plein d'eau froide, sans qu'il en arrive une goutte sur les surfaces frottantes, permet d'employer la poulie aussi facilement et aussi long-temps pour un arbre vertical que pour un arbre horizontal. Ces modifications, par suite desquelles une très petite quantité d'eau devient suffisante, et quelques changemens dans la manière d'équilibrer le bras de levier du frein, permettent de l'ajuster et de le faire fonctionner, sans aucun dérangement, dans presque tous les ateliers. A l'aide de cet appareil et avec les connaissances qui sont familières à tout ingénieur des ponts et chaussées ou des mines, on arrive à résoudre, avec une grande précision, par des expériences directes et promptes, faites sur les machines *fonctionnant avec leur vitesse habituelle*, plusieurs questions de la plus grande importance pour l'industrie. Leur solution avait jusqu'à présent été regardée comme tellement difficile dans la pratique, qu'aucune application n'en avait encore été faite dans notre département, qui occupe cependant un si grand nombre de machines motrices, et dans lequel il s'élève chaque jour des contestations qui ont pour base quelques-unes de ces questions. Parmi elles, les principales sont :

1° Quelle est la puissance d'un moteur, tel que machine à vapeur, roue hydraulique, etc.

2° Quelle partie de cette puissance est absorbée par telle ou telle machine que le moteur met en mouvement.

3° Quelle partie de la puissance est encore disponible, (s'il y a un excès.)

4° Quelle est la quantité de charbon consommée par une machine à vapeur, par heure et par force de cheval.

5° Quelle est la quantité d'eau perdue par une roue hydraulique quelconque, et qui pourrait être utilisée par une roue d'une meilleure construction.

Maurice de Saint-Léger,
Ingénieur des Mines, à Rouen.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE.

= NAPOLÉON, poème, par Edgar Quinet. — Paris, 1836.

La *Revue* doit s'occuper avant tout de la Normandie, et laisser le plus souvent à la presse parisienne le soin de prononcer sur les ouvrages qui paraissent dans la capitale. Cependant, quand un poète tente une révolution dans l'art, nous regardons comme un devoir de signaler ses efforts. M. Quinet n'aspire à rien moins qu'à donner une nouvelle forme à l'épopée, à briser le vieux moule classique, pour lui substituer un système plus approprié aux mœurs et aux idées modernes. Dans la préface remarquable qui précède son poème, il reconnaît trois âges de l'épopée : l'âge primitif, ou la ballade, puis l'épopée classique calquée sur les poèmes d'Homère; enfin, l'épopée philosophique. Cette dernière est la seule, selon M. Quinet, qui puisse convenir à notre époque. Il est certain que l'épopée classique est aujourd'hui usée, et que, tout en admirant les chefs-d'œuvre qui lui ont servi de modèle, on ne peut s'empêcher de trouver ridicule la prétention des poètes qui calquent encore leur œuvre sur celle d'Homère et de Virgile. D'un autre côté, la forme naïve de la ballade ne suffit plus à une civilisation avancée. L'école philosophique semble donc seule pouvoir rajeunir l'épopée. M. Ballanche, le premier, a essayé ce genre avec succès. Antigone et Orphée présentent, sous le voile de la fiction poétique, les plus hautes idées philosophiques. M. Quinet avait aussi donné dans *Ahasvérus* une épopée philosophique, où de grandes beautés rachetaient de nombreux défauts. La légende de ce Juif condamné à errer par toute la terre et toujours poursuivi par la malédiction céleste, avait grandi dans la pensée du poète. Ahasvérus était devenu le symbole de l'humanité dans cette vallée de larmes ; à ses côtés, Rachel, partageant et soulageant ses douleurs, représente ce qu'il y a de tendre et de consolant dans la nature humaine. Cette poésie symbolique se retrouve encore dans le nouvel ouvrage de M. Quinet. Napoléon n'a pas cette physionomie à la fois sévère et poétique que lui reconnaît l'histoire. Personification de la démocratie, il perd en précision ce qu'il gagne en profondeur philosophique. Son profil, si nettement dessiné dans l'histoire, se perd ici dans le vague des figures mythologiques.

C'est là, à notre avis, le plus grave reproche qu'on puisse adresser au nouveau poème, qui, d'ailleurs, étincelle de beautés. Un premier mérite est d'avoir rejeté ces éternelles formules d'invocation, d'exposition, de récit épique, dont les anciennes poétiques nous ont dégoûté. Ensuite, la variété du mètre, nous transportant du ton sérieux au genre léger, est encore une heureuse innovation. Ainsi, le poète peut tout à la fois nous donner un chant de triomphe que relève la pompe du rythme, et une ballade où les idées gracieuses sont exprimées dans un mètre rapide. Rien ne serait plus facile que de confirmer nos éloges par des

Digitized by Google

citations; nous n'avons ici que l'embarras du choix. La Bohémienne est une ballade populaire pleine de charme et de naïveté. La lettre de Joséphine à Napoléon, jetée au milieu des chants de guerre, forme un heureux contraste. Le mètre en est gracieux comme la pensée :

JOSÉPHINE A NAPOLÉON.

« Au milieu du bruit des cymbales,
Quand près de vous sifflent les balles,
Vous souvenez-vous de mon nom ?
Au milieu des cris d'une armée,
Quand vous rêvez, est-ce de moi ?
Non, vous ne rêvez que fumée,
Que lourds canons, tente de roi.
Avez-vous fait vos fiançailles
Avec Arcole ou Rivoli,
Avec la vierge de Lodi
Ou la vierge des funérailles ?
Avez-vous donc mis votre anneau
Au doigt sanglant de vos batailles
Pour les aimer jusqu'au tombeau ?
Est-il vrai que, dans la poussière,
Sur vos épaules ruisselans,
Vos longs cheveux traînent sanglans,
Comme d'un casque la crinière ?
Que, sous l'ombre de Rivoli,
Votre front encore a pâli,
Et que la soif et le carnage
Ont tant maigri votre visage ?
.....
Pour me revoir, attendez-vous
Que je me meure à vos genoux ;
Qu'à votre front chaque victoire
Mette une ride pour bandeau ;
Que vous ployiez sous le fardeau,
.....
Ou que vos grenadiers en deuil
Vous embaument dans le cercueil ?
Je n'en puis dire davantage ;
Ah ! revenez, sinon je meurs,
Je vous écris avec mes pleurs.
Adieu ! j'attends votre message. »

A côté de ces vers gracieux, on trouve l'inspiration la plus élevée. Quand le poète amène son héros à Paris, la république y règne. Il la peint par ces vers :

...Sous l'arbre de mai qui frissonne à son nom,
Sanglante, elle berçait sur son grossier giron,
Comme une filandière assise au pied d'un hêtre,
Le berceau vide encor du siècle près de naître.

Digitized by Google

Après avoir suivi Napoléon dans sa glorieuse carrière, le poète nous le montre aussi accablé par les malheurs. C'est alors que son ame exhale la plus poétique indignation contre les lâches qui trahirent la France, contre les ennemis qui l'envahirent sous le nom d'alliés. Il frémit surtout au souvenir de la conduite de l'Angleterre envers le grand homme qui était venu *s'asseoir à son foyer*, comme il le lui disait dans une lettre si éloquente. L'imprécation de M. Quinet, amenée par le tableau des infortunes qui accablent Napoléon, est de la plus haute poésie. Quelques personnes, prévennes par l'engouement pour les mœurs et la constitution anglaises, en trouveront peut-être l'idée fausse et l'expression outrée. Quant à nous, elle nous paraît aussi juste que poétique.

Du nouveau Prométhée ils ont ouvert le flanc;
Le vautour d'Albion boit lentement son sang.
Au loin, le roc est nu; la maremme, homicide;
L'arbre à gomme africain y jette une ombre aride;
Et, debout sur le seuil, comme fait un geôlier,
L'océan, sans dormir, garde son prisonnier.

C'est pourquoi je te hais, vile et vile Angleterre,
Pays de tromperie et vaisseau de misère!
Je te hais sur ta dune et sur ton bord altier!
Je te hais dans tes flots, à ton pâle foyer!
Je te hais dans ton ciel où tout se décolore,
Dans tes nuits sans parfum, dans tes jours sans aurore!

Pour effacer la tache écrite sur ton nom,
Épuise, si tu veux, tous les flots sans limon
Qui dorment amollis au souffle du Bosphore,
Tous ceux qui, vers Ceylan, bercent la tiède aurore;
Baigne-toi, jour et nuit, dans les mers de l'Atlas,
L'océan tout entier ne te lavera pas.

Ton or luit au soleil, et ta bourse est remplie;
Mais ta pensée est vide, et vide ton génie.
Tu ne sais qu'acheter la honte au plus bas prix
Pour trafiquer plus loin de ton lot de mépris.
Ton masque est: Liberté; ton nom est: Esclavage,
Et la foi d'Albion est la foi de Carthage.

Ton empire est immense, et ton rude aviron
Gourmande au loin l'abîme, ainsi qu'un éperon.
Mais ton cœur est étroit; mais ton ame est petite;
Mais ton œil est menteur, mais ta bouche hypocrite;
Mais, dans chaque naufrage, il faut faire ta part,
Comme on la fait au flot, à l'écueil, au hasard!

Digitized by Google

Fille de l'océan, trop semblable à ton père,
Tes vices sont à lui : triste inhospitalière,
Comme lui, tu ne vis que des débris des morts;
Et, quand un grand état vient sombrer sur tes bords,
On sait, on sait comment, debout sur tes rivages,
Tu prélèves ton gain sur le gain des orages.

Nous pourrions multiplier beaucoup ces citations, mais elles ne sont déjà que trop étendues. Quant à ceux qui ont une poétique toute faite, et qui ne reconnaissent pour épopée qu'un *récit en vers* conforme aux prétendues règles d'Aristote, toute discussion est inutile; ils peuvent se dispenser de lire le poème de M. Quinet : ils n'y verraient que des inepties et une nouvelle preuve du délire qui tourmente aujourd'hui les imaginations malades. Nous ne nous adressons qu'aux esprits libres de toute prévention; à ceux-là, nous dirons : lisez. Peut-être trouveront-ils une inspiration trop exclusivement lyrique, un goût peu sûr, une expression parfois incorrecte; mais, à côté de ces défauts, ils reconnaîtront une pensée toujours élevée, quelquefois sublime, et un style dont le tour ferme et grave, n'exclut ni la grâce, ni la hardiesse.

P. A.

= JOCELYN, épisode, par Alphonse de Lamartine; 2 vol. in-8°. — Paris, 1836.

Devant une telle œuvre, toute critique et toute louange nous sembleraient également sacriléges. Lorsque l'on entre dans cette voie nouvelle ouverte par le génie, dans ce nouveau monde que la poésie vient de conquérir, on est ébloui d'abord par les trésors qui y sont accumulés; et bientôt le cœur se fond, l'ame gémit et pleure aux chastes amours et aux saintes douleurs du pauvre Jocelyn; on s'améliore à ces récits touchans, on croit et on prie en écoutant ces chants sublimes.

Jocelyn est un roman en vers. C'est toute une existence d'amour ineffable, de dévouement sublime, de profondes tortures, de stoïque résignation et de religieuse espérance; existence obscure et misérable d'un pauvre curé de village qui n'a trouvé de sympathie que dans le ciel, de soulagement que dans la prière, de bonheur ici-bas que dans la charité. C'est une hymne d'amour, c'est un saint cantique, c'est une émanation pure du génie inspiré du ciel; c'est une voix puissante qui ramène notre siècle vers Dieu; c'est un irrésistible plaidoyer en faveur de la Providence et des rémunérations célestes. Et quand on a entendu cette harmonieuse prière, l'égoïsme s'éteint, le désespoir se calme; et toutes nos sèches philosophies et toutes nos tristes études sociales ne sont plus que néant et vanité!

Lisez donc Jocelyn, et si vous n'éprouvez pas tout ce que nous venons de dire, c'est que vous n'étiez pas digne de lire cet admirable poème, dont le moindre mérite est d'être un chef-d'œuvre littéraire.

Z.

Digitized by Google

CHRONIQUE.

— Tous les amateurs qui ont visité notre dernière exposition de tableaux ont conservé le souvenir du beau portrait qui a valu à M. Eck une médaille d'or; récompense sanctionnée par l'opinion publique. Nous avons la douleur d'annoncer à nos lecteurs la mort de ce jeune artiste. M. Eck a succombé, dans les derniers jours de décembre, aux atteintes d'une longue et impitoyable maladie. Nous verrons à l'exposition prochaine son dernier ouvrage : quelques parties ne sont pas achevées, la mort n'a pas voulu attendre; mais on y retrouve au plus haut degré toutes les qualités qui faisaient aimer son beau talent. Rouen accueillera avec sympathie l'adieu légué par le peintre alsacien à la ville qui l'avait adopté.

—MM. Wilhorgne et Della-Porta ont remis, depuis bientôt deux mois, à M. Walter, leur traduction de la *Cenerentola*. Des hommes, dont le jugement est décisif en pareille matière, nous ont assuré que cette œuvre, faite avec une infatigable patience et une scrupuleuse exactitude, ne laissait rien à désirer. Aussi, M. Walter l'a-t-il accueillie comme elle le méritait : il a formellement promis aux auteurs que la *Cenerentola* serait une des premières pièces montées l'année prochaine. Cependant, un obstacle paraît s'opposer encore à la représentation de l'un des chefs-d'œuvre de Rossini. Un de nos artistes les plus distingués refuse, dit-on, obstinément, d'accepter le beau rôle qui lui est destiné; les raisons qu'il donne pour motiver son refus sont tellement étranges, que nous ne les répéterons pas : nous espérons, d'ailleurs, que cette affaire s'arrangera. Tout ce que nous pouvons dire pour le moment, c'est que nous la suivrons avec attention et que nous ne la laisserons pas s'éteindre sans bruit. Ce débat ne pourra finir que par des explications publiques, et ous nous réservons, si on en vient là, de discuter toutes les questions de droit et de convenance qui pourront être soulevées.

—Les journaux nos confrères, ont bien voulu parler de nous, et nous les en remercions sincèrement. La *Revue* accepte avec une égale reconnaissance, et les éloges, et le blâme. Nous devons, cependant, signaler une omission qui a privé une partie de nos collaborateurs des éloges qu'ils méritaient mieux que nous. Nos confrères ont oublié de parler des deux lithographies qui accompagnaient notre dernière livraison. Comme il est permis, à nous qui tenons la plume, de louer les œuvres du crayon, nous prions MM. Dumée et Morin de recevoir l'expression de notre reconnaissance pour les deux jolis dessins dont ils ont enrichi notre recueil.

Digitized by Google

— Notre Conseil municipal a eu, pendant le mois de mars, des séances qui ne l'ont cédé en violence et en tumulte à aucune de celles dont nos annales parlementaires nous ont conservé le souvenir. Il s'agissait de savoir si nous aurions un jardin botanique carré ou rond !

Il y allait de l'avenir de la science! Figurez-vous, en effet, une bibliothèque au lieu d'un jardin : cette bibliothèque est carrée; les livres sont étiquetés, rangés dans un ordre connu, et divisés en classes séparées par des cloisons ; aucune confusion n'est à craindre, et on trouve, à l'instant même, l'ouvrage dont on a besoin. Mais maintenant, supposez que la bibliothèque soit circulaire : il est évident que l'on ne s'y reconnaîtra plus, que la lecture devient impossible, que les connaissances humaines vont s'éteindre, et que nous allons retomber dans la barbarie. De même pour la botanique avec un jardin rond! La première commission du Conseil municipal, qui ne savait pas un mot de botanique, n'a pas voulu comprendre cela. L'administration ne le comprenait pas davantage, mais elle le soutenait. Enfin, dans la commission des treize, il s'est trouvé que le treizième, celui que l'on avait mis par-dessus le marché, était précisément le seul qui sût la botanique. La question se compliqua; les gros bonnets de Paris furent consultés par ce treizième, quoiqu'il n'en eût pas besoin. L'administration fit mieux : elle consulta l'Institut, ne se doutant pas qu'en flattant ce corps illustre d'un côté, elle lui faisait injure de l'autre, puisqu'elle méprisait l'avis d'un de ses membres, qui se trouvait justement faire partie de la commission. L'Institut commença par rire aux éclats, et puis il répondit presque sérieusement que la forme du jardin botanique avait sur la science exactement la même influence que la forme d'un chapeau sur l'esprit de celui qui le porte. Il n'est pas besoin de dire que le chef de notre administration n'a pas voulu faire un pas de plus dans la mauvaise route où on l'avait engagé, et que cette grande affaire va se terminer comme elle aurait dû commencer.

Nous connaissons parfaitement toutes les intrigues dont cette discussion de *forme* n'a été que le prétexte, et toutes celles auxquelles elle a donné lieu. Nous savons le fond de toutes ces menées, et ceux qui ont été mis en jeu pour les faire réussir sont sans doute seuls à l'ignorer : ce ne sera pas nous qui nous chargerons de le leur apprendre.

Une seule chose nous reste de ces querelles qui attendent un poète burlesque pour les chanter : c'est une sérieuse et profonde inquiétude. Nous ne pouvons nous défendre d'un grand effroi pour un avenir que nous voyons chargé d'orages; car si notre administration et notre Conseil municipal se sont échauffés ainsi à propos de la forme d'un jardin botanique, il n'est pas difficile de prévoir que les coups vont s'en mêler et le sang couler à flots, lorsqu'il s'agira de quelque grave intérêt !

— La Société d'agriculture a pris, dans sa séance du jeudi 3 de ce mois, des résolutions qu'elle a développées en dix articles. Elle propose sept prix différents, composés d'une médaille d'argent de 25 fr. chacune, et d'une prime de 40 à 250 fr.; plus une médaille d'or de 200 fr., pour la culture en grand de la betterave saccharine, et 12 médailles de 25 fr. pour divers perfectionnemens agricoles

Digitized by Google

ou zoologiques. M. Emm. Gaillard, secrétaire de la Société, donnera tous les détails et les renseignemens désirables aux personnes qui voudront bien s'adresser à lui.

— Le programme des médailles d'encouragement que doit distribuer la Société d'émulation, ayant reçu déjà une grande publicité, nous nous contentons de rappeler que le concours sera irrévocablement fermé le 1er mai prochain.

— M. Henri Barbet vient de rendre à la ville de Rouen un nouveau et inappréciable service : la mendicité est éteinte dans nos murs. Ce résultat, qui a été obtenu après six années de travail persévérant, sans secousse et sans dépense, était regardé comme chimérique par tous ceux qui s'occupent d'administration. M. Barbet a eu à lutter, non seulement contre les obstacles que présentait la composition de la population de Rouen, mais encore, et surtout, contre les charités mal ordonnées. La *Revue* reviendra sur cet important sujet, et examinera cette question avec détail.

— Nous aurions voulu voir siffler plus outrageusement encore qu'on ne l'a fait, le drame monstrueux de *Robert Macaire*. Cette hideuse conception a la prétention de cacher sous sa forme ignoble une pensée philosophique et une critique profonde de la société. Mais ces intentions, si elles sont vraies, ne sont comprises que par un bien petit nombre, et la foule voit, dans tout cela, non une peinture forcée de ce qui est, mais une profanation cynique de tout ce qu'il y a encore de saint et de sacré, profanation qu'elle n'est que trop disposée à applaudir. Heureusement qu'un beau talent n'est pas venu ici se prostituer pour la réussite de cette pièce, et qu'elle est déjà tombée au niveau des farces de tréteaux les plus grossières et les plus obscènes.

— Le *Mari de Circonstance*, opéra pour lequel M. Orlowski a fait une nouvelle musique, est une des rares tentatives dramatiques et musicales qui aient été faites en province. Elle a été couronnée d'un plein succès, et nous avons été heureux d'applaudir l'œuvre de notre jeune chef d'orchestre.

— Le *Gamin de Paris* offre un personnage vraiment curieux : c'est un comte Morin, pair de France, général de l'empire, qui a tout-à-fait oublié ses principes de garnison et ses prouesses en pays conquis, et qui s'est fait ermite. Ce brave et digne homme, apprenant que son fils Amédée, capitaine d'état-major, a séduit une grisette, en est scandalisé au point qu'il fait à ce jeune officier l'affront le plus sanglant que puisse recevoir un militaire : il lui arrache sa croix ! Quelque rude que soit l'écorce qui enveloppe la vertu du général Morin, ce caractère exceptionnel excite une incrédulité égale à l'admiration qu'il inspire. Les généraux de l'empire étaient certainement remarquables sous une foule de rapports ; mais on peut dire, sans leur faire injure, que la pureté des mœurs n'était pas celle de leurs qualités qui brillait du plus vif éclat, et que leur susceptibilité sur ce chapitre n'était pas excessivement pointilleuse. Cependant, le comte Morin est possible ; mais il est tellement invraisemblable, que nous craignons fort qu'il n'ait jamais existé que dans le *Gamin de Paris*. — Ce jeune homme, qui ne s'occupe que de lui, et qui va de-

Digitized by Google

mander du service pour se réhabiliter, sans songer autrement que son départ doit tuer la jeune fille qu'il a perdue, n'était pas digne d'épouser Cécile.—Cette dame de l'empire, qui pousse la monomanie des distinctions nobiliaires jusqu'à la plus dégoûtante sottise, est encore une exception aussi tranchée que celle du vertueux général. — Nous ne pouvons pardonner aux auteurs le charlatanisme des mots à effet qu'ils ont lancés au public pour le frapper à l'endroit sensible et toucher la pédale des applaudissemens. Il ne devrait pas être permis de se moquer ainsi du peuple, qui est bien, du reste, le bonhomme le plus accommodant qu'il y ait. Parce que les hommes favorisés du sort, qui ont gagné, à ses dépens, de la gloire, des honneurs et d'immenses fortunes, daignent se rappeler, une fois par hasard, qu'ils sont sortis de son sein, le voilà qui est tout fier, tout joyeux et qui applaudit à faire tomber le lustre. Il oublie qu'un million des siens ont péri misérables et obscurs, sans profit pour leur famille ni pour la patrie, et, parce que sa vanité est chatouillée, ce bon peuple applaudit! MM. Bayard et Vanderburch devraient laisser de pareils moyens de succès à ceux qui n'en ont pas d'autres, et donner du relief à leurs pièces frivoles par des enseignemens utiles, et non par de pernicieuses flatteries. Le peuple finirait par les comprendre et par les applaudir. — Avec tous ses défauts, le *Gamin de Paris* n'en est pas moins une charmante pièce. MM. Leclerc et Grassot, MMmes Grassot et Louis y sont excellentes; mais nous devons surtout des complimens à Mme Génot, car elle a obtenu, pour ce vaudeville, un succès que l'on croyait impossible en province, après avoir vu Bouffé.

— La *Juive* poursuit son triomphe, et la belle musique de cet opéra, chaque jour mieux comprise et plus admirée, a pris définitivement place après *Robert-le-Diable*. Malheureusement pour M. Scribe, le *poème*, que tout le monde a pu lire aujourd'hui, a suivi une marche diamétralement opposée : il est placé à la suite de tout ce que les compositions dramatiques offrent de plus pauvre en invention et en exécution.

Cependant, c'était un magnifique sujet que le *Concile de Constance*, et M. Scribe aurait beaucoup mieux fait de s'en rapporter à l'histoire, que d'avoir recours à son imagination et à son esprit, qui lui ont joué, cette fois, le mauvais tour de l'abandonner complètement. Combien son opéra pouvait être nouveau et original!

D'abord, le Concile fut ouvert par un pas de quatre cardinaux, chose à laquelle on n'avait pas encore songé. On s'est plu à traîner le clergé sur la scène pour le ridiculiser et le rendre odieux, depuis qu'il n'est plus puissant, mais on ne s'était jamais avisé de faire danser des cardinaux, et cependant on en avait le droit. Après cette danse historique, on aurait vu Brogny, président du Concile, habillé, non pas en cardinal, mais en gardeur de pourceaux, car ce prélat eut l'orgueilleuse humilité de paraître, dans cette mémorable assemblée, revêtu des haillons de son premier état. Ce costume aurait produit un effet magique au milieu des habits splendides et variés qu'offraient à l'œil les 2,300 princes et chevaliers laïcs, et les 18,000 prélats et ecclésiastiques qui siégeaient au Concile. Auprès de Brogny, si humblement accoutré, aurait étincelé l'armure de l'archevêque

Digitized by Google

de Mayence, qui était placé à côté du cardinal, le casque en tête, la lance au poing. Ce prêtre guerrier eût été encore une nouveauté inconnue sur la scène. Au lieu de s'amuser à juger un juif fanatique, une jeune fille inconséquente et un prince que M. Scribe a calomnié en faisant de lui le personnage le plus stupide et le plus ennuyeux du théâtre, le Concile aurait condamné au feu, après un débat théologique qui eût donné lieu à une musique neuve et inouïe, le fameux Jean Hus et Jérôme de Prague. Enfin, M. Scribe avait à sa disposition une circonstance qui ne se rencontre pas souvent; il pouvait faire paraître trois papes à la fois et les faire déposer tous trois par le Concile: tout cela en musique et sans offenser l'histoire. N'y avait-il pas là de quoi porter au comble l'enthousiasme des amateurs de nouveau! Voilà pour le sérieux, pour le dramatique, pour le pompeux. — Faut-il du comique? Nous aurions vu, pendant un tournoi donné à cet effet par Léopold, le pape Jean XXIII, qui ne voulait pas être déposé, s'échapper de Constance déguisé en postillon. Vous m'avouerez que rien n'eût résisté à cette nouveauté, et que M. Halévy eût été le plus heureux des musiciens de pouvoir faire chanter une cavatine à un pape en houzeaux éperonnés, et le fouet à la main, comme Frontin dans les *Visitandines*. Ce pape était suivi d'un fou très original, que M. Scribe aurait pu utiliser. — Pour réunir tous les élémens d'un opéra, il ne manque plus que de l'amour; et M. Scribe aurait été bien malheureux s'il n'en eût pas trouvé un peu dans les 1500 dames qui vinrent à Constance à la suite du Concile. Ces dames exerçaient une profession que l'on croirait incompatible avec la sainteté de cette assemblée, si le contraire n'était prouvé par les 800 florins qu'elles gagnèrent chacune pendant cette solennité. — Enfin, si M. Scribe eût eu besoin de comparses, il s'offrait à lui 80,000 curieux, venus pour assister au Concile, et 2,000 marchands ou artisans, de vingt métiers différents, avec leurs bannières, leurs insignes, et leurs costumes divers.

Quand il pouvait se servir de tout cela, M. Scribe a mieux aimé créer un prince Léopold, méprisable séducteur sans énergie, sans cœur et sans esprit; une princesse superlativement pâle et insignifiante, ayant nom Eudoxie; une petite juive dégourdie, qui se laisse enlever par un amant chrétien, et qui veut ensuite faire brûler le perfide, en l'accusant d'un crime que la pudeur devrait empêcher une demoiselle de nommer, et que Rachel articule avec une netteté scandaleuse, devant les plus grands personnages du Concile; un juif ignoble et fanatique, immolant à son ressentiment la fille qu'il avait adoptée, et la laissant bouillir dans l'huile, lorsqu'un mot peut la sauver, sous prétexte de lui donner la couronne du *martyr* (comme dit M. Scribe); un cardinal, Géronte féroce, que l'on voit d'abord déplorer *la rigueur et la vengeance*, et invoquer avec emphase *le pardon et la clémence*, et qui finit par faire frire deux personnes dont l'innocence lui est clairement démontrée, etc., etc., etc. Ajoutez à cela toutes les impossibilités qui s'enchaînent pour former la contexture de ce drame; écoutez un peu quelle langue plate et vulgaire parlent ces étranges personnages, et vous jugerez jusqu'à quel point on peut aujourd'hui abuser impunément d'un nom célèbre, pour mystifier en face le bon public qui ne s'en aperçoit pas.

Digitized by Google

— M. Walter a grand tort de négliger la mise en scène. On n'a pas oublié les moines ébouriffés, pelés, rapés, qui montrent leur piètre mine dans *Don Juan*, et l'indécent peignoir que porte Don Juan lui-même en guise de robe de novice. Il n'y a guère de pièce qui ne soit ainsi déparée par quelque grosse inconvenance de détail.

La *Juive* elle-même, que M. Walter devrait soigner autant par reconnaissance que par intérêt, est abandonnée comme le reste. La foule du peuple diminue sensiblement; le cortége perd chaque jour quelque prélat, et nous n'avons revu depuis bien long-temps qu'un seul des deux évêques qui s'y montraient d'abord. Les cardinaux ont une tournure grotesque qui change en mascarade cette grave cérémonie. Les princes et les princesses ne daignent plus prendre part au banquet. Le morceau du premier acte, *Buvons à tous les membres du Concile*, ne peut plus obtenir les huit voix qu'il faut pour le chanter; il en manque toujours une d'un côté ou de l'autre. Enfin, chose inouïe, il n'y a plus de premier cornet à piston, et le beau duo de cors anglais qui précède l'air d'Andrieu, au quatrième acte, est joué par une flûte, faute d'instrument! Tout cela est impardonnable et ne peut continuer, sans porter préjudice à M. Walter et indisposer encore le public contre lui.

— Au renouvellement de l'année, M. Walter va avoir beaucoup d'améliorations à faire, et elles seront d'autant plus urgentes, que le public pourra alors les exiger sans indiscrétion et devenir sévère sans injustice. Nous n'en citerons qu'une pour le moment : il faut, de toute nécessité, que M. Walter ait un ballet toute l'année. Rouen ne peut rester plus long-temps privé de cet agrément, dont jouissent Lyon et Bordeaux. M. Walter, d'ailleurs, ne tire aucun avantage d'une économie qui le prive, pendant six mois, de représenter tous les grands ouvrages, et cela précisément dans la saison où il y a le plus à faire pour attirer la foule. Cette présence du ballet et l'importance que le goût bien prononcé du public lui donne aujourd'hui, doivent entraîner l'arrangement nouveau d'une partie de la salle. Nous voulons parler de la rampe, qui est disposée de manière à ce que le parquet, le parterre, les baignoires et les galeries, c'est-à-dire la moitié des spectateurs, ne puissent pas voir danser. Tout ce qu'il y a de plus joli dans la danse, les pas gracieux, délicats et bien finis, leur sont tout-à-fait cachés. Ils ne voient danser que des bustes, et ils ignoreraient que les artistes du ballet possèdent des jambes, sans les grands écarts et les entrechats horizontaux qui élèvent de temps en temps cette partie essentielle du danseur au-dessus de l'obstacle qui la dérobe à leurs regards. Il faut donc que, l'année prochaine, tout le rez-de-chaussée voie, comme les premières, les acteurs des pieds à la tête. Cet arrangement n'est pas aussi difficile qu'on pourrait le croire; nous pourrions citer un grand nombre de théâtres où il en est ainsi.

— M. de Châteaubriand est celui de tous nos écrivains dont les œuvres ont donné lieu aux plus remarquables transactions commerciales. Mais tous ces marchés ont été larges et grands, et n'ont jamais ressemblé aux tripotages

Digitized by Google

honteux au moyen desquels quelques-uns de nos financiers-hommes-de-lettres s'enrichissent. Tous ceux qui s'intéressent au sort de l'homme de génie qui a jeté sur notre pays tant de lustre et d'éclat par ses œuvres, apprendront avec bonheur que le sort de l'auteur du *Génie du Christianisme* est amélioré, et son avenir assuré. Voici à quelles conditions la Société dont M. Delloye est le chef, a acheté toutes les œuvres inédites et à venir de M. de Châteaubriand : 170,000 francs comptant, et 25,000 francs de rente viagère. A ce prix, les *Mémoires* (12 vol.) et l'*Histoire des Négociations de Vérone* (4 vol.), appartiennent à la Société. De plus, elle s'engage à compter 20,000 francs pour chacun des volumes que M. de Châteaubriand lui donnera à publier, en outre de ces deux ouvrages.

— Le 28 de ce mois, un abaissement très remarquable a été observé au baromètre. Cet instrument marquait 724 millimètres, le thermomètre du baromètre, 9° 25 ; le vent S.-O., rapide. Depuis sept ans que M. Lévy relève journellement les observations météorologiques, il n'avait pas vu le baromètre descendre au-dessous de 730 millimètres.

Le gérant, Ch. Richard.

Digitized by Google

HISTOIRE.

Des Histoires Provinciales.

« Connais ton pays, dit un ancien, tu voyageras ensuite. » L'adage est vieux, mais on trouve chaque jour occasion de l'appliquer. Nous allons chercher au loin des idées, des émotions, et nous oublions ce passé qui nous environne et qui est si riche en souvenirs. Et cependant, si le patriotisme local, souvent étroit et mesquin, a quelque mérite, c'est surtout lorsqu'il étudie et ranime les annales de chaque province. En effet, la connaissance approfondie des histoires provinciales pourra seule doter notre pays d'une véritable histoire nationale. Pour s'en convaincre, il suffit d'examiner comment s'est formée la France. Elle n'a pas toujours été un corps politique étroitement uni et vivant d'une seule vie, comme de nos jours. Il y a eu longtemps cinq ou six Francs, ou plutôt cinq ou six états indépendants, parlant chacun une langue particulière, inconnus l'un à l'autre, quelquefois même hostiles. Puis, de toutes ces provinces, de toutes ces races, de toutes ces langues, il s'est formé un seul état, une seule race, une seule langue; il s'est formé une personne politique, qui a absorbé et effacé toutes les originalités provinciales. L'histoire de France consiste précisément à retracer cette absorption lente ou rapide, partielle ou complète,

Digitized by Google

des diverses provinces, cette transformation de divers peuples en un peuple. Mais comment retracer ces changemens, comment déterminer le caractère de la nation, si l'on ignore quelle part chaque province a eue à sa formation, dans quelle proportion la Normandie, la Bretagne, le Languedoc, la Provence, etc., ont contribué à composer la nationalité française? Le seul moyen d'arriver à une connaissance approfondie de l'ensemble, c'est d'analyser chacun des élémens, d'étudier l'histoire provinciale, et de préparer ainsi les matériaux sans lesquels une véritable histoire de France est impossible. Lors donc que nous nous occupons de la manière d'écrire l'histoire provinciale, nous touchons à une des questions les plus graves de l'histoire générale.

Qu'a été jusqu'ici l'histoire provinciale? Existe-t-il un monument qu'on puisse citer comme modèle, et d'où l'on puisse déduire en quelque sorte une théorie historique? Nous ne le croyons pas, quoique de nombreux et excellens travaux aient déjà été publiés sur les provinces. En général, on s'est renfermé dans deux méthodes. D'un côté, l'on a considéré l'histoire comme une œuvre purement scientifique; on a donné une suite de savantes dissertations capables d'éclaircir des points obscurs, mais ne formant point un ensemble harmonieusement coordonné et ne retraçant pas la vie d'un peuple. C'est de cette manière qu'ont été écrites les histoires du Languedoc, de Bretagne et de Lorraine par les Bénédictins, le savant ouvrage de M. Daru sur la Bretagne, et l'histoire de Normandie par M. Licquet[1]. Le désir d'échapper à l'aridité de cette méthode,

[1] Nous sommes loin de méconnaître le mérite de ce dernier ouvrage, qui renferme tant de renseignemens précieux et s'est occupé de deux élémens négligés par les autres historiens normands : les traditions scandinaves et les mœurs de chaque siècle.

Digitized by Google

de peindre au lieu de disserter, a jeté des historiens récens dans un autre défaut. Pour donner plus de couleur locale, une teinte plus pittoresque à leur récit, ils ont eu recours à la fiction. C'est le reproche que mérite l'*Histoire de Bretagne*, par M. de Roujoux. Le pittoresque ne doit pas être une fiction, un pur caprice de l'imagination, mais la réalité saisie dans les chroniques et transportée sous les yeux du lecteur moderne. C'est un art qui rappelle le procédé ingénieux dont on s'est servi de nos jours pour enlever de vieilles fresques sans en altérer les couleurs, et les appliquer sur une toile préparée pour les recevoir. Mais si, au lieu de se borner à faire revivre le passé, on y mêle des couleurs étrangères et disparates, le but de l'histoire est manqué, et le mensonge substitué à la réalité. Il n'y a donc point d'histoire provinciale qu'on puisse citer comme modèle, car on ne saurait ranger dans cette classe, ni les *Ducs de Bourgogne* de M. de Barente, ni la *Conquête des Normands* par M. Thierry : deux ouvrages admirables, mais où les événemens d'un intérêt général effacent l'histoire provinciale.

En signalant les défauts des anciennes écoles et en reconnaissant que des écrivains de talent ont échoué dans cette entreprise, ou ne l'ont qu'imparfaitement exécutée, nous n'avons nullement la prétention de tracer la route à suivre; nous voulons seulement exposer quelques idées sur la manière dont nous concevons une histoire provinciale. Nous ne parlerons pas ici des qualités morales, qui, comme l'indépendance et l'impartialité, sont indispensables à tout historien; leur nécessité est trop bien reconnue pour nous y arrêter. Ce qui doit surtout appeler notre attention, ce sont les études par lesquelles se prépare l'historien.

Si l'on part de ce point, qui nous semble incontestable, que l'histoire, pour mériter ce nom, doit être l'image fidèle de la

Digitized by Google

vie d'un peuple, il est évident que l'étendue et l'importance des annales provinciales devront varier avec le plus ou moins d'énergie des existences provinciales. Or, chaque province présente deux époques bien distinctes; l'une où elle a eu son histoire indépendante, l'autre où, absorbée par la France, elle n'a plus joué qu'un rôle secondaire. Jusqu'au XIVe siècle environ, la France a peu d'unité; d'abord, elle est couverte de barbares qui campent dispersés et gouvernent les vaincus par le droit de conquête, à peu près comme, sur les côtes d'Afrique, quelques Turcs imposent leur domination à des troupeaux d'Arabes. A cette époque d'invasions, la force est partout, le centre nulle part. Il en est de même lorsque, vers le Xe siècle, la société féodale se constitue. Chaque montagne, chaque vallée, chaque fleuve a son seigneur, son abbaye, son moine qui, à l'ombre du cloître, écrit les annales du pays. La force des provinces est alors en raison inverse de celle de la monarchie. Pendant que le faible et voluptueux Philippe I languit sur le trône, les Normands font la conquête de l'Angleterre, de la Sicile et de l'Italie méridionale; les Bourguignons donnent des souverains à la Castille et au Portugal, la Lorraine un roi à Jérusalem. C'est la grande époque de la puissance provinciale. Mais, à mesure que la royauté grandit, les provinces déclinent. Philippe-Auguste, saint Louis, Philippe-le-Bel, préparent la ruine de la féodalité, et par conséquent celle de l'indépendance provinciale.

Alors commence pour les provinces une seconde époque, celle où, parties d'un tout, elles influent plus ou moins sur le développement général de la civilisation. L'histoire provinciale a alors moins d'importance et de grandeur. Cependant elle mérite encore une étude sérieuse. En effet, il faut, pour connaître le génie si multiple de la France, la décomposer en ses élémens, déterminer l'influence exercée par chaque province

Digitized by Google

sur le mouvement des esprits et sur les destinées du royaume. Ainsi, par exemple, la Bretagne, en s'unissant plus étroitement à la France, lui a rendu des services immenses. Le génie de la résistance, si fort dans cette province, a puissamment contribué à affranchir le royaume de la domination anglaise. C'est un Breton, Duguesclin, qui a vaincu les Anglais au XIVe siècle; c'est un autre Breton, Olivier de Clisson, qui a continué son œuvre; enfin, c'est encore un Breton, Arthur de Richemont, qui a chassé définitivement les Anglais au XVe siècle. D'ailleurs, les provinces ne se sont pas résignées sans opposition à subir la domination du pouvoir absolu. L'histoire de la centralisation en France présente quatre phases principales, et, entre chacune de ces phases, des intervalles pendant lesquels les provinces ont protesté avec énergie. Saint Louis et Philippe-le-Bel, Louis XI et François I, Richelieu et Louis XIV, la Convention et Napoléon, représentent les quatre époques, où le pouvoir central, monarchique ou démocratique, a pesé sur la France entière. Mais, entre chacune de ces époques, les nationalités provinciales reparaissent à la faveur des troubles qui ébranlent la puissance absolue. Ainsi, après Philippe-le-Bel, la longue lutte contre les Anglais, les guerres civiles des règnes de Charles VI et de Charles VII, rendent à chaque province son énergie et son rôle indépendant; il en est de même lorsque, après François I, les passions religieuses et les fureurs de la ligue ensanglantent les provinces; enfin, pendant les premières années de la révolution, avant qu'une forte centralisation sortît de l'anarchie, la France avait paru sur le point de se démembrer, et chaque localité s'était un instant gouvernée par elle-même.

Cette division de l'histoire provinciale en deux époques impose à l'historien la nécessité de donner beaucoup plus de développement au tableau des premiers siècles. Les époques

Digitized by Google

barbares et féodales devront surtout appeler son attention, tandis qu'à l'époque monarchique il n'aura guère qu'à signaler la résistance de la province menacée par la centralisation. C'est la marche directement opposée à celle de l'historien général, dont le récit s'étend à mesure que la nation française absorbe dans son sein de nouvelles populations. Les historiens provinciaux qui ont cédé au désir de raconter les faits généraux, nous paraissent avoir entièrement manqué à leur mission. Ils ont oublié qu'ils devaient faire connaître un des éléments de la France, et qu'en se laissant entraîner vers l'histoire générale, il perdaient trop de vue le rôle particulier de leur province.

Ce n'est pas assez d'avoir déterminé le cercle dans lequel doit se circonscrire l'histoire provinciale; il faut examiner les études qu'elle réclame, les questions qu'elle soulève. La première est celle de la configuration du sol, ou géographie physique. La forme du terrain a une puissante influence sur le génie des peuples. Qui ne connaît la différence profonde qui sépare le montagnard de l'homme de la plaine, les mœurs rudes et sauvages du premier, son caractère énergique et persévérant, ses habitudes laborieuses et frugales, le respect pour les mœurs et les traditions de ses ancêtres? Il serait impossible de faire comprendre le génie des Suisses, des Auvergnats, des Basques, des Vendéens, en les isolant du sol qui les a vu naître et se développer. La première condition de toute histoire générale ou provinciale, est donc de commencer par la géographie physique du pays dont elle retrace les annales. Cette condition est d'autant plus importante, qu'aux époques féodales, les limites naturelles tracées par les rivières et les montagnes, ont presque toujours servi de limites politiques aux petits états dans lesquels se subdivisait chaque province.

Le théâtre préparé, il reste à mettre le peuple en scène, à

Digitized by Google

montrer comment il s'est constitué, c'est-à-dire quelles races sont venues envahir le pays, s'y superposer, et y former une nation en se mélangeant. La population primitive de la Gaule est incontestablement celtique. Mais les travaux du docteur Edwards et de MM. Thierry, s'appuyant sur les études physiologiques et historiques, ont prouvé que, sous cette unité apparente, il existait des types divers, celui des Gaëls et celui des Kymrys. Sur cette couche celtique sont venus se superposer les Romains; mais ils n'ont pas laissé de traces bien profondes, au moins dans le type des races. Enfin, les Germains ont complété, par leurs invasions, la formation des nations modernes. L'historien doit examiner dans quelle proportion ces peuples se sont mélangés, et surtout quelle race primitive forme le fond de la population. Ainsi, ce serait une grave erreur de chercher dans la Normandie actuelle cette race blonde, aux yeux bleus, à la taille élancée, qui, sous Rolf, imposa son joug aux Neustriens; à peine trouve-t-on quelques signes physiologiques qui la rappellent. Le docteur Edwards[1] rapporte que, dans un voyage de l'embouchure de la Somme à celle de la Seine, il reconnut exactement le même type qu'il avait observé en Bourgogne. Or, comme les Normands scandinaves n'ont rien eu de commun avec les Bourguignons, il est impossible de leur attribuer le type qui se retrouve dans les deux provinces de Normandie et de Bourgogne. D'ailleurs, la langue germanique a laissé si peu de traces dans nos contrées, qu'on est forcé de reconnaître que la population scandinave a été absorbée par la population primitive. Aux personnes qui trouveraient oiseuses toutes ces questions de races, il suffirait de citer l'ouvrage de M. Thierry sur la conquête de l'Angleterre par les Normands. Il a mis hors de doute l'influence exercée par les races sur les événe-

[1] Des Caractères physiologiques des Races humaines, p. 66.

Digitized by Google

mens politiques, aux époques primitives. Dans ces siècles, la civilisation ne donne point un but élevé aux actions des peuples; les nations encore dans l'enfance obéissent à un instinct aveugle. C'est la beauté du ciel de l'Italie, la vue des raisins de Clusium ou des oranges de Salerne; c'est la haine du Breton contre le Saxon, du Saxon contre le Normand, qui les poussent à la guerre. Cette lutte des races se reproduit dans toutes les histoires générales ou particulières, et domine les époques primitives.

Lorsqu'enfin la fusion entre les diverses races s'est opérée, et qu'il en est résulté un peuple, l'historien doit chercher partout la manifestation de son génie dans les événemens extérieurs racontés par les chroniques, dans les mœurs, les traditions, les poésies, les monumens de l'art, etc. L'importance de l'étude des chroniques, et en général des sources originales, est aujourd'hui universellement reconnue. Mais, d'accord sur le principe, les historiens diffèrent sur l'application. Il en est qui, préoccupés de ce qu'ils appellent la critique historique, discutent longuement la valeur de chaque texte, opposent les diverses autorités, et, après un examen approfondi, se prononcent pour l'une des opinions. C'est là, sans aucun doute, une excellente préparation pour écrire l'histoire, un travail utile, nécessaire même pour le choix des textes; mais ces dissertations ne peuvent entrer dans le récit: il faut que l'historien, comme le peintre, cache l'échafaudage et ne laisse voir que le tableau. D'ailleurs, il est une autre vérité qui nous paraît également incontestable, c'est que la critique ne doit pas exclure du récit tout ce qui ne lui paraît pas rigoureusement vrai. Nous croyons, au contraire, que l'histoire devant être une image fidèle de la vie d'un peuple, il faut le peindre à chaque époque tel qu'il a été, avec ses mœurs, ses superstitions et ses préjugés. Mais ici se présente

Digitized by Google

un travail difficile pour l'historien : il faut qu'il se garde de prendre pour des traditions populaires ce qui ne serait qu'une invention du chroniqueur. Cette distinction est d'autant plus délicate, que les écrivains du moyen-âge sont toujours soumis à une double influence. Ils sont naïfs comme les historiens primitifs de la Grèce, et remplis de la science confuse et bizarre de leur époque. On oublie trop généralement que les chroniqueurs, tout en enregistrant ce qui se passait sous leurs yeux et en se faisant les interprètes de leur siècle, lisaient, comme le raconte l'un d'eux, Virgile, Paul Orose, Justin, et mettaient tous ces écrivains au même rang. Les souvenirs de Troie, de la Grèce, de Rome, formaient, dans leur tête, le mélange le plus étrange avec les traditions consacrées par le christianisme et les légendes germaniques. Ce mélange se retrouve dans leurs écrits ; de là ces héros troyens, Francus, Brutus, ces fils d'Hector ou d'Enée, placés en tête de toutes les histoires. Certes, nous sommes bien loin de demander à l'historien moderne de conserver ces fables créées par la bizarre érudition de quelques moines ; mais il n'en doit pas moins chercher, dans les chroniques, le tableau fidèle de l'époque, séparer les traditions vraiment populaires de ce mélange ridicule, ne pas craindre de reproduire des fables quand elles peignent le siècle, ne pas exclure le *merveilleux* [1] d'une manière absolue, et souvent même emprunter aux contemporains les formes naïves de leur langage.

A l'étude des chroniques, il faut joindre celle des mœurs. Aujourd'hui, les anciens usages s'effacent, les traditions

[1] Nous n'entendons pas, par le *merveilleux* historique, l'action providentielle dans l'histoire, mais simplement les légendes qui racontent des événemens surnaturels. Cette remarque nous a paru nécessaire, parce que plusieurs écrivains récens n'ont vu, dans le *merveilleux* historique, et même épique, que l'influence de la Providence présidant aux destinées de l'humanité.

Digitized by Google

disparaissent. Cependant, il est encore possible de saisir des vestiges des mœurs anciennes. Un ouvrage récent, les *Derniers Bretons*, par M. Souvestre, prouve quel parti on peut tirer de l'étude des mœurs populaires, et comment, à l'aide de quelques débris, on peut reconstruire le génie d'une nation. Un illustre exemple vient encore nous montrer tout ce que doit s'imposer un écrivain qui ne veut pas rester au-dessous de la mission qu'il a acceptée. Lorsque Jean de Müller entreprit d'écrire l'histoire de la Suisse, il parcourut en tous sens, et à plusieurs reprises, les vallées et les montagnes de sa patrie, il alla de château en château, recueillant les traditions. Il rapporte qu'il connaissait l'histoire et même la généalogie de tous les comtes et barons de la Suisse. D'ailleurs, il sentait cet enthousiasme sans lequel il n'y a rien de beau ni de grand: « Il me semble, écrit-il à un de ses amis, que les mânes de « mes aïeux m'apparaissent, et me menacent de troubler mon « sommeil si je ne me montre digne de les peindre. » Et ailleurs : « La nature est éloquente dans nos Alpes ; le ton- « nerre roule entre leurs vastes cimes, et des cantons entiers « s'ébranlent à sa voix. Chute de Lauffen, que votre souvenir « soit pour moi un des bienfaits de ma patrie! Enseignez-moi, « par inspiration, ce que Cicéron et Quintilien ont essayé de « m'apprendre par leurs préceptes, ce que doivent être le style « et l'éloquence. » Cet enthousiasme est, comme on l'a dit, le vent dans les voiles de la science. Il soutient l'écrivain dans une longue carrière souvent hérissée de difficultés.

Jusqu'ici, nous ne nous sommes occupés que de la surface de l'histoire. L'étude des chroniques, des races, des mœurs, pourra nous montrer l'extérieur de la nation, nous faire assister aux batailles, aux révolutions politiques et nous révéler les causes en quelque sorte matérielles des événemens ; mais,

Digitized by Google

quand on pénètre plus profondément dans l'histoire, on trouve ce qui constitue véritablement le peuple, ce qui forme et manifeste son génie; on trouve les lois, les mœurs, la littérature, l'art, la religion, la philosophie. Une histoire ne peut être complète, si elle ne reproduit ces divers élémens et ne nous montre, dans leur développement, les causes réelles des révolutions politiques, en même temps que l'expression la plus claire et la plus brillante du caractère d'une nation. Comment, en effet, avoir une idée complète de la Normandie au moyen-âge, si vous ne parlez pas de ces grandes écoles du Mont-Cassin, de Salerne et du Bec, création et gloire du génie normand? C'est au Bec qu'est née la scolastique, c'est là qu'ont enseigné Lanfranc et Saint-Anselme avant d'être appelés à gouverner l'église d'Angleterre. Conseillers ou adversaires des rois, ces prélats ont exercé la plus haute influence sur les destinées de la Normandie et de l'Angleterre. L'abbaye du Bec n'a pas seulement donné des primats à ce royaume, elle a aussi donné des papes à la chrétienté. L'école de Salerne avait une réputation européenne qui s'est soutenue presque jusqu'à nos jours. Enfin, l'abbaye du Mont-Cassin n'a pas été moins féconde en hommes remarquables. C'est là que se sont formés la plupart des historiens normands des Deux-Siciles : Guillaume d'Apulie, Geoffroi Malaterra, Alexandre Télésinus, et l'anonyme connu sous le nom de moine du Mont-Cassin.

Les œuvres des Trouvères normands renferment aussi de précieux documens. Un penseur profond, Vico, dit quelque part que « *le vrai poétique est plus vrai que le vrai historique.* » Cette maxime, malgré sa forme paradoxale, est aussi exacte que profonde. Prenez, en effet, les poèmes du moyen-âge avec leurs chevaliers errans, leurs luttes continuelles contre les Sarrasins et ce mélange poétique et bizarre d'amour, de

Digitized by Google

guerre et de religion; vous y chercherez vainement la vérité historique. On concentre sur un seul héros toutes les traditions relatives aux exploits de ses ancêtres. Ainsi, dans les épopées carlovingiennes, la victoire de Charles Martel sur les Sarrasins, la prise de Narbonne par Pepin-le-Bref, sont attribuées à Charlemagne. On y rencontre sans cesse des anachronismes, des bévues historiques; mais il ne faut pas oublier que ces poèmes chevaleresques sont des XIIe et XIIIe siècles. S'ils ne sont pas fidèles à la vérité en racontant les prétendus exploits de l'empereur franc, au moins ils peignent admirablement la haine de ceux qui les ont composés et de leurs contemporains contre les Sarrasins. C'était l'époque de la grande ferveur des croisades, et l'esprit d'enthousiasme qui armait l'Europe contre les infidèles respire à chaque page dans ces poèmes. Ce qu'il faut y chercher, c'est la pensée du siècle où ils ont été écrits, et non celle de l'époque où l'on place l'action; il en est de même des mœurs. Les écrivains du moyen-âge donnent toujours au passé la couleur du présent; ces mêmes épopées carlovingiennes nous en fournissent encore des exemples frappans. Le Charlemagne de l'histoire et ses compagnons d'armes ne sont rien moins que de *courtois chevaliers*. Un chroniqueur presque contemporain de Charlemagne, le moine de Saint-Gall, a parfaitement peint leur caractère sauvage et quelquefois atroce. Il fait ainsi parler un des compagnons de l'empereur, qui raconte ses expéditions contre les Slaves: « C'étaient de pauvres petites grenouilles; « j'en avais toujours huit ou neuf embrochées à ma lance, « murmurant je ne sais quoi. Il était inutile d'aller nous « fatiguer, l'empereur Charles et moi, contre une pareille « vermine. » Voilà la chronique du IXe siècle, peignant dans toute leur énergie et leur brutalité les mœurs barbares. Les poèmes carlovingiens du XIIe siècle présentent un caractère

Digitized by Google

tout différent; la férocité barbare a fait place à la courtoisie féodale. Charlemagne apparaît entouré de ses paladins, comme Philippe-Auguste de ses pairs; ses paroles et ses actions respirent les sentimens chevaleresques. Un de ses paladins, Othon, n'a pu arrêter le traître Ganelon; d'abord Charlemagne s'indigne et s'emporte contre lui, puis, touché de la douleur de son fidèle vassal, il se désole de l'avoir outragé et lui fait une publique réparation :

A moult grand tort vous fis hier soir blâmer;
Tenez mon gage pour le droit amender[1].

Dans la Chronique de Turpin, Roland, au milieu d'un combat singulier contre le géant sarrasin Ferragus, fait avec lui une trêve d'une heure; voyant son adversaire s'endormir, il va lui mettre une grosse pierre sous la tête, pour qu'elle lui serve d'oreiller. Encore une fois, ces mœurs sont fausses si on les applique à l'époque de Charlemagne, mais elles sont vraies pour le siècle où vivait le poète. Ce n'est donc pas sans précaution qu'il faut étudier les poètes du moyen-âge; il faut se garder de prendre à la lettre leurs récits et de croire à la fidélité de leurs tableaux, quand ils nous peignent une époque éloignée; mais, échos de leur siècle, ils en font parfaitement connaître les idées et les mœurs.

Ainsi, chroniques, traditions, poésies, tout devra être mis à contribution par l'écrivain qui s'occupera sérieusement des annales provinciales. Mais ce n'est pas tout; aux détails particuliers à chaque province, il faut joindre cette généralité de vues et de connaissances indispensable pour apprécier, d'une

[1] Poème de Roncevaux.

Digitized by Google

manière élevée et complète, le rôle de chaque pays. Rien n'est isolé dans l'histoire; chaque province participe au mouvement général de la France; la France elle-même tient à l'Europe entière et influe sur son développement. D'ailleurs, aux temps féodaux, l'histoire des chevaliers touche à celle du monde. En allant chercher au loin des aventures et des conquêtes, ils ont plus d'une fois changé la face des états. Leur histoire est liée à celle de ces états, et il est impossible d'en comprendre le véritable caractère, sans une connaissance approfondie de l'histoire générale. Ainsi, pour ne prendre nos exemples que dans les annales de la Normandie, comment apprécier l'importance des conquêtes faites en Italie par les fils de Tancrède de Hauteville, si l'on ne les rattache pas à la grande question du XIe siècle, la lutte du sacerdoce et de l'empire? Au moment où Grégoire VII releva la papauté, jusqu'alors humiliée par les empereurs, ce furent les normands d'Italie qui donnèrent la puissance du glaive à celui qui avait déjà la puissance de la parole. Ce fut leur chef, Robert Guiscard, qui délivra le pape assiégé par les Allemands dans le château Saint-Ange. En un mot, dans cette lutte, où les deux chefs de la chrétienté se disputaient l'empire du monde, l'épée des Normands fit pencher la balance en faveur des papes. Envisagée sous cet aspect, la conquête des fils de Tancrède n'est plus seulement une merveilleuse prouesse, une espèce de chant de l'Arioste, c'est une des expéditions qui ont le plus influé sur la civilisation de l'Europe. C'est donc une nécessité pour l'historien provincial d'étudier l'histoire générale, sans laquelle il ne pourrait saisir l'importance des faits isolés. Si jamais cette nécessité a été évidente, c'est surtout dans l'histoire d'une province qui a souvent marché, comme la Normandie, en tête de la civilisation, et qui, lorsqu'elle n'a pas donné l'impulsion, n'est

Digitized by Google

jamais restée en arrière. Le coup-d'œil le plus superficiel sur son histoire suffira pour nous en convaincre.

Que si, en effet, on parcourt les diverses époques de l'histoire du moyen-âge et des temps modernes, on voit partout le caractère normand se dessiner avec éclat. La société européenne s'est formée sous l'influence du christianisme et par le mélange des Romains et des barbares. Les deux élémens dont elle porte l'empreinte dès son origine, sont la puissance religieuse et la puissance militaire. La Neustrie réunit ce double caractère et le présente dans toute sa grandeur; elle se couvre de monastères, qui deviennent, en peu d'années, célèbres dans toute la chrétienté. A Jumiéges, on suit la règle de saint Benoît, qui prescrit le travail régulier, le défrichement des forêts et la culture des terres condamnées à la stérilité pendant l'époque d'anarchie qui prépara et suivit la chute de l'empire romain. L'abbaye de Fontenelle est d'abord soumise à une règle tout opposée: saint Wandrille y apporte les idées de son maître Colomban. Mystique comme lui, il donne plus à l'esprit qu'à la lettre, et, selon l'expression d'un historien, on sent, dans toute sa doctrine, le souffle de l'Orient; elle prescrit plutôt la contemplation et la prière que le travail régulier. Mais, en Neustrie surtout, le triomphe de Colomban et de ses disciples fut de courte durée; le génie de notre pays était déjà trop positif pour se perdre dans les extases mystiques de l'Orient. La règle de saint Benoît l'emporta et s'établit à Saint-Wandrille comme à Jumiéges. Bientôt, le nombre des monastères se multiplia tellement en Neustrie, que, selon l'expression du chroniqueur Guillaume de Poitiers [1], « cette province pouvait rivaliser avec l'Egypte « par la multitude de ces monastères. » Ainsi, à une époque

[1] Guillelm. Pictav., Script. fr., cap. XI, 89.

Digitized by Google

où les couvens étaient l'asile de toute science, la Neustrie a largement payé son tribut à la civilisation européenne. Le clergé séculier n'est pas resté, dans ce pays, inférieur au clergé régulier. On sait qu'au moment où dominaient les barbares, les évêques supérieurs en instruction et initiés à tous les secrets de la politique romaine, s'emparèrent de l'esprit des chefs, devinrent leurs guides, et, lorsqu'ils se corrompirent, leurs maîtres. Parmi ces ministres des rois, un des plus remarquables est, sans contredit, Odoënus ou Saint-Ouen, référendaire de Dagobert. Placé à une époque où la royauté était aux prises avec l'aristocratie militaire, il fut un de ceux qui soutinrent la royauté et poussèrent les maires du palais de Neustrie à lutter énergiquement contre cette aristocratie. Lorsqu'Ébroïn, le plus célèbre de ces maires, consulta le vieux référendaire sur la conduite qu'il devait tenir, saint Ouen ne lui répondit que ces mots: « De Frédégonde te « souvienne! » Personne, en effet, n'avait plus rigoureusement combattu que cette femme le triomphe de l'aristocratie militaire. Ainsi, l'on trouve en Neustrie des évêques non moins célèbres que les fondateurs d'abbayes, et l'on peut dire, avec justice, que l'Europe sacerdotale est parfaitement représentée par cette province.

Quant à l'élément barbare, il est peu de contrées où il se soit développé avec autant d'énergie. Nous ne reviendrons, ni sur les invasions des Franks qui couvrirent la Gaule entière, ni sur la colonie saxonne établie à Bayeux; mais les peuples qui ont laissé leur nom à notre pays, les Normands scandinaves, ont, entre tous les barbares, la physionomie la plus énergiquement caractérisée. Arrière-garde du monde germanique, ils ont, mieux que tous les autres Germains, conservé les mœurs primitives des barbares. On retrouve partout dans leurs lois, dans leurs mœurs, dans leur religion, l'idée de la

Digitized by Google

force, de l'indépendance, de la supériorité des guerriers qui ont si puissamment contribué à régénérer le monde énervé par la corruption et le despotisme des empereurs romains. Dans leurs croyances religieuses, ce n'est pas un Dieu qui a créé le monde; tout vient de l'homme; l'univers a été formé des membres d'un géant; son crâne est devenu la voûte des cieux; ses os, les montagnes; ses yeux, les étoiles; sa chevelure, les forêts. Les divinités scandinaves sont toutes animées du même sentiment d'énergie et presque de férocité. Thor et Woden, les deux principales, sont des dieux guerriers. Leurs déesses, ce sont les Walkyries, qui viennent recueillir l'ame du guerrier mourant et la transportent dans le Wahalla, le paradis scandinave. Ce paradis répond à toutes les idées religieuses de ce peuple : la première condition, pour y être admis, est l'intrépidité dans les combats. Le plus vif désir des Scandinaves, pour lesquels le Wahalla s'est ouvert, est d'y renouveler sans cesse les batailles, gloire de leur vie passée. Certes, on chercherait vainement un système religieux où les idées de force guerrière règnent plus exclusivement. Cette force, elle est aussi dans leurs mœurs. M. Thierry les a peintes admirablement d'après les poésies scandinaves [1] :

« Une sorte de fanatisme religieux et patriotique s'alliait, dans l'ame des Scandinaves, à la fougue déréglée de leur caractère et à une soif de gain insatiable. Ils versaient avec plaisir le sang des prêtres, aimaient surtout à piller les églises, et faisaient coucher leurs chevaux dans les chapelles des palais. Quand ils venaient de dévaster et d'incendier quelque canton du territoire chrétien : « Nous avons chanté la messe

[1] On consultera, sur ce sujet, avec autant d'intérêt que de profit, l'*Histoire de l'ancienne Suède et du Nord scandinave*, par Geier, dont M. Barry va publier la traduction.

Digitized by Google

« des lances, disaient-ils par dérision; elle a commencé de « grand matin, et elle a duré jusqu'à la nuit. » On saluait le chef du titre germanique que les langues du Midi rendent par le mot *roi*. Mais il n'était roi que sur mer et dans les combats; car, à l'heure du festin, toute la troupe s'asseyait en cercle, et les cornes remplies de bière passaient de main en main sans qu'il y eût ni premier ni dernier. Le *roi de mer* était partout suivi avec fidélité, et toujours il était renommé comme le plus brave d'entre les braves, comme celui qui n'avait jamais dormi sous un toit de planches, qui jamais n'avait vidé la coupe auprès d'un foyer abrité. Il savait gouverner le vaisseau, comme un bon cavalier manie son cheval; il courait pendant la manœuvre sur les rames en mouvement, lançait en jouant trois piques au sommet du grand-mât, et, alternativement, les recevait dans sa main, les lançait de nouveau et les recevait encore, sans les manquer une seule fois. Égaux sous un pareil chef, supportant légèrement leur soumission volontaire et le poids de leur armure de mailles, qu'ils se promettaient d'échanger bientôt contre un égal poids d'or, les pirates danois cheminaient gaiement, comme disent leurs vieilles chansons, sur la *route où marchent les cygnes*. Les violens orages des mers du Nord dispersaient et brisaient leurs frêles navires; tous ne rejoignaient point le vaisseau du chef au signal du ralliement; mais ceux qui survivaient au naufrage n'en avaient ni moins de confiance ni plus de souci; ils se riaient des vents et des flots qui n'avaient pu leur nuire! « La force « de la tempête, chantaient-ils, aide le bras de nos rameurs; « l'ouragan est à notre service : il nous jette où nous voulions « aller. »

Ce morceau, qui peint si bien l'intrépidité des Scandinaves, nous montre en même temps leur indépendance effrénée,

Digitized by Google

autre trait caractéristique de la vie barbare, surtout de la vie des pirates. Il ne faut pas oublier une autre face du génie scandinave, la ruse, qui s'est si bien conservée chez leurs descendans. L'histoire d'Hastings à Luna, la légende primitive d'Hamlet cachant ses projets de vengeance sous le masque de la folie, suffisent pour prouver que les Scandinaves savaient réunir la ruse à la force.

Ainsi, la première époque de l'histoire du moyen-âge, époque où dominent les deux puissances, ecclésiastique et guerrière, a été glorieuse pour la Neustrie. Peu à peu, la société se modifie; les races conquérantes se confondent avec les populations vaincues; l'ordre sort du cahos; une hiérarchie militaire se constitue dans toute l'Europe; le système féodal prend naissance. Quelque nombreux qu'aient été les abus de ce régime, quelque tristes qu'en aient été les derniers vestiges, on ne peut méconnaître qu'à son origine il répondait aux besoins de la civilisation, assurait protection au faible, ralliait autour d'un centre une population dispersée, et opposait une digue aux invasions. Les Normands ont doublement influé sur le système féodal; ils en ont provoqué l'établissement par leurs ravages, et l'ont ensuite soumis à une législation régulière et propagé dans tous les pays où ils ont porté leurs armes victorieuses. En effet, ce fut pour résister à leurs incursions que chaque seigneur flanqua son château de tourelles et de créneaux, que la France entière se hérissa de forteresses, que les paysans vinrent chercher asile au pied de la colline occupée par les hommes d'armes, et s'engagèrent, en échange de leur protection, à subir les conditions onéreuses qui sont devenues les obligations féodales. Ce système politique, fils de la nécessité, n'avait pu s'établir régulièrement. Il présentait toutes les disparates d'une forme de gouvernement qui a subi, dans son développement, les caprices des hommes et la loi des circonstances. Mais, lors-

Digitized by Google

que les Normands conquirent l'Angleterre, ils y importèrent le régime féodal, et l'établirent avec une régularité systématique. Le *Doomesday-Book*, le livre de la conquête, divisa l'Angleterre en un certain nombre de fiefs, qui furent distribués aux conquérans. Dans ce partage, la gradation féodale fut suivie. Le roi, seigneur suzerain, se réserva un domaine proportionné à son rang, et accorda à chaque seigneur un fief en rapport avec sa dignité. De là cette forte aristocratie qui, jusqu'à nos jours, a perpétué le régime féodal en Angleterre. Les lois par lesquelles Guillaume fortifia son pouvoir, présentent le système le plus habilement conçu pour retenir un pays sous le joug des conquérans. Ainsi, ce ne fut pas seulement par les armes, mais encore par la loi, que les Normands établirent leur puissance. C'est un rapport avec les Romains, qui envoyaient partout leur préteur derrière les légions victorieuses. Imposer aux vaincus la langue des vainqueurs, fut encore pour ces deux peuples un moyen d'assurer et de perpétuer la conquête. Jusqu'au temps d'Édouard III, la langue normande fut seule employée dans les actes publics, et encore aujourd'hui la langue des vaincus conserve l'empreinte de la conquête. Les Normands, en propageant ainsi le système féodal par les armes et les lois, servirent la cause de la civilisation, à laquelle ce régime était nécessaire, au moins pour un temps. Ils portèrent les idées féodales en Italie, en Grèce, en Orient, partout où pénétrèrent leurs armes. Mais, lorsque vint le moment où cette forme de gouvernement dut être brisée, où une ère nouvelle, celle de la royauté et des communes, la remplaça, les Normands ne manquèrent pas à leur rôle : ils furent des premiers à entrer dans la nouvelle carrière qui s'ouvrait aux destinées de la France.

Cependant, comme nous l'avons déjà remarqué, l'importance provinciale diminue à la chute du système féodal. Lorsque

Digitized by Google

Philippe-le-Bel couvre la France de fonctionnaires royaux qui reçoivent leur impulsion d'un centre commun, le caractère local s'affaiblit. Néanmoins, chaque province a son rôle dans ce nouveau mouvement politique. Les unes secondèrent l'établissement du pouvoir absolu; elles donnèrent à Philippe-le-Bel ces hommes de loi, Guillaume de Nogaret, Enguerrand de Marigny, Raoul de Presles, qui faisaient revivre les principes du despotisme impérial au profit de la royauté moderne. D'autres provinces luttèrent contre la centralisation; deux pouvoirs ordinairement hostiles, la féodalité et les communes, se réunirent pour l'attaquer. A peine Philippe-le-Bel est-il mort, que les nobles demandent le rétablissement de leurs priviléges. Les seigneurs normands paraissent en tête et obtiennent du faible Louis-le-Hutin *la charte aux Normands*. Au milieu des misères et de l'anarchie du XIVe siècle, les communes, dégoûtées d'une royauté impuissante pour les protéger et d'une noblesse qui a rendu son épée à Crécy et à Poitiers, réclament le droit de se gouverner par elles-mêmes. C'est l'époque du grand mouvement communal qui se manifeste à Paris, à Orléans, à Reims, en Languedoc, en Flandre, etc. La Normandie n'y reste pas étrangère : Rouen proclame son roi; c'est un roi de la bourgeoisie, des gens de petit état, mais enfin c'est un roi des communes opposé à celui de l'aristocratie [1].

Il succombe, et avec lui les libertés communales. Mais l'insurrection de 1381 suffit pour prouver que la Normandie ne se résigna point sans résistance à subir le joug du despotisme.

[1] Déjà, après la conquête de la Normandie par Philippe-Auguste, les bourgeois de Rouen témoignent pour le roi de France une haine implacable. Guillaume Le Breton s'en est plaint dans les vers suivans :

At Rothomagensis communia, corde superbo,
Immortale gerens odium cum principe nostro

(*Philipp.*, Liv. VIII, v. 163.)

Digitized by Google

Avec le XVe siècle disparaissent les derniers vestiges de la grande féodalité. Partout la royauté se consolide ; en Normandie, elle se fortifie par l'établissement du parlement, en 1499. La civilisation entre dans une ère nouvelle, ère d'émancipation, d'abord religieuse, puis littéraire et philosophique, enfin politique. Ce sont là les révolutions qui dominent et l'histoire générale et l'histoire particulière. Sans doute, une province se perd alors dans le mouvement général qui emporte l'Europe ; mais on retrouve toujours la question que nous nous sommes déjà posée : « En quoi chaque province a-t-elle contribué au « développement général de la civilisation? » C'est ici surtout qu'il importe de ne pas isoler une province, ce qui réduirait son histoire à l'énumération de quelques faits stériles. Au contraire, envisagée d'un point de vue général, l'histoire provinciale conserve son importance. Ainsi, quand la réforme religieuse vient bouleverser la France, chaque province prend part à la lutte. La Normandie, d'abord zélée pour le protestantisme, puis dévouée à la ligue, joue un grand rôle dans ces guerres civiles. Lorsque Richelieu a étouffé les derniers troubles religieux, l'esprit humain, qui a goûté de l'indépendance, ne s'endort pas. Il porte son activité vers la littérature, vers la philosophie. Le XVIIe siècle est surtout littéraire, le XVIIIe philosophique. Il n'est aucune province qui puisse alors le disputer à la Normandie, en gloire et en importance. C'est un Normand, Malherbe, qui renverse l'école de Ronsard, épure la langue, et lui donne la précision et la clarté qui la distinguent entre toutes les langues. C'est un autre Normand, Corneille, qui réforme la scène, détrône le drame grossier de Hardy, concilie l'audace avec la pureté du goût, et place le théâtre français au premier rang parmi les théâtres européens. C'est encore un Normand qui, assistant au développement des deux siècles, en forme le lien : littérateur élégant et correct, comme les écri-

Digitized by Google

vains du XVIIe siècle, philosophe sceptique et libre penseur, quoiqu'avec une certaine réserve, Fontenelle porte l'empreinte des deux époques et les réunit. Puis, lorsque la réforme philosophique règne dans toute son audace, lorsque les théories les plus hardies sont proclamées, l'abbé de Saint-Pierre[1], un de nos compatriotes, surpasse tous les autres; la hardiesse de ses hypothèses scandalise le XVIIIe siècle lui-même; mais, du moins, il crée le mot *bienfaisance*, que la France s'est empressée d'adopter. Enfin, le premier ministre qui tenta avec un esprit systématique la réalisation des théories du XVIIIe siècle, Turgot, était normand d'origine. Lorsque la révolution française fit définitivement entrer dans la politique des réformes restées jusqu'alors dans le domaine de la spéculation, la Normandie se distingua par cet esprit de sagesse et de modération qui a toujours caractérisé sa conduite. Ses représentans à la Constituante, MM. Thouret, de Fontenay, etc., soutenaient le parti de Mounier, Lally-Tollendal, Malouet. Ils voulaient la réforme des abus, mais non une crise violente qui devait plonger la France dans l'anarchie. Impuissante contre la fureur des passions, la Normandie tenta du moins de soutenir la Gironde contre la Montagne; ce fut à Caen et à Evreux que se rassemblèrent les Girondins, battus ensuite à Vernon; ce fut à Rouen que Roland trouva un asile; ce fut de Caen que partit Charlotte Corday, pour venger l'humanité, en immolant Marat. Lors même que la Normandie ne protesta plus par les armes contre le régime de la terreur, elle protesta encore par sa modération envers les nobles et les prêtres. Malgré sa proximité de Paris, Rouen fut l'asile d'une foule de proscrits. En sortant de cette époque de crise, la Normandie prit une part active au mouvement industriel qui succédait au mouvement politique.

[1] *Voyez*, Revue de Rouen, t. IV, p. 11, l'article de M. Bach sur les philosophes normands.

Digitized by Google

Déjà, au temps des grandes découvertes maritimes, des matelots normands avaient, selon quelques écrivains, frayé la route à Christophe Colomb. Si, depuis cette époque, Dieppe avait beaucoup perdu de son importance, celle du Havre avait grandi. De nos jours, l'industrie est devenue le mobile principal de l'activité normande. Cette âpreté pour le gain, que signalent les vieilles chroniques, ne s'exerce plus par la conquête sur l'homme, mais par la conquête sur la nature. Qu'est-ce, en effet, que l'industrie, sinon une victoire de l'homme sur la nature, qu'il transforme et façonne à son gré? Le génie normand est donc toujours le même qu'au temps des croisades, avec la différence du XIe au XIXe siècle.

L'histoire d'une pareille province a dû exciter le zèle des érudits; et, en effet, nous avons vu paraître de nos jours beaucoup de dissertations, capables d'en faciliter l'étude et d'en éclaircir les points obscurs. Avant d'appliquer à ces ouvrages les principes que nous venons d'exposer sur l'histoire provinciale, nous reviendrons sur les anciens travaux historiques dont la Normandie a été l'objet. Sauf les antiquaires, on ne connaît guère aujourd'hui le curé de Manneval, D. Pommeraye, D. Toussaint Duplessis; on lit encore moins Dudon de Saint-Quentin, Guillaume de Jumiéges et les autres chroniqueurs normands. Nous chercherons, dans une suite d'articles, à montrer comment, jusqu'ici, l'on a conçu et écrit l'histoire de la Normandie, et quel parti l'on peut tirer de ces anciens monumens.

A. Chéruel.

Digitized by Google

Digitized by Google

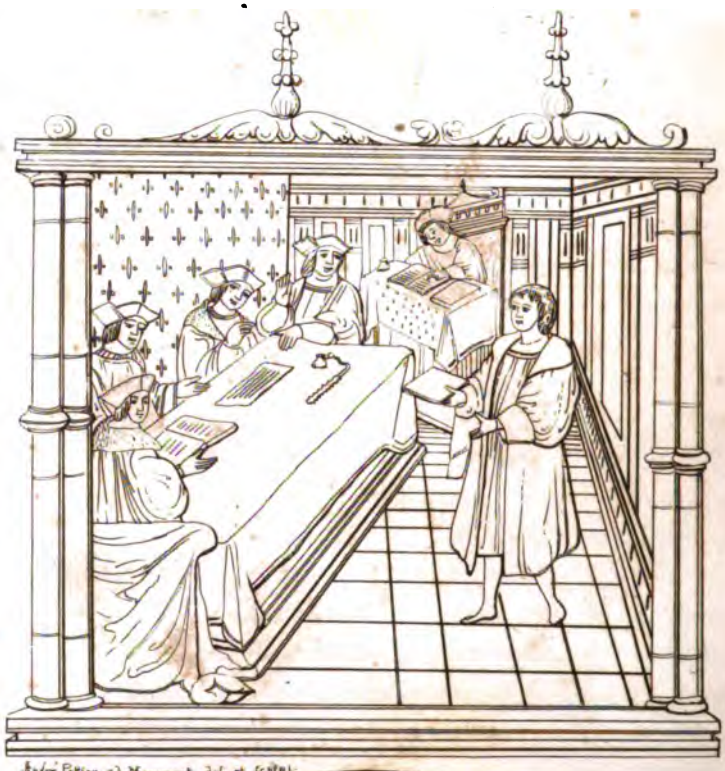

André Pottier, ex Monument. del. et sculpt.

MINIATURE, ARMOIRIES ET DEVISE,

Tirées du Manuscrit des Fontaines de Rouen.

Digitized by Google

ANTIQUITÉS.

LE

Manuscrit des Fontaines

DE ROUEN.

En l'an de grâce 1525, le pénultième jour de janvier, Jacques Le Lieur, ancien échevin de la ville de Rouen, seigneur de Bresmetot et de Bosc-Bénard, notaire et secrétaire du roi, désirant témoigner son bon vouloir à ses concitoyens par un acte authentique de sa libéralité, se présenta devant les magistrats assemblés et siégeant dans une salle de l'hôtel-commun : il leur remit en pur don un précieux manuscrit que l'on connut d'abord sous le nom de *Livre enchaîné*[1], mais qui maintenant est désigné sous celui de *Manuscrit des Fontaines*. Cet ouvrage, exécuté en partie par le donateur, est relatif au cours des sources qui alimentent les fontaines de Rouen. Il renferme des détails curieux sur les divers monumens que cette ville possédait dans cette première période du XVIe siècle.

[1] On le nommait *Livre enchaîné*, de la chaîne et du cadenas qui le retenaient à la place où il était déposé. *Voyez* l'intéressante Notice faite par M. De la Quérière, sur le Manuscrit des Fontaines, *Précis analytique des Travaux de l'Académie de Rouen*, p. 170 (1834). La gravure ci-jointe avait été exécutée par M. André Pottier, pour M. De la Quérière, qui a eu l'obligeance de nous la donner; nous l'en remercions au nom de nos abonnés.

(*Note de l'Édit.*)

Digitized by Google

Le manuscrit des Fontaines est de format grand in-quarto : il se compose d'un texte et de vues à vol d'oiseau. Il est écrit sur parchemin ; ses marges sont ornées d'arabesques délicates, exécutées avec un goût exquis, et qui se détachent sur un fond d'azur. Les dessins représentent une grande partie de la ville et de ses monumens, coloriés sur de grandes bandes de parchemin, dont la plus longue n'a pas moins de 25 pieds. Ces bandes se replient sur elles-mêmes, et sont sans difficulté contenues dans le volume, qui est renfermé dans une boîte, autrefois fermée à clef, mais dont la serrure est détruite.

Trois personnes me semblent avoir concouru à l'exécution de cet ouvrage : Jacques Le Lieur l'a écrit; un artiste du temps a fait les jolies arabesques des marges; enfin, un homme assez inhabile dans la peinture, mais sachant sans doute le tracé des plans et quelque peu le dessin, a fait les vues coloriées du cours des fontaines.

Lorsque vous ouvrez ce livre, vous apercevez d'abord une vue générale de Rouen au XVIe siècle. C'est bien là la ville féodale tout hérissée encore de tours, protégée par un ceinturon de remparts, qui presse dans son enceinte les nombreuses maisons de ses fiers et industrieux habitans. D'un côté, la Seine chargée de vaisseaux d'une forme abandonnée depuis longtemps, roule ses eaux presque jusqu'aux pieds des remparts; de l'autre côté, les églises s'élèvent au-dessus des édifices qui les environnent. Les flèches hardies, les tours gracieuses, s'élancent dans les airs et dominent le tableau. Ici vous voyez le pont de l'impératrice Mathilde, avec ses arches en partie ruinées et remplacées par des arches de bois; puis, de l'autre côté du fleuve, le fort de la Barbacane. Là, vous relevez pour un instant la vieille ville du moyen-âge; vous parcourez ses quais étroits défendus par des lices; vous visitez, et le palais construit par Philippe-Auguste, et cette place où Jeanne mourut

Digitized by Google

pour la France, et cet autre palais où le parlement rend ses arrêts; mais, lorsque vos yeux s'arrêtent sur l'hôtel-commun, vous êtes frappé d'un spectacle tout-à-fait bizarre et inattendu. Au milieu d'édifices d'une médiocre grandeur, de maisons particulières, vous avez devant vous une salle de cet *hostel commun*, et c'est précisément celle où Jacques Le Lieur s'est présenté pour donner son manuscrit des Fontaines aux magistrats. Il est là, debout, et leur offrant le don qu'il leur destine (*voyez la gravure*), et pour que personne n'ignorât qu'il fut le donateur de ce bel ouvrage, il eut grand soin de reproduire sur la boite qui le contient, sur presque toutes les feuilles du manuscrit, ou ses armes, ou sa devise (*voyez la gravure*). Ses armes sont d'or à la croix endentée de gueules et d'argent, cantonnées de quatre têtes de léopards d'azur. Sa devise est : *Du bien – Le bien.*

Maintenant, si vous examinez les bandes de parchemin représentant le cours des fontaines, vous suivrez sans peine et avec intérêt les lieux qu'elles parcouraient; vous vous arrêterez tour-à-tour à la fontaine de la Croix-de-Pierre et à celle de la Crosse, que nous possédons encore; vous gémirez sur les mutilations de celle de Lisieux, sur la destruction de celle de Saint-Vincent, qui représentait la naissance de Jésus-Christ. Vous suivrez pas à pas les sources d'Yonville, de Gaalor et de Carville, et vous compléterez, à la vue des autres fontaines, des monastères, des édifices publics, des églises, des maisons de quelques personnages importans, les notions que la première vue vous aura données sur la ville de Rouen en 1525.

Il ne faut pas, cependant, croire d'une manière trop absolue ce que je viens de dire : l'exécution de tous ces dessins coloriés est d'une très grande médiocrité; les maisons particulières sont indiquées plutôt que dessinées; mais les fontaines et les églises sont plus soignées et faites avec une sorte d'habileté naïve, qui

Digitized by Google

garantit l'exactitude de celui qui les a tracées. Vous avez devant vous des tableaux fort imparfaits, mais l'imagination supplée à cette imperfection.

Le manuscrit des Fontaines a subi le sort de toutes les choses de ce monde : couvert d'abord de velours noir, avec des garnitures fort enrichies de cuivre doré, dès 1600 il avait perdu tous ces ornemens ; à cette belle reliure on en avait substitué une autre en basane violette. Aujourd'hui, cette dernière est dans un grand état de délabrement, et, si l'on n'y porte remède, il est à craindre qu'il ne périsse complètement. Je ne sais comment ce manuscrit a été privé de sa reliure primitive : il était enchaîné et enfermé dans une boite faite exprès ; il paraissait très précieux aux magistrats en exercice ; on le conservait avec soin. Cependant, une sentence du 7 juin 1603, rendue par Jacques Le Cavelier, lieutenant-général au baillage de Rouen [1] prouve qu'il avait dû être déplacé par Boullais, maître des ouvrages et fortifications de la ville de Rouen. Il avait été nommé à ces fonctions le 7 mars 1596, et les avait exercées jusqu'en 1606. C'est dans cet intervalle de temps qu'il en avait fait faire induement une copie, que ses héritiers furent contraints de remettre aux mains des échevins. Voici comment le manuscrit des fontaines est indiqué dans la sentence : « Afin de « soi *voir* condamner (ledit Boullais) à mettre et délivrer en « mains des dits sieurs de la ville, un livre contenant les *pour-* « *traicts des cahots et sources des fontaines de cette ville*, « qu'il avait induement et sans permission fait et dressé. »

Les héritiers de Boullais ne faisaient pas de difficultés pour remettre la copie du livre *des cahots et sources ;* mais ils voulaient, avant tout, être payés des dépenses occasionnées par le

[1] Je dois la communication de cette sentence à M. Beauvet, archiviste de la mairie de Rouen.

Digitized by Google

travail des copistes: ils furent condamnés sur ce point comme sur les autres.

Ils rendirent donc la copie, qui était couverte de basane violette, et en tout semblable à l'original; seulement, au troisième feuillet, les armes de Boullais avaient été substituées à celles de Jacques Le Lieur. Enfin, cette copie fut déposée au chartrier de la ville, dans un sac, séparée de l'original, « qui « est, dit le registre, dans son estuy fermant à clef, pour le « garder soigneusement et n'être transporté que quand besoing « sera. »

La copie de Lucas Boullais est perdue; elle était unique en 1608. L'original du manuscrit subsiste seul aux archives de la mairie. Je ne pense pas que l'on puisse élever de doutes sur son authenticité, malgré les termes ambigus de la sentence que je viens de faire connaître, en partie, pour la première fois.

Ch. DE STABENRATH.

Digitized by Google

POÉSIE.

A M. AUGUSTE BARBIER.

SONNET.

Toi qui reçus du ciel génie, ardeur, courage,
Toi dont le cri sublime eut un éclat si beau,
Prends ton fouet d'une main et de l'autre un flambeau,
Fustige sans pitié les vices de notre âge.

De ton vers foudroyant creuse un profond tombeau,
Où le crime odieux fasse un dernier naufrage ;
Ce monstre à la vertu prodigue encor l'outrage :
Il a des tissus d'or, elle n'a qu'un lambeau !

Vois régner parmi nous la bassesse et la ruse ;
Des artistes blasés la luxure est la muse ;
L'avarice et l'orgueil débordent en tout lieu.

Comme un tonnerre saint, que ta parole gronde,
Frère d'André Chénier, sois l'oracle de Dieu,
Et chasse les fléaux qui désolent le monde.

Alph. Le Flaguais (Caen).

Digitized by Google

INDUSTRIE.

DE LA PERROTINE.

(IIe ARTICLE.)

L'année dernière, à pareille époque, dans la *Revue*, nous signalions pour la première fois à l'attention des industriels la machine inventée par notre concitoyen M. Perrot, pour l'impression des toiles, au moyen de planches gravées. Déjà, lorsque notre article parut, un beau succès avait couronné l'œuvre du savant mécanicien, et la *Perrotine*, introduite dans une cinquantaine de fabriques, livrait, depuis deux ans, de nombreux produits à la consommation.

Nous avons eu la satisfaction de voir un corps savant, appelé à prononcer sur le mérite de l'invention de M. Perrot, confirmer le jugement que nous avions porté sur cette admirable machine, et décerner à son ingénieux auteur sa plus belle récompense, *une médaille d'or*.

Mais, depuis la publication du rapport de la Société libre d'Émulation de Rouen, inséré dans cette *Revue*, un perfectionnement très remarquable a été apporté par M. Perrot à sa machine, qui fonctionne actuellement sans le secours des *tireurs*, et n'exige que la présence de deux ouvriers. Nous rappellerons ici, pour ceux de nos lecteurs qui ne sont

Digitized by Google

pas très familiers avec la fabrication des indiennes, qu'on donne, dans les fabriques, le nom de *tireurs* aux enfans chargés d'étendre sur les châssis les couleurs que les ouvriers imprimeurs doivent appliquer sur les toiles avec leurs planches gravées.

Avant d'indiquer en quoi consiste le perfectionnement ajouté à la Perrotine, il est essentiel de donner connaissance des faits qui l'ont provoqué.

La Perrotine a été, comme toutes les inventions nouvelles, en butte aux attaques les plus vives et les plus opposées; et, pour que rien ne manquât au triomphe de son auteur, elle a été l'occasion d'une coalition entre les ouvriers imprimeurs, et, par suite, d'un procès jugé à Rouen dans les derniers jours de 1835. Les faits que nous allons rapporter méritent de recevoir de la publicité, car il en ressortira une grande leçon pour les ouvriers qui ne sont pas encore assez convaincus que la loi protège les inventeurs contre leur mauvais vouloir, et qui regardent comme un fléau pour eux les perfectionnemens qui diminuent, ça et là, quelque peu de main-d'œuvre dans les manufactures.

Depuis deux ans, la Perrotine fonctionnait parfaitement bien dans les ateliers de M. Stackler, fabricant d'indiennes à Saint-Aubin-la-Rivière, lorsque, tout-à-coup, au commencement du mois de septembre de l'année dernière, de graves défauts se firent apercevoir dans les pièces imprimées par cette machine. Beaucoup de ces pièces présentaient, d'espace en espace, des parties sur lesquelles la couleur n'était point appliquée; elles furent donc entièrement perdues.

En général, dans les machines, les vices se reproduisent d'une manière constante et uniforme; mais ici les défectuosités arrivaient très irrégulièrement. Des pièces entières étaient imprimées avec une grande perfection; puis, instanta-

Digitized by Google

nément, plusieurs offraient les défauts que nous venons d'indiquer.

Cette bizarrerie déjouait l'attention de l'ouvrier chargé de conduire la Perrotine; elle déroutait complètement le contremaître que M. Perrot avait envoyé chez M. Stackler, pour découvrir les causes d'un mal aussi grand. Toutes les parties de la machine fonctionnaient régulièrement. On ne savait comment expliquer la production de ces défauts, qui se renouvelaient sans cesse, et on cherchait vainement un moyen de les faire cesser. M. Perrot, qui déjà avait été plusieurs fois victime de la méchanceté des ouvriers, entrevoyait là un nouveau tour de leur façon, d'autant plus que l'un d'eux avait dit, un jour, en ricanant: « M. Perrot lui-même viendrait, qu'il n'y verrait goutte. » Enfin, par suite du demi-aveu d'un imprimeur, ami du conducteur de la Perrotine, on surveilla plus attentivement les deux *tireurs*, et on les surprit au moment où, après avoir étendu la couleur sur les châssis, ils passaient rapidement la main sur les planches. Ils enlevaient, par cette manœuvre, la couleur dont elles étaient chargées, ce qui faisait manquer nécessairement l'impression de la partie essuyée.

Les tireurs, pris en flagrant délit, furent remplacés par d'autres, qui employèrent le même manége. Trois d'entre eux, intimidés par les menaces qui leur furent faites, avouèrent qu'ils agissaient ainsi à l'instigation d'un nommé Marchand, tireur comme eux, qui leur avait enjoint de faire manquer les pièces. Le plus âgé de ces conspirateurs avait à peine 16 ans! Evidemment, ils étaient les instrumens aveugles des imprimeurs à la main, que la Perrotine avait remplacés dans les ateliers de M. Stackler, car eux seuls étaient intéressés à la dépréciation et à l'abandon de cette machine, qui leur avait causé un notable préjudice.

Il fallait un exemple, un châtiment public, pour empêcher

Digitized by Google

le retour de semblables manœuvres, et apprendre aux ouvriers qu'il ne leur est pas permis de porter impunément atteinte au droit sacré de la propriété. Il fallait leur faire sentir que leur résistance à se soumettre tranquillement à la nécessité, était vaine; leur montrer que leur intérêt particulier devait fléchir devant l'intérêt général des consommateurs, et les avertir, qu'au lieu de s'armer du marteau des briseurs de machines, il leur serait plus profitable de chercher, dans les autres parties de la fabrication de l'indienne, une occupation qu'un mode plus économique de travailler devait nécessairement leur enlever sans retour.

Ces motifs décidèrent M. Perrot à porter plainte au procureur du Roi, et bientôt une ordonnance de traduction en police correctionnelle fut rendue contre les *tireurs* Marchand, Beuzevestre, Rasse et Boucher, prévenus de s'être coalisés et d'avoir gravement compromis, en gâtant sciemment des marchandises, les intérêts de MM. Stackler et Perrot.

Le 10 novembre 1835, le Tribunal, faisant application des articles 443, 69, 463 et 52 du Code pénal[1], déclara les quatre tireurs coupables d'avoir, comme ouvriers, volontairement

[1] ART. 443. « Quiconque, à l'aide d'une liqueur corrosive ou par tout autre moyen, aura volontairement gâté des marchandises ou matières servant à la fabrication, sera puni d'un emprisonnement d'un mois à deux ans, et d'une amende qui ne pourra excéder le quart des dommages intérêts, ni être moindre de seize francs.

« Si le délit a été commis par un ouvrier de la fabrique ou par un commis de la maison de commerce, l'emprisonnement sera de deux à cinq ans, sans préjudice de l'amende, ainsi qu'il vient d'être dit. »

ART. 69. « Si le coupable n'a encouru qu'une peine correctionnelle, il pourra être condamné à telle peine correctionnelle qui sera jugée convenable, pourvu qu'elle soit au-dessous de la moitié de celle qu'il aurait subie s'il avait eu seize ans. »

ART. 463. « Dans tous les cas où la peine d'emprisonnement est portée par le présent Code, si le préjudice causé n'excède pas 25 fr., et si les circonstances paraissent atténuantes, les tribunaux sont autorisés à réduire l'emprisonne-

Digitized by Google

gâté les pièces en fabrication chez M. Stackler, et les condamna, savoir : Marchand, à un an d'emprisonnement; Beuzevestre, à six mois; Rasse, à un mois; Boucher, à quinze jours de la même peine; et tous, en outre, aux frais du procès, solidairement et par corps.

Beuzevestre, Rasse et Boucher firent appel de ce jugement. Le 4 décembre 1835, la Cour royale de Rouen rendit l'arrêt suivant :

« Attendu que le délit imputé aux prévenus est constant, et qu'ils s'en reconnaissent coupables;

« Mais attendu que Beuzevestre est le soutien de sa famille; que Rasse n'est âgé que de 13 ans; que Boucher a agi sans discernement (il n'a que 11 ans), et qu'il est réclamé par sa mère;

« La Cour, statuant sur appel, réduit à un mois, quant à Beuzevestre, et à quinze jours, quant à Rasse, la peine d'emprisonnement contre eux prononcée; acquitte Boucher de la condamnation à quinze jours de prison, et ordonne qu'il sera remis à sa mère; condamne Beuzevestre et Rasse aux dépens, solidairement et par corps. »

Comme on le voit, la Cour a su allier à une indulgence paternelle envers de jeunes enfans égarés, une sévérité nécessaire en d'aussi graves conjonctures. Ce procès a eu, en grande partie, l'effet moral qu'on en attendait, car le nombre des

ment même au-dessous de six jours, et l'amende même au-dessous de 16 fr. Ils pourront aussi prononcer séparément l'une ou l'autre de ces peines, sans qu'en aucun cas elle puisse être au-dessous des peines de simple police. »

ART. 52. « L'exécution des condamnations à l'amende, aux restitutions, aux dommages-intérêts et aux frais, pourra être poursuivie par la contrainte par corps. »

Digitized by Google

tentatives criminelles pour déranger le travail des Perrotines diminue chaque jour. Un autre bien est encore résulté des essais infructueux des imprimeurs de M. Stackler : M. Perrot, pour ne plus éprouver de nouveaux désagrémens, a cherché le moyen de se rendre indépendant du bon et du mauvais vouloir des tireurs, et il y a réussi, comme en tout ce qu'il entreprend. Aujourd'hui, grâce à une addition aussi simple qu'ingénieuse, la Perrotine marche sans le secours des tireurs.

Cette addition consiste en deux cylindres qui ont pour fonction de distribuer la couleur sur les châssis de la machine. Ils remplissent donc l'office des tireurs; aussi M. Perrot appelle-t-il cet appareil *tireur mécanique*.

Ces cylindres, placés dans une petite auge où l'on met la couleur à étendre, tournent l'un sur l'autre, à l'aide d'un mécanisme très simple, se chargent de cette couleur, et l'un d'eux, le supérieur, la dépose sur le châssis auprès duquel il se trouve.

Une fois la Perrotine en mouvement, toutes les parties fonctionnent avec une précision admirable. Le *tireur mécanique* communique au châssis, et dans toute son étendue, une couche uniforme de couleur; le châssis, à son tour, la cède à la planche gravée sur laquelle il vient s'appuyer; puis la planche va l'imprimer sur la toile qui passe devant elle. Ces effets se succèdent d'une manière continue et régulière, autant de temps que le désire le conducteur de la machine. De temps en temps, il alimente de nouvelle couleur l'auge du *tireur mécanique*.

Cet appareil a cela d'avantageux que la couleur la plus épaisse est parfaitement broyée en passant entre les deux cylindres; résultat qu'il est impossible d'obtenir dans le procédé ordinaire, où le tireur l'étend à l'aide d'une petite brosse sur le châssis:

Digitized by Google

le frottement de la brosse ne peut suffire, on le conçoit, pour écraser tous les grumeaux qui se trouvent ordinairement dans une matière plus ou moins consistante.

Un second avantage du *tireur mécanique* consiste dans l'égalité et l'uniformité avec lesquelles cette couleur se trouve étendue sur le châssis.

Enfin, ce qui est encore très précieux et ce que le tireur ne peut faire, quelque dextérité qu'il ait, c'est que l'appareil de M. Perrot apporte sur le châssis, à chaque coup de planche, une quantité de couleur qui, une fois réglée, est toujours la même, quelque soit le temps pendant lequel cet appareil fonctionne.

Nous avons vu des Perrotines, munies du *tireur mécanique*, en activité chez plusieurs indienneurs du département, et nous avons été charmés de la simplicité du mécanisme et de la régularité avec laquelle toutes les parties de ce vaste système marchent et produisent. Les fabricans louaient sans restriction l'important perfectionnement dont nous venons de parler. L'un d'eux, dont le jugement en pareille matière doit faire naître la conviction dans tous les esprits, M. H. Barbet, nous disait que le *tireur mécanique* est une des plus heureuses inventions fournies par la mécanique à l'industrie des toiles peintes.

M. Perrot trouve maintenant la récompense de ses longs et pénibles travaux dans le succès vraiment miraculeux qu'obtiennent partout ses admirables conceptions. Nous constations, dans notre premier article, qu'en moins de deux années, 45 Perrotines étaient sorties des ateliers de notre savant ingénieur. Cinq mois après, le rapporteur de la Société libre d'Emulation annonçait qu'il y avait 62 de ces instrumens en activité. Aujourd'hui, nous savons qu'il y a 92 Perrotines livrées à l'industrie, et que, sur ce nombre, 61 existent dans les fabriques du département.

Voilà, certes, une propagation bien rapide, et nous ne

Digitized by Google

trouvons dans les annales historiques de l'industrie l'exemple d'aucune machine dont l'admission dans les ateliers ait été aussi prompte. Les machines à rouleaux, qui, à leur début, causèrent une si vive sensation dans le monde industriel, qui rendent des services si importans et si bien reconnus, et qui sont bien plus simples dans leur mécanisme que la machine de M. Perrot, ne se sont répandues que fort lentement. Ce qui prouve, mieux que tous les raisonnemens, l'utilité et la bonté de la Perrotine, c'est que, dans l'espace de trois ans, notre département a acquis plus de ces machines qu'il ne s'y trouve de machines à rouleaux, depuis les trente années qu'on les connaît. Nous nous sommes assuré, en effet, qu'il y a tout au plus 45 de ces machines à rouleaux dans nos fabriques, et nous savons que, depuis l'emploi des Perrotines, le nombre des premières s'est à peine augmenté de cinq ou six. Voilà des faits qui valent les meilleures démonstrations scientifiques.

Depuis le 1er novembre 1835 jusqu'à ce jour, 75 *tireurs mécaniques* ont été fabriqués et vendus par M. Perrot. Cela prouve encore que nos industriels ont reconnu bien vite les grands avantages de cette nouvelle invention.

Nous ajouterons que, dans les environs de Paris, la Perrotine commence à être employée à l'impression des tissus de laine. Depuis que les premiers essais en ce genre ont été couronnés de succès, les commandes de ces machines se sont multipliées.

Au moment où nous écrivons ces lignes, on nous communique une lettre d'un fabricant de tissus de laine imprimés, à Puteaux, près de Paris, qui supplie M. Perrot de lui envoyer la première machine qui pourra sortir de ses ateliers, attendu qu'il a renvoyé tous ses ouvriers imprimeurs, qui lui avaient intimé l'ordre de démonter sa Perrotine. Chez un autre fabricant de la même localité, les ouvriers se sont également soulevés, et ont mis leur chef dans l'alternative, ou de détruire

Digitized by Google

ses Perrotines, ou de les voir se retirer tous au même instant. Il a choisi ce dernier parti, en ne les renvoyant toutefois que successivement, six par six, comme le réglement de sa fabrique lui en donnait le droit.

Nous dirons, en terminant cet article que nous avons été heureux de pouvoir mettre sous les yeux des lecteurs de la *Revue :* Honneur à l'homme de science qui sait doter notre industrie d'instrumens aussi habilement conçus et aussi productifs que la Perrotine! Honneur aux industriels qui ont su les premiers apprécier dignement le mérite des conceptions de l'homme de science, et lui venir en aide en adoptant ses précieuses inventions! Heureux, enfin, le pays où se trouvent, et de tels hommes de science, et de tels praticiens!

J. Girardin,
Professeur de Chimie industrielle à Rouen.

Digitized by Google

RECHERCHES SUR ROUEN.

A PROPOS DU CHANGEMENT

DE LA

PLACE DES EXÉCUTIONS.

Pendant que les publicistes et les philosophes se demandent jusqu'à quel point la peine de mort est opportune et légitime; pendant que cette grave question, que le doute seul devrait résoudre en faveur de l'humanité, préoccupe toutes les intelligences et tous les instincts, la société poursuit imperturbablement son expérience et continue à tuer sans remords, et sauf erreur, jusqu'à ce qu'il lui ait été démontré qu'elle a eu tort de tuer. Toutefois, si le principe est encore vivace, l'application est singulièrement modifiée : on tue moins, et on tue avec tous les égards possibles. Enfin, comme on a fini par s'apercevoir que la peine de mort ne réussissait pas plus à effrayer les curieux qu'à corriger les victimes, on s'est décidé à écarter du centre des grandes villes l'appareil affligeant des supplices.

Plus de supplices à Rouen! quelle révolution, bon Dieu!

Dire comment elle s'est opérée, comment on est arrivé à cette mansuétude relative, ce serait faire l'histoire de l'humanité tout entière, et j'ai d'excellentes raisons pour ne pas l'entreprendre. On aura cependant une idée du changement opéré

Digitized by Google

par les siècles, si l'on jette un coup-d'œil en arrière : c'est ce que j'ai voulu faire, et l'on me pardonnera si, avec ma vue courte, je n'ai pu, ni embrasser un grand espace, ni saisir beaucoup de détails.

Autrefois, la bonne ville de Rouen avait quelque chose qui dominait les pignons aigus de ses maisons, les vastes toits de ses édifices, les tours crénelées de ses châteaux, les élégans clochers de ses églises, et qui révélait de bien loin au voyageur la capitale de la Normandie; c'était une riche couronne de gibets, posée sur la croupe des coteaux environnans. On avait ainsi élevé ces instrumens sinistres, non pour les rapprocher du ciel dont la miséricorde était si nécessaire aux ames des malheureux que l'on y suspendait, mais seulement afin que leur aspect redoutable répandît l'épouvante dans un rayon plus étendu. La *justice* de Saint-Gervais était plantée sur la hauteur voisine du Mont-aux-Malades; les fourches patibulaires de Bihorel faisaient signe aux voleurs d'éviter tout démêlé avec le sénéchal des moines de Saint-Ouen; le gibet de la Fontaine-Jacob tenait en respect toute la côte de Bonsecours; celui de Saint-Paul s'offrait aux étrangers qui entraient en ville, comme un salutaire avertissement; enfin, de la cime du Mont-Fortin, les hauts piliers de la *grande-justice* [1] projetaient au loin les ombres menaçantes des suppliciés, que le vent faisait danser au clair de lune, devant l'image du *Dieu battu* [2]. Les gibets d'Émendreville et de Notre-Dame-du-

[1] Excepté la *grande-justice*, toutes ces juridictions appartenaient à des monastères. On voit que les fourches de Bihorel étaient aux moines de Saint-Ouen; la juridiction de Saint-Gervais relevait de l'abbé de Fécamp; celle de la Fontaine-Jacob, du prieuré de Saint-Julien, et celle de Saint-Paul, de l'abbesse de Montivilliers.

[2] On plaçait ordinairement devant les fourches patibulaires des grandes villes

Digitized by Google

Pré se perdaient, plus modestes, parmi les saules de la prairie. Tous ces gibets étaient variés dans leur forme : carrés, triangulaires ou simples, selon l'importance de la justice qu'ils représentaient.

C'est que, alors, il y avait un nombre considérable de justices. Il y en avait de toutes les dimensions : haute, moyenne et basse; de toutes les qualités : royale, civile, municipale, ecclésiastique, militaire, archiépiscopale, abbatiale, seigneuriale, capitulaire, etc. Il fallait être bien peu de chose pour n'avoir pas sa justice, sa potence et sa corde à soi. Et toutes ces justices étaient si acharnées à faire leur devoir, les plus petites étant, comme d'ordinaire, les plus impitoyables, que lorsqu'il survenait quelque conflit, celle qui tenait l'accusé s'empressait de le faire pendre pour prouver son droit; heureux quand il n'était pas pendu deux fois, comme cela est arrivé à un bon vieux prêtre de ma connaissance, qui se porte fort bien aujourd'hui. Aussi Rouen, où tant de juridictions ont rivalisé de zèle pendant tant de siècles, à la faveur des dissentions civiles, des guerres religieuses et de l'invasion étrangère, peut-il se vanter d'être, de toutes les villes de France, celle où le bourreau a eu le plus d'occupation. La potence, le bûcher, le glaive et la roue, se sont promenés en tous sens, et pendant bien long-temps, dans nos rues, nos places et nos carrefours. J'ai eu la curiosité de les suivre et de marquer d'une croix tous les lieux où ils se sont arrêtés. Au moment où l'échafaud est rejeté hors de nos murs, où le Vieux-Marché est allégé de sa sanglante redevance, cette promenade me revient en mémoire. Je pourrais, avec un peu

un *Ecce Homo*. Celui de notre *grande-justice* était une statue plus grande que nature, abritée par une niche. Il est inutile de rappeler qu'un *Ecce Homo* est la représentation du Christ, au moment où il vient d'être couronné d'épines et frappé de verges : de là le nom de *Dieu battu*.

Digitized by Google

d'ambition, l'offrir comme un fragment de l'histoire de la justice humaine, la plus horrible, la plus lugubre, la plus lamentable de toutes les histoires et la moins étudiée; mais je déclare que je n'ai prétendu faire, de ces recherches très superficielles, qu'un sujet de récréation pittoresque et de curiosité topographique. Pour ce qui est de l'érudition, ne craignez rien, l'auteur la révère comme un mystère profond qu'il lui est défendu de pénétrer; il dit ce qu'il sait, mais il n'a pas la prétention de tout savoir.

D'abord, le *Vieux-Château*[1], dont la dernière tour prête aujourd'hui son ombre aux jeux et aux rêveries d'une troupe de jeunes filles, a vu bien des supplices du haut de ses vieilles murailles. Le *Champ-du-Pardon* fut témoin d'une exécution très connue, qui flétrit à jamais la mémoire d'un de nos rois. Jean, irrité contre Charles-le-Mauvais, roi de Navarre, et contre plusieurs seigneurs normands, qui avaient opposé de la résistance à l'établissement de la gabelle, part un jour d'Orléans et vient à Rouen avec une rapidité qu'il n'aurait certainement pas mise s'il eût eu à faire quelque bonne action. Jean arrive au Vieux-Château pendant un dîner dans lequel le dauphin Charles avait traîtreusement rassemblé ceux que lui avait désignés son père. C'était le 16 avril 1356, la veille de Pâques-fleuries. Le roi de France pénètre dans la salle du festin, arrête lui-même le roi de Navarre et le comte de Harcourt, qu'il frappe violemment avec la masse d'un de ses sergens d'armes, et fait saisir le reste des convives par les hommes de son escorte.

« Il fit venir ensuite le roi des ribauds, commandant une

[1] Le Vieux-Château a été démoli en 1590. Il ne reste plus que sa tour principale, ou donjon. Elle est devenue une propriété particulière, et se trouve enfermée dans le jardin du second couvent des Ursulines.

Digitized by Google

troupe de misérables attachés à la maison du roi, et destinés à lui rendre de honteux services; il lui dit : « Délivrez-nous « de tels et tels; et, tantôt après. alla diner[1] le roi de France, et « quand il eut diné et tous ses enfans, son frère et ses cousins « d'Artois, et plusieurs des autres qui étoient venus avec lui, « montèrent à cheval, et allèrent *en un champ derrière ledit* « *châtel* appelé le *Champ-du-Pardon*; et là furent menés en « deux charrettes, par le commandement du roi, ledit comte « de Harcourt, le seigneur de Graville, monseigneur Maubué « et Colinet Doublet. Et là leur furent, ledit jour, les têtes « coupées, et puis furent tous quatre traînés au gibet de « Rouen, et là furent pendus et leurs têtes mises sur le gibet; « et fut ledit roi de France présent, et aussi sesdits enfans et « son frère, à couper lesdites têtes, et non au pendre. »

Et puis, après cette belle expédition, comme il y eut quelque mouvement parmi le peuple de Rouen en faveur de Harcourt, qui était fort aimé, le roi Jean parcourut la ville en montrant à ces manans qui ne savaient pas lire, un parchemin sur lequel était écrite et signée de la main des coupables, la preuve d'une conspiration de ces seigneurs contre lui, de complicité avec le roi d'Angleterre. Or, Jean mentait effrontément : cette conspiration était impossible. Néanmoins, le peuple, avec cet infaillible instinct qui le caractérisait alors, et qu'il a si miraculeusement conservé jusqu'à nos jours, fut on ne peut plus satisfait de cette explication, et cria : Vive le roi! C'était là de la justice royale, et ce roi a été surnommé *le Bon*.

Plus tard on supplicia devant la *porte du Château*, c'est-à-dire vers le haut de la rue Bouvreuil. Un certain Kéef entre autres, écossais de nation, y fut pendu en 1560; et il le méritait bien, comme vous allez voir. Ce drôle, qui était hugue-

[1] Jean se mit à la table même autour de laquelle étaient assis ceux qu'il venait de faire arrêter, au moment où ils commençaient leur repas.

Digitized by Google

not et garçon barbier, avait eu l'insolence de démentir en plein auditoire un bon frère cordelier qui prêchait fort tranquillement dans son couvent. On eut la clémence de ne pas le brûler vif. De nos jours, il serait livré à l'indulgence de la police correctionnelle. Aucuns se féliciteront du progrès de la civilisation, d'autres gémiront de l'attiédissement de la foi!

Alors la foi était extrêmement vive des deux côtés. Les catholiques, animés de la plus sincère conviction, envoyaient, le plus qu'ils pouvaient à Dieu les ames de ceux qui l'avaient offensé sur terre. Quant aux huguenots, plus fidèles, il faut le dire, au vrai caractère national, c'était surtout à l'argent que s'adressait la ferveur de leur culte. Aussi, en 1562, époque à jamais déplorable pour les archéologues, lorsqu'ils furent maîtres de Rouen, n'allumèrent-ils de feu que pour faire fondre les reliquaires, les châsses, les statues, les croix, les contre-retables, les encensoirs, les bénitiers, les chandeliers, les calices, les goupillons, les patènes et les crucifix d'or et d'argent; immenses richesses dont regorgeaient nos églises et nos couvens, et sur lesquelles leur fanatisme calculateur s'était empressé de faire main basse. Avant et après le triomphe de ces brebis égarées, les catholiques s'y prirent autrement pour les combattre.

Les hérétiques marquans étaient grillés avec pompe sur la *place Notre-Dame*. Un curé de Condé, du diocèse de Seez, nommé Etienne Le Court, fut dénoncé par d'autres ecclésiastiques, comme « cachant la rage d'un loup sous l'habit du pasteur, et capable de faire un étrange carnage dans la bergerie de l'église de Rouen. »

Que firent les pasteurs de notre bergerie?

« Après les informations et les autres procédures que l'on « a coutume de faire en tel cas, il fut déclaré hérétique par « sentence prononcée le 11 décembre 1533, et fut ensuite dé« gradé pour être livré au bras séculier; pour cet effet étant

Digitized by Google

« vêtu d'une tunique mi-partie, il fut conduit sur un grand « théâtre qui avait été préparé dans l'*Aistre de Notre-Dame*, « sur lequel l'archevêque avec l'évêque de Bonne, et cinq « abbés réguliers, étaient assis, tous revêtus de leurs habits « pontificaux. Ils étaient assistés du doyen et de quelques cha- « noines de la cathédrale, de plusieurs conseillers et avocats de « parlement, qui avaient assisté à l'instruction du procès; après « qu'il eut été dégradé, suivant les cérémonies prescrites dans « le pontifical, sa sentence lui fut prononcée par le siége sé- « culier, et ensuite il fut brûlé et ses cendres jetées au vent. »

C'était la jutice de l'archevêque, et cet archevêque se nommait George d'Amboise, IIe du nom.

Ce fut aussi sur la place Notre-Dame que fut pendu le fameux Marlorat, dit Pasquier, augustin défroqué, ministre et président des Huguenots, à Rouen. Son supplice eut lieu après la prise de Rouen par Charles IX, le 26 octobre 1562, le jour même où les temples furent rendus au culte catholique. Le roi de France célébrait sa victoire par une procession : elle partit de Saint-Ouen, se rendit à la cathédrale et eut la satisfaction de défiler devant le huguenot pendu à la porte de l'église. Marlorat dut trouver ces représailles un peu sévères, lui qui, durant son triomphe, n'avait fait pendre que les effigies de nos saints.

Le chapitre joignait au privilége de délivrer un prisonnier tous les ans, le droit de faire pendre, sur la place Notre-Dame, tous ceux qui lui portaient quelque préjudice. En 1705, le bailli dudit chapitre fit pendre en effigie, devant la cathédrale, un voleur qui avait dérobé dans l'église quelques ornemens précieux.

Aujourd'hui il ne reste plus de traces de ces cruelles exécutions. Le parvis de Notre-Dame est un odorant parterre; on s'y promène paisiblement au milieu des arbustes en fleurs; mais on

Digitized by Google

passe devant le temple sans y entrer, et l'on ne croit plus à rien!

La réforme avait trouvé tout d'abord à Rouen une multitude de partisans; le peuple l'avait accueillie, comme il accueille toute espérance d'amélioration dans son sort, et le nombre des huguenots croissait tous les jours dans une proportion effrayante. Aussi, le 16 octobre 1553, la Cour du parlement, justement alarmée, ordonna de faire des processions pour implorer la justice de Dieu contre les hérétiques. Mais, comme ce moyen ne lui paraissait pas sans doute assez efficace, elle faisait en même temps brûler deux réformés, sur le *Marché-Neuf*.

Le *Marché-aux-Veaux* paraît avoir été plus spécialement réservé aux supplices des partisans de la réforme. Dès 1535, un hérétique qui se faisait appeler *le Promis-en-la-loi*, ayant répandu dans la salle du Palais des libelles en faveur des doctrines nouvelles, voici comment fut puni ce délit de la presse : le 30 août de la même année, sur la place du Marché-aux-Veaux, le patient fut suspendu « en l'air, en une chaîne de « fer, sur le feu, jusqu'à rendre l'esprit. Mais, sans faire sem- « blant de craindre la mort ni le feu, baissait la tête au feu « pour plutôt finir ses jours. »

Ce courage était commun à tous les hérétiques martyrs. L'un d'eux se présenta au supplice comme à une joyeuse fête. Il était revêtu d'une riche tunique brodée de soie et d'or, et ses doigts étaient chargés de pierres précieuses. Arrivé au bûcher, il dit que Dieu allait certainement renouveler pour lui le miracle des enfans hébreux, et « qu'il ne recevrait aucun dommage du feu. » Le bourreau, auquel il s'adressait, ne tarda pas à lui prouver le contraire.

En 1559, on pendit sur le Marché-aux-Veaux un prédicant nommé Jean Cottin, qui s'était avisé de déclamer un

Digitized by Google

sermon séditieux dans les bruyères de Saint-Julien. Deux de ses acolytes, surnommés tous les deux *Pollet*, furent accrochés à ses côtés.

La *place de la Halle* (Haute-Vieille-Tour), cet asile paisible du commerce, ce lieu sacré où le chapitre exerçait tous les ans le plus beau de tous les priviléges, celui de faire grâce, le lieu, enfin, où on levait la fierte, ne put pas éviter plus que les autres la visite de la potence. Elle vint s'y fixer un moment en 1552, et trois nœuds coulans s'ouvrirent pour recevoir les cous de trois pauvres diables qui avaient volé quelques pièces de drap: Bellenger, Sainte-Adresse et Le Marié. Déjà les deux premiers avaient perdu pied, lorsque le troisième eut l'esprit, remarquez que ce ne fut pas Sainte-Adresse, de déclarer effrontément qu'il était clerc tonsuré.

On surseoit à l'exécution du prétendu clerc, et on le reconduit en prison. Peu de jours après, il fut reconnu que Le Marié, car c'était lui, avait osé se moquer du bourreau. Mais le privilége de Saint-Romain venait d'être *insinué* dans l'intervalle, et pas un condamné ne pouvait être mis à mort avant que le chapitre eût fait son choix. Or, ce choix tomba précisément sur Le Marié, sans doute parce qu'il s'était mis, en quelque sorte, sous la protection de l'Église, par son adroit mensonge. Il faudrait avoir flairé la hart d'aussi près que ce pauvre garçon, pour savoir combien la châsse de Saint-Romain dut paraître légère à ses épaules, lorsqu'il la leva dans l'endroit même où elles avaient été si près de porter le bourreau.[1]

En 1670, les prisonniers de la conciergerie du Palais for-

[1] Cette anecdote se trouve dans l'*Histoire du Privilége de Saint-Romain*, par A. Floquet. Cet excellent et précieux ouvrage, fruit de tant de recherches, et écrit avec une conscience si rare de nos jours, est rempli de faits intéressans et de détails curieux, qui font connaître les usages et les mœurs de nos pères à toutes les époques. Un de ces usages était que le bourreau mit un pied sur chacune des épaules des pendus, pour abréger leurs souffrances.

Digitized by Google

cèrent leur prison. On en reprit trois des moins alertes, et ils furent pendus pour l'exemple, l'un dans la *cour de la Conciergerie*, l'autre sur le *Marché-Neuf*, où l'on a déjà vu le bûcher, et le troisième dans la *cour du Palais*. Ce dernier lieu était orné, en outre, d'un carcan inamovible.

Le 19 juillet 1727, la potence, l'échafaud et le bûcher arrivèrent à la fois sur la *place de la Rougemare*. Toute la ville était en émoi, car le crime était d'une atrocité heureusement bien rare, et les criminels appartenaient à une classe élevée. Une mère était convaincue d'avoir étranglé l'un de ses fils, assistée par le frère de la victime! Les auteurs de cet affreux accouplement de l'infanticide et du fratricide tenaient à une honorable famille de magistrats. La mère était femme d'un président au bailliage, et le fils conseiller au même siége. La mère fut pendue et étranglée, et le fils rompu vif; et puis, on livra les deux corps aux flammes, et leurs cendres furent dispersées par le bourreau.

Souvent les supplices étaient transportés dans les rues, devant la demeure des coupables.

En 1540, un changeur fut pendu *devant sa boutique*, pour avoir acheté un ciboire d'argent, volé par les calvinistes à Saint-Godard.

« Mardi 19 janvier 1562, Gravelot, Quidel et Ravier, « tous trois de la religion prétendue réformée, auteurs d'une « sédition qu'ils avaient excitée dans Rouen, furent pendus « et étranglés *devant la maison dudit Quidel*, par arrêt de la « Cour, à l'exécution desquels toutes les compagnies de la « ville se trouvèrent en armes. »

Je ne cite que ces deux exemples, qui me sont tombés sous la main, mais il y en a beaucoup d'autres. On ne connaît, ni les rues, ni encore moins les maisons devant lesquelles toutes ces exécutions ont eu lieu, de sorte qu'il n'est pas, dans une seule

Digitized by Google

de nos vieilles rues, un seul point où l'on puisse affirmer que la potence n'ait pas été plantée.

Quelquefois, les curieux n'avaient pas besoin de se déranger; le supplice était ambulant et venait passer devant leur porte. En 1772, une femme fut condamnée à être promenée dans les principales rues de la ville, pendant trois jours de marché, montée sur un âne, le visage tourné vers la queue de l'animal, et un chapeau de paille sur la tête. Le troisième jour, elle fut battue de verges et marquée d'un *M*. Je ne vous dirai pas quel était son crime. Priez nos savans de vous expliquer ce que signifie cet *M*; leur sagacité découvrira vingt-cinq interprétations opposées qui seront toutes excellentes : ce sera à vous de choisir.

Le *carrefour de la Crosse* était un lieu de station. Tous les cortéges de ce genre qui parcouraient la ville s'arrêtaient devant la fontaine; là, on avait l'attention de faire prendre au patient quelques momens de repos, pendant lesquels le bourreau lui appliquait, conformément à l'arrêt, une vigoureuse flagellation.

Quand vous vous accouderez sur le parapet du pont, pour voir couler *la Seine*, rappelez-vous qu'elle a charrié *la justice du Roi*, comme le prouvent ces deux vers d'un chroniqueur qui, dans le récit des massacres de la Saint-Barthélemy, dit qu'un grand nombre de huguenots

..... Furent par eau
Envoyés à Rouen sans bateau.

Tournez ensuite vos yeux vers les carrières qui coupent, comme un grand mur blanc, la pointe de la *côte Sainte-Catherine*, et souvenez-vous que c'était là que l'on fusillait. Enfin, ramenez vos regards vers le port, et vous verrez que le supplice, trop à l'étroit dans l'intérieur de la ville, est venu aussi se promener au bord de l'eau.

Digitized by Google

Un marchand de blé fut pendu sur le *port Notre-Dame*, je ne sais en quelle année, pour avoir vendu à fausse mesure.

En 1680, Guidail et Vattemare, fabricateurs de fausses lettres de change, furent pendus sur le quai, au bout de la *place des Marchands* (la Bourse).

Mais la seule exécution qui ait laissé quelques souvenirs, c'est celle de Bordier et de Jourdain, dont nos vieillards ont été les témoins.

Ce serait un long travail et une étude curieuse de l'esprit rouennais à cette époque, que le récit de la mort de ces deux hommes, à qui l'amour impitoyable de nos pères pour l'ordre et la tranquillité a mis la corde au cou. Bordier était un acteur fort aimé du théâtre d'Audinot (Variétés). Il arriva à Rouen le 3 août 1789, tout exalté par les grandes scènes populaires auxquelles il venait d'assister, et rencontra ici Jourdain, avocat au parlement de Paris, qu'il avait déjà connu. Jourdain habitait ordinairement Lisieux, et s'était fait nommer capitaine d'une compagnie de volontaires patriotes de Rouen. Les deux amis prennent ensemble la résolution d'imprimer à notre ville le mouvement insurrectionnel qui venait d'éclater à Paris. La famine et les accaparemens de blés étaient alors des argumens irrésistibles, et avaient déjà donné prétexte, dans le mois de juillet précédent, à de menaçantes émeutes qu'un feu meurtrier était seul parvenu à dissiper ; ce fut le moyen qu'ils employèrent pour soulever la population. La nuit même qui suivit l'arrivée de Bordier, ils parvinrent à entraîner quelques jeunes gens, embauchèrent un petit nombre de soldats du régiment de Navarre qui était en garnison à Rouen, et firent, pour s'emparer de l'intendant, M. de Maussion, une tentative qui fut repoussée par une patrouille de soixante hommes entièrement composée des membres du conseil municipal. Ce coup de main, renouvelé le 4 au matin, eut tout

Digitized by Google

aussi peu de succès, et ces velléités révolutionnaires ne trouvèrent bientôt nulle sympathie. Le 5, Bordier fut arrêté à deux heures, et délivré à huit heures du soir par Jourdain, qui l'arracha de prison en le réclamant au nom de sa compagnie. Le 6 au matin, Bordier fut mis en diligence et partit pour Paris.

Tout était fini, car il n'y avait eu que du tumulte sans effusion de sang, et les actes d'hostilité des perturbateurs s'étaient bornés à la destruction des bureaux des aides; mais le corps municipal avait eu peur, et la peur ne pardonne pas. Sur l'ordre de l'administration, le marquis d'Herbouville, colonel des volontaires patriotes, envoie à la poursuite de Bordier quatre officiers de son régiment, qui rattrapèrent le fugitif à Magny. Pendant ce temps, Jourdain était livré lâchement par ses soldats, qui l'avaient d'abord secondé.

Le corps municipal fit poursuivre leur procès, et arracha leur sentence de mort : elle fut prononcée et exécutée le même jour. En vain Bailli et Moreau de Saint-Mery, l'un maire, l'autre président du corps électoral de Paris, réclamèrent Bordier avec prières et menaces; en vain le garde des sceaux demanda les pièces du procès pour les examiner, et donna, comme il en avait le droit, l'ordre formel de suspendre l'exécution : tout fut inutile. Ces dépêches arrivèrent le 21 août 1789, au matin; l'administration, obéissant à regret, sans doute, à ce qu'elle regardait comme une impérieuse nécessité, et sans avoir égard à la tournure qu'avaient prise à Paris les affaires publiques, répondit négativement à onze heures; et, à cinq heures du soir, Bordier et Jourdain furent conduits à la mort.

Ils étaient ensemble dans un tombereau, et traversèrent ainsi les flots d'une population froide et indifférente. Ils paraissaient fort tranquilles; Bordier, surtout, montra la plus noble résignation et le courage le plus calme. Le tombereau s'arrêta

Digitized by Google

sur le port, à l'entrée du Pont de Bois, et là ils furent pendus à une potence à deux branches, qui avait été dressée à cet effet. Et puis, après que leurs corps furent demeurés pendant vingt-quatre heures exposés à la stupide curiosité de la foule, on les porta aux fourches patibulaires de la *grande-justice.*

Le lendemain, la ville célébra, dans un banquet, l'union des citoyens avec le régiment de Navarre, union qui venait d'avoir de si heureux résultats.

Cette exécution fit beaucoup de sensation, parce qu'elle avait été provoquée par les autorités populaires, plus d'un mois après la prise de la Bastille, et pour un crime qui aurait été regardé, à Paris, comme un acte de patriotisme et de dévouement. Aussi Bordier eut-il les doubles honneurs de la caricature et de l'apothéose.

Les ennemis de la révolution qui se réjouissaient fort de cet acte de sévérité, publièrent une gravure représentant Bordier en costume d'arlequin, au pied d'une potence décorée d'un nœud coulant. En haut, on lit : *Avis aux perturbateurs, par feu Bordier, mort en l'air à Rouen, le 21 août 1789, malgré tout son talent ;* et en bas : *Vous verrez que je serai pendu pour arranger l'affaire.* Cette seconde inscription est tirée du rôle de *Frontin*, que jouait Bordier dans la *Journée aux Aventures.*

Le 23 novembre 1793, le Conseil-général de la commune de Rouen ordonna une grande fête civique, dans le goût de l'époque, pour réhabiliter la mémoire de Bordier et de Jourdain. Un immense cortége se rendit solennellement sur le port, et se groupa autour d'un autel élevé sur l'emplacement même où avait été érigé leur gibet. Laumônier, chirurgien-major de l'*hospice de l'Humanité*, avait conservé

Digitized by Google

leurs têtes ; elles furent exposées sur l'autel, coiffées d'un bonnet de liberté et ombragées d'une forêt de cyprès et de fleurs. Sur les quatre faces du monument expiatoire, on lisait les quatre inscriptions suivantes, qui résument parfaitement l'esprit qui a dirigé cette cérémonie :

« A BORDIER ET JOURDAIN, MARTYRS DE LA LIBERTÉ. »

« LES PATRIOTES SONT IMMORTELS. »

« VOUS VIVREZ DANS NOS CŒURS. »

« VOS MANES SERONT VENGÉS. »

Des discours patriotiques furent prononcés ; des hymnes patriotiques furent chantés en chœur[1]. La commune de

[1] Voici un fragment d'un hymne composé en leur honneur :

Que ce jour a pour nous d'attraits!
Combien notre ame est satisfaite!
Tout enfin comble nos souhaits;
Et quand nous chômons votre fête,
Frère Bordier, frère Jourdain,
Qu'un même triomphe accompagne,
Un soleil pur, un ciel serein
A lui sur la montagne.

.....
.....

Tendres amis que l'amitié
Unit pour servir la patrie,
Des cruels ont pu, sans pitié,
Trancher le fil de votre vie.
Quand vos fronts méritaient des fleurs,
La honte était votre compagne.
Recevez l'hommage et les pleurs
Des fils de la montagne.

Ces couplets sont tirés d'un *Recueil d'hymnes et de chansons patriotiques imprimés par ordre du Conseil-général de la commune, sur l'avis de son comité d'instruction publique, à Rouen, chez P. Seyer et Behourt, imprimeurs de la Municipalité, rue du Petit-Puits.* — 2e *année républicaine.* Ce petit volume était donné comme récompense aux enfans des écoles de Rouen.

Digitized by Google

Rouen adopta les enfans des victimes, et fit une pension à la veuve de Jourdain. Le quai, depuis le pont jusqu'à l'avenue de Saint-Paul, reçut le nom de *quai Bordier*, et l'autre partie, jusqu'à la Bourse, fut appelée *quai Jourdain*. On décida qu'il *y serait placé une inscription, pour transmettre à la postérité le souvenir de cette fête civique*. Enfin, avec l'exagération qui se mêlait alors à tout, on demanda qu'une mèche des cheveux de Bordier fût renfermée dans un médaillon et conservée comme une précieuse relique dans le lieu des séances de la Société républicaine de Rouen.

Qu'est devenu tout cela? Où est la postérité qui s'occupe de ces tristes héros? Deux années ont suffi pour effacer les inscriptions qui devaient les immortaliser [1]; leur réhabilitation est oubliée comme leur mort. De tous ces événemens, de tous ces honneurs, de toutes ces ovations, que reste-t-il aujourd'hui? — Un fait réel, positif et irréparable, c'est que Bordier et Jourdain ont été pendus.

Notre promenade est à sa fin. Je n'ai plus qu'à vous indiquer les lieux où l'on procédait à l'interrogatoire des accusés, au moyen de la torture. Le Parlement faisait donner la question, tantôt dans la *Conciergerie*, tantôt dans l'antichambre qui précède la salle où le tribunal de première instance tient ses audiences civiles. Il y avait aussi au *Bailliage* une salle où l'on torturait.

Notons encore en passant le supplice tout-à-fait inconnu d'un juif qui fut brûlé, sous le règne de saint Louis, devant *la mare du Parc*, auprès de Trianon; et nous voilà au *Vieux-Marché*.

[1] Leur nom fut effacé en 1795.

Digitized by Google

Tous les lieux que nous venons de visiter ont été accidentellement témoins de quelques supplices; mais on n'y ajustait que des échafauds volans, on n'y montait que des gibets portatifs. La véritable place des exécutions, c'était le Vieux-Marché. Là, sur un échafaud monumental, une potence immuable étendait incessamment son bras armé d'une hart béante. Le Vieux-Marché a été trop long-temps et trop fréquemment le théâtre de ces drames, dont le dénouement est confié au bourreau; il a vu trop de sang humain ruisseler sur ses pavés, pour que l'abrégé de son histoire ne forme pas un chapitre à part.

En attendant, je livre cette première partie de mon esquisse aux méditations de ceux de mes chers compatriotes qui ont eu la patience de la lire jusqu'au bout, ce dont je les remercie bien sincèrement. Ils pourront s'amuser à ressusciter toutes les horreurs du temps passé, et, quand ils auront vu un moment Rouen couvert d'instrumens de supplice et de torture, ils jouiront mieux du calme, de la paix et de la prospérité qui y règnent à présent.

Pour moi, lorsque je me représente la physionomie de Rouen à l'époque où la justice humaine l'envahissait pour y exercer ses fureurs, lorsque je me figure l'aspect que devait offrir notre cité au temps où les bras de ses gibets se montraient avant les croix de ses églises, je me souviens d'une anecdote que tout le monde a lue, mais que je ne puis cependant m'empêcher de rappeler ici :

Un navire s'étant brisé contre des rochers, l'équipage se sauva à grand'peine sur une île. Là, partagés entre la crainte de mourir de faim et celle d'être mangés, selon que l'île serait déserte ou habitée, les pauvres naufragés entrèrent dans un bois pour aller à la découverte. Ils marchaient, pleins d'une cruelle anxiété, lorsque tout-à-coup, le capitaine qui était

Digitized by Google

en avant, leur cria : Mes amis, mes amis, nous sommes sauvés! Nous sommes dans un pays civilisé! — Il avait aperçu trois nègres pendus à un arbre.

Certes, si cet excellent capitaine, qui formulait avec une énergie si naïve la plus désespérante de toutes les misères de l'état social, est jamais venu dans nos parages, il a dû noter l'ancien Rouen comme le centre de la civilisation la plus raffinée.

Ch. RICHARD.

Digitized by Google

INSTRUCTION PRIMAIRE.

DISCOURS

DE M. GADEBLED.

La nécessité de répandre l'instruction primaire dans toutes les classes de la société est un fait que l'on ne conteste plus; mais, pendant long-temps, de généreux efforts pour atteindre ce but ont été infructueux.

On fondait des maisons d'école; on allouait un traitement aux instituteurs; on introduisait de meilleures méthodes dans l'enseignement; un plus grand nombre d'enfans fréquentaient les classes, et, cependant, ce bien ne se faisait sentir que d'une manière peu sensible : c'est qu'on avait pensé à tout, si ce n'est.... à former des instituteurs!

Enfin, depuis quelques années, des écoles normales ont été fondées, et déjà un assez grand nombre d'hommes dignes de la laborieuse et honorable mission qu'ils ont à remplir, sont répandus dans les villes et dans les campagnes.

On n'a pas voulu, cependant, briser les moyens d'existence d'anciens instituteurs: ils ont été généralement confirmés dans leurs emplois, et l'on ne peut qu'applaudir aux vues d'humanité qui ont déterminé l'autorité à agir ainsi; mais on est en droit d'exiger, en retour, qu'ils cherchent à sortir de la voie

Digitized by Google

routinière dans laquelle ils sont trop souvent engagés. D'une autre part, les jeunes instituteurs, quels que soient leurs talens, manquent de l'expérience qui ne s'acquiert que par une longue pratique : ainsi il y avait encore quelque chose à faire dans l'intérêt de l'instruction primaire.

Depuis plusieurs années déjà, le département de l'Eure a été des premiers à favoriser tout ce qui peut améliorer l'état moral ou matériel du pays ; il ne pouvait donc rester en arrière à cette occasion. L'honorable préfet de ce département, M. Passy, sait y donner l'impulsion à tout ce qui est bon et utile. M. Passy est enfant du pays : c'est vraiment avec amour qu'il l'administre ; mais il doit en trouver une bien douce récompense dans les sentimens de reconnaissance de ses compatriotes, qui le révèrent comme administrateur, l'admirent comme savant, et le chérissent comme concitoyen dévoué. Ce qu'il a fait en cette occasion mérite bien l'attention de tous les hommes qui s'intéressent aux progrès de l'instruction publique.

Il s'est formé, entre les instituteurs primaires du département de l'Eure, des associations qui ont pour objet de tenir des conférences périodiques sur les meilleures méthodes d'enseignement, et aussi d'organiser des bibliothèques en aussi grand nombre que possible. Mais il était à désirer que ces diverses associations eussent un lien commun où chacun apporterait le tribut de ses travaux et de son expérience, et serait éclairé à son tour par les travaux des autres. M. le préfet, président de la commission de surveillance de l'École normale, fit adopter à cette commission la résolution de voter des fonds pour qu'un certain nombre d'instituteurs, désignés par les associations, vinssent passer huit jours à Evreux pour tenir des conférences sur les questions qui leur seraient posées.

Une première réunion a eu lieu au mois d'août dernier ; trente-six instituteurs communaux s'y sont rendus, et le 3 sep-

Digitized by Google

tembre ils se réunirent en assemblée générale à laquelle furent invités tous les instituteurs primaires du département. M. Gadebled, inspecteur des écoles primaires du département de l'Eure, a prononcé à l'ouverture de la séance un discours sagement pensé et bien écrit. L'orateur n'a point visé à l'effet; il a voulu faire comprendre aux instituteurs réunis les avantages qu'ils devaient retirer de ces conférences et profiter de cette occasion pour leur rappeler les principaux devoirs de leur état. Je regrette que le défaut d'espace ne me permette pas de faire connaître ce discours en entier, ou au moins d'en citer de nombreux passages: je ne puis cependant résister au désir de faire connaître comment M. Gadebled comprend l'importance des fonctions de l'instituteur des campagnes :

« .....Quelque soit le rôle de l'instituteur dans les villes, « ce rôle n'atteint à des attributions complètes, à son plus « haut degré d'importance, que dans les campagnes : c'est là « que l'influence de l'homme est profonde, quelquefois même « exclusive.

« Rarement les habitans des campagnes ont le temps, les « lumières nécessaires, pour s'occuper efficacement de la cul- « ture morale et intellectuelle de leurs enfans; ce n'est plus « comme dans les villes, où l'instituteur n'a toujours qu'une « part de ce travail, et ne fait même, pour beaucoup de ses « élèves, que les préparer à un développement d'études à la « fois plus élevé et plus spécial.

« Dans un village, sauf l'influence nécessaire de l'église et « du ministre de Jésus-Christ, à qui seul il appartient de poser « d'une manière solide les principes fondamentaux de l'édu- « cation, les enfans n'ont pour la plupart d'autre éducateur « et d'autre précepteur que le maître d'école.

« Que de choses n'a-t-il pas à faire et que ne peut-il pas!

« Je suppose qu'il entre dans son école pourvu suffi-

Digitized by Google

« samment des connaissances élémentaires : quelque sûres « qu'elles soient, il lui manquera beaucoup encore; on n'est « pas instituteur accompli pour avoir un brevet. Il lui reste « deux genres d'épreuves à subir. Il faudra qu'il acquière, « d'une part, la sagacité particulière qu'exige l'enseignement, « et puis un sens tout particulier pour gouverner les écoliers; « qu'il assure au milieu d'eux cet ascendant et cette confiance « qui résultent de l'ensemble de bien des qualités; il faudra « que, d'autre part, il se forme une règle de conduite dans le « village, qu'il se crée une considération. C'est un noviciat « qu'il accomplira par la pratique de sa classe et par l'expé- « rience de sa position. »

Lorsque l'on conçoit aussi bien les devoirs des instituteurs, on est digne de la mission de les surveiller et de les diriger dans leurs travaux.

Ch. Lévy.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE.

= **Herbier de plantes médicales indigènes**, publié par M. H. Dalmenesche, docteur en médecine. — Rouen, E. Le Grand, libraire-éditeur.

Rien n'est plus agréable, sans doute, que la récolte des plantes au sein des forêts, dans les prairies émaillées, ou sur le bord des eaux; mais, il faut l'avouer, rien n'est aussi long, aussi fatigant, aussi minutieux, que la composition d'un herbier. Le charme de la science disparaît sous le travail mécanique qu'il faut exécuter pour arriver à conserver les plantes recueillies. Et, bien certainement, la perte de temps, les peines, l'ennui, les dépenses même qu'entraînent toujours avec elles la *récolte* et la *dessication* des végétaux, ont souvent suffi pour faire négliger cette belle partie de l'histoire naturelle.

Faire disparaître ces inconvéniens, en livrant aux amis des plantes des collections choisies et bien préparées des végétaux les plus utiles, pourvus de tous leurs caractères, de leur coloration naturelle, et rendus inattaquables aux insectes destructeurs, ce serait assurément faciliter l'étude de la botanique, et concourir à ses progrès. La publication d'un *herbier* à un prix modique servirait utilement à cette foule de jeunes élèves en médecine et en pharmacie, dont le temps est absorbé par la multiplicité des études auxquelles ils doivent se livrer.

M. Dalmenesche, docteur en médecine à Rouen, entreprend cette tâche, avec l'aide de plusieurs botanistes de cette ville. Nous avons sous les yeux le plan de l'ouvrage qu'il va publier. Son *Herbier de Plantes médicales indigènes* contiendra 120 plantes desséchées, choisies parmi celles qui sont le plus usitées en médecine. Chaque plante sera fixée sur un papier blanc, et un texte laconique imprimé au bas de la feuille indiquera son nom botanique et ses noms vulgaires, sa place dans la méthode de Jussieu et le système de Linnée, les caractères distinctifs du genre auquel elle appartient, ses caractères spécifiques, ses propriétés thérapeutiques, les doses auxquelles on l'administre, et le mode d'administration le plus usité.

Il y aura 20 livraisons, contenant chacune six plantes enfermées dans un papier rose et une couverture imprimée. Chaque livraison coûtera 1 fr. 50 c., et il en paraîtra une tous les jeudis, à partir du 5 mai de cette année.

C'est M. Legrand qui édite cette publication d'un genre tout nouveau.

On avait bien déjà entrepris des publications de mousses, de lichens, d'hépatiques, et d'autres végétaux, que leur texture sèche et coriace, la petitesse de leur taille et leur peu de volume rendent faciles à préparer et à transporter; mais on n'avait pas encore osé s'attaquer aux plantes ordinaires de nos champs, aux végétaux phanérogames. Nous souhaitons un succès complet à l'entreprise

Digitized by Google

de nos jeunes compatriotes; notre sympathie leur est acquise, car leur but est noble et utile, leur idée généreuse et désintéressée.

J. G.

— La publication de M. Dalmenesche nous rappelle qu'on édite en ce moment à Paris un *Herbier des Manufactures*. Un amateur des arts, qui a beaucoup voyagé, a eu l'heureuse idée de faire une collection de fleurs étrangeres. Elles n'ont jamais été publiées et offrent aux fabriques de tout genre le moyen de créer de nouveaux dessins et de nouvelles combinaisons. Ces fleurs sont dessinées à une grande échelle avec les couleurs naturelles, de telle sorte qu'il ne reste plus qu'à les imiter, soit sur le tapis, soit sur des tentures ou des indiennes. On peut aussi, en les réduisant, en orner des canevas, et les appliquer aux meubles d'appartement. — La collection est composée de 24 bouquets, comprenant plus de cent fleurs nouvelles; elle paraît en six livraisons de quatre bouquets, à raison de 6 fr. chacune. — Cet ouvrage se trouve au bureau de la *Société polytechnique*, rue Neuve-des-Capucins, n° 13 bis, à Paris.

J. G.

= CHASSE ET PÊCHE DES GROS ANIMAUX, *principalement des Baleines et autres Cétacés, au moyen de l'acide prussique*, par M. Giffard, de Blosseville, canton de Saint-Valery-en-Caux; broch. in-8°. — Dieppe, 1835.

Tout le monde a entendu parler de cette redoutable action de l'acide prussique, qui, aussi rapide que la foudre, anéantit la vie de l'homme et des animaux, aux doses les plus faibles. C'est, de toutes les substances vénéneuses tirées des trois règnes, la plus terrible, celle dont les effets sont les plus prompts. Une goutte, une seule goutte déposée dans la gueule du chien le plus vigoureux, cinq à six gouttes appliquées sur l'œil d'un cheval, les font tomber raides morts, après deux ou trois grandes inspirations précipitées!

Cette puissante action délétère rend moins incroyable l'activité prodigieuse des breuvages composés par l'infâme Locuste, que Néron associait à ses crimes, et par cette autre matrone napolitaine, la Toffana, qui se rendit célèbre dans le moyen-âge; ainsi que ces empoisonnemens subits si communs dans les annales sanglantes de l'Italie, surtout depuis le xe jusqu'au xvie siècle.

Naguère encore, la capitale frémissait d'épouvante à l'annonce du meurtre de Ramus, auquel son assassin faisait boire, avant de dépécer son corps, un mélange d'eau-de-vie et d'acide prussique. Quelques années auparavant, sept épileptiques succombaient, dans l'espace d'une 1/2 heure, pour avoir pris chacun environ 20 grains d'acide prussique affaibli!

Il semblerait qu'une substance aussi dangereuse n'aurait point pu trouver place dans la liste des médicamens. Néanmoins, malgré les craintes que devrait inspirer un remède aussi actif, il a été employé et l'est encore par un grand nombre de médecins de tous les pays, et il paraît qu'on en obtient d'heureux effets. Un fait bien singulier, c'est que les animaux empoisonnés par l'acide prussique peuvent être impunément mangés; aussi, déjà, en Angleterre, s'en sert-on

Digitized by Google

pour abattre les animaux de boucherie, dont la mort, plus prompte et plus sûre que par la massue, ne fait plus courir de risques aux individus chargés de cette triste fonction.

Voici maintenant un médecin de notre département, M. Giffard, qui propose de faire servir la rapide action de cet acide à la pêche de la baleine. M. Giffard s'est dit : « Puisqu'un serpent à sonnette tue par son venin, et très rapidement, un gros animal comme un bœuf, un cheval, etc., et que l'acide prussique est encore bien plus actif et plus prompt dans ses effets, il ne faudra qu'une bien petite quantité de cet acide pour tuer une baleine. Imitons donc, pour la forme et le mécanisme, le crochet des serpens et des vipères; introduisons un peu d'acide dans des bâtons creux armés de crampons, dans des lances des harpons, qui, en entrant dans le corps de la baleine, y laisseront couler le poison; combinons ces divers moyens pour faire arriver l'acide en même temps sur et dans les animaux, et nous serons certains de ne plus manquer de baleine, et de ne plus compromettre la vie d'un grand nombre d'habiles marins. »

Ce n'est pas tout, car il ne suffit pas de tuer une baleine, il faut pouvoir exploiter son cadavre, et pour cela il faut empêcher qu'elle ne se perde, en coulant au fond des eaux. M. Giffard propose alors, pour obtenir ces résultats bien plus sûrement et plus facilement que par les procédés actuellement employés, de faire usage de filets à larges mailles, et légères, dans lesquels seront retenus captifs des corps dilatables par l'air et impénétrables ou imperméables à l'eau, tels que vessies, jabots de gros oiseaux, intestins de grands animaux, baudruches, outres, et surtout les tissus dilatables et imperméables de MM. Ratier et Guibal, de Paris. Lorsque la baleine aura été tuée par l'acide prussique, on s'arrangera de manière à l'enfermer dans un pareil filet, qui la soutiendra sur l'eau, l'empêchera de couler et de se perdre, et facilitera son arrivée auprès du navire, où le dépéçage devra en être fait.

Au lieu d'attacher la baleine aux flancs du navire, ainsi que cela se pratique, l'auteur veut qu'on la travaille sur un radeau tout-à-fait séparé du bâtiment, mais assez près, cependant, pour qu'on puisse faire commodément passer, de dessus la baleine sur le navire, les divers produits en morceaux et en pièces, qu'on hisserait avec une corde dans une poulie.

Telles sont, en abrégé, les nouvelles combinaisons que M. Giffard a conçues, pour rendre moins pénible, moins dangereuse, plus facile et plus productive la pêche de la baleine. Ce n'est pas sans peine que nous sommes parvenus à rendre aussi laconiquement les idées du médecin de Saint-Valery, car rien n'est plus diffus, plus embrouillé que l'exposé de son système. Sa brochure fourmille de répétitions, d'observations oiseuses, et est écrite dans un style assez bizarre. Au reste, peu importe, si ses idées sont bonnes. Les moyens qu'il propose semblent tout d'abord si simples et si aisés à appliquer, qu'on est tenté de les approuver sans restriction. Mais leur exécution en grand sera-t-elle possible? N'y aura-t-il pas un danger bien plus grand que les coups de queue de la baleine expirante, dans le maniement de l'acide prussique, dont il faudra nécessairement avoir de grandes provisions? Ces marins, habitués à se jouer de tout,

Digitized by Google

mettront-ils assez de prudence dans l'emploi du poison, et se garderont-ils d'en laisser couler sur leurs mains crevassées et presque toujours saignantes?

Il est vrai que M. Giffard veut qu'il y ait à bord de chaque baleinier un élève en chimie ou en pharmacie, qui aura pour mission de préparer l'acide prussique, d'en charger les lances, flèches ou harpons, et qui serait en même temps l'homme indispensable pour extraire les produits animaux, d'après les procédés et les systèmes de la chimie animale.

Nous avouons que nous ne sommes pas assez versés dans la connaissance des procédés de pêche de la baleine, de l'organisation habituelle des équipages et des dispositions suivies généralement par les armateurs, pour trancher la question. Nous craignons bien que M. Giffard ne soit pas plus au fait que nous de tous les détails pratiques de cette grande opération maritime, et qu'il se soit laissé entraîner par son imagination. Nous attendrons donc le jugement des hommes du métier, ainsi que le rapport dont M. Ch. Dupin a été chargé à l'Académie des sciences, sur les propositions de notre compatriote. Nous nous contenterons d'avoir initié nos lecteurs à ses projets, dont la conception atteste toujours des connaissances dans les sciences physiques.

J. G.

= Des causes de la diminution du commerce des chevaux en Normandie, *Moyens de le rétablir, et Instruction sur les Chevaux nouvellement castrés;* par M. Cailleux, médecin-vétérinaire à Caen, etc.; broch. in-8°. — Caen, 1835.

Dans ce mémoire intéressant, M. Cailleux attribue la dépréciation des chevaux normands, dont la vente, depuis quelques années, devient fort difficile, à l'habitude qu'ont les fermiers de les conserver entiers jusqu'à l'âge de 4 et 5 ans, époque où ils les vendent. A la fin de l'automne, et lorsque les travaux des champ sont terminés, les chevaux sont très maigres; ils sont alors soumis à un repos absolu, et abondamment nourris pendant plusieurs mois. Il en résulte beaucoup d'embonpoint et la vigueur commune à tous les chevaux non castrés; mais il est très rare que les organes digestifs, fatigués par cette nourriture échauffante et contre nature, ne soient pas bientôt le siége d'une inflammation locale, et plus tard la cause de maladies plus ou moins graves. Vendus dans cet état d'obésité, les chevaux sont castrés et mis de suite en voyage. Quelques-uns sont très malades en route, par l'effet de la castration; ils périssent même avant d'être arrivés à leur destination, ou immédiatement après. Le plus grand nombre guérit de cette opération, mais, au lieu d'être en état de servir de suite, il faut les attendre trois à quatre mois, temps nécessaire pour le rétablissement de leurs forces et pour la guérison de diverses maladies qui sont la suite d'un engraissement forcé et de la cruelle opération de la castration, pratiquée sur eux dans un âge trop avancé. Il en résulte qu'on abandonne en partie les foires de la Normandie, et qu'on va en Hollande acheter des chevaux hongres prêts à travailler.

Dans le département de l'Orne, on fait mieux. Les poulains sont châtrés à l'âge de six mois ou d'un an au plus, puis abandonnés dans les herbages jus-

Digitized by Google

qu'à l'âge de 4 ou 5 ans, époque où on les vend. Aussi ces chevaux sont vigoureux, d'un bon service et jouissent d'une réputation méritée, sous le nom si avantageusement connu de *chevaux du Merleraut*. En Hollande, en Allemagne, dans tout le nord de l'Europe et en Angleterre, on suit le même mode d'éducation. Nos fermiers du Calvados et de la Manche devraient donc, dans leur propre intérêt, adopter le même usage et suivre de point en point l'instruction de M. Cailleux, qui leur indique les moyens hygiéniques et thérapeutiques à mettre en usage avant l'opération et pendant leur guérison.

En résumé, le mémoire de M. Cailleux est l'œuvre d'un savant praticien, et nous en recommandons la lecture à tous ceux qui élèvent des chevaux pour la remonte de la cavalerie et de l'artillerie. F. X.

= Publication de la SOCIÉTÉ HAVRAISE D'ÉTUDES DIVERSES.

La Société havraise d'*études diverses* vient de publier le Précis analytique de ses travaux. Le rapport rédigé par M. Millet-Saint-Pierre est un modèle de précision, de clarté et de bon goût, que les secrétaires perpétuels des sociétés savantes devraient bien imiter. Nous croyons aussi que la Société havraise a donné, cette année, une excellente leçon à toutes les compagnies scientifiques et littéraires qui vivent, au milieu de leur siècle, comme un aveugle au milieu d'une galerie de tableaux. Elle a, en effet, traité d'une manière grave et consciencieuse des questions auxquelles le monde attache le plus vif intérêt. La Société havraise ne se contente point de vagues causeries et de dissertations insignifiantes; fondée sur un principe de liberté, elle laisse à ses membres la faculté d'imprimer à leurs études la direction qui leur plaît; elle exige seulement qu'on lui présente des œuvres auxquelles le temps, le travail et la réflexion ont acquis une valeur réelle. Elle s'enrichit ainsi de recherches précieuses parce que, d'ailleurs, elle comprend bien les tendances de l'époque, et qu'elle s'abstient de toutes ces futilités minutieuses qui, trop souvent, occupent ceux qui se disent, en province, hommes de lettres ou savans. Nous désirons sincèrement que la Société havraise continue le cours de ses travaux et de ses succès, dans une ville qu'on devrait croire dédaigneuse des jouissances de l'esprit, tant elle est absorbée par ses spéculations commerciales. C'est une preuve nouvelle de la puissance des idées et du besoin irrésistible de les répandre. Le progrès se fait partout sentir, et il faut partout l'aider de nos vœux et de nos efforts.

= Le ROMAN DE BRUT, par R. Wace; deux vol. in-8°, avec commentaires. — Rouen, Ed. Frère, éditeur.

Nous nous contenterons d'annoncer la mise en vente du premier volume de ce Roman; la *Revue* devant prochainement contenir un article raisonné sur cet important ouvrage de l'auteur du *Roman de Rou*.

= RECHERCHES *sur l'Encéphale, sa Structure, ses Fonctions et ses Maladies*, par M. Parchappe, médecin en chef de l'Asile des Aliénés, à Rouen; vol. in-8°. — Rouen, chez E. Le Grand.

Nous rendrons un compte détaillé de cette publication de l'un de nos collaborateurs.

Digitized by Google

CHRONIQUE.

— Le Conseil municipal s'est enfin prononcé dans l'affaire du jardin de Trianon. Le plan de M. Lejeune a été adopté à l'unanimité, au moyen d'un biais fort ingénieux. L'un des membres de la commission a fait semblant de croire que la forme du jardin botanique était véritablement la cause pour laquelle on repoussait ce projet, et il a proposé de laisser cette forme à la disposition du directeur. L'administration a fait semblant de prendre cela pour une concession, et s'est résignée à son triomphe. Ceux qui avaient excité tous ces ridicules débats font semblant d'y être étrangers et indifférens, et nous, nous faisons semblant de ne pas les connaître et de ne rien savoir.

Une question bien autrement grave va occuper nos mandataires : c'est celle de l'allocation demandée pour les Frères ignorantins. Le rapport de la commission n'est pas fait encore. Tout donne à penser qu'il sera favorable à la demande; mais de nombreuses et vives antipathies se sont déjà manifestées dans le Conseil. La majorité paraît fort peu disposée à donner l'argent que la loi lui confie, à ceux qui ne veulent pas se soumettre à la loi. Cet entêtement des Frères est d'autant plus fâcheux, que l'on ne peut s'empêcher de convenir que leur enseignement est très supérieur à celui de nos écoles mutuelles.

— Aujourd'hui que l'industrie a remplacé la routine par la science, l'étude de la chimie est indispensable à ceux qui veulent se livrer avec quelque succès à la fabrication des indiennes. Toutes les grandes villes manufacturières se sont empressées de créer des cours publics et gratuits, où chacun pût aller recevoir une instruction qui devient de jour en jour plus nécessaire. Bolbec va suivre cet exemple. On s'occupe en ce moment d'organiser, dans cette ville, un cours de chimie appliquée aux arts et à l'industrie. Les frais de l'amphithéâtre et les émolumens du professeur seraient payés au moyen d'une souscription faite par les manufacturiers de Bolbec. Cette souscription va, dit-on, être ouverte; nous ne doutons pas qu'elle ne soit bientôt remplie, et que tous les fabricans ne s'empressent de concourir à cette bonne œuvre. Ils savent que la propagation de l'instruction est le plus noble usage auquel on puisse consacrer le superflu de sa fortune, et que la science est le don le plus précieux que l'on puisse faire aux habitans d'un pays dont le travail fait toute la prospérité. Déjà plusieurs honorables manufacturiers se sont mis en tête des souscripteurs. M. Delahays fils, avec une générosité spontanée qui lui fait le plus grand honneur, a offert de souscrire pour *treize cents francs*. M. Fauquet, maire de Bolbec, qui a déjà tant fait pour sa ville natale, donne *quatre cents francs*, et M. Lecoq jeune, membre du Conseil général, l'un de nos industriels les plus éclairés, s'est fait inscrire pour *trois cents francs*. De nombreuses offrandes vont arriver,

Digitized by Google

nous n'en doutons pas, et nous serons heureux de faire connaître tous ceux qui auront participé à cet utile établissement.

Le professeur choisi pour faire ce cours est M. Preissère, élève distingué de M. Girardin.

— On a beaucoup agrandi l'amphithéâtre de chimie, où l'affluence des auditeurs ne trouvait pas une place suffisante. Les cours de M. Girardin, interrompus pendant les travaux, ont été repris la semaine dernière.

— On travaille, dans la partie de Sainte-Marie qui est à gauche de la rue Poussin, à la construction d'un amphithéâtre et d'un cabinet de physique.

— La province artistique et littéraire vient de faire une perte cruelle, qui sera bien difficile à réparer. M. Achille Allier est mort à Bourbon-l'Archambault, le 3 avril, à l'âge de 29 ans. Une belle et précieuse publication recommande à la postérité le nom de ce jeune écrivain. L'*Ancien Bourbonnais* est une de ces entreprises grandes et désintéressées, qui honorent à jamais ceux qui ont eu le courage de les tenter et la gloire de les accomplir. Achille Allier était aussi l'un des fondateurs de l'*Art en Province*, publication mensuelle, qui ne le cède, ni en luxe, ni en rédaction, à aucune des publications du même genre qui paraissent à Paris.

— Le cours de magnétisme animal de M. Alkan a été ouvert dimanche dernier, 24 courant. Un article de M. Gors a mis nos lecteurs au courant de l'état de la science, et leur a donné les moyens de suivre avec fruit le cours de M. Alkan. Un article prochain rendra un compte impartial et exact des résultats que ce professeur aura obtenus.

— Les bibliophiles vont bientôt se disputer la riche collection de livres normands laissée, en mourant, par M. Barré, curé de Montville. Le catalogue de cette curieuse bibliothèque est déjà sous presse, et ne tardera pas à être distribué.

— La Société d'émulation vient de faire paraître le Recueil de ses travaux pour 1835. La *Revue* de mai contiendra un article sur cette publication.

— L'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Caen propose un prix d'une médaille d'or de la valeur de 300 francs, qui sera décernée, en 1837, à l'auteur du meilleur mémoire sur la question suivante :

QUEL ÉTAIT, AU XIIIe SIÈCLE, L'ÉTAT DES LETTRES, DES SCIENCES ET DE L'INDUSTRIE DANS LA NORMANDIE ?

Les mémoires devront être adressés, francs de port, au secrétaire de l'Académie, avant le 1er mai 1837.

— Six professeurs viennent de s'associer pour former ici une espèce d'Athénée. Six cours rempliront les jours de la semaine, et dureront 4 mois. On enseignera l'italien, le français, l'anglais, les mathématiques, la sténographie et la tenue des livres. Nous ne connaissons ce projet que par le prospectus; mais nous faisons des vœux sincères pour qu'il réussisse. Le prix modique de cet enseignement ne sera pas un de ses moindres élémens de succès.

Digitized by Google

— L'*Eclair* est un opéra fort joli. La musique en est charmante, fraîche et originale; mais l'*Eclair* est un opéra long, monotone et assoupissant. Le poème est froid, l'action est nulle. Cependant il y a quelque chose de très remarquable dans le poème; c'est peut-être le seul libretto d'opéra où l'on ne chante pas: *Quel est donc ce mystère?*

— *Angelo* a fait une apparition sur notre scène, et a été assez mal reçu pour n'être pas tenté d'y revenir. Cela n'est pas étonnant: M. Victor Hugo, qui a jeté dans ses drames tant d'étincelantes beautés, n'a jamais eu la prétention d'écrire pour le public. Son style étrange ne peut être compris et apprécié que par un auditoire de choix, et il est impossible que les spectateurs ordinaires ne le trouvent pas ridicule, puisqu'il semble quelquefois tel aux gens d'élite à qui M. Victor Hugo s'adresse. Le public, en cela, a raison, car il faut écrire pour lui ce qu'on lui destine. Les drames de M. Victor Hugo ont un autre défaut, ou peut-être une autre qualité, c'est de ne pouvoir être joués médiocrement. Les rôles même les plus accessoires ont toujours une phrase, un mot, un rien, une tournure, un air, un je ne sais quoi, qui exigent plus de talent qu'on ne peut en trouver en province chez les acteurs secondaires chargés de les remplir. Mais je n'ai pas besoin d'aller chercher si bas. Le rôle de Catarina ne peut être que sublime ou horriblement ridicule; et l'on sait ce qu'il a été ici! La Thisbé elle-même n'a évité le ridicule qu'au moyen d'une grande froideur.

Je ne parle pas des rôles d'homme, qui sont détestables. Angelo, Géronte au premier acte, devient Barbe-Bleue au second. L'inexplicable mystère du cœur des femmes peut seul expliquer l'amour de Catarina et de Thisbé pour le Rodolfo insipide et guindé que nous avons vu. Enfin, l'auteur et une partie des acteurs justifient suffisamment la chute méritée de cette pièce, chute que nous regrettons pour notre compte, mais que nous ne saurions blâmer.

— Parlez-moi de *Zélenzis!* Voilà ce qu'il nous faut. L'esprit n'est point fatigué à suivre le fil d'une action, et les traits du dialogue ne courent pas le risque d'être perdus; toutes les beautés se sentent et se comprennent du premier coup! — Mais le public a ri et applaudi, et nous trouverons toujours charmant ce qui fera rire le public.

— De nos jours, il faut que tout marche en voiture à vapeur sur des chemins de fer. Rien ne va assez vite au gré du siècle. C'est que le siècle n'a pas le temps d'attendre; comme il n'espère rien là haut, il veut jouir vite et beaucoup ici-bas. Et encore les chemins de fer et la vapeur ne sont-ils là que faute de mieux. Voilà que l'on va lancer les dépêches par une sarbacanne; ce courrier fera une lieue à la minute, et nous allons avoir, un de ces jours, les voitures électriques, lesquelles, au moyen d'un *conducteur*, *arriveront avant que d'être parties*. Ce qui m'étonne, c'est que l'on plante encore des arbres, ce végétal étant d'une crue bien lente pour l'impatience d'une époque aussi pressée.

Notre théâtre a suivi cette impulsion étourdissante. Plus de vacances! plus de repos pour les gosiers et les jambes des artistes! La voiture à vapeur ne

Digitized by Google

relaye pas, ne respire pas; nous voilà arrivés, vite repartons : en route! en route! L'année théâtrale n'est pas finie, c'est égal : l'autre recommence.

Je me trompe, il y aura un jour de relâche. C'est beaucoup d'avoir un jour.

La clôture a lieu aujourd'hui, on joue au Théâtre-des-Arts le 1er et le 2 mai, au Théâtre-Français le 3, on se repose le 4, et l'ouverture est pour le 5!...

La représentation du 3 sera au bénéfice de Massin. Après une longue et honorable carrière dramatique, ce brave homme est réduit à ambitionner l'inappréciable faveur d'être admis avec sa femme à mourir à l'hôpital! Mais ne meurt pas à l'hôpital qui veut; il faut de l'argent, même pour mourir à l'hôpital. Le public ira donc porter son denier au pauvre vieillard.

— Le drame et la comédie ont été traités par M. Walter comme des terrains ingrats dont on n'espère plus de récolte : il les a laissés en friche. Les quatre principaux emplois seront changés cette année. Nous n'aurons à regretter qu'Alexandre, qui a créé avec un talent distingué les premiers rôles des drames modernes, et à qui il n'a pas tenu que ce genre n'obtînt plus de faveur chez nous.

— L'opéra reste comme il est, si ce n'est que Mad. Vadé-Bibre nous quitte, et que Mad. Lavry nous revient; Mad. Lavry et Mad. Melotte seront nos deux premières chanteuses. Nous connaissons déjà la première : sa voix pleine et vigoureuse, et sa méthode large et pure ont laissé parmi nous des souvenirs qui lui assurent un brillant accueil. Mad. Melotte, notre élève, a fait, depuis qu'elle est à Rouen, d'étonnans progrès. Cette jeune artiste, laborieuse et dévouée à son art, a montré une infatigable complaisance et une abnégation d'amour-propre qui auraient pu compromettre et son avenir et sa santé. Heureusement, tout cela a bien tourné; quand Mad. Melotte est arrivée, on l'a reçue avec faveur, parce qu'elle était jolie; aujourd'hui on l'applaudira, parce qu'elle chante fort bien, ce qui n'empêche pas qu'elle ne soit toujours charmante. Il ne manque à Mad. Melotte que d'avoir un peu plus de confiance dans l'expression de son regard, la grâce de son sourire et la puissance de son geste, et d'oser se livrer à ses inspirations. Ces deux artistes, avec Andrieu, Boulard et Tilly, forment un ensemble remarquable, que M. Walter ne peut manquer d'utiliser. Déjà il s'occupe de monter, pour les six premiers mois de l'année, les *Bayadères*, le *Mannequin de Bergame*, la *Cenerentola* et les *Huguenots*.

— M. Orlowski cède la place au chef d'orchestre du théâtre de Metz, qui est en déconfiture (le théâtre). M. Orlowski, outre son incontestable talent, avait l'avantage de connaître les artistes et d'être fait à leur manière; mais M. Mezerai, son successeur, a, dit-on, un bien autre avantage : c'est celui de permettre à la direction une économie notable sur les émolumens.

— Il est au théâtre trois objets essentiels, sur lesquels le public n'exerce, pour ainsi dire, aucune censure, et qui ont cependant une grande influence sur les représentations. Nous voulons parler de l'orchestre, des chœurs et du corps de ballet. Si les soldats de ces trois bataillons sont des conscrits sans expérience, ou des vétérans infirmes; si les rangs, éclaircis par une maladroite économie, ne présentent pas un effectif suffisant, ils ont beau avoir à leur tête d'excellens

Digitized by Google

officiers, il est certain que les manœuvres seront manquées, que l'ensemble sera pitoyable et les spectateurs désappointés. Cet avis essentiel s'adresse également au directeur et au public.

— Notre petit ballet l'a échappé belle; Mlle Caroline a été sur le point de s'envoler! Deux années à passer avec nous lui paraissaient deux siècles. Elle allait partir, lorsque nos applaudissemens l'ont retenue, comme l'orage arrête les abeilles; et M. Walter, profitant du moment, a suspendu aux ailes de la sylphide une somme assez lourde pour la fixer à terre. Alors on négocie quelques petites conditions un peu exagérées que Mlle Caroline veut imposer encore : Mlle Caroline veut avoir deux mois de congé; mais nous avons trop de plaisir à la voir pour ne pas nous y opposer formellement; et puis elle réduit ses prétentions à un mois de congé et une représentation à bénéfice. A cela, M. Walter répond qu'il donne de très gros appointemens, qu'il est en outre obligé de payer un dédit à la danseuse que les hésitations de Mlle Caroline l'ont forcé à engager, et que cela est bien assez. Une sylphide comme Mlle Caroline est certainement sans prix, cependant, comme de nos jours les choses les moins pondérables s'évaluent au poids de l'or, nous sommes forcés de dire que M. Walter nous paraît avoir eu raison. Enfin Mlle Caroline a consenti à rester avec nous, et M. Walter, par une bonne inspiration dont il n'aura pas à se repentir, garde Mlle Caroline et celle qui devait la remplacer, Mme Atrux. Mme Atrux est une danseuse du premier ordre, et nous allons avoir deux sujets également précieux, dans deux genres différens.

Pour que la partie dansante de notre troupe (car on dit une *troupe* de comédiens et une *compagnie* de perdrix) fût tout-à-fait bien, il faudrait que M. Walter ajoutât six à huit membres à son maigre et chétif corps de ballet.

— Nous n'avons jamais parlé du Théâtre-Français; c'est que le Théâtre-Français nous fait horreur. Si nous connaissions celui qui, le premier, a eu l'idée, il y a 44 ans, de construire le Théâtre-Français, nous nous ferions un devoir de vouer son nom à l'exécration de la postérité la plus reculée à laquelle nos œuvres puissent atteindre, ce qui durerait bien, au moins, 24 heures. Ce ne serait rien que de traverser après dîner ce marché si nauséabond le soir; ce ne serait rien que de s'engager sous ce corridor étroit et bas, qui semble prêt à s'écrouler derrière vous, si l'on arrivait à une salle, non pas riche, non pas élégante, non pas jolie, mais propre. Or, vous savez quel horrible taudis se trouve au bout de l'horrible corridor. Vous savez tout ce que ce misérable lieu a de triste, d'humide, de fané, d'ignoble. Et vous savez aussi ce que M. Walter a fait cette année pour améliorer cette laide succursale! Nous ne trouvons pas de termes pour stigmatiser l'oubli de toutes les convenances, la grossière malhonnêteté, ou plutôt, nous aimons à le croire, l'impardonnable incurie qui a laissé subsister, dans le corridor même des premières, auprès de ce qu'on ose appeler le foyer, un objet qui fait soulever le cœur, et dont le souvenir doit faire rougir de honte celui qui l'y a sans doute oublié. Il est urgent que la ville de Rouen fasse construire un autre théâtre. On veut que le peuple ait un spectacle à bon marché, et l'on a raison; mais c'est par trop le mépriser que de

Digitized by Google

trouver le Théâtre-Français assez bon pour lui. Un seul moyen existait de tirer parti du Théâtre-Français : c'était d'avoir une réunion d'artistes capables de faire oublier aux spectateurs le lieu où ils étaient ; or, cette année, les acteurs ont été aussi mauvais que la salle est affreuse.

On parle d'une somme assez considérable qui doit être consacrée aux réparations du Théâtre-Français. Cette idée est aussi heureuse que celle qui l'a fait édifier. Tout l'argent que l'on dépensera dans cette abominable bicoque sera perdu ; il faut un autre théâtre sur un autre emplacement.

— On a donné au théâtre des Arts le *Prévôt de Paris*. Ce drame a été sifflé outrageusement, mais ce n'était pas assez. Nous, qui trouvons que le sifflet est un moyen inconvenant de témoigner sa désapprobation aux artistes, nous voudrions que l'on inventât quelque chose de plus énergique pour abîmer les drames du genre du *Prévôt de Paris*.

Nous pardonnons à MM. Boulé et Cormont d'avoir fait cette œuvre incroyable : ils feront mieux une autre fois. Nous pardonnons aux acteurs d'avoir joué, comme elle le méritait et comme ils l'ont pu, une pareille production. Mais nous ne pardonnons pas à la direction d'avoir terminé l'année du drame par cette pitoyable rapsodie ; et nous ne pardonnons pas à Mlle Laignelet d'avoir fatigué son gracieux talent dans un rôle comme celui de *Sara*. Il y avait une musique faite exprès pour ce drame ; mais elle aurait coûté beaucoup d'argent, au moins 15 à 20 francs, et on ne l'a pas fait venir. On a bien fait, c'eût été de l'argent perdu.

— Nous nous proposons de veiller sévèrement sur le drame et la comédie, l'année prochaine, et de nous constituer leurs défenseurs contre l'administration, qui les méprise et les maltraite, et contre les artistes, qui les négligent.

— M. David d'Angers a envoyé à notre ouvrier-poète, Th. Lebreton, l'exemplaire de *Jocelyn* que Lamartine lui avait offert. Cet exemplaire de l'admirable poème est enrichi d'un *ex-dono* de la main de son illustre auteur. Il appartient à un grand artiste d'encourager ainsi le talent relégué dans une condition obscure.

— Nous savons que le projet d'élever un monument à Marquis vient d'être repris, et tout fait espérer qu'il sera bientôt réalisé. Ainsi, notre pays aura dignement honoré la mémoire des hommes qui le représentent dans les lettres, les arts et les sciences : Corneille, Boileldieu et Marquis.

— Nous apprenons qu'il a été découvert, ces jours derniers, à Lillebonne, une superbe mozaïque de 8 pieds en tous sens. Nous ne pouvons donner d'autres détails.

Avis. — Une lithographie de M. Morin, qui devait être jointe à l'article sur le changement de la place des Exécutions, a été retardée par des circonstances indépendantes de la volonté de l'auteur et de l'éditeur : elle sera distribuée avec la livraison de mai.

Le gérant, Ch. Richard.

Digitized by Google

MARINE.

Naufrage

DU

FRANCIS-DEPAU.

Le dimanche 28 mars, j'étais sur la jetée du Havre. Le ciel était bleu, la mer tranquille; quelques rides légères balançaient mollement les petites barques de pêcheurs, tandis qu'elles laissaient aux majestueux paquebots leur imposante immobilité. Qui eût dit que cette surface calme et unie, éclairée par un soleil de printemps, recelât dans son sein la tempête, que, le lendemain, un ciel de plomb dût peser sur ces flots, et tracer, dans leur sein paisible, ces formidables sillons qui engloutissent et dévorent navires et matelots?.

Ce jour-là on signalait en rade deux navires américains : le *Francis-Depau* et le *Harriet-et-Jessie*. Du rivage, on apercevait, à cinq ou six lieues en mer, leur haute mâture garnie de ses voiles blanches. On regrettait que la faiblesse de la marée leur fermât l'entrée du port, et qu'ils ne pussent pas, profitant du calme, franchir les difficultés du chenal avec cette majesté qui semble dominer les élémens et n'en pouvoir jamais devenir le jouet.

Le lendemain tout était changé. — Le ciel était pesant;

Digitized by Google

l'horizon, restreint par la brume qui dérobait la vue des côtes les plus voisines. Les grains qui se succédaient à courts intervalles, épaississaient encore l'atmosphère. Le vent avait acquis une effrayante intensité; il ne soulevait pas encore les vagues en montagnes élevées; mais il semblait écraser la mer de son poids: on eût dit deux corps solides qui se heurtaient.

Peu à peu les lames s'alongèrent; la surface de la mer se creusa en vagues plus profondes. Placé sur le bout de la jetée, m'attachant fortement à un cabestan de sauvetage, pour résister à l'impétuosité toujours croissante de la bourasque, j'ai compris la passion des marins pour une existence semée de si grands dangers et de si poignantes émotions. Comme eux j'ai contemplé de près ces sublimes tableaux de la nature en désordre: je me suis mêlé à la lutte des élémens, j'ai senti mes cheveux dressés par la tempête, j'ai reçu au visage les éclats de la vague brisée en écume, je me suis associé par la pensée aux sensations du tangage et du roulis, j'ai entendu la voix des mers mêlée à celle des vents, j'ai senti mon ame remuée par les notes énergiques de ce concert immense, et j'ai compris comme on devait s'attacher avec passion à un état où la vie réelle réveille à chaque instant dans l'ame cet instinct de poésie, ce besoin d'émotions que nous sommes réduits, nous, à chercher dans des malheurs factices, ou dans un monde à part que se crée l'imagination en dehors du monde réel.

La mer, alors, brisait avec force sur la plage. Ses vagues s'arquaient en rouleaux de jaillissante écume, dont les vents emportaient les flocons sur le rivage.

Un témoin, encore debout, de la violence d'un coup de mer récent encore, reportait involontairement la pensée sur les dangers qui environnaient les vaisseaux en rade. Sur ce redoutable écueil qu'on appelle au Havre le *poulier du Sud*, gisaient les débris d'un navire naufragé. A mer basse, les bor-

Digitized by Google

dages de sa carcasse apparaissaient encore au-dessus des eaux; son grand mât, le seul qui lui restât, était encore debout, perpétuant le souvenir du naufrage. Il y avait un mois que, cherchant à entrer dans le port par une grosse mer, il avait été poussé contre la jetée du Nord avec une violence que l'imagination a peine à concevoir; car, dans ce choc entre le granit de la jetée et le bois de la coque poussée par la lame, le bois avait d'abord fait reculer la pierre. Une large trouée restée aux parois de la jetée, les pierres reculées de plusieurs pieds et quelques-unes morcelées en éclats, attestaient encore la violence de la rencontre. Puis, le malheureux brick, après avoir prouvé par cet échec la solidité de sa construction, s'était entr'ouvert et était allé reposer ses restes mutilés sur le poulier du Sud. Depuis un mois ils étaient là immobiles, résistant, mais trop tard, aux vents et aux flots. Quelques minutes de la tourmente du 29 en firent justice : quelques lames vinrent blanchir, en se jouant, contre ses flancs entr'ouverts; ils furent ballotés par elles pendant un instant; le mât, se penchant tantôt à droite, tantôt à gauche, annonçait cette chétive apparence d'une lutte inutile; puis il s'abîma au milieu des flots. On le vit gagner au large pour aller sans doute former un autre écueil sur le nouveau banc où la mer l'allait jeter, ou, suivant la capricieuse direction du flot, devenu son seul guide, visiter peut-être des mers inconnues.

Ce n'était là que les premiers jeux de la grosse mer. La tempête s'essayait sur un débris.

La foule couvrait les jetées, tantôt tumultueuse et impatiente de voir s'accomplir les événemens qu'elle prévoyait, tantôt silencieuse en présence des dangers qui menaçaient ces deux magnifiques paquebots, toujours restés en rade, mais qui paraissaient plus éloignés que la veille.

A six heures, les boules noires des signaux de la jetée mar-

Digitized by Google

quaient quatorze pieds et demi d'eau dans le chenal. Cette élévation était insuffisante pour l'entrée des grands navires signalés en rade; car, mesurée dans les cavités de la vague, la profondeur devait être encore singulièrement diminuée. Il était donc à croire que les paquebots américains ne tenteraient pas l'entrée. Tout-à-coup, vers six heures et demie, au-dessus des canons qui forment la batterie du nord, apparaît la mâture inclinée d'un vaisseau. Presque couché sur le flanc, il approche avec une épouvantable rapidité. Malgré la violence du vent et de la pluie qui cingle au visage, la foule se précipite au bout de la jetée. « C'est le *Francis-Depau!* c'est le *Francis-Depau!* » s'écria-t-on de toutes parts. Il a atteint la hauteur de la jetée!... Quel moment solennel! Dans un instant, ce beau navire, qui hier semblait si fier sur les flots, qui aujourd'hui paraît si digne de pitié battu par la tempête, dans un instant, dans une seconde, il sera perdu ou sauvé, dans le port ou sur l'écueil!

Il court sous ses huniers au bas riz; il gouverne de manière à serrer la jetée du nord, pour éviter ce formidable poulier du Sud. La manœuvre semble réussir; il prend la direction du chenal; il s'approche : encore quelques brasses et il a franchi l'obstacle. La foule frémit d'espoir....; mais un grain furieux parti du nord-ouest déchaîne contre lui une lame monstrueuse : elle le saisit par le flanc, le soulève sur sa crête, le pousse avec fureur et l'emporte — comme un zéphir fait tournoyer une plume échappée à l'aile d'un oiseau — sur le fatal écueil qu'il voulait éviter.

Toute cette scène ne dura pas une minute : à peine l'œil avait-il pu contempler et suivre les mouvemens du navire. Quand il fut échoué sur le sable, baigné par quatre pieds d'eau seulement, que le tumulte de la première émotion fut dissipé, on put examiner avec détail la coque du malheureux navire, qui labourait le poulier. C'était un beau navire! Puis, chacun

Digitized by Google

avec pitié racontait son histoire : il n'y avait pas un an qu'il avait été lancé à la mer, aux applaudissemens de la foule, à la grande joie de ses armateurs, fiers de sa beauté; depuis vingt jours à peine il avait quitté les rivages de l'Amérique; sa traversée avait été heureuse et rapide; son capitaine s'applaudissait des résultats de son voyage; et maintenant il était là, perdu, prêt à s'entr'ouvrir à quelques pieds du rivage! C'était vraiment un spectacle digne de pitié que l'aspect de ce beau navire, qui, à chaque coup de mer, se couchait péniblement sur son côté de tribord, puis reprenait sa position perpendiculaire pour se recoucher ensuite et toujours, obéissant au mouvement de chaque lame avec une effrayante docilité, broyant avec sa quille le galet du poulier, coupant la vague qui, par lui brisée, se déployait avec fureur sur son flanc et faisait jaillir, jusqu'au-dessus du plus élevé de ses mâts, cette écume que les marins, dans leur langage pittoresque, appellent le *poudrin* de la vague. C'était pitié de voir quelquefois cette masse énorme disparaître, s'éclipser au milieu de ce nuage d'écume blanche qui l'environnait, puis reparaître tout-à-coup, à travers ce voile écumant qui retombait, avec ses huniers en désordre et ses voiles en lambeaux. Cruelle situation pour l'équipage! Il faut voir le danger, l'accepter comme un fait accompli, le distiller, pour ainsi dire, goutte à goutte, et ne pouvoir rien tenter contre lui. A bord, aucune manœuvre n'est possible. De la terre, on ne peut espérer aucun secours, et, cependant, le vaisseau naufragé n'en est séparé que par la moitié de la longueur d'un câble, et chaque matelot peut, sur la jetée, reconnaître un frère, un ami, une femme qui l'appelle et lui tend les bras.

Aussi, bien convaincus de l'inutilité de leurs efforts, les marins du *Francis-Depau* ne se livraient à aucun de ces mouvemens animés et tumultueux que l'imagination suppose

Digitized by Google

en face d'un si grand danger. Rarement un matelot apparaissait sur le pont que balayait la vague; quelquefois on apercevait un matelot isolé monter dans les hunes en se blotissant contre les cordes de l'échelle, au moment du passage de la lame, pour résister à sa violence. Du reste, un calme extraordinaire semblait régner à bord de ce bâtiment, si cruellement tourmenté par la mer, et menacé de s'ouvrir à chaque minute.

Mon ignorance en marine me laissait supposer mille manœuvres, très certainement plus impossibles les unes que les autres, pour diminuer l'imminence du danger. Je ne concevais pas l'inaction en présence de si grands périls, et un sentiment de colère et d'impatience me saisissait, en pensant qu'on n'essayait rien pour sauver ce superbe navire et mettre l'équipage à l'abri de la mort.

J'étais en proie à cette pensée, quand j'aperçus une petite nacelle de pilotes qui se tenait presque immobile, malgré l'agitation de la mer, à quelque distance du navire échoué. Elle stationnait là, préparée sans doute à recueillir l'équipage, si le navire se fût ouvert. Cinq pilotes la montaient, ramant et gouvernant avec une merveilleuse adresse, pour parer le coup de la lame sur laquelle montait et s'abaissait tour-à-tour leur légère embarcation. Insoucians de la tempête, ils semblaient, avec la frêle barque, se jouer sur ces flots si formidables aux grands vaisseaux. Quelquefois, embarcation et navigateurs, tout disparaissait, en se plongeant dans le creux de deux vagues. Est-il un éloge qui soit digne de l'abnégation et du dévouement de ces hommes! « *Braves gens!..* » m'écriai-je en les voyant. Ce fut tout le panégyrique qui me vint à la pensée.

Leur secours ne fut pas nécessaire à l'équipage du *Francis Depau:* il se tordit sous l'effort de la vague, mais il ne s'entr'ouvrit pas.

Digitized by Google

Depuis une demi-heure, il absorbait l'attention de la foule haletante. Tout-à-coup des cris, partis de l'extrémité de la jetée, annoncent un nouveau danger.

Le second paquebot, le *Harriet-et-Jessie*, court sur la jetée du Nord. Comme le *Francis-Depau*, il n'a pu rester au large; poussé par la violence des vents du nord-ouest, qui menaçaient de le jeter sur la côte, il n'a pu hésiter à tenter l'entrée du port. Il s'approche; il médite la même manœuvre que celle dans laquelle s'est perdu le *Francis-Depau*. Quelle anxiété dans la foule, instruite du danger par un exemple encore présent sous ses yeux!... Sera-t-il plus heureux?.. n'ira-t-il pas s'échouer aussi sur le banc fatal? n'ira-t-il pas se heurter contre le *Francis-Depau?* Quel effroyable spectacle que le choc de ces deux grands navires, lancés l'un contre l'autre avec cette violence qui brise la pierre, ne pouvant plus se fuir et s'éventrant tous deux! L'imagination recule épouvantée à ce spectacle qu'elle s'est créé, et dont une seconde de réflexion lui a fait concevoir toute l'horreur! Mais quelles devaient être les émotions de l'équipage, placé entre cette jetée dont les pierres, encore brisées par le choc récent du brick anglais, attestent les dangers, et ce beau navire qui devait être son compagnon d'entrée, et qui maintenant lutte si misérablement sur le galet du poulier, n'ayant, pour éviter l'un et l'autre, qu'un chenal de quelques pieds qu'il faut prendre malgré le vent, malgré la lame qui vous pousse?..... Affreux problème que la tempête va résoudre!

Le *Harriet-et-Jessie* s'élance dans la passe. La lame aussi le saisit par le travers; elle le pousse aussi en mugissant vers le poulier; mais il la maîtrise et remonte sur cette lame qui l'a entraîné loin de sa route. Dans cette lutte horrible, où l'avantage semble lui rester, une autre lame vient au secours

Digitized by Google

de celle qu'il a vaincue; il revient encore sur elle et la domine. La mer semble lassée d'une double défaite; la lame abandonne le navire; mais les efforts qu'il a faits pour lui résister, le coup de barre qu'il a fallu donner sous le vent, pour vaincre la ténacité des flots, l'ont porté avec violence sur la jetée contre laquelle il a voulu se ranger, réduit à prendre un écueil pour refuge contre un autre écueil; mais un autre coup de barre, donné avec vigueur, change, en un instant, la direction du navire. Il évite à temps l'abordage de la jetée, il glisse en frôlant contre ses parois, il se traîne péniblement jusqu'au port en talonnant sur le fond du chenal, et va se reposer enfin dans l'avant-port, tandis que la foule, long-temps silencieuse de crainte, applaudit à ce triomphe maritime presque miraculeusement obtenu, tandis que les cœurs, long-temps comprimés, s'épanouissent et respirent plus à l'aise. Oh! qu'il était beau le pilote de ce navire, lorsque, monté sur son *rouffle*, l'œil en feu, il dominait par les cris éclatans de son commandement les indicibles bruits de la tempête, lorsque, d'un mot prononcé à temps, d'un mouvement de sa main, dépendait la destinée de ce grand vaisseau!

Comme l'œil, après s'être reposé un instant sur le navire sauvé, se reportait avec tristesse sur le pauvre paquebot naufragé! Comme on concevait bien alors la légitime envie que devaient éprouver le pilote, le capitaine et les matelots du malheureux *Francis-Depau*, en voyant passer à quelques pieds d'eux le *Harriet-et-Jessie*, heureux vainqueur de ces obstacles qui les avaient perdus!

A la chute du jour, je quittai la jetée; j'allai m'asseoir à une table d'hôte. Les commis-voyageurs y étaient en majorité. On y travestissait la tempête en style d'estaminet. Quelqu'un

Digitized by Google

raconta qu'un homme du peuple, qui voyait, parmi les matelots du paquebot échoué, un parent ou un ami, voulait se précipiter à la mer pour l'aller rejoindre et le sauver; qu'il avait fallu s'opposer par la force à ce noble mais dangereux dessein. « *Cet homme était ivre sans doute* », dit, en se jouant avec son cure-dent, un commis-voyageur en chapellerie.

Le lendemain, des tentes se dressaient sur le rivage pour recevoir la cargaison du navire que la mer, en se retirant, avait laissé à sec sur l'écueil. Sous ces tentes, on transportait en toute hâte, et sans choix, meubles d'acajou et balles de coton; on démâtait le navire pour l'alléger et le remettre à flot à la haute mer. Pendant plusieurs jours, ce travail, sans cesse interrompu par la marée, fut repris et enfin achevé; mais, allégé de ses mâts et de sa cargaison, le navire résistait encore aux efforts du cabestan. D'ailleurs, ce beau paquebot n'est plus qu'un squelette inutile; cette belle coque, qui semblait si légère, si animée sur les flots, n'est plus qu'une carcasse inerte destinée à la honte du dépiécetage. En voyant cette métamorphose, le capitaine pleurera sur son navire comme l'arabe sur son coursier, comme le pauvre sur le chien ami qu'il a perdu. Car, étudiez les sentimens du marin: le navire qu'il commande est pour lui un ami; il est fier de sa beauté, il dissimule ses faiblesses, il jouit de ses succès, et sa perte est un douloureux souvenir qui lui pèse long-temps au cœur.

Le marin est solidaire des malheurs qui frappent sur le navire. Tandis que le nom du pilote *Flambart*, qui avait entré le *Harriet-et-Jessie*, était dans toutes les bouches, ceux qui savaient le nom du pilote du *Francis-Depau* parlaient de son malheur avec une injurieuse pitié. Peut-être n'y avait-il de différence entre l'un et l'autre que la violence du coup de

Digitized by Google

mer, que chacun d'eux avait eu à maîtriser; mais le succès ou la défaite, voilà la base des décisions humaines. Notre justice se moule sur des faits extérieurs et se matérialise par des résultats. Une pensée sublime, étouffée dans son germe par les accidens de sa mise en pratique, n'est qu'une folie; une folie que les circonstances étayent et conduisent au succès, est une pensée sublime.

Un peintre du Havre avait eu l'idée de reproduire sur la toile, dans la nuit même qui suivit la tempête, l'échouage du *Francis-Depau*. Je vis ce tableau dès le lendemain; peut-être ai-je été un juge bien sévère, mais, pour juger l'image, j'avais le tort d'avoir trop bien vu la réalité.

F. Deschamps (Rouen).

Digitized by Google

POÉSIE.

LE

TOMBEAU DE VIRGILE.

— IMITATION ANTIQUE. —

MÉRIS.

Tu vois ces murs sacrés; suis-moi, mon cher Batylle,
Viens ; je porte ces fleurs au tombeau de Virgile.

BATYLLE.

J'y porte tous les ans le myrte, le laurier;
Je suis prêt à te suivre, ô jeune chevrier!

MÉRIS.

Batylle, qui t'arrête?

BATYLLE.

En cette auguste enceinte,
J'entre toujours saisi de respect et de crainte.

MÉRIS.

Ne tardons pas; déjà descend l'ombre du soir.
Au tombeau de Virgile un berger peut s'asseoir;

Digitized by Google

Ne crains rien, approchons.

BATYLLE.

.... C'est donc là qu'il repose !

MÉRIS.

Poète aimé des Dieux, à tes pieds je dépose
Le narcisse embaumé, ces noirs pavots, ces lis.

BATYLLE.

J'y dépose ce myrte et ces lauriers fleuris.
Puisse de leurs parfums ton ombre caressée
Dormir plus mollement sous la pierre glacée !

MÉRIS.

Quelle main sur la tombe, ami, grava ces mots :
J'ai chanté les bergers, les moissons, les héros ?

BATYLLE.

Il les dicta lui-même, avant que d'y descendre,
Quand à ces bords aimés il promettait sa cendre.
Oui, tendre, vrai, sublime, il sut peindre à la fois
Les bergers, les moissons, les combats et les rois.
Les muses l'animaient de leur céleste flamme,
Et ses vers inspirés découlaient de son ame.
A la reconnaissance il dut ses premiers chants :
Tu le sais, ô Méris, qu'ils sont doux et touchants !
Dans Rome, tout-à-coup sensible à sa prière,
Octave avait rendu le champ de son vieux père ;
Et lui ! ... Mais écoutons ce berger malheureux
Qui s'éloigne en pleurant du toit de ses aïeux.
Il s'adresse au vieillard, qui, couché sous un hêtre,
Promène en paix ses doigts sur la flûte champêtre.

Digitized by Google

« Heureux vieillard ! ainsi tu conserves tes champs,
Et pour toi, désormais, ils sont bien assez grands :
Malgré leur sol pierreux et l'impur marécage
Dont les joncs limoneux couvrent ton pâturage,
Tes brebis n'iront pas, redoutant le danger
D'un mal contagieux, d'un herbage étranger,
Mourantes, se traîner sur des rives lointaines.
Heureux vieillard ! ici, près des saintes fontaines,
Aux bords accoutumés, sous les berceaux en fleur,
Tu pourras chaque jour t'enivrer de fraîcheur.
Là, souvent, du buisson qui clôt ton héritage,
Et d'où le jeune saule étend son vert feuillage,
Les abeilles d'Hybla, par leur bourdonnement,
Te viendront au sommeil inviter doucement ;
Là, pour toi, l'émondeur de la roche élancée
Fera vibrer les airs de sa voix cadencée ;
Là, de l'aurore au soir, pour toi du tourtereau
Les doux gémissemens descendront de l'ormeau,
Et, confondus au bruit de la colombe aimée,
Suaves, rempliront ton oreille charmée. »[1]

MÉRIS.

Batylle, que de fois, de plaisir éperdu,
Au fond des antres frais, sur la mousse étendu,
J'ai répété les airs de ses chants bucoliques.
Mais comment oublier ses douces géorgiques ?
Je vois ce laboureur qui rentre en ses foyers,
Ses enfans à son cou disputant ses baisers ;
Je vois au bord des eaux le charmant Aristée
Se plaignant, l'œil en pleurs, à sa mère attristée ;
Et toi, tendre Eurydice ! et toi qui sans retour
Pour la seconde fois la perds, vaincu d'amour !

[1] Fortunate senex..... (Eglogue 1re.)

Digitized by Google

BATYLLE.

Que j'aime ce vieillard, digne à jamais d'envie,
Qui cultive son champ sous les murs d'Ébalie!
Dans sa simplicité, pauvre et riche à la fois,
Il reçut, tu le sais, Virgile sous ses toits;
Virgile l'a chanté. Dis ces douces peintures
Qu'il se plut à parer des couleurs les plus pures.

MÉRIS.

« Sous les murs de Tarente, en ces vallons fleuris
Où le noir Galésus baigne les blonds épis,
J'ai vu, je m'en souviens, un champ long-temps sans maître.
C'était d'un bon vieillard le domaine champêtre;
Sol ingrat, que fuyaient Pan, Cérès et Bacchus.
En ces lieux, cependant, fruit de soins assidus,
De légumes épars croissait un petit nombre:
La fève nourrissante et le pâle concombre;
Et le lis, s'unissant au pavot enflammé,
Autour d'eux balançait son calice embaumé.
Libre de ses travaux, ce vieillard vénérable
De mets non achetés le soir chargeait sa table.
Toujours le cœur content, il rentrait sous ses toits,
Et pauvre il s'estimait plus riche que les rois.
Il cueillait le premier, cher à Flore, à Pomone,
La rose du printemps, le doux fruit de l'automne;
Et, quand l'hiver encor brisait les rocs fendus,
Quand la glace enchaînait les torrents suspendus,
Lui, déjà de l'acier redoublant la blessure,
A l'acanthe enlevait sa verte chevelure,
Et, des premiers beaux jours accusant la lenteur,
Entraînait les zéphyrs sous ses berceaux en fleur.
Le pin et le tilleul ombrageaient ses allées;
Il voyait, le premier, ses ruches repeuplées
Vomir les bataillons de leurs jeunes essaims,
Et le miel à longs flots écumer sous ses mains.

Digitized by Google

Les fruits suivaient les fleurs, et, comblant ses richesses,
Pomone du Printemps acquittait les promesses.
C'est peu : dans son enclos il avait aligné
Le prunier des forêts de ses fruits étonné ;
Près des ormes tardifs, près du poirier sauvage,
Le platane aux buveurs prêtait son vaste ombrage. » [1]

BATYLLE.

Je voudrais à son luth, arrosé de mes pleurs,
Confier de Didon la flamme et les douleurs ;
Animer d'une voix doucement abusée
Tous ces Romains futurs errans dans l'Élisée ;
Je voudrais faire entendre Euryale, Nisus,
Et le jeune Pallas et le vieux Latinus ;
Je voudrais, cher Méris!... Mais ma muse étonnée
Du chantre des combats et du pieux Enée
Sur les humbles pipeaux n'ose imiter les sons.
La flûte doit se taire au bruit des fiers clairons.
Voit-on le doux ramier, s'élançant de la terre,
Suivre l'oiseau chargé des flèches du tonnerre?
Voit-on, au fond des bois, le lierre pâlissant
Unir sa feuille obscure au lis éblouissant?
Du moins, ah! tu le peux, redis, Muse chérie,
Ces beaux vers qu'il chantait pour sa belle patrie;
Sa patrie est la tienne. O poète sacré,
Je chante aux mêmes lieux où tu fus inspiré :

« Oui, l'Inde et ses trésors, la Perse, l'Idumée,
Cette terre d'encens, de parfums embaumée,
L'Hermus qui, chargé d'or, roule parmi les fleurs,
Le Gange enorgueilli de ses bords enchanteurs,
Et l'Égypte féconde, et la riche Médie,
Sont loin, bien loin encor d'égaler l'Italie !

[1] Géorgiques, liv. 4e.

Digitized by Google

Ah ! si jamais nos champs n'ont vu de fiers taureaux
Inonder le sillon du feu de leurs naseaux ;
S'ils n'ont jamais senti des champs de la Colchide
Fermenter dans leur sein la semence homicide,
Et, soudain hérissés d'une moisson de fer,
Des casques enflammés au loin lancé l'éclair,
Cérès à flots épais les couvre de ses gerbes ;
Ils portent l'olivier et les pampres superbes ;
D'innombrables troupeaux les foulent de leurs pas.
Là, bondit le coursier cher au Dieu des combats ;
Là, paît le blanc taureau, victime révérée
Que le Clitumne baigne en son onde sacrée,
Et qui traîne à pas lents, le front couvert de fleurs,
Vers le temple des Dieux, les chars triomphateurs.
Un printemps éternel caresse ce rivage ;
Jamais des noirs hivers il n'a senti l'outrage.
La chèvre, la brebis y paît, mère deux fois;
Deux fois la branche y plie et cède à son doux poids.
Mais le tigre jamais, la lionne terrible
Ne l'ont épouvanté de leur aspect horrible.
Une imprudente main, là, parmi les gazons,
Jamais au sein des fleurs ne cueille les poisons ;
Le serpent, l'œil en feu, là, jamais sur l'arène
En immenses replis ne s'alonge et se traîne.

Faut-il peindre, de l'art enfants audacieux,
Ces superbes cités, ces forts voisins des cieux ?
Ces ondes sous nos murs dans le marbre captives ?
Dirai-je les deux mers qui baignent nos deux rives ?
Ces immenses bassins, ces lacs rivaux des mers ?
Ces ports où sans courroux dorment les flots amers ?
Ces digues, ces remparts, que Thétis impuissante
Insulte en mugissant de sa vague écumante ?
Dirai-je enfin l'Averne et ses dormantes eaux,
Où la mer en grondant précipite ses flots ?

Digitized by Google

C'est peu : noble pays, l'or, le fer des batailles,
L'argent, en longs ruisseaux, sillonnent tes entrailles.
Ton sein porte et nourrit le Volsque redouté,
L'Étrusque, le Sabin, et le Marse indompté.
Que dis-je ! il enfanta, glorieuse famille !
Scipion, Marius, Caton, Dèce, Camille ;
Il enfanta César, qui, la foudre à la main,
Fait pâlir l'Orient devant l'aigle romain.

Terre féconde en fruits, terre en hommes féconde,
O mon pays, salut ! salut, reine du monde ! [1] »

Cessons, il en est temps, ô jeune chevrier ;
Nos pas, plus tard, en vain chercheraient le sentier.
Du sommet dentelé des montagnes bleuâtres
L'ombre descend plus longue et va chassant les pâtres ;
Déjà l'astre des nuits de ses feux argentés
Prolonge sur les flots les tremblantes clartés ;
La barque du pêcheur et les voiles lointaines
A l'horizon déjà s'effacent incertaines ;
Le jour tombe, il s'éteint. Viens, viens ; quittons ces lieux.

Salut, mânes sacrés, recevez nos adieux !

Achille Deville.

[1] Géorgiques, liv. 1er.

Digitized by Google

SCIENCES NATURELLES.

NOTICE HISTORIQUE
SUR
LE MAGNÉTISME ANIMAL.

— SUITE. —

COURS DE MAGNÉTISME ANIMAL,

PAR M. ALKAN.

Il faut en convenir, le rapport de la commission de l'Académie royale de médecine laisse beaucoup à désirer. Les commissaires se sont trop hâtés de terminer leur mission. Pour s'acquitter d'un travail d'une aussi haute importance, il fallait prendre tout le temps nécessaire; il fallait expérimenter sur un beaucoup plus grand nombre de sujets, afin de pouvoir définitivement se prononcer sur des faits qui, une fois bien reconnus, bien avérés, changeraient toute la face de la science physiologique, et jetteraient un nouveau jour sur toutes les sciences qui se rattachent à celle-ci, directement ou indirectement. Les commissaires devaient surtout poursuivre leurs recherches, et étendre leurs investigations sur les trois phénomènes principaux du somnambulisme artificiel, savoir : l'insensibilité physique, le transport des sens et la prévision.

L'Académie n'a pas encore discuté ce rapport, et probable-

Digitized by Google

ment cette discussion ne sera jamais mise à l'ordre du jour. Quelle conclusion, en effet, peut-on tirer d'un travail aussi imparfait, qui présente un certain nombre de phénomènes sous un point de vue très équivoque, et d'autres d'après lesquels on ne saurait rien décider en général, puisqu'ils ne concernent qu'un petit nombre d'individus placés, pour la plupart, dans des circonstances toutes particulières? L'Académie, comme nous l'avons déjà dit, doit attendre de l'observation les élémens qui lui manquent et les lumières qu'elle n'a pu recevoir de sa commission.

Quoique les discussionsqui ont précédé ce rapport, et le rapport lui-même, n'aient pas eu tout le retentissement qu'on pouvait en attendre, on compte aujourd'hui, parmi les personnes qui s'occupent du magnétisme, des savans recommandables; et une grande partie de la classe studieuse des jeunes médecins se livre, sur ce sujet, à des recherches et à des études sérieuses. Mais il faut prendre garde de se laisser entraîner dans une fausse direction. Il ne s'agit point, à présent, d'établir des théories plus ou moins ingénieuses, des systèmes plus ou moins satisfaisans; de démontrer l'existence d'un fluide particulier, ni même de rechercher quelle est la nature de l'agent magnétique: nous n'en sommes point encore là. Ce serait commencer par où l'on doit finir. Tout consiste d'abord à répéter et à multiplier les expériences, jusqu'à ce qu'on ait obtenu une telle masse de faits tellement identiques, et attestés par un nombre de témoins tel, qu'il ne soit plus possible raisonnablement de mettre en doute l'exactitude et la réalité des résultats, quelque extraordinaires, d'ailleurs, quelque surnaturels qu'ils puissent nous paraître. En un mot, le magnétisme, dans l'état actuel des choses, n'est qu'une science toute d'expérience et d'observation.

Nous ferons remarquer encore que les nouveaux phéno-

Digitized by Google

mènes qui pourront résulter des recherches ultérieures, serviront peut-être aussi à la solution de la question. Ce serait un secours bien précieux ; car, supposez même que tous les faits qu'on prétend avoir observés dans le somnambulisme magnétique, soient reconnus et admis comme incontestablement vrais: qui les expliquera? qui pourra résoudre le problème? Il est évident qu'il restera toujours insoluble, tant que les notions que nous avons acquises sur la nature humaine demeureront où elles en sont aujourd'hui. Non, la science ne serait pas en mesure pour aborder la question. D'où viendra donc la lumière? Où faut-il la chercher? D'abord, dans l'observation plus approfondie de ces mêmes phénomènes, comme nous venons de le dire, et aussi dans l'étude trop peu avancée, et sans doute trop négligée, de la puissance et de la nature de nos facultés intellectuelles, de ce qu'on appelle les faits internes, les faits de conscience. Car il est rationnel de faire consister l'étude de l'homme, la science de l'homme, non seulement avec les naturalistes, dans l'étude des sens et de l'organisme, dans l'observation des faits sensibles; mais encore, avec le philosophe, dans l'observation interne, que l'on désigne particulièrement sous les noms de conscience, de sens intime.

Ainsi, nos progrès dans la psychologie pourront éclairer la question du magnétisme, comme les phénomènes magnétiques pourront fournir des documens nouveaux et bien désirables sur les facultés et la nature du principe intelligent, comme aussi sur celles de nos organes. La psychologie, la physiologie et le magnétisme, doivent donc et peuvent se prêter un mutuel secours; et peut-être de leur concours sera-t-il possible enfin de tirer la science de l'homme des ténèbres où elle est perdue, et dans lesquelles elle restera ensevelie, tant qu'on ne prendra l'homme que par un côté, et qu'on se bornera à le mutiler pour le connaître.

Digitized by Google

Déjà, et il est bon de constater ce progrès, on ne peut plus mettre en doute l'influence physique, toute spéciale, caractérisée par la dénomination d'influence magnétique, qu'un individu exerce sur un autre, ainsi que l'existence du somnambulisme artificiel. M. le professeur Andral, dans son cours de pathologie interne, en parlant du magnétisme, a dit avec raison qu'on devait regarder ces deux phénomènes comme étant suffisamment démontrés aujourd'hui. Quant à ce qui concerne l'insensibilité physique, le transport des sens et la prévision, nous sommes encore bien loin d'avoir acquis le même degré de probabilité. Quel que soit le nombre, quels que soient le savoir et la sincérité de ceux qui jusqu'ici prétendent avoir reconnu les faits de cette nature, il est permis au moins de douter, sans pour cela suspecter la bonne foi des observateurs, ni les taxer d'ignorance et d'incapacité. Cependant, s'il faut avouer que les données actuelles sont insuffisantes pour établir même une espèce de présomption, il est juste de convenir en même temps qu'elles ne permettent pas non plus de tout rejeter, de tout nier formellement, sans autre examen. Mais que d'élémens de plus sont indispensables pour obtenir une certaine probabilité! Combien de témoignages, combien de preuves ne faut-il pas encore, et d'autant plus que ces phénomènes sont plus incroyables! Ce qu'il y a de fâcheux, c'est qu'en général les expériences de ce genre ne peuvent être faites qu'en présence d'un petit nombre de personnes. Il ne faut pas, d'abord, que les témoins soient obligés de se tenir à une trop grande distance du somnambule, ce qui les mettrait dans l'impossibilité de bien reconnaître, de bien apprécier la plupart des résultats; et ensuite, s'ils sont trop nombreux, ils nuisent par là essentiellement au succès de l'opération. Ces expériences exigent beaucoup de calme et le plus grand silence: il faut que le magnétiseur et ceux qui sont présens observent

Digitized by Google

de près, avec toute l'attention, tout le discernement et toutes les précautions possibles. Il faut savoir se défendre des illusions, et surtout agir avec défiance, en cherchant à s'assurer constamment de la bonne foi et de la véracité du sujet que l'on soumet aux épreuves. On a cité, en effet, plus d'un exemple où, chez quelques sujets, l'appât d'un salaire, chez d'autres une espèce de vanité ou d'amour-propre, et chez d'autres encore la sotte satisfaction de mystifier un observateur trop confiant, les portaient à simuler le sommeil et le somnambulisme, à user de supercherie, en leur suggérant mille ruses pour tromper le magnétiseur.

En outre, les personnes que l'on doit magnétiser ne sont pas toujours dans une disposition favorable; et, comme on opère avec plus de succès, en général, sur les sujets qui présentent une grande susceptibilité nerveuse, on les trouve par cette raison naturellement plus capricieux. Enfin, le plus grand nombre de ceux chez lesquels le magnétisme a produit quelques effets, ne se prêtent qu'avec difficulté, avec répugnance, à de nouveaux essais, parce qu'ils ont éprouvé des malaises plus ou moins pénibles, ou des crises nerveuses qu'ils craignent de voir se renouveler.

On doit donc consigner, dans les annales de la science, tous les résultats qui ont été obtenus, lorsqu'on a procédé avec les précautions dont nous venons de parler. Ces résultats deviennent plus importans lorsqu'ils sont dus à des hommes dont le caractère, d'une part, et, de l'autre, le savoir et la capacité, inspirent la plus grande confiance. C'est à ce double titre que nous avons rapporté l'expérience si remarquable de M. Rostan, et que nous en citerons une plus récente de cet habile professeur.

Enfin, comme complément de notre notice historique, nous ferons connaître aussi les principaux résultats d'un grand

Digitized by Google

nombre d'expériences modernes qui se trouvent consignées dans des thèses présentées à la Faculté de Médecine de Paris, pour l'obtention du grade de docteur.

Depuis la publication de notre premier article, nous avons eu l'avantage de nous entretenir, à ce sujet, avec M. Rostan. C'est lui qui présidait la commission d'examen devant laquelle ces thèses ont été soutenues. Il nous a fait le plus grand éloge des talents des candidats, ainsi que de la réserve et des convenances qu'ils ont su garder en traitant une matière si délicate. Quelques-uns d'entr'eux surtout ont excité au plus haut degré l'intérêt des membres de la Faculté qui se trouvaient présens. M. Rostan nous a communiqué aussi, en nous autorisant à les publier, les résultats des dernières expériences qu'il a faites, il y a peu de temps, sur un enfant de onze ans. On n'a guère à craindre d'être dupe des supercheries d'un enfant de cet âge; d'ailleurs, l'intérêt ne pouvait le porter à tromper, car il appartient à une famille riche et distinguée.

Cet enfant était malade d'une épigastralgie qui avait résisté à divers traitemens. Peu de jours avant d'avoir été présenté à M. Rostan, il se trouvait, accompagné de son père, à une soirée chez Mad. la comtesse de F. Comme on s'entretenait de son indisposition, quelqu'un proposa de le magnétiser, et essaya à l'instant même sans pouvoir y réussir. Le père, qui assurait avoir sur son fils beaucoup d'influence, fut engagé à le magnétiser, et essaya à son tour. D'abord il parvint à l'endormir, puis à le faire parler, ce qui excita la surprise de toutes les personnes qui étaient dans le salon. Mais l'expérience dut être brusquement interrompue, comme on va en juger, par suite d'une réponse inattendue que fit le somnambule à une question, fort naturelle d'ailleurs, qu'on lui adressa. Mad. de F., chez laquelle la scène se passait, se trouvait au

Digitized by Google

salon. Depuis quelques années elle était assez mal portante, et l'un des assistans s'avisa de demander au somnambule quelle était la cause de cette indisposition. « *Madame la comtesse boit trop*, » telle fut sa réponse. Elle prouvait, dans cette circonstance du moins, que la pathologie est une science positive pour ceux qui sont dans l'état de somnambulisme magnétique; car Mad. la comtesse était, en effet, assez généralement soupçonnée de cette honteuse habitude, et le somnambule avait mis le doigt sur la plaie. Qu'on juge de la surprise, de l'embarras, de la rumeur qu'une telle réponse dut exciter!

C'est peu de temps après cette scène que M. Rostan fut consulté sur le traitement de la maladie de cet enfant. Le père crut devoir raconter au médecin ce qui s'était passé chez Mad. de F., et l'engagea à essayer de magnétiser le jeune malade. M. Rostan produisit bientôt un commencement de somnambulisme; cependant il désirait avoir un second qui pût lui servir d'aide, et en même temps de témoin éclairé, dans les expériences qu'il se proposait de faire. Le lendemain, assisté d'un aide-chirurgien interne des hôpitaux de Paris, et l'un de ses élèves les plus distingués, il se rendit au domicile du malade. Celui-ci fut placé sur un fauteuil et ne tarda pas à tomber en somnambulisme. Depuis quelque temps il apprenait à jouer de la basse: on lui en présente une; il la prend, la place comme il convient, et se met à jouer. Sa tête était détournée d'une manière convulsive, et ses yeux ne pouvaient apercevoir l'instrument. A part le phénomène du somnambulisme, cette dernière observation, il est vrai, ne présentait rien d'extraordinaire; car on joue presque toujours sans regarder l'instrument, surtout quand il faut lire la musique.

Pour reconnaître le phénomène du transport des sens, l'opérateur fait placer un triple bandeau sur les yeux du somnambule et demande un journal ou un livre; mais il réfléchit

Digitized by Google

qu'un journal et même un livre appartenant à la maison peuvent être connus de cet enfant. Il pousse la précaution jusqu'à envoyer chercher un journal dans son cabriolet. On le remet au somnambule. Le magnétiseur avait appliqué ses mains contre le bandeau, et l'aide-chirurgien interne tenait un carton placé de manière à intercepter tous les rayons visuels dirigés du côté du journal. « Qu'est-ce que cela? — C'est un papier. — Est-il écrit? — Oui. — Lisez-nous quelque chose? » Il commence par presser le journal entre ses doigts; il le froisse et l'appuie ensuite contre l'épigastre. Sa tête était encore détournée convulsivement; on voyait qu'il faisait de grands efforts, et paraissait souffrir. On a remarqué que, dans les expériences de cette nature, presque tous les sujets offrent des phénomènes analogues de souffrances et de mouvemens énergiques. « Eh bien! pouvez-vous lire? — Oui. » Il lit en épelant, mais on observe qu'il fait glisser le journal de gauche à droite sur l'épigastre, de manière que les dernières lettres de chaque mot sont celles qui se présentent les premières. Cette observation est importante, car c'est précisément dans ce sens que l'épellation a été faite : nous la rapportons littéralement et absolument telle qu'elle a eu lieu. « L... a... n... nal... r... u... o... our... j... jour... journal, ah! oui, oui, journal. » Il répète ce mot plusieurs fois, avec cette satisfaction qu'éprouve celui qui a surmonté une grande difficulté. « Essayez encore de nous lire quelque chose? » Il continue en procédant toujours de la même manière. « ... 4... 3... 34... 8... 1... 18... 34... ah! 1834..., oui, c'est bien 1834. » Les chiffres qui composent ce nombre étaient effectivement ceux qui venaient d'être passés en revue. Tout cela avait paru exiger de grands efforts.

Le témoin qui assistait le magnétiseur avait sur lui un billet d'entrée au jardin de Tivoli. Cette carte était d'une épaisseur qui ne permettait pas de pouvoir la froisser comme il en

Digitized by Google

avait été du journal. Après l'avoir appliquée contre l'épigastre, le somnambule parvint à lire le mot *Tivoli*, mais avec beaucoup de peine, et il était facile de s'apercevoir que ses forces commençaient à s'épuiser. On ne crut donc pas devoir prolonger l'expérience, ni la renouveler ensuite pour d'autres essais, d'autant plus que l'état du malade exigeait déjà beaucoup de ménagement.

M. Rostan nous a confirmé de nouveau tous les phénomènes qu'il avait obtenus et publiés précédemment, et en particulier ceux qui consistent dans la paralysie d'un membre, à la simple volonté du magnétiseur non exprimée par des paroles, ni manifestée par le moindre geste. Il est ensuite entré dans beaucoup de détails relatifs à l'expérience de la montre, que nous avons rapportée. « Non seulement, nous a-t-il dit, l'heure a été indiquée par la somnambule, lorsque la montre était placée à l'occiput, mais encore dans beaucoup d'autres positions, et entre autres lorsque M. Ferrus ou moi nous tenions cette montre complètement enfermée dans la main, après avoir tourné les aiguilles dans toutes les directions. Ce sont là, a-t-il ajouté, des faits surnaturels, incroyables; mais ils n'en sont pas moins réels, incontestables, pour ceux qui en ont été témoins, parce qu'en répétant les expériences plusieurs fois et de différentes manières, nous avons obtenu constamment les mêmes résultats, et qu'il était physiquement impossible à la somnambule de pouvoir nous tromper, et, à nous, de nous faire illusion. Au surplus, a-t-il dit en finissant, il serait aussi peu rationnel de nier et de rejeter ces phénomènes parce qu'on ne peut s'en rendre raison, que de chercher à les expliquer dans l'état actuel de nos connaissances. Il faut examiner et observer encore avec la plus scrupuleuse attention. Il faut apporter dans ces expériences, soit de la part de la personne magnétisée, soit de la part du magnétiseur,

Digitized by Google

la simple volonté, l'intention seule d'étudier consciencieusement et de découvrir la vérité. »

Les bornes que nous sommes obligé de nous prescrire dans ce cahier ne nous permettent pas de citer les nombreuses expériences, toutes très remarquables, qui sont rapportées dans les thèses dont nous avons parlé, et qui ont été publiées dans le courant de l'année dernière. Ce sera le sujet d'un troisième et dernier article, dans lequel nous nous proposons d'entrer dans des considérations générales sur les phénomènes magnétiques, et de montrer quelles peuvent être leurs conséquences, sous le rapport de la physiologie et de la psychologie, en ne tenant compte, toutefois, que des phénomènes qui ont été observés souvent, et par des personnes dignes de foi sous tous les rapports.

Arrivons enfin au cours de M. Alkan. Nous ne parlerons que du premier cours. Quant au second, qui a été ouvert il y a quelque temps, s'il offre des résultats remarquables, nous les consignerons dans notre troisième article.

Au point où en est le magnétisme, lorsque cette science n'est pas même encore créée, peut-on faire un cours proprement dit de magnétisme? Nous ne le pensons pas, car un cours consiste à exposer, soit la théorie, soit la pratique d'une science. Or, il serait absurde, comme nous l'avons dit, d'établir des théories sur des faits dont la réalité n'est pas démontrée, à moins qu'on ne veuille raisonner par hypothèse. Mais cette marche est peu rationnelle. Dans les sciences naturelles, c'est l'expérience qui doit toujours marcher la première pour éclairer le théoricien; c'est elle qui doit fournir les élémens indispensables qui sont les données du problème. A moins

Digitized by Google

encore qu'on ne veuille chercher à démontrer *à priori* que ces phénomènes doivent résulter des opérations magnétiques, qu'ils en sont une conséquence naturelle et nécessaire, comme on voit surgir une foule de propriétés d'un principe qu'on a découvert. Par exemple, du principe de la pesanteur de l'air une fois reconnu et démontré, que de phénomènes ne pouvait-on pas prévoir, annoncer infailliblement, sans le secours de l'expérience! Comme aussi n'est-ce pas l'attraction des corps qui nous a expliqué les mouvemens et l'arrangement de notre système planétaire? Sans doute les phénomènes sont soumis à quelques principes fondamentaux qui se reproduisent dans tous les actes de la nature; mais comment parviendrez-vous ici à connaître ce principe magnétique? Sera-ce par des théories de pure spéculation, par des considérations toutes métaphysiques, par des combinaisons d'idées qui n'auront rien de positif? Non, sans doute; car tout ce qui n'a pas pour attribut la clarté, tout ce qui n'est que contingent et fortuit, ne peut conduire qu'à des résultats incertains, erronés. Ainsi, quant aux théories, il ne doit pas, il ne peut pas en être question dans un cours de magnétisme.

Pour ce qui concerne les pratiques de cet art, on peut dire sans exagération qu'elles se réduisent à si peu de chose, qu'il suffit d'une seule leçon pour que l'élève soit aussi habile que le maître.

Nous avons assisté avec assiduité aux séances de M. Alkan. Le professeur a donné très peu d'explications, et s'est borné à montrer d'abord comment on devait s'y prendre pour magnétiser, soit une personne, soit un objet. Ainsi, il n'a été nullement question de théorie. Les élèves se sont ensuite livrés, sous ses yeux et sa direction, aux exercices magnétiques, tels que les passes, à grands et petits courans, les impositions de main, etc., sans produire d'autres phénomènes que quelques symptômes de somnolence, d'engourdissement ou de

Digitized by Google

légers mouvemens convulsifs sur un petit nombre d'individus.

Doit-on attribuer ces effets uniquement ou principalement à l'action d'un fluide ou agent magnétique mis en jeu par les passes? Nous sommes loin d'être, à cet égard, de l'avis de M. Alkan. L'immobilité dans laquelle se tenaient ceux qui se soumettaient à l'expérience, la monotonie des passes, la chaleur et le mauvais air qui régnaient quelquefois dans la salle peu spacieuse où se trouvaient réunies un assez grand nombre de personnes, le demi-jour que les rideaux laissaient pénétrer, pouvaient fort bien produire des effets de cette nature.

Au surplus, de tels résultats n'offrent rien d'extraordinaire; ils sont si peu importans, qu'il devient superflu d'en rechercher ici la véritable cause. Il y a, d'ailleurs, tant de moyens d'exciter le sommeil ou des mouvemens convulsifs causés par l'impatience ou l'ennui! Eh! mon Dieu, sans aller chercher bien loin, la plupart de nos lecteurs conviendront que si l'on doit ranger tout cela dans la catégorie du magnétisme, nous pourrions, sans trop de présomption peut-être, regarder nos deux articles sur cette science comme éminemment magnétiques.

Cependant nous devons dire que les sujets sur lesquels les élèves magnétiseurs s'exerçaient, ne paraissaient pas très aptes à éprouver l'influence secrète. Les hommes, en général, sont plus difficiles à être magnétisés que les femmes, et nous n'en avons vu qu'une seule assister au cours. Quoique fort assidue aux leçons, elle n'a consenti que deux ou trois fois à se laisser magnétiser. Elle éprouvait, disait-elle, des affections nerveuses très pénibles, et qui se faisaient ressentir pendant plusieurs jours. On est parvenu chaque fois à l'endormir : du moins offrait-elle toutes les apparences d'une personne qui dort profondément; mais on n'a rien obtenu de plus.

Digitized by Google

Dans les dernières séances, presque tous les assistans se magnétisaient tour à tour les uns les autres. C'était véritablement le magnétisme mutuel. On a magnétisé de toutes les façons: d'abord d'individu à individu; puis en se mettant en communication avec une troisième et une quatrième personne. On a aussi magnétisé en masse, en formant ce qu'on appelle la chaîne magnétique : pour cela, tous les assistans se rangent en cercle, on se donne la main, et le magnétiseur fait successivement des passes sur chaque personne.

En entrant dans la salle, pendant les dernières séances, vous eussiez vu de tous côtés des bras s'élever et s'abaisser, des impositions de mains sur des têtes, sur des poitrines; des personnes dans une immobilité complète, et d'autres en gesticulations continuelles ; le tout dans un profond silence qui n'était interrompu que par les gémissemens des patiens, qui, soumis aux épreuves, en ressentaient quelques malaises, ou par les chuchotteries mystérieuses des magnétiseurs avec leurs magnétisés. Tout cela formait une scène burlesque, d'une étrangeté toute particulière; une scène *sui generis*, même tant soit peu diabolique: vous eussiez dit une assemblée de sorciers préparant quelques maléfices, ou se disposant à tenir leur sabbat.

En définitive, on n'a obtenu aucun résultat vraiment remarquable, et on n'en pouvait pas attendre. Il est évident que des expériences de cette nature ne doivent pas être tentées en présence de tant de personnes. Les séances publiques que M. Alkan a données, en commençant son deuxième cours, ne pouvaient pas faire espérer plus de succès. Aussi, il faut en convenir, ces séances ont été au moins très insignifiantes, et, selon nous, beaucoup plus nuisibles qu'utiles à la cause du magnétisme. En supposant même qu'on pût obtenir alors quelques résul-

Digitized by Google

tats, comment le plus grand nombre des spectateurs pourront-ils en vérifier l'exactitude? S'il faut, comme cela a eu lieu dans ces séances publiques, qu'ils s'en rapportent à ce que leur annonce le magnétiseur, autant vaut-il qu'ils ne soient pas présens; le succès des expériences n'en serait que plus assuré.

Nous ne féliciterons M. Alkan que d'une chose, c'est d'avoir montré les pratiques du magnétisme à beaucoup de personnes qui sans doute les ignoraient; c'est de leur avoir inspiré peut-être le désir de répéter, de multiplier les expériences. Et, jusqu'à présent, c'est là, nous le répétons, tout ce que l'on peut faire de mieux pour les progrès de cette science.

L. Gors.

Digitized by Google

POÉSIE.

SATAN.

Jadis, quand, dépouillé de son antique gloire,
Terrassé par le Christ et fuyant sa victoire,
L'archange descendit des cieux,
Abaissant ses regards sur les terrestres plaines,
Il vit Adam, l'objet de ses jalouses haines,
Qui chantait des hymnes pieux :

Va, dit-il, favori d'un Dieu que je déteste,
Hâte-toi de jouir de l'instant qui te reste,
Pour chanter celui que tu sers ;
L'heure fatale approche où ton cœur va maudire
Ton Eve, ton destin, ton maître, et le délire
Qui pour lui dicte tes concerts !

Digitized by Google

Ah ! de plus près que toi j'ai contemplé son trône ;
Nul éclat n'effaçait l'éclat de la couronne
Dont m'a dépouillé son courroux ;
Homme, que son amour fit sortir de la fange,
Tremble ! tu tomberas comme est tombé l'archange
Que l'on adorait à genoux !

Tu te promets en vain d'éternelles années ;
Tu ne couleras point tes heures fortunées
Dans les bosquets rians d'Éden ;
Tu n'auras qu'entrevu cette joie éphémère :
Bientôt ton cœur flétri n'aura plus de prière
Pour l'arbitre de ton destin.

Qu'importent mes revers et ma triple défaite ?
Tes jours de désespoir seront mes jours de fête ;
Bientôt, infidèle à sa loi,
Tu plaideras l'instant où, de ton Dieu victime,
Renversé par la foudre et tombant dans l'abîme,
Je t'y fis rouler avec moi !

Que de fois, à l'aspect de ta gloire passée,
Tu voudras effacer le jour où sa pensée
Te tira du sein du chaos ;
Mais en vain : fléchissant sous ta longue infortune
Tu te fatigueras d'une plainte importune,
Pour qu'il te rende à ton repos.

O céleste palais, glorieux héritage !
Vastes champs de l'Éther, témoins de mon courage,
Ainsi que de mon châtiment ;
Du tyran fortuné qui m'a ravi ma gloire,
Je troublerai bientôt l'odieuse victoire ;
Ecoutez mon dernier serment :

Digitized by Google

Favori du Seigneur, Adam, ta bouche impure
Dévorera bientôt l'amère nourriture
Qui ravit l'immortalité;
Dès lors, tu transmettras la peine héréditaire
A tes fils condamnés, qui maudiront leur père
Et sa folle crédulité.

Un vertige éternel pésera sur ta race!
Sur le globe où tu vis, il n'est point une place
Où ne doive couler le sang;
Son humide vapeur, ô maître de la terre,
Chez ces êtres hideux que ton cœur me préfère,
Voilà quel sera ton encens!

Ta jalouse fureur y sémera la guerre!
L'homicide Caïn, teint du sang de son frère,
Sera le premier meurtrier;
Ses fils hériteront des erreurs paternelles,
Et, bravant ta colère, à ton culte infidèles,
S'obstineront à t'oublier.

En vain ton bras vengeur, lassé de la clémence,
Les ensevelira dans un désastre immense,
En déchaînant les mers contre eux;
A peine reproduits, bientôt les fils de l'homme,
Par leur iniquité, sur l'impure Sodome,
Auront fait descendre tes feux!

En vain ton fils aimé, s'exilant sur la terre,
Viendra leur proposer un destin plus prospère,
S'ils veulent accepter tes lois;
Oubliant de Daniel l'antique prophétie,
Il ne connaîtront point la voix de ton Messie,
Et l'attacheront à la croix!

Digitized by Google

Puis, quand auront sonné les heures tant prédites,
L'Ante-Christ s'abattra sur ces races maudites,
Suivi d'un déluge de feux;
Comme ces vents brûlants qui traversent les plaines,
Soulèvent l'Océan, déracinent les chênes,
Et ne laissent rien après eux!

Tu descendras alors sur ton splendide trône;
Quelques justes épars recevront la couronne,
Pour avoir pratiqué ta loi;
Mais, frémissant de rage et chérissant leurs crimes,
Le reste des humains, roulant dans les abîmes,
Viendra t'y maudire avec moi! »

Alfred Le Poittevin (Rouen).

Digitized by Google

ANTIQUITÉS.

Monumens civils et religieux

DE

CAUDEBEC ET DE SES ENVIRONS.

RECUEIL DE DESSINS ET DE DESCRIPTIONS,

EXÉCUTÉ PAR M. LESAGE AINÉ,

ET OFFERT PAR LUI A LA BIBLIOTHÈQUE DE ROUEN.

Après les fatigues ou les traverses d'une vie laborieuse ou agitée, au déclin d'un âge mur, uniformément consacré à l'étude des sciences ou à leurs applications pratiques, aux débats du barreau, à l'exercice des fonctions publiques ou aux calculs incessans des chances du commerce; quand les forces défaillantes sonnent l'heure de la retraite, et qu'une fortune honorablement acquise invite à jouir du repos, il est bien peu d'hommes qui sachent passer du mouvement à l'inaction, des agitations du monde aux loisirs de la solitude, qui arrivent en un mot à se créer cette oisiveté noblement occupée, cet *otium cum dignitate* qui fut de tout temps le dernier terme de l'ambition du sage. La plupart, au contraire, échouent contre ce dernier écueil, et, au sortir d'une vie toute tissue d'utiles et

Digitized by Google

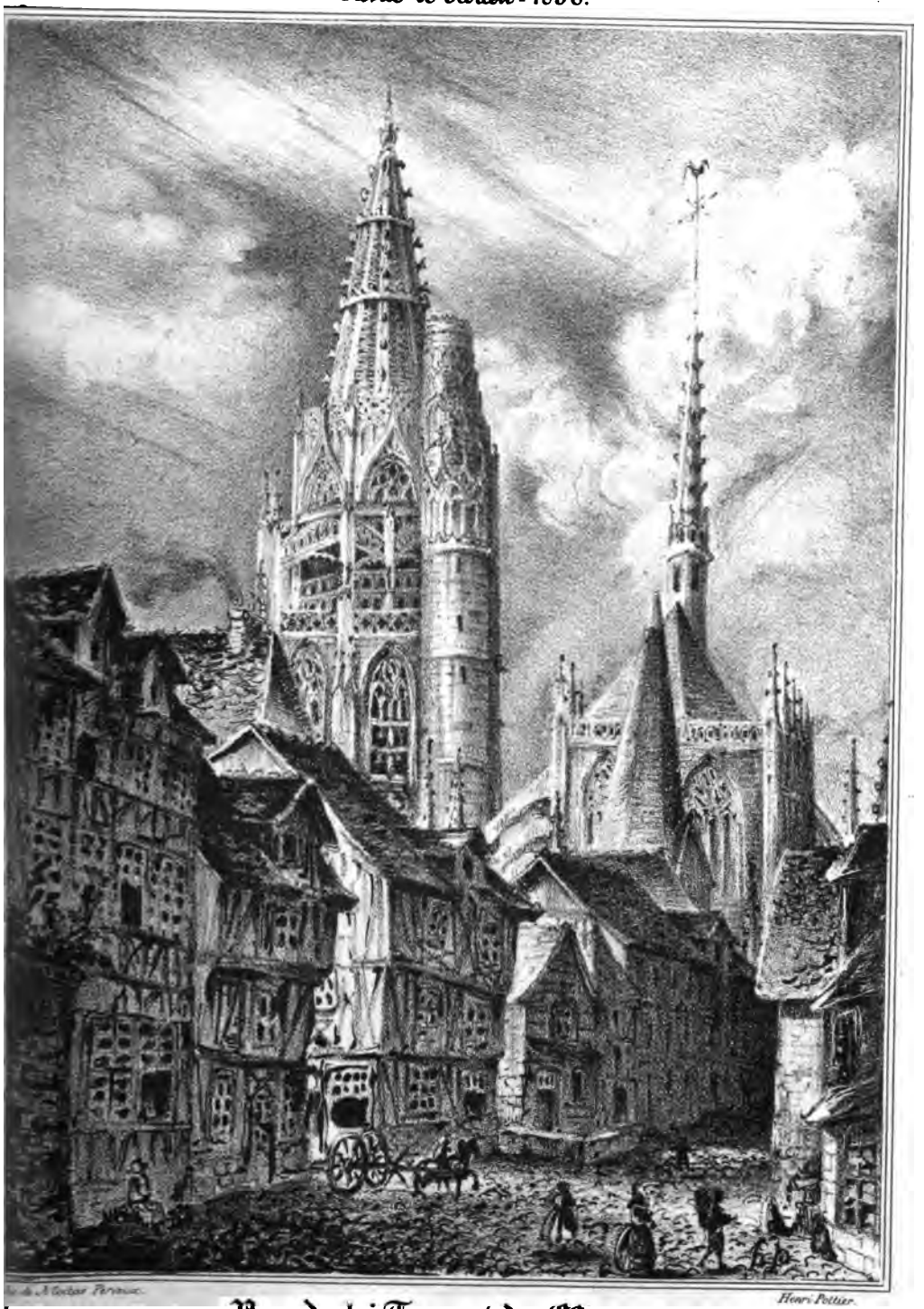

Vue de la Tour et du Chevet
de l'Église de Caudebec,
prise de l'ancienne porte de Maulevrier.

Digitized by Google

Digitized by Google

opiniâtres travaux, ils tombent dans une vieillesse honteusement perdue ou ridiculement employée. C'est ordinairement à cette époque que les hommes se livrent à une foule de goûts bizarres ou de manies dispendieuses; c'est alors qu'ils deviennent horticulteurs et fou-fleuristes, bouquinistes, médaillistes, insectophiles, conchyliologistes, collecteurs d'échantillons de minéralogie, amateurs d'estampes, de tableaux ou plutôt de toiles vernies et de cadres dorés, entasseurs de vieilleries et de guenilles décorées du nom d'antiquités, ou bien, tout simplement, et sans tant de prétention, gastronomes, gourmets, raffinés priseurs de tabac, intrépides lecteurs de journaux, joueurs fossilisés d'échecs, de loto, de whist ou de piquet.

Dans toute cette catégorie, à peine se rencontre-t-il quelques individus qui essaient de donner à leurs délassemens un but utile, et qui s'efforcent de retirer de leurs loisirs quelque résultat avantageux à leurs concitoyens. Aussi est-ce pour la rareté du fait, non moins que pour acquitter une dette de reconnaissance, que nous avons cru devoir accorder une mention spéciale au travail d'un laborieux septuagénaire, qui vient de donner récemment un noble exemple que trop peu s'empresseront d'imiter.

M. Lesage aîné, ancien orfèvre à Rouen, retiré depuis longues années à Caudebec sa ville natale, a conçu l'idée d'utiliser les loisirs de sa retraite et une habilité pratique assez distinguée dans l'art du dessin, en *illustrant* tous les monumens remarquables de sa chère patrie et de ses environs. Dix années ont été consacrées à cette œuvre de patience et de dévouement; et, certes, ce n'était pas trop pour la tâche que l'infatigable vieillard s'était imposée: le lecteur sera à même d'en juger dans un instant. L'entreprise accomplie, ce n'était

Digitized by Google

encore qu'un témoignage du zèle et du goût de son auteur; mais M. Lesage a réussi à transformer son ouvrage en véritable monument, en s'empressant de le consacrer à l'utilité générale. Il en a fait don à la Bibliothèque de Rouen, déterminé par cette considération, sans doute, que ce recueil de documens si précieux pour l'histoire des antiquités de notre province ne pouvait être plus convenablement placé que dans son chef-lieu.

Les Monumens de Caudebec et de ses environs forment deux volumes petit in-folio, dont le premier contient cent soixante-treize dessins lavés à l'encre de la Chine, et, le second, l'histoire de Caudebec et la description de ses antiquités, avec une vingtaine de vues supplémentaires. L'église de Caudebec, élégant chef-d'œuvre de transition de l'art gothique au style de la renaissance, remplit à elle seule cinquante dessins. C'est la monographie la plus complète que l'on puisse désirer. Plans, élévations, vues perspectives, extérieures et intérieures, prises sous tous les aspects, chapelles, autels, fonts baptismaux, portes, vitraux, bas-reliefs, piscines, orgue, lutrin, clefs de voutes, détails de toute espèce, tout a été étudié en quelque sorte la loupe à la main, et reproduit souvent avec une heureuse fidélité, toujours avec cette merveilleuse patience que les vieillards savent si bien apporter à tous les travaux de prédilection qu'ils accomplissent. Ce n'est point avancer une exagération que de qualifier la plupart de ces dessins de petits-chefs-d'œuvre de délicatesse et de fini.

Une trentaine de dessins sont ensuite consacrés à divers monumens ou portions d'édifices de la ville de Caudebec : tels que l'ancien prêche des calvinistes, des pignons et des façades qui paraissent remonter à une assez haute antiquité, des maisons en bois, des portes ouvragées, et quelques cheminées remarquables par leurs sculptures ou leurs dimensions colossales.

Digitized by Google

Mais la partie la plus incontestablement utile de cette pittoresque galerie, celle qui fournira aux excursions de l'antiquaire et de l'artiste des renseignemens positifs et un précieux itinéraire, c'est une suite de cinquante églises des environs de Caudebec, représentées chacune en un ou plusieurs dessins, suivant leur importance. On éprouve vraiment ce vif plaisir qui accompagne toute révélation inattendue, en parcourant ce petit musée d'églises, presque toutes inconnues, négligées par les touristes de grandes routes et les voyageurs-antiquaires soi-disant pittoresques; on s'étonne à juste titre qu'un si étroit rayon renferme une telle variété de types, une si grande abondance de monumens inexplorés. Beaucoup de ces églises présentent le caractère, si intéressant pour l'archéologue, des constructions des XIe et XIIe siècles : ce sont principalement les églises de Duclair, de Saint-Wandrille, de Fréville, de Rençon, de Yainville, de Lintot, les ruines de l'église de Petiville, toute maçonnée en arêtes de poisson, les églises de Gravenchon et de Lanquetot, et beaucoup d'autres. L'église de Guerbaville, aussi bien que celles d'Anneville-sur-Seine et de Villequier, se recommandent par un élégant portail géminé du XVe siècle. L'église de Vatteville, sous la pyramide écrasée de son pignon, montre un charmant portail du style le plus pur de la renaissance. L'église de Lillebonne se distingue par son élégante tourelle gothique; celle de Valiquerville, par sa flèche élancée, en pierre, cantonnée de quatre clochetons aigus; celle de Norville, par sa charmante façade du XVe siècle, et sa flèche en pierre, richement dentelée, qui surmonte le transept. L'antiquaire remarquera également avec intérêt l'église de Veules, construction de style problématique, de forme et de disposition étrange, et qui ressemble à une petite mosquée moresque.

Vient ensuite une série de châteaux et de manoirs non moins intéressans à parcourir. Citons en première ligne le manoir

Digitized by Google

d'Agnès Sorel au Mesnil-jouxte-Jumiéges, le manoir de Betteville, celui dit de la Maison-Blanche à Villequier, le majestueux château de la Mailleraie, et celui d'Ételan d'une tournure quelque peu féodale, enfin le château d'Auzebosc, et celui d'Ecretteville-sur-les-Baons, qui conserve encore les rainures de ses anciens ponts-levis.

Dans l'impossibilité de citer tous les monumens ou débris curieux reproduits dans ces intéressans dessins, je me bornerai à mentionner encore les ruines des châteaux de Lillebonne, de Gréaume, de Vatteville, de Maulevrier, plusieurs vues du chêne-chapelle d'Allouville, déjà connu par une piquante gravure de M. E.-H. Langlois, et son digne pendant malheureusement disparu, l'épine-salle d'Allouville, qui, sur un tronc unique de sept à huit pieds de hauteur, portait une tête immense arrondie en rotonde, creusée intérieurement en salle circulaire suspendue, avec porte et fenêtres taillées dans la verdure, et dans laquelle le cardinal de la Rochefoucault dîna un jour avec onze autres convives.

Le texte qui accompagne ce précieux atlas contient une histoire de Caudebec inédite, composée par l'abbé Miette, ancien curé de cette ville, et la description de tous les dessins, rédigée par M. Lesage ainé. Ces deux parties sont abondamment semées de pièces historiques, de chartes, et de notes biographiques d'un haut intérêt; le rédacteur de l'histoire provinciale ou locale et l'antiquaire, y trouveront d'abondans matériaux pour leurs recherches.

Pour donner une idée des monumens rassemblés par M. Lesage, nous aurions désiré en placer quelques-uns des plus curieux sous les yeux des lecteurs de la *Revue*; mais les limites imposées à ce recueil ne nous permettront d'accomplir

Digitized by Google

ce projet tout au plus que successivement : nous nous proposons en effet, si quelquefois ces sujets peuvent trouver place, de puiser dans cette mine inexploitée de tableaux inédits. L'artiste a choisi pour cette fois la vue d'une rue de Caudebec, présentant en perspective la tour de l'église, si pittoresquement surmontée de sa triple couronne.

Quelque succinct que soit le compte que nous venons de rendre de l'œuvre de M. Lesage, il aura suffi pour donner à nos lecteurs une juste idée de son importance. Mais, pour qu'ils jugent combien ce travail est merveilleux et quel mérite l'auteur a eu à l'accomplir, nous ne devons pas leur cacher que cette admiration instinctive pour les chefs-d'œuvre de l'art n'avait été préparée chez M. Lesage par aucune éducation et que lui seul s'est appris à dessiner ses délicates et fidèles copies. Enfin, M. Lesage a entrepris son œuvre longtemps avant que l'attention de nos antiquaires et de nos artistes se fût dirigée vers les monumens qui illustrent notre province.

Aussi, tout en remplissant le devoir que nous impose nos fonctions, de remercier publiquement M. Lesage du don inappréciable qu'il a fait à l'établissement que nous avons l'honneur de diriger, nous demanderons à nos concitoyens leur sympathie et leur reconnaissance pour ce laborieux septuagénaire, et nous ferons des vœux sincères pour que l'exemple de cette vieillesse, si utilement et si agréablement employée, ne reste pas tout-à-fait stérile.

André POTTIER.

Digitized by Google

CRITIQUE.

SOCIÉTÉ D'ÉMULATION

DE ROUEN.

Une société savante de province, organisée convenablement, peut être utile. Cette opinion, je le sais, paraîtra étonnante, paradoxale; il n'en serait pas moins très difficile de me faire abandonner une idée à laquelle je tiens d'autant plus, que, depuis quelques ving-cinq ans qu'elle germe dans ma tête, ellle y a subi de nombreuses modifications.

Ainsi, elle n'est plus la même qu'à l'époque où, spectateur avide, je me glissais, dans certains jours solennels, sur les bancs de la grande salle de l'Hôtel-de-Ville, pour entendre raconter, par qui de droit, les travaux, les investigations ou les découvertes des membres de la Compagnie.

Elle n'est plus ce qu'elle était, lorsque, le cœur palpitant de crainte et d'espérance, je sollicitais la faveur de devenir membre du docte aréopage.

Elle n'est plus enfin ce qu'elle était, lorsque, jeune encore, je croyais devoir déployer tout mon zèle, pour marcher avec mes confrères vers la gloire!.... Gloire trompeuse, hélas! et perfide! Séduits par sa beauté, nous sollicitions ses faveurs, et jamais elle n'a daigné jeter sur nous, ses fervents adorateurs, le moindre regard de bienveillance. Mais, parce que

Digitized by Google

ce chemin ne conduit pas à la gloire, faut-il en conclure qu'il ne puisse mener à quelque chose d'utile? Je ne le pense pas.

En supposant, pour un moment, que la plupart des sociétés de province ne soient d'aucune utilité, comment faudrait-il qu'elles fussent organisées pour atteindre ce but? Voilà la question.

Ayant à rendre compte aujourd'hui des travaux de la Société libre d'Emulation de notre ville, je ne m'occuperai que des Sociétés d'encouragement. Je laisse donc de côté les Sociétés littéraires ou académiques; je regarde d'ailleurs celles-ci comme des réunions d'hommes qui se plaisent à se trouver avec ceux qui sont capables de les entendre, et à disserter avec eux sur les sujets habituels de leurs méditations et de leurs travaux. C'est ainsi que d'autres se plaisent à passer leurs soirées près d'une table de jeu; le délassement des premiers est certainement plus noble et plus profitable pour leur esprit et pour leur cœur. En supposant d'ailleurs que, dans ces réunions, il n'y ait ni petites passions, ni coteries; que tous les membres s'aiment et s'estiment, écoutent avec indulgence quand ce n'est pas avec plaisir, les lectures faites par leurs confrères; en supposant encore qu'ils ouvrent les portes de leur salle à deux battans quand l'homme de mérite vient y frapper, et qu'elles ne se ferment jamais qu'au charlatan, à l'intrigant et au fat; en supposant toutes ces choses, oh! alors, qui pourrait trouver à redire à de semblables réunions? Les traits lancés par la satire s'émousseraient contre cette douce, calme et inaltérable tranquillité d'ame qui ne permettrait pas à ces hommes de s'apercevoir que la satire les attaque, parce qu'elle ne pourrait les blesser; s'ils ne s'érigent pas, d'ailleurs, en sénat littéraire, s'ils ne cherchent là, comme je l'ai dit, qu'un doux passe-temps, leurs

Digitized by Google

réunions ne sont plus du domaine de la critique : nous devons les respecter comme ces estimables matrones tranquillement assises autour d'un salon au milieu duquel s'ébat la brillante jeunesse; nous nous mêlons parfois à leur aimable causerie, sans y attacher aucune importance : elles n'ont pas de prétentions sur nous, nous n'en avons pas sur elles.

Mais il n'en sera pas ainsi des Sociétés d'encouragement, qui visent à la gloire d'être utiles à leur pays. Nous applaudirons à leurs efforts, nous nous réjouirons de leurs succès; mais ce seront des effets, et non des paroles, que nous leur demanderons. Quand on a la prétention d'être utile, on se soumet à la critique, et il faut se la rendre favorable par ses travaux, ou la forcer d'être injuste.

Pour y parvenir, il faut bien sonder les dispositions du public, et n'épargner ni argent, ni travaux.

L'argent!.... Mais c'est le plus petit nombre des hommes réunis en société qui en possèdent assez pour en dépenser à cette occasion, et on sait que ce ne sont pas ordinairement ceux qui possèdent le plus de ce brillant métal, qui s'en détachent le plus aisément.

Des travaux!.... Et chacun n'a-t-il pas ses occupations particulières, celles de son état, ses affaires, sa famille, etc., etc.?

Que voulez-vous donc? Acquérir la gloire, préférable à toute autre, d'être utile à votre pays, et cela, sans faire aucun sacrifice de temps, ni d'argent: vraiment, vraiment, ce serait à trop bon marché.

Je le répète, il faut de l'argent. Quelque matériel que l'on puisse trouver mon argument, je dis que ce nerf de la guerre est également indispensable aux Sociétés utiles ou qui veulent l'être. Il s'agit moins, en effet, de décerner une récompense au procédé découvert, que de chercher à le faire naître, en excitant l'homme capable à travailler dans ce but. Celui qui a

Digitized by Google

fait une découverte heureuse se trouve ordinairement récompensé par le profit qu'il en retire; mais, souvent, l'homme capable ne se livre pas aux recherches qu'il pourrait faire, parce qu'il n'est pas assuré de réussir, et qu'il ne lui est pas bien prouvé que, dans le cas même de réussite, il en tirera immédiatement un parti assez avantageux pour compenser les pertes de temps et d'argent que ses recherches lui auront occasionnées. Mais, si une récompense assez forte est promise, il ne balancera plus et pourra parvenir à de précieux résultats. Oh! alors, il bénira la Société qui lui aura fourni les moyens de faire prendre l'élan à son génie; il se plaira à faire rejaillir sur elle l'honneur qu'il recueillera de son travail.

Si, au contraire, il lui a fallu surmonter seul tous les obstacles, le jour où l'on viendra lui proposer une récompense, il n'apercevra peut-être, dans ces distributeurs de lauriers, que des hommes qui veulent se frotter de la gloire de ceux qu'ils couronnent.

Cependant les ressources pécuniaires des Sociétés académiques consistent ordinairement, dans la cotisation de ses membres, et parfois dans une minime allocation départementale ou communale [1]. La cotisation est presque absorbée par une absurde distribution de jetons de présence; l'allocation l'est presque entièrement par les frais de ménage et ceux d'impression : que reste-t-il pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts? Presque rien; à peine s'il est possible de donner de loin en loin un prix de 2 ou 300 fr., et annuellement une centaine de francs de médailles acquises avec peine, non par les concurrens, mais par les membres

[1] La Société d'Émulation de Rouen ne possède d'autres revenus que ceux de la cotisation.

Digitized by Google

de la société qui ont bien voulu travailler, pendant quelques jours, à découvrir les hommes auxquels ils pourraient les appliquer.

Il n'y a que deux moyens, d'ailleurs, de faire rechercher les prix décernés par les Sociétés : le premier, je viens de le faire connaître, c'est de leur donner une valeur réelle assez considérable; l'autre c'est de faire obtenir à la Société une haute et honorable influence. Or, il n'y a guère que l'Académie des sciences qui, par sa composition si remarquable, par la position si élevée de ses membres dans toutes les parties des sciences, puisse avoir une influence telle, que des hommes travaillent dans l'unique espoir d'obtenir un rapport favorable de cet illustre corps.

Les Sociétés de province n'obtiendront jamais une influence semblable; elles pourront seulement, et on n'en exigerait pas davantage, se distinguer par l'utilité de leurs travaux, qui devraient constamment avoir une direction et un but. Il faudra donc qu'elles se décident pour le premier moyen, c'est-à-dire qu'elles cherchent à exciter l'émulation, en offrant des prix de 6, 10 et 15,000 fr, pour la découverte de procédés utiles à l'industrie, et qui lui manquent encore.

Ce n'est pas par plaisanterie, c'est très sérieusement que je propose ce moyen; il est facile à employer, plus facile, peut-être, dans notre cité que dans toute autre, et cependant cet exemple a déjà été donné par la Société industrielle de Mulhausen.

Voici en quoi consiste l'idée principale :

Que la société étudie les besoins de l'industrie, et qu'elle classe par catégories les industriels les plus remarquables dans chaque genre;

Qu'elle leur propose de souscrire, chacun pour une somme

Digitized by Google

de 500 à 1000 fr,, pour un prix à décerner à celui qui découvrirait un procédé demandé par telle branche d'industrie, procédé pour lequel chacun des manufacturiers souscripteurs donnerait peut-être 1000 fr. Remarquez bien, cependant, qu'il n'aurait à verser la somme bien inférieure pour laquelle il s'engage, que dans le cas où la question serait résolue.

Désespérerait-on de trouver ces sommes? Eh quoi! dans une ville où l'on est parvenu à recueillir 80,000 francs environ pour élever un bronze à Corneille, qui n'avait pas besoin de cet hommage pour que ses ouvrages et son nom fussent à jamais immortels; où l'on y est parvenu, en déterminant la sympathie des uns, en importunant les autres, en excitant aussi la vanité de quelques hommes qui ont pensé que leurs noms gravés sur la base de la statue, passeraient à la postérité avec celui du grand homme; dans une ville dont les habitans sont, il est vrai, froids calculateurs, économes, mais n'ont jamais manqué aux appels faits par la bienfaisance : désespérerait-on de les voir répondre à l'appel fait par l'industrie? Ne craignons rien : inspirez-leur d'abord confiance ; qu'ils soient persuadés que vous êtes en position de faire avancer l'industrie et les arts, et bientôt vous disposerez des sommes convenables pour atteindre à votre but, et vous acquerrez la vraie gloire : la vénération de vos concitoyens. Jusque-là, vous ne ferez que jouer à la Société d'encouragement.

De quelle manière, cependant, la Société d'Emulation de notre ville est-elle composée, pour que l'on puisse espérer de la voir obtenir une confiance suffisante pour que de semblables ressources soient mises à sa disposition? Est-elle composée de manière à se faire considérer comme capable de s'occuper avec zèle et succès à encourager l'industrie?

Digitized by Google

Je prends la liste de ses membres, et j'y trouve :

6 magistrats;
3 avocats;
1 notaire;
5 médecins;
1 pharmacien;
7 architectes;
10 archéologues, littérateurs et peintres;
2 imprimeurs;
1 chimiste;
2 mathématiciens;
10 négocians, manufacturiers et constructeurs;
6 membres dont la spécialité ne m'est pas connue.

Les juges, les avocats, les médecins, les notaires, les pharmaciens, sont nécessairement de très estimables et très utiles personnages; mais que feront-ils pour l'industrie manufacturière?

Et les archéologues et les littérateurs charmeront sans doute les séances de la Société par la lecture de leurs productions; mais seront-ils bien les hommes que l'on peut désirer pour juger le mérite des nouveaux procédés employés par l'industrie?

Et des dix manufacturiers, n'y en aurait-il pas cinq à six qui ne participeraient pas aux travaux de la Société?

Cette organisation n'est donc nullement en rapport avec la spécialité de la Société.

Si l'on me dit : pourquoi vouloir priver la Société de s'occuper, non seulement d'industrie, mais aussi des sciences, des belles-lettres et des beaux-arts? je répondrai que la Société le peut certainement, peut-être même avec succès, j'aime à le penser, car elle renferme dans son sein des hommes de

Digitized by Google

mérite dans plus d'un genre; mais je déclare bien positivement qu'il faudrait que le nombre des industriels y fût triplé et quadruplé, pour qu'elle pût réellement être utile à l'industrie, ou justifier ses prétentions sous ce point de vue.

Quant aux sciences, nous serons d'accord : nous reconnaîtrons que nous aurons assez à faire pour suivre et comprendre les travaux des membres de l'Institut; ce sera un assez beau lot pour nous, si nous pouvons nous flatter de nous tenir à cette hauteur, et, pendant long-temps encore, je pense, nous inclinerons le front devant le jugement de l'Institut, non que je regarde cet illustre corps comme infaillible, mais alors!....

Renoncez, croyez-moi, aux charmes que vous offre la littérature : soyez industriels, exclusivement industriels, et, avant peu d'années, vos concours seront féconds. Vous distribuerez de larges récompenses aux inventeurs. La bourse de vos concitoyens sera ouverte à tous vos besoins. Vous ferez peu imprimer; mais ce qui paraîtra sous les auspices de la Société sera marqué du sceau de l'utilité. Vous n'éleverez plus, peut-être, de bronze à grands frais, mais votre Société sera la protectrice zélée, la providence de l'industrie; ses membres n'auront peut-être pas de place assignée dans les cérémonies publiques, mais ils en trouveront une dans le cœur de leurs concitoyens, ce qui vaut mieux.

Que la Société d'Émulation étudie l'industrie du pays; qu'elle s'attache à reconnaître quelles sont les parties qui se déplacent ou s'éteignent; quelles en sont les causes; s'il serait nécessaire de chercher à les retenir, à les ranimer; quels en seraient les moyens; quelles sont celles qui surgissent; quel pourra être leur degré d'importance; exciter à la persévérance les hommes qui s'y livrent; pousser vers l'invention des machines nouvelles, etc., etc. Que de choses bonnes et utiles

Digitized by Google

à faire! Quelle belle position, pour une Société, reste encore à prendre au milieu de nous!

Je m'arrête; et, après avoir émis ces réflexions, il pourrait paraître inutile d'examiner le précis des travaux de la Société d'Emulation de Rouen pour 1835: on peut prévoir qu'il ne me satisfait pas. Cependant, comme la plus grande partie des pièces qui le composent ont un vrai mérite, considérées isolément, et que je me plains seulement de la place qu'elles occupent, de leur défaut d'ensemble et de leur inutilité, *hic et nunc*, j'acheverai ma tâche en rendant un compte succinct de ce volume, qui se compose principalement:

1° Du discours du président, terminé par une mention de l'inauguration de la statue de CORNEILLE.

M. le président avoue qu'il a emprunté le commencement de son discours: « *Je ne pouvais mieux faire*, dit-il; *j'aurais craint de rester trop au-dessous de*, *etc.* » J'aime cette franchise; je l'imiterai en disant que, s'il est permis de faire des emprunts, il faut qu'ils aient le mérite de l'à-propos et n'offrent pas des dissertations usées. De ce nombre, cependant, sont les morceaux d'économie politique sur la division du travail, la fabrication des épingles, celle des cartes à jouer, etc.

2° Rapport sur les travaux de la Société, pendant l'année, avec mention de l'inauguration de la statue de CORNEILLE.

Par ce rapport, M. Pottier a probablement voulu prouver que l'écrivain habile sait toujours se faire lire avec plaisir, quelque ingrat et peu fécond que soit, par lui-même, le sujet qu'il ait à traiter.

Digitized by Google

3° Notice historique et biographique sur M. d'Ornay.

Cet éloge est le tribut payé par l'amitié, ce qui nous rend moins exigeans.

4° Une élégie, par M. Th. Lebreton.

Voilà de la poésie gracieuse: que la Société d'Emulation se procure souvent des pièces de ce mérite, et nous lui pardonnerons plus facilement de n'être pas exclusivement industrielle.

5° Une fable de M. Censier.

Faire une bonne fable est chose difficile, surtout depuis le Bonhomme.

6° Rapport sur les médailles d'encouragement, par M. Gors, sans aucune mention de l'inauguration de la statue de CORNEILLE.

M. le secrétaire de correspondance a su faire ressortir le mérite de la belle invention de M. Perrot. Quant aux autres concurrens, grâce au talent de M. le secrétaire, aucun ne peut se plaindre de la part qui lui revient: il n'est pas jusqu'à MM. Mælhy, Lalanne, Bion et autres, qui n'aient à se féliciter d'être tombés entre les mains d'un rapporteur qui sait dire la vérité avec de tels ménagemens, qu'ils auront été contraints de se retirer satisfaits, sinon d'eux-mêmes, au moins de M. Gors.

Que la Société amène, par son influence ou par la valeur de ses prix, de nombreux candidats à son concours; qu'elle fasse surgir une perrotine; qu'elle puisse dire : c'est moi qui ai décidé cet homme à se livrer à des recherches dont voilà le résultat; que M. Gors soit toujours l'organe qui proclame

Digitized by Google

les bienfaits de la Société et la gloire des lauréats, alors elle pourra contempler son œuvre et compter sur la reconnaissance de ses concitoyens.

7° Mémoire sur les moyens de reconnaître l'existence de l'acide sulfureux dans l'acide hydrochlorique du commerce; et rapports sur le papier de sûreté de M. Mozard, par M. J. Girardin.

Voilà des mémoires qui conviennent à une Société industrielle et qu'elle devrait publier, non dans son Précis, une année ou deux après leur apparition, mais immédiatement; et elle devrait aussi les répandre en grand nombre.

Je n'ai qu'un reproche à faire à M. Girardin : pourquoi, dans ces deux mémoires, ne dit-il pas un mot de la statue de Corneille? S'il me demande à quel propos il en aurait parlé, je lui avouerai que, dans le premier mémoire, relatif à l'acide sulfureux, cela me paraît assez difficile, quoique avec de la bonne volonté on arrive toujours; mais, quant au second, il était tout simple de proposer à la Société de faire imprimer le procès-verbal de l'inauguration, qui se trouve à la fin du volume, sur du papier de sûreté.

8° Statistique de l'exposition générale des produits de l'industrie nationale, en ce qui concerne le département de la Seine-Inférieure, par M. Thomas.

Je ne dirai pas, à l'occasion de ce mémoire, ce que j'ai dit sur les précédens, parce qu'il n'exige de son auteur ni du génie, ni de grands talens; mais un travail de ce genre est essentiellement convenable à une Société industrielle: il peut exciter l'émulation, et, dès-lors, atteint le but que la Société ne devrait jamais perdre de vue.

Digitized by Google

9° Deux mémoires de médecine, l'un sur les combustions spontanées, l'autre sur l'homæopathie, qui, je me plais à le croire, seraient bien placés dans les meilleurs journaux de médecine; mais, que font-ils ici? Il y a, comme nous l'avons dit, cinq médecins dans la Société: ce n'est pas assez pour une société de médecine, c'est trop pour une société industrielle.

Quant aux mémoires en eux-mêmes, on me pardonnera plus aisément de ne pas en parler, que de me voir porter une main profane sur l'autel d'Hippocrate. Mais, qu'ai-je dit? j'ai prononcé le nom d'Hippocrate, et l'un de ces mémoires est en faveur d'un nouveau mode médical qui sape, par la base, tous les systèmes médicaux, depuis Hippocrate jusques et non compris Hahnemann. Sera-t-on surpris, maintenant, que les médecins aient été si souvent accusés d'avoir tué les malades au secours desquels ils étaient appelés? Ils faisaient tout le contraire de ce qu'il fallait faire pour guérir. Il y a là de quoi faire frémir; et ceux qui existent encore doivent bénir leur heureuse étoile!

Je sais qu'il n'est pas convenable, qu'il est dangereux même que ceux qui n'ont pas fait d'études médicales ou ne sont pas, au moins, pourvus d'un diplôme, se mêlent de médecine; cependant, un pauvre malade se décide à se faire soigner par tel ou tel médecin, et les médecins ayant différens systèmes souvent diamètralement opposés, témoins MM. Carault et Maxime Vernois : se décider pour un médecin, n'est-ce pas se prononcer pour un système? Chacun a donc ce droit; je me permettrai d'en user aussi, en me prononçant en faveur de l'homæopathie; mais je veux bien dire pourquoi.

Pour se faire traiter par la médecine hippocratique, faut un médecin et un apothicaire.

Digitized by Google

Par la médecine homæopatique, il ne faut qu'un médecin. Donc plus de comptes d'apothicaires !....

10° Notice sur M. Alavoine, architecte, avec un mot sur la statue de CORNEILLE.

11° Inauguration de la statue de CORNEILLE.

Cet examen vient à l'appui de l'assertion que j'ai émise, que la place d'une Société industrielle est vacante dans notre ville. Que notre Société d'Émulation s'en empare : elle le peut mieux que tout autre, parce qu'elle renferme le germe du bien, et des hommes capables; mais qu'elle se hâte, ou il ne sera plus temps. Peu de changemens seront à faire à ses statuts; voici les principaux :

1° Nombre illimité de membres;

2° Cotisation annuelle à volonté, mais non au-dessous de cinquante francs;

3° Aucune distribution de jetons ni autres dépenses inutiles à l'industrie; par conséquent, aucuns frais d'impression, si ce n'est lorsqu'il s'agira de publier un mémoire utile à une branche quelconque de l'industrie ou au bien-être des ouvriers;

4° Les littérateurs, archéologues, médecins et autres honorables hommes ne seront point exclus de la Société: on les y recevra avec plaisir, quand même ils ne devraient y être utiles que par leur cotisation; mais ils seront prévenus que leurs productions, qui seront entendues avec intérêt dans les séances de la Société, ne seront pas imprimées, et qu'il sera, par suite, plus avantageux pour eux de les communiquer aux Sociétés littéraires, médicales ou autres, qu'à une Société industrielle.

Digitized by Google

Et, si la Société d'Émulation de Rouen n'accepte pas ces conditions, qu'elle prenne une autre spécialité. Qu'elle se fasse, si elle le préfère, société iconophile; qu'elle couvre la Normandie de statues: il en reste encore à élever à Poussin, à Lémery, à Fontenelle, etc. Mais, alors, elle doit mieux choisir les emplacemens; le statuaire doit éviter les poses équivoques et mieux soigner les profils. La Société libre d'Émulation peut ainsi trouver beaucoup de gloire; je voudrais, néanmoins, qu'elle arrivât à la célébrité autrement que PAR SOUSCRIPTION.

LÉVY (Rouen).

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE.

= Recherches sur l'Encéphale, *sa Structure, ses fonctions et ses maladies*; par M. Parchappe, médecin en chef de l'Asile des aliénés de la Seine-Inférieure.

Avant de publier ses laborieuses études sur la structure, les fonctions et les maladies de l'encéphale chez l'homme, M. le docteur Parchappe, a dû résoudre d'abord les questions qui se rattachent particulièrement au volume de cet organe et au volume du crâne qui le contient. C'était arriver directement à l'examen de la valeur réelle de l'hypothèse à laquelle on donne le nom de *Cranioscopie* ou de *Phrénologie*, hypothèse dont la nouveauté frappa vivement le monde scientifique, et dont la persistance maintient encore aujourd'hui les esprits dans une lutte grave. En s'occupant, en effet, du volume du crâne et de l'encéphale, il est impossible de ne pas se demander à l'instant si le volume du crâne, chez l'homme, exprime exactement le volume de l'encéphale, et s'il y a, dès lors, entre le volume de la tête de l'homme et sa puissance intellectuelle, un rapport tellement étroit, que l'une puisse être convenablement appréciée au moyen de l'autre. Gall pose en principe que le volume du crâne exprime exactement le volume du cerveau, et comme, suivant lui, l'intensité des fonctions intellectuelles est en raison de ce dernier volume, il en résulte que la *cranioscopie* devient une *science* établie sur un *principe certain*. Le crâne avec ses accidens de forme, traduit l'intelligence et ses modifications. Un pareil système ne peut évidemment s'étayer que sur des faits nombreux, incontestables. Il doit naître de l'observation la plus rigoureuse; car il serait absurde de l'avancer *à priori*. « On conçoit que pour les fonctions qui représentent une « puissance mécanique, dit M. Parchappe, que pour les fonctions dont les or- « ganes sont des instrumens mécaniques, il y ait rapport *naturel*, *nécessaire*, « entre l'intensité de la fonction et la masse de l'organe. Ainsi la force muscu- « laire est en raison du volume des muscles. Mais essayez de concevoir *à priori* « un rapport entre l'intensité de l'intelligence et le volume du cerveau; dites : « de même qu'un quart de livre de fibre musculaire en plus, dans un muscle, « doit ajouter à sa force locomotrice, de même un quart de livre de substance « cérébrale en plus, dans le cerveau, doit ajouter à la puissance intellectuelle. « — Ce rapport existera *si ces faits le démontrent*. Mais vous ne le déduirez pas « d'un *axiôme* qui ne s'applique réellement, dans sa rigueur, qu'aux phéno- « mènes mécaniques. »

Or, est-il bien certain que la phrénologie puisse invoquer à son profit une collection de faits assez nombreux, assez concordans, assez précis, pour s'élever

Digitized by Google

au rang des vérités scientifiques ? Notez qu'il faut qu'elle démontre clairement, comme principe fondamental de toutes ses déductions, qu'il y a rapport *nécessaire* entre le volume du cerveau et la portée de l'intelligence, et que l'existence de ce rapport est *constante et absolue*. Cependant, le plus souvent, c'est à l'aide de la vue et du toucher seulement que Gall apprécie le volume du crâne, qui, pour lui, ainsi que nous venons de le dire, exprime exactement le volume du cerveau. Il ne se sert guère que d'évaluations approximatives et de mesures partielles. Juger du volume du crâne par la mesure de l'angle facial, de l'angle occipital, de la circonférence horizontale; en juger par la vue, le toucher, n'est-ce pas recourir à des méthodes d'appréciation incomplètes. Enfin, en supposant même qu'on ait bien mesuré le volume du crâne, est-il *certain* qu'il exprime *exactement* le volume de l'encéphale ? — Frappé par ces considérations développées avec beaucoup de netteté dans l'introduction qui précède son mémoire, M. Parchappe émet les idées suivantes qui expliquent toute la rigueur et toute la précision des moyens dont il a usé pour résoudre le problème scientifique étudié par lui. « Si la question est restée sans solution « définitive, c'est que les méthodes d'observation n'ont pas été bonnes; c'est « que les faits obtenus par ces méthodes sont insuffisans, incomplets, non « concluans. Or, dans une question où il s'agit de constater un rapport entre « la quantité de matière d'un instrument et l'intensité de sa force, ne « semble-t-il pas à la fois naturel et indispensable, pour déterminer la quantité de « matière, de recourir au mètre et à la balance. Il faut que la doctrine phréno- « logique s'y résolve; le mètre et la balance doivent résoudre le problème, non « pas le *problème du bien et du mal moral*, qui, heureusement, trouve sa solu- « tion dans un autre ordre de phénomènes, mais le problème de l'influence du « volume de l'encéphale, de la masse de matière cérébrale sur la manifestation « des forces intellectuelles et morales. »

La première condition que M. Parchappe avait à remplir était l'application d'une méthode rigoureuse de mensuration. Ainsi, pour la mesure de la tête humaine, il a cru n'avoir de résultat positif qu'en obtenant, en même temps, l'évaluation exacte : 1° du diamètre antéro-postérieur ; 2° du diamètre latéral ; 3° de la courbe antéro-postérieure ; 4° de la courbe latérale ; 5° de la courbe antérieure (horizontale) ; 6° enfin de la courbe postérieure (horizontale;) — toutes ces évaluations prises au moyen d'un compas d'épaisseur et d'un ruban métrique. Il fallait, ensuite, tenir compte de toutes les circonstances principales qui pouvaient influer sur le volume de la tête. — Le sexe : le volume de la tête diffère sensiblement chez la femme et chez l'homme ; la tête de la femme est plus petite. — L'âge : l'augmentation de volume semble continuer graduellement jusqu'à soixante ans ; au-delà, il s'opère une diminution assez sensible. — La taille : contre l'opinion de Bichat, la taille de l'homme exerce une influence très appréciable sur le volume de sa tête. — L'aliénation mentale : il n'y a pas de relation sensible entre le volume du crâne et l'état d'intégrité ou de trouble des fonctions du cerveau. Quant à l'*idiotie*, elle coïncide presque toujours avec une conformation défectueuse de la tête, dont le volume, à cause de cette défectuosité, est généralement moins considérable

Digitized by Google

que chez les individus à intelligence normale. Cependant, il n'est pas vrai, comme l'a pensé Gall, qu'il y ait une *liaison nécessaire* entre l'imbécillité ou l'idiotisme et une petitesse déterminée de la tête. Une telle limite n'existe pas, et l'intelligence peut se manifester à son degré normal dans une tête dont le volume est inférieur, égal, ou à peine supérieur au volume des têtes d'idiots. Enfin, chose remarquable, parmi les imbécilles et les idiots, le degré de l'intelligence n'est pas proportionnel au volume de la tête. — Le penchant au crime de vol par homicide : chez les voleurs homicides, il semble que la largeur de la tête est plus grande que chez les autres individus, et l'on sait que les phrénologistes placent les organes du vol et de la destruction dans les saillies de la tempe, au-dessus et au-devant du pavillon de l'oreille; mais, en revanche, il n'y a rien d'exceptionnel chez les voleurs homicides en ce qui touche la longueur de la tête, et, pourtant, comme les organes des facultés *intellectuelles et affectives* sont situées en avant et en arrière, comme ces facultés sont, en général, peu développées chez les voleurs homicides, il devrait en résulter, suivant la phrénologie, une diminution relative de la longueur du crâne. — Du reste, et en thèse générale, la loi fondamentale de la phrénologie, quant au rapport entre le volume de la tête et la partie de l'intelligence, n'a pas de valeur scientifique; car, dans les faits observés, la plus grande somme d'intelligence ne coïncide pas avec le plus grand volume de la tête. Elle n'exprime pas autre chose, sinon qu'il y a pour l'homme un certain volume de tête qui entre dans les conditions d'une bonne organisation, sans qu'on puisse, cependant, rien conclure, relativement à la somme de l'intelligence, des variations de ce volume en plus ou moins.

M. Parchappe examine encore l'influence des races, des habitudes, du climat sur le volume de la tête; il détermine, par des observations multipliées, le volume moyen de la tête chez l'homme et chez la femme, et il termine cette première partie de son mémoire par l'appréciation de l'*importance relative* de toutes les causes d'influence que nous venons d'énumérer. Sur ce point, il résume ainsi les documens qu'il a recueillis et comparés : « Des causes qui font « varier le volume de la tête, les plus intenses sont incomparablement le sexe, « la race, l'idiotie. — L'influence de la taille est encore assez considérable. Les « autres causes ne manifestent leur action que par des effets minimes ou nuls. « — C'est un résultat assez curieux que la plus faible de ces causes soit le dé- « veloppement de l'intelligence, précisément celle qui, dans l'esprit de la doc- « trine phrénologique, devait être conçue *à priori* comme la plus énergique. « L'influence de l'âge n'est très sensible que relativement au développement de « la *courbe antérieure*. — La même courbe est plus considérable chez les « hommes à intelligence supérieure par rapport aux hommes à intelligence in- « férieure. La valeur de cette influence du développement de l'intelligence se « trouve exprimée par une différence de trois centièmes. — Les différences de « races portent bien plus sur la longueur et la largeur du crâne que sur le « volume total. — Pour l'idiotie, les différences sont partout considérables. Les « têtes d'idiots sont à la fois petites, courtes et surtout très étroites. — Enfin, « chez les voleurs homicides, pour des crânes de *volume égal*, la largeur, plus

Digitized by Google

« grande de trois centièmes, semble exprimer l'influence d'une organisation « spéciale. »

Dans une prochaine notice, nous continuerons l'examen des travaux de M. Parchappe sur le volume de l'encéphale et sur le rapport de volume entre la tête et l'encéphale. C'est, en effet, en épuisant cette série de recherches qu'il a pu arriver à une conclusion directe sur la valeur de la doctrine physiognomonique de Gall, en ce qui concerne le volume général de la tête.

G. R.

= PENSÉES DE JEAN-PAUL; par le marquis de LA GRANGE (deuxième édition). — Paris, 1836; chez Levrault.

La *Revue de Rouen* aime surtout à entretenir ses lecteurs d'ouvrages dus à la plume d'un de leurs compatriotes, ou qui ont un intérêt direct pour la Normandie. Mais, malgré cette prédilection bien naturelle, les rédacteurs de ce recueil ne veulent pas être exclusifs, et, plus d'une fois, ils ont saisi avec empressement l'occasion de manifester leur sympathie pour toutes les œuvres conçues dans des vues de progrès intellectuel. Parmi ces dernières, il nous semble qu'on doit assigner un rang distingué aux travaux destinés à répandre la connaissance des littératures étrangères; car, s'il n'est plus permis aujourd'hui de les dédaigner, on pourrait bien, à voir ce qui se passe, croire qu'il est permis encore de les ignorer ou de les admirer sur parole. C'est pour prendre, autant qu'il est en elle, sa part de ces utiles travaux, que la *Revue* a déjà consacré plusieurs articles à des livres qui ont pour objet de propager en France l'étude de la littérature allemande (*V.*, dans le numéro de février 1834, un article sur la *Revue germanique*, et, dans celui de novembre 1835, un article sur le livre de M. X. Marmier, *Études sur Gœthe*). C'est encore dans ce but qu'elle signale aujourd'hui à l'attention de ses lecteurs l'ouvrage de M. de La Grange.

Jean-Paul-Frédéric Richter est un écrivain qui jouit, en Allemagne, d'une immense popularité. Ses compatriotes, dans leur enthousiasme, l'ont surnommé l'*Unique* (der Einzige). Mais ses défauts, et peut-être même ses beautés, semblent lui interdire à tout jamais le passage du Rhin. L'esprit français sera toujours choqué de la juxtaposition perpétuelle d'une *sentimentalité* maladive et de la *plaisanterie allemande;* l'imagination française, logique, même dans ses écarts en apparence les plus extravagans, se sentira toujours mal à l'aise au milieu de cet inextricable imbroglio du fantastique et du réel qui se heurtent, s'entrelacent, se confondent sans cesse dans les romans de Jean-Paul. Ceux qui sont le plus familiarisés avec la littérature allemande, ceux qui ont étudié Jean-Paul avec recueillement, avec amour, Mad. de Staël, M. Ph. Chasles, M. de La Grange lui-même, le déclarent intraduisible. Jean-Paul, nous dit Mad. de Staël (*De l'Allemagne*, part. II, ch 28.), a sûrement plus d'esprit qu'il n'en faut pour composer un ouvrage qui intéresserait les étrangers autant que les allemands, et, néanmoins, rien de ce qu'il a écrit ne peut sortir de l'Allemagne. M. Ph. Chasles, à son tour, nous représente cet écrivain si célèbre et si inconnu, si volumineux et si peu lu, comme un génie tout germanique et

Digitized by Google

recouvert, pour les autres nations, d'un triple voile. (*Caractères et Paysages*, par Ph. Chasles, art. 2 : *Etudes sur Jean-Paul.*)

M. de La Grange, loin de protester contre ces arrêts de la critique française, nous apprend que, même en Allemagne, la popularité ne s'attache pas tant à l'ensemble des œuvres de notre auteur, qu'à un livre composé d'extraits empruntés à tous ses écrits et connu sous le nom de *Chrestomathie*, de Jean-Paul.

De là la forme sous laquelle il cherche à faire goûter au public français ce fruit d'un parfum tout exotique. Il aurait pu s'appuyer encore du suffrage de Mad. de Staël, qui avait dit : « Ce serait un ouvrage bien remarquable que des pensées extraites des ouvrages de Jean-Paul. » Malgré ces autorités, si imposantes qu'elles soient, nous ne pensons pas que M. de La Grange ait choisi la meilleure voie pour exciter la curiosité publique et pour faire dignement apprécier un écrivain qui, selon lui, mêle l'originalité de Swift au comique d'Erasme, à la profondeur de Descartes, et, quelquefois même, au cynisme de Rabelais. Aussi, tout en nous associant, pour ce qui concerne le succès de son livre, au vœu exprimé par la *Revue des Deux-Mondes* (15 mai 1836, page 512), nous ne lui demanderons pas, pour le moment du moins, de nouvelles études sur d'autres écrivains allemands, mais nous le prierons de nous donner sur Jean-Paul lui-même un travail analogue à celui que M. Marmier nous a donné sur Gœthe, ou à celui qu'il nous promet sur les *Niebelungen*. En un mot, que M. de La Grange complète les *Etudes* commencées par M. Ph. Chasles. A cette condition, nous croyons pouvoir lui promettre le concours et la reconnaissance des nombreux amis de la littérature allemande, pour lesquels les écrits originaux de Jean-Paul resteront toujours un livre scellé de sept sceaux, et qui, peut-être même, ne supporteraient pas la lecture de ses soixante volumes traduits, si une pareille traduction était possible.

H.

Digitized by Google

CHRONIQUE.

— C'est dans un mois que le Musée va s'ouvrir pour notre quatrième exposition des tableaux. Cette solennité doit en entraîner une autre : la distribution des récompenses méritées par les exposans. C'est pour cette dernière circonstance que nous prenons la parole un mois d'avance, afin d'avertir l'autorité assez à temps pour qu'elle puisse s'en occuper avec fruit.

Les distributions de récompenses, quelles qu'elles soient, ont toujours excité le mécontentement de beaucoup de gens qui n'en obtiennent pas ou qui n'obtiennent pas celle qu'ils ambitionnaient. Aussi ne doit-on être et n'est-on ordinairement pas très touché de la colère des amours-propres désappointés. Mais, cependant, quand ces appréhensions d'injustice, quand ces craintes d'animosité, de partialité ou de vengeance, vont jusqu'à éloigner du concours une quantité notable d'artistes distingués, il est prudent d'y remédier et d'employer les moyens les plus efficaces pour rassurer les esprits et leur donner toute confiance en leurs juges.

Il n'y a pas deux manières de classer les artistes : c'est le talent qui désigne le rang que chacun d'eux doit occuper; mais ce genre de hiérarchie est fort difficile à établir et surtout à faire adopter par tout le monde. Aussi les jurys d'examen qui ont été nommés jusqu'à présent n'ont-ils pas obtenu une confiance unanime, malgré le mérite incontestable et l'impartialité connue de ceux qui les composaient. Il est facile de remédier à ces inconvéniens et d'ôter à l'autorité le désagrément de voir les expositions incomplètes, aux artistes la crainte de ne pas être jugés impartialement, et aux membres du jury les ennuis de cette lourde et délicate responsabilité. Pour cela, voici le moyen que nous proposons à M. le maire de Rouen, qui met toujours tant d'empressement à adopter tout ce qui peut être utile et agréable aux artistes.

Que l'autorité nomme des juges au nombre de sept, par exemple, et puis, que les artistes exposans nomment au scrutin un nombre égal de jurés ; ce tribunal sera présidé par un membre de l'administration municipale, qui prononcera en cas de partage.

Un autre inconvénient est le classement des médailles. Si trois médailles égales sont données au même genre, qui décide dans quel ordre les lauréats devront être appelés ? Nous avons vu cet inconvénient se présenter à la première distribution, en 1834. Quelques artistes furent blessés de la manière dont leurs noms avaient été placés dans la liste. On leur répondit que le hasard avait seul tort, et qu'eux-mêmes avaient tort d'attacher à cela autant d'importance. Les artistes avaient raison d'attacher de l'importance à une chose qui ne

Digitized by Google

laissait pas que d'être grave; et, quant au hasard, il n'avait jamais été plus maladroit et plus injuste.

Mais, pour que cet inconvénient disparaisse, il suffit de décider, qu'à compter de l'année 1836, les médailles égales seront classées en première, seconde, etc., etc.... Là, il n'y aura pas d'équivoque, et tout le monde sera content.

Ces deux modifications à apporter au réglement qui préside à la distribution des médailles, sont tellement simples et d'une utilité si clairement démontrée par les faits, qu'il est inutile de les soutenir par aucune réflexion.

Nous engageons bien vivement MM. les artistes à ne se laisser arrêter par aucune crainte, ni par aucune mauvaise humeur. Qu'ils songent seulement qu'il est de leur devoir de contribuer de toutes leurs forces à donner à nos expositions une importance et un éclat de plus en plus grands: les arts et les artistes s'en trouveront bien.

— Les lectures faites à la séance publique de la Société d'Agriculture, quoiqu'excellentes, n'ont présenté que fort peu d'intérêt. Ces travaux, purement scientifiques, lus ainsi en public, ne sont point agréables à entendre, et, quel que soit leur mérite, ils ne sont d'aucune utilité, parce qu'il est impossible d'en profiter à une simple audition, distraite et toujours incomplète; mais la Société d'Agriculture rachète, par de féconds travaux, la sécheresse de ses séances d'apparat, et cela vaut beaucoup mieux.

Notre tâche se bornera à donner la liste des cultivateurs qui ont mérité des récompenses.

La Société centrale d'Agriculture de la Seine-Inférieure a tenu, le mercredi 11 mai, sa séance publique devant un concours assez nombreux. A la suite des différens discours prononcés dans cette intéressante réunion, la Société a décerné vingt-cinq médailles aux honorables citoyens dont les noms suivent:

Amélioration des laines. — MM. Houdeville, de Saint-Denis-d'Aclon; — Campion, de Saint-Denis-le-Thibout; — Dargent, de Saint-Léonard: médailles d'or.

Métis améliorés. — M. Duboc, de Fongueusemare: médaille d'argent et prime d'un bélier mérinos.

Chevaux; beaux étalons. — M. le comte Hocquart: médaille d'or.

Jument cauchoise pour la reproduction de la race. — M. Dussaussay, de Mentheville: médaille d'argent, avec prime de 100 fr.

Vaches. — MM. Duboc, de Fongueusemare: médaille d'argent et prime de 60 fr.; — A. Papillon, de Cailly: médaille d'argent et prime de 40 fr.

Culture de la betterave et établissement de sucrerie. — MM. Martel, de Montivilliers; Auguste Beaudouin, de Saint-Paër: médailles d'or.

Culture des plantes sarclées. — MM. Delamare, d'Ymare; Guerard de la Quesnerie; De Croutelle, de Parfondeval; Dussaussay, de Theuville: médailles d'argent.

Nouveaux instrumens aratoires. — MM. Mabire, de Neufchâtel: médaille d'argent.

Digitized by Google

Engraissement des bestiaux. — MM. Fiquet, de Criquetot-l'Esneval; Jobey, d'Angerville-la-Martel : médailles d'argent.

Belle exploitation. — M. Fiquet, de Criquetot : médaille d'argent.

Assolement quadriennal. — M. de Croutelle de Lignemare, à Smermesnil: médaille d'argent.

Pratiques nouvelles. — MM. Mabire, de Neufchâtel; Leseigneur, de la Chapelle-sur-Dun : médailles d'argent.

Nouvelles espèces de céréales. — M. Bille, du Bourg-Dun : médaille d'argent.

Constructions rurales. — M. Gobert, d'Allouville-Bellefosse : médaille d'argent.

Habile maniement de la charrue. — MM. Leboucher, de Quatremares : médaille d'argent; Letellier, de Saint-Etienne : médailles de bronze.

— M. Manoury de Franqueville, président du comice agricole de l'arrondissement du Havre, et l'un de nos agriculteurs les plus avancés, vient de recevoir la récompense de ses longs et honorables travaux. Le gouvernement lui a envoyé la croix de la Légion-d'honneur. Toute la classe agricole du département applaudit à une pareille décision.

— La Société centrale d'Agriculture vient de conférer le titre de membre résidant à MM. Dubreuil, professeur de culture à l'école normale; Curmer, propriétaire-rural; Gesbert, avocat-général; et celui de membre correspondant, à M. Cailleux, médecin-vétérinaire à Caen.

— La Société libre d'Émulation vient d'adopter, sur la proposition de M. J. Girardin, son président, une mesure à laquelle nous applaudissons. Elle renonce enfin à son ancien mode de publication, qui avait le grave inconvénient de retarder souvent, pendant 18 mois, l'impression des ouvrages que leur utilité plaçait au petit nombre des mémoires qu'elle renfermait dans son volume annuel. A partir de cette année, elle fera paraître, tous les trois mois, un bulletin renfermant, outre l'analyse détaillée de ses séances, les mémoires, rapports ou notices qui auront été lus dans le cours du trimestre. Ce sera un véritable journal scientifique et industriel, qui sera mis en vente à un prix assez modique. Les travaux de la Société recevront donc par là une véritable et prompte publicité, qui leur a manqué jusqu'à présent. La Société d'Émulation comprend bien sa mission, et elle sent que c'est la publicité qui seule fait vivre les corps littéraires et scientifiques. Nous la félicitons de ce nouvel acte qui atteste une ferme résolution de poursuivre avec ardeur la carrière laborieuse et utile dans laquelle elle est engagée depuis un demi-siècle.

— Il y a eu, cette année, une grande amélioration dans la manière dont se sont passés les débuts sur notre théâtre. On ne s'est pas battu, ou au moins on s'est très peu battu. L'orage n'a pas été moins fort qu'à l'ordinaire, mais ses effets ne se sont fait sentir qu'aux oreilles des spectateurs. Il y a bien eu par-ci par-là quelques projectiles lancés par le parterre, quelques coups de poings appliqués, comme argument, à ceux qui n'étaient pas de son avis; mais ces petits écarts,

Digitized by Google

qui sont bien excusables, quand ils sont ainsi causés par un enthousiasme fanatique pour les arts, ont été réprimés par les commissaires de police. Mme Génot surtout a été l'objet d'une lutte opiniâtre, et ses partisans ont eu à combattre une formidable opposition, qui s'est montrée, à notre avis, beaucoup trop sévère pour cette artiste. Nous ne savons trop comment tout cela aurait tourné, sans l'intervention toute paternelle du chef de notre administration. Si du moins le tapage était fini! Mais le drame et la comédie ont encore plusieurs emplois non occupés, de manière que nous avons l'espoir de pouvoir jouir tranquillement du spectacle vers le mois d'août.

— M. Delacroix a été trop sévèrement traité. Je ne sais ce qui a été décidé pour son admission, car le grand-juge, qui est aujourd'hui le commissaire de police, n'a pas osé prononcer, et a déclaré l'épreuve douteuse. Ceci nous inquiète pour M. Delacroix, en nous rappelant une anecdote de Louis XIV. Je ne sais quel duc, qui n'était certainement pas un plat courtisan, entrant dans un salon où Louis XIV jouait aux échecs, entouré des seigneurs de sa cour, le roi s'écria : « Duc un tel, vous arrivez à propos pour décider un coup d'échecs que personne n'ose juger. — Sire, s'écria le duc, c'est votre majesté qui a perdu. — Comment le savez-vous? reprit le roi d'assez mauvaise humeur. — Eh! sire, répliqua le duc, ne voyez-vous pas que s'il y eût eu le moindre doute, tous ces messieurs se seraient empressés de vous donner raison! » Nous serions fâchés, cependant, que M. Delacroix fût renvoyé, car cet acteur possède de précieuses qualités, et nous sommes convaincus que c'eût été pour nous une bonne acquisition. — Depuis, M. Delacroix a été admis avec très peu d'opposition, après avoir bien joué le *Dorlange* des *Châteaux en Espagne*.

— La mise en scène de M. Walter est toujours aussi peu soignée. M. Walter a raison, puisque le public s'en contente; mais la réprobation des hommes de goût le poursuit sans pitié. Est-il rien de plus misérable que la mise en scène des vaudevilles? Les meubles, les tapisseries, les fenêtres, les portes, tout est sale et flétri, sans goût, sans égards pour le public et les artistes. Enfin, toutes les pièces se jouent dans d'ignobles taudis, et c'est une insultante dérision que de nous montrer les banquiers à millions, comme dans la *Seconde Année*, avec des bureaux de bois blanc peint en noir, dont de nombreux éclats révèlent la couleur primitive, et de nous donner, pour un boudoir de grande dame, dans *Chut!* un mauvais salon nu, pauvre et rapé, etc., etc. Il faudrait écrire un volume pour signaler en détail les pitoyables lésineries qui déshonorent notre scène tous les jours.

— La *Revue* distribue avec cette livraison la lithographie de M. Morin, qu'elle avait annoncée. Nos abonnés apprécieront cette charmante composition qui représente le supplice du comte de Harcourt.

Le Gérant, Ch. Richard.

Digitized by Google

CRITIQUE.

Le Pont de Bateaux.

On va donc détruire le Pont de Bateaux! En vérité, c'est sacrilége!

Comment ne sent-on pas tout ce qu'il y a de vénérable, de sacré pour nous dans le caractère de ce vieux pont, qui a fait si long-temps la gloire de notre province, qui se lie si étroitement à tous nos souvenirs d'enfance, qui s'harmonise si bien avec nos anciens monumens, avec notre vieux Rouen?..... Oui, notre vieux Rouen; car j'y tiens moi à cette vieille ville qu'on s'acharne à défigurer pour l'habiller à la moderne.

Elle était si bien autrefois, avec ses rues étroites et sinueuses, ses maisons sculptées, ses boutiques ouvertes, sa cathédrale, son Palais de Justice, son *Gros Horloge*, et son Pont de Bateaux.

On y respirait comme un parfum de moyen-âge qui ravissait l'ame. L'étranger s'inclinait avec respect devant ses nobles vieilleries; l'antiquaire la saluait avec amour et venait y chercher un refuge contre le fléau du badigeon.

Oh! badigeon, badigeon!!! que respecteras-tu? Où s'arrêteront tes ravages? Rien n'est donc sacré pour toi? Ta plate et jaune figure se montre aujourd'hui dans toutes les rues de

Digitized by Google

notre cité; ta lèpre s'étend sur tous nos édifices. Si nos anciens magistrats revenaient dans cette grande salle qui retentit si souvent des oracles de leur sagesse, ils te trouveraient sur tous ses murs. Les maximes fondamentales de notre droit constitutionnel y étaient tracées en lettres d'or, tu les as effacées; de jolies sculptures les couronnaient, tu les as dévorées.

Maudis sois-tu, ô badigeon!!!

Mais je reviens au Pont de Bateaux; c'était là mon amour, c'était ma consolation.

Jadis, j'aimais la cathédrale avec sa flèche aérienne et son portail de dentelle. Sa flèche est tombée, on la refait en fonte!... En fonte! concevez-vous une flèche de cathédrale en fonte, oui en fonte! Autrefois, quand nos pères voulaient bâtir une cathédrale, ils réunissaient des peintres, des statuaires, des sculpteurs. La pierre s'animait sous le ciseau; la pensée de l'artiste prenait une forme qui devait durer des siècles. Aujourd'hui, nous n'avons plus besoin de cela: l'artiste ne pense pas; il allume ses fourneaux, fait fondre le métal, et vous coule un morceau de cathédrale, comme autrefois il aurait coulé une cloche. Eh bien! soit; mais au moins ce portail, il fallait en respecter les débris, et ne pas leur insulter par ces deux tours éclatantes dont on l'a flanqué, pour éblouir les yeux de ceux qui veulent le regarder. Trop heureux encore si on n'essaie pas sur ces tours quelques singeries de sculpture, comme on en a voulu faire à notre beau Palais de Justice!

De grâce, Messieurs les industriels, faites des chemins de fer; alignez sur le quai de grandes maisons bien carrées, bien blanches, bien symétriques; infectez de gaz hydrogène la rue Grand-Pont et la rue des Carmes; mais laissez-nous nos

Digitized by Google

ruines, et n'insultez pas à leur antique majesté par vos pitoyables imitations.

Je vous ai dit qu'on m'avait gâté la Cathédrale, on m'a gâté de même le Palais de Justice, l'Hôtel du Bourgtheroulde, et une foule de jolies maisons sculptées qui faisaient jadis mes délices. Restait le Pont de Bateaux. Son air pauvre et modeste semblait devoir le préserver de la rage des bâtisseurs; à peine élevé sur la surface de l'eau, il ne commandait pas leur attention. Ses amis l'allaient visiter; ceux qui, faute de le comprendre, ne l'aimaient pas, pouvaient porter leurs regards sur le superbe pont *circonflexe*, et trouver là assez de pierre et de ciment pour se satisfaire. Pauvre Pont de Bateaux! n'était-ce point assez que de l'avoir ainsi écrasé par le voisinage de ce rival au gros ventre, de l'avoir humilié par le spectacle des fêtes et des inaugurations dont ce même rival a été l'objet. Oh! que si notre grand poète normand eût choisi lui-même le lieu de sa résidence, la préférence eût été donnée au vieux pont, qu'il a vu construire, que tous les jours il traversait pour se rendre du Parlement, où il perdait ses causes, à sa maison de Quevilly, où il rêvait poésie; sur lequel, peut-être, il a été inspiré du *Qu'il mourût* ou du *Soyons amis*.

Le vieux dramaturge sur le Pont-Neuf est un anachronisme: c'était un homme nouveau qu'il fallait mettre là, comme par exemple M. Victor Hugo ou M. Frédérick Lemaitre.

Puisqu'enfin Corneille est là, qu'il y reste! Que le nouveau pont reçoive toutes les gracieusetés, toutes les préférences de nos administrateurs : il y a des droits, car il est ventru. Mais que ce pauvre vieux Pont de Bateaux reste à ses amis, pauvres et vieux comme lui, obscurs comme lui, devenus comme lui étrangers dans cette ville toute neuve, que l'on bâtit sur les ruines du vieux Rouen!

Digitized by Google

Voulez-vous que je vous rappelle son histoire? Il a succédé à ce célèbre Pont de Pierre, bâti dans le XIIe siècle par la bonne *emperesse* Mathilde, et considéré dans son temps comme l'une des merveilles du monde. Ce pont avait treize arches, dont les cinq du milieu étaient si hautes qu'on ne pouvait, disent les chroniqueurs, rien voir de plus beau, ni de plus curieux. Vous voyez que c'était encore autre chose que le circonflexe.

L'an 1502, le 22 août à deux heures après-midi, trois arches tombèrent. En 1533, deux autres arches tombèrent encore, et on les refit en bois aux dépens de la ville. C'est qu'alors la ville tenait à ses vieux monumens, et aimait mieux les réparer que de les détruire. En 1564, le pont ne quitta point les habitans, mais les habitans quittèrent le pont. Vous remarquerez la différence. Ils prétendaient qu'il n'y avait plus sûreté à passer dessus.

Alors, comme aujourd'hui, il se trouvait des spéculateurs. Un d'eux, qui avait nom Levillain, établit sur la rivière, vis-à-vis d'une rue qui, à cause de cela, s'est toujours appelée depuis rue du *Bac* [1], deux grands bacs, et il obtint des lettres du roi qui lui permettaient de se faire payer, pour le passage

de chaque homme et un cheval, ...	6	deniers;
de chaque bête, ...	2	»
de chaque tonneau ou balle, ...	6	»
de chaque charriot, ...	2	»

Le produit de ce péage dont il devait jouir pendant 12 ans, le mettait en état d'offrir au roi un impôt de 30,000 écus.

Il y avait abus. Messieurs de ville en firent remontrance au Parlement, et arrêt fut rendu contre Levillain.

Alors furent appelés à Rouen tous les habiles constructeurs

[1] Cette rue se nommait auparavant rue *Saint-Cande-sur-Rive*.

Digitized by Google

de la province. Chacun donna son avis sur la cause de la destruction du Pont de Pierre; mais personne ne sut indiquer le moyen de le réparer ou de le reconstruire.

Comment, depuis la ruine du pont et la suppression des bacs, les habitans de Rouen passèrent-ils la rivière? Les recherches auxquelles je me suis livré à cette égard n'ont pu me le faire découvrir. J'ai seulement supposé qu'il fallait faire remonter à cette époque l'origine de ces petits bateaux, qui ressemblent par leurs formes aux gondoles vénitiennes, et qui en ont la commodité, si elles n'en ont pas la rapidité et l'élégance. Toujours est-il que ce ne fut qu'en 1626, que plusieurs architectes de la ville, après y avoir réfléchi comme vous voyez pendant plus de soixante ans, conçurent l'heureuse idée de réunir dix-neuf bateaux par un plancher, et de former le pont dont la destruction est aujourd'hui l'objet de ma douleur. « Ouvrage ingénieux, » s'écrie avec enthousiasme un vieil historien, « digne d'admiration, et le plus curieux qui soit en « France [1].

Il est vrai que cet historien n'avait pas vu le pont circonflexe, qui dans son genre est bien curieux aussi, plus curieux même que le Pont de Bateaux; car, enfin, ce dernier est comme tous les autres construit d'après le principe que la ligne droite est le chemin le plus court pour se rendre d'un point à un autre, tandis que le circonflexe a été construit d'après des principes tout différens, et présente une certaine tortuosité qui n'appartient qu'à lui.

Oh! que diraient nos ancêtres? que dirait ce brave historien, que je citais tout à l'heure, qui écrivait l'histoire de sa

[1] Il y a 40 à 45 ans que l'on a réduit le nombre des bateaux à 15, par le prolongement des tabliers.

Digitized by Google

ville en 1668, et prenait pour épigraphe de son livre *lucerna Dei est agnus*, sans doute parce que les armes de Rouen sont un mouton, que dirait-il, s'il voyait porter une hache impie sur ce curieux ouvrage, la gloire de son temps? Mais nous, qui sommes habitués à voir écrouler toutes les gloires de ce monde, nous verrons cela d'un œil sec, et, suspendus sur un pont d'une nouvelle espèce, nous battrons des mains quand ces pauvres vieux bateaux qui nous ont servi si long-temps, surpris de se voir séparés après une intimité de plus de deux siècles, s'en iront tristement en dérive!!.....

Théodore HOMBERG (Rouen).

Digitized by Google

POÉSIE.

LA VOCATION D'UN POÈTE.

ODE.

Le poète, enchanté des accords de sa lyre,
S'écrie avec orgeil : « Je suis libre ici-bas !
Qui pourrait arrêter mon sublime délire ?
Du coursier qui m'emporte au radieux empire,
Qui pourrait enchaîner les pas ?

« Rien ; car d'un souffle à part mon ame fut formée :
Dieu qui la soupirait mesura son élan,
Et, dans l'espace étroit qui la tient enfermée,
Chaque instant voit jaillir son essence enflammée,
Comme une lave de volcan !

« Oui, je veux que ma lyre, avec sa voix ardente,
Fasse de ses échos retentir l'univers ;
Que mon ame aux accès de sa fièvre brûlante,
Descende pour chanter, comme l'ame du Dante,
Au vaste abîme des enfers !

Digitized by Google

« Puis, libre dans son vol, mon rapide génie,
Embrassant d'un regard toute l'immensité,
Environné d'amour, de gloire et d'harmonie,
Célébrera des cieux la splendeur infinie :
Il chantera la liberté ! »

— Oui, ton délire est beau, poète, je l'admire ;
Mais, pour gravir les monts d'un avenir lointain,
Pour obéir au Dieu dont le souffle t'inspire,
Pour atteindre les cieux où ton ivresse aspire,
Réponds-moi, quel est ton destin ?

Cette divinité qui roule sur le monde
Son char resplendissant environné d'autels,
Cette idole sans yeux que le hazard seconde,
Et que suit en rampant comme un reptile immonde
La cupidité des mortels :

La fortune, ô poète, en effleurant ton aire,
A-t-elle, sur tes jours que tu veux illustrer,
De sa tunique d'or secoué la poussière ?
A-t-elle de ta vie écarté la misère ?
As-tu l'air pur à respirer ?

— Non, dis-tu. — Puis, tu veux dans ta course frivole
T'élever en tes chants jusqu'aux voûtes des cieux !
Tu veux que de ta voix chaque son qui s'envole
Fasse de son éclat, de l'un à l'autre pôle,
Retentir ton nom glorieux !

Digitized by Google

Ah ! plutôt dans ton sein étouffe cette flamme
Que la froide indigence étoufferait un jour ;
Car, si tu n'as le pain que ton besoin réclame,
La souffrance du corps desséchera ton ame,
Qui ne sentira plus d'amour.

Et puis avec dédain les fils de l'opulence,
Pour t'abattre en ton vol, ardens à te frapper,
En t'écrasant du poids d'une fière arrogance,
S'écrieront : — Son essor est une extravagance :
Il n'a pas d'or, il doit ramper.

— Mais quoi ! sans écouter ma terrible menace,
Déjà le feu sacré redouble ton transport.
Eh bien ! suis ton destin ! Va, J'aime ton audace !
Dans tes ravissemens, va, marche sur la trace
Du Dieu qui soutient ton essor !

Et, quand viendra pour toi l'heure où la force tombe,
Etreinte par la faim, ce vampire cruel,
Si ton corps épuisé dans la lutte succombe,
Tu ne descendras point tout entier dans la tombe,
Car le poète est immortel !

Octobre 1835.

Th. Lebreton, ouvrier.

Cette pièce est dédiée, par l'auteur, à M. H. Gaugain.

Digitized by Google

HISTOIRE.

NOTICE

SUR

Le Prieuré des Deux-Amans.

L'origine du prieuré des Deux-Amans a été l'objet de recherches et de conjectures nombreuses; ce prieuré est, en effet, l'un des établissemens religieux qui ont le plus exercé l'esprit de l'antiquaire, l'imagination du poète et les crayons du peintre. Toussaint Duplessis, Debar, Ducis, Charles Nodier, Taylor et beaucoup d'autres auteurs, lui ont consacré quelques pages sans pouvoir soulever le voile qui dérobe la cause et l'époque de sa fondation. Ils ont tous répété, d'une manière plus ou moins uniforme, cette histoire tendre et touchante à laquelle la tradition attribue l'origine du prieuré; histoire que le peuple de notre pays raconte, et que tous nos lecteurs connaissent.

Nous avions, en composant une Notice sur le prieuré des Deux-Amans, à éviter de répéter servilement ce que d'autres avaient dit déjà mieux que nous; cependant, en présentant quelques nouveaux faits, nous ne pouvions omettre de rapporter ceux qui étaient connus, et, tout en voulant préciser autant que possible les dates, rechercher la vérité histo-

Digitized by Google

rique; nous craignions de dissiper ce parfum d'amour et de poésie qui enveloppe encore la vieille tradition recueillie par nos aïeux; car l'illusion est souvent plus agréable que la réalité, la fable que l'histoire. Rien n'est inflexible et sec comme un fait historique, tandis qu'une tradition se prête à toutes les exigences de l'imagination la plus riche et la plus variée.

Nous nous sommes rassuré, cependant, en voyant que nous ajouterions quelques nouveaux renseignemens sur l'origine et l'histoire du prieuré, et que, tout en approchant de la vérité, nous ne pourrions déterminer l'année et la cause de sa fondation. Cette cause sera donc, nous le croyons du moins, plongée à jamais dans l'obscurité, et il sera permis à chacun, pour la découvrir, de se livrer aux conjectures, d'entasser hypothèses sur hypothèses, et de chercher à expliquer des faits inexplicables.

Voici la première des quatre opinions connues et publiées, pour expliquer comment le prieuré a reçu le nom de prieuré des *Deux-Amans*. Cette opinion est la plus accréditée.

A l'époque où la Neustrie gémissait encore dans les ténèbres de l'ignorance la plus profonde, à cette époque où les lettres s'étaient réfugiées au sein des monastères, où les châteaux-forts retentissaient du bruit des armes, où les échos des forêts répétaient les sons rauques de la trompe et les cris joyeux des chasseurs et des chiens, vivait, dit-on, l'un de ces seigneurs féodaux du moyen-âge, tout bardé de fer, ne connaissant d'autre droit que celui de l'épée et du plus fort, d'autre loi que celle du privilége de la naissance, imposant sa volonté inflexible et capricieuse à tous les vassaux soumis à son pouvoir.

Non loin de la demeure du châtelain, vivait un jeune

Digitized by Google

homme doué de toutes les qualités du corps et de l'esprit, digne du rang le plus éminent. Type de l'opprimé que l'on plaint, que l'on encourage, pour lequel on fait des vœux, comme le seigneur l'était d'un suzerain armé de la puissance et fort de sa domination.

Le jeune homme était devenu éperdûment amoureux de la fille du châtelain. Blanche et ravissante colombe, modèle de douceur, de résignation angélique et de beauté, la jeune fille avait donné son cœur, sans le consentement de son père.

Ce don n'était rien sans celui de sa main; le père irrité de l'audace du jeune homme qui avait osé lever les yeux sur sa fille et s'apercevoir qu'elle était belle, rejetait un mariage repoussé, croyait-il, à la fois par la nature, les usages et les préjugés. Mais cette fille qu'il chérissait, passait ses jours dans les larmes et le désespoir, maudissait et le sort qui la séparait de son bien-aimé, et cette fatale beauté, et cet amour, bonheur et maintenant tourment de sa vie.

Il est un terme à tout : les douleurs les plus poignantes passent aussi bien que les plaisirs les plus vifs. Le dénoûment de leur passion devait arriver bientôt.

Le seigneur avait, parmi ses domaines, une haute montagne qui s'avance comme un immense promontoire dans la belle vallée de la Seine; montagne escarpée, nue, rude, hérissée de ronces et de roches; montagne où le pas du chasseur n'avait pas même tracé un étroit et raide sentier, et du sommet de laquelle on apercevait Pîtres, encore célèbre par son concile et son palais, l'antique Uggade, remarquable par son pont, et tout le riche pays qui devait un jour se couvrir de monastères, et où, plus tard, le bruit des rouages de l'industrie devait remplacer le chant des saints cantiques.

Je vais imposer, pensa-t-il, en regardant la montagne, aux amans de ma fille, une condition impossible à remplir; je ne

Digitized by Google

la leur refuserai pas, mais, comme sa main sera à ce prix, ils ne l'obtiendront pas. Il les fait venir, et leur dit: Si l'un de vous gravit jusqu'au sommet sans s'arrêter, en portant ma fille dans ses bras, elle est à lui.

Le jeune homme, sans hésiter, se charge de son précieux et doux fardeau, et commence à gravir, plein d'espoir et de courage, la fatale montagne. Ses forces l'abandonnent peu à peu : haletant, épuisé, il touche au terme de son épreuve ; mais, au moment où il dépose son amante sur le gazon, il tombe privé de la vie. A cette vue, la jeune vierge est saisie d'une douleur si vive, qu'elle meurt près de lui.

Le père ne croyait pas à tant de constance et d'amour. Privé de sa fille, plongé désormais dans la douleur, il cherchera au moins à conjurer la colère de Dieu par une fondation pieuse en faveur de l'ame des deux victimes de sa barbarie. Il appelle donc des religieux, et les établit sur le lieu même où sa fille était morte de douleur; et le prieuré, que ces religieux possédèrent, prit, à cause de cette tragique aventure, le nom de prieuré des *Deux-Amans*.

Cette poétique tradition avait paru sans doute peu convenable à quelques fidèles du moyen-âge, car ils ont cherché une autre origine au nom du prieuré. Voici celle qu'ils ont trouvée et mise en lumière; on pourra juger du mérite de l'invention. L'église du prieuré avait été placée sous l'invocation de Jésus-Christ et de sainte Madeleine ; leurs statues en pierre se voyaient aux deux côtés du portail de l'édifice. Ils s'emparèrent de cette circonstance, et dirent que le nom des *Deux-Amans* venait évidemment des statues posées en cet endroit, comme signe de l'amour mystique qui avait uni Madeleine au sauveur du monde. Toussaint Duplessis s'exprime ainsi, à propos d'une explication tout invraisemblable:

Digitized by Google

« Ce sont peut-être ces deux images que l'on aura d'abord « appelées les *Deux-Amans*, en faveur du divin amour qui « attacha Madeleine à Jésus-Christ; et ce nom se sera bientôt « communiqué à l'église et au monastère. Il est vrai que l'ap- « plication du mot d'*amant* paraît tenir un peu trop du pro- « fane; mais, outre que le peuple n'y regarde pas toujours de si « près, la piété tendre emprunte souvent de ces sortes d'ex- « pressions. »

Nous concevons très bien l'embarras de D. Toussaint Duplessis pour étayer son explication, car elle repose sur de bien faibles bases; il en donne aussi une autre qui ne vaut guère mieux.

« On a débité bien des fables, dit-il, sur l'origine de ce « nom. Peut-être ne serait-ce qu'une prononciation altérée, « pour les *Deux-Monts :* en effet, il y a là deux hautes mon- « tagnes, qui se touchent presque l'une l'autre; sur la dernière « des deux, en suivant le cours de la Seine, est situé le mo- « nastère dont nous parlons. »

Ainsi, plus de poésie, plus d'antique et touchante tradition; suivant lui, tout est réduit à une faute de prononciation.

Le prieuré se nommait d'abord prieuré des *Deux-Monts*. Des *Deux-Monts* à des *Deux-Amans*, il n'y a que la différence d'un *o* à un *a*, et il suffit ensuite d'ajouter un *a* devant le premier mot pour en faire le second: ce qui prouve clairement que le mot *amans* est la corruption du mot *monts*.

Il n'y a pas, à notre avis, de recherches plus conjecturales, et presque toujours plus dénuées de fondement, que celles qui ont rapport aux étymologies. Tout le monde sait que de graves et savans auteurs ont fait de cette science leur principale étude. Nous avouons pourtant qu'une étymologie peut quelquefois offrir de l'utilité pour l'explication d'un fait, quand

Digitized by Google

elle est dans la nature des choses, et que toutes les circonstances concourent à la rendre certaine ou au moins très probable.

Certes, il y a moins de différence entre les *Deux-Monts* et les *Deux-Amants*, qu'entre *Alphana* et *Equus*, ou *Chopine* et *Platon*, que la raillerie des critiques a prétendu faire dériver l'un de l'autre; mais ce n'est point une raison pour faire croire à la transformation proposée par Toussaint Duplessis. Il place, en effet, l'origine du prieuré à la fin du douzième siècle; or, déjà à cette époque, son nom était celui qu'il porte aujourd'hui : on trouve ces expressions dans une charte latine de 1177 : *Duorum Amantium*, que l'on traduit par *Deux-Amans*. Il s'agit, dans cette charte, d'une donation faite en faveur du prieuré par Gouel de Bauldemont, fils de Bauldric. Ainsi, l'étymologie de Toussaint Duplessis est sans force et s ans valeur.

A tout prendre, nous aimons mieux nous occuper de fictions, que de nous arrêter plus long-temps sur ces ingénieuses, mais arides discussions; l'esprit humain est ainsi fait : il se plaît souvent à entendre le récit de choses merveilleuses, impossibles même, et il veut plutôt être amusé qu'instruit.

L'un de nos plus illustres historiens, Grégoire de Tours, fait le récit de l'anecdote suivante, au livre trente-deux de la *Gloire des Martyrs*. Deux jeunes gens, unis par les liens du mariage, avaient fait devant Dieu le vœu de vivre dans la chasteté: plusieurs années s'étaient passées, et jamais le plus léger souffle n'avait terni cette glace si brillante et si facile à souiller. Personne ne soupçonnait leur amour et leur vœu; ils vivaient pour tous comme deux époux, reposant dans la même couche, s'asseyant à la même table, partageant les courtes joies de la vie, et s'aidant à supporter mutuellement leurs douleurs.

Digitized by Google

Cependant, d'un commun accord, ils changèrent cette existence dangereuse peut-être : le jeune homme se fit tonsurer, la jeune vierge son épouse revêtit l'habit de religieuse. Après avoir passé de longues années dans un monastère et accompli sa destinée, elle mourut. Son époux prépara sa sépulture, et, au moment où elle venait d'être déposée dans le tombeau, il éleva ses mains au ciel, en s'écriant : « O souverain créateur de toutes les choses, je te rends grâces d'avoir pu accomplir le vœu secret qui nous liait, et de te remettre ma femme pure du contact de toute volupté! » Mais celle-ci souleva sa tête et dit avec un ineffable sourire : « Tais-toi, tais-toi, homme de Dieu, pourquoi faire connaître notre secret, quand personne ne nous le demande? » La cérémonie s'acheva et le mari se retira. Peu de temps après, il mourut lui-même, et fut enterré dans un tombeau préparé pour lui.

Ils avaient été déposés dans la même église, mais dans deux parties différentes et éloignées ; l'une des tombes était située au midi, l'autre au nord. Mais ceux qu'un saint vœu avait séparés pendant la vie, devaient trouver leur récompense après la mort. En effet, dans la matinée du jour qui suivit celui de l'enterrement du mari, lorsqu'on entra dans l'église, on fut frappé d'étonnement ; car les deux tombeaux s'étaient réunis pour n'en faire qu'un seul qui subsiste encore, et, maintenant, ajoute Grégoire de Tours, le peuple les entoure d'une grande vénération et les désigne sous le nom de tombeau des *Deux-Amans*.

Voilà l'histoire que l'on a tenté d'adapter à notre prieuré des *Deux-Amans:* elle est merveilleuse et touchante, mais ceux qui l'ont admise n'ont pas fait attention que l'historien plaçait le lieu de la scène en Auvergne; peut-être ont-ils pensé que Grégoire de Tours s'était trompé et qu'il fallait substituer un pays à un autre; elle peut, d'ailleurs, être tout aussi bien

Digitized by Google

arrivée en Normandie qu'en Auvergne, et rien n'empêche qu'on fasse le récit d'une aventure semblable pour expliquer la fondation du prieuré des *Deux-Amans*.

Voilà donc quatre origines, bien différentes les unes des autres ; il n'y a plus qu'à choisir : chacun à cet égard, doit se laisser guider par son penchant naturel. Aux ames tendres et neuves, qui n'ont point encore été desséchées au souffle des passions et qui vivent dans l'illusion du jeune âge, aux poètes, aux peintres, nous recommanderons la première et la dernière de nos origines. Aux personnes pieuses et mystiques, nous signalerons la seconde, et nous offrirons la troisième aux amateurs de difficultés grammaticales, aux experts étymologistes, et aux chercheurs de niaiseries difficiles d'exécution et nulles de résultat.

Dans cette énumération, nous ne voyons rien qui puisse satisfaire l'esprit sévère et logique de l'historien ; car il n'y a là, pour ainsi dire, ni une date, ni un fait de certain, si nous en exceptons ceux fournis par la charte de l'année 1177, octroyée au prieuré par Gouel de Bauldemont. La tradition et les ouvrages imprimés ne nous donnant rien de positif, nous avons porté nos regards d'un autre côté, et nous avons consulté cet immense dépôt de titres de toute nature de toutes les époques, qui reposait tranquillement couvert d'une poussière déjà respectable dans le *vade-in-pace* des archives départementales. Voici ce que nous y avons recueilli. En l'année 1750, les chanoines possesseurs du prieuré firent, comme cela se pratiquait souvent, une déclaration de leurs revenus à la Cour des Comptes de Normandie. Cette déclaration était précédée de ce préambule, relevé probablement sur les précédentes :

« Le prieuré des *Deux-Amans* est de très ancienne fonda-
« tion ; l'on ne peut en établir l'époque : le premier titre et

Digitized by Google

« beaucoup d'autres, qui prouveraient son antiquité et ses pri-
« viléges et biens dépendans, ayant péri par les incendies et
« incursions des gens de guerre. Il paraît, et est établi par les
« chartes du roi très chrétien Henri II, avoir eu pour fonda-
« teur le sieur de Malmains dont il porte les armes : *trois*
« *mains gauches*. Ce prieuré est uni au collége des RR. PP. Jé-
« suites, qui jouissent par conséquent des biens et revenus
« attachés à la manse priorale ; la communauté, qui est com-
« posée de neuf chanoines réguliers, n'a pas d'autres biens que
« ceux ci-après. »

Debar et Toussaint Duplessis avaient, avant nous, attribué la fondation du prieuré aux seigneurs de Malmains ; mais leur opinion n'était étayée sur aucune donnée positive, et le dernier présentait la sienne sous une forme tout-à-fait dubitative.

Ainsi, le sieur de Malmains doit être regardé comme le fondateur du prieuré ; son origine remonte au-delà de l'an 1177 ; mais on ne peut en donner la cause et la date première, d'une manière certaine. Dès l'année 1722, le clocher de l'église, qui était carré, construit en pierre, surmonté d'une galerie et d'une flèche couverte d'ardoises, avait été abattu, et l'on songeait à renverser totalement un édifice menaçant probablement ruine. La description de cette église, dont il ne reste aucuns vestiges, a été conservée dans un état très curieux, rédigé et signé le 22 janvier 1723, par le prieur et les chanoines de ce petit monastère.

Elle avait cent pieds d'élévation depuis le sol jusqu'au sommet du clocher, et cent-douze pieds de longueur. Elle était éclairée par sept croisées ; on y entrait par une porte à plein cintre. Sur les arcs-boutans de l'entrée et de chaque côté, on voyait deux statues en pierre de Saint-Leu : l'une était celle de Jésus-Christ, l'autre celle de Madeleine, tombée quelques

Digitized by Google

années avant. Les contre-forts étaient très peu prononcés, comme dans les anciens édifices.

Cette description de l'extérieur de l'église est de nature à donner plus de poids encore à l'opinion qui ferait remonter l'origine du prieuré au commencement du XIIe siècle. Car, tout imparfaite qu'elle est, cependant elle est assez circonstanciée pour permettre de reconnaître le genre d'architecture et l'époque de sa construction.

« Sur les deux côtés de l'autel, ajoute le manuscrit de 1723, « on voyait les armes du prieuré, qui sont : trois mains gauches « de sable, sur un fond d'azur, représentant le dessus de la « main à la vue ; de l'autre côté, un écusson dont le fond est « aussi d'azur en ovale, de même que le précédent, avec un « chevron, au haut duquel, et entre la pointe, étaient deux « roses sans queues, et au bas dudit chevron dans le milieu, un « croissant doré. »

Parmi les ornemens remarquables qui décoraient cette petite église, il faut citer le retable du grand autel, en pierres sculptées, et représentant l'histoire de sainte Madeleine. Le curé d'Amfreville-sous-les-Monts, sans doute plus artiste et plus amateur de l'antiquité que les chanoines ses voisins, ayant appris la démolition de l'église du prieuré, demanda avec instances et obtint pour la sienne ce précieux retable, et, probablement, un tabernacle en pierre, quelques statues devenues inutiles pour l'édifice qu'on allait construire.

Le chœur comprenait vingt stalles en bois, précédées par un jubé de même matière, très délicatement sculpté. Ce chœur était pavé en pierres de Caen. On y voyait neuf tombes plates : la première, du côté de l'évangile, portait ces mots qu'on a pu seuls déchiffrer : « Hierosme de Roncherolles. »

Puis, venaient une assez grande quantité de lettres n'offrant aucun sens, et dont il est inutile de parler.

Digitized by Google

Du côté de l'épître, près du grand autel, on en voyait une autre sur laquelle on pouvait lire encore:

« Ci gist . . . . G. . . . l'an de grâce mil trois cent dix-huit « cinq. . . . . mois de. . . . . »

Au milieu du chœur, se trouvait celle qui portait l'inscription suivante :

« Ci gist vénérable et religieuse personne, Michel Langlois, « natif de Neufchâtel, lequel a été prieur de ceste église des « Deux-Amans, par l'espace de 27 ans, et a grandement aug- « menté le dit lieu en édifices, ustensiles, ornemens et revenus, « et trespassa l'an de grâce 1404, le 24 novembre. »

PRIEZ DIEU POUR LUI.

A la suite venait une tombe double, sous laquelle reposaient les dépouilles mortelles d'un écuyer, sieur de Cantelou, décédé en l'an 1503, et celle de sa femme damoiselle Marie.

Le temps n'avait pas épargné ces deux tombes : le pas des chanoines, se promenant gravement pendant les offices, avait usé les noms de ces nobles personnages. L'auteur du manuscrit qui nous a fourni ces détails avait eu l'attention de joindre à son travail une copie figurée des armoiries, que la sandale des religieux n'avait pu effacer. Mais ce dernier moyen de conserver le souvenir du possesseur du fief de Cantelou et de sa noble épouse, a disparu dans la tourmente révolutionnaire. Si donc nous voulons savoir ce qu'ils étaient l'un et l'autre, il faudra feuilleter les armoriaux ou les livres de blason de notre province.

Est-il utile de mentionner encore la sépulture de l'écuyer sir Jean de Forceaux, et sept petites tombes d'un pied carré, qui portaient, sur la pierre, les noms et l'époque de la mort de

Digitized by Google

sept prieurs qui avaient quitté ce monde pendant le XVIIe siècle?

On peut juger, à présent, de ce qu'était, au moment de sa démolition, l'église du prieuré des *Deux-Amans*, quelles sculptures riches et délicates elle devait contenir, car elle possédait des stalles, un jubé en bois sculpté, un tabernacle ouvragé en pierres, un bas-relief et de nombreuses statues. Ceux qui ont eu la malheureuse idée de construire, en 1723, une autre église à sa place, nous ont privés peut-être d'un des plus curieux monumens de notre pays. Mais nos révérens pères Jésuites voulaient imprimer le cachet de leurs institutions partout où ils passaient, et ils substituèrent sans pitié à cette vieille et respectable église du XIIe siècle un édifice moderne, et qui leur avait couté à élever 12,250 liv.

Au reste, le revenu des chanoines du prieuré des *Deux-Amans* n'était pas considérable, en 1746. Ils possédaient en tout un revenu annuel de 3655 liv. 13 deniers; ce qui n'était pas exorbitant pour l'entretien de neuf religieux. Leur habitation avait été reconstruite en 1685. Elle subsiste et porte encore cette date.

Voilà tout ce que nous avons pu recueillir d'intéressant sur le prieuré des *Deux-Amans ;* car nous pensons qu'il importe peu aujourd'hui de savoir que les chanoines avaient embrassé la réforme le 24 mai 1648, qu'ils avaient pris le costume de France, et cessé de porter l'aumusse noire sur la tête, et qu'il n'étaient plus que trois à l'époque de la révolution.

Et, maintenant, si vous gravissez à votre tour la haute et rude montagne où fut le prieuré des *Deux-Amans*, vous ne trouverez pas même un débris de l'antique édifice que nous

Digitized by Google

avons décrit; tout est moderne, rajeuni et rendu au siècle; mais vous aurez toujours devant vous cet immense et magnifique paysage, cette triple vallée où coulent l'Eure, l'Andelle et la Seine; alors, saisi d'admiration, les souvenirs se presseront en foule dans votre esprit, en contemplant, au loin, les noirs et vieux remparts du Pont-de-l'Arche, les blanches ruines de l'abbaye de Bon-Port, les fournaises enflammées de Romilly, et vous embrasserez d'un même coup-d'œil, vous réunirez dans la même pensée, la guerre, la religion et l'industrie.

Ch. de STABENRATH.

Digitized by Google

INDUSTRIE.

ESSAI PRATIQUE

SUR L'EMPLOI

ET

LA MANIÈRE DE TRAVAILLER L'ACIER,

PAR M. DANIEMIE [1].

Il est si rare de voir un praticien, un ouvrier, faire part au monde savant du fruit de ses travaux et de sa longue expérience, qu'il faut regarder comme une bonne fortune l'apparition d'un ouvrage écrit par un homme de métier, et accueillir son œuvre avec un vif empressement. Un tel ouvrage, quelle que soit la forme qu'il revête, dans quelque style qu'il soit composé, doit nécessairement présenter un immense intérêt, car incontestablement il doit renfermer des faits précieux, des observations curieuses de pratique, que l'homme de science ne peut presque jamais faire. Au milieu de la confusion, des explications embarrassées, des opinions fausses ou hasardées de l'auteur, le savant saura discerner les expériences neuves et consciencieuses, les découvertes heureuses que l'ouvrier aura accumulées et qui devront jeter un nouveau jour sur les questions encore environnées d'obscurité ; il saura reconnaître les diamans au milieu du sable qui les entoure.

Si, jusqu'ici, les ouvriers ont gardé pour eux seuls les trésors

[1] Un volume in-8°. — Caen, chez l'auteur, rue Saint-Jean, 27. — 1835.

Digitized by Google

que le temps et une inquisition persévérante leur ont fait découvrir, si les secrets du métier meurent avec eux, la faute, il faut bien le dire, en est en grande partie aux gens de science, qui reçoivent avec trop d'indifférence les communications de ces hommes d'ateliers au langage diffus et incorrect. Presque toujours dominé par des idées préconçues, le théoricien s'habitue peu à peu à ne concevoir l'existence que des faits qui sont en harmonie avec le système qu'il s'est formé; tous ceux qui ne s'accordent pas avec ses opinions spéculatives, et dont il ne peut expliquer la production, il les nie ou les suppose entachés d'inexactitude! Combien n'avons-nous pas d'exemples, dans les sciences et la technologie, de vérités entrevues par les praticiens et que les théoriciens n'ont admises qu'avec peine, parce qu'elles dérangeaient leur manière de voir!

Il est certain que, du moment où les contre-maîtres de nos fabriques auront acquis quelques notions exactes des sciences, lorsqu'ils auront appris à mieux observer et qu'ils seront encouragés par les savans, leurs communications écrites devront hâter singulièrement la marche d'une foule d'arts restés jusqu'ici stationnaires.

Parmi ces arts, celui qui a pour objet la fabrication et le travail de l'acier, est assurément un de ceux qui offrent encore le plus de difficultés, tant dans la pratique que dans la partie théorique, bien qu'une foule d'artistes et de chimistes en aient fait le sujet de leurs méditations.

Tout est à étudier, en effet, dans l'histoire de ce composé métallique si utile. Sa nature chimique; le rôle des corps étrangers qui accompagnent le carbone et le fer, principes essentiels de l'acier; les divers modes d'opérer la transformation du fer en acier; l'influence de la chaleur et de la *trempe* sur les pro-

Digitized by Google

priétés et la structure intime des particules de ce métal; le rôle de l'air dans les opérations du *recuit* qu'on fait subir à l'acier trempé; les modifications qui résultent du *recrouit*, c'est-à-dire du martelage à froid, qui fait acquérir à l'acier et aux autres métaux de la dureté, de l'élasticité, de la raideur et une augmentation très-sensible de poids, etc.: toutes ces questions sont à peine connues; toutes, depuis Réaumur, ont été l'occasion de controverses qui n'ont toutefois jeté qu'une faible lumière sur la plupart d'entre elles.

Assurément, si tous ceux qui travaillent l'acier avaient fait connaître les résultats de leurs observations, l'histoire de ce singulier composé serait plus avancée qu'elle ne l'est aujourd'hui. Mais, à part les travaux de Clouet, le mémoire du coutelier Perret, les praticiens proprement dits ont fourni bien peu de renseignemens aux métallurgistes.

Voici venir maintenant un coutelier de Caen, un homme qui, de toute sa vie, n'a pas quitté la forge, qui, mécontent du peu de notions exactes que l'on trouve dans les livres sur l'acier, entreprend une histoire complète de cette substance et met au jour, avec ses seules ressources, un volumineux ouvrage de près de 500 pages. « Guidé par l'intérêt général, dit-il, je rapporterai strictement ce qui m'aura frappé, et j'appuierai mon opinion par des notes puisées dans divers auteurs qui ont traité ce sujet, lorsque leurs sentimens se concilieront avec le mien; autrement je signalerai leurs erreurs, en y opposant l'expérience. »

Indépendant par caractère et par position, notre vieux praticien normand expose avec simplicité et franchise ce qu'une pratique de plus de trente années lui a appris. Pénétré de cette pensée de Pluche, qu'il rapporte au début de son ouvrage, que « la haute estime dont nous honorons les savans ne doit pas

Digitized by Google

nous ôter la liberté d'apercevoir et de relever leurs méprises, d'autant plus dangereuses qu'elles en imposent par des noms célèbres, » il loue et critique avec bonne foi, avec conviction, tous ceux qui l'ont précédé dans la description du composé à l'étude duquel il a, pour ainsi dire, consacré sa vie. On voit, en le lisant, que c'est un véritable artiste, un ouvrier amoureux de son art, qui écrit sous l'inspiration d'un sentiment bien honorable, le désir de contribuer à l'avancement d'une des parties les plus importantes de nos arts mécaniques. Peu lui importe que son nom reste ignoré, que ses découvertes, que ses observations deviennent la propriété de tous, s'il a pu éclairer un sujet dont il ne parle qu'avec enthousiasme. « Le but que je m'étais proposé sera rempli, dit-il en terminant son livre, si j'ai pu me rendre utile. Puissent mes travaux, dans la suite, donner naissance à quelque traité plus étendu, et dont les principes raisonnés soient plus avantageux pour les arts mécaniques qui ont rapport à l'emploi de l'acier! »

Lorsqu'un pareil homme avance un fait, il est impossible de ne pas y ajouter toute confiance, quelque singulier, quelque extraordinaire que ce fait puisse paraître d'abord. Sans doute, peu accoutumé aux discussions théoriques, peu familier avec les principes sévères de la science, il se trompera souvent en voulant remonter aux causes premières des faits constatés par lui, il péchera par la méthode, il commettra bien des hérésies scientifiques; mais qu'importe, si ses expériences et ses découvertes nous dévoilent des effets inconnus et nous apprennent enfin quelque chose de positif là où tout était dans le vague et l'incertitude? Un fait vaut mille fois mieux, dans les sciences et l'industrie, que les plus brillans raisonnemens, que les hypothèses les plus ingénieuses; car c'est surtout par les faits que les sciences grandissent et que les arts se perfectionnent.

Digitized by Google

Nous avons lu avec un intérêt soutenu le livre de M. Damemme, et nous y avons trouvé de nombreux et nouveaux renseignemens qui manquent dans la plupart des écrits sur l'acier. Nous ne pouvons ici indiquer à nos lecteurs tout ce qui, dans ce traité, appartient en propre à l'auteur, ni à plus forte raison en donner une analyse. Pour montrer, toutefois, que l'auteur a embrassé son sujet dans toute son étendue, nous dirons comment il a divisé son ouvrage.

« Le chapitre premier traite de la fabrication et de la nature de l'acier.

« Dans le chapitre deuxième, on y parle de la forge, point essentiel pour sa manutention; on y expose quelques particularités qui surviennent, et le moyen de les prévenir.

« Le chapitre troisième comprend les effets du recuit après la forge, son utilité, les dommages qu'il occasionne à l'acier, l'inconvénient de le mettre en usage, et cela d'après des principes établis par l'expérience.

« Dans le chapitre quatrième, on s'étend sur l'usage du recrouit, sur l'abus de son emploi, sur les défauts qu'il produit.

« Le cinquième chapitre a pour objet la trempe, les différens effets qu'elle produit sur l'acier, les différentes substances proposées et celles mises en usage pour la trempe, les différens cas qui donnent la trempe, etc.

« Le chapitre sixième traite du recuit après la trempe, de son utilité, de ses applications et de ses effets.

« Le chapitre septième est consacré à l'épreuve de l'acier.

« Dans le huitième chapitre, on développe les usages suivis pour la trempe en paquet.

« Dans le chapitre neuvième, on établit la force de l'acier dans ses différens états, comparée à celle du fer. »

Digitized by Google

Toutes ces diverses questions sont examinées avec beaucoup de soin par l'auteur, qui montre, du reste, une érudition bibliographique peu commune et qu'on est tout étonné de trouver dans un ouvrier; car il cite tous ceux qui, avant lui, ont traité le même sujet, et il rapporte avec fidélité leurs opinions diverses, qu'il soutient à l'aide de nouveaux faits ou qu'il combat et détruit avec de semblables armes.

Pour donner une idée de la manière dont M. Damemme expose ses idées, nous reproduirons ici la dernière page de son avant-propos. Cette citation établira d'ailleurs l'ancienneté des études de l'auteur.

« On sera peut-être surpris de trouver dans la suite de cet ouvrage maintes citations, répétitions, renvois, qui ne tendent à la vérité qu'à surcharger, qu'à fatiguer la mémoire; mais on me pardonnera ces écarts, si l'on veut bien se représenter que, pour détruire des habitudes, des préjugés, il faut établir des principes, y revenir à chaque instant, les répéter sans cesse si l'on veut se faire entendre.

« L'ouvrage que j'offre au public a été composé en 1810, présenté à la Société d'Agriculture de Caen en 1811, à celle d'Encouragement, à Paris, en 1812, et il en fut fait un rapport honorable le 20 juin 1813. Ce n'a été qu'en 1818 que j'ai eu occasion de consulter divers ouvrages, que l'on se procure difficilement en province, tels que Hassenfratz, les *Annales de Chimie et des Mines.*

« Les notes que j'ai puisées dans Muschenbrock, dans les encyclopédies, etc., n'ont fait, comme on le verra, que confirmer mes données sans ajouter aux principes que j'ai décrits. On me saura toujours gré d'avoir mis tous ces ouvrages à contribution, d'avoir rangé, par ordre de matières, ce que l'on trouve épars çà et là dans des ouvrages considérables sur la nature et l'emploi de l'acier, tellement, que tout amateur ou

Digitized by Google

tout ouvrier pourront, lorsqu'ils le voudront, consulter avec avantage les auteurs auxquels je les renvoie. »

Notre compatriote se plaint à plusieurs reprises du peu de sympathie qu'il a trouvée chez les savans, lorsqu'il leur communiquait les résultats de ses découvertes, et il paraît attristé de l'indifférence avec laquelle ils ont reçu ses observations. L'un des premiers, il imita cet acier damassé dont la surface est ornée de dessins si variés et si bizarrement conformés, acier que les orientaux ont su préparer depuis l'époque la plus reculée et avec lequel ils fabriquent ces lames si légères et si tranchantes, qu'ils coupent avec elles une tête de coton mouillé aussi facilement qu'un pain de beurre. « Lorsque j'envoyai mon mémoire à la Société d'Encouragement, en 1811, ce moyen (de faire l'acier damassé) y était consigné; on avait jusqu'alors porté peu d'attention à l'acier-damas, et cette notice inspira peu d'intérêt. En 1820, à l'ouverture de l'exposition, je vis par les papiers-nouvelles que M. Bréaut (Bréant), employé à la monnaie de Paris, proposait un nouveau procédé pour la fabrication de l'acier-damas. Je proposai le mien, et, sur le rapport de l'ingénieur des mines qui certifia que ce moyen que j'indiquais faisait partie de mon mémoire, M. le comte de Montlivaut, préfet du Calvados, voulut bien envoyer ma notice au jury central pour l'exposition : elle fut envoyée aussitôt, dit-on. Je m'étais adressé trop tard, et M. Bréaut fut mentionné honorablement pour la même découverte, bien que je fusse antérieur de onze ans : *J'étais ouvrier !* »

Il reconnut également le premier que l'argent communiqué à l'acier ordinaire la propriété de l'acier damassé. Mais cette découverte, qu'il communiqua en 1810 au professeur de chimie de Caen, et un an plus tard à la Société d'Encouragement, fut reçue avec indifférence, et cependant, dix ans plus tard,

Digitized by Google

plusieurs chimistes annoncèrent le même résultat, qui fit alors une grande sensation dans le monde savant.

Beaucoup d'autres faits, qui ont été publiés par d'autres, ont été trouvés par M. Damemme dans le cours de sa longue carrière, et cela n'a rien de surprenant, car nous savons que ce ne sont pas toujours les premiers inventeurs qui jouissent du bénéfice de leurs découvertes. Ainsi, dès 1811, il reconnaît que l'huile de baleine donne à l'acier qu'on y trempe un grain plus fin, et permet, par des trempes douces et successives, de réparer et même d'améliorer l'acier qui a été surchauffé en le forgeant: en 1824 un maréchal de Mantes se fait bréveter pour le même objet. Il est aussi arrivé à notre ouvrier de Caen d'être dépouillé de l'honneur de ses découvertes par des gens plus habiles et peu scrupuleux, ce qui s'observe fréquemment dans la science. Enchanté d'avoir obtenu un résultat nouveau, il en fait part ingénûment à quelque confrère, qui en garde bon souvenir et le publie à quelque temps de là, sans nommer celui qui le lui a fait connaître. C'est toujours l'éternel *sic vos non vobis* de Virgile. Cela donne parfois de l'humeur à notre bon coutelier, tout bénin qu'il soit, car personne n'aime à être pris pour dupe. Aussi, dans une occasion, il se permet d'accuser directement un de ceux qui ont joué à son égard le rôle du geai de la fable. « Comme je faisais part de mon mémoire, dit-il, à ce M. Landrin, (auteur du *Manuel du Coutelier*, publié en 1835), il me prévint, cependant, en me disant: — Prenez bien garde! car, à Paris, on est bien voleur! — Je ne sais pas s'il s'est compris. »

J'espère, quoique n'ayant pas donné une analyse raisonnée du livre de M. Damemme, en avoir assez dit pour inspirer à tous une haute idée du savoir de cet honorable praticien, et recommander suffisamment son œuvre à l'attention de tous ceux

Digitized by Google

qui travaillent l'acier et les métaux. Les ouvriers y trouveront de bons préceptes et d'excellentes leçons; les gens de science y puiseront d'excellens renseignemens. C'est donc un ouvrage vraiment utile et riche de faits nouveaux. C'est, enfin, ce qui n'est pas très commun de nos jours, un ouvrage de conscience et non de spéculation. Dieu veuille, pour l'avantage des sciences, que l'exemple de M. Damemme soit suivi par quelques-uns de ces praticiens vieillis dans les ateliers, et que sa publication donne à d'autre le désir de l'imiter. Je serai satisfait, pour ma part, si ces lignes écrites dans l'intention de faire connaître au monde savant et industriel le livre instructif de notre compatriote, lui fait obtenir la faveur qu'il mérite à tant d'égards.

J. GIRARDIN,

Professeur de chimie industrielle.

— —

Digitized by Google

POÉSIE.

I

Pourquoi voiler ainsi ma pénible existence ?
Ah ! laissons une fois s'exhaler mes douleurs !

Gazons rians et frais, où la fleur se balance,
Sur quel lit dormez-vous ? A quelles profondeurs
S'étendent les chaînons de vos tiges errantes ?
Etes-vous donc jetés, tapis brillans et doux,
Sur des gouffres sans fond, sur des terres brûlantes?
Le voyageur charmé doit-il fuir loin de vous ?
Onde limpide et calme, aurais-tu des abîmes,
Où ton torrent mugit et bouillonnât toujours ?
Est-il, dans cet azur paré de feux sublimes,
D'orageuses vapeurs s'amassant tous les jours ?

Ah ! la nature, en vain, de voiles salutaires
A voulu nous cacher ses sublimes horreurs ;
Elle trahit toujours ses plus profonds mystères,
Et l'orage a sa voix, au ciel et dans nos cœurs.

II

Je sens gémir en moi ma poitrine oppressée :
Elle a tant étouffé, d'un effort douloureux,
Mes désirs renaissans, mes rêves, ma pensée !
Elle a tant refoulé d'élans tumultueux !

Digitized by Google

Oui, j'ai cherché sans cesse à comprimer ma vie ;
Toujours j'ai retenu son vol audacieux ;
Ainsi qu'une fauvette à son doux nid ravie,
Quand frémissait mon ame, en regardant les cieux,

Quand son aile implorait, d'un battement timide,
Une étreinte de l'air, baiser de liberté,
Je l'arrêtais soudain d'une main homicide,
Et ses instincts tombaient devant ma volonté.

J'ai raffermi la digue et sublime et cruelle
Où viennent se briser tous mes amours vaincus.
L'ennui seul bat mon cœur de sa vague éternelle ;
Mes désirs agités ne le troubleront plus.

— Ah ! j'ai rempli mon but : quel calme ! quel silence !
D'un voile ténébreux le monde est obscurci ;
Il s'étend devant moi, comme un désert immense,
L'écho de son bonheur n'arrive point ici.

Son bonheur !... ah ! je sais ce qu'il vaut, ce qu'il coûte,
Comment il s'est formé, comment il se maintient.
Est-ce lui que je veux ? Quand mon oreille écoute,
Est-ce donc pour savoir si sa voix me parvient ?

Moi ! que me fait le monde ? A ses brillantes fêtes,
Comme un convive élu, quand il m'appellerait ;
Quand, ayant pour mon front des roses toutes prêtes,
Il me dirait : Oh ! viens ! — Mon pied reculerait.

Je n'irais pas m'asseoir à ses banquets serviles ;
Oh ! non, je n'irais pas, abaissant mon malheur,
Pour un salaire impur flatter des ames viles...
Mes larmes à mon pain donnent de la saveur.

Et j'ai ma joie aussi !... La gloire des souffrances
Peut se marquer au front en sillons radieux ;
Les secrets du malheur, science des sciences,
Instruiront à la fois et mon cœur et mes yeux.

Digitized by Google

Et je pourrai parler de cette voix suprême
Dont tressaille la terre et qui monte vers Dieu,
Qui livre aux uns l'amour, aux autres l'anathème,
Et dont l'écho profond se répand en tout lieu.

III

Non, vous ne savez pas tout le mal que vous faites,
Vous qui passez vos jours en des soins orgueilleux;
Pour créer vos bonheurs sous des formes parfaites,
Vous brisez nos destins, en détournant les yeux.

De notre argile ainsi se pétrit votre gloire,
Et vous buvez les pleurs en parfums enivrans;
Le sang qui rejaillit sur vos robes de moire
Ne sert qu'à leur prêter des reflets plus brillans.

Des corps se sont usés à servir vos mollesses;
Mais ce n'est point assez: étreignans dans vos mains
Des ames que le ciel comblait de ses tendresses,
Vous les sacrifiez en vos jeux souverains.

C'est ajouter un crime aux plus grands de vos crimes.
Comme à l'idole antique on vous offre des cœurs,
Sur votre autel impur palpitantes victimes,
Et votre oreille est sourde aux cris de leurs douleurs!

IV

— O monde! parmi ceux dont tes lois surannées
Limitent, chaque jour, les jeunes destinées,
Oui, parmi ces humains au front lourd, soucieux,
Qu'un calcul égoïste a faits, en dépit d'eux,
Des esclaves domptés qu'à la glèbe on dévoue,
De nouveaux Ixions attachés à la roue,
Et qui n'auront jamais la liberté d'agir
Suivant l'impulsion que Dieu leur fait sentir,

Digitized by Google

Il en est qui, marqués par la main éternelle,
Apportaient ici-bas une moisson nouvelle;
Qui sentaient, dans leur cœur, déborder chaque jour
De longs flots de vertu, d'espérance et d'amour!
Puis, des maux de la terre ayant pesé la somme,
Et se trouvant des forts parmi les fils de l'homme,
Ils voulaient, généreux, se dévouer à tous.
La foi leur révélait un avenir plus doux;
Et quelque chose en eux expliquait le mystère
Du bonheur que le ciel a promis à la terre.
Ils jetaient sur le monde un regard enchanté;
A travers les vapeurs de son obscurité,
Leurs yeux apercevaient une vive lumière
Qui ravissait leur ame, inondait leur paupière,
Et devait éclairer, de ses rayons divins,
Les esprits chancelans ou les cœurs incertains,
Et prêter à la terre une couleur plus belle,
A nos jours pâlissans une flamme nouvelle.

Et les bouillans transports, et les nobles espoirs,
Les efforts courageux, la lutte des devoirs,
Pour eux devaient remplir une ardente carrière.
Qu'importent les travaux de l'existence entière,
Qu'importent les douleurs, s'ils recueillent l'amour?
Et qu'importe la mort, si, dans leur dernier jour,
Ils peuvent, contemplant une terre promise,
La désigner du doigt comme le fit Moïse?

Vain rêve! ils ont senti refluer le torrent;
Ils sont restés frappés d'un triste étonnement,
Alors qu'ils ont compris que, dans sa joie amère,
L'homme ici-bas vit seul, et ne veut point de frère;
Que tous marchent au but sans se prêter d'appui;
Qu'un malheureux opprime un plus souffrant que lui,
Et que ces dons divins d'amour ou de génie
Ne sont qu'un poids fatal, dont la force infinie,

Digitized by Google

Sans jamais être utile à son noble dessein,
Doit écraser celui qui le porte en son sein.
Et, pour ces cœurs frustrés d'une sainte espérance,
Peut-être il n'était pas de nouvelle existence!
Des bonheurs d'ici-bas leurs jours étaient exclus!
Que de combats alors! que de maux inconnus!...
On se sent étranger à toute la nature;
Seulement, au dehors, un ouragan murmure;
Son bruit sinistre et sourd parfois vous fait trembler;
Puis, un souffle brûlant, qu'on ne peut exhaler,
Au dedans, sur le cœur, incessamment retombe,
Et semble le ronger comme un ver de la tombe.

Et, durant ces longs jours d'un calme engourdissant
Où l'être intérieur s'éteint en gémissant,
Où le regard distrait semble errer dans l'espace,
Et pour se reposer ne trouve point de place,
Quand vers aucun objet on ne tend plus les bras,
Quand les mots ont un sens que l'on ne comprend pas,
Que la terre paraît une énigme vivante
Où l'on reste immobile au sein de la tourmente;
S'il se lève soudain, ainsi que dans la nuit,
Quelque rêve brillant dont l'aspect nous séduit,
Évoqué par un mot d'une langue indiscrète,
Qui frappe notre ame et la rend enfin muette;
Ah! bientôt, agités d'une douce terreur,
Nous voulons contempler l'image du bonheur,
Sentir dans notre sein palpiter cette vie
Si bouillante et si pure, et qui nous fut ravie,
Jouir, encor jouir pendant quelques instans,
Nous perdre dans l'espoir des plaisirs enivrans;
Oublier tout, l'ennui, le remords, la tristesse,
Et désirer, aimer, renaître à la jeunesse....

Mais de notre malheur ce n'est qu'un court sommeil;
De la raison bientôt vient le triste réveil.

Digitized by Google

Avant que d'arriver à ce bonheur suprême,
Qui peut nous rendre encore à la vie, à nous-même,
Il est un gouffre affreux qui doit nous engloutir;
Un crime est là peut-être: il faudrait le franchir!...
On se condamne donc à sa triste agonie;
On tourne contre soi son ardeur infinie,
Jusqu'au moment, enfin, où tout est effacé,
Où chaque sentiment semble un rêve passé,
Où le ciel, pour notre ame, est devenu si sombre
Que rien ne peut s'y peindre, et que tout est dans l'ombre.
Alors on prend les jours, sans douleurs, sans effort;
On n'aime plus la vie, on craint encor la mort;
Car, de notre raison assiégeant l'espérance,
Plus d'un doute du cœur vient nous troubler d'avance;
Sans désirs, sans desseins, on marche pas à pas,
Recueillant des plaisirs qui ne nous flattent pas,
Comme un passant, parfois, cherche dans la poussière
Un peu de vil métal qui brille à la lumière.

Quel que soit le sentier dont j'ai suivi le cours,
Je suis venue, hélas! jusqu'à ces tristes jours.
Je trompe mon ennui par de vaines pensées;
Je tire de mon cœur quelques notes glacées,
Ou je cherche un rayon du soleil de midi
Pour rendre la chaleur à mon sang refroidi.
Et j'écoute! .... Et j'attends! ... Au fond de ma demeure,
Du temps qui fuit, je compte et je pèse chaque heure.

S'il est pour ma souffrance un remède divin,
O Dieu compatissant, verse-le dans mon sein!...

Amélie B.

Digitized by Google

INDUSTRIE. — STATISTIQUE.

RAPPORT

SUR

LES MÉDAILLES D'ENCOURAGEMENT

DÉCERNÉES DANS LA SÉANCE PUBLIQUE

DE LA

SOCIÉTÉ LIBRE D'ÉMULATION DE ROUEN,

— 6 JUIN 1835 —

PAR M. L. GORS,

Secrétaire de Correspondance.

MESSIEURS,

C'est toujours pour nous une grande satisfaction lorsqu'en commençant ce rapport, il nous est donné de pouvoir rappeler les noms des concurrens qui ont déjà eu part à vos récompenses, et qui viennent encore d'acquérir des droits à vos suffrages. Notre Société est d'autant plus heureuse de pouvoir adresser à ses lauréats de nouvelles félicitations, qu'il lui est permis de penser que ses encouragemens, décernés d'une manière aussi solennelle, ont pu contribuer à exciter leur zèle et une noble émulation; et qu'enfin, en leur réitérant les témoignages de sa satisfaction, en proclamant une seconde fois leurs noms en présence de leurs concitoyens, elle leur inspirera une nouvelle ardeur pour arriver à de nouveaux succès.

Digitized by Google

Nous citerons, en premier lieu, M. Perrot, ingénieur civil à Rouen, à qui vous avez décerné une médaille d'or au dernier concours pour l'invention de la Perrotine. Cet habile mécanicien a apporté, depuis cette époque, un perfectionnement remarquable à son appareil. Cette machine fonctionne actuellement sans le secours des *ouvriers-tireurs*, et n'exige plus que deux ouvriers. Cette amélioration a encore l'avantage de conduire à des résultats plus satisfaisans.

La Perrotine a été, comme toutes les inventions nouvelles, en butte aux attaques les plus vives et les plus opposées; mais l'expérience et l'usage journalier en démontraient tout le mérite. Il ne restait donc plus qu'à la malveillance de chercher à empêcher l'effet que la machine devait continuer de produire; c'est ce qui a eu lieu. Des ouvriers, pris en flagrant délit, ont été traduits devant les tribunaux et condamnés à des peines correctionnelles. Pour déjouer de pareilles tentatives, M. Perrot a imaginé son nouveau système, et aujourd'hui on n'est plus obligé d'employer des tireurs. Ce doit être là une double leçon pour les ouvriers; puisse-t-elle les convaincre que c'est vainement, et toujours à leur préjudice, qu'ils ont recours à la violence ou à des moyens non moins criminels, pour s'opposer aux progrès de l'industrie, et que la loi protège les inventeurs contre leur mauvais vouloir.

Le perfectionnement que l'auteur a apporté à la Perrotine vous a été expliqué, dans une de vos séances, par notre confrère M. Girardin, qui vous a lu un mémoire à ce sujet. Nous nous dispenserons, en conséquence, de vous en entretenir, d'autant plus que ce mémoire a été publié.

M. Perrot nous a présenté une nouvelle machine de son invention, pour satiner les papiers de tenture, et qu'il nomme pour cela une *Satineuse*. Jusqu'à présent cette opération se fai-

Digitized by Google

sait à la main, et consistait à passer une brosse dans tous les sens, sur la surface du papier. La Satineuse est beaucoup plus expéditive, et donne des résultats au moins aussi satisfaisans. Elle n'exige que deux ouvriers à la fois pour fonctionner; et, comme il ne s'agit que de tourner une manivelle, on peut donc y employer de simples manouvriers sans connaissance spéciale dans cette partie, et, ce qui pourrait être plus économique encore, se servir de toute autre force motrice.

L'appareil consiste principalement en un cylindre recouvert d'une brosse qui enveloppe toute la surface courbe extérieure; et, à l'aide d'excentriques convenablement disposés, ainsi que d'un simple ressort à boudin, le mouvement de rotation imprimé à la manivelle communique au cylindre deux mouvemens simultanés, l'un de rotation et l'autre de va-et-vient. Le papier, en passant sous ce cylindre, se trouve brossé dans les deux sens ; et, en même temps, par l'effet de la pression et de la rotation du cylindre brosseur, il y arrive de lui-même en se déroulant, pour en ressortir avec tout l'éclat du satin.

On avait déjà fait quelques essais pour obtenir ces résultats à l'aide d'un rouleau mécanique; mais, par le simple mouvement de rotation, on n'obtenait qu'un satinage très imparfait, provenant de ce que la brosse n'agissait que dans un sens; les traces de rayures restaient parallèles, et ne produisaient point l'effet des hachures par lesquelles ces traces se perdent et se fondent les unes dans les autres. M. Perrot a compris qu'il fallait, de toute nécessité, opérer au moins un double mouvement, et il a été assez heureux, après quelques tentatives, pour pouvoir le produire, et en obtenir les résultats les plus satisfaisans. Votre commission a vu satiner à cette mécanique un rouleau de papier dans toute son étendue, et elle a pu juger tout à la fois de la promptitude de l'opération, de la facilité avec laquelle on peut faire fonctionner la machine, et enfin

Digitized by Google

du satinage, qui est, comme nous l'avons déjà fait observer, au moins aussi parfait que celui qu'on obtient à la main par les procédés usités jusqu'ici.

La Société adresse donc de nouvelles félicitations à M. Perrot, et le reconnaît toujours digne de la médaille d'or.

Vous avez décerné, au concours de 1830, une médaille de bronze à M. Thillaye, fondeur, rue Malpalu, à Rouen, pour les modifications qu'il avait introduites dans le système des pompes à incendie. M. Thillaye a eu, cette année, l'heureuse idée d'appliquer aux chariots destinés à transporter les pompes dans les campagnes, le système de bascule qui est en usage pour les haquets ou camions. D'après cette nouvelle disposition, on n'est plus obligé de dételer le cheval pour charger ou décharger la pompe, ce qui active d'autant le service, et c'est beaucoup dans les incendies de pouvoir gagner du temps, ne fût-ce même que quelques minutes. Il résulte de cette modification que les pompes sont moins exposées à être endommagées dans le chargement ou le déchargement. Un chariot de ce genre vient d'être envoyé à Malaunay, et celui que nous avons examiné doit être livré à la commune de Lillebonne.

M. Thillaye a aussi imaginé un nouveau nœud de raccordement pour les tuyaux en cuir qui servent à conduire l'eau des pompes à incendie. Ces nœuds offrent trois avantages notables. Le premier consiste en ce que les boyaux se vissent en dedans des nœuds, ce qui laisse une ouverture plus grande pour le passage de l'eau. Jusqu'à présent on a été dans l'usage de ficeler les boyaux sur les nœuds, et, par conséquent, c'est une diminution d'autant sur le diamètre du tuyau de conduite; en outre, ce mode de raccordement, usité jusqu'ici, présente un inconvénient grave, c'est que, la sécheresse faisant détendre

Digitized by Google

les cordes, les nœuds se détachent et il en résulte alors une perte de travail, et surtout de temps, très déplorable dans une telle circonstance. Tous ces inconvéniens ont disparu dans le système de M. Thillaye.

Le second avantage, qui n'est pas moins notable, c'est que les filets des vis, dans les nouveaux nœuds, ne peuvent plus se détériorer, soit qu'on laisse tomber ces nœuds d'une hauteur plus ou moins considérable, soit qu'on les traîne à terre, comme on est obligé de le faire assez souvent. C'est là, nous le répétons, un perfectionnement précieux; car, lorsque les filets de la vis se trouvent faussés ou détruits en tout ou en partie, il n'est plus possible de les faire circuler dans les écrous. Pour garantir ces filets, M. Thillaye a ajouté une espèce de bourrelet qui présente, de tous les côtés, une saillie suffisante pour empêcher les filets des vis d'être en contact avec le sol ou avec les corps contre lesquels le nœud pourrait heurter.

Enfin, le troisième avantage qui résulte de cette nouvelle disposition, c'est qu'en coupant un tuyau de conduite au point où il viendrait à crever, on peut en un instant remonter le nœud à la section et continuer à se servir du même tuyau.

Le seul inconvénient que présente ce nouveau système est une légère augmentation de poids; mais, vu le petit nombre de nœuds qui se trouvent dans une assez grande longueur, cette augmentation en totalité ne peut jamais être bien considérable.

La Compagnie adresse de nouvelles félicitations à M. Thillaye, et déclare qu'il est toujours digne de la médaille de bronze qu'il a obtenue, précédemment.

M. Eder, en s'occupant de la fabrique des pianos, s'applique toujours à apporter de nouvelles améliorations à cet instru-

Digitized by Google

ment. Par une disposition particulière qu'il a su donner à la table d'harmonie, il est parvenu à pouvoir la prolonger dans les basses, ce qui donne aux sons, dans cette partie, une plus grande vigueur. Ce perfectionnement est d'autant plus avantageux, que dans la dernière échelle des sons graves, les vibrations des cordes étant plus lentes, leur résonnance est nécessairement moindre; aussi la table d'harmonie est-elle là principalement d'une indispensable nécessité. Pour augmenter encore la résonnance, M. Eder, au lieu d'appliquer cette table sur la traverse massive qui doit la supporter, a pratiqué dans cette traverse une espèce de tranchée longitudinale, sur les deux extrémités de laquelle s'appuie une barre flexible, et c'est sur celle-ci qu'il fixe la table d'harmonie.

Cet habile luthier a su appliquer aux couvercles des pianos le système de charnières non apparentes. Enfin, il nous a montré un pupitre de son invention, qui se déploie aussi sans charnières apparentes, et dont le principal avantage est de permettre de jouer en élevant ou abaissant à volonté le couvercle du piano, sans interrompre l'exécutant.

La Société reconnaît que M. Eder est encore digne de la médaille d'argent qui lui a été décernée il y a deux années, et l'engage à poursuivre ses recherches pour perfectionner un instrument aussi utile aux musiciens, et évidemment encore susceptible d'amélioration.

M. Delacampagne, du Bois-Guillaume, qui vient chaque année vous apporter le fruit de ses veilles, de ses travaux et de son infatigable activité, nous a présenté un genre de coussinets pour les tourillons des roues hydrauliques. L'expérience seule pourrait démontrer les avantages que l'auteur se promet d'un système qui n'est nouveau que par l'application qu'il a imaginé d'en faire aux roues hydrauliques.

Digitized by Google

M. Delacampagne a mis aussi sous nos yeux un marteau destiné à repiquer les meules de moulin. Ce marteau, semblable à ceux que l'on emploie ordinairement, est armé de six tiges de fer au lieu d'une.

M. Delacampagne a pensé qu'avec un seul de ces nouveaux marteaux, un ouvrier pourrait ainsi faire six fois plus d'ouvrage dans le même temps. L'usage seul de cet outil pourra encore décider si l'auteur a atteint le but qu'il s'était proposé. La Société se plait à donner des éloges à M. Delacampagne, pour le zèle avec lequel il se livre chaque année à de nouvelles recherches, et pour le noble emploi qu'il sait faire du peu de loisir que lui laissent ses travaux journaliers.

Ce fut, Messieurs, une idée heureuse et féconde, lors de la création des métiers à filer, de faire entrer dans leur système ces petits cylindres de bois recouverts de drap et de peau, qui, dans leur superposition et par leur mouvement de rotation, devaient presser mollement, étirer avec souplesse à la manière des doigts, et amener sous le rouet ou le fuseau la matière propre à être filée; la disposer à recevoir une torsion plus ou moins prolongée suivant la grosseur ou la ténuité des fils, suivant la rudesse ou la flexibilité de la substance élémentaire.

Ces petits rouleaux, que rien aujourd'hui ne saurait remplacer, fonctionnèrent tant bien que mal, tantôt isolément, tantôt concurremment avec des cylindres de fer striés; mais, dans ces deux cas, ils n'atteignirent jamais ce degré de perfectionnement dont ils étaient susceptibles, parce que les draps et les cuirs dont on les revêtait, rapprochés dans leur jonction longitudinale, et vers les extrémités, par des coutures saillantes, rendaient les surfaces inégales, et nuisaient nécessairement par là à la régularité du contact; d'ailleurs, ces

Digitized by Google

coutures étaient trop tôt usées par le frottement, et les enveloppes ne tardaient pas à se détendre; ils se formait alors des aspérités, des bourrelets, qui rendaient le travail très défectueux; de là nécessité du remplacement, perte de temps, dépenses constamment répétées et par conséquent considérables.

Cet état de choses si vicieux, cette défectuosité dans des métiers perfectionnés sous tant d'autres rapports, nuisait donc essentiellement au succès des opérations ; c'était une station affligeante pour les filateurs dans les progrès de leur industrie.

Observateur aussi intelligent qu'habile mécanicien, M. Gloquet, qui a déjà pris rang parmi nos illustrations industrielles, s'était aperçu depuis long-temps que, dans le confectionnement des rouleaux étireurs, il y avait un problême aussi important que difficile à résoudre; qu'il s'agissait, non de simples modifications, mais bien d'un changement complet dans le mode de recouvrement des cylindres. Aussi, envisageant son sujet sur toutes les faces, il n'épargna ni méditations, ni veilles, ni expérience, ni argent, pour arriver à une solution satisfaisante, et il y est enfin parvenu.

Cet estimable artiste est d'autant plus digne d'éloges, que l'utilité de l'invention pour son pays, la prospérité de nos fabriques, c'est là tout ce qui l'a soutenu et encouragé dans ses travaux. En effet, négligeant ses intérêts particuliers, il n'a point cherché, dans l'obtention d'un brevet, à profiter personnellement de sa découverte ; il a mieux aimé abandonner ses procédés à la disposition de tous, en les consignant dans un prospectus où se trouve en même temps le tarif du prix de ses mécaniques, à un taux qui n'annonce, de la part de l'inventeur, que le besoin et l'envie de les produire, et non d'en faire un objet de spéculation mercantile. Aussi sont-elles

Digitized by Google

demandées aujourd'hui par les manufacturiers français et étrangers avec tant d'empressement, que l'inventeur et le constructeur tout à la fois ne peut suffire. En outre, les couvreurs de rouleaux, appréciant tout l'avantage des nouveaux procédés, se sont hâtés de copier le maître, d'adopter son système, et, selon leurs moyens, d'acheter ou d'imiter servilement des machines qui accélèrent le travail en même temps qu'elles le perfectionnent. Maintenant, on ne coud plus les cuirs sur les rouleaux, on les colle; on ne les revêt plus, on les chausse.

Cette imitation qui a enfanté une profession nouvelle, cet emprunt fait à la France par l'Angleterre elle-même, ces demandes auxquelles on ne peut suffire, sont des preuves convaincantes de l'excellence et de la supériorité de ces machines, et attestent le talent de cet artisan modeste, qui, satisfait de son œuvre, a pensé néanmoins qu'il devait se contenter du succès et demeurer inconnu sous le manteau de son obscurité. Ce n'est, en effet, qu'à la sollicitation des principaux manufacturiers filateurs de ce département, qu'il s'est enhardi à vous présenter les résultats de ses travaux et à solliciter vos suffrages.

Il serait difficile, Messieurs, de donner ici une description complète de ces appareils, quoiqu'ils soient tous aussi remarquables par leur simplicité que par leur précision. Pour bien en juger, il faut, comme l'a fait votre commission, se transporter dans l'étroite enceinte du modeste atelier de l'inventeur. Là, où tout annonce d'abord un artisan laborieux, actif, autant que consciencieux dans son travail, huit opérations se succèdent sur autant de métiers mécaniques, établis en fonte ou en fer avec le plus grand soin; tous fonctionnent avec une facilité, une justesse admirables, et donnent des produits parfaits sous tous les rapports.

Digitized by Google

Le moindre dérangement y est impossible; ils n'exigent ni entretien, ni réparation; la main de l'ouvrier le moins habile, le moins robuste, suffit pour les faire agir.

En premier lieu, un régulateur en cuivre et acier, divisé et numéroté, donne le rapport des rouleaux, trace sur les cuirs les dimensions convenables à chaque surface cylindrique. Une seconde machine, dite *couteau à jonction*, vient ensuite couper ces mêmes cuirs en biseaux alongés. Rien de mieux imaginé que cet appareil, consistant en une lame d'acier mobile et tranchante, horizontalement montée, glissant à l'aide d'une crémaillère et d'un pignon sur un autre plan fixe en acier, d'un parallélisme si parfait, d'un contact si intime sur tous les points, que de l'huile, versée à la jonction des deux surfaces, ne peut couler par leur interstice. Un demi-tour de manivelle entraîne et tranche la peau interposée tour-à-tour en sens contraire, et, loin d'être jamais émoussée, la lame supérieure s'afûte par elle-même, redresse chaque fois son morfil. Il y a, dans cette précision et cette prestesse de scission, quelque chose qui plait, qu'on admire; aussi ce simple appareil, fruit de beaucoup de réflexion et d'adresse, mériterait à lui seul tous vos suffrages.

Les cuirs une fois coupés, il faut en former des tubes sur la troisième machine surnommée *mordache*. Qu'on se figure trois tiges de fer, rondes, polies et parallèles. Sur celle du milieu on enroule la peau; puis on abat une espèce de plaque en cuivre tournant dans la tringle supérieure qui lui sert d'axe; on en relève une pareille tournant de la même manière dans la tringle inférieure. Par ce rapprochement, les lèvres de la peau se trouvant fixées l'une contre l'autre, on les réunit définitivement après les avoir imprégnées de colle de poisson, et plus économiquement d'une composition de *grenetine* dont l'auteur ne fait point un mystère. L'adhérence des deux biseaux

Digitized by Google

devient alors complète, et on peut placer les cuirs ainsi tubulés sous un promenoir ou laminoir, quatrième appareil qui fortifie l'adhésion, la rend plus intime encore, et, en effaçant en quelque sorte la ligne de jonction, établit l'uniformité de surface.

Cependant, si, malgré toutes ces précautions, l'union si soigneusement préparée pouvait encore se rompre, comment le vérifier? Ce sera à l'aide d'une espèce de petite romaine, éprouvette ingénieuse où deux tiges s'introduisent dans les tubes, les écartent comme feraient deux doigts, par la pression d'un levier à bascule, donnant pour résultat, au moyen d'un indicateur numéroté, le taux exact de la résistance et en même temps le diamètre intérieur : valeurs essentielles à connaître pour avoir la mesure précise du chaussement qui est indispensable.

En effet, un chariot *porte-pince*, que l'on fait avancer sur de larges bandes de fer dressées, porte à son extrémité deux armatures d'acier en lame mince, flexibles, très polies, qui, en se rapprochant, forment une espèce de sonde; on les recouvre de deux tubes de peau, si le cylindre est double. On place celui-ci entre la douille et le chariot; alors l'impulsion de ce dernier est si puissante, que la douille est forcée de recevoir le rouleau dans son intérieur. Il passe ainsi entre les deux valves revêtues du tube de cuir dont elles se dépouillent, et on l'en voit sortir aussitôt, tout recouvert de cette peau comme par enchantement.

Il ne reste plus qu'à rabattre cette enveloppe vers les extrémités. Une septième machine les refoule, les colle, les ébarbe près de l'axe, et tout semble terminé. Mais l'habile mécanicien a voulu y apposer le cachet de la perfection. Il place ces rouleaux un à un entre deux cylindres de fer poli, abaisse un troisième cylindre d'un plus grand diamètre et plus pesant,

Digitized by Google

puis, à l'aide d'une manivelle, il produit un mouvement de rotation dans tout le système. L'enveloppe de cuir devient alors aussi lisse que le marbre le mieux poli, aussi dure que le bois. Ce travail est alors terminé définitivement, et l'ouvrage est d'un fini, d'une perfection inimitable.

La Société d'Emulation, sur le rapport de sa commission, qui à l'unanimité a proposé pour l'auteur la plus belle de nos récompenses, décerne une médaille d'or à M. Gloquet, mécanicien à Rouen.

(*La fin à la prochaine livraison.*)

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE.

= Séance publique de la Société Linnéenne de Normandie, *tenue à Bayeux le 4 juin* 1835. — Brochure in-8° de 92 pages. — Caen, chez Harel, successeur de Chalopin.

L'usage de la Société Linnéenne de Normandie est de tenir, chaque année, une séance publique dans une des villes de la province. Jusqu'ici, toutefois, le département du Calvados est le seul qui ait été visité par les savans naturalistes de Caen. En 1834, Falaise était le lieu de leur réunion solennelle. L'année dernière, Bayeux avait été choisi par le concile scientifique. — Le compte-rendu de cette séance publique, quoique n'offrant pas un intérêt aussi vif que celui dont nous avons donné l'analyse dans les premiers mois de 1835, mérite cependant une mention distinguée. Nous y trouvons, entre autres articles, une notice de M. Lecoq, vétérinaire à Bayeux, *sur l'espèce bovine du Cotentin*; une *notice géologique sur le Val-d'Enfer*, par M. Castel, géomètre du cadastre; une *notice sur le grand chêne de la forêt de Cérisy*, connu sous le nom de la Quênesse, par M. Lambert, conservateur de la bibliothèque de Bayeux, et des *observations sur les mœurs de quelques espèces d'oiseaux nouveaux ou peu connus*, par M. de la Fresnaye, de Falaise. Nous extrairons quelques fragmens des deux derniers articles; ils intéresseront les lecteurs de la *Revue*.

« Il existe dans nos contrées, dit M. Lambert, un arbre vénérable qui jouit d'une certaine célébrité dans les environs; mais, jusqu'à ce moment, il n'a point fixé l'attention des naturalistes. Ce curieux monument de végétation se trouve près des limites du département de la Manche et du Calvados, dans la forêt de Cerisy. La *Quênesse*, car c'est le nom sous lequel on désigne depuis plusieurs siècles ce végétal remarquable, a le privilége d'avoir été excepté par l'administration forestière de toutes les ventes qui ont eu lieu. Témoin muet des siècles passés, il a vu la hache dirigée à plusieurs reprises sur ses voisins; il est demeuré debout comme un vieillard accablé d'années qui a survécu à tous ses contemporains. Sa circonférence était, en 1824, de trente-deux pieds au-dessus de ses racines; son tronc, mesuré à hauteur d'homme, présentait seulement vingt-six pieds; son diamètre était de près de neuf pieds, et son élévation estimée à environ cinquante pieds. Le tronc, depuis fort long-temps, est creux dans toute sa longueur, de manière que cet arbre ne végète plus que par ses parties extérieures. Sa cavité pourrait contenir quatorze à quinze personnes; une ouverture assez large, depuis les racines jusqu'au sommet du tronc, y donne accès vers le levant. Un énorme fragment de seize pieds et demi de long, formant un des côtés de l'ouverture, s'en est détaché depuis 1824, et gît à peu

Digitized by Google

de distance de l'arbre. Mais cet accident ne paraît avoir porté aucune atteinte à sa force végétante. Le sommet est encore majestueusement couronné, et les branches, couvertes d'une belle verdure, étendent au loin leurs rameaux. Nous pouvons toujours, et aujourd'hui peut-être mieux qu'à toute autre époque, signaler et recommander, comme objet d'étude pour les artistes paysagistes, le chêne antique de la forêt de Cerisy D'après les données que l'on peut avoir sur l'accroissement du chêne, qui se fait assez lentement, il paraît que c'est dans sa jeunesse, jusqu'à quarante ans environ, qu'il est le plus rapide. Un chêne de cent ans n'a pas ordinairement plus d'un pied de diamètre. Cette évaluation, quoique paraissant faible, relativement au premier siècle de la vie d'un chêne, est cependant trop forte pour les siècles postérieurs, à cause du ralentissement progressif de la végétation, suite naturelle de l'âge. Ainsi, d'après les observations, le chêne de la forêt de Cerisy présentant à hauteur d'homme un diamètre de près de neuf pieds, on ne peut lui accorder moins de huit à neuf cents ans d'antiquité, dans l'hypothèse, même très invraisemblable, où il aurait grossi d'un pied par siècle. »

Nous avons dans notre département, au village d'Allouville près d'Yvetot, un chêne monumental non moins curieux que celui de Cerisy. Il est connu au loin sous le nom du *Chêne-Chapelle d'Allouville*, parce que la partie inférieure de la cavité qui règne dans toute la longueur de son tronc, a été transformée en une chapelle de six à sept pieds de diamètre, consacrée à la Vierge, en l'année 1696, par M. l'abbé du Détroit, curé d'Allouville. Au-dessus de la chapelle on a pratiqué une petite chambre contenant un lit. D'après le calcul de M. Marquis, qui a décrit ce chêne d'une manière aussi gracieuse que pittoresque, l'arbre d'Allouville n'aurait pas moins de huit à neuf cents ans.

« Peut-être, dans sa jeunesse, dit le savant Marquis, a-t-il prêté son ombrage aux compagnons de Guillaume, se rassemblant pour aller conquérir l'Angleterre ! Peut-être le trouvère normand, de retour de la première croisade, y a-t-il chanté plus d'une fois, à ses compatriotes émerveillés, les exploits de Godefroy et de Raymond ! »

— M. de la Fresnaye a emprunté à M. Audubon, habile ornithologiste américain, plusieurs observations relatives aux mœurs de quelques oiseaux de l'Amérique septentrionale. Nous allons en faire connaître quelques-unes.

La *chouette Harfang* a toujours été regardée comme un oiseau chasseur, se nourrissant de lièvres, de petits mammifères ; mais on ne soupçonnait pas qu'il pût se nourrir presque exclusivement de poisson, qu'il saisit vivant. La manière dont il pêche est un des faits les plus curieux de l'ornithologie.

L'auteur raconte qu'un matin, au point du jour, il s'était embusqué près de la chute de l'Ohio, derrière des monceaux de bois flotté, à l'affut de quelque gibier sauvage. De cette retraite, il fut à même d'observer la manière dont s'y prennent les harfangs pour pêcher dans ces sortes de réservoirs naturels, qui se trouvent entre les roches de ces grandes cascades. Les harfangs se tenaient constamment couchés à plat ventre sur ces roches presqu'à fleur d'eau,

Digitized by Google

ayant le corps étendu dans toute sa longueur le long du bord, et la tête également couchée contre terre, mais tournée du côté de l'eau. On aurait pu supposer, d'après leur immobilité, que ces oiseaux étaient endormis, jusqu'au moment où il se présentait une occasion favorable de se saisir d'un poisson, occasion qu'ils ne paraissaient jamais manquer : car, lorsque ceux-ci venaient par hasard nager à la surface, près du bord, à l'instant même l'oiseau alongeait la patte qui se trouvait la plus rapprochée, et, avec la rapidité de l'éclair, il saisissait le poisson et le tirait hors de l'eau. Il l'emportait alors à quelques toises loin du bord, dévorait sa proie et revenait prendre sa position au même trou. — S'il n'apercevait point de poisson, il s'envolait à quelques pieds seulement de hauteur au-dessus de ces différens trous ou réservoirs de l'Ohio ; il en choisissait de nouveau un convenable pour la pêche, et allait s'abattre à quelque distance de la rive. Là, il se blottissait contre terre, s'avançait doucement vers le bord et s'y plaçait comme auparavant, attendant une nouvelle proie. — Toutes les fois que le poisson qu'il avait accroché était d'une certaine dimension, il l'empoignait alors avec sa seconde patte, prenait son essor et ne s'abattait qu'à une distance considérable. Dans deux circonstances semblables, l'auteur le vit emporter sa proie à travers les enclos et les plantations jusqu'a la forêt voisine, comme pour se mettre en garde contre toute surprise.

M. Audubon a vu, dans le Kentucky, les hirondelles se réfugier dans le creux des arbres pour y passer la nuit. Au moment où le soleil disparaît à l'horizon, ces oiseaux arrivent par milliers et s'introduisent dans l'intérieur des troncs creux des vieux arbres, comme on voit des abeilles se presser pour entrer dans leurs ruches. Désirant avoir une idée du nombre de ces oiseaux que pouvait contenir un vieux sycomore presque sans branches qui servait d'asile aux hirondelles, notre observateur se rendit de grand matin, avant le jour, à l'arbre en question. Il appuya sa tête contre l'écorce et n'entendit pas le moindre bruit ; il resta à peu près vingt minutes dans cette posture, lorsque, tout-à-coup, il crut que l'arbre se renversait et allait tomber sur lui. Son premier mouvement fut de s'éloigner ; mais il reconnut bientôt que ce bruit si soudain provenait du réveil et du départ des hirondelles, qui formaient en sortant un nuage obscur et continu. Il se remit à son poste, et le bruit qu'il entendit alors lui parut analogue à celui d'une grande roue mise en mouvement par un courant d'eau puissant. Il faisait encore assez obscur pour qu'il ne pût pas bien distinguer l'heure de sa montre ; mais il estima environ une demi-heure le temps que mirent ces oiseaux à sortir de l'arbre.

Le *petit aigle de Pondichéry* plane continuellement au-dessus des rivières, à une hauteur considérable, soit qu'il en descende ou en remonte le cours, toujours prêt à fondre sur les poissons, sa pâture habituelle. Il les saisit ordinairement en rasant la surface de l'eau d'un vol rapide. Quelquefois, emporté par son ardeur, il plonge à la poursuite de sa proie et disparaît entièrement sous l'eau, au point d'éprouver quelque difficulté à en sortir et à prendre de nouveau son essor.

Il est peu d'ornithologistes qui n'aient entendu parler de la *fauvette coutu-*

Digitized by Google

rière, et surtout de l'adresse admirable avec laquelle elle construit son nid. Ce petit oiseau de l'Inde rapproche et coud, au moyen de fils de coton, deux feuilles ou plutôt les deux lobes alongés d'une feuille bifide; il les *faufile* réellement par leurs bords, et, pour donner plus de solidité à son nid, placé dans cette espèce de petit sac, la feuille est percée d'un certain nombre de trous, d'où sort l'extrémité des fils qui l'y attachent, ayant l'apparence de gros nœuds en dehors.

Si le cahier de la séance publique de la Société Linnéenne ne renfermait que des articles aussi intéressans que ceux dont nous venons de parler, nous n'aurions que des éloges à décerner à Messieurs les membres de cette utile association. Mais il faut bien que nous leur reprochions d'avoir laissé insérer dans leur publication des détails aussi puérils que ceux qui terminent le compte-rendu de leur séjour à Bayeux. Que fait au monde savant, au public même, que MM. les naturalistes *aient dîné à l'hôtel du Luxembourg, où trente-sept personnes se trouvèrent à table, mais dans une pièce si étroite que chaque convive n'avait point ses coudées complètement franches, ce qui n'empêcha pas toutefois ces Messieurs de rire et de porter des toasts analogues à la circonstance!.....* que les convives aient terminé leur soirée en allant visiter la salle de spectacle nouvellement construite au moyen de souscriptions!.....

Ce sont ces enfantillages académiques qui donnent tant à rire aux parisiens sur le compte de nos Sociétés savantes de province. Et, de bonne foi, n'ont-ils pas raison? Avez-vous vu jamais l'Institut, la Société royale d'Agriculture, la Société d'Encouragement à Paris, occuper le public de leurs affaires de ménage? Mon Dieu! ces corps savans perdent leur temps à des niaiseries semblables à celles qui occupent nos réunions scientifiques; mais au moins ils ont l'esprit de ne pas l'apprendre à tout venant. J. G.

= LA CONTRIBUTION FONCIÈRE ET LE CADASTRE DE 1836. — Rouen; in-8°.

Nous recommandons à tous ceux qui s'occupent d'études sérieuses et utiles la lecture de cette brochure qui vient d'être publiée chez M. Legrand. Les observations qu'elle renferme ces deux parties essentielles de l'économie financière, sont le fruit de longues observations et de recherches consciencieuses. Sans trahir l'anonyme que désire garder l'auteur, nous pouvons dire, pour donner plus de poids à notre recommandation, que cette brochure est l'œuvre d'un vieillard retiré des fonctions publiques, et qui a voulu être encore utile à son pays, dans sa retraite où l'ont accompagné l'estime et l'amitié de tous ceux qui le connaissent.

Digitized by Google

CHRONIQUE.

La ville de Caen renferme plusieurs Sociétés savantes et littéraires. L'Académie royale des Sciences, Belles-lettres et Arts de cette ville a proposé dernièrement, pour sujet de prix, cette question historique: *Quel était, au* XIIIe *siècle, l'état des lettres, des sciences et de l'industrie dans la Normandie?* Une médaille de trois cents francs a été proposée, et les mémoires doivent être envoyés, avant le 1er mai 1837, à M. Hébert, secrétaire de l'Académie. Deux autres Sociétés de cette ville ont mis aussi au concours des sujets de prix d'un grand intérêt. Voici celui de la Société d'Agriculture et de Commerce: « *Quel est le moyen le plus avantageux et le moins dispendieux d'établir à Caen des réservoirs dont les eaux entretiendraient des fontaines publiques dans tous les quartiers de la ville, et en tout temps?* » Les concurrens doivent envoyer leurs projets, plans, devis, etc., avant le 31 mars 1837, au secrétaire de la Société, M. Lair. Le prix est de cinq cents francs.

De son côté, la Société Philharmonique du Calvados a remis au concours un sujet de prix plus général, et qui intéresse, non seulement le département, mais toute notre ancienne province. Elle propose de *tracer l'histoire de la musique, en Normandie, depuis le commencement du* IXe *siècle jusqu'à nos jours, et d'écrire, d'une manière rapide, la vie des musiciens célèbres nés dans cette partie de la France pendant la même période.* Le prix consiste dans une médaille d'or de trois cents francs, offerte par un des membres de la Société. Cette médaille sera décernée cette année (1836) le jour de la fête de Sainte-Cécile. Les mémoires doivent être adressés, avant le 15 octobre, à M. de la Foye, secrétaire de la Société.

— La vente d'une importante bibliothèque est un événement littéraire assez rare dans notre ville, pour mériter d'être mentionnée; la vente de la bibliothèque de M. Reiset, composée de six à sept mille volumes généralement de bon choix, avait attiré, dans les premiers jours du mois, la foule des amateurs au quai d'Harcourt. Les libraires de Paris s'y étaient également rendus en assez grand nombre, et la concurrence a souvent fait monter les enchères fort haut. Voici l'indication de quelques-uns des articles les plus remarquables, avec les prix auxquels ils se sont élevés. L'*OEuvre complet de Callot* a été vendu neuf cents francs; ce n'était guère que la moitié de la valeur. Le *Manuscrit des Lettres inédites de Fénélon* a été adjugé au prix de quatre cent trente francs. On avait eu la malheureuse idée de scinder ce précieux recueil avant la vente,

Digitized by Google

sans doute afin d'en extraire quelques lettres qui ont été vendues à très bas prix; cette espèce de sacrilége a produit un désagréable effet, et le manuscrit s'est à peine élevé au tiers du prix qu'il aurait atteint, si l'on eût respecté son intégrité. On est certain qu'il y avait amateurs pour douze cents francs et au-delà. La *Description de l'Égypte*, édition peu estimée de Panckoucke, mais reliée avec un certain luxe, a été payée six cent quatre-vingt-dix francs. *L'Histoire naturelle des Oiseaux de paradis*, *de Levaillant*, exemplaire incomplet, mais en grand papier et avec figures doubles, deux cents soixante-douze francs. Le *Nouveau Duhamel*, figures coloriées : trois cent seize francs. La *Galerie de Florence*, deux cent dix francs. Le *Musée Napoléon*, *par Filhol*, deux cent quatre-vingt-quinze francs. Par un singulier contraste, les belles gravures du mariage de Napoléon et de Marie-Louise n'ont été vendues que vingt-cinq francs, tandis que les lithographies du sacre de Charles X ont été payées cinquante francs. — Les *Monumens les plus remarquables de la ville de Rouen*, par Jolimont, première tentative qui ait été faite pour illustrer les monumens de notre cité, se sont élevés à cinquante-trois francs. La collection de la *Revue Britannique*, jusqu'en 1835, a été payée deux cent soixante-quinze francs. Le journal l'*Artiste*, six volumes, cent soixante-six francs. Les *Voyages pittoresques en Normandie*, par Nodier, Taylor, etc., deux cent soixante francs. La *Biographie universelle*, deux cent quatre vingt-un francs; et enfin seize cartes de Cassini (Environs de Paris), cent soixante francs. La Bibliothèque publique a fait à cette vente d'importantes acquisitions (plus de cinq cents volumes), parmi lesquelles : la *Bibliothèque universelle et britannique*, deux cent douze volumes; la *Revue Britannique*, le *Trésor de Numismatique*, les *Pierres gravées du cabinet d'Orléans*, une *collection des poètes allemands*, les *plus belles Églises de l'Europe*, grand in-folio, etc. — La vente de la précieuse bibliothèque de M. Barré, qui doit incessamment avoir lieu, fournira sans doute à cet établissement l'occasion de compléter ses collections d'ouvrages sur l'histoire et les antiquités de la Normandie.

— Combien de fois la critique ne s'est-elle pas égayée à propos des bévues des touristes de profession et de l'outrecuidante ignorance de ces voyageurs qui n'ont jamais quitté le coin de leur feu ? Que n'a-t-on pas dit sur ces explorateurs *consciencieux* qui rédigent le journal de leurs *impressions* et de leurs *souvenirs*, d'après les itinéraires dont ils ont fait d'avance ample provision, ou bien encore qui vont mesurant la moralité de tout un peuple sur celle de leurs postillons, et jugent, en dernier ressort, des grâces du sexe sur l'échantillon de quelque Pétronille d'auberge? Eh bien! tout ce qu'on a dit, on trouverait l'occasion de le redire chaque jour, car la race des voyageurs superficiels pullule, et l'engeance de ceux qui ont la rage de ne pas faire un pas sans en instruire l'univers est plus féconde encore. Voici, par exemple, un voyageur humoriste qui, dans un article inséré dans l'un des deux derniers numéros de la *Revue de Paris*, et intitulé: *Un chemin de fer de Paris à Rouen* (12 juin 1836), flagelle d'un piquant sarcasme notre esprit industriel et mercantile, ce qui n'est peut-être que justice; mais qui déraisonne à loisir sur nos monumens avec une imperturbable assurance. Ainsi, à propos de l'idée d'élever une flèche en fonte

Digitized by Google

sur la Cathédrale, idée venue de Paris, selon l'auteur, et à laquelle les Normands ne sont coupables que d'avoir applaudi, « on se rappelle, dit-il, cet orage « qui détruisit, il y a plusieurs années, la *flèche en pierre* d'une des tours de « la cathédrale. » On voit que notre voyageur suppose un ouragan, car, sans doute, il eût été fort embarrassé de faire dévorer sa flèche en pierre par un incendie; le voilà donc, à cette occasion, qui se prend à regretter *cette fine aiguille en pierre dentelée et festonnée qui se mariait si bien avec l'ensemble du pieux édifice, et ces formes adoucies, ces contours moëlleux qu'avait reçus sous le ciseau de l'artiste religieux du moyen-âge, une pierre dont la porosité et la souplesse sont incomparables;* toutes belles choses qu'on va remplacer, dit-il encore, *avec une série de pièces rapportées qui s'ajoutent les unes aux autres, et se prolongent en diminuant insensiblement de diamètre, à peu près comme les tubes d'une lorgnette.*

L'auteur, au reste, en écrivant ce qui précède, n'était peut-être coupable que de bâtir son édifice sur quelque vague et confus souvenir et sur quelque relation mal interprétée d'un cicerone de sacristie; mais le voici qui parle, *de visu*, de notre monument par excellence, de Saint-Ouen. *Imaginez*, dit-il, *une nef d'une longueur extrême, deux bas-côtés aussi hauts que la nef, ce qui est contraire aux lois de proportion qui font l'harmonie de toute nef, avec les bas-côtés dans les vaisseaux de l'architecture gothique.* Admirez un peu comme notre voyageur tire de savantes conséquences de l'incroyable absurdité qu'il a posée en principe! Deux bas-côtés aussi hauts que la nef! Mais il n'a donc pas vu ces admirables contreforts qui, jaillissant des toits mêmes de ces bas-côtés, s'élèvent jusqu'au niveau de la voûte centrale pour la contrebuter: or, si les voûtes des collatéraux s'élevaient à la hauteur de cette dernière, ces contreforts ne pourraient exister; ils disparaîtraient dans l'épaisseur de l'édifice. Au reste, car il faut bien qu'on apprécie toute la valeur de l'assertion de notre judicieux observateur, la nef principale de Saint-Ouen a quatre-vingt-seize pieds sous clé de voûte, et les nefs collatérales quarante-huit; l'architecte ne s'est donc pas écarté, autant qu'on veut bien l'affirmer, de *ces lois de proportion qui font l'harmonie de l'architecture gothique.*

Maintenant, s'amuser à relever quelques autres erreurs de moindre importance, gourmander le voyageur de ce qu'il appelle la tour de beurre *une flèche*, de ce qu'il place la ville de Rouen au point d'intersection de quatre vallées dont il ne peut compléter l'énumération qu'en faisant de la *vallée de Robec* et de la *vallée de Darnétal*, deux vallées distinctes, etc., ce serait montrer peu de courtoisie et de générosité; mais nous nous contenterons d'ajouter cette réflexion, que comme la plupart des portraits qui ne sont jugés ressemblans qu'en l'absence des modèles, la plupart des relations de voyages ne devraient jamais être lues aux endroits qu'elles ont la prétention de décrire et d'*illustrer*.

— M. Girardin, après avoir terminé son cours de chimie du dimanche, a voulu connaître les résultats qu'il avait obtenus. Plusieurs ouvriers, auditeurs assidus de ses leçons, ont été interrogés par lui, et le professeur a eu la satisfaction de trouver en eux une aptitude à apprendre, une facilité à concevoir et un désir de s'instruire qui ont redoublé son courage. Ce succès remarquable, qui vient

Digitized by Google

prouver que les classes ouvrières n'attendent que l'occasion de sortir de leur ignorance, est un grand sujet d'espoir d'amélioration pour le pays, et, en même temps, une bien précieuse récompense, et pour l'administration qui a créé cet utile enseignement, et pour le professeur qui a secondé ses vues avec autant de zèle que de talent.

— La Société d'Emulation a tenu sa séance publique, le 6 de ce mois. Cette séance a été remplie, comme de coutume, par plusieurs lecteurs. On a remarqué particulièrement la brièveté du discours prononcé par le président M. Girardin, qui a eu le bon esprit de se soustraire à l'usage où avaient été jusqu'à présent les présidents des Sociétés savantes, de commencer les séances par endormir l'auditoire au moyen de longs et graves discours. M. Langlois a lu des fragmens pleins d'un piquant intérêt de son histoire de l'École de Mars. M. Th. Lebreton a fait entendre quelques morceaux de poésie, empreints de cette belle inspiration rèligieuse, qui est venue saisir notre ouvrier au milieu de son atelier, et qui a forcé le poète à se révéler. La *Revue* donne le rapport de M. Gors, parce que, indépendamment de son mérite, il a l'avantage de faire connaître les travaux utiles de la Société d'Emulation.

— L'Académie avait proposé un prix d'une valeur de 300 fr. à la meilleure notice, biographique sur notre grand peintre Jouvenet. On se rappelle que l'Académie avait surtout recommandé de trouver la maison de Jouvenet. Cette maison a été trouvée : elle est située rue aux Juifs. Mais cela n'a pas paru suffisant à l'Académie, qui a décidé qu'aucun des deux ouvrages qui lui ont été présentés n'avait mérité le prix. Seulement, l'un d'eux a obtenu une mention très honorable. Cette décision a été prise à l'unaminité dans le sein de la commission, et confirmée à l'unaminité par l'Académie.

— La cathédrale de Chartres, qu'un incendie vient de ravager, avait été déjà brûlée une fois en 962 ou 963, lors de la guerre de Thiébaut-le-Tricheur contre Richard duc de Normandie; et puis une autre fois en 1020; notre duchesse Mathilde, veuve de Guillaume-le-Conquérant, avait fait couvrir en plomb une grande partie de cet édifice, en 1088.

— Le Roi vient d'acheter, pour sa galerie du château d'Eu, un tableau de M. Morel-Fatio, jeune peintre de marine; la *Revue* a publié, l'année dernière, une lithographie de cet artiste, et c'est avec joie qu'elle a vu encourager le talent d'un compatriote qui donne de belles espérances.

— Le gouvernement a envoyé à Rouen des artistes, qui sont occupés en ce moment à mouler les morceaux les plus remarquables des sculptures qui ornent nos monumens. Déjà ils ont pris le moule d'une partie des tombeaux de la chapelle de la Vierge, dans la cathédrale, et des bas-reliefs de l'hôtel du Bourgtheroulde. Ces plâtres sont destinés au musée de Versailles.

— La Société d'Émulation vient de nommer membres résidans MM. Bourlet de la Vallée et Delérue, et membres corespondans, MM. Auguste Leprévost et Léguilliez.

— L'Académie royale des sciences, belles-lettres et arts de Rouen vient de

Digitized by Google

recevoir au nombre de ses membres résidants MM. de Raffetot, de Glanville et Mallet. Elle a nommé membres correspondans MM. Soubeiran, professeur à l'École centrale de Chimie à Paris; Guyétan, médecin; le marquis Sever, antiquaire; Louis Dubois, sous préfet de Vitré; Rey, correspondant de l'Institut, et d'Exaërde, d'Anvers, agronome.

—La philosophie continue à faire les plus admirables progrès. C'est miracle, combien le scepticisme et l'incrédulité se répandent rapidement dans toutes les classes de notre délicieuse société: c'est au point que nous avons l'espérance de voir bientôt le monde entier voué à ce positivisme plein de charmes, qui est fondé sur cette croyance si consolante et si douce, que deux et deux font quatre. Cette religion touchante qui repose sur un seul article de foi, doit nécessairement avoir une grande influence sur le bonheur et la moralisation des peuples, jusqu'à ce qu'elle ait été discutée, renversée et reléguée au nombre des superstitions, ce qui pourra bien arriver quelque jour, puisque Paul Courrier a déjà commencé à jeter le doute dans les esprits par cette déclaration de principes: « Je crois que deux et deux font quatre, mais je n'en suis pas sûr. »

Cependant, les gens qui se sont dévoués à la tâche pénible de dégager l'esprit humain des erreurs qui l'égaraient, n'ont réussi qu'à moitié. Ces bienfaiteurs de l'humanité sont bien parvenus à faire mépriser Dieu, mais ils ont été moins heureux dans leurs tentatives contre le Diable, ce qui, à la vérité, était bien moins utile. Depuis que les apôtres de la nouvelle religion ont éclairé leurs semblables sur le néant de l'avenir, le danger d'une espérance dans les récompenses éternelles, le pernicieux usage de la prière, et la détestable consolation que les malheureux trouvaient dans l'existence d'un autre monde, Dieu est détrôné; le Diable règne seul et sans partage, sur toutes nos campagnes. Une partie de l'arrondissement d'Andely, la ville d'Elbeuf, le village de la Londe, sont soumis depuis long-temps à un démon, lieutenant de Satan. Ce démon, peu connu jusqu'à ce jour, a nom *Lucifuge Rofocal.*

Rien n'est impossible à sa puissance. Il dote ses adeptes d'une foule de recettes pour guérir toutes les maladies, ce qui leur donne une grande supériorité sur les médecins, qui à la vérité ne sont pas sorciers. Les brûlures s'effacent devant certains mots prononcés d'une certaine manière. L'épilepsie ne saurait résister à un verre de sang de taupe mâle, sur lequel ont été prononcées des formules de conjuration. Les balles s'applatissent sur la poitrine de celui qui a récité une prière composée à cet effet par Charlemagne. Ils savent empêcher les chiens d'aboyer, ce qui est fort utile pour les amans et les voleurs, et détruire la puissance contagieuse de la gale. Ils ont des moyens infaillibles pour mille choses fort agréables dans la vie; mais surtout ils donnent à ceux qui ont foi en eux, le don précieux de plaire aux femmes. Enfin, ils font trouver des trésors, ce qui résume tous les autres dons qu'ils pourraient répandre en détail sur nous.

Tous les environs d'Elbeuf ont voulu jouir de ces inappréciables avantages: aussi Lucifuge Rofocal a-t-il eu la satisfaction de voir les néophytes accourir en foule

Digitized by Google

vers ses représentans, et signer sur parchemin vierge le pacte qui devait les lier à lui.

Parmi tous les défauts du Diable, il en est un qui explique comment il peut parfaitement vivre aujourd'hui parmi nous, et sympathiser avec notre époque. Le Diable est excellent financier, il aime beaucoup l'argent, et ne donne rien pour rien; quand on veut obtenir quelque chose de lui, il faut payer d'avance, comme au spectacle. Ses représentans vous feront trouver des trésors, mais il faut que vous leur donniez d'abord 10 fr., 5 fr., ou 20 sols, selon l'importance. Ceux qui ont la facilité de vous faire découvrir d'immenses richesses, sont toujours de pauvres diables. Le Diable se fait voir aussi pour de l'argent.

Les bons habitans d'Elbeuf, la Londe et autres lieux, payèrent donc en espèces et en dîners pour voir le Diable, et surtout pour voir des trésors. Tous les grands mystères de la cabale allaient sans doute leur être révélés, lorsque la justice intervint. La justice est excellente pour ces sortes de choses; elle a un procédé sûr pour éclairer et améliorer les hommes, pour élever leur cœur et diriger leur intelligence : c'est la police correctionnelle.

On empoigne les prétendus sorciers, on les conduit à Rouen. Ils sont quatre : un forçat libéré, un instituteur primaire, un chantre de paroisse et un bon tisserand qui croit à tout cela de la meilleure foi du monde. On condamne les deux premiers à un an, et les deux autres à trois mois de prison. Et puis la société se frotte les mains et se réjouit d'avoir fait son devoir. En effet, il y a eu escroquerie; les escrocs ont été arrêtés, l'affaire instruite dans toute la rigueur des exigences du Code de procédure; les inculpés ont comparu à la barre de la police correctionnelle, le ministère public a requis, les avocats ont plaidé, les juges ont jugé, la loi a été exécutée. Qu'avez-vous à dire? La société est satisfaite.

Mais Lucifuge Rofocal n'a pas été vaincu, et ce redoutable démon a été plus puissant que la justice. Les braves gens qui comparaissaient comme témoins tremblaient de tous leurs membres, osaient à peine parler, et ne se décidaient à répondre aux interpellations du président qu'après avoir regardé autour d'eux pour s'assurer s'il n'y avait point de pattes crochues sous les robes noires. Et puis, quand tout cela a été fini, que le jugement a été prononcé, que les sorciers ont été emmenés par les gendarmes dans la prison, d'où leur patron ne saurait heureusement les faire sortir, chacun est retourné dans son endroit, plus convaincu que jamais de l'existence de Lucifuge Rofocal.

Voyez un peu à quel point ces superstitions absurdes sont profondément enracinées dans ces esprits crédules. Un jeune homme, amoureux d'une jolie fille de son pays, s'adresse à un sorcier. Celui-ci consulte son grimoire, ouvre les pages mystérieuses de Cornelius Agrippa, et s'engage à livrer la jeune fille dans un endroit désigné. Ce lieu était la forêt prochaine; l'heure, minuit. L'amoureux, plein d'espoir, se rend au bois à l'heure dite, comme Tony aux ruines de Saint-Dunstan, en bénissant le diable qui servait son amour. Cependant le sorcier, assez embarrassé, cherchait un moyen de se tirer de là, sans compromettre sa réputation, car la jeune fille dormait paisiblement à côté de sa mère. Une idée ingénieuse lui vient tout-à-coup! Il prend un bon bâton, bien lourd et

Digitized by Google

bien noueux, et se glisse sans bruit au lieu du rendez-vous. La nuit était noire, l'ombre épaisse; le paysan avait déjà peur; le sorcier retrousse ses manches et applique à son ami une épouvantable volée de coups de trique. Certes, il y avait de quoi dégoûter à jamais des sorciers l'esprit le plus simple, de quoi éclairer la crédulité la plus aveugle? Hé bien! il n'en fut rien; le villageois n'a vu ni le bâton qui frappait, ni la main qui le dirigeait si énergiquement sur ses épaules. Il en conclut que c'est le Diable qui a voulu le punir de quelque faute; et il a plus foi que jamais en la puissance des sorciers, des devins et surtout de Lucifuge Rofocal.

Quelles réflexions naîtront en présence de pareils faits? Que diront nos faiseurs de théories politiques et économiques, en voyant dans la Normandie, dont la civilisation passe pour si avancée, tant d'ineptie, d'ignorance et de superstition? Et ces gens qui croient au Diable sans croire à Dieu sont très nombreux, et ils ont subi les bienfaits de l'instruction primaire, et ils savent lire, écrire et compter, et ils figurent à la colonne des gens de bon sens, dans les statistiques sur lesquelles se basent les calculs et les raisonnemens de nos hommes d'état et de nos publicistes!

— Nourrit a joué la *Juive;* c'était la première fois qu'il paraissait à Rouen dans ce bel opéra. L'effet produit par Nourrit, dans le rôle d'Eléazar, a été prodigieux; cet admirable artiste s'est montré encore supérieur à ce que nous l'avions vu dans *Robert*. Il a été beau d'un bout à l'autre; il a été terrible dans la malédiction du second acte; mais c'est dans le quatrième acte que sa puissance dramatique et son talent de chanteur se sont élevés à la hauteur la plus sublime. Lorsque Nourrit a chanté : *Rachel, quand du Seigneur la grâce tutélaire*, il y avait tant de larmes dans sa voix, tant de profonde douleur sur sa belle figure, que pas un spectateur n'a pu résister à ces émotions, et cette fois les dames ont pu pleurer sans chercher à cacher leurs larmes; car les hommes pleuraient aussi. Et puis, quand est venu cet élan de fanatisme, où Eléazar appelle sa fille à mourir avec lui, lorsque la voix pénétrante de Nourrit a fait vibrer la salle entière à ces paroles : *Et pardonne s'il te donne, la couronne du martyr!* l'enthousiasme a éclaté de toutes parts, les applaudissemens et les trépignemens d'admiration ont ébranlé les loges et le parterre, par un mouvement spontané on s'est levé pour mieux applaudir, et il a fallu que Nourrit revînt immédiatement, rappelé par mille voix qui voulaient l'applaudir encore. Ce triomphe, duquel Nourrit a été profondément touché, est aussi honorable pour le public qui le décerne, qu'il est glorieux pour l'artiste qui l'obtient. C'est ainsi que veulent être traités les arts, quand ils sont parvenus à ce degré de perfection et de puissance.

Nourrit jouera encore la *Juive* avant son départ, qui est malheureusement très prochain.

— Bouffé sera ici le six juillet : quand nous aurons vu Nourrit et Bouffé, nous aurons vu les deux plus grands comédiens de notre époque, et le premier chanteur que la France ait jamais eu.

Digitized by Google

— Théodore Lebreton, ouvrier indienneur, prépare la publication d'un volume de poésies. La pièce en vers que nous offrons aujourd'hui à nos lecteurs a pu leur donner une idée du beau talent de ce poète, talent qui se perfectionne, s'élève et s'épure tous les jours. Dans une de nos prochaines livraisons, nous donnerons un portrait de Théodore Lebreton et une notice sur sa vie si simple et si laborieuse. Un autre artisan, M. Reboul, boulanger à Nismes, vient aussi de publier des poésies. M. Reboul a sur Théodore Lebreton l'avantage d'une éducation première très soignée; aussi doit-il être mis au rang de nos poètes les plus remarquables; mais il n'offre pas, comme Théodore Lebreton, le phénomène d'un ouvrier poète. M. Reboul a eu un tort que Théodore Lebreton évitera avec soin, c'est celui de placer sa fortune littéraire sous le patronage de l'industrie parisienne. Théodore Lebreton, presque inconnu dans sa ville natale, et qui n'est guère apprécié des industriels qui le font travailler que comme un bon et tranquille ouvrier, livrera son œuvre à ses compatriotes sans le secours du charlatanisme et de la camaraderie parisienne. Nous croirions faire injure à nos compatriotes en doutant un moment que cette publication ne soit accueillie avec tout l'intérêt et toute la sympathie qu'elle mérite.

= Nous empruntons l'article suivant sur la Royauté d'Yvetot, de la *Revue historique des cinq départemens de la Normandie*, publiée à Pont-Audemer par M. A. Canel. Nous saisissons cette occasion de témoigner à M. A. Canel toute notre sympathie pour l'homme qui a fondé, avec tant de désintéressement et de talent, un Recueil consacré à la publication d'utiles recherches sur l'histoire de notre pays.

A-t-il existé un royaume d'Yvetot? A cette question, une longue série d'auteurs va répondre affirmativement. Écoutez Robert Gaguin, Robert Cenalis, Baptiste Fulgose, Nicole Gilles, Bernard de Girard du Haillan, Guillaume Terrier, César Baronius, Henri de Sponde, Gabriel Dumoulin, Louis Trincant, Chassanée, Chopin, etc., ils vous diront : « Gauthier, seigneur d'Yvetot, jouissait de la faveur de Clotaire Ier, dont il était le chambellan; mais, tombé en disgrâce, il crut devoir s'éloigner momentanément de la cour, pour se soustraire à la redoutable colère du prince. Après dix années d'absence, employées à guerroyer contre les infidèles, Gauthier crut pouvoir revenir en France avec toute sécurité. Muni de lettres de sauf-conduit du pape Agapet, il revit donc le sol natal et se présenta devant son ancien maître, dans l'église de Soissons, le jour du vendredi *Ore*, de l'année 506 ou 535, pendant qu'on allait adorer la croix. Mais Clotaire, toujours irrité, ne fut retenu par aucune considération, et, de l'épée d'un de ses écuyers, il tua Gauthier devant l'autel. Le pape Agapet fulmina des plaintes, et bientôt le roi, intimidé et revenu à résipiscence, essaya de réparer son crime. De l'avis des sages de sa cour, il érigea la terre d'Yvetot en royaume, et la mit avec les habitans hors de sa domination, en faveur de la postérité de sa victime. C'était une sorte d'application de la loi des fiefs, en vertu de laquelle le vassal est affranchi de tous devoirs et hommages, quand le seigneur met violemment la main sur lui. »

Digitized by Google

Cinq vers viennent à l'appui de cette narration :

Au noble pays de Caux,
Sont quatre abbayes royaux,
Six prieurés conventuaux,
Et six barons de grand arroi,
Quatre comtes, trois ducs, un roi.

Et, ajoute-t-on, qu'on ne s'étonne pas de cette érection d'un royaume dans un autre royaume ; car le titre de petit roi est si ancien, que saint Jean en parle dans son évangile : *Et erat quidam regulus, cujus filius infirmabatur in Capharnaum.* D'ailleurs, n'a-t-on pas vu la Bohême, le Danemarck, le Portugal, Majorque et Minorque, devenir des royaumes par la volonté, ou des empereurs d'Allemagne, ou des rois de Castille et d'Aragon? N'a-t-on pas vu des duchés dans des duchés, comme Alençon, Longueville, Estouteville, Elbeuf et Damville, en Normandie?.....

« Eh bien! croyons donc à la royauté d'Yvetot. Qui pense, d'ailleurs, à détrôner ces bons petits potentats, *se levant tard*, *se couchant tôt*, et chantés par Béranger? » — « Mais on y a pensé : par exemple, Claude Fauchet, Scipion Dupleix, Pasquier, Belleforest, Moréri, bien d'autres encore, et surtout l'auteur du livre intitulé : *de falsa regni Yvetoti narratione ex majoribus commentariis fragmentum.*

« En tant que touche le royaume d'Yvetot, dit Etienne Pasquier, tous ces bons vieux pères qui ont traité de notre histoire française, je veux dire Grégoire de Tours, Rhéginon, Adon de Vienne, Frédégaire, Aimoin, Sigebert, n'en ont jamais touché un seul mot; ni, entre nos modernes, Paul Émile, ni le greffier Jean du Tillet, que j'estime d'un très grand poids. Le premier qui nous servit de cette opinion, fut Robert Gaguin, ministre des Mathurins, sous le règne de Charles VIII, lequel, au second livre de son histoire, sur la fin de la vie de Clotaire Ier, mit en avant cette belle histoire d'Agapet, de Clotaire, de Gauthier et du royaume d'Yvetot. » Un autre ajoute : « Ce récit n'est appuyé sur le témoignage d'aucun auteur ancien, et Gaguin lui-même en affaiblit la créance, reconnaissant être le premier qui l'ait mis par écrit. »

C'en devrait être assez pour ébranler les plus robustes convictions, et pour faire pressentir que le *bonnet de coton* de la spirituelle chanson de Béranger ne couronna pas une tête authentiquement royale, mais un simple chef seigneurial. En effet, l'érection d'une royauté indépendante, au sein d'une autre royauté, aurait été une circonstance assez remarquable pour que les contemporains en eussent fait mention, et je vois, dans leur silence, la preuve irrécusable que le récit de Gaguin et de ses copistes, n'est qu'un conte à la fois puéril et absurde. Mais il ne suffit pas de proscrire l'origine attribuée à la petite royauté cauchoise, il faut encore effacer de la carte politique du moyen-âge le royaume lui-même, si ses titres ne sont pas de meilleur aloi que les assertions précédemment mentionnées. Jetons donc les yeux sur les principaux documens mis en avant pour donner quelque apparence de plausibilité à l'origine, et en même temps pour justifier l'existence du royaume.

« En 1392, le seigneur d'Yvetot est nommé, dans un arrêt de l'échiquier

Digitized by Google

avec le titre de roi. — Le 18 mars 1401, Charles VI fait défense à ses fermiers de troubler le seigneur d'Yvetot dans leurs droits de noblesse et dans leurs prérogatives, qu'il reconnaît avoir existé de temps immémorial. — En 1428, l'anglais Jean Holland, après avoir examiné les titres produits, décharge Yvetot des impositions qu'il voulait y prendre. — Au mois d'octobre 1464, Louis XI reconnaît que la terre d'Yvetot ne doit aucun hommage, qu'elle a une juridiction de hauts jours et la franchise générale de toutes impositions. — Dans un compte du receveur-général des finances en Normandie, du 1er janvier 1492 au dernier décembre 1493, Jean Baucher est qualifié roi d'Yvetot. — Un rôle des fiefs de la vicomté de Caudebec, dressé en 1506, porte que la seigneurie d'Yvetot, appartenant à Perot Chenu, *écuyer*, est exempte de service et d'hommage au roi, suivant les chartes. — Les rôles de l'an 1525, pour le bailliage de Caux, attribuent le titre de roi au seigneur d'Yvetot. — Dans des lettres patentes de mai 1543, François Ier déclare nulle la saisie du fief d'Yvetot, faite par le bailli de Caux, pour défaut de dénombrement, et, le 13 août suivant, le même roi expédie une lettre de cachet qui donne à la dame d'Yvetot la qualification de *Royne*. — Le 26 décembre 1553, Henri II ordonne que les seigneurs d'Yvetot continueront de jouir de tous les avantages attachés à leur fief, sans en rien excepter, si ce n'est la souveraineté du dernier ressort, en matière de juridiction; puis, le 4 mars 1557, il enjoint aux élus de Caudebec de ne point comprendre, dans l'imposition pour la subsistance de la gendarmerie, les habitans d'Yvetot, qu'il maintient dans leurs prérogatives. — Dans une information, faite le 7 février 1575, par les commissaires délégués pour la vérification des abus et malversations commis aux finances du roi en Normandie, il fut établi que la ville d'Yvetot était exempte de toutes tailles et de tous subsides, pourvu que les habitans ne labourassent point d'autres terres que celles du domaine d'Yvetot; autrement ils devenaient taillables. La même enquête rappelait que les habitans avaient précédemment payé deux emprunts pour le roi. — Plusieurs arrêts du parlement (juin et juillet 1580) portent expressément que les seigneurs d'Yvetot devaient percevoir le droit de quatrième dans leur fief, comme faisaient les fermiers du roi en Normandie. — En 1600, Henri IV déclara qu'il n'avait pas entendu comprendre Yvetot dans la révocation de priviléges contenue dans l'édit de 1598. Ce même roi, lors du couronnement de la reine, en 1610, s'apercevant que Martin du Bellay, seigneur d'Yvetot, était oublié dans la foule, dit au grand-maître des cérémonies : « Je veux que l'on donne place honorable à mon petit roi d'Yvetot, selon sa qualité et le rang qu'il doit tenir. » Ajoutons encore, d'après Chopin, en son livre Ier *De Regulis Juris*, que le roi d'Yvetot était en possession de donner des grâces aux criminels, et que, suivant la tradition, il avait fait battre monnaie dans ses états. »

Un voit, par ce qui précède: 1° que les seigneurs d'Yvetot s'intitulaient rois et qu'ils jouissaient de quelques prérogatives particulières, notamment de la perception du droit de quatrième dans l'étendue de leur fief, et de l'exemption de service et d'hommage envers le roi; 2° que la ville, chef-lieu du fief, était af-

Digitized by Google

franchie du paiement de la taille..... Maintenant, je le demande : tout cela peut-il prouver l'existence du royaume d'Yvetot ? Non, évidemment. J'y vois plutôt une démonstration contraire. Les franchises d'Yvetot ne sont nullement différentes de celles de la plupart des autres villes normandes, et les formules qui les consacrent établissent positivement que cette localité était soumise à la loi commune. D'ailleurs, l'indépendance absolue dont on lui faisait honneur, est encore réfutée par d'autres faits : ainsi les enfans mineurs des seigneurs du lieu tombaient en la garde royale; ainsi leur juridiction des hauts jours fut supprimée par les rois de France..... Que serait une royauté ainsi garottée sous la férule d'une autre royauté ? Les deux principales prérogatives du fief et le titre de roi donné aux seigneurs, plus souvent par ironie que sérieusement, sont d'un bien faible poids pour faire oublier tant de preuves de dépendance, fournies par les documens mêmes des défenseurs du royaume. Aussi me crois-je en droit de passer un trait de plume sur la petite royauté. Cependant, comme je ne suis pas assez opiniâtre pour tenir tête à l'évidence, je ferai amende honorable, lorsque je verrai de mes propres yeux la charte qui érige Yvetot en royaume. En attendant, je reste dans la ferme croyance que le titre de roi d'Yvetot n'a été pris que par usurpation. Combien d'autres droits, reconnus ultérieurement à grand renfort de lettres-patentes, ont une pareille origine!

— Nous croyons devoir rappeler à nos lecteurs que le tirage de la *Société des Amis des Arts* approche; il y a donc urgence pour les indécis, les négligens, les retardataires de se faire inscrire, s'ils ne veulent voir les chances qu'ils sont appelés à partager passer à d'autres plus prévoyans. Si, d'un côté, il est impossible que le tirage des primes ne détruise pas, par ci par là, bien des espérances flatteuses, et ne crée pas plus d'un désappointement, nous croyons cependant, d'un autre côté, qu'il laisse encore plus de regrets à tous ceux qui en sont témoins, et qui ont hésité à en courir les capricieux hasards. C'est, en effet, le cas de dire qu'on a *perdu à gagner*. Hâtons-nous donc de favoriser de nos encouragemens cette brillante institution, dont nous avons donné l'exemple à toutes les villes de province, et que toute la province s'empresse de nous emprunter. N'oublions pas, non plus, que l'exposition du Musée s'ouvre au jour même où paraissent ces lignes, et que nul de nos jeunes talens ne doit négliger d'y comparaître; les compositions venues du dehors sont nombreuses et imposantes, dit-on. C'est une raison de plus pour que la ville tienne à défendre son honneur artistique menacé. C'est aujourd'hui un jour de combat : nos compatriotes laisseront-ils passer la victoire, en refusant d'entrer dans la lice ?

— AVIS. — La *Revue* ne devant paraître maintenant qu'après la fermeture de l'exposition de tableaux, nos abonnés recevront, par anticipation sur la livraison de juillet, un compte rendu détaillé des ouvrages exposés au salon : la distribution en sera faite le 15 juillet.

— Le numéro prochain contiendra deux lithographies.

La table des matières du 1er volume 1836, sera distribuée avec le numéro de Juillet.

Le Gérant, Ch. Richard.

Digitized by Google

Revue de Rouen.

Digitized by Google

IMPRIMERIE DE NICÉTAS PERIAUX,
RUE DE LA VICOMTÉ, 55.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE
DE ROUEN
ET
de la Normandie.

Second Semestre.

Rouen.
E. LE GRAND, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
RUE GANTERIE, 26.

1836.

Digitized by Google

Digitized by Google

MUSÉE DE ROUEN.

QUATRIÈME EXPOSITION

ANNUELLE

DES BEAUX-ARTS.

— 1836. —

REVUE-CRITIQUE.

La véritable critique, en matière d'arts, est la critique sérieuse, la critique consciencieuse, sans dénigrement comme sans complaisante flatterie; la critique qui ne paie pas seulement d'épigrammes ou de bons mots, au lieu de bonnes raisons; qui pèse et modère chacune de ses paroles, parce qu'elle sait qu'un trait injuste ou cruel, décoché dans le seul but de satisfaire sa malignité personnelle ou celle du public, peut souvent désespérer un talent naissant, qui ne demandait qu'à être encouragé. La *Revue de Rouen*, qui, la première, éleva, dans notre cité, une tribune spéciale à la Littérature, aux Sciences, à l'Histoire et aux Beaux-Arts, s'efforcera donc de remplir sa mission avec modération et fermeté, et, si elle blesse parfois quelques amours-propres, dont la chatouilleuse susceptibilité ne mériterait pas moins que celle des poètes de faire proverbe, elle aura, du moins, la conscience d'avoir exprimé hautement ce que chacun pensait tout bas, et de n'avoir pris à tâche que de formuler le jugement déjà prononcé par la voix publique.

Digitized by Google

Mais exposons d'abord de quels élémens devront se composer ces appréciations et à quelles sources nous comptons puiser nos jugemens. En général, les comptes-rendus des journaux ne sont le résultat que d'une impression personnelle; c'est un individu qui se fait public et qui parle à la foule de ce que la foule croit ou doit éprouver; ou bien c'est un journaliste qui, soufflé par un artiste, se fait l'interprète et le porte-voix d'une foule de critiques pointilleuses, presque toujours dictées par l'esprit de rivalité, l'amour-propre mécontent, ou par ces dissidences de secte, d'école ou de manière, qui ne sont pas moins intolérantes et moins injustes que les oppositions politiques. Or, ni l'une ni l'autre de ces alternatives ne présente de garanties suffisantes, et presque toujours les jugemens proclamés ainsi sont susceptibles d'être réformés. En effet, si l'opinion du journaliste est l'expression de son sentiment individuel, le critique, fût-il doué d'un goût délicat et exercé, sera toujours exposé à se voir appliquer le reproche de prévention, de camaraderie, d'engouement et de tout ce qui aide à formuler ces opinions préconçues et toutes faites que l'on apporte, non moins infailliblement que le livret, en entrant à l'Exposition. Que si, au contraire, c'est un artiste qui juge, oh! ce sera encore bien pis; car on ne saurait le dissimuler, quoique les artistes récusent fièrement le jugement des simples amateurs, qu'ils gratifient libéralement du sobriquet technique de *bourgeois* ou d'*épiciers*, quoiqu'ils déclarent inhabile, à juger l'œuvre du peintre quiconque n'a pas manié la palette et le pinceau, cependant nul jugement n'est plus entaché de partialité et d'esprit de système que celui du peintre; nul critique n'est plus impitoyable à l'égard de l'artiste, que l'artiste lui-même.

L'absence d'unité, de lien, de direction, qui se fait sentir dans la peinture française depuis que le joug classique de l'école de David a été brisé, ayant favorisé, multiplié outre mesure les tentatives excentriques, les théories individuelles, le libre essor des inspirations prétendues spontanées, les scissions d'école, les engouemens de procédé, il est résulté de ce 93 pittoresque que l'artiste, dans ses rivaux, ne veut plus reconnaître ses pairs, qu'il déclare incapable de le juger tout autre que lui-même. Quiconque n'envisage pas la nature par le même prisme que lui, est incomplet et manque au moins d'un organe essentiel. S'il débute, par hasard avouera-t-il un maître par la *couleur* duquel il

Digitized by Google

jurera, et dont il prêchera l'*effet* comme un dogme sacramentel; s'il est passé maître, ce qui ne se fait jamais long-temps attendre, peut-être reconnaîtra-t-il quelques adeptes auxquels il permettra de le comprendre et de l'interpréter; il fait école à part, il travaille pour un petit cercle, il professe le dédain de l'opinion de la foule, en appelle des jugemens de ses confrères; il reconnaît à peine le talent de peindre à ceux qui ne peignent pas comme lui.

Cette esquisse, dans laquelle on aurait tort de soupçonner une intention malveillante, parce qu'elle est rigoureusement vraie et que, d'ailleurs, elle est tout aussi justement applicable, par le temps qui court, aux littérateurs qu'aux peintres, cette esquisse démontre jusqu'à quel point serait illusoire et incomplète la critique formulée par un artiste. Aussi, n'est-ce point en nous faisant le traducteur complaisant des suggestions exclusives d'un artiste, et moins encore en prétendant imposer le résultat de nos impressions personnelles, que nous avons rédigé ce compte-rendu. C'est en écoutant, à la fois, les artistes et le public; car le public, dont on affecte tant de mépriser le diagnostic instinctif, a pourtant ses éclairs de sagacité, ses décisions naïves, qui font bientôt proverbe, et dont on n'appelle plus. S'il erre, il se redresse; s'il s'égare, il ne rougit point de revenir sur ses pas; s'il se laisse souvent prendre à l'amorce d'un sujet théâtral, ou encore étourdir par le tapage des couleurs, sa perspicacité finit par découvrir le côté vulnérable, et par mettre à jour le vide d'intérêt ou d'action: alors malheur au téméraire qui l'a déçu! C'est le public qui élève ou réduit à leur juste valeur tous ces talens hâtifs, rapidement excrus sous la serre chaude de l'atelier, et que le grand air de l'Exposition doit si souvent flétrir; c'est lui qui choisit les jets vigoureux, les frondaisons puissantes; qui les nourrit, qui les féconde, qui étête les uns, ébourgeonne les autres, et en réduit un si grand nombre à la taille d'arbustes nains. C'est le public qui adopte les réputations écloses, qui les légitime. Ainsi donc, respect aux jugemens du public!

Notre tâche, à nous rapporteur désintéressé, sera de faire concorder ces deux témoignages si fréquemment divergens et contradictoires: le jugement des artistes et celui du public; de tempérer ce que le premier a de trop âcre et de trop offensant, par ce que le second a souvent de trop indulgent; d'éclairer l'inexpérience de l'un à l'aide de la pratique

Digitized by Google

consommée de l'autre; en un mot, de révéler au public comment les artistes se jugent entre confrères, et d'apprendre aux artistes en quels termes le public décide d'eux tous.

Et, d'abord, quelques mots sur l'effet général de l'Exposition. Est-elle supérieure ou inférieure en importance et en mérite à celle de l'année dernière? Quant à l'importance numérique, le livret va répondre: il y avait à la dernière Exposition 91 exposans et 226 numéros; l'Exposition actuelle offre un effectif de 107 noms, représentés par 312 ouvrages. Il y aurait donc augmentation notable et supériorité manifeste, si toutes ces évaluations en chiffres devaient être prises à la lettre; s'il n'était pas facile, en détaillant une foule de portraits qui sont rarement œuvres d'art, bon nombre de gravures et d'aquarelles, d'étendre à l'infini une semblable nomenclature. On pourrait demander, d'ailleurs, si toutes les conditions d'admission ont été rigoureusement observées; et, en effet, je ne pense pas que l'on doive chicaner sérieusement bon nombre d'exposans, sur la justification de leur lieu de naissance ou sur le certificat de leur domicile réel. Mais qui serait d'assez mauvaise humeur pour blâmer cette tolérance conciliatrice, ce compromis tacite entre les défenseurs de la prohibition absolue des importations étrangères, les adhérens du système mitigé de l'importation réduite, autrement dite du droit protecteur, et les partisans du laisser-passer universel? Certes, ce ne sera pas nous, car nous avouons n'avoir encore entendu alléguer aucune raison assez concluante pour nous déterminer à prendre part dans ce grave différend, qui, il y a trois ans, si nous avons bonne mémoire, menaçait de transformer en arène le salon de l'Exposition.

Mais revenons aux résultats comparés des deux exhibitions. Malgré la supériorité numérique acquise à celle-ci, beaucoup de personnes prétendent qu'elle est inférieure, sous le rapport de l'intérêt et du mérite des ouvrages exposés, à celle qui l'a précédée. Il est vrai que plusieurs des talens dont notre ville s'honore le plus, tels que *Bellangé*, *Court*, *Dumée*, *Morin*, *Mad. Bourlet* (Esp. Langlois), se sont abstenus d'y comparaître, et que leur absence ne peut manquer d'occasionner un notable *deficit*. Peut-être, à propos de cette absence, serait-il dans nos attributions d'en rechercher les motifs, et de gourmander, s'il y avait

Digitized by Google

lieu, au nom de la cité mécontente, l'indifférence que quelques-uns de ses enfans semblent témoigner pour son illustration. Car, n'en doutons pas, l'homme de talent est comptable de sa gloire envers sa ville natale ou adoptive, puisque cette gloire est en partie réversible sur celle-ci. Or, quand une ville convoque tous ses talens à une solennité nationale, quand elle les place en face de l'étranger, qui viendra malignement les compter, et, comme à la veille d'un combat, chercher à surprendre le secret de leur force ou de leur faiblesse, nul, sans de graves motifs, ne doit manquer à cet appel. Toutes les excuses de la paresse, toutes les récriminations de l'amour-propre doivent tomber devant cette toute puissante considération: l'honneur de la ville est engagé.

Toutefois, comme il y aurait injustice évidente si, en émettant une pareille accusation, nous taisions les excuses que l'on allègue pour la repousser, nous nous empresserons d'ajouter que, d'après les bruits qui circulent, il y aurait, dans cette absence de quelques noms distingués, bien plutôt coïncidence fortuite qu'intention préméditée. Ainsi, par exemple, des travaux commencés n'auraient pu être achevés à temps; un possesseur, jaloux à l'excès de ses nouvelles acquisitions, aurait refusé de s'en dessaisir pour quelques semaines seulement; enfin, une œuvre capitale, ayant absorbé tous les momens d'un artiste, ne lui aurait pas permis de travailler pour l'Exposition. Cependant des gens difficiles à contenter insisteront encore et demanderont comment il se fait que de charmantes compositions, ouvrages nouvellement éclos du pinceau fécond de ces artistes, encombrent en ce moment le vitrage d'un marchand d'estampes, au lieu de figurer au Musée. Ils croient entrevoir, dans cette exhibition en miniature, dans cette espèce de Salon *au petit pied*, le dessein arrêté de former opposition, de créer une secte de dissidens, en un mot d'établir un petit *Pall-Mall-East*[1] rouennais. Nous ne saurions croire à cette boutade insurrectionnelle, qui, d'ailleurs, favoriserait beaucoup plus les intérêts de quelques marchands, instigateurs secrets de ces idées d'indépendance, que les intérêts de l'art et des artistes.

En effet, qu'on ne s'y trompe pas, les intérêts du marchand sont

[1] Nom que porte la galerie où exposent, à Londres, les peintres aquarellistes qui se sont constitués en société à part, et qui refusent de concourir à l'Exposition royale de *Sommerset-House*. Londres peut contempler ainsi, chaque année, jusqu'à cinq ou six Expositions rivales.

Digitized by Google

opposés en tous points aux intérêts de l'artiste. L'intérêt de ce dernier est qu'il y ait une Exposition, véritable bazar annuel, où il jouisse du droit de venir étaler librement aux yeux de la foule, et puisse traiter directement avec le public, sans intermédiaire qui l'isole et sans courtage onéreux qui l'appauvrisse. Le marchand, au contraire, redoutera toujours cette concurrence qui tend à arracher les artistes à sa tutelle intéressée; il redoutera surtout la grande publicité de l'Exposition, qui classe tout de suite les capacités, établit une échelle de proportion entre les productions diverses d'un même peintre, et, surtout, met en rapport prompt et direct le talent qui crée et le goût ou le caprice qui achète. Le marchand emploiera donc son influence souvent tracassière, pour détourner l'artiste de figurer à cette solennité périodique; bien plus, devenu possesseur de quelques tableaux, il refusera à ce dernier le droit de les exposer. C'est cette exigence, dit-on, qui nous prive, cette année, d'intéressantes productions. Que les artistes comprennent donc mieux leurs véritables intérêts; qu'ils s'attachent à l'Exposition, comme à leur véritable garantie de succès. C'est cette institution qui a développé, fait grandir et rendu populaires les jeunes talens dont notre ville est le plus fière aujourd'hui; c'est elle qui, en élevant la valeur des productions d'art, en même temps qu'elle multipliait leurs chances de placement, a soustrait les artistes au plus intolérable des despotismes, celui des marchands de tableaux.

Abordant plus particulièrement l'objet de notre travail, constituons-nous d'abord l'organe de quelques réclamations que nous avons entendu sortir de la bouche des artistes. On se plaint que les places n'aient point été distribuées avec tout le soin et toute l'intelligence désirables. On tombe d'accord, à la vérité, que, dans une Exposition publique, nulle place n'appartient à l'un plutôt qu'à l'autre, et que tous les droits sont égaux entre les exposans. Mais, cependant, comme le choix de la place, du jour et du voisinage, est d'une très haute importance pour faire convenablement ressortir le mérite de tout tableau, et que, sur ce point, on n'a pas imaginé, comme à la foire, de s'en remettre au sort, ce qui produirait, d'ailleurs, plus d'inconvéniens encore que la distribution intelligente des places, il a été, de tout temps, convenu qu'aux meilleurs tableaux, aux pages les plus intéressantes, était

Digitized by Google

dévolu le privilége des endroits favorisés, et il n'y a ordinairement que la nullité envieuse qui réclame contre cet arrangement. Mais, lorsque le choix de la position, des jours, des reflets, des repoussoirs, paraît avoir été appliqué aux tableaux avec négligence ou dans des vues intéressées de faveur ou de réprobation, alors les artistes et le public ont quelque droit de faire entendre des plaintes. Ainsi, pour citer des exemples, un important paysage de M. Bouhot, dont le Musée de la ville possède déjà une *vue de Saint-Germain-l'Auxerrois*, donnée par le gouvernement, a été relégué auprès de la porte d'entrée, dans un enfoncement obscur, au milieu de quelques productions malheureuses, avec lesquelles on croirait qu'on a voulu le confondre. La grande page de M. Huet est renversée en arrière, au lieu d'être inclinée en avant, comme doit l'être tout tableau. La circonstance du jour venant d'en haut, en cet endroit, ne suffit pas pour légitimer cette subversion. La *Grande marée* du même artiste, tableau capital de l'Exposition, n'est point convenablement placée à l'entrée de la galerie, localité ordinairement consacrée à des productions d'un ordre inférieur. Enfin, pour n'en citer d'autres, un *portrait d'enfant avec un chat*, tableau d'un minutieux fini de Mad. Bruyère, a été placé beaucoup trop haut pour qu'on puisse l'apprécier.

L'Exposition actuelle se compose, comme nous l'avons dit, de 312 numéros appartenant à cent et quelques noms. En essayant de classer tous ces tableaux selon les genres auxquels on peut les rapporter, on trouve que les paysages, les marines et les intérieurs en comprennent à peu près la moitié. Ainsi, il n'y a pas moins de 80 *paysages* proprement dits, de 30 *marines* et de 40 *intérieurs* ou *baraques;* 26 numéros figurent pour le *genre* et les *natures mortes;* et l'on compte 56 *portraits* à l'huile, 14 *miniatures* et 10 *portraits au crayon*. L'*histoire* n'est représentée que par trois numéros, car nous ne comptons pas quelques tableaux anciens acquis par le Musée, et qui ne figurent à l'Exposition que pour faire nombre et tapisserie. Le genre si cultivé de l'*aquarelle* a peu donné cette année; on n'en compte que 26, dont les 21 tableaux archéologiques de M. Jolimont ne font pas partie, et 5 *mines de plomb*. Enfin, si l'on veut ajouter à cette énumération 2 *tableaux de fleurs* à l'huile et 2 à l'aquarelle, quelques lithographies, un très petit nombre

Digitized by Google

de gravures, car le reste semble placé là comme spécimen d'articles de vente, quelques moulages et un buste en marbre, on aura le total de l'Exposition de 1836.

En analysant une aussi longue série de productions diverses, on suit quelquefois l'ordre des genres; c'est même un procédé plus rationnel que tout autre; mais nous avons préféré suivre l'ordre alphabétique des noms, tels qu'ils sont indiqués au livret, cette marche n'exposant à commettre ni omissions ni redites, et donnant la garantie de n'oublier personne.

M. Balan.

Nous éprouvons une vraie satisfaction à commencer notre revue par M. Balan, ce jeune talent si original, si brillant et si progressif, qui nous appartient à tous les titres, puisque, né parmi nous, il s'est formé, a grandi parmi nous, et que c'est à l'aspect de nos sites, au pied de nos monumens, qu'il puise chaque jour ses plus chaleureuses inspirations. On peut même dire avec confiance que, par l'abondance et la valeur croissante de ses productions, il représente déjà un type, qu'il constitue à lui seul une petite école, et que, s'il n'a déjà des imitateurs, il entraînera certainement après lui, avant peu d'années, la foule des copistes et des paysagistes à la suite. Planète scintillante de notre horizon, il aura ses satellites qui recevront de lui l'impulsion et la lumière, de même que Bonington, Siméon Fort, Hubert, Isabey, Roqueplan, ont chacun une traînée obéissante qui les suit. Toutefois, qu'à ces éloges mérités succèdent quelques conseils amicaux. M. Balan est né coloriste; il a le sentiment instinctif de la couleur, l'aperception intime et spontanée de ces nuances infinies, de ces teintes fugitives, modifications capricieuses qu'éprouve la coloration naturelle des objets en raison de l'état du jour, de la lumière, des distances, et surtout du voisinage des autres objets; emprunts réciproques, réactions incessantes, fusions inattendues qui échappent presque toujours à nos organes moins délicats et moins exercés. Mais, pénétré de l'importance de bien rendre toutes ces nuances accessoires, de n'en laisser échapper aucune, il les exagère, et les fait souvent prévaloir sur la coloration naturelle et propre des corps. De là une couleur en apparence factice, conventionnelle, quelque chose de chatoyant, d'irisé, de fantastique, qui particularise la plupart de ses productions.

Digitized by Google

En outre, M. Balan fait beaucoup d'études au pastel; sa fécondité exubérante, sa vivacité sanguine, sa facture primesautière et dégagée, s'accommodent merveilleusement de ce procédé, qui, sous des doigts rompus à ses finesses, improvise en un instant de petits chefs-d'œuvre de touche et de couleur. Mais, quand on vient à traduire sur la toile ces *fondus* moëlleux, ces *touchés* de jet, ces *réveillons* de lumière qui scintillent et éclatent, alors on se laisse facilement entraîner à mettre du vague dans les contours, à *surdorer* ses lumières, à rendre *criards* et *tapageurs* ses tons les plus brillans. Ces réminiscences du pastel se laissent trop apercevoir dans les tableaux de notre jeune artiste, dans ses *ciels* fouettés de blanc, de rose et de bleu, ciels légers, transparents, d'un effet flatteur, mais factices, monotones, et jouant souvent la gorge de pigeon. Cependant, hâtons-nous de dire que ces défauts, bien plutôt habitudes d'un pinceau facile que résultats d'un sentiment faussé, et qu'on peut saisir dans les ciels et les eaux des trois *vues du Pont-de-l'Arche*, et dans les fonds de la *chapelle de Saint-Maclou*, ont été presque complètement évités dans la *vue intérieure de l'Eglise Saint-Etienne-du-Mont*; et, n'était un peu de vague dans les premières colonnes du chœur, quelques tons un peu trop crus sur les groupes de figures, la critique trouverait peu à redire à cette remarquable production. Des deux tableaux annoncés au livret et qui ne figurent point encore dans la galerie, un seul pourra être terminé avant la fin de l'Exposition: c'est une *vue de la place et du portail de la Calende*, page de grande dimension, et à laquelle nous consacrerons quelques lignes dans un article final. C'est en peignant des natures mortes que M. Balan s'est initié à tous les secrets, à tous les prestiges de la couleur; on regrette, cette année, qu'il ait paru dédaigner cet élément de ses premiers succès. Ce genre est, d'ailleurs, précieux à cultiver; il ramène toujours au vrai l'artiste qui aurait de la propension à s'en écarter; or, cette propension serait entraînante chez M. Balan, s'il ne se mettait soigneusement en garde contre l'excès même de ses précieuses qualités.

M. Beaujouan.

M. Beaujouan, que nous voyons apparaître pour la première fois, nous présente un petit tableau de genre intitulé la *Séparation;* c'est une de ces langoureuses scènes *moyen-âge*, que la lecture de Walter-Scott et

Digitized by Google

de Victor Hugo fait éclore chaque année par milliers, mais dont les tableaux-vignettes de MM. Johannot ont monopolisé le succès. On reproche à M. Beaujouan un dessin trop feminisé, une touche molle et sans vigueur, un profil de jeune homme niais et sans expression, et quelques anachronismes de costume ; car ne trouvera-t-on pas étrange, par exemple, que le grand collier de l'ordre de Saint-Michel décore la poitrine d'un blanc-bec, en toilette de tête-à-tête amoureux?

M. de Boisfremont.

M. de Boisfremont a décidément rencontré le genre qui convient le mieux à son talent délicat et aristocratique. C'est le grand genre du portrait, le portrait historique ; qu'il s'y tienne donc désormais et qu'il n'en sorte plus. Ses héroïdes classiques, ses anecdotes du grand homme, réduites aux proportions d'un devant de cheminée, ne lui vaudraient jamais autant d'éloges, et d'éloges aussi mérités, que sa *Dame lisant une lettre ;* toile véritablement passionnée, peinture suave et enivrante, qui sent, non le vernis, mais la rose et l'ambre, et à laquelle je ne m'étonne pas que l'artiste ait consacré tant de labeurs, d'études et d'heures prolongées, si un aussi délicieux modèle a consenti à poser jusqu'au bout.

En vérité, convenons que le *nil admirari* du critique de profession est souvent une chose bien absurde et bien misérable ! Quoi de plus naturel, en présence de cette ravissante création, que de se laisser entraîner au cours capricieux de ses rêveries ; que de se plonger dans l'air vaporeux, diaphane et gazé de ce boudoir tout de marbre et de moire ; que d'admirer ce mol et gracieux abandon, d'interroger les replis de ces étoffes soyeuses, de caresser ces bras et ces mains d'un galbe si pur ; que de se laisser enfin captiver par ce sourire imperceptible de coquette satisfaction qui anime le visage, sourire si fin, si délié, qu'il s'évanouit dès qu'on approche pour le saisir, et qu'il ne se laisse surprendre que de loin ; puis, fasciné par ce charme magique, d'oublier que tout ceci est œuvre de l'art, artifice du pinceau, et qu'il y a là sans doute quelque imperfection qu'il s'agit de dégager et de saisir. Désespérante préoccupation ! Assassinat prémédité de toute illusion ! Ne vaut-il pas mieux, dites-moi, faire *classe* avec le vulgaire, qui admire sur le témoignage de ses sens, que de participer aux lumières du critique, qui appelle la réflexion à son aide, et qui, conjurant toute admira-

Digitized by Google

tion instinctive, répète orgueilleusement : *Tableau, que me veux-tu?*

Mais puisqu'enfin il s'est trouvé des critiques, c'est à nous de rapporter leurs vétilleuses observations. — Ces chairs sont trop roses, a dit l'un. Et peut-être n'a-t-il pas songé à ce béret éclatant qui, planant sur cette tête et sur ce sein, comme une auréole, doit les obombrer de ses reflets. — On ne saurait dire, a repris un autre, si cette robe est de satin ou de *gros des Indes :* pour du satin c'est trop lourd, trop rond, pas assez *miroité;* pour du *gros des Indes* c'est trop éclatant. Puis des remarques sur la petitesse de la tête, sur l'emmanchement d'un bras, sur les fonds de droite, sur le vitrage et son peu de transparence, etc. Mais il ne s'est trouvé personne qui n'admirât le laisser-aller noble et moëlleux de la pose, la finesse presque idéale des traits, le dessin souple et pur des mains, et la justesse de leur carnation.

M. Bonvoisin.

Passer de la belle inconnue de M. de Boisfremont à l'*Intérieur de l'église de Montivilliers*, de M. Bonvoisin, c'est, à la lettre, passer du boudoir embaumé aux marbres glacés du sanctuaire, des voluptés de ce monde aux austérités de la pénitence, d'un rêve enchanteur à la prosaïque réalité; car le tableau de M. Bonvoisin est assez froid pour justifier ces contrastes et tous ceux qu'on voudrait y ajouter. C'est, cependant, une production estimable, dont la perspective est assez justement exprimée, dont les fonds sont touchés avec cette finesse minutieuse qui rappelle les laborieux chefs-d'œuvre de Peterneff. Mais ces murs sont si blancs et si nus, mais cette lumière est si luisante et si uniformément répandue, mais il y a si peu d'oppositions dans ce tableau, que sa vue seule prolongée donne le frisson, et finirait par enrhumer le spectateur qui s'y exposerait sans précaution.

M. Bouhot.

Que le goût, en matière de beaux-arts, est un sentiment capricieux et difficile à contenter! Voici un artiste, M. Bouhot, auquel ses confrères concèdent le talent de faire extrêmement *vrai*, de rendre avec une singulière justesse les effets de grande lumière, le jeu des rayons solaires sur les murs blanchis, sur les toits rougeâtres, sur les terrains secs et poudreux; et, cependant, ils passent indifférens devant ses tableaux,

Digitized by Google

en disant, avec un léger mouvement de dédain, que c'est la nature vue dans une chambre noire. Singulière critique! Et le public passe indifférent après eux, parce qu'il ne se connaît guère en paysage, et qu'il ne s'arrête que là où il voit les artistes s'arrêter. Quelle est donc cette qualité qu'on taxe à l'égal d'un défaut, et que signifie cet éloge qui équivaut presque à une injure? C'est que M. Bouhot, d'un talent timide et d'une exécution peu facile, trop préoccupé, d'ailleurs, de l'imitation exacte et du *rendu* prosaïquement servile de la nature, néglige entièrement les souplesses du pinceau, la spirituelle coquetterie de la touche, et les contrastes accidentés de la couleur; tous artifices dont le paysage ne peut plus se passer, maintenant que le mérite de ce genre consiste beaucoup plus dans les finesses du métier que dans les combinaisons de l'art. La *vue de Charonne* (12), de M. Bouhot, passe donc pour froide, quoique d'un effet très sage et très vrai, et le *Lendemain d'un Orage* (11) pour sec et terne, quoique étudié dans ses moindres parties avec la laborieuse recherche d'un *trompe-l'œil*. D'ailleurs, un feuillé monotone, des nuages d'un choix commun, des personnages assez mal dessinés, et, quoique après un orage, quelque chose d'aride et de sec qui, pour imbiber ce sol et ces pierres, pour jeter sur toute cette nature un voile d'humides vapeurs, ferait désirer le retour d'une nouvelle averse.

Mad. Brice.

Les deux *Forêts*, exposées par Mad. Brice (13 et 14) sont des études d'une couleur un peu lourde et crue, mais d'une touche ferme et exercée. Ces terrains sont étudiés avec soin et d'une vérité satisfaisante. Au total, cette dame témoigne d'un talent que beaucoup d'amateurs pourraient lui envier.

M. Bujon.

Avant de passer à deux autres dames artistes, pourquoi n'accorderions-nous pas un encouragement à ce brave M. Bujon (17 bis), qui n'a que le défaut, impardonnable à nos yeux, de vendre trop cher ses curiosités; vous voyez qu'en outre il les peint; sans doute, afin de se ménager la chance de les vendre deux fois. Nous n'avons pas le courage d'être sévère envers lui, en songeant que cet honnête brocanteur, quasi-antiquaire, quasi-artiste, quitta un jour, sans études intermédiaires, la grosse brosse et le sceau du badigeonneur pour la palette

Digitized by Google

et les pinceaux du peintre de natures mortes. Que lui manque-t-il pour devenir habile dans ce genre dont on voit qu'il a le sentiment? de l'étude et du temps.

Mad. Bruyère.

En général, on ne rend pas assez justice au genre ingrat et difficultueux de la peinture de fleurs. A peine si l'on concède à ces miracles de patience le titre d'œuvres d'art. C'est quelque chose que l'on place dans l'opinion à peu près sur le même rang que les chefs-d'œuvre calligraphiques, les broderies en perles et les écrans en tapisserie à l'aiguille; vrai loisir de jeune personne entre la danse et le piano, ou distraction utile pour la solitude d'une femme de quarante ans. Et l'on ne calcule guère tout ce qu'il faut d'études patientes et assidues, d'observation délicate et persévérante et d'infatigable analyse des détails, pour arriver à rendre, comme Mad. Bruyère nous en offre l'exemple dans ses deux tableaux (15 et 17), toutes les variétés infinies de forme, de coloration, de nuance et de transparence, qu'on peut saisir et en quelque sorte anatomiser dans une gerbe de fleurs. Examinez un instant la souple finesse de ces roses, le feuillé capricieux et chiffonné de ces pivoines et de ces roses-trémières, la légèreté, en quelque sorte mouvante, de cette grappe de lilas étendue sur le marbre, le lacis veiné de ces pétales de géranium, le coloris mat et glauque de ces feuilles de pavot, la velouté étincelant de gouttelettes de ces oreilles-d'ours; puis efforcez-vous d'évaluer ce qu'ont dû coûter d'efforts et de constante application devant le modèle ce rendu si juste et ce fini si précieux. Jamais ressemblance poursuivie avec une opiniâtreté désespérée, fût-ce ce portrait inimitable de M. de Nanteuil auquel Pagnesse consacra soixante-et-dix-huit mortelles séances; jamais nature saisie jusque dans ses nuances les plus délicates et les plus fugitives, fût-ce le paysage le plus surenchéri de Ruisdaël ou de Claude Lorrain, demandèrent-ils autant de persévérance et de soins? Et, cependant, comme nous le faisions observer il n'y a qu'un instant, ce genre n'obtient, en général, qu'une insuffisante estime, et de la part des artistes, qui taxent de puérils la patience et le dévouement qu'il exige, et de la part du public, qui, n'y trouvant rien à deviner, s'empresse de passer outre, pour aller discuter à quelle espèce d'amphibies appartient le monstre de M. Doutreleau.

Le défaut de la peinture de Mad. Bruyère est de manquer de chaleur

Digitized by Google

et d'effet. Celui qui a contemplé les vigoureux effets des tableaux de Van-Huysum, dont le relief insolent semble provoquer et défier le toucher, et la vivide coloration de ces fleurs de Van-Spaendonck, qui semblent exécutées avec une chaleur tout italienne combinée avec une patience flamande, appréciera tout ce que, avec leur incontestable mérite, il manque encore aux compositions de Mad. Bruyère. Les accessoires sont imités avec la même fidélité, mais peints avec la même froideur; la lyre et le rouleau de musique sont cependant d'un relief assez satisfaisant.

La même artiste a exposé un portrait de *Jeune fille tenant un chat*, œuvre qui témoigne d'un talent distingué dans ce genre non moins difficile. Il est vrai que la peinture a ce *lissé* qui semble inhérent à toutes les productions des peintres de fleurs; que le dessin des mains semble lourd et peu correct, quoique des articulations aussi noueuses se rencontrent parfois chez les enfans; mais la tête est finement modelée, et frappe par une expression saisissante de vérité. La tête du chat, sommeillant à demi, est un petit chef-d'œuvre.

Mad. Cabane.

Les fleurs à l'aquarelle exposées par Mad. Cabane, née Garneray, sont loin de se recommander par un mérite aussi éminent que celui que nous venons de signaler, et qui justifie l'étendue de notre mention. La touche de cette dame manque de légèreté, et sa couleur se ressent des tâtonnemens du pinceau. C'est tout simplement un joli talent de premier prix de pensionnat.

M. Cabasson.

Nous eussions sincèrement desiré que le public et les artistes se fussent montrés plus indulgens envers M. Cabasson, jeune homme dont notre ville encourage de sa subvention le talent naissant; mais c'est vraiment afficher un mépris par trop outré pour la couleur, que nous donner, comme dans son *Diogène* (20), des chairs de couleur de pain d'épice, un ciel qui semble dérobé à la devanture d'un perruquier de village, des terrains et des roseaux vert-olive ou vert-bouteille *ad libitum*. Il est vrai que ce tableau décèle des dispositions incontestables pour le dessin, et qu'il s'y révèle une science des contours et de la forme qui serait fort estimable chez un statuaire. Mais, puisque M. Cabasson

Digitized by Google

se destine à la peinture, qu'il fasse bien attention que notre époque est essentiellement coloriste, et qu'à moins d'être Ingres lui-même, il n'est plus permis à un peintre de fonder, sur le dessin seul, l'espoir de sa réputation et le succès de ses ouvrages. Si M. Cabasson persistait dans ce système de simplicité antique et classique; si, préférant le suffrage des anatomistes à celui du public, il s'entêtait à suivre sa direction actuelle je ne répondrais pas qu'après avoir pâli, pendant dix années, sur ses études à teinte plate, il trouvât une église de campagne qui risquât de lui confier l'exécution de ses *stations au Calvaire* ou le martyre de son glorieux patron. Mais, pour l'instant, acceptons l'étude de M. Cabasson comme une peinture monochrome, et, sans le chicaner davantage sur sa couleur, faisons quelques observations sur son dessin. Son Diogène est bien posé, mais son action n'est point clairement exprimée; ne dirait-on pas qu'il se prépare à interrompre en sursaut, par une vigoureuse surprise, la naïve délectation de son compagnon? Ce dernier n'a-t-il pas la pointe de l'omoplate un peu trop arrondie? En outre, dût cette critique, de peu d'importance, rappeler involontairement le cordonnier d'Apelle, nous ferons observer que le dessin des pieds est en contradiction manifeste avec leur état, supposé habituel, de nudité. Chez l'homme qui marche nu-pieds, loin d'affecter cette forme brisée et de se coller ainsi aux autres orteils, le pouce s'en détache fortement, et laisse, entre eux et lui, un large intervalle qui facilite la station. La forme des pieds du Diogène trahit l'imperfection du malheureux modèle, qui désemprisonnait, à tant par heure, ses pieds noués et déformés par l'étreinte d'un soulier de fer.

M. Carpentier.

Avant de parler des tableaux exposés par M. Carpentier, disons quelques mots du procédé d'après lequel ils sont exécutés. Tous ceux qui peignent ou possèdent des tableaux à l'huile, ont été frappés des inconvéniens inhérens à ce genre de peinture. Par l'effet des huiles employées pour lier les couleurs et des vernis appliqués pour leur donner de l'éclat, bientôt les teintes s'assombrissent, les demi-tons noircissent et s'altèrent, des désaccords multipliés se font sentir; sans compter que les peintures sont sujettes à se gercer, et que la nécessité de renouveler

Digitized by Google

souvent les vernis finit par user les glacis et les touches délicates. Ces dégradations sont souvent si rapides, qu'il suffit parfois de quelques années pour rendre lourds, enfumés et méconnaissables, les tableaux les plus fins et les plus éclatans de couleur. Aussi, de tout temps, ont-elles fait le desespoir des possesseurs de galeries, qui ont vu périr entre leurs mains d'inestimables chefs-d'œuvre, et des peintres qui, prévoyant au-delà du moment présent, s'inquiètent de la destinée de leurs productions dans l'avenir. Les témoignages historiques, les monumens qu'on retire chaque jour des fouilles d'Herculanum, témoignent que la peinture encaustique des anciens possédait, en quelque sorte, le don précieux de l'inaltérabilité. C'est donc à retrouver les procédés de ce genre de peinture que, depuis le seizième siècle, une foule de savans et d'expérimentateurs se sont appliqués; et, dans ces derniers temps, M. de Montabert, s'il n'a complètement résolu le problème, paraît du moins en avoir suffisamment préparé la solution. C'est d'après les procédés exposés dans l'ouvrage de ce dernier, que M. Carpentier a exécuté ses tableaux. Dans ce système de peinture, les couleurs sont incorporées à la cire, matière qui est complètement inaltérable dans son état de pureté parfaite; elles s'appliquent au moyen d'une huile volatile, qui sert à les délayer, et du feu, qui, promené ensuite devant le travail, contribue à lui donner tout son éclat. Le maniement de ce procédé, loin d'être plus compliqué et plus difficile que celui de la peinture à l'huile, est, au contraire, infiniment plus simple et plus aisé. Le travail de l'ébauche est beaucoup plus prompt; on peut provoquer à l'instant la dessication des couleurs, la retarder indéfiniment, suivant qu'on le juge à propos, et retoucher en tout temps, sans préparation. Enfin, cette peinture, qui permet d'employer, sans danger, une foule de couleurs puissantes que leurs qualités pernicieuses avaient fait rejeter; qui ne pousse jamais au noir, et, par conséquent, ne se met jamais en désacord avec elle-même; en se passant en outre de vernis, échappe aux malignes influences de cet agent le plus actif de la destruction des tableaux. M. Carpentier, en se jetant avec résolution dans cette voie de perfectionnement, a fait œuvre de courage, et témoigné d'un esprit éclairé. Sera-t-il pour la peinture le Van-Eyck d'une ère nouvelle? Nous le souhaitons, sans oser le prédire. La toute-puissance de l'habitude, l'attachement opiniâtre aux erremens routiniers, et, par dessus tout, la ré-

Digitized by Google

sistance aveugle des marchands de couleurs, assureront probablement, pour long-temps encore, le triomphe de la peinture à l'huile.

Apôtre d'un procédé qui doit révolutionner l'art, c'est surtout par des œuvres fières et puissantes que M. Carpentier pourrait contribuer à le répandre; son éloquence serait dans son pinceau. Malheureusement son talent délicat et fin n'a point l'enthousiasme entraînant qui commande l'attention, et se fait suivre de la foule. C'est en vain qu'il s'élève aux proportions colossales; son *Père éternel* (22) est gigantesque sans être grandiose; la tête, envahie d'ailleurs par une chevelure trop épaisse, est une faible copie du puissant *Jupiter-Stator;* les draperies, sans mouvement, trahissent le mannequin qui conservait pour l'étude leurs plis soigneusement arrangés. L'Ève, d'un dessin correct et pur, mais d'une couleur trop vague et trop diaphane, présente, dans l'expression de la tête, quelque chose de comprimé, de niais, qui dépare cette jolie figure. Adam est beaucoup trop petit pour la distance où le peintre l'a relégué. Quant aux fonds, aux terrains, ils sont strapassés avec une négligence, un dédain pour ces accessoires vulgaires, qui caractérisent l'école classique à laquelle M. Carpentier appartient.

Le même artiste a exposé son portrait et celui de sa famille, tableau de trois figures (23), présentant le même mélange de qualités et de défauts. La tête d'homme est d'un beau modelé, d'une expression fine et d'une bonne couleur; mais la pose de la mère est prétentieuse et recherchée; les chairs de la jeune personne sont salies par des reflets bleuâtres d'un mauvais effet. Du reste, les couleurs brillantes de ce tableau sont superbes; et, si l'artiste avait pour but de montrer la supériosité des couleurs à la cire sur les couleurs à l'huile, il a parfaitement réussi.

M. Chaussé.

M. Chaussé est un peintre de petites marines d'une couleur vigoureuse, et visant à l'effet, non sans quelque prétention, qui se laisse trop apercevoir. Sa *vue de l'entrée du port du Havre* est certainement le meilleur de ses trois tableaux; l'effet en est piquant et chaleureux, quoique factice, et les eaux, d'une bonne transparence. Son tableau intitulé : *Dia! Hue!* est un des plus curieux témoignages de la torture à laquelle un artiste peut se mettre l'esprit, pour trouver un titre original et qui fixe l'attention. Imaginez une vue de plage, par

Digitized by Google

un coucher de soleil; sur la mer, un tout petit bateau, et, sur le beaupré de ce chasse-marée, un tout petit garçon qui l'enfourche, comme un bâton: vous aurez le mot de l'énigme. En vérité, les romanciers qui ont le monopole des titres bizarres: *Titime, Plick et Plock, Crac-Pschitt-Baounnd!!!* etc., devraient bien intenter une action en contrefaçon contre M. Chaussé.

M. Couveley.

Anglais ou français, car je n'ai encore pu découvrir laquelle des deux nations doit s'en faire honneur, M. Couveley est un habile homme; et son tableau de nature morte est une des plus jolies choses qui soient à l'Exposition. Quelle transparence, quelle vérité de couleur, quelle légèreté de touche dans ces rougets, ces moules et ces huitres ouvertes! Croyez-vous que jamais Latour ait fait plus d'illusion avec sa raie proverbiale, que M. Couveley avec celle que voici là suspendue? Quel rendu précieux, sans sécheresse, dans ces oiseaux en désordre! Quelle vigueur de ton dans ces homards, ce panier, ce pot et cette bouteille! Mais quel dommage, aussi, que ce merveilleux ensemble, si heureux de distribution, et si suave d'effet général, soit légèrement déparé par un défaut de proportions relatives, qui semble faire de tout ceci un salmigondis fantastique. Le canard est gros comme une caille; le râle est gigantesque; le homard dévorerait le chien sans effort; enfin, un petit bout de personnage qui se montre au coin du tableau serait facilement enseveli sous la raie, à ne jamais s'en pouvoir relever.

Au reste, M. Couveley n'est pas moins adroit aquarelliste que peintre saisissant de natures mortes; ses petites aquarelles même, au milieu du débordement général de ciels fouettés, pochés, mouchetés, grattés, et de teintes rompues, salies à plaisir, ou acerbes de crudité, se distinguent par l'effet le plus sage et le plus tranquille; par quelque chose d'idyllique, qui n'irait pas mal aux pastorales de Florian ou de Gessner. Voyez, entre autres, sa *vue des prés Saint-Gervais* (près Paris): pour ciel, une teinte plate; pour paysage, rien qu'une masse de vert; deux nuances au plus. Mais, avec si peu de moyens et d'artifice, quel effet de vérité! Comme la lumière glisse sur ces prés verdoyans, joue entre ces ombrages, pénètre ces masses de feuillage épais! C'est une délicieuse retraite que ce petit paysage, et, pour mon compte, j'y

Digitized by Google

viens souvent respirer à l'ombre et au frais, après m'être exposé trop long-temps à l'influence torride des ciels tropicaux de M. Duboc.

M. Delacluse.

M. Delacluse met de la coquetterie jusque dans la manière dont il ménage et diffère l'exposition de ses ouvrages; il se garde bien de livrer ses délicates beautés aux regards délibérés et au souffle ardent de la foule, qui pourrait, en quelque sorte, en polluer la candide ingénuité. Il laisse passer la grosse affluence, le torrent bouillonnant et limoneux; puis, quand le courant s'épure, quand son monde de choix commence à venir goûter, au Salon, les charmes d'une demi-solitude, c'est alors qu'il hasarde ses précieuses miniatures, certain qu'elles ne rencontreront que des regards amis pour les reconnaître, et des organes exercés pour les apprécier. Cette précaution délicate, ces délais aristocratiques, nous privent de l'occasion de consacrer aujourd'hui un article étendu à cet *Augustin* de nos miniaturistes. Nous espérons revenir plus tard sur son sujet. Son exposition ne se compose, au moment où nous écrivons, que d'une sépia, d'une aquarelle de *Jeune fille*, et d'un portrait de M. Eck, ce jeune peintre de si haute espérance, qui nous présenta, l'année dernière une si belle *étude d'Artiste dans son atelier*, et qu'une maladie de langueur a depuis enlevé aux arts. Ce portrait d'artiste réunit à un haut degré toutes les qualités: ressemblance exacte, dessin correct, modelé parfait, chaleur de coloris et fermeté de touche admirables. L'aquarelle de *Jeune fille* est bien inférieure; la tête seule mérite des éloges; mais la robe, la ceinture, les roses du fond, sont touchées avec une négligence qui trahit la précipitation.

Mad. Delarue.

Mad. Delarue, née Vieillot, possède un talent de paysagiste pour lequel on ne trouverait sans doute que des formules gracieuses d'éloge, s'il ne dépassait jamais l'enceinte du cabinet de travail ou du salon domestique. Mais, dans une Exposition publique, la comparaison rend nécessairement plus sévère; les rangs se superposent, les catégories se dessinent, et tel mérite, qu'ailleurs on eût cru pouvoir louer sans flatterie, devient sujet à contestation. Que Mad. Delarue nous pardonne donc de lui répéter, d'après le public, que sa touche est sèche, son

Digitized by Google

coloris dur et cru, ses effets exagérés. Ce n'est pas, cependant, que tout soit à blâmer dans ses tableaux; tant s'en faut: il y a parfois de bonnes parties. Ainsi, par exemple, dans son *étude de Moulin* (42), l'effet de soleil couchant, passant à travers l'arbre qui se déploie à gauche, est rendu avec beaucoup de transparence et d'adresse. Mais, en général, cette dame manque le but, en allant beaucoup trop au-delà. Ainsi, dans ce même tableau, ses glacis dorés sont d'une extrême crudité. Dans sa *Cascade* (43), à force d'avoir voulu fouetter ses eaux, elle en a fait de véritable mousse de savon. Enfin, sa *vue d'Honfleur* (41) manque totalement de perspective aérienne.

M. Delaunay.

Mille grâces soient rendues à M. Delaunay; il s'est dévoué: il a voulu sauver la ville, l'Exposition, les artistes, que sais-je? de l'interdit, que n'auraient pas manqué de jeter sur eux toutes les bonnes ames, les ames dévotes, pour n'avoir oublié, parmi tant de tableaux, qu'un seul genre : la peinture religieuse. Car, en vérité, on n'oserait considérer, comme peinture pieuse, l'Ève coquette et friponne de M. Carpentier, que je ne conseillerais pas de hisser, en guise de tableau d'église, à l'autel de notre collége, pour peu qu'on voulût sauver les distractions aux élèves. Mais, comme je l'ai dit, M. Delaunay veillait pour nous, et son *Saint Martin* (44) est le *Curtius* qui nous a sauvés de l'abîme entr'ouvert sous nos pas. A l'aspect de cette sainte image, la baigneuse de M. Laynaud a couru cacher son impertinente nudité; le Salon est désormais pur de scandale, et le livret est sanctifié :

La mère en permettra la lecture à sa fille.

Ne soyons donc pas trop sévère envers M. Delaunay, en faveur de son œuvre méritoire; consentons à glisser légèrement sur le caractère commun, trivial et soudart, qu'il n'a pas craint de donner à son généreux saint; faisons-lui même bon marché de cette teinte brune, uniforme, qui recouvre tout son tableau : lointain, terrains, mendiant, patron, jambes du quadrupède, tout enfin, excepté le poitrail blanc du cheval. La fin sanctifie les moyens, et M. Delaunay sera un grand peintre, et, qui plus est, un petit saint, au jugement de son curé.

Digitized by Google

M. Dommey.

Le *Chien de Chasse au repos* (45), de M. Dommey, nous semble une bonne et consciencieuse étude ; mais, incertain si c'est là le genre habituel de l'artiste ou simplement une œuvre de caprice, nous hésiterions, à propos de cette seule donnée, à porter sur son talent un jugement définitif.

M. Doutreleau.

M. Doutreleau est encore un de ces jeunes talens en espérance, dont notre ville encourage libéralement les dispositions éprouvées. On ne saurait contester son aptitude à recueillir le bénéfice de cette honorable distinction. Son exposition particulière nous révèle une facile fécondité, un dessin tendant à la correction, quoique souvent coupable de nombreux écarts, une touche plus légère que ferme; enfin une couleur ordinairement juste et vraie, mais grise et sale, tantôt solide jusqu'à la crudité, plus souvent pâle et terne jusqu'à la *vaguesse;* contrastes et vacillations qui témoignent des hésitations d'un talent qui n'a point encore pris un large parti, qui tâtonne, qui monte et s'arrête, qui ose et revient sur ses pas, mais qui finira par se poser hardiment, lorsqu'à force d'observer et de poursuivre résolument sa voie, il pourra contempler la nature sans nuage, et sentira le sol se raffermir sous ses pas.

Le *Persée* (46), vraie composition de lauréat d'Académie, concession faite aux vieux us et coutumes de l'école, est une tentative malheureuse ; on n'y trouve guère à louer qu'un ton de chair assez vrai et passablement fin, mais dont l'école classique a tellement popularisé la recette facile, que je ne serais pas étonné d'apprendre qu'on le vendît tout préparé, en vessies, comme le noir de pêche, le bitume et le bleu de cobalt. Dans ce tableau, l'*Andromède* est une nature pauvre, souffreteuse et vulgaire, qui, sous ses formes amplifiées, recrépies et restaurées, laisse deviner le modèle banal, l'humble trameuse du clos Saint-Marc, qui loua complaisamment à l'artiste, à dix sous par heure, la gaucherie de ses poses et le martyre de son immobilité. Qui n'a pas critiqué, dans cette figure, le disgracieux alongement des traits du profil, l'ampleur exubérante d'un sein plus que maternel, et la longueur demesurée de la cuisse gauche; dans le *Persée*, la maigreur du bras gauche comparée à la musculature puissante du deltoïde droit?

Digitized by Google

Quant au monstre, il n'est bruit que de sa physionomie grotesque. Plus d'une fois, autour de nous, nous avons entendu regretter que l'artiste ne se fût pas, préférablement, inspiré de cette création fantastique, à la bouche mugissante, aux lippes énormes, aux oreilles épandues en nageoires, que, dans un accès de jovialité bouffonne, personnifia la verve sarcastique de notre spirituel Dantan.

M. Doutreleau a été plus heureux dans ses *Mendians* (47), non pourtant que le dessin de cette étude soit irréprochable; il offre, au contraire, quelques frappantes incorrections. Ainsi, dans la jeune fille, l'œil du petit côté est au moins aussi volumineux que celui du grand; défaut de perspective qui dépare ce gracieux visage. Mais la touche, parfois lâchée, comme dans une des mains de la même enfant, est généralement ferme et bien empâtée; la couleur, toujours inclinant au gris sale, est cependant satisfaisante et vraie; elle est transparente et brillante dans la tête du vieillard; dans la barbe, elle offre des tons superbes.

Toutefois, nous avons entendu les artistes et le public réunir leur suffrage sur l'*étude de vieille Femme* (48), dont la touche franche et large, le dessein correct, le modelé fin, quoique de peu de relief, et l'excellent enchâssement des yeux, compensent largement le défaut d'une couleur terne et sans vigueur. Nous pensons qu'on devra placer sur la même ligne une *Tête de très jeune Fille* (49), sur les épaules de laquelle ruissellent de longs cheveux blonds, et que distingue une légère auréole. Cette étude est peut-être encore plus grise de couleur que toutes les autres, mais le modelé de la tête est pur et fermement exprimé, sans sécheresse; et, quoique le style des formes, l'expression que l'artiste y imprima, s'éloignent fortement de l'angélique et de l'idéal que réclaameraient les accessoires; cependant, il y a tant de candeur et de sérénité dans les traits et dans le regard, quelque chose de si franc et de si naïvement vrai dans l'exécution, que nous jugeons cette peinture au moins égale en mérite à tout ce que le peintre a déjà produit.

M. Doutreleau paraît avoir des dispositions pour le portrait en petit. Les deux qu'il a exposés sont frappans de ressemblance. Ils sont un peu lourdement touchés. C'est un défaut difficile à éviter dans ces petites productions, dans lesquelles l'artiste s'efforce de tout rendre, de tout

Digitized by Google

exprimer; l'accumulation des détails entraîne la surcharge et produit la lourdeur. Dans le portrait de M. P., un pantalon d'un ton et d'un *frippé* désagréables; dans celui de M. E. B., de mauvaises mains, un chien aux formes rondes, courtes et sans ossature; dans tous deux, un paysage terne, sans transparence et sans vérité: tels sont les principaux défauts que nous signalons dans ces deux productions, du reste pleines d'intérêt.

M. *Ferdinand* Duboc.

M. Ferdinand Duboc est pour nous un talent de connaissance. Déjà, à toutes les précédentes Expositions, nous avons admiré la manière vive, chaleureuse et saisissante, avec laquelle il traduit, sur ses toiles exigues, le ciel, les sites et les accidens du territoire africain. Cet artiste a senti avec raison, cette année, qu'il devait varier un peu sa palette et changer son point de vue; il a donc entremêlé ses scènes intertropicales de souvenirs de notre patrie. Il faut le féliciter d'avoir tenté cette métamorphose. On voit, à la difficulté qu'il éprouve pour rompre ses teintes mâles, abruptes et colorées, à la souplesse de nos horizons et à la finesse de nos lointains, combien il eût été pernicieux, pour la flexibilité et l'étendue de son talent, de rester l'œil éternellement fixé sur les mêmes prospects, et de n'avoir sur sa palette que trois teintes, dans ses tableaux que trois élémens: un sol incinéré, une verdure bronzée, un ciel et une mer d'un azur aride. Ses *vues de la Forêt de Fontainebleau* (55), *des Falaises d'Etretat* (56), *d'un Site champêtre de Normandie* (60), annoncent une heureuse révolution dans sa manière; on y retrouve, il est vrai, cette habitude de premiers plans d'un ton d'argile brûlée, ce feuillage largement massé, presque sans vides interposés, ces ciels qui refusent, en quelque sorte, de s'emboire de vapeurs, et cette absence d'horizons fuyans, tous accidens caractéristiques de ses premiers tableaux; mais on sent que déjà sa palette s'enrichit, ses couleurs se fondent et ses transitions s'adoucissent. Dans la *Forêt de Fontainebleau*, des grès de tons très fins et des masses de verdures de nuances habilement opposées; dans la *vue d'Etretat*, quoique avec une mer encore trop azurée, des teintes fuyantes et des lointains mollement vaporeux, signalent ce retour à la vérité de notre nature et de notre climat. Nous ne parlerons point des sites barbaresques exposés par M. Duboc, parce que ces tableaux ne

Digitized by Google

se distinguent point, par des mérites particuliers, de tous ceux que nous avons déjà vus. Cependant sa *vue d'Oran* (53) est une belle page de paysage topographique. Il est impossible d'inonder de plus de lumière, et de sauver, par une touche plus légère et plus égayée, la crudité de ce sol et de ces maisons tout d'une venue et tout d'un ton. Cette assurance imperturbable de touche est ce qui particularise le mieux les productions de M. Duboc. Chez lui point de ces teintes tourmentées, farfouillées sur la toile; rien d'abandonné aux hasards de la brosse. Jamais artiste ne pratiqua plus rigoureusement ce précepte sacramentel de Gros: *posez, laissez.*

Mad. Duguet.

Mad. Duguet est une miniaturiste gracieuse dont le *faire* procède directement de celui d'Isabey, d'impériale mémoire. C'est bien là cette touche vague, espacée, expéditive, ces nuages de vapeur colorée, ces flots de gaze à plis découpés et prétentieux, ces fonds nuancés des couleurs de l'arc-en-ciel; manière divinisée alors, et qu'adopta ce peintre spirituel pour suffire à l'énorme consommation que firent de ses portraits rosés et gazés, toutes les duchesses et les maréchales de son temps. Aujourd'hui qu'une semblable méthode ne servirait plus à gagner des millions, on veut un peu plus de fermeté, de relief et de vérité, même dans l'aquarelle-portrait, cette fille batarde de la miniature. Ajoutez ces qualités aux productions de Mad. Duguet, et ses portraits, déjà gracieux, suaves, assez bien dessinés et finement touchés, laisseront peu de chose à désirer. Les *Roses* à l'aquarelle, sur un guéridon, sont une étude pleine de fraîcheur et de finesse, mais manquant également de vigueur et de relief.

M. Dulac.

Généralement les peintres de genre accordent trop peu d'importance au choix des leurs sujets. Une anecdote originale, un trait piquant frappent-ils leur immagination, vite ils s'efforcent de les transporter sur la toile, sans considérer s'ils sont de nature à s'expliquer facilement eux-mêmes. De là une foule d'énigmes en peinture, qui resteraient indéchiffrables sans le secours du livret. Beaucoup de peintres ne prennent pas même la peine de choisir un sujet; ils groupent ensemble, suivant leur fantaisie, quelques figures, ou plutôt quelques

Digitized by Google

costumes, d'une époque réputée pittoresque; puis, quand ils ont semé à travers le tableau quelques meubles étrangers ou gothiques, et projeté sur le tout quelques effets *rembranesques*, ils cherchent un titre à cette composition anonyme, et, au moyen de cette recette, ils inventent, par exemple, les *Figues* de M. Heude, ou la *Séparation* de M. Beaujouan! En procédant avec si peu de réflexion et de calcul, les peintres de genre se privent d'un immense élément de succès: la popularité. La popularité, qui adopte souvent tel tableau réputé médiocre, non à cause du nom du peintre, mais parce qu'il présente à la multitude un sens, met en relief une pensée, flatte un sentiment ou exalte une passion; la popularité, qui s'empara jadis des tableaux de Greuze, et de nos jours de ceux de Vigneron, de Steuben, de Bellangé, de Scheffer, des innombrables compositions de H. Vernet; qui multiplia leurs reprodutions par milliers, qui les porta jusqu'au bout du monde, jusqu'en Chine, où l'un de nos amis les vit naguère, soigneusement miniaturées et dorées, sur papier de riz, orner les demeures fashionables de ce peuple si rebelle à l'importation.

Quand on cherche à se rendre compte de ce qui attire à un tableau les honneurs de la vogue populaire, on s'aperçoit que, en dehors des allusions patriotiques ou politiques qui constituent une spécialité à part, c'est une idée extrêmement simple et compréhensible, car le peuple n'est pas un Œdipe, et n'achète guère le livret; idée plutôt attendrissante que gaie, car, au Salon comme au théâtre, le peuple préfère le sentiment qui l'émeut au bon mot qui le réjouit; idée enfin qui emprunte au peuple sa forme matérielle et sa personnification, car le peuple ne s'apitoie guère que sur ses propres infortunes; c'est, en un mot, l'idée du *Convoi du pauvre*, de la *Veuve du soldat*, du *Mauvais sujet*, du *Retour à la maison paternelle*, et d'une foule d'autres compositions analogues, qui ont toujours le privilége d'attirer la foule, aux Expositions aussi bien que devant l'étalage des marchands.

Ces réflexions, qui gagneraient à être développées et qui pourraient fournir aux jeunes peintres d'utiles enseignemens, nous ont été inspirées par les compositions de M. Dulac. Nous avons, en effet, cru reconnaître dans cet artiste le caractère du peintre penseur, que l'idée morale et affective que doit éveiller son sujet, préoccupe plus encore

Digitized by Google

que l'exécution matérielle. Ainsi, dans sa *Jeune fille léthargique* (64), tableau qui semble une inspiration du génie de Greuze, composition quelque peu théâtrale comme toutes celles de ce peintre du sentiment, voyez comme chaque personnage, chaque intention, chaque geste, bien plus, chaque accessoire et chaque détail le plus inaperçu se rapportent à l'idée principale, et convergent vers cette unité que l'artiste s'est efforcé d'établir. Là, point de ces ornemens parasites, de ces utensiles en désordre, que le peintre entasse pour faire éclater la coquetterie d'une couleur chatoyante ou les miraculeuses souplesses d'une exécution prestidigitatrice; là, tout superflu est jugé inutile, tout ce qui n'exprime point une pensée est impitoyablement élagué. Considérez ce lit dépouillé, cette fenêtre où pendent matelats et couvertures, ce cierge, ce crucifix, cet aspersoir, ce suaire déchiré, cette bière béante, ce cimetière lointain qu'on aperçoit par la porte entr'ouverte, et dites s'il était possible d'exprimer par plus de circonstances que l'affreuse mort régnait un instant auparavant dans cette chambre. Maintenant, si nous jugeons les expressions, que l'élan de ce père qui renverse, en se précipitant vers sa fille, le meuble qui l'en sépare, est juste et vrai! Quelle ingénieuse intention que celle de ce prêtre, qui se hâte de soustraire le hideux cercueil aux premiers regards de la jeune fille, en se traînant presque à terre, pour n'être point aperçu dans sa pieuse action! On a blâmé l'effroi panique sous lequel se tordent éperdus les deux autres acteurs de cette scène pathétique, parce qu'on n'a songé qu'à l'insensibilité bronzée, acquise aux lugubres satellites du cercueil, dans nos villes. Mais, à la campagne, les pieux et derniers devoirs sont rendus par des serviteurs, par des parens; le peintre n'a donc point outrepassé les bornes d'une éventualité probable, en imprimant à ses personnages ce mouvement instinctif de superstitieuse terreur.

Si le mérite de la composition, l'entente savante des lignes assignent déjà à ce tableau un rang assez élevé, il faut convenir qu'il n'est pas moins remarquable sous le rapport du dessin. Il serait même difficile de mieux contracter les plus brusques raccourcis, d'articuler plus correctement les extrémités, de rendre plus franchement l'expression animée des physionomies, que ne l'a fait M. Durlac. Enfin, les qualités de lumière et d'effet, sans s'élever à un éminent dégré, sont cependant

Digitized by Google

pleinement satisfaisantes; on admire surtout l'effet de lumière introduite par la fenêtre, à travers les couvertures, et qui glisse, en se réfléchissant, sur le parquet.

Mais, dira-t-on, après tous ces éloges, n'est-il donc, dans cette composition, aucun défaut? Oui, certes, il en est, et nous ne chercherons point à les dissimuler: la couleur, belle, ferme et brillante, dans quelques parties, telles que la draperie rouge, qui est d'un éclat et d'un modelé parfaits, est généralement peu solide et parfois fausse; dans la percée de paysage, elle est tellement factice et mauvaise, que ce coin étroit fait tache sur un aussi charmant tableau. Le suaire de la jeune fille est d'une couleur qui laisse douter si c'est du linge que le peintre a voulu rendre. Enfin, la touche manque de franchise et de hardiesse. L'auteur a tellement médité chaque détail, qu'il semble s'être privé de la liberté nécessaire pour l'exécuter largement.

Nous ne mentionnerons qu'en passant la seconde composition de M. Dulac : la *Jeune fille et le boucher* (65). On y remarque, il est vrai, ce même art de rattacher tous les personnages, tous les accessoires au même centre d'intérêt; cette même science de dessin qui, dans la tête, les bras et les mains du boucher, ne laisse rien à désirer; mais le sujet est moins bien choisi; mais la tête de la jeune fille est plutôt prétentieuse que naïve dans ses supplications; mais enfin la couleur est fausse, saturée de teintes bleuâtres dans les lointains et jusque sur le premier plan; et l'exécution a quelque chose de lisse et de poli qui décèle les tâtonnemens réitérés du pinceau.

M. Dupressoir.

Est-il possible que ce soit le même M. Dupressoir qui nous adressa l'année dernière cette vigoureuse *étude des monts Pentland* inondée de tant de lumière, distinguée par de si larges oppositions de soleil et d'ombre, et touchée avec cette assurance qui dénote un talent mûri; que ce soit, dis-je, le même qui nous montre, cette année, cette miniature de forêt (66), si maigre, si étriquée, si discrètement touchée, menuisée, détaillée, pointillée, qu'il semble que ce soit la nature vue moins à la loupe encore qu'au microscope. Les artistes cependant s'accordent à reconnaître un véritable mérite dans ce tableau, et nous ne disconvenons pas qu'on n'y saisisse une grande vérité de détails, mais

Digitized by Google

la nature est-elle faite pour être considérée et rendue de cette manière? Quand on peint un portrait, est-il nécessaire d'exprimer chaque brin de la chevelure, de compter chaque poil de la barbe? Ou, si l'on fait de ces études pour apprendre à scruter la nature jusque dans ses détails les plus inaperçus, on les append ordinairement aux murs de l'atelier, pour leur demander parfois secours et assistance quand les souvenirs défaillent, et quand la main hésite; mais on ne s'empresse point de les produire au grand jour.

M. Eck.

On s'accorde généralement à reconnaître aux portraits de M. Eck un grand mérite de ressemblance. C'est une qualité capitale qui conciliera, sans aucun doute, à ce jeune artiste une nombreuse clientelle de petites maitresses, de nouveaux décorés, et de tous ces jeunes hommes qui prétendent à la distinction d'une tête à grand caractère. Mais la blême pâleur du ciel qui vit naître et qui inspira M. Eck, mais la calme gravité attribuée à tous ses compatriotes, s'opposent-elles donc invinciblement à ce qu'il mette, dans ses portraits, un peu plus de relief, et, dans ses tons de chair, un peu plus de chaleur, de sang et de vie? M. Eck est un dessinateur très correct, témoin son portrait de M. P. (70), mais froid et compassé; il saisit la physionomie dans son état de repos et d'immobilité, non dans ses jeux rapides d'animation et de pensée. En outre, il a le défaut, qui lui sera très nuisible auprès des dames, de salir ses teintes les plus claires et les plus brillantes par des reflets gris et ternes qui en affaiblissent tout l'éclat. Son portrait du jeune violoniste Bosen (69), celui d'une jeune dame (67), sont des exemples de cette tendance vicieuse, qu'il doit s'attacher à surmonter. Qu'il y réussisse, et il lui sera facile de réunir les succès flatteurs d'estime aux productifs succès d'argent.

M. Flandin.

Sans doute qu'en traversant un jour la longue galerie du Louvre, M. Flandin aperçut d'aventure un de ces *Couchers de soleil sur la mer*, que Claude Lorrain fit resplendir aux yeux éblouis, pour l'admiration des âges à venir et pour l'éternel désespoir des copistes. Peut-être même lui revint-il en mémorie que les anglais n'hésitaient pas à donner jusqu'à *seize-mille guinées* de ces toiles merveilleuses, lorsque les hasards du commerce en exilaient quelques-unes parmi eux. Dès lors

Digitized by Google

il s'éprit de ces horizons sans fin, de cette lumière dorée répandue à flots, et résolut de faire aussi son Claude Lorrain. Car c'est évidemment sous l'empire d'une préoccupation inspirée par ce maître, que M. Flandin a exécuté sa *Marine* (72). Mais, malheureusement, Claude Lorrain n'est pas de ces modèles qu'on puisse tuer sans retour en les imitant, comme le veut le précepte; il écrase au contraire de toute sa puissante supériorité les imprudens qui osent s'attaquer à un si redoutable adversaire. Claude Lorrain devait donc porter malheur à M. Flandin, dont la *Marine* n'a, par suite de sa préoccupation, ni l'harmonieuse chaleur d'un vieux tableau, ni la fraîcheur pleine d'éclat d'une peinture moderne. C'est quelque chose de fin et de fondu, mais de pâle et de blafard; des eaux sans transparence, des devans sans ombres vigoureuses; un tout qui n'est pas sans harmonie, mais qui manque radicalement de vérité.

M. Gamain.

M. Gamain est le peintre gâté des havrais. C'est leur Gudin, leur Garneray, que sais-je? c'est le créateur d'un nouveau genre à introduire dans les classifications, et qu'on qualifiera, je l'espère, du titre de *Portrait nautique*. Il n'est point au Havre d'armateur de bonne maison et tant soit peu connaisseur, qui ne tienne à posséder, dans son comptoir, entre la carte de la Manche et celle des 86 départemens, son plus fin trois-mâts, courant sous toutes voiles vent arrière, et présentant gracieusement la poupe, afin qu'on puisse y lire, en gros caractères, son glorieux prénom; le tout peint en conscience, et ressemblance garantie, par M. Gamain. Cet artiste est, en outre, le peintre obligé de toutes les inaugurations, ouvertures d'écluses, de bassins, mises à flot, etc; c'est, en un mot, l'historiographe pittoresque de la cité. Il s'ensuit que M. Gamain est très occupé et que n'a pas de ses tableaux qui veut; aussi, pour répondre à cet empressement, s'est-il fait une manière expéditive et lâchée qui servira plus aux intérêts de sa vogue qu'à ceux de son talent. Ce n'est pas que cet artiste n'ait de bonnes parties dans ses tableaux; on voit qu'il connait la mer, qu'il possède assez bien la tactique de son mouvement et de ses ondulations. Ainsi, dans son *Trois-mâts baleinier* (75), la vague est bien creusée, bien fouettée, bien coupée à facettes; elle a réellement du mouvement et de l'impulsion; mais le peintre jette sur tout cela des teintes vert-prase si fades, des reflets jaunes si crus, et

Digitized by Google

ses ciels sont si ardoisés, que l'effet général de ces peintures est celui d'un pastel effleuri. Que de monde nous avons vu, à l'Exposition, s'empresser, éclaircir les verres de leurs lunettes, et approcher bien près, pour s'efforcer de percer la mystérieuse horreur d'un tableau qui semble quelque évocation infernale. Ce sont, tout simplement, des nègres qui dansent la *Chahut*.

M. Garneray.

En arrivant à ce nom imposant, nous éprouvons, il faut l'avouer, un légitime embarras. La réputation de M. Garneray, comme grand peintre de marines, est si bien établie et tellement incontestée, qu'il semble y avoir témérité à soumettre ses titres à la révision de la critique; mais, cependant, abdiquer, devant l'autorité de ce nom célèbre, cette mission de justice que nous venons d'exercer sévèrement envers des talens moins aguerris ou plus vulnérables, ne serait-ce pas faire acte de flatterie et de partialité? On nous dira, peut-être, que si la critique, même sévère, est avantageuse aux jeunes talens, qu'elle instruit, aiguillonne, modère ou redresse, elle est sans pouvoir, et par conséquent sans résultat utile, sur ces talens formés, mûris et arrivés au solstice de leur développement et de leur puissance, et qui ne pourraient plus acquérir d'un côté sans perdre de l'autre, ou chercher à se perfectionner sans risquer de décroître. Nous ajouterons même que, en général, il y a quelque chose d'amer et de dérisoire à exiger d'un grand talent les qualités que la nature lui a refusées, à insister sur des défauts qu'il n'a pas pu vaincre, qu'il ne pourrait plus éviter, et sur lesquels il passe, sans doute, lui-même condamnation; à marquer d'un trait révélateur le temps d'arrêt après lequel il n'est plus de progrès; à signaler enfin les symptômes précurseurs d'une décadence qui s'approche. Ne sont-ce pas ces critiques intempestives, irritantes, trop tardives pour être de quelque fruit, qui navrèrent si profondément l'ame de notre illustre Gros, qu'elles le contraignirent à chercher, dans la tombe, un lieu de repos pour sa gloire et pour lui?

Enoncer ces considérations, c'est dire assez que nous les avons pesées; mais si elles nous ont servi à reconnaître un écueil, elles nous ont également laissé apercevoir un but. La critique ne s'adresse pas seulement aux artistes; elle s'adresse encore au public; elle doit aux uns impartialité, modération, égards généreux; elle doit à l'autre la vérité.

Digitized by Google

Supposons la critique inutile à l'artiste qui la repousse, qui ne veut ou ne saurait en profiter, elle est encore utile au public, qu'elle éclaire, qu'elle guide, qu'elle redresse, qui l'appelle avec instance et qui ne la repousse jamais. Entourons donc, s'il le faut, la gloire de l'artiste d'une large sauvegarde, mais ne frustrons point le public de ses droits.

M. Garneray a exposé, cette année, un assez grand nombre de tableaux de genres assez variés, pour qu'on puisse contempler son talent sous toutes les faces, le suivre dans toutes ses directions, et porter sur lui un jugement motivé et complet. Il se révèle même à nous sous une forme nouvelle; car, entre la *Bataille de Navarin* et le *Combat d'Augusta* (86-87), entre le plan nautique d'une grande bataille navale et le duel corps à corps, acharné, de quelques vaisseaux de guerre, il y a certainement toute la distance qu'on peut exiger pour spécialiser deux genres distincts. Dans le *Combat d'Augusta*, esquisse ou grand tableau, M. Garneray a, peut-être, déployé plus de science et de savoir-faire, que dans aucune autre de ses compositions. Il fallait d'abord qu'il s'instruisît à fond de la forme, de la physionomie et du gréement de ces immenses vaisseaux de ligne, à l'époque du règne de Louis XIV; et Dieu sait combien depuis on les a modifiés et simplifiés! Or, il a parfaitement résolu cette question de costume historique; ses vaisseaux ont bien toute l'ampleur, toute la surcharge d'appareils, toute le luxe splendide de frivoles accessoires, que l'histoire attribue aux vaisseaux que montaient ou guidaient l'aventureux Duquesne et le terrible Ruyter.

La disposition du plan n'était pas une des moindres difficultés du sujet. En concentrant tout l'intérêt sur la lutte de deux vaisseaux, il fallait, cependant, laisser entrevoir que ce furieux engagement n'était qu'un épisode détaché, un effort décisif qui couronnait une grande mêlée. C'est ce que le peintre a parfaitement exprimé par ce cercle de vaisseaux désemparés et en désordre, qui forme comme une arène autour des deux combattans, et qui s'étend aussi loin que l'œil peut percer les nuages épais de fumée qui s'en élèvent. Quant à la concentration de l'intérêt sur le milieu de la scène, peut-être pour avoir exagéré l'effet des artifices propres à atteindre ce but, M. Garneray l'a-t-il outrepassé. En effet, il s'est cru obligé d'encadrer son premier plan d'un cordon de masses noires, qui, faisant office de vigoureux repoussoirs, contraignent l'œil à suivre le chemin que l'artiste lui a

Digitized by Google

tracé, et à se porter sur les deux poupes étincelantes du second plan. Mais cette ruse du métier est-elle de bonne guerre? Mais cette *ficelle* d'atelier ne se laisse-t-elle pas trop apercevoir? Mais, enfin, ces deux *bottes* du premier plan, comme les *rapins* les appellent, ne font-elles pas ressembler tout le tableau à l'une de ces mémorables batailles navales que l'ingénieux M. Pierre offrait jadis à nos naïves admirations, et dont les effets prestigieux de lumière et de lointains étaient produits par un encadrement de rochers vigoureux, soutenu de l'artifice d'une salle préalablement plongée dans l'obscurité? C'est une remarque que nous livrons à M. Garneray, pour qu'il en fasse, s'il y a lieu, son profit.

Si nous venons aux détails, nous ne dissimulerons pas que nous avons entendu faire bien des critiques partielles. On trouve qu'il y a trop de tapage dans le tableau, trop de voiles déchirées, de mâts qui tombent à droite et à gauche, de débris qui s'engouffrent, etc. Nous savons bien qu'il est difficile de faire concevoir les résultats d'une lutte désespérée, sans tout cet attirail et ce fracas; mais, comme c'est ordinairement la ressource de la médiocrité, en pareille circonstance, que de prodiguer ce luxe facile de destruction et de carnage, pour sauver l'absence d'effets saisissans et la stérilité de pensée créatrice, l'artiste de talent doit ménager ces ressources vulgaires avec une sévère économie, et surtout prendre garde que le regard du spectateur ne soit entraîné à vaguer à leur poursuite, à travers tout le tableau. Puis ensuite, pourquoi cet aspect blanchâtre et savonneux des vagues? Est-il dans la nature que la mer s'impreigne jusqu'à ce point du reflet des vapeurs qui flottent au-dessus d'elle? Nous ne reprocherons pas aux figures, leur mouvement forcé, leur touche tâtonnée et peu spirituelle; nous dédaignons cette facile critique. M. Garneray fait lui-même bon marché de ses petits bons-hommes; il sait que le champ de l'art est si vaste et si fertile, que nul ne peut se flatter d'en glaner tous les épis. Son domaine est un vaisseau, son horizon le ciel et la mer, et il répéterait volontiers ce que disait Claude Lorrain à ces amateurs vulgaires qui s'apprêtaient à chicaner le divin artiste sur de pareilles vétilles : « De quoi vous plaignez-vous? Je vous vends mes ciels, mes terrains et « mes eaux; quant à mes figures, je vous les abandonne par-dessus le « marché. »

Digitized by Google

L'*Abordage du Kent, par le corsaire la Confiance* (85), est un de ces exploits en quelque sorte fabuleux à la poursuite desquels M. Garneray passa sa rude et aventureuse jeunesse, et qu'il excelle, par conséquent, à peindre. Nous aimons la netteté et le peu de fracas de cette scène, dont, cependant, l'effet est bien plus terrible et plus poignant que celui du combat que nous quittons. On sent, à voir l'étreinte furieuse des deux vaisseaux, l'élan enragé de ces hideuses figures qui sautent à l'abordage, et l'effroi qui commence à gagner ces femmes un instant auparavant si confiantes, que c'est un duel à mort dans lequel le plus faible, mais le plus souple, le plus rusé et le plus impétueux aura tout l'avantage. Pourquoi faut-il que des voiles que leur sécheresse fait comparer à du bois, qu'une mer d'une teinte lourde et peu limpide, que des lointains opaques de couleur *nankin*, couleur que M. Garneray affectionne et qu'il répand avec trop de profusion toutes les fois qu'il veut *chauffer* ses horizons; pourquoi faut-il, dis-je, que ces légers défauts empêchent de classer ce charmant tableau au premier rang des chefs-d'œuvre de son auteur ?

La critique hargneuse trouverait sans doute beaucoup à blâmer dans la *Pêche aux Aloses* (84); elle demanderait, d'abord, pourquoi l'artiste a élevé ce sujet, du cadre réduit de chevalet, aux proportions grandioses du tableau d'histoire, tandis qu'il a abaissé si souvent l'histoire aux proportions étroites du tableau de chevalet. Ceci jugé, tout en reconnaissant d'admirables parties dans cette large étude, un mur de briques, un tuyau de cheminée d'une vérité parfaite; à droite, des parties d'ombre d'une merveilleuse transparence; une foule de détails bien touchés et vigoureusement avivés, elle ferait cependant observer que l'effet total est *criard* et sans harmonie; que ce mur blanc du fond heurte désagréablement la vue, et qu'un petit coin de paysage, à gauche, quoique d'une finesse et d'un moëlleux extrêmes, est cependant d'un ton de couleur locale si extraordinaire, si rosé, si peu en harmonie avec le reste, qu'on le croirait détaché de quelque pastorale de l'école de Natoire, et incrusté dans ce tableau.

Nous n'aborderons point la critique de détail des autres compositions de M. Garneray, c'est-à-dire de deux scènes de tempête dans lesquelles éclate un incontestable mérite. Cette critique d'analyse, qui lutte pied à pied, qui procède par démembrement, est souvent, lorsqu'elle ne sait

Digitized by Google

pas se borner, aussi peu intéressante pour le lecteur, qu'elle est irritante pour l'artiste. Nous préférons donc, à propos de ces deux tableaux, énoncer quelques considérations sur le génie propre et la spécialité du peintre auquel nous consacrons cet examen.

M. Garneray est essentiellement le peintre du vaisseau, non de la mer; le vaisseau est son empire, il y commande en maître. Nul ne possède, autant que lui, la forme, la structure, la physionomie, la science des innombrables détails, la théorie des mouvemens si dociles, l'habitude et le gouvernement de ce roi des flots; nul ne sait déployer plus gracieusement sa voilure, le faire courir vent arrière, lâcher sa bordée, virer de bord, mettre en panne, s'incliner mollement sous l'effort de la brise, s'élancer orgueilleusement sur la cime des vagues; nul, en un mot, ne fait mieux le *portrait* du vaisseau, à toutes les phases de son existence inconstante, sous les innombrables aspects de sa vie accidentée. Mais, pour que la vue du peintre conserve sa netteté et sa justesse, il faut que son regard, du haut du bordage, ne s'étende guère plus loin que le jet de la sonde. Au-delà tout serait, pour lui, apparence confuse, effets arrangés, nature de convention; car, au jugement des hommes de l'art et des hommes du métier, il lui manque le sentiment des scènes capricieuses, passionnées, tumultueuses de la mer, l'entente de ses grandes convulsions, et la poésie de ses sublimes horreurs. Aussi, lorsque nous contemplons les tempêtes de M. Garneray sans nous sentir émus, nul doute qu'un instinct secret ne nous avertisse que la vérité en est absente; car la vérité porte avec elle une telle force de conviction, qu'elle contraint à la reconnaître les esprits les moins préparés; tout ainsi qu'on est forcé de croire à la vérité d'un portrait frappant de ressemblance, même sans voir l'original. Cependant, nous aimons à lui rendre ici cette justice, M. Garneray se montra au moins une fois grand peintre-poète de la mer, dans l'une de ses compositions: nous voulons parler de la *Pêche aux Harengs*, au Salon de 1831. Oui, même à côté du *Colombus* de Gudin, cette grande page si pleine de désolation et de détresse, la *Pêche* de M. Garneray réussissait à produire un profond effet de mélancolique poésie. Cet horizon rétréci, cette scène emprisonnée de brumes épaisses, cette mer houleuse et clapotante qui faisait bondir et tourbillonner, comme en se jouant, de chétives barques de pêcheurs, ces nuées de mouettes dont

Digitized by Google

les traînées immenses s'abattaient comme un ouragan jusque sur ces barques et sur leurs filets, tout cet ensemble si neuf d'effet, si triste d'impression, si attachant d'inquiet intérêt, évoquait l'ame hors de la foule et la plongeait dans une contemplative rêverie; vrai triomphe pour l'œuvre d'art qui réussit à s'emparer ainsi du cœur.

M. Gosse.

Est-il bien nécessaire de nous occuper ici de M. Gosse, peintre en faveur, portraitiste de cour, qui, je crois, regarderait de fort haut notre pauvre petite Exposition provinciale, s'il se doutait qu'elle existe; car il est probable que nous devons bien plutôt les deux portraits de M. Jazet et de sa femme (89-90), à la complaisance de ces excellens époux, qu'à la condescendance de M. Gosse. Au reste, quel que soit l'auteur de l'envoi, ce sont deux admirables portraits, pleins de morbidesse, de chaleur, de vérité et d'animation; d'une touche légère, grasse et moëlleuse; d'un bon relief obtenu sans recherche comme sans exagération d'effet; avec des étoffes vivement éclairées et brillantes sans papillotage. Au total, excellent modèle à proposer à quelques-uns de nos bâcleurs de ressemblances.

M. Guiault.

M. Guiault est un paysagiste fin et étudié qui s'est déjà révélé à nous, l'année dernière, par une charmante *Vue de Steimach*, dans le Tyrol, et que, sur le souvenir qui nous en reste, ainsi que sur sa *Vue de Loo, en Belgique* (92), nous aurions taxé d'un peu de froideur, s'il ne se fût montré chaudement coloriste dans une *Vue de coucher de Soleil, sur un canal des environs de Gand* (91). Il est impossible de mettre plus de profondeur dans le paysage, des dégradations plus habilement ménagées dans les plans, une vapeur plus subtile dans l'air, et plus de transparence dans les eaux, que ne l'a fait M. Guiault dans ce délicieux tableau, qui, malheureusement, est en ce moment très embu, et qui gagnera beaucoup au vernis. Par la souplesse et la délicatesse de sa touche, par le choix sage et sans fracas de ses effets, par la prédilection qu'il montre pour la nature et les sites de la Flandre, cet artiste a beaucoup d'analogie avec certains maîtres flamands, et sa *Vue de Loo* semble une toile détachée de quelque galerie d'Anvers ou de Liége. Il

Digitized by Google

est fâcheux que l'application d'un mauvais vernis fasse déjà gercer cette fraîche et limpide production.

M. Himely.

Aquarelliste et graveur à la fois, M. Himely cumule; Dieu veuille qu'on ne lui applique pas le proverbe : *Qui trop embrasse....* Comment se fait-il que, pouvant en remontrer à Hubert lui-même, sur toutes les finesses du métier; que, connaissant à fond toutes les ressources, les *ficelles* et les tours de main, la *gomme*, l'*éponge*, l'*envers*, le *linge*, le *grattoir*, etc., comment se fait-il, dis-je, qu'avec tant de tours dans son sac, il soit si froid et si glacé? Certes, sa *Vue de Paris prise de la Glacière* (93), quoique moins heureuse que sa *Vue prise de l'Observatoire*, de l'année dernière, est cependant une fort belle étude. La perspective des plans est savante et l'entente des masses bien combinée; la touche, en outre, est preste et spirituelle; mais l'effet général est d'une pâleur et d'une froideur désespérantes. On dirait que l'influence réfrigérante de la glacière s'est étendue jusqu'à l'artiste qui semble n'avoir employé qu'une couleur : le vert. De sorte que le défaut absolu de tons chauds, sur les terrains et dans les grandes ombres, donne à ce dessin l'apparence d'un lavis vieilli, dont toutes les teintes, excepté une seule, auraient été dévorées par la lumière. Un paysage (94) du même artiste, possède une remarquable qualité d'air et de transparence, mais avec la même froideur. Nul doute que la gravure, et surtout un genre de gravure aussi mécanique dans ses procédés que celui de l'aquatinte, n'habitue M. Himely à cet affadissement et à cette monotonie de couleur. Entre ses deux talens, M. Himely devra opter.

M. Heude.

M. Heude s'est amusé récemment à décocher contre la *Revue de Rouen* une épigramme telle que M.Heude pouvait la faire, c'est-à-dire avec son crayon. Cette circonstance mettait notre impartialité de critique dans un grand embarras; en effet, toute censure, tant bénigne fût-elle, devait nécessairement passer à ses yeux, et même aux yeux du public, si tant est que le public ait remarqué sa spirituelle plaisanterie, pour une tentative de récrimination, une boutade de mauvaise humeur et d'amour-propre offensé. Nous avions donc résolu, pour

Digitized by Google

conjurer toute maligne interprétation, de riposter galamment à l'épigramme par quelque gracieux éloge des tableaux de M. Heude. Mais, après avoir considéré ses productions fantasmagoriques, nous avons senti défaillir notre résolution, et tout ce que nous pouvons faire, c'est de garder un bienveillant silence.

M. Hine.

M. Hine est un très jeune paysagiste anglais, qui a quitté les falaises crayeuses et les grèves argentées de Brighton, pour venir passer quelques semestres parmi nous, et s'inspirer des sites romantiques et bocagers de notre belle vallée de la Seine. Ses aquarelles, d'un faire large, simple et vigoureux, d'une couleur franche et brillante, sans tours de force, sans recherche exagérée d'exécution, jouissaient déjà de quelque faveur dans sa patrie; elles paraissent n'avoir pas moins bien réussi auprès des amateurs rouennais. Son *Intérieur de Bon-Secours* (99) est brillant et transparent, et son *Matelot au repos* est une excellente étude caractéristique de cette classe d'hommes rudes et grossiers en apparence, méditatifs, pénétrans et rusés au fond. La *Vue du Port de Shoreham* (98) gagnerait beaucoup, si l'on supprimait deux ou trois pouces d'un ciel trop bleu, qui fait crudité.

M. Hochard.

Qui ne s'est arrêté, vers l'entrée de la grande galerie, devant une vénérable figure d'*Ecclésiastique assis dans son cabinet* (100), entouré de quelques objets d'art ou d'étude, et dont la physionomie ouverte respire un air de franche bonhomie qui captive le spectateur? C'est une production précieusement finie de M. Hochard, peintre havrais, avec lequel nous avons déjà fait connaissance à la dernière Exposition. La tête du vieillard paraît un peu forte; défaut dans lequel tombe facilement, et en quelque sorte malgré lui, le peintre de portraits historiés en petit, parce qu'il est entraîné à donner à la ressemblance plus de soin et de valeur que n'en comportent les proportions adoptées. Il y a, dans le tracé des meubles, dans les détails des ustensiles, quelques incorrections de perspective qui sautent aux yeux; mais les mains sont excellentes; les étoffes, le rideau excepté, sont brillantes, bien rendues; toute la peinture a un relief, un éclat, qui accusent certainement un

Digitized by Google

peu trop la persévérance et les efforts que le peintre a mis à les obtenir, mais qui font le principal charme de ces petites études, faites avec amour, et conservées bien plus comme meubles de famille, objets de curiosité, que comme œuvres sévères d'un art épuré. Cependant, comme M. Hochard nous paraît posséder d'incontestables dispositions, que peut-être il est jeune, et par conséquent en voie de large perfectionnement, nous ne pouvons nous résoudre à l'endormir sur ce facile succès. Il y a, dans le *faire* de cet artiste, dans le fini précieux de sa peinture, dans le *rendu* de ses étoffes, dans ce poli, ce lissé et ce velouté général qui plaisent tant aux demi-amateurs, de frappantes ressemblances avec les productions de l'école de Lyon, et surtout avec celles de la première manière de Bonnefond, qui en fut un instant le type et le héros. On se rappelle le succès prodigieux des tableaux-miniatures de Bonnefond aux Expositions de 1822 et de 1824. Sa *Forge* était une merveille qu'on ne pouvait se lasser d'admirer. On se disputait, on s'empressait de couvrir d'or ces pénibles chefs-d'œuvre. L'artiste était sur le chemin d'une grande fortune; mais il s'avisa que l'engoûment n'était pas la gloire, que certainement il faisait fausse route, et il résolut d'aller à Rome pour se redresser. Dieu sait quels cris de désespoir jetèrent les amateurs, et surtout M. Revoil son maître, en le voyant partir. Celui-ci s'en allait répétant partout que son élève chéri allait se perdre et se suicider. Or on sait comment Bonnefond s'est perdu: il est revenu de Rome peintre large et sévère, et il ne se souvient plus de ses premiers tableaux, que comme on se souvient des erreurs de sa jeunesse.

Il y a certainement dans cet exemple un enseignement pour M. Hochard. Nous croyons reconnaître en lui l'étoffe d'un peintre distingué; mais il faut qu'il se dégage des langes d'une étroite routine; qu'il cesse d'être un bon ouvrier pour devenir un peintre. Et, s'il n'est pas permis à tout le monde d'aller à Rome, au moins trouvera-t-il partout d'excellens modèles à suivre, lorsqu'il aura résolu de changer. M. Hochard a encore exposé une belle étude de tête à l'estompe, et quelques petits portraits dans le même procédé; un dessin au crayon (105) d'après l'*Épine* de Franquelin, dessin mignard dont l'artiste pourra se faire un excellent titre, lorsqu'il voudra conquérir la clientelle de quelque pensionnat;

Digitized by Google

enfin, un petit *Intérieur de l'église de Graville* (101), tableau à l'huile de peu de profondeur et de relief, mais touché avec finesse et rendu avec assez de vérité.

M. Houel.

Pour que la critique ait le droit d'être sévère, il faut qu'elle puisse espérer d'être utile. Ainsi, lorsqu'elle frappe sur la jeunesse inconsidérée, prompte à s'enflammer pour des nouveautés étranges, mais facile à ramener, et assez courageuse pour revenir sur tout le chemin parcouru; ou encore, lorsqu'elle aiguillonne le talent fort et vigoureux qui s'entête à suivre une voie pernicieuse, ou qui s'endort sur de faciles succès, elle est légitime, courageuse, et la raison l'applaudit. Mais poursuivre de ses sarcasmes la débilité qui s'exagère ses forces, ou la vieillesse qui doute de l'affaiblissement des siennes; mais avertir par des sifflets l'acteur jadis applaudi, qu'il est temps de faire retraite, c'est une tâche trop facile pour être de quelque honneur, et trop cruelle pour n'être pas dépourvue de générosité. Laissons donc se traîner en trébuchant le *Veuf en goguettes* (110), qui tombera bien sans qu'on l'aide; laissons même se complaire dans sa laideur cette *Vendangeuse* (107), qui joue trop bien l'ivresse pour n'être pas sourde à la critique; taisons-nous sur ce dessin lourd et sans ensemble, sur ces carnations vineuses et violacées, et cherchons plutôt si, dans tout ce sarment stérile amassé pour l'hiver, il n'est pas quelque fruit oublié d'un automne fécond. Que ce soit donc ce portrait du commandant B., dont la ressemblance est frappante, et sur la physionomie duquel l'artiste a parfaitement imprimé le caractère de rondeur, de loyauté et de courage d'un officier des vieilles phalanges de l'empire. Le modelé de ce portrait est bien accusé, et sa couleur est assez franche, quoique inclinant encore au violet.

M. Huard.

M. Huard, fils d'un marchand de tableaux, doit avoir étudié les anciens maîtres; on s'en aperçoit assez à la correction et au style de son dessin, au choix de son sujet, car, depuis Poussin, les *Bacchanales* (111) sont un peu passées de mode, et enfin à l'air vétuste et assombri de son petit cadre, qui le fait ressembler à un vieux tablotin sur cuivre, décrassé, recrépi et reverni à neuf, ou mieux encore à quelque estampe oubliée de Marc-Antoine ou du Mantouan, qu'un peintre aurait coloriée par caprice.

Digitized by Google

Nous n'osons promettre à M. Huard des succès retentissans, en suivant cette méthode; il faut, avant tout, être de son époque et de son pays. Mais nous pouvons lui garantir qu'il réussira parfaitement à restaurer les vieux tableaux; ce talent peut n'être pas indifférent à M. Huard père.

M. Huet.

Enfin, à force de chercher, comme Diogène, la lanterne à la main, courant le plus souvent de l'inexpérience qui s'essaie à la médiocrité qui fléchit, et de l'infirmité qui trébuche à la caducité qui succombe, nous avons rencontré un peintre! Peintre fier et hardi, encore incompris de la foule il est vrai, mais qui ne s'en inquiète guère; qui marche d'un pas égal et assuré dans la voie qu'il s'est tracée, et que n'arrêtent pas plus les halliers et les ravins de la route, que les clameurs ironiques ou insultantes des passans.

Et d'abord, avant d'essayer de caractériser le talent de notre jeune compatriote, avant de rechercher en quoi il diffère de la foule de ses confrères, et pourquoi ses tableaux ont été, jusqu'à ce jour, malgré la haute poésie qui en émane, si peu goûtés du public et des amateurs vulgaires, énonçons quelques idées sur la représentation des scènes naturelles, et sur les différents modes d'envisager cette représentation.

Il semble extraordinaire, au premier aperçu, qu'on puisse envisager la nature de plusieurs manières, et poser en fait la diversité de principes et d'applications en semblable sujet. La nature est une, dira-t-on, et elle se présente toujours la même, dans le même instant, à tous les individus; et, à moins d'admettre la distinction des bons et des mauvais yeux, des vues qui voient faux en couleur, comme il est des oreilles qui ne peuvent saisir l'accord juste des sons, on doit admettre que la nature se manifeste avec les mêmes apparences à tout individu bien organisé, et que conséquemment il n'est qu'un procédé pour la bien rendre.

Si ce principe si simple était rigoureusement vrai, pourquoi, lorsqu'on vient à l'application, verrait-on surgir d'aussi étranges disparates? Car, bon Dieu! que de systèmes et d'écoles en paysage! Que de différentes manières de reproduire la nature, je ne dirai pas depuis l'origine de l'art, mais seulement de nos jours, et, en suivant l'ordre des dates, depuis Valenciennes jusqu'à Pecquignot, à Michallon, et depuis Watelet et

Digitized by Google

Victor Bertin jusqu'à MM. Jolivard, Aligni, Brascassat, Cabat, enfin jusqu'à M. Huet!

Or voici, à part toute autre cause dépendant du choix de l'artiste, telle que prédilection pour la nature du nord, pour celle du midi, pour la nature simple, ornée, réelle ou composée, pour les sites alpestres, champêtres, maritimes, bocagers, etc., toutes distinctions qui produisent des genres et non des systèmes divers en paysage; voici, dis-je, les deux principes générateurs d'où découlent tant de dissidences. Presque tous les paysagistes voient la nature par parties, par détails, qu'ils étudient successivement pour en reconstruire un grand tout. A un petit nombre il est donné de voir la nature d'ensemble. Les premiers font, si je puis m'exprimer ainsi, une énumération, les derniers une abstraction. Les uns brillent par la verité des détails, les autres touchent par le sentiment de l'ensemble. A ceux-ci appartient le *rendu* qui flatte les yeux, à ceux-là la poésie qui va au cœur.

Or, il est incontestable qu'aux yeux de l'homme dont de solides études ont élevé l'ame, les beautés de la nature ne se manifestent que par de grandes divisions, par des parties décidées d'ombres et de lumières, de ciels et de terrains, et que l'effet simultané qui en résulte est toujours saisi avec l'abstraction du plus grand nombre des détails.

Essayez un peu, s'il vous sera possible, lorsque, livrant votre ame à la séduction de quelque haute pensée, de quelque mélancolique rêverie, vous porterez vos yeux sur un beau site, d'en embrasser l'ensemble avec ce luxe de détails croustillans, de brindilles capricieuses, de vieux troncs rugueux et de frondaisons luxuriantes, dont tous les peintres surchargent leurs premiers plans. Vous tenteriez en vain cette épreuve; et il vous faudra choisir, ou d'interroger curieusement, pas à pas, tous les détails, et de n'en recevoir qu'une impression scindée, hachée, aussi multiple que la variété des objets; ou d'éprouver l'impression subite, spontanée, émouvante de l'ensemble, en abandonnant tous les détails.

Voir la nature d'ensemble, savoir transporter sur la toile bien moins le site lui-même, avec ses accidens, que l'impression instantanée, profonde, qu'il a produite dans l'ame du peintre, à un moment donné, fut toujours une faculté extrêmement rare. De là le nombre infini des paysagistes-descripteurs; de là l'excessive rareté des paysagistes-poètes.

Et maintenant, s'il faut appuyer ces raisonnemens par des exemples,

Digitized by Google

nous dirons : Voyez à l'Exposition les paysages de MM. Sebron, Dupressoir, Savary, Merlin, Milon, Vieillot, etc.; voilà les peintres de détails, les paysagistes positifs, didactiques, qui entreprennent le paysage-portrait, et qui, dans leurs premiers plans, ne vous feront grâce ni des découpures du feuillé, ni du tortil de la ronce, ni des fissures du rocher, ni de la barbe moussue du vieux chêne. Observateurs méthodiques qui appliqueront à chaque plan un microscope particulier; à celui-ci la loupe la plus forte, à cet autre un verre d'un plus faible grossissement.

Puis, voici le paysagiste-poète : n'attendez pas de lui qu'il amuse vos yeux par la puérile coquetterie de ses premiers plans; que son pinceau assouplisse des joncs, découpe des fougères, dechiquète des chardons, ou épanouisse les larges feuilles du *verbascum;* il voit de plus haut et de plus loin. Suivez ses pas; il va vous transporter sur la pente d'un de ces monts immenses qui dominent l'Auvergne (112), cette terre bouleversée par d'antiques déchiremens. Ne cherchez point la cime de ces monts; elle est par-delà les nuages et se dérobe à votre vue; ne sondez qu'avec précaution les profondeurs du gouffre ouvert à vos côtés, car le vertige pourrait vous saisir; vous êtes suspendus entre le ciel et la terre, l'immensité est sous vos pas, sur votre tête, devant vous, derrière vous, partout. Contemplez ce soleil à son déclin, descendant lentement et comme suspendu dans un réseau de nuages éblouissans; ses feux obliques et amortis, en glissant sur les sommités de ces tertres moussus, sur les crêtes de ces buissons, semblent y projeter une pluie de larmes d'or. Les fraîches vapeurs du soir s'élèvent de la vallée, s'exhalent de la montagne, et déjà on les voit se condenser vers son sommet en nuages sombres et menaçans. Le pâtre qui a deviné l'ouragan, se hâte de redescendre, avec ses troupeaux, vers les gorges abritées. Avant de quitter vous-même cette scène si grandiose et si solennelle, jetez un dernier regard sur ces plans qui s'étagent, avec tant d'harmonie, les uns au-dessus des autres; sur ces molles ondulations, si merveilleusement accidentées; sur cette végétation vigoureuse que la culture de l'homme ne saurait réprimer ni contraindre; sur ces terrains si chaudement colorés, qu'ils semblent encore imprégnés du feu qui jadis les brûla. Puis, passant ainsi plusieurs fois de la contemplation de l'ensemble à celle des détails, et toujours ramené à l'ensemble par ces mêmes détails, trop peu

Digitized by Google

prédominans pour s'emparer isolément de votre attention, convenez que ce n'est pas là tel ou tel coin de terre soigneusement copié, mais bien une vaste et puissante idéalisation : l'Auvergne tout entière, avec ses monts prodigieux, ses horizons sans limites; l'Auvergne avec sa nature austère et ses impressions profondes; l'Auvergne, en un mot, vivante, évoquée comme par une incantation magique, et se dressant là, devant vous, de toute sa hauteur.

S'il plaît une autre fois au peintre-poète de vous transporter au bord de la mer, ce ne sera point pour vous montrer une de ces grèves fraîches et pomponnées, vraies grèves d'opéra, avec des coques échouées, des nasses et des filets en désordre, des raies qui palpitent sur le sable, et quelque belle jeune fille en courts jupons et pieds nus. Ce sera plutôt un rivage affreux que dévore la mer (113); une végétation étrange qui, battue de tempêtes sans cesse renaissantes, n'a pu s'épanouir en liberté, et qui présente, comme autant de squelettes décharnés, ses troncs hideux et rabougris; un ciel gris, terne, épais, que brodent, en se succédant rapidement, de légers nuages blancs, déchiquetés. Puis, à l'horizon, le sombre grain qui s'avance, qui monte, qui menace de tout envahir; une mer rugissante et débordée, qui, à force de se rouler sur la plage, de la battre et de la déchirer, s'est teinte de ses débris; mer fauve, épaisse et sillonnée d'écume. Et, au milieu de ces solitudes désolées, nul être animé, si ce n'est quelque mouette égarée qui se plonge dans le creux des vagues. Mais, avec ces élémens si simples : une mer trouble et monotone, un ciel tout gris, un bout de rivage bronzé par l'eau salée, le peintre a réussi à produire un effet mille fois plus saisissant, à éveiller une tristesse plus amère, que s'il eût entassé, sur sa mer furieuse, vaisseaux et débris, fait monter ses vagues jusqu'aux cieux, et fait plonger les nuages jusque dans ses vagues[1]. Privilège divin d'une pensée de génie, de se formuler toujours avec l'expression le plus simple!

Maintenant, sans nous arrêter à décrire toutes les compositions, au nombre de sept, de M. Huet, disons en peu de mots ce qu'on doit penser de la peinture de cet artiste, et quelles chances il peut avoir de faire prévaloir son système. D'abord nul doute que sa manière d'envisager la nature, d'ensemble et de haut, par grandes masses d'ombres et de

[1] Voir la gravure de M. Paul Huet.

Digitized by Google

lumières, par grandes lignes simples de ciels et de terrains, ne soit véritablement une manière élevée, grande, philosophique; la seule capable d'impressionner l'ame profondément, et d'éveiller, chez les esprits délicats, préparés à la comprendre, le sentiment poétique, presque à un aussi haut dégré que la nature elle-même. Mais, il ne faut pas se le dissimuler, cette manière n'est pas celle de la foule; la foule ne comprend guère que ce qu'on lui montre écrit, avec tous ses détails, sans trope ni réticence. Or cette manière idéale et passionnée d'envisager la nature, de prélever, d'abstraire ce qui sert en elle à réveiller le sentiment poétique, pour le fixer sur la toile, en abandonnant tout ce qui ne sert qu'à contenter ou distraire les yeux, cette méthode demande des esprits abstraits et perfectionnés par l'étude, pour être saisie. Mais, lorsqu'elle vient à se trouver en rapport avec ces ames de choix, qui doute que l'émotion qu'elle éveille en elles ne soit mille fois supérieure au plaisir que goûte la foule à compter les briques d'un mur, les feuilles d'un platane, les roseaux d'un rivage ou les joncs d'un panier? Nous voudrions conclure par une comparaison: l'Auvergne de M. Huet peut se comparer à une méditation de Lamartine ou au *Manfred* de Byron; le paysage de M. Sebron, par exemple, à un chant du Poëme des Jardins. Ces données nettement posées, chacun peut en tirer les conséquences.

Mad. Huet.

Mad. Heude possède un talent délicat et parfois poétique, qui se révèle à nous cette année par trois jolis tableaux : un *effet de Matin* (120), qu'on taxe d'un peu de froideur, une *Chaumière* (118) bien touchée, d'une couleur vigoureuse, mais un peu *poussée*, et non sans quelque lourdeur; enfin la *Plage de Vazouy* (119), avec des côteaux chargés de moissons prêtes à tomber sous la faucille. Un ciel léger et transparent, des lointains profonds et des parties de couleur d'une vigueur remarquable, font de cette petite production un bijou qui ne déparerait pas l'œuvre de M. Huet lui-même. Il est vrai que le talent de Mad. Huet procède directement de celui de son mari, et qu'on peut saisir entre eux de grandes analogies; ainsi elle a, comme lui, de la prédilection pour ce qu'on appelle la couleur anglo-vénitienne, c'est-à-dire ce ton assombri, imité des tableaux des vieux maîtres, et qui, ménagé avec prudence, contribue à donner tant d'harmonie aux tableaux nouveaux.

Digitized by Google

M. de Jolimont.

Les dessins archéologiques de M. de Jolimont méritent une très honorable mention. Il est impossible de rendre avec plus de vérité la transparence des vieux vitraux, l'éclat vigoureux des émaux de Palissy, la teinte dorée des ivoires, et le poli ça et là rouillé du fer. Ses antiques reliûres, ses miniatures qu'on croirait ravies par quelque vandale aux plus précieux Missels, si les originaux n'en existaient la plupart dans notre Bibliothéque, ses imitations de vieilles gravures, ses fac-simile d'éditions primitives, qui lui feront conquérir une place dans l'estime des amateurs à côté de Jarry et de Fyot: toutes ces merveilles d'un art patient et d'un goût bien louable pour la conservation de nos souvenirs nationaux, sont destinées à former une collection qui n'aura probablement point d'égale en Europe, si elle est continuée avec cette persévérance et cette perfection.

M. Julien.

M. Julien a exposé un *portrait* (129) bien coquet, de jolie brune tout enrubannée de rose, minaudant gracieusement et souriant à tous les curieux, qui ne manquent pas de lui adresser un regard en passant. Il y a de bonnes parties dans ce portrait, de la chaleur, de la vie; mais la main gauche est mal emmanchée, et la robe est d'une couleur tellement différente de la pélerine, quoique de même étoffe, qu'il semble que l'une des deux ait passé par la cuve d'un ignorant dégraisseur. Le *Paysagiste dans l'embarras* est le tableau d'une mésaventure arrivée à plus d'un jeune artiste, lorsque le vent s'amuse à renverser son fragile attirail, à saucer dans la boue sa toile bien empâtée, à déraciner son parapluie, à l'enlever en parachute, pour le faire retomber ensuite en bateau sur la rivière, où il s'en ira dérivant. Heureusement que le paysagiste de M. Julien n'en est pas arrivé à ce comble d'infortune. Au reste, ce sujet demandait un peu plus de piquant, de nerf et d'esprit.

M. Lamanière.

Voici un jeune artiste qui mérite toute notre sympathie. Doué d'une vocation véritable pour la peinture, à peine entreprend-il de s'y livrer sérieusement, que des maladies longues et cruelles l'en tiennent éloigné pour des années. Soyons donc bienveillans pour lui. Mais, toute indul-

Digitized by Google

gence à part, nous n'aurons que des éloges à adresser à son *Philosophe* (130), charmante étude dans le genre de Rembrandt, d'un beau caractère de tête, et d'une couleur chaude, vigoureuse et transparente. Nous n'avons qu'un très léger défaut à signaler dans ce morceau; les yeux sont d'un blanc éclatant qui ne s'accorde guère avec la couleur générale du tableau; ils ont l'inconvénient de faire tache et de paraître d'émail. M. Lamanière a été moins heureux dans un petit tableau de genre: la *Prière du matin* (131); mais, parmi ses portraits en petit, il y en a un de jeune homme debout, qui est parfaitement dessiné et campé sur ses jambes, et bien appuyé sur sa main: ce qui est un mérite rare, même chez les plus habiles; malheureusement la couleur en est grise et terne, défaut de presque tous les débutans dans le genre du portrait.

M. *Polyclès* Langlois.

Comment se fait-il que M. P. Langlois, avec d'admirables dispositions et la main la plus étonnante que puisse envier un artiste, fasse cependant si peu de progrès, et qu'il en soit encore aux mines de plomb si coquettement croquées, touchées, pochées, de sa jeunesse, mais où le spirituel griffonnis d'un crayon impertinent à force de désinvolture et de témérité, remplace le naturel, l'effet, la vie, l'art enfin? Certes, si, pour être un dessinateur accompli, il ne s'agissait que de jeter des paraphes, broder des ornemens, fouiller des détails, faire de son crayon fusées et feux d'artifice, le laisser courir sur le papier comme un coursier échappé, bondir, pirouetter, virevolter, galoper, caracoler, éclater en pétarades, personne ne pourrait disputer à M. P. Langlois le prix de ces tours de force d'acrobate, de ces incomparables sauts périlleux. Mais ceci est le métier, l'œuvre mécanique de la main qui ne raisonne pas, et il s'agit d'atteindre l'art, cette œuvre intelligente de l'esprit et du sentiment; il s'agit surtout de rompre les lisières d'un procédé monotone et borné; de choisir une spécialité large, où le génie puisse avoir ses coudées franches et tourner à l'aise; il s'agit, enfin, quand on a, comme M. Polyclès, l'exemple, les conseils et les traditions de son père, de ne pas laisser ce glorieux héritage péricliter ou tomber en deshérence. Nous eussions donc accepté avec plus de satisfaction et loué avec moins de réserve les deux dessins à la mine de plomb de M. Polyclès (136, 137), dessins touchés avec un à-plomb et une résolution admirables, mais gris

Digitized by Google

et sans effet; et ses aquarelles étudiées avec soin, mais trop souvent lourdes, exagérées de ton, — excepté toutefois la *Vue de Vaugirard* (134), qui est d'une légèreté de touche parfaite, et que nous avons vu plus d'un connaisseur confondre avec les spirituelles productions de Justin Ouvrié, — si ces œuvres peu sérieuses eussent été, non le contingent total, le specimen probatoire du talent de M. Polyclès, mais seulement l'accompagnement obligé, l'enjolivement accessoire de quelques grandes et belles pages à l'huile. Que M. Polyclès se hâte donc! Il en est temps encore : force et courage ne peuvent défaillir à jeunesse, et bon sang ne peut mentir.

M. Lapierre.

M. Lapierre voit la nature à distance et largement; il la rend telle qu'il la voit, c'est-à-dire sans luxe inutile de détails superflus. En un mot, il serait dans la même voie que M. Huet, s'il envisageait ses sujets sous un point de vue plus poétique; car, il est bien important d'établir ici cette distinction que nous eussions dû faire pressentir à l'article de M. Huet, il ne suffit pas, pour prétendre à la gloire de paysagiste-poète, de voir la nature sans mesquines superfétations, et de la rendre sans sécheresse; le large n'est pas le grandiose, pas plus que le lâché n'est le sublime; il faut encore, dans le choix des sites, dans la manière de les envisager, dans la distribution des ombres et des lumières, et jusque dans l'application de la couleur générale, un goût, un caractère, un sentiment dont le résultat soit d'éveiller l'idée poétique dans l'ame du spectateur. Maintenant, si l'on nous demande ce que c'est que la poésie appliquée à la représentation du paysage, dans notre impossibilité de répondre catégoriquement, nous demanderons à notre tour ce que c'est que la poésie appliquée aux œuvres de la littérature, et comment il se fait que tant de versificateurs de profession, ouvriers en vers, mécaniciens jurés de la parole, n'aient jamais rencontré la poésie, tout en se piquant d'avoir modelé, ciselé, poli des vers toute leur vie, tandis que tant de prosateurs en ont inondé leurs ouvrages; comment il se fait, en un mot, qu'il y ait plus de véritable poésie dans *Paul et Virginie* de Bernardin de Saint-Pierre, que dans l'*Imagination* de Delille; dans un roman de Mad. Sand que dans dix de M. de Balzac? Toutefois, si M. Lapierre a laissé quelque part entrevoir que la poésie n'était pas pour lui lettres

Digitized by Google

closes, un but sublime hors de sa portée, ce n'est ni dans ses *Herbages à Gournay* (138, lisez 140), belle et sévère étude, touchée avec une *largesse*, une fierté, un dédain pour la minutie et la gentillesse, qui font le plus grand honneur à son goût et à sa main, mais où d'ailleurs se remarque de la monotonie, où la verdure des prés et celle du feuillage sont absolument du même ton; ni dans *Un Soir au pays de Bray* (139), tableau un peu trop enfumé et dans lequel une recherche outrée d'harmonie factice se laisse trop apercevoir; ce sera plutôt dans *Une Prairie* (140, lisez 138), délicieuse aquarelle, exécutée à la vérité avec une seule nuance de vert, peinture monochrome si l'on veut, mais de tant d'harmonie et de repos, baignée de tant de transparence, imbibée de tant de moiteur, que, en la considérant, on se croit transporté, au printemps, dans l'un de ces pâturages gras et plantureux de la fertile vallée d'Auge ou du pays de Bray, et qu'on s'étonne d'éprouver l'influence calmante de la verdure et des fleurs.

M. Latteux.

Rien qu'à voir la couleur de ce peintre et le choix de ses sujets, on devine qu'il appartient au genre des *vénitiens;* non de ces vénitiens de Venise, de l'école du Titien, du Tintoret et de Paul Veronèse, mais des *vénitiens de Paris*, de cette queue fanatique de Bonington, qui, sans jamais quitter le quartier Saint-Georges ou la chaussée d'Antin, ne sort pas cependant de la *lagune*, passe tous les jours sur le *Rialto*, fume un cigare sur la *piazzetta*, ne se promène qu'en gondole, sur la *Giudeca* ou le *Canal grande*, et ne jure que par le lion de Saint-Marc. Car, il faut bien que vous le sachiez, ces divisions, ces classifications en peinture que vous lisez tous les jours dans les livres, ne vous apprennent rien, et ne sont plus de mise aujourd'hui. Il n'y a plus d'histoire, de genre, de paysage, etc.; il y a un siècle que nous avons changé tout cela. Consultez un peintre parisien un peu *usagé* et bien au fait de son personnel des expositions générales; il vous apprendra qu'il y a le genre *écossais*, avec kilt, claymore et force plaids de tartan bariolé; le genre *bandit des Abruzzes :* chapeau pointu, veste et culotte de velours, quelques douzaines de bagues passées dans la cravate, et montre d'or au bout; le genre *chalet* et *laitière suisse*, avec longues tresses, jupon non moins exigu que celui de Mad. Caroline, jarretières rouges et bas bleus;

Digitized by Google

puis le genre *grec :* calotte sur l'oreille, ample cotillon blanc, et broderies sur toutes les coutures ; le genre *troupier*, que notre ami Bellangé nous a si bien fait connaître qu'il n'est besoin de le décrire. Alger a enfanté le genre *arabe :* barbe noire et burnous blanc. Il y a encore le genre *fille*, *femme* ou *veuve de pêcheur:* les mains au ciel, sur un rocher, et la chevelure aux vents; le genre *chien* de tout pelage et de toute race, qui valut de si beaux succès à Decamps; le genre *cheval* pur sang ou limonier, que réhabilita Géricault; le genre *moyen-âge*, maintenant si rebattu; le genre *baraque*, qui fait école à Rouen; enfin, car nous en sautons certainement bon nombre, le genre *vénitien*, par lequel nous avons commencé, et dans lequel M. Latteux aura certainement *de l'agrément*, pour parler comme un critique de théâtre. Mais, pardon de la digression, revenons à cet artiste. Sa *Vue de Palanza* (141) est un joli petit tableau tout rose, tout bleu, tout frais, dont l'effet a bien l'air d'avoir été quelque peu chauffé et enjolivé. Dans le lointain, cette ville toute blanche qui sort du lac, comme un rêve fantastique ou comme une toile de fond d'opéra; cette colline noire qui l'encadre, et qui se détache elle-même sur une ceinture de montagnes vivement éclairées; tout ce prestige ressemble beaucoup plus à une composition de Gué ou de Cicéri, pour un Mystère de M. A. Dumas, qu'à un effet saisi sur la nature. Mais, ceci admis, le tableau n'en est pas moins une œuvre gracieuse, légèrement touchée, et digne de l'intérêt d'un amateur. Les aquarelles de M. Latteux sont un peu lourdes de touche et crues de couleur; sa *Vue d'un canal* à Venise (142) a surtout ce défaut. On dirait que ce peintre exécute ses aquarelles en peintre à l'huile, et ses tableaux en aquarelliste.

M. Laynaud.

M. Laynaud est un de nos plus féconds portraitistes; malheureusement il est très inégal, et les deux extrêmes peuvent souvent se rencontrer dans ses exhibitions. Ainsi, par exemple, croirait-on, si le livret n'en faisait foi, que c'est la même main qui a exécuté ces deux études de *Béarnais* et de *Bohémien* (147, 148), si chaudes, si vigoureuses de couleur et d'effet, si largement touchées, d'un aspect si vénitien, et quelques-uns de ces portraits si secs, si découpés, tel que celui d'une *Paysanne* en bonnet normand (140), et cette *Tête d'enfant* sur une tête de chien (146), si drôlement agencée qu'on ne sait quel est le principal,

Digitized by Google

quel est l'accessoire? M. Laynaud a cependant quelques portraits exécutés avec soin, d'un bon dessin, d'une belle et chaude couleur; tel est celui d'homme, avec mains, coté 151. Mais, en général, sa peinture est trop lissée, son contour, et surtout celui des yeux, trop sec, trop arrêté; le modelé de la tête n'est pas suffisamment accusé, et celui des étoffes est nul. Ces dernières sont d'ailleurs totalement privées de lumière; ce qui les rend plates, et les colle sur le fond. M. Laynaud avait exposé, en outre, une *Baigneuse* couchée, que les conseils de ses amis l'auront sans doute engagé à retirer; puisqu'il s'est ainsi condamné lui-même, il est inutile que nous aggravions de notre verdict sa propre condamnation.

M. Le Brun.

Pourquoi M. Le Brun, qui paraît avoir un goût décidé pour les dessins à la plume, puisqu'il nous en adresse chaque année quelques cadres, au lieu de s'adonner à ce genre mesquin, sans portée et sans valeur, n'applique-t-il pas le talent qu'il a reçu de si bien filer des lignes, croiser des hachures, exécuter croustilleusement et avec ragoût des détails d'architecture, à quelque genre plus relevé et plus utile, tel que la gravure à l'eau-forte ou au burin, voire même la lithographie. Incontestablement il y réussirait, et trouverait, dans la multiplication à l'infini de ses patientes productions, estime et profit; au lieu qu'il n'exécutera jamais, en suivant son ingrat procédé, que des œuvres de pure curiosité.

M. Leclère.

Nous aurions, peut-être, passé sur cet artiste, sans signaler particulièrement à l'attention son *Étude de jeune enfant* mangeant sa soupe (156), petit tableau sur lequel une couleur malheureusement très grise et très assombrie attire peu les regards, si nous n'avions appris que c'était l'ouvrage d'un artiste absolument sans étude, d'un malheureux ouvrier menuisier qui ne se livrait à la peinture qu'aux momens dérobés à de pénibles travaux, et qui ne réussissait souvent, qu'en se privant du necessaire, à se procurer le matériel indispensable à l'exercice de sa vocation. Que notre sympathie, nos vœux et nos encouragemens les plus sincères soient donc acquis à cet intéressant talent, qui, lui du moins, éprouve, non une de ces vocations trompeuses, un de ces élans sans vigueur et sans durée, que tant de malheureux prennent pour l'appel du

Digitized by Google

génie — illusion dont chacun peut citer quelques déplorables exemples; — mais bien un entraînement légitime, énergique, qui surmontera tous les obstacles, et se révélera, peut-être, un jour au monde par des chefs-d'œuvre. Car sa tête d'enfant autorise à concevoir toutes ces espérances; elle est d'un modelé ferme, d'un dessin pur et d'une naïveté d'expression, d'une candeur d'intention charmantes; les mains, par le naturel du mouvement et la finesse de l'exécution, sont un petit chef-d'œuvre. Il ne manque à cette étude qu'une couleur un peu moins sourde, et dans la figure moins d'immobilité.

M. Légal.

Nous nous sommes, en commençant cet article, posé ce problème: comment se fait-il qu'avec une vocation incontestable, et même de la passion pour son art, de la chaleur naturelle, des études laborieuses et opiniâtres, des calculs approfondis sur les difficultés, les ressources et les procédés de la peinture de portrait, tout cela soutenu d'une exécution vraiment consciencieuse; comment se fait-il, disons-nous, que, avec tant de mérite et de garanties de succès, M. Légal ne parvienne cependant à produire que des portraits muets, sans expression et sans vie? Nous avons longtemps et de bonne foi cherché la solution de cette difficulté, et nous croyons pouvoir la résoudre ainsi: ne serait-ce pas que l'artiste, trop préoccupé de la poursuite d'une perfection qu'il entrevoit et qu'il ne lui a pas encore été donné d'atteindre, sacrifie à cette vaine recherche son inspiration, sa franchise et sa liberté d'exécution, et que, courant toujours après le chef-d'œuvre, il manque l'occasion de l'attraper? Il est probable que, chaque fois que M. Légal se pose devant une toile vide, il se dit: je dois faire un chef-d'œuvre, il faut que je fasse un chef-d'œuvre. Mais malheureusement le chef-d'œuvre ne se commande point ainsi; on n'a pas encore trouvé de recette pour faire à coup sûr un chef-d'œuvre; il se rencontre au bout du pinceau, sans que l'artiste y ait en quelque sorte songé; il nait et ne se fait pas. Que M. Légal secoue donc le joug de cette idée fixe; qu'il s'appesantisse moins sur son ouvrage; qu'il travaille un peu plus de verve, de jet, et il retrouvera, n'en doutons pas, quelqu'une de ces belles inspirations, de ces mouvemens spontanés qui conduisaient sa main lorsqu'il créa son chaleureux portrait de M. Vieillot, dont ses productions actuelles diffèrent tant, sous le rapport de l'exécution, du relief et de la vie.

Digitized by Google

L'exposition actuelle de M. Légal ne se compose guère que de portraits de femmes, car nous ferons peu d'attention à un portrait d'homme âgé (157), étude beaucoup trop travaillée pour avoir retenu aucune trace de franchise; dont les chairs, d'un jaune huileux et demi-transparent, ressemblent à s'y méprendre à ces fruits en cire qu'on exposait autrefois dans les desserts, et qui se sont décolorés en vieillissant dans les armoires; dont enfin les étoffes, pour n'être réveillées par aucune lumière, manquent totalement de modelé et d'effet. Il sera, peut-être, utile d'appeler ici l'attention de l'artiste sur cet objet; on voit que M. Légal est préoccupé de la crainte que quelque lumière intempestive ne vienne, dans son portrait, papillotter et attirer l'œil, au détriment de la partie principale: du visage. De là cette privation absolue de points lumineux dans laquelle il plonge généralement ses étoffes, et le soin qu'il prend de choisir les nuances les moins voyantes. Qu'il se détrompe! on peut glacer de lumières brillantes des étoffes déjà obscures par elles-mêmes, sans que ce sacrifice, fait à la vérité, nuise à l'ensemble. S'il avait besoin que nous lui citassions des exemples, nous lui indiquerions le beau portrait de Jazet par M. Gosse, de M. P. par M. Eck, et presque tous ceux de M. de Malécy.

Arrivons aux portraits de femmes exposés par M. Légal. On aperçoit facilement que ce genre est l'objet de la prédilection de l'artiste; on peut même ajouter qu'il le peint réellement avec amour; c'est sa spécialité de choix. Aussi convenons qu'il y déploye un mérite incontestable. Nul, parmi nos jeunes peintres — car nous exceptons formellement M. de Boisfremont, dont la belle et poétique idéalisation est certainement hors de toute comparaison, — ne dessine avec plus de grâce, ne caresse aussi moëlleusement le contour d'un ovale féminin, que M. Légal. Mais ce mérite ne s'étend pas au delà du masque; car presque tous ses portraits sont posés sans attitude caractéristique et sans mouvement. Ou, s'il y a mouvement du corps et ondulation du cou, alors ce dernier ne s'emmanche plus convenablement avec la tête; et, d'ailleurs, l'artiste a la disgracieuse habitude de cerner le dessous du menton de ses portraits de femme, d'une ombre vigoureuse, d'un trait noir, qui coupe cette partie et détruit tout le charme de cette délicate transition. Le relief et l'effet de ces portraits sont encore deux de leurs parties faibles; et, cependant, que de sacrifices l'artiste ne fait-il pas pour obtenir ces qualités! fonds

Digitized by Google

assourdis jusqu'au noir, étoffes sombres ou de couleur négative, absence de bras, de mains et de tout ce qui pourrait entrer en rivalité d'intérêt avec la tête, bijous auxquels il est défendu de par l'artiste de scintiller; rubans exclus; à peine une légère dentelle, que M. Légal exécute à la vérité avec un parfait succès, mais dont il sait bien que le picotis uniforme et sans éclat ne saurait nuire à l'effet d'ensemble. Sont-ce là d'heureuses hardiesses? N'est-ce pas plutôt une timidité excessive? Aussi, ces précautions extrêmes, ces calculs de prudence exagérée, portent-ils malheur au peintre; et il a beau, malgré tout ses efforts, chauffer vigoureusement les tons de chair, appliquer à ses portraits cette couleur *roséâbonde* et lustrée qui n'appartient qu'à lui; l'ensemble reste morne, froid, sans ame et sans pensée, en un mot, sans aucun de ces regards aiguisés qui établissent une communication intelligente et rapide entre le spectateur et le portrait.

M. Légal a exposé, depuis quelques jours, un portrait de *Cantatrice*, qui a soulevé de bien nombreuses critiques. On a d'abord reproché à l'artiste une ressemblance tout-à-fait manquée; nous laissons l'appréciation de ce blâme à ceux qui ont vu le modèle autrement que des stalles ou du balcon. Mais voici qui est plus grave, — car le public tient volontiers l'artiste quitte de la ressemblance, pourvu qu'on lui présente un excellent portrait: — sans parler de ce satin jauni et fané et de ce rideau de damas, qui ne sont ni l'un ni l'autre de l'étoffe, on trouve que l'épaule droite n'est nullement en rapport de proportion avec la gauche, malgré la perspective fuyante et le raccourci; de sorte que, à cause du développement incomplet de cette partie, le léger creux qui indique la jonction de l'épaule avec le sein, au lieu de se trouver à sa place naturelle, se trouve à trois doigts au plus du sternum, c'est-à-dire du milieu de la poitrine. La manière peu coulante dont la tête s'unit au cou, l'absence totale de clavicules, font naître aussi beaucoup de critiques; et nous ferons remarquer la récidive de ce trait d'ombre qui arrête si durement le contour du menton. Enfin, la couleur vineuse et violacée dont l'artiste a ombré les tons de chair, est déclarée peu vraie, peu harmonieuse et d'un mauvais choix.

M. Légal a, en outre, exposé plusieurs portraits lithographiés. L'un d'eux, par l'intérêt qui s'attache universellement à la personne représentée, n'est pas sans quelque importance et rentre dans le domaine de

Digitized by Google

la critique. Quand on s'attaque à une haute célébrité, il faut avoir la conscience que le portrait que l'on fera ne sera, sous aucun rapport, indigne du modèle. Échouer dans ce cas, c'est commettre une espèce d'attentat que l'on pourrait qualifier de lèse-dignité, parce qu'on aura contribué à donner aux étrangers, à la postérité, une idée fausse, incomplète, et souvent même ridicule, du personnage représenté. On ne devrait donc entreprendre un semblable portrait, surtout quand on le destine à la publicité, qu'avec une grande réserve et la presque certitude de réussir. Or M. Légal n'a pas douté de ses forces, et malheureusement, de l'avis universel des gens de goût, il a complètement échoué. — Mais le portrait est pourtant assez ressemblant, diront quelques-uns. — Oui, sans doute ; de cette ressemblance triviale, approchée, dont se contente le vulgaire, et qui fait la fortune d'une foule de barbouilleurs de portraits, qui attrapent plus infailliblement cette ressemblance grossière que le peintre habile, dont trop d'autres perfections préoccupent l'esprit et la main ; mais non de cette ressemblance délicate, immatérielle, qui révèle si promptement au spectateur le génie, les idées habituelles et le caractère du personnage représenté. Dans ces formes lourdes, flasques et empâtées, dans cette apparence massive et endormie, qui reconnaîtrait, je vous prie, l'esprit fin et légèrement caustique, la bienveillante gaieté, la malicieuse bonhommie de notre Dupuytren rouennais? Et quelle exécution! qu'elle est lourde, graisseuse et savonnée! Certes, on ne pouvait pas faire de critique plus terrible de ce portrait, que de le placer, soit à côté de celui de Dupont de l'Eure, soit à côté de Destutt de Tracy, deux admirables lithographies de M. Garnier, où revivent la pensée, l'âme et le génie de ces deux célébrités, et dont l'exécution si suave et si nerveuse, si spirituelle et si colorée, semble porter un défi à la peinture elle-même.

Une anecdote, entre quelques autres qui circulent au sujet de ce malencontreux portrait! Celle-ci ne saurait offenser l'artiste ; elle n'a rien de personnel. Une dame, en rentrant chez elle, dit à son mari : « Ah ! mon ami, je viens de voir exposé chez les marchands un portrait de M. Flaubert ; il me le faut absolument, cours me l'acheter ; mais fais bien attention à la ressemblance : celui que j'ai vu laissait quelque chose à désirer ; j'aime mieux que tu y mettes le prix et que tu choisisses le plus ressemblant. »

Terminons ici cette critique, plus sérieuse qu'amusante, plus utile

Digitized by Google

pour l'artiste, s'il sait en profiter, qu'intéressante pour le lecteur. Si M. Légal se plaignait de sa sévérité et de son insistance, nous lui ferions observer que cette sévérité même indique tout ce qu'on est en droit d'attendre de son talent. Un mot, un trait, une plaisanterie piquante suffisent contre l'impuissance malheureuse; on ne saurait adresser trop de conseils sévères au vrai talent qui se fourvoie. Ces conseils peuvent se résumer en quelques mots: abandonner une voie de tatonnemens, de calculs minutieux et de précautions exagérées, pour reprendre sa franchise et sa liberté premières; oser davantage, et déférer plus souvent aux avis intelligens.

M. Lenoble.

Cet artiste est, dit-on, un élève de Gros, qui a déserté l'histoire pour le paysage. Sa couleur indique assez qu'il était à l'école d'un grand coloriste : elle est chaude et vigoureuse, mais souvent dure et crue. La *Vue générale de la plaine de l'Heure* (164) a bien de l'étendue, la perspective en est satisfaisante, mais le manque d'air s'y fait par trop sentir, et la couleur est sombre, terne et sans soleil. La *Vue de à fontaine de Graville* (165) est plate, mais présente des études d'arbres dont le minutieux feuillé est d'une vérité parfaite. Ses deux grands paysages en pendants, historiés de scènes de Gilblas (166, 167), trop chauffés dans leurs effets, sont d'ailleurs défigurés par des personnages courts, sans originalité et sans esprit.

M. Lenourrichel.

A voir la couleur coquette, éclatante et parée, l'exécution pétulante et délibérée de cet artiste, on affirmerait qu'il est jeune. Il y a chez lui le germe d'excellentes qualités; mais combien n'a-t-il pas à faire encore pour atteindre la perfection! D'abord, trop préoccupé de la recherche d'un coloris éclatant, il craint de salir ses teintes, n'ose employer les bruns, ce qui donne à ses tableaux cet aspect brillanté, ce ton de fraîcheur excessive, destructifs de toute véritable harmonie. Sa *Vue de Matilly* (170), sa *Fonte de neiges* (168), offrent surtout des exemples de cet éclat qui avoisine la crudité. Cette dernière page est d'ailleurs d'un effet arrangé et beaucoup trop théâtral; ce serait une excellente toile de fond pour quelque nouveau *Solitaire* à la Porte-Saint-Martin. La *Pêche à l'aiguille* (169) est d'un effet moins tourmenté; mais tout

Digitized by Google

est rose dans ce tableau, la grève aussi bien que les jambes nues des jolies pêcheuses, le ciel comme la mer.

M. de Malécy.

Il y a deux peintres bien distincts chez M. de Malécy : le peintre de genre et le peintre de portraits. Le peintre de portraits fait tous les jours d'immenses progrès ; il laisse déjà loin derrière lui tous ceux qui suivaient concurremment avec lui la même voie. Le peintre de genre reste à peu près stationnaire. Si ce divorce entre les deux parties de son talent se laissait de plus en plus aperçevoir, il arriverait bientôt un instant où il serait clairement indiqué à M. de Malécy qu'il devrait abandonner une partie de la cargaison pour conduire l'autre heureusement au port. Quand on cherche la raison de cette supériorité balancée par une infériorité relative, on trouve d'abord que les petites compositions de cet artiste pèchent essentiellement par le dessin, qui est lourd et incorrect ; en second lieu, par la couleur, qui manque de transparence et de légèreté. Les études spéciales de M. de Malécy sur le portrait peuvent bien n'être pas sans influence sur la production de ces défauts. D'abord, il est évident que, tout occupé de l'étude des formes et du modelé de la tête, il a négligé de se perfectionner dans le dessin de la figure. Ensuite, indépendamment de cette habitude de tons chaleureux, de couleurs presque crues, qu'il a contractée en Italie, n'est-il pas probable que le soin de modeler énergiquement et de faire ressortir les lumières par les plus vigoureuses oppositions, qui est inhérent au travail de ses portraits, appliqué ensuite, sans les modifications et les correctifs indispensables, à de très petites figures et aux accessoires de ses tableaux, contribue à leur donner cet aspect lourd, épais et massif, qui en fait le caractère? Ces défauts écartés, les petites scènes de M. de Malécy sont toujours bien conçues, naïvement exprimées et reposent presque toujours sur une idée ingénieuse ou touchante. La scène intitulée *Pauvre mère!* ou l'enfant noyé (171), était susceptible du plus haut intérêt, si l'expression des figures, si la légèreté de l'exécution eussent répondu au mérite de la composition; mais les expressions sont froides et sans véritable désespoir. Il n'y a guère à louer que la jeune fille qui présente un verre, et dont le mouvement est plein de naïveté. Dans le *Petit espiégle* (172), comment M. de Malécy ne s'est-il pas aperçu que sa petite fille n'avait ni corps

Digitized by Google

ni membres dans ses vêtemens. La petite fille du *Premier amour* (174) est charmante de candeur et de timide embarras, mais le mouvement et la pose du jeune homme, tourmentés sans raison, gâtent ce joli ensemble. Quant au *Bertram* (177), si les critiques du public sont parvenues jusqu'à M. de Malécy, elles ont dû lui répéter assez combien peu cette fantastique personification avait été goûtée.

Nous préférons arriver aux portraits de M. de Malécy, parce que, sur ce sujet, nous n'aurons guère que des éloges à lui adresser. Les progrès de cet artiste sont en effet frappans; et il est juste de dire qu'il ne s'est trouvé qu'un jugement pour reconnaître, et qu'une voix pour louer le mérite éclatant du portrait de Boulard (185), de celui de M. M. (182), et, avec quelques restrictions, à peu près de tous les autres. Le portrait de Boulard est fièrement posé, quoique avec une certaine emphase qui ne messied peut-être pas à un artiste dramatique. Le dessin, le modelé, la couleur et la touche, tout est empreint d'un caractère d'énergie qui décèle chez le peintre l'entraînement et l'enthousiasme. Le portrait de M. M. se distingue particulièrement par la finesse de la touche et la chaleur du coloris. La première de ces qualités est, peut-être, celle que l'artiste doit maintenant se proposer d'atteindre avec le plus de persévérance; car c'est elle qui achévera de donner à ses portraits toute leur vérité, tout leur fini, et leur plus haute valeur artistique.

M. Mansson.

Dussent quelques admirateurs fanatiques du talent de M. Mansson prononcer contre nous anathême, nous ne pouvons nous résoudre à louer la manière lâchée, intempérante, dévergondée, sans imitation de nature, sans éclat de coloris, que ce jeune dessinateur si fécond, doué de qualités si brillantes, semble avoir définitivement adoptée. C'est une couleur rousse, fauve, réchampie de *teinte neutre*, qu'il applique à tout : à l'architecture, aux terrains, aux ciels, aux eaux; de sorte que ses monumens ressemblent à ces petites modèles en liège ou en carton que l'on conserve dans quelques cabinets. C'est une touche jetée par lampées, ou tourmentée jusqu'à ce que le procédé de l'artiste devienne méconnaissable; il semble avoir eu pour but de proposer des énigmes à ceux qui travailleront d'après lui. Certes, nous ne blâmons pas l'artiste qui, sentant ses forces, cherche à se créer une manière indé-

Digitized by Google

pendante, à se frayer un sentier distinct de tous ceux qui conduisent vers un même but; mais il faut que cette manière tende à la vérité, à l'imitation de la nature, et non à de vains tours de force d'exécution. Aussi déclarons-nous préférer encore les dessins au crayon de M. Mansson à ses aquarelles, parce qu'au moins la recherche prétentieuse d'un coloris faux ne vient point désenchanter notre admiration fixée sur les merveilleuses prestesses d'une touche capricieusement spirituelle. La *Réminiscence du Palais de Justice* (190) est bien incorrecte de perspective; les figures sont bien mascarade, il faut en convenir; mais au moins nous ne sommes pas poursuivis, devant cette esquisse, dans l'exécution de laquelle le crayon semble avoir brûlé le papier, par cette couleur fantastique dont l'artiste a revêtu ses *Vues de l'église Saint-Pierre* à Caen (186), *Saint-Maclou* à Rouen (187), et celle du *château de Vitry* (188). Le *Portail de la cathédrale de Rouen* (189) prêterait, peut-être, encore à de plus sévères critiques, mais, sans nous arrêter à les détailler, nous préférons conjurer l'artiste de mettre enfin un frein à ce dévergondage, de poser une digue à ce torrent limoneux dont il inonde toutes ses aquarelles. Le *lazzi* n'a qu'une vogue éphémère; et si, dans ses dessins d'architecture, il ne consulte plus ni proportions, ni formes, ni perspective, ni couleur locale, nous ne mettons pas un instant en doute que, dans un demi-siècle, le moindre des dessins archéologiques de M. de Jolimont ne soit plus prisé que la plus incorrectement belle des aquarelles de M. Mansson.

M. Melotte.

M. Melotte est un jeune portraitiste encore fort inégal; heureux jusqu'au miracle dans quelques-unes de ses productions, désespérément faible dans quelques autres, n'ayant point encore de manière à lui, ni de cachet particulier; allant de la *vaguesse* de Vandick et des Flamands à la crudité de l'école de Gros; en un mot, beau talent en espérance, s'il choisit définitivement une bonne voie et sait y persévérer. M. Melotte doit avoir puisé ses premières inspirations chez les Hollandais ou les Flamands; on le reconnaît à la finesse, mais aussi à la flaccidité générale de ses tons, au fondu de ses teintes et à quelque chose de froid, de brumeux, répandu en général sur ses ouvrages. Son œuvre capitale, la seule à laquelle nous nous arrêterons, est un portrait d'homme coté 194. Ce portrait, par la manière dont il est compris, modelé,

Digitized by Google

éclairé, touché, fait en quelque sorte disparate au milieu des productions du *faire* beaucoup plus solide de l'école française ; mais aussi, quelle finesse de tons, quelle lumineuse et transparente atmosphère enveloppe ce visage! C'est un procédé qui participe, à quelques égards, de celui de Vandick et de celui de Rembrandt.

M. Merlin.

M. Merlin, paysagiste d'une école un peu vieillie, mais nourri d'études consciencieuses et persévérantes en face de la nature, nous intéresse encore, chaque année, à ses productions. Ses effets sont chaleureux ; il y a de l'air, de l'étendue dans ses sites, et son feuillé est touché avec esprit; mais les eaux ont toujours une couleur noire et vaseuse qui fait le plus grand tort à leur transparence. M. Merlin a exposé, depuis quelques jours, un nouveau tableau représentant une espèce de cavée ou de fondrière, au centre duquel des rochers beaucoup trop blancs et trop peu accidentés, font un mauvais effet.

M. Milon.

Le genre de cet artiste est celui des vieilles constructions, des décombres, en un mot des *baraques*, puisqu'il faut l'appeler par son nom. Mais il n'a point assez de laisser-aller, de chic; en un mot, il n'est point assez au fait des *ficelles* du métier pour y réussir complètement. Ses maisons n'ont que deux teintes; ses plâtres sont trop blancs pour des études faites sous notre climat, et ses charpentes trop uniformes de ton. Ensuite, il ne sait point donner à ces vieilleries l'air de la décrépitude, ces teintes bronzées et *culottées*, comme disent les artistes, que savent si bien leur faire revêtir nos jeunes adeptes du genre. Cependant, on ne saurait nier qu'il n'y ait beaucoup de transparence dans les ombres de ses tableaux, et que l'air ne circule parfaitement sous les porches, à l'abri des porte-à-faux de ses maisons gothiques. Quant à sa *Porte de Dinan* (202), il y a dans ce tableau un poli, un lissé qui le fait beaucoup trop ressembler aux peintures sur tôle vernie; on ne saurait, en outre, d'après la projection des courbes, déterminer quel est le plan de la tour à sa base et à son sommet.

M. Moine.

Talent de paysagiste, fin, précieux et scintillant, qui ne s'exerce que

Digitized by Google

dans de très petits cadres, de même que son talent de sculpteur ne s'exerce, en général, que sur des miniatures. Le petit tableau (206) de M. Moine est une production exquise, touchée avec une légèreté, une insouciance admirables; amenée, on ne devine par quel procédé, à produire un effet d'éclaircie lumineuse qui ferait pâlir tous les couchers de soleil de l'Exposition; enfin, un de ces bijoux qu'on regarde souvent lorsqu'on a le bonheur de les posséder. Cependant, malgré ces mérites, il faut encore donner la préférence à un petit dessin à l'estompe, d'une facilité d'exécution, d'un piquant, d'un effet qu'on ne peut se lasser d'admirer.

M. Morel-Fatio.

Ce nom est encore un de ceux dont notre province aime le plus à se glorifier, et nous eussions aimé à le rencontrer au bout de notre plume, au commencement et non à la fin de notre tâche, avant que son étendue, déjà trop considérable, en nous contraignît à l'abréger. Allons donc de suite au fait, et répétons, après tout le monde, que le *Bombardement d'Alger* (208) est une page magnifique, écrite avec la fidélité d'un bulletin, peinte avec la chaleur d'un artiste, colorée, échauffée, dorée aux feux de ce soleil africain qui l'illumine et l'embrase de ses puissans rayons. La manière dont le peintre a placé son point de vue, avec des perspectives qui fuient en descendant devant lui, autour de lui, est neuve et hardie, et demandait, avec si peu d'ombres et par conséquent si peu d'oppositions à ménager, une grande habileté pour être heureusement sauvée. Les petites figures sont touchées avec un caractère, une crânerie, qui feraient honneur à Decamps lui-même.

Cependant, n'abandonnons point M. Morel-Fatio sans parler de ses jolies petites marines; leurs eaux, à la vérité, par cette préoccupation inhérente à tous ceux qui ont fait leurs études maritimes sur la Méditerranée, retiennent un peu trop cette teinte azurée ou glauque qui caractérise les mers de cette latitude méridionale; mais elles sont touchées avec facilité, exécutées avec une grande simplicité de moyens, et d'un effet, sinon grandiose, au moins séduisant. M. Morel-Fatio aura, comme M. F. Duboc, quelque difficulté à vaincre lorsqu'il voudra, de nouveau, rompre ses couleurs pleines et solides aux effets légers, fuyans, brumeux et gris de notre nature et de nos lointains. Les preuves de cette difficulté sont écrites dans sa petite *Vue de Rouen* (208 bis), où

Digitized by Google

les eaux, d'un bleu trop opaque, et quelque chose de trop solide dans les plans, nuisent à la vérité de l'ensemble; mais il suffira à M. Morel-Fatio de vouloir fortement, pour que sa belle et impressionnable organisation surmonte bientôt ce léger obstacle.

M. Nousveaux.

Un paysage (209): au centre un grand arbre probablement étudié avec soin sur la nature, mais d'une configuration si insolite, avec des embranchemens si contournés, si tourmentés, si capricieux, qu'il ressemble bien plutôt à quelqu'une de ces végétations presque fantastiques dont les voyageurs aux rives du Niger ou du Gange, garnissent leurs albums, qu'au prosaïque poirier de nos masures qui, cependant, a dû servir de modèle. Des terrains accidentés, des arbres coupés, les fondrières obligées d'un chemin vicinal, tout cela étudié avec minutie, mais rendu avec quelque sécheresse et peint avec lourdeur; un joli lointain, un ciel assez aérien: telle est la description de cette estimable, mais unique production de M. Nousveaux.

M. Ouvrié-Justin.

Voici encore un de ces imitateurs du fécond Canaletto, un de ces rivaux de Bonington, qui ont fait de la merveilleuse Vénise le point de vue de leurs admirations et l'objet de leurs études. Mais celui-ci ne fera point déshonneur à ces grands noms en s'associant à eux; c'est un légitime *vénitien* qui a respiré les brouillards de la Lagune, reçu le baptême des eaux de la *Brenta*, et qui est digne d'avoir sa place au Bucentaure, un jour de fête; si tant est que le fastueux Bucentaure sorte encore de la cale gigantesque où pourrit, dans l'abandon, sa majesté déchue. La petite *Vue de Vénise* (210), de M. Ouvrié, nous initie, comme par enchantement, à la connaissance du climat, des aspects et de l'architecture de cette ville amphibie. C'est bien là cet air diaphane et transparent comme un cristal; ces eaux limpides, mais verdâtres et quelque peu marécageuses; cette architecture semi-romaine, semi-moresque, qui étincelle au soleil, et plonge sa base dans les eaux, comme pour rappeler au monde, prêt à l'oublier, que Vénise, jadis lien puissant de l'Orient et de l'Occident, fondait, sur l'empire des mers, la puissance qu'elle menaça d'étendre sur l'univers entier; c'est bien

Digitized by Google

là, en un mot, tout ce qui caractérise cette ville si poétique, pélerinage obligé du peintre coloriste, et qu'on ne saurait visiter sans le devenir. M. Ouvrié, doué d'une grande finesse de sentiment et d'une touche suave et légère, possédait toutes les qualités nécessaires pour bien rendre les sites vénitiens; aussi sa vue est-elle un petit chef-d'œuvre; le regard plonge et se baigne dans la limpidité de ses eaux, et se perd dans l'étendue de son lointain. L'architecture est dessinée, à la pointe de la brosse, avec une correction, une légèreté et une délicatesse admirables; tout au plus pourrait-on reprocher à ce charmant ensemble de manquer d'un peu de solidité.

M. Pain.

M. Pain mérite des encouragemens; mais ne pourrait-il produire un peu plus? C'est, vraiment, bien peu de chose que son *Étude de Mendiant* (213) aux deux crayons, croquis touché avec esprit, mais d'un dessin peu correct et dans lequel la tête du vieillard présente une dépression disgracieuse et contre nature C'est quelque chose de plus, à la vérité, que sa *Tête de jeune Seigneur* ou *de Page* (212), en surcot armorié, étude qui annonce un bon sentiment de la couleur, mais dont le dessin et le modelé, surtout celui du cou, laissent beaucoup à désirer. Que M. Pain souffre donc que nous attendions quelque œuvre plus capitale pour le juger.

M. Parelle aîné.

Voici le plus timide et le moins *oseur* de nos artistes; voici un homme qui, avec un sentiment exquis, la science approfondie du mécanisme, des procédés et des ressources de son art, et le talent si rare de l'observation, n'ose, cependant, déployer sa puissance et ses forces; qui hésite, tâtonne, essaie, craint de s'aventurer, efface encore plus souvent qu'il ne compose, et nous prive, par cette défiance sans mesure et sans bornes, d'une foule de bonnes productions que nous admirerions de grand cœur. Personne ne doute que le petit nombre et l'exiguité de ses compositions de cette année, ne soient dus à quelque accès tremblé de cette fièvre de modestie, et qu'au fond de son atelier ne se cache quelque grande et belle œuvre qu'il veut recommencer pour la troisième fois, avant de se risquer à la produire au grand jour. Mais ne blâmons point cette timidité, quelque excessive qu'elle paraisse, puisque toujours elle

Digitized by Google

abrite et recèle un véritable talent. Acceptons plutôt avec reconnaissance ce que l'artiste, en se faisant violence, laisse échapper de sa main avare, et compensons, s'il se peut, ses angoisses par nos éloges.

M. Parelle possède évidemment deux *manières* distinctes, dont il règle l'application suivant l'importance du sujet qu'il traite. Ainsi, chacun a pu observer que, dans les compositions capitales de ce peintre, l'exécution présente un caractère de précision et de circonspection qui exclut quelquefois la liberté de la touche ; rien n'est abandonné aux caprices de la brosse, aux hasards heureux du maniement de la couleur. Dans ses petits tableaux, au contraire, l'artiste se donne quelque carrière; il essaie d'assouplir la peinture à l'huile, aux mouvemens larges et prompts de l'aquarelle; il procède par teintes plates, lestement posées, fond peu ses couleurs, et laisse à ses gracieuses petites scènes tout le charme d'un demi-fini. De là cet aspect léger, opalin et transparent, presque au même degré que l'aquarelle, qu'on remarque dans ces productions, en apparence faciles et de premier jet, mais certainement étudiées et calculées avec une patiente application, comme on peut s'en convaincre, en appréciant la correction parfaite du dessin, la justesse des expressions et l'harmonie de l'ensemble.

Le petit *Egoïste* (214) est un charmant tableau qui a toute la légèreté, toute la transparence et tout le négligé coquet d'une aquarelle anglaise. Les mains, les pieds sont dessinés avec autant de précision que si un crayon académique en eût buriné le contour; l'expression d'avidité du petit glouton est parfaitement rendue. *La Proposition* (216) est un joli tableau, aussi vrai d'intentions que si les expressions eussent été surprises sur la nature même. Quant aux *Artistes en voyage* (215), nous n'aimons pas ce sujet réduit à d'aussi mesquines proportions. Il faut laisser à chaque genre ses dimensions appropriées : à l'huile les tableaux de chevalet, à l'aquarelle ou à la gouache ces petites bagatelles qui couvriraient à peine un étroit coffret à ouvrage.

M. Parelle jeune.

On voit facilement que M. Parelle jeune a des dispositions pour le genre de la miniature, qu'il n'a entrepris d'ailleurs que par suite d'une vocation décidée. Quelques-unes de ses têtes de jeune fille et d'enfant sont d'une couleur agréable et d'un précieux fini. La tête de jeune *Cau-*

Digitized by Google

choise (217) manque de fermeté, et son étude de vieille femme présente des carnations violacées d'un mauvais effet.

M. Parey.

La *Vue de Saint-Lô* (219), de M. Parey, est un paysage tout vert, et du vert le plus cru, le moins rompu qu'on puisse imaginer. Mais, au milieu de ce *panier de salade*, comme disent les critiques de mauvais ton, il y a une petite figure de paysanne si bien posée, si finement touchée, si jolie en un mot, que nous ne pouvions lui refuser cette mention, que le tableau, sans elle, n'eût peut-être pas obtenue.

M. Le Pelletier.

Il n'est personne qui ne s'arrête, dans la galerie, à considérer en souriant certaine tête coiffée d'une espèce de mortier d'huissier (220), et tenant fièrement une palette à la main. C'est le portrait, probablement en costume d'artiste, de l'auteur de deux autres portraits placés là tout auprès. L'un représente le père du peintre, et l'autre quelqu'un de ses parens sans doute; le public trouve qu'on a bien fait de ne pas les séparer, car ils sont absolument de la même famille.

M. Pouchet.

Encore un artiste, la palette à la main (224); mais au moins celui-ci peut se permettre, sans qu'on en jase, la satisfaction quelque peu vaniteuse de se représenter dans son atelier, entouré de tous les attributs de ses goûts, de ses occupations et de ses délassemens; il est chez lui à bon droit, et serait bien osé qui lui disputerait son titre. Mais, trève de plaisanteries; ce tableau est chose sérieuse, et, ne fût-ce qu'en considération du travail immense qu'il a dû coûter à l'artiste, il mérite toute notre attention.

Si l'on ne savait que M. Pouchet a commencé par peindre la miniature avant de s'élever à la peinture de genre et de portrait, on le devinerait à voir la recherche pénible et prétentieuse avec laquelle l'artiste a étudié, recherché, fouillé, limé, poli, et lustré comme un meuble d'acajou, toutes les parties de cette immense étude. C'est un tour de force digne d'un peintre hollandais, ou encore d'un élève de M. Revoil. Mais il n'y avait, peut-être, qu'un Gérard Dow qui fût capable de poursuivre l'imitation exacte d'un intérieur avec une opiniâtreté aussi tenace,

Digitized by Google

sans cesser de répandre un seul instant sur son travail, un effet suave et velouté et une harmonie délicate. M. Pouchet ne pouvait et ne devait obtenir qu'une grande sécheresse et un effet glacé. Rendons cependant justice aux diverses parties de ce tableau, prises isolément. La robe de chambre est d'un moëlleux, d'un cotonneux admirables, et le tapis fait tellement sentir aux yeux son *pluché* soyeux, qu'il semble qu'on pourrait le froisser entre ses doigts. Il est, d'ailleurs, fâcheux que l'ensemble soit refroidi par une teinte verdâtre qui entre dans la coloration propre de tous les objets, les chairs et le tapis exceptés. C'était déjà bien assez de froideur, sans y ajouter celle-là.

M. Pouchet a encore exposé une étude de jeune paysanne sur la porte d'une écurie (225), morceau qui présente les mêmes qualités de fini; le mouchoir accroché à la porte est surtout admirable de relief et de couleur; mais la figure est trop courte d'une ou de deux têtes, et l'effet général de ce pénible chef-d'œuvre est sec et froid.

M. Renoux.

Que MM. Raimbert et Renout nous permettent de sauter à pieds joints par dessus leurs insignifians paysages, rien que pour citer une charmante perspective de *Salle souterraine* du château d'Hacdelberg (231), exécutée par M. Renoux, tout-à-fait dans le genre de ces admirables dioramas en miniature, de Bouton ou de Daguerre, qu'on voit au Luxembourg ou dans les cabinets des curieux. On trouvera, peut-être, ce travail trop minutieux; mais on avouera que l'effet de perspective est saisissant de vérité, et que la transparence, la fraîcheur de ce tableau sont parfaites.

M. Savary.

Cet artiste applique au paysage le même procédé que MM. Pouchet et Renoux appliquent à la peinture d'intérieurs. C'est véritablement de la miniature, soutenue, il est vrai, de couleurs chaudes, vigoureuses, de contrastes habilement ménagés; avec beaucoup de science et de métier en un mot, mais dont le résultat est extrêmement froid et sec, parce que la multiplicité des détails détruit l'harmonie de l'ensemble. C'est la nature vue par l'objectif d'une lorgnette, ou dans un miroir fortement concave. Or, malgré toute la séduction qu'exerce, sur des yeux novices, ce fini qu'on peut suivre jusque dans les détails les plus

Digitized by Google

exquis, un sentiment instinctif vous avertit que le résultat général est frappé de fausseté et d'impossibilité, parceque l'œil ne peut jamais embrasser, dans la nature, d'un seul regard, comme il le fait dans ce tableau, le nombre immense de détails qu'il a plu au peintre d'y accumuler. Toutefois, comme ces idées, sur les beautés d'ensemble ou de détail, sont encore loin d'être celles de la foule, il en résulte que les tableaux de M. Savary seront long-temps encore, dans leur genre, de petits chefs-d'œuvre.

M. Sebron.

Une remarque singulière, dont on ne se rend pas compte au premier abord, c'est que tous les peintres décorateurs, les auteurs de panorama, tous ceux, en un mot, qui sont habitués à représenter la nature dans des proportions presque aussi vastes qu'elle, lorsqu'ils abandonnent ces larges espaces pour se renfermer dans un cadre de chevalet ou dans une page d'album, loin de conserver aucune habitude de cette largesse d'exécution dont on les suppose doués au plus haut degré, deviennent, au contraire, les plus minutieusement exacts de tous les peintres. Nous citions, il n'y a qu'un instant, les intérieurs, au fini microscopique, de Daguerre et de Bouton; on connaît les dessins d'album si léchés de MM. Gué et Cicéri; les marines de M. Langlois, le peintre du panorama de Navarin, se recommandent surtout par leurs jolis détails. Enfin, voici M. Sebron, naguère l'aide principal, le bras droit de M. Daguerre, qui sait renfermer, dans un cadre de médiocre étendue, plus de détails qu'on n'en pourrait analyser en plusieurs heures d'étude. La raison de cette anomalie ne serait-elle pas que le peintre habitué à remplir de vastes espaces, obligé même, la plupart du temps, de grossir les détails des objets naturels, pour les faire arriver, avec leurs dimensions réelles, à l'œil du spectateur, contracte cette habitude de tout rendre, de tout exprimer, qu'il porte ensuite, moins par système que par instinct, dans la peinture en petit.

Quoi qu'il en soit de cette explication, toujours est-il que le paysage (236) de M. Sebron est un des plus laborieusement travaillés que l'on puisse concevoir; les détails de construction, les troncs d'arbres écorcés, la paille, les tuiles, les herbes, les légumes: tout est rendu avec un fini si minutieux, qu'à peu de distance c'est une illusion complète. D'un autre côté, la perspective, la profondeur, la fuite aérienne

Digitized by Google

des lointains, sont telles que ne pouvait manquer de les rendre un artiste habitué à produire, au Diorama, les plus surprenans prodiges en ce genre. Une lumière éclatante inonde, en outre, le tableau; elle y pleut, si l'on peut s'exprimer ainsi; elle y coule à flots, et de tous côtés; c'est à peine si les objets possèdent assez d'ombre pour manifester leur forme et leur relief. La couleur est naïve, franche, mais par trop éclatante; elle accuse les habitudes du peintre-décorateur, qui, devant concentrer, sur ses vastes machines, la plus grande lumière possible, n'emploie que les couleurs douées de la propriété de renvoyer celle-ci fortement. Cette couleur est, en outre, rosée, chatoyante, et l'on ne s'y habitue qu'après s'être plongé dans son atmosphère pendant quelques instans, et complètement isolé des tableaux voisins. Au total, malgré ces légères critiques, et considérée sous un certain point de vue, cette belle page fait le plus grand honneur à M. Sebron, qui appartient à notre département, puisqu'il est né à Caudebec.

M. Soudet.

Autant la lumière du paysage de M. Sebron nous éblouissait de son éclat, autant la terne et livide pénombre qui projette son influence sur la *Vente de poisson à Fécamp* (237), par M. Soudet, nous attriste et nous glace. Cet artiste semble ne connaître que deux ou trois couleurs lugubres, comme le bitume et les terres brûlées. A la vérité, d'habiles peintres, tels que Rembrandt, ont pu tirer de ces matériaux ingrats de puissans effets; mais de Rembrandt à M. Soudet il y a tant de distance, que nous conseillons à ce dernier de changer bien vite de palette, ne fût-ce que pour éviter l'écueil de ce monstrueux rapprochement.

M. Vallou de Villeneuve.

Quoique la vogue ait souvent favorisé d'un de ses caprices passagers les compositions de M. Vallou de Villeneuve et de ceux qui marchent dans la même voie que lui, nous ne pouvons consentir à admirer, ni le choix de ses sujets, gracieusement larmoyans comme une élégie de M. Soumet, ou modestement égrillards comme une chanson de M. Debraux, ni cette peinture aussi lisse, aussi proprette et non moins empesée que la pélerine d'une blanchisseuse en fin. Cette recherche prétentieuse de style, ces réminiscences de Girodet, appliquées à la

Digitized by Google

peinture d'un intérieur de grisettes, nous semblent tout-à-fait hors de saison. Il faudrait là quelque chose de plus chiffonné, de plus grivois, de plus agaçant, qui sentît mieux enfin sa mansarde ou sa chanson de Béranger. Il n'y a, dans la *Potée d'eau*, si mieux vous n'aimez la *Curiosité punie* (240-242), — car ces deux titres n'en font qu'un, le rédacteur du livret, dans son activité à multiplier les numéros, ayant coupé un titre en deux, — il n'y a, dis-je, dans cette composition sentimentalisée, qu'une bonne figure, celle du portier curieux; elle est vraiment saisie sur le fait et frappante de vérité. Quant aux *Orphelins de village* (241), le sujet en est d'abord fort mal indiqué, car il pourrait tout aussi bien représenter une fille coupable qui, de retour après une longue absence, au lieu de ses parens qu'elle venait implorer, ne retrouve plus que leur tombeau; ensuite, tout le monde a blâmé la longueur démesurée de la jeune femme, et la tournure empaquetée du marmot qui l'accompagne. Tout bien considéré, nous préférons la *jeune Servante voleuse* de l'année passée.

M. Vasse.

Qui n'a pas, en entrant à l'Exposition, lancé son quolibet sur le tableau de M. Vasse (243), sur cette salle enfumée dont la perspective est si extraordinaire; sur ces rangs de loges qui ondulent au hasard de la main du peintre; sur ce lustre à deux becs, pour la forme duquel on dit que l'auteur devrait prendre brevet d'invention; sur ces danseuses qu'on croirait un essaim de phalènes s'agitant au sein de la nuit; enfin sur tout cet ensemble si insolite et si grotesque? Eh bien! nous dédaignerons le facile triomphe d'achever d'écraser un malheureux artiste qui, méconnaissant sa faiblesse, a tenté de soulever un poids qui devait l'accabler; nous essayerons plutôt de le défendre. Convenons d'abord qu'il n'était peut-être, entre tous les artistes, que Roqueplan qui eût pu se tirer avec succès de cette difficile entreprise, de peindre, comme dans son *Grand bal donné par la ville de Paris*, cet immense effet de lumière artificielle qui, s'irradiant d'un centre unique, éclate en rayons de feu sur toute la circonférence d'une vaste salle de spectacle; d'y opposer par contraste un effet de clair de lune et de nuit; de sauver la transition et le difficile passage d'un effet à l'autre; de remplir ces loges, ces balcons, de figures animées, éclatantes de fleurs et de rubans, et scintillantes de pierreries; de rompre l'uniformité de toutes ces têtes pres-

Digitized by Google

sées au parterre; enfin de tirer de tout ce tapage d'effets, de tons, de couleurs et de points brillantés, un ensemble plein de suavité et d'harmonie? Puis, si nous trouvons la tâche si difficile, ne censurons donc point si cruellement un pauvre artiste vulgaire, parce qu'il y a succombé. Essayons plutôt de relever son courage, en lui apprenant, ce qu'il ignore peut-être, qu'il y a dans son tableau des effets de lumière, dans l'enfoncement de ses loges des parties d'ombre, qu'on peut louer sans encourir le ridicule; que l'harmonie générale de sa salle n'était pas mal combinée; que son ton de lumière artificielle était assez juste; que, dans le nombre immense de ses figures, il s'en trouve parfois dont l'attitude et l'intention sont excellentes; enfin, qu'il ne faudrait, peut-être, à ce tableau, qu'une main habile qui rectifiât ses lignes, éteignît çà et là des lumières criardes, tirât de leur obscurité quelques parties ombrées, semât, en se jouant, sur toute cette enceinte, quelques détails spirituels, pour qu'il se relevât tout-à-coup de l'*infimité* dans laquelle on le plonge, et pour qu'il prît place entre bien d'autres qu'on admire.

M. Vasselin.

M. Vasselin, jeune talent originaire de la cité et patronisé par elle, débuta, il y a quelques années, par de beaux succès, après lesquels il eut un temps d'arrêt. C'était donc avec anxiété que ses amis attendaient l'exposition de son nouveau tableau, qui devait modifier ou réveiller leurs espérances. Ce tableau a paru, et, même à côté d'une redoutable concurrence, il a pu soutenir le choc de la comparaison et l'épreuve de la critique. Il y a évidemment progrès chez l'artiste. On doit d'abord lui tenir compte de l'état d'imperfection dans lequel il a été forcé d'exposer son tableau; on reconnaît facilement qu'il y a eu précipitation dans l'exécution, et achévement incomplet dans beaucoup de parties; ainsi l'architecture manque de modelé, de relief, en un mot, de solidité et de détails, qualités que l'artiste aurait certainement ajoutée à son premier travail, s'il en avait eu le loisir. On peut louer, entre autres choses, comme terminée, toute la partie des vitraux, au fond du chœur; vitraux d'un éclat, d'une transparence, d'une illusion parfaites. La partie la plus faible de cette grande composition sera toujours, quoi que fasse l'artiste, celle des figures; il a commis la faute de les entasser en masse, au lieu

Digitized by Google

de disposer en avant quelques groupes qui auraient jeté de la variété, et ménagé de la profondeur dans tout le tableau.

Mad. Verdé Delisle.

Fille d'un des élèves les plus distingués de Girodet, Mad. Verdé-Delisle dut recevoir le goût et les inspirations de la peinture, en quelque sorte, comme un héritage et une transmission de famille. Un reflet bien affaibli, il est vrai, de la manière de ce maître, pourrait, à la rigueur, se laisser saisir dans les compositions mignardes et coquettes, dans les airs de tête penchés et langoureux, enfin, jusque dans la prétention au suave et au *fondu*, dont les petits tableaux de cette dame nous offrent le constant exemple. Des entretiens galans, à la manière de Wateau, mais avec les costumes et les accessoires du règne de Louis XIII ou de la minorité de Louis XIV, et des portraits-miniatures à l'huile, forment le contingent ordinaire de Mad. Verdé-Delisle. Dans ses tableaux, les têtes d'un fini extrême, léchées, caressées comme un émail de Petitot, sont trop rosées, trop fardées, pour n'être pas d'un effet factice. Quant aux étoffes, toujours de velours et de satin, et des couleurs les plus éclatantes, elles sont molles, cotonneuses, et, faute de sacrifices bien entendus, papillottent trop aux yeux. Ses portraits sont un peu plus sévères; ils manquent à la vérité de modelé, de fermeté, mais la couleur en est brillante, et la pose parfois assez bien choisie. La prétention au coquet, au joli, est le véritable écueil de cette dame.

M. Viardot.

Comment, sur un seul portrait à l'huile, juger l'étendue du talent de cet artiste, dans ce genre? Tout fait présumer, cependant, que ce talent est réel et distingué, car il y a dans ce portrait de femme assise (250) d'excellentes parties; il est bien posé; on devine que le calme du visage n'est point de la froideur, mais bien l'expression de l'état habituel de la physionomie du modèle. Malheureusement la tête a peu de saillie, elle se colle au fond. Le fauteuil et sa garniture sont d'une bonne facture. Mais la partie la plus remarquable de ce tableau sont les deux mains jointes ensemble, et dessinées avec une pureté, touchées avec une finesse parfaites. Seulement, la délicatesse, la fraîcheur juvénile de ces mains, forment un contraste inconciliable avec l'âge supposé du modèle. Quant

Digitized by Google

au talent de M. Viardot pour les petits portraits à l'estompe, nous pouvons hardiment le proclamer très remarquable. Ceux des deux demoiselles D. D. (245, 246) sont d'une exécution fine, moëlleuse et d'un bon effet obtenu à très peu de frais. Le portrait de Mademoiselle ..... (247) ne leur est pas inférieur; mais celui de femme (248) nous paraît beaucoup moins bien réussi. Le *portrait d'homme en pied* (249) est supérieurement posé; il est malheureux que le fond soit si vague, et de lignes si peu harmonieusement combinées.

M. Vieillot.

Il est en quelque sorte d'usage, et passé en chose jugée, à chaque Exposition nouvelle, de déclarer crus, lourds et mauvais les paysages composés, de M. Vieillot, et de passer outre sans les regarder. Nous avions, jusqu'à ce jour, fait comme les autres; mais nous avons enfin voulu savoir ce qu'il en était, et nous nous sommes dévoués une bonne fois à les considérer sérieusement et sans prévention. Or, nous avons été fort étonnés d'y reconnaître, pour le moins, autant de bonnes qualités que de défauts. Nous avons surtout constaté que les bonnes qualités appartenaient en propre à l'artiste, naissaient de son fonds; que les défauts appartenaient à la manière qu'il avait adoptée, aux modèles qu'il avait imités et suivis. D'abord, M. Vieillot s'entête à faire de grands paysages composés, à la manière du Guaspre ou du Poussin, et ne veut pas reconnaître ou ignore que si l'on rend aux anciens tableaux, exécutés dans ce genre par les grands maîtres, le tribut d'hommages qu'ils méritent; si on leur donne une place distinguée dans les galeries, on ne veut plus, de nos jours, que la nature toute nue, avec ses pompes splendides comme avec ses pauvretés; avec ses lignes grandioses comme aussi avec ses horizons plats et sans accidens; en un mot, qu'on veut la nature telle que la nature la donne, et non telle que le peintre la fait. Ensuite, M. Vieillot est de cette école minutieusement exacte des Victor Bertin et des Watelet, qui dissèque le feuillé, compte les brins d'herbe, entaille des hiéroglyphes sur l'écorce, et sculpte des stigmates sur le rocher. Or, pour résister à l'influence desséchante de cette école, il eût fallu avoir reçu de la nature des dons innés de suavité et d'harmonie, qui eussent tempéré tout ce qu'elle avait de rétréci dans ses préceptes, de sec et de guindé dans ses exemples. Malheureusement,

Digitized by Google

M. Vieillot avait l'esprit positif et la vue nette; il a donc été entraîné à être dur et sec, tel que nous le voyons. Mais, ces défauts écartés, voyez comme cet artiste-amateur répand l'air, la transparence, et surtout le soleil, chose presque introuvable en peinture, dans ses paysages! Combien ses eaux sont limpides et transparentes! Sachez faire la séparation, dans ces tableaux, des défauts inhérens à la manière, et des qualités qui appartiennent à la justesse du sentiment, et vous composerez des tableaux que des maîtres ne rougiraient pas de signer.

M. Villeneuve.

Comme on assure que le beau paysage de M Villeneuve restera au Musée, au moyen de l'acquisition qu'en doit faire l'administration, nous nous croyons dispensés de nous étendre sur cet artiste et sur son talent, si popularisé par la lithographie. Son *Paysage des bords du Rhin* (254), quoique gris, présente de belles parties, de larges masses d'architecture, des horizons vaporeux et fuyans, et un grand luxe de détails intéressans, de figures spirituellement distribués sur les premiers plans. Au total, ce sera une excellente acquisition pour le Musée.

M. Tudot.

M. Tudot, notre compatriote, nous a adressé quelques aquarelles (258, 259), souvenirs de son séjour au pied du Vésuve, dans les ruines inspiratrices de Pompeïa. On pourrait y relever le défaut d'un peu de sécheresse, si le ciel pur de l'Italie ne donnait ces lignes fortement accusées, ces horizons nettement tranchés, que nous qualifions de duretés, sous notre climat.

Digitized by Google

SCULPTURE.

Nous écarterons tous les bustes et les statuettes qui sont devenus objets de commerce, que le Musée a reçus ou acquis, et qui n'ont été placés là que pour faire galerie. Il ne nous restera que le buste de M. Henri Barbet, par Dantan jeune, et les moulages de M. Pellegrin.

Le buste de M. Henri Barbet est d'une ressemblance et d'une vérité qui ont frappé tous les visiteurs du Musée, et qui rendaient complètement inutile l'inscription de son nom sur le livret. Nous trouvons que l'artiste a parfaitement saisi cet air sérieux et plein de bienveillance, qui est l'expression habituelle du modèle, et qu'il a touché avec une légèreté parfaite ces rides caractéristiques, ces sillons légers, qu'ont imprimé, sur sa physionomie, les travaux incessans du magistrat et de l'homme public.

Nous aurons, cependant, deux reproches à faire à cet œuvre de notre spirituel ami : D'abord, on désirerait un peu plus de développement à la partie supérieure du crâne; et, puis, nous trouvons que le sculpteur a trop serré le cou dans la cravate, et qu'il a donné ainsi à son marbre un air raide et guindé qui n'a jamais été dans l'habitude du modèle.

Les moulages de M. Pellegrin sont autant de chefs-d'œuvre. Son académie, moulée sur nature, est peut-être ce qu'on a fait de plus merveilleux en ce genre. Au reste, la résignation des patients mérite autant d'éloges que le talent de M. Pellegrin. Aussi, parmi ses modèles, on doit surtout admirer ce masque gracieux de jeune fille qui a su conserver son sourire sous l'épaisse couche de plâtre dans laquelle on a emprisonné son joli visage. Ceux même qui ne connaissent pas la fille de M. Pellegrin, peuvent deviner, à la longueur et à l'élégante convexité des paupières, quels grands et beaux yeux elles doivent recouvrir.

Digitized by Google

Au moment où l'on imprimait ces dernières lignes, nous avons enfin vu terminé le tableau de M. Balan, annoncé au commencement de cette Revue. Le public pourra jouir, pendant quelques jours encore, jusqu'à la clôture de l'Exposition, de la vue de cette œuvre capitale, l'une des plus grandes pages qu'ait encore créées notre jeune artiste. C'est la *Vue du portail de la Calende*, prise de l'entrée de la rue de l'Epicerie, par un jour de marché. De ce point, le spectateur embrasse la place tout entière, avec ses maisons à pignons aigus ou à façade curieusement entaillée de délicates sculptures; le portail, avec la masse grandiose et en quelque sorte mauresque des deux tours carrées qui l'accompagnent; la flèche, dont le faîte téméraire semble se perdre dans la nue; puis, sur un plan plus reculé, la belle tour de Georges d'Amboise qui s'élève solitairement du sein des maisons qui assiègent sa base; et, dans un lointain vaporeux, la tour aiguë de Saint-Romain qui clôt cette magnifique perspective, Admirable sujet, monument si gigantesque et si vaste, que rien qu'en groupant ses diverses parties, on obtient les combinaisons de lignes les plus variées, les diversités de plans, les dégradations de lumière et de couleur les plus inattendues, enfin, les effets les plus prestigieux de perspective prolongée. Pénétré des difficultés de son entreprise, M. Balan s'y était péparé par les études les plus consciencieuses d'après nature: élévations géométrales et perspectives, grandes pages de détails, pochades à l'effet, croquis de scènes populaires, etc., etc.. Avec tous ces matériaux, il a reconstruit un magnifique ensemble où l'on peut admirer, à la fois, la majesté imposante de la masse, le luxe étourdissant des détails, l'entente habilement ménagée des effets et la chaleureuse énergie de la couleur. Cependant, qu'à cet éloge bien sincère se mêlent quelques observations. M. Balan est peut-être trop chaud coloriste pour peindre avec une entière vérité l'extérieur de nos monumens gothiques. Le ton grisâtre dont les siècles ont généralement revêtu ces monumens, est terne et froid: or, M. Balan ne peut faire *froid;* la pétulance de sa nature bouillonnante et sanguine l'emporte ; il est entraîné à dorerc ces monumens de tons jaunes et brillans, qu'ils ne présentent jamais. Il les rajeunit, il les pare, il leur fait, à l'extérieur, la même injure qu'on leur a faite, et d'une manière bien plus indélébile, à l'intérieur: il les

Digitized by Google

recouvre de badigeon. Il y aurait bien aussi un léger reproche à adresser à M. Balan sur son ciel, qui reproduit d'une manière trop identique celui de ses autres compositions ; mais qu'importe, si cette grande et belle œuvre ne doit être placée que quelques jours en pendant avec elles.

Nous arrivons enfin, sauf quelques omissions, au terme de notre longue tâche. L'étendue de cette Revue critique, le consciencieux examen de tant de productions diverses, auquel il a fallu se livrer pour en réunir les élémens, seront, nous l'espérons du moins, au yeux des souscripteurs, une excuse suffisante du retard qu'on a mis à la publier. En la promettant pour le quinze du mois dernier, nous avions vraiment pris un engagement téméraire : ou bien cette Revue eût été complètement superficielle, tronquée, insuffisante, sans intérêt pour le public, comme sans utilité pour les artistes ; ou bien, si on veut lui supposer le développement qu'elle a acquis, le laps de quinze jours demandé pour la méditer, la rédiger et la publier, aurait à peine suffi pour combler les délais de l'impression. Tout ce que nous pouvons ajouter pour notre justification, c'est que nous l'avons entreprise avec courage, et, jusqu'à ce que le temps nous ait manqué, poursuivie sans relâche, avec un entier dévouement. Nous n'avons point considéré si elle dépassait de beaucoup nos prévisions, si son étendue acquérait presque celle de deux numéros ordinaires de la *Revue* : la conscience que nous faisions une chose utile à l'art, dont nous pouvions ainsi contribuer à propager le goût et le sentiment, aux artistes, aux productions desquels nous apprenions à rendre une justice motivée ; au public enfin, qui a besoin qu'on l'éclaire pour qu'il ne se laisse ni entraîner au torrent des admirations banales, ni glacer par le venin des fâcheuses préventions : la conscience que cette tâche était utile, légitime, honorable, nous a soutenu, encouragé.

Digitized by Google

Nous ne nous sommes point dissimulé, cependant, que l'équité de nos appréciations, l'impartialité de nos jugemens, la sévérité de nos censures, voire même la vigueur de nos réprimandes, alarmeraient bien des susceptibilités orgueilleuses, ou réveilleraient en sursaut bien des médiocrités insouciantes, sur l'oreiller commode où elles s'endorment. Ce résultat de notre entreprise était inévitable; et, sans nous faire un plaisir malin ou cruel, d'en aggraver les conséquences, nous n'avons point hésité à nous armer souvent de ce qu'elles avaient de rigoureux, persuadé de la vérité de cette maxime, déjà précédemment avancée: que la critique n'est utile qu'autant qu'elle est sévère. Bien plus, nous comptons ne point interrompre ici, et jusqu'à une Exposition prochaine, cette mission de critique dont nous nous sommes laissé fortuitement investir. Les arts doivent-ils donc dormir, dans notre ville, d'un sommeil annuel, et ne s'éveiller périodiquement que pendant un court intervalle, pour retomber ensuite dans la torpeur et l'oubli? Non, non : il faut que les arts vivent d'une vie active et incessante comme l'industrie qu'ils inspirent, comme la littérature qui les perfectionne; et, s'ils ont besoin d'un organe pour manifester cette vie, pour peindre ses luttes et ses efforts, pour faire entendre le cri de ses angoisses ou de ses espérances, ou pour entonner l'hymne de ses triomphes, ils le trouveront, il n'en faut point douter, dans quelqu'une de ces voix généreuses qui se sont consacrées, dans cette *Revue* provinciale, à défendre tout ce qui est bien, à proclamer tout ce qui est beau, à propager tout ce qui est bon et utile.

A. P.

N. B. Les numéros placés entre parenthèse, dans le cours de cette Revue critique, correspondent à ceux du Catalogue de l'Exposition.

Le Gérant, Ch. Richard.

Digitized by Google

Digitized by Google

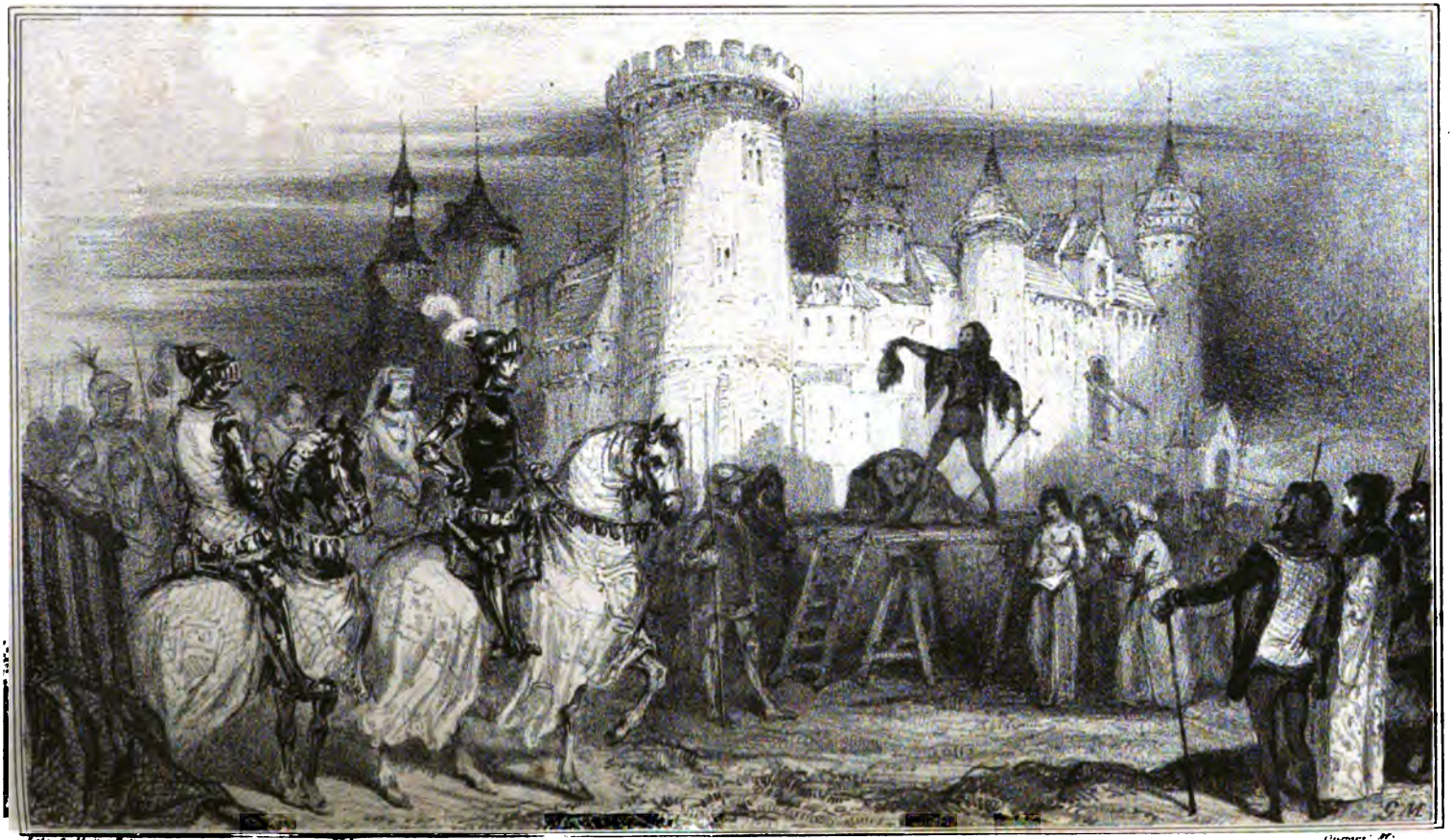

Supplice

Digitized by Google

RECHERCHES SUR ROUEN.

A PROPOS DU CHANGEMENT

DE LA

PLACE DES EXÉCUTIONS.

— SUITE. —

Le Vieux-Marché.

Au milieu des révolutions politiques et religieuses qui ont si souvent agité Rouen, nos monumens et nos places ont subi, comme les hommes, de nombreuses vicissitudes. La religion a été impuissante pour sauver de la profanation ses monastères et ses temples. La guerre n'a pas su défendre ses forteresses et ses châteaux. On a fait de nos églises des usines, de nos couvens des casernes; les remparts qui nous défendaient sont tombés sous les efforts réunis du temps et de la paix, et les larges fossés de notre enceinte sont devenus d'ombreuses et paisibles allées. La justice humaine, seule, a vu respecter, même dans les plus terribles excès de nos guerres intestines et étrangères, le lieu où elle avait établi son empire. De temps immémorial, et sans interruption, le

Digitized by Google

Vieux-Marché a été le lieu principal des supplices à Rouen. C'est là que, pendant près de mille ans, le bourreau a mis son bras infatigable à la disposition de tous les vainqueurs, de tous les partis, de toutes les religions, de toutes les dynasties, de tous les codes. La preuve authentique la plus ancienne de l'existence du Vieux-Marché remonte jusqu'au milieu du onzième siècle; mais il est certain que le *Maître-de-l'œuvre* s'est exercé, long-temps avant cette époque, sur ce terrain ensanglanté d'où on vient de le bannir. Dudon de Saint-Quentin et Guillaume de Jumiéges nous apprennent qu'en l'année 914, Rollon ayant soupçonné d'espionnage deux seigneurs français que Charles-le-Simple avait envoyés auprès de Gisèle, sa fille, épouse de notre duc, les fit prendre et décapiter sur le Marché[1].

Dans des plans de Rouen de l'année 1525, on remarque, au milieu du Vieux-Marché, un monument qui s'élève à l'endroit même où a été maçonnée, vers la fin du siècle dernier, la lourde et disgracieuse fontaine qui surcharge encore aujourd'hui cette place. Ce monument, qui semblait le tronçon d'un énorme pilier octogone, était construit avec des pierres de taille solidement cimentées, comme un édifice de première nécessité, et auquel il importait d'assurer une longue durée. Il eût été difficile de deviner la destination de cette construction bizarre, si une roue et une potence, groupées sur la plate-forme, n'eussent clairement indiqué que c'était l'échafaud. On parvenait à cette terrasse par un

[1] Statimque Dux ita commotus, tyrones suæ domus fecit absconsos comprehendi et ad forum venalium rerum duci, ibique concurrente plebe jugulari.
— Dudon de Saint-Quentin, liv. II, chap. LXXXVI. —

Quod cum ille cognovisset, iratus et reputans eos exploratores, jussit eos educi, et eductos in foro rerum venalium jugulari.
— Guillaume de Jumiéges, liv. II, chap. XXI. —

Digitized by Google

escalier intérieur, et à cet escalier par une salle basse dans laquelle étaient déposés, classés méthodiquement, et entretenus avec soin, tous les instrumens de supplice.

De tous les arts que le génie de l'homme a créés et cultivés; de toutes les sciences que ses calculs et ses recherches ont tenté d'approfondir, le seul art et la seule science qu'il ait incontestablement poussés jusqu'aux dernières limites de la perfection, c'est l'art et la science des supplices. L'économie sociale, l'économie politique, l'économie agricole, et je ne sais combien d'autres économies, cherchent encore, dans leurs vaines spéculations, les moyens de rendre les hommes meilleurs et plus heureux; mais il y a déjà bien des siècles que l'on n'a plus à chercher de moyen nouveau pour leur procurer les souffrances les plus atroces et la mort la plus cruelle. Cependant, toutes ces ingénieuses inventions de l'antiquité, dont l'histoire des martyrs et celle de nos réactions religieuses offrent le catalogue à peu près complet, ne furent pas adoptées par la Justice. Les hommes n'osèrent pas faire en leur nom ce qu'ils faisaient au nom de Dieu; et leur bénignité se réserva seulement un nombre très modeste de supplices que nous avons déjà vus dispersés sur toutes les places de la ville, et que j'ai trouvés réunis sur le Vieux-Marché.

La pendaison doit avoir les honneurs du pas dans la terre classique de la potence.

J'ignore à quel moment on a pu appliquer, à Rouen, ces pensées de Jean-Paul : — « Une ville et une potence sont si voisines l'une de l'autre, que tous les docteurs de la pénalité considèrent la potence comme une porte extérieure et un ouvrage avancé de la cité elle-même. » — « Quiconque aperçoit une potence se réjouit, parce qu'il sait qu'une ville suivra immédiatement ce télégraphe à trois jambes. » —

Digitized by Google

Mais je serais très porté à croire que, dans notre bonne ville, la première potence fut élevée en même temps que la première maison. Je n'ai pas cherché à savoir qui avait été pendu le premier sur le Vieux-Marché, ni à quelle époque; cette prise de possession de gibet doit se perdre aussi dans la nuit des temps. Ce supplice, quoiqu'il n'entraînât pas d'effusion de sang, a toujours plu beaucoup à la multitude; elle aimait à voir le patient danser et tournoyer en grimaçant, avec le bourreau sur ses épaules, au bout d'une corde que la tension faisait détordre rapidement. Aussi nos aïeux faisaient-ils gorge chaude de la pendaison et des pendus. A les entendre, rien de si gai que d'aller au gibet, rien de si réjouissant que d'y être accroché. La potence, c'était la *Veuve* insatiable, dont les embrassemens étouffaient tant de maris; la corde, c'était *la Cravate de chanvre*, qui semblait être devenue une partie obligée du costume normand. La corde était comptée pour beaucoup dans les chances d'avenir de nos aïeux, car on pendait considérablement en Normandie; et il est effrayant de calculer combien on a pendu, seulement sur ce petit espace de quelques pieds carrés qui s'élevait au milieu du Vieux-Marché de Rouen. Aussi, un pauvre diable que l'on menait pendre, philosophe pratique qui connaissait bien son époque, disait-il à sa femme pour la consoler : « Il n'y a au monde que deux espèces de gens : ceux qui sont pendus et ceux qui ne le sont pas; il faut bien appartenir à l'une ou à l'autre. »

La pendaison variait dans sa forme et dans ses conséquences, selon la nature et la gravité du délit. Après la strangulation, les uns étaient jetés dans les flammes, les autres à la voirie; ceux-ci étaient suspendus aux fourches patibulaires; ceux-là, aux branches de l'arbre de la route le plus voisin du lieu où ils avaient commis leur crime. Quelques-

Digitized by Google

uns étaient pendus après leur mort. Le 22 février 1789, le cadavre d'un individu, convaincu de s'être *homicidé lui-même*, fut, par sentence du Bailliage de Rouen confirmée par la Tournelle, « attaché, par l'exécuteur des sentences « criminelles, au derrière d'une charrette, et traîné sur une « claie, la tête en bas et la face contre terre, par les rues « ordinaires de cette ville, jusqu'à la place du Vieux-Marché. » Là, le cadavre fut pendu par les pieds à une potence, resta ainsi exposé pendant vingt-quatre heures; après quoi il fut jeté à la voirie. Ceci, il est vrai, se passait dans les derniers jours d'un régime d'oppression. Parmi tant de droits plus ou moins avantageux que nous avons conquis par la révolution, nous sommes fiers de compter le droit de nous homicider impunément nous-mêmes. Bien plus, il a été jugé que celui qui manquait de l'énergie ou de l'intelligence nécessaire pour se tuer convenablement, pouvait se faire aider par un ami. Loin d'être pendu par les pieds et jeté à la voirie, pourvu que l'on sache tourner, avant de mourir, une douzaine de vers passables, on est sûr de jouir, pendant au moins vingt-quatre heures, d'une célébrité posthume; ce qui ne laisse pas que d'encourager puissamment les imitateurs.

La potence a été renversée par la révolution. Ce fut le 18 août 1790 que nos pères furent appelés à jouir, pour la dernière fois, du spectacle de ce supplice, qui était devenu, pour eux, comme une fête nationale. Un malheureux, nommé Sébastien Dangard, fut pendu sur le Vieux-Marché, et son corps rendu à qui de droit. Dangard n'était qu'un voleur obscur; mais j'aime à croire que les Normands accorderont une place dans leur souvenir à celui de leurs compatriotes qui est mort le dernier, la corde au cou; à celui qui a entraîné avec lui dans la tombe le dernier nœud coulant et la dernière potence!

Digitized by Google

Quelques années après, le peuple, dans sa colère, a trop souvent ressuscité, contre ses ennemis, ce supplice qui avait été si libéralement employé contre lui, et, alors, le réverbère le plus voisin fournissait à la fois la corde et le gibet! Mais Rouen n'a pas à se reprocher d'avoir jamais deshonoré ainsi son supplice de prédilection, et la pendaison n'a jamais participé, chez nous, à aucun excès révolutionnaire.

Au moment de la restauration, la Normandie conçut un moment l'espoir de voir se relever les innombrables potences qui, mêlées à ses belles plantations de pommiers, entouraient les villes normandes d'un ornement pittoresque et caractéristique. On n'a pas oublié la chanson dans laquelle on nous faisait dire :

....Bientôt vous nous serez rendus,
Gibets héréditaires
Où l'on pendait nos pères.

Mais les gibets ne nous ont pas été rendus; et la pendaison est à jamais perdue pour nous, comme tant d'autres bonnes coutumes normandes!

Le supplice aristocratique fut aussi appliqué sur le Vieux-Marché.

La ville de Rouen, aujourd'hui si grande ennemie des bouleversemens et du désordre, a été autrefois très sujette aux *émotions du populaire.* La cherté des blés, et surtout l'augmentation des impôts, mettaient en émoi ce pauvre peuple qui n'avait rien, et auquel on demandait sans cesse. Il est arrivé fort souvent à nos excellens aïeux de renverser les bureaux des aides, sans avoir eu la précaution de faire sortir les receveurs, de piller les magasins, de démolir les maisons, et même, ce qui est plus grave, de massacrer à tort et à travers

Digitized by Google

ceux à qui ils attribuaient leur misère. Parmi les meurtres que notre ville a sur la conscience, on peut citer celui de Nicolas Naguet, maire de Rouen, qui, passant sur le pont pendant la foire de la Chandeleur de 1280, fut tué par des mutins, et jeté dans la Seine avec la mule sur laquelle il était monté; et celui du bailli Raoul de Gaucourt, massacré dans une émeute, en 1415, par la populace, qui traîna ensuite son cadavre dans les rues et jusque sur le pont, d'où elle l'envoya rejoindre Nicolas Naguet.

De tous ces soulèvemens, le plus grave fut celui de *la Harelle*, que l'on pourrait intituler les glorieuses journées des 26, 27 et 28 février 1381. Les quatre oncles de Charles VI, dont la cupidité et les querelles désolèrent si long-temps la France, n'avaient rien eu de plus pressé, pour fêter l'avénement de leur neveu, que de rétablir et de doubler les impôts dont Charles V avait allégé ses sujets. Le peuple se mit en pleine révolte dans beaucoup de villes; mais, à Rouen surtout, l'insurrection fut triomphante. On alla jusqu'à nommer un roi. Les gens de métier se réunirent pour procéder à l'élection de leur souverain, et ce fut sur le Vieux-Marché que s'assembla cet étrange corps électoral. Jehan Legras, marchand drapier, obtint la presque unanimité des suffrages. Le nouveau roi fut porté en triomphe dans l'aître de Saint-Ouen, et là, juché sur un trône construit à la hâte. Rien n'y manqua; la Charte aux Normands fut arborée au milieu des cris d'enthousiasme de la multitude. Tout le monde prêta serment, à commencer par Sa Majesté Jehan Legras.

Le peuple, croyant avoir ainsi légitimé des vengeances, se livra sans remords et sans crainte à toute sa fureur. Les agens du fisc, les juifs, les usuriers, les traitans, furent tous massacrés et jetés dans la Seine. Les maisons des anciens maires et de quelques riches négocians furent rasées.

Digitized by Google

Mais, heureusement, les accès de rage du peuple ne durent jamais bien long-temps. Cette fois, sa colère, après avoir grondé pendant trois jours consécutifs dans la tour du Beffroy, se tut tout-à-coup devant les troupes du château et les bourgeois armés pour rétablir l'ordre. L'ordre fut, en effet, rétabli sur le Vieux-Marché, c'est-à-dire que l'échafaud y fut dressé, et y resta trois jours en permanence. Cependant, le grand-maître de l'ordre public ne punit qu'une demi-douzaine de mutins. Six seulement eurent la tête tranchée; les manuscrits du temps nous ont conservé le nom de l'un deux : Mahieu Beaudoulx. Ces exécutions furent arrêtées par des lettres de grâce de Charles VI, du 5 avril 1382. Ce fut une distinction flatteuse accordée à ces manans, que de les faire périr par le supplice honorable de la décapitation, réservé ordinairement aux nobles hommes. Le Roi constitutionnel ne fut pas au nombre des six victimes. Le bon marchand, dégoûté des dangers de sa nouvelle profession que la peur seule lui avait fait accepter, avait jeté sa défroque royale aux orties, le soir même de son intronisation, et s'était enfui si loin, ou caché si bien, que depuis on n'en entendit jamais parler [1].

En 1433, Rouen était au pouvoir des Anglais, et devait rester encore seize ans sous leur domination. Cependant, les exploits de Jeanne-d'Arc avaient relevé la fortune de Charles VII, et ranimé le courage des bons français, qui brûlaient de se délivrer du joug de l'Angleterre. C'était le temps des faits d'armes fabuleux, des coups de main hardis, des adroites surprises. Un brave, nommé Ricarville, s'imaginant que les Rouennais étaient aussi patriotes que lui, et

[1] Un récit charmant de cette révolte, par M. A. Floquet, est enterré dans le *Précis des travaux de l'Académie*, de 1835.

Digitized by Google

qu'ils allaient seconder vigoureusement leur délivrance, part de Beauvais, avec quatre-vingts compagnons, arrive à Rouen, surprend le Vieux-Château, tue la garnison anglaise et demeure maître de cette redoutable forteresse. Arondel, qui y commandait, eut à peine le temps de se réfugier dans une tour et de s'y barricader. Réduit à la dernière extrémité, il demande, par la fenêtre, aux bourgeois qui montaient la garde au pied des murailles, pour qui ils tenaient. J'en suis désolé pour nos aïeux; mais la vérité est qu'ils répondirent : « Pour le Roi de France et d'Angleterre. » Alors, Arondel se fit descendre dans les fossés, rassembla ses troupes et la garde nationale du temps, qui aida à assiéger ses malheureux compatriotes, dans la tour du donjon, où ils furent bientôt obligés de se retirer.

« Le régent, qui était à Paris, manda qu'on abattît la tour « sur eux, pour lequel mandement on affuta à la Rouge- « Mare une bombarde, laquelle abattit une partie du haut « d'icelle tour, et, par ce, se rendit à la volonté du Prince, « lequel fit décapiter ledit Ricarville; et les compagnons qui « rien n'en savoient, demandèrent la composition de Ricar- « ville, car ils ne pensoient pas qu'ils l'eussent mis à mort; « et, ainsi qu'ils descendoient, on leur montra le corps de « Ricarville, et, après, ils furent tous décapités au *Viel-* « *Marché* de Rouen. »

Les derniers décapités sur le Vieux-Marché de Rouen furent deux officiers, MM. d'Avasse et de Paulet, qu'une haine violente de leur colonel conduisit à l'échafaud pour une légère faute; il y a de cela environ quatre-vingts ans. Celui des deux amis qui mourut le dernier fut manqué, à plusieurs reprises, par la hache du bourreau; et, tandis que l'on mutilait ainsi ce malheureux, la grâce des deux condamnés arriva de Versailles.....

Le bûcher fut souvent allumé sur le Vieux-Marché. Le

Digitized by Google

premier souvenir que rappelle cet affreux supplice est celui de Jeanne-d'Arc, simple et courageuse fille dont on a tant parlé et que notre pays connaît si peu; héroïne qu'un grand écrivain a ignoblement calomniée!

Ce fut sur notre Vieux-Marché que vint finir misérablement cette glorieuse existence. On a beaucoup discuté sur le lieu précis de l'exécution : long-temps les savans se sont accablés de dissertations et de mémoires, pour prouver, les uns, que Jeanne avait été brûlée sur le *Marché-aux-Veaux*, ainsi que l'indiquerait le monument expiatoire qui y fut érigé trente ans après sa mort; les autres, qu'elle avait péri sur le *Vieux-Marché*, comme le disent les chroniques. Ils avaient tous raison.

Au xe siècle, le Vieux-Marché était un terrain vague, ou plutôt une prairie, que venait baigner le cours de la Seine. Plus tard, ce terrain fut agrandi par Guillaume-Longue-Épée, lorsque le second de nos ducs normands empiéta sur le fleuve pour augmenter la ville; Saint-Éloi, Saint-Martin-de-la-Roquette et Saint-Clément, furent unis à la terre-ferme. Peu à peu, les murailles s'avancèrent jusqu'à la rue Massacre; le faubourg s'alongea au-delà des fossés. Quelques chapelles, ainsi que le couvent des Jacobins, s'élevèrent dans le grand terrain vide du Vieux-Marché; quelques maisons vinrent se grouper sous la protection de ces chapelles. En 1431, au moment de l'exécution de Jeanne-d'Arc, le Vieux-Marché était encore hors des murs de la ville : ce fut treize ans plus tard, en 1444, que l'enceinte élargie, d'après les plans arrêtés depuis l'année 1256, fut placée sur la ligne que suivent les arbres de nos boulevards. Quatre églises avaient successivement été bâties sur ce vaste terrain : Saint-Éloi, devenue temple des protestans depuis 1803; Saint-Michel, dont nous venons de voir disparaître les derniers vestiges; Saint-Sauveur-du-Marché, démolie en 1793; et Saint-Georges ou le Saint-Sépulcre, qui

Digitized by Google

existe encore et que se partagent un pharmacien et un marchand de charbon. Le jugement de Jeanne-d'Arc portait qu'elle serait exécutée dans l'endroit le plus apparent, pour être mieux vue de toute la multitude. Le bûcher fut dressé devant Saint-Sauveur, à peu près au centre du triangle irrégulier que formait cette église avec celles de Saint-Michel et de Saint-Georges; c'est-à-dire non pas au lieu où l'on voit la fontaine mesquine qui rappelle seule le souvenir de Jeanne, mais sur la ligne des maisons qui séparent la place Saint-Éloi du Vieux-Marché, et qui n'existaient pas alors.

Le 30 mai 1431, à neuf heures du matin, Jeanne fut amenée du Vieux-Château, sa prison, au Vieux-Marché, où tout avait été préparé pour son supplice. Elle était dans un tombereau, avec Martin l'Advenu, son confesseur. Elle avait repris ses habits de femme, que les violences de ses gardiens l'avaient forcée de quitter; et portait sur sa tête la mître de l'Inquisition, sur laquelle étaient écrits ces mots : *Hérétique, relapse, apostate, idolâtre.* Huit cents Anglais l'escortaient, armés de glaives et de *bâtons.* Trois échafauds avaient été dressés; deux étaient richement et élégamment décorés : sur l'un, on voyait le cardinal d'Angleterre, les évêques de Noyon et de Boulogne et les prélats; sur l'autre, les juges : Cauchon, évêque de Beauvais, l'inquisiteur Jehan Lemaître, et leurs assesseurs. Le troisième échafaud était celui du supplice. Une foule immense entourait ces apprêts lugubres : elle se composait de Français, qui n'osèrent montrer que de la curiosité pour celle qui avait délivré une partie de la France; et d'Anglais furieux et irrités contre Jeanne, qui les avait vaincus et découragés.

En descendant du tombereau, elle fut conduite sur l'estrade occupée par le cardinal d'Angleterre et les prélats. Nicolas Midi prit la parole, et prononça un long sermon, que la pa-

Digitized by Google

tiente écouta avec une grande résignation. Cette déclamation hypocrite finissait par ces mots: *Allez en paix; l'Eglise ne peut plus vous défendre, et vous remet en des mains séculières!...* Cauchon lut alors le jugement que des Français avaient prononcé, et qui leur avait été arraché par tant de moyens infâmes.

Jeanne n'avait pas ce courage dur et inflexible que lui ont prêté les romanciers et les poètes: elle était au contraire d'une organisation tendre et impressionable; un rien la faisait pleurer. Huit jours avant, sur la place Saint-Ouen, on lui avait, en la menaçant du bûcher, arraché une abjuration publique; on lui avait fait signer frauduleusement un acte qui servit depuis à motiver sa condamnation. Elle avait hésité, tergiversé, refusé; mais, quand on lui dit : « Signe, ou tu vas être brûlée! » et que la pauvre fille vit le bûcher dressé devant elle comme une menace, et le bourreau la torche au poing, le courage l'abandonna, et sa main tremblante traça, sur le parchemin que lui tendaient ses juges, le signe grossier qui devait représenter son illustre nom. Le 30 mai, au matin, quand Martin l'Adveru, son confesseur, était venu lui annoncer, dans la tour du Vieux-Château, où elle était enfermée, chargée de chaînes et gardée à vue, de quelle mort elle devait périr quelques heures plus tard, le désespoir de l'infortunée avait été déchirant; elle s'était arraché les cheveux, en s'écriant : « Ah! ah! j'aimerais « mieux être décapitée sept fois que d'être ainsi brûlée! » Et sa douleur avait été si poignante, sa résignation si admirable, que Nicolas Loyseleur, l'un des assesseurs, qui avait joué auprès d'elle le rôle le plus infâme et avait eu la lâcheté d'abuser de sa confession pour la trahir, fut saisi d'un remords subit, et voulut, à toutes forces, monter sur la charrette qui conduisait Jeanne à la mort, pour lui avouer son crime et en obtenir le pardon. Mais les Anglais l'en empêchèrent et vou-

Digitized by Google

lurent le tuer, car c'est ainsi qu'ils traitaient tous ceux qui paraissaient prendre quelque intérêt à leur victime. Cette faiblesse de femme ne dura qu'un moment; cette terreur du supplice n'était pas la crainte de la mort. La foi, qui l'avait rendue si audacieuse dans les combats, la soutint encore sur l'échafaud. Après le sermon de Nicolas Midi et la lecture de son jugement, elle se jeta à genoux et pria Dieu avec tant de ferveur, lui demanda pardon de ses péchés avec tant de contrition et un si touchant repentir, que toute l'assistance fondait en larmes. Plusieurs de ses juges eux-mêmes furent obligés de s'en aller, ne pouvant pas soutenir plus long-temps ce cruel spectacle. Un témoin oculaire, un seul, assure même qu'il aperçut quelques traces d'émotion sur la physionomie féroce de l'évêque de Beauvais.

Jeanne demanda une croix : un Anglais lui en fit une avec deux morceaux de bois; elle la prit, la baisa et la mit dans son sein. Elle demanda bientôt une croix d'église: Jean Massieu l'appariteur fit tant, que le clerc de la paroisse de Saint-Sauveur la lui apporta; elle la serra dans ses bras et l'embrassa avec une fervente dévotion. Cependant, tout cela avait duré une demi-heure; et les Anglais, impatiens, demandaient qu'on la leur livrât pour la faire plus tôt mourir. Quelques-uns dirent à Jean Massieu, qui la reconfortait: *Comment, prêtre, nous ferez-vous dîner ici?* Enfin, ils la saisissent. Jeanne, avant de descendre de l'estrade où elle était avec les prélats, salua la foule, demanda pardon à tous ceux qu'elle pouvait avoir offensés sans le vouloir, et pria tous les prêtres qui étaient là de dire chacun une messe pour le repos de son ame. Deux sergens l'entraînent vers le bûcher et la livrent à l'exécuteur, en lui disant : *Fais ton office.* Et ce fut le seul jugement porté contre elle par la justice séculière; car le bailli, ému et hors de lui, ne prononça aucune sentence.

Les Anglais, pour qu'elle fût bien vue de tout le monde,

Digitized by Google

afin qu'aucun doute sur sa mort ne pût rester dans l'esprit des soldats, que ses triomphes et son intervention miraculeuse remplissaient d'épouvante, avaient fait construire un échafaud de plâtre, d'une très grande hauteur, sur lequel était le poteau ou l'*estache* à laquelle elle fut liée. Auprès du bûcher était affiché un écriteau contenant l'inscription suivante : *Jeanne, qui s'est fait nommer la Pucelle, menteresse, pernicieuse, abuseresse du peuple, devineresse, superstitieuse, blasphémeresse de Dieu, présomptueuse, mal créante de la foi de Jésus-Christ, idolâtre, cruelle, dissolue, invocatrice du Diable, apostate, schismatique et hérétique.* Cet entassement de qualifications injurieuses, accumulées sur la tête de l'innocente jeune fille, avait surtout pour but de flétrir, aux yeux du peuple, le caractère de Charles VII, au nom de qui elle avait combattu.

Jeanne, liée au poteau, s'écria : « Ah! Rouen, j'ay grant « paour que tu n'ay à souffrir de ma mort! » Depuis, elle ne cessa d'invoquer piteusement le nom de Jésus; et, quand l'exécuteur eut mis le feu au bûcher, elle eut la présence d'esprit d'avertir son confesseur de se retirer, car le pauvre homme était si touché de sa mort, et si empressé de la consoler et de l'encourager, qu'il ne s'apercevait pas que la flamme montait vers lui. Restée seule enfin, elle demanda que l'on tînt la croix de Saint-Sauveur tournée vers elle jusqu'à son dernier soupir. Mais le poteau dominait tellement le bûcher, que le feu avait peine à atteindre Jeanne. Le supplice fut long et cruel. « Les « Anglais avoient fait faire, dit un des témoins, un très haut « échafaud de plâtre; de sorte que, ainsi que le rapportoit « l'exécuteur, il ne pouvoit bonnement et facilement expédier, « ne atteindre à elle; de quoi il étoit fort marry, et avoit « grant compassion de la forme et cruelle manière par laquelle « on la faisoit mourir. »

Enfin, la flamme enveloppa l'héroïque Jeanne; elle pro-

Digitized by Google

nonça une dernière fois le nom de *Jésus!* et puis sa tête tomba sur sa poitrine. Elle était morte!

Cette exécution fit une impression profonde sur tous les assistans. Quelques-uns des Anglais les plus acharnés contre elle admirèrent sa mort au point de se repentir, comme d'un crime, de la part qu'ils y avaient prise, et de la regarder comme une sainte. Et, lorsque Jean Trassart, secrétaire du roi d'Angleterre, revint de l'exécution, il était d'une tristesse qui allait jusqu'aux larmes, et il disait : « Nous sommes tous « perdus, parce qu'on a brûlé une sainte personne, dont l'ame « est dans la main de Dieu! »

Bientôt la superstition s'en mêla, et on raconta une foule de choses merveilleuses. Les uns avaient vu une blanche colombe s'envoler du bûcher au moment où l'ame de la sainte s'était élancée vers le ciel. Un autre avait épelé le nom de Jésus, écrit dans les flammes. Enfin, au dire de plusieurs, le feu n'avait pu consumer le noble cœur de Jeanne d'Arc. Jean Fleury, clerc du bailli, affirma à Massieu « que le corps « de Jeanne étant réduit en cendres, son cœur était resté entier « et plein de sang. » Et voici ce que rapporte Isambert Lapierre, qui, avec Massieu et l'Advenu, n'a pas quitté Jeanne jusqu'au dernier moment : « Incontinent après l'exécution, « le bourreau vint à lui et à son compagnon frère Martin « l'Advenu; frappé et ému d'une merveilleuse repentance et « terrible contrition, comme tout désespéré, craignant de non « savoir jamais impétrer pardon et indulgence envers Dieu, « de ce qu'il avoit fait à cette sainte femme, et disoit et affirmoit « ledit bourreau que, nonobstant l'huile, le soufre et le charbon « qu'il avait appliqué contre les entrailles et le cœur de ladite « Jeanne, toutefois, il n'avoit pu aucunement consumer ni « rendre en cendre les breuilles ni le cœur; de quoi étoit « autant étonné, comme d'un miracle tout évident. »

Digitized by Google

Aussitôt qu'elle fut morte, les Anglais firent écarter le feu, afin que tout le monde pût la voir et la reconnaître. Le soir, le cardinal d'Angleterre fit rassembler ses restes, qui eurent la Seine pour tombeau.

Vingt-cinq ans plus tard, Jeanne fut réhabilitée. C'est tout ce que fit pour elle Charles VII, pour qui elle avait tant fait. Le jugement fut solennellement rendu le 7 juillet 1456. Il ordonnait deux processions : l'une à Saint-Ouen, où avait eu lieu son premier supplice, celui de l'abjuration ; et l'autre au Vieux-Marché, avec affixion de croix au lieu où elle avait été brûlée. La mère et les deux frères de Jeanne assistèrent à ces cérémonies. Une fontaine remplaça la croix en 1461; elle fut démolie, parce qu'elle tombait en ruine. En 1755, on bâtit, un peu plus loin, celle que nous voyons encore aujourd'hui : hommage misérable pour tant de gloire et de malheurs !

Le supplice du feu fut appliqué de diverses manières sur le Vieux-Marché ; on n'a pas toujours lié les patiens à l'*estache*. Voici comment cela se pratiquait quelquefois. Le 24 mai 1613, Lœlius Zametto, prêtre italien, fut condamné, par le parlement, à être brûlé, pour un crime tout italien, auquel il ajoutait l'impiété. Il fut traîné nu, en chemise, sur une claie attachée derrière un tombereau, alla faire amende honorable devant l'église de Notre-Dame, et de là fut conduit au Vieux-Marché. « La forme de l'exécution fut : qu'après « avoir été conduit au *Vieil-Marché*, l'exécuteur le fit entrer « dedans l'échafaud, où il fut lié et enveloppé d'un drap gommé. « Et, étant monté sur le dit échafaud, fut jeté et précipité vif « du haut en bas dans le feu. »

En 1647, lors du grand procès de la possession des religieuses de Saint-Louis, de Louviers, Mathurin Picard, curé

Digitized by Google

du Mesnil-Jourdain, et Thomas Boullé, son vicaire, furent condamnés par le Parlement à être brûlés, comme « due-« ment atteints et convaincus de magie, sortilèges, sacrilèges, « et autres impiétés et cas abominables. » Tous deux furent brûlés ensemble sur le *Vieil-Marché* de Rouen. Seulement, lorsque le supplice eut lieu, le malheureux Thomas Boullé était bien vivant, tandis que le curé Mathurin Picard avait l'avantage d'être mort depuis près de cinq ans. Ses ossemens avaient été déterrés, pour être livrés aux flammes.

J'ose à peine parler du dernier bûcher allumé sur la place du Vieux-Marché. On croirait qu'il faut, pour cela, remonter d'un siècle au moins. Non; ce fut à l'époque où commençait le grand mouvement régénérateur qui souleva la France, que ce supplice atroce fut mis en usage au milieu de notre ville pour la dernière fois. Il semble qu'au moment où cette récréation allait échapper au peuple, on ait voulu la lui présenter encore avec tous ses raffinemens.

C'est une fille jeune, pure et glorieuse, qui vous est apparue la première au milieu des flammes, dans le récit pénible que j'ai le triste courage de vous faire; la dernière est tout ce que la décrépitude morale et physique peut offrir de plus repoussant. La veuve Beusevestre avait soixante-treize ans; elle était marchande de balais, ou plutôt mendiante. Le 3 mai, jour de la Pentecôte de 1790, sa fille, âgée de vingt-cinq ans, étant accouchée, la vieille coupa le cou à l'enfant, et le porta dans le bois de Préaux. Voici le texte de la sentence qui fut prononcée le 4 juin 1790, par le Bailliage de Rouen, et confirmée, le 9 du même mois, par la chambre de la Tournelle : « Ladite veuve Beusevestre condamnée à faire amende hono-« rable, en chemise, nu-tête et la corde au cou, ayant écriteau « devant et derrière, portant ces mots en gros caractères : *In-« fanticide*, tenant en ses mains une torche de cire ardente du

Digitized by Google

« poids de deux livres, devant le grand principal portail de « l'Église cathédrale de cette ville, où elle sera conduite par l'exé- « cuteur des sentences criminelles, dans un tombereau ; et là, « étant à genoux, elle sera tenue de déclarer que, méchamment, « elle a égorgé l'enfant dont sa fille était accouchée, et qu'elle « en demande pardon à Dieu, au roi et à la justice ; ce fait, « avoir le poing coupé sur un poteau qui sera planté devant « ledit portail ; après quoi, sera conduite, par ledit exécuteur, « en la place publique du Vieux-Marché de cette ville, pour y « être attachée à un poteau avec une chaîne de fer, et y être « brûlée vive, son corps être réduit en cendres, et icelles jetées « au vent. »

Cette sentence, dans laquelle la justice semble vouloir lutter de férocité avec l'assassin, reçut une entière exécution, et plusieurs témoins oculaires m'en ont confirmé les détails. Lorsque cette malheureuse partit de la conciergerie du palais, pour aller au parvis de Notre-Dame, elle était tellement égarée, que, dans la grande rue, elle se mit à crier : « Balais ! balais ! » Et puis, lorsque, mutilée et sanglante, on la lia au poteau, elle dit à l'exécuteur : « Ah ! jetez-moi tout de suite une bûche sur la tête ! »

Le supplice de la roue fut institué par une ordonnance de François Ier, du 11 janvier 1534, époque de la renaissance. Il fut appliqué, pour la première fois, sur le Vieux-Marché de Rouen, le 27 juin 1536. Cette première victime était, à ce que dit la chronique, un insigne voleur. Voici quelle était la formule de la condamnation : « Condamné à « avoir les bras, cuisses et reins rompus vifs sur un échafaud, « qui, à cet effet, sera dressé sur la place publique du Vieux- « Marché de cette ville, où il sera conduit dans un tombereau « par l'exécuteur des sentences criminelles, et ensuite mis

Digitized by Google

« sur une roue, la face tournée vers le ciel, pour y finir ses « jours, et y rester exposé pendant vingt-quatre heures. » La première fois, on prit cela à la lettre; et, une fois l'insigne voleur duement rompu et fixé sur la roue, l'exécuteur des sentences criminelles attendit patiemment qu'il y finît ses jours. Or, le voleur, qui avait une constitution de fer, ne finit ses jours qu'au bout de quarante-huit heures, ce qui fut un grand sujet de réjouissance pour la foule du peuple, laquelle accueillit avec transport un genre de supplice qui lui procurait un agrément aussi vif et aussi prolongé. Mais l'humanité de François Ier fut révoltée d'une telle horreur, et le restaurateur des lettres s'empressa d'ordonner que le supplicié ne resterait vivant, à l'avenir, que vingt-quatre heures au plus! Il pouvait mourir avant; mais, s'il dépassait le délai fixé, l'exécuteur l'assommait d'un coup de barre de fer, et il expirait en invoquant, pour le roi chevalier dont le cœur compâtissant avait abrégé ses souffrances, ce ciel vers lequel on avait eu soin de tourner sa face.

L'ordonnance du 11 janvier 1534 était encore en vigueur le 4 mars 1789. Ce fut le jour où expira son pouvoir, au lieu même où il avait commencé : sur le Vieux-Marché de Rouen. Un assassin, nommé Leguillarme, reçut le dernier le bienfait du coup de barre de fer, qui avait été si bien nommé *coup de grâce*.

Qui oserait calculer combien de cuisses, de jambes, de bras et de reins, ont été légalement brisés sur le Vieux-Marché, du 27 juin 1536 au 4 mars 1789, lorsque je trouve que, dans le mois de février 1789 seulement, sept hommes y ont été roués, savoir : deux assassins et *cinq insignes voleurs*. Le premier roué fut aussi un insigne voleur. Ainsi, au bout de plus de deux siècles et demi, après le siècle de Louis XIV et le dix-huitième siècle, on appliquait encore le même sup-

Digitized by Google

plice atroce, exactement pour la même peine. Le progrès n'était pas encore inventé. Je ne dois pas négliger de dire que les cadavres disloqués des deux assassins dont je viens de parler, furent pendus sur la route d'Elbeuf, *à l'endroit le plus voisin du crime, pour leurs corps y rester jusqu'à consomption.*

Dans la liste de ceux que le Vieux-Marché a vu expirer sur la roue, liste longue de deux cent cinquante-trois ans, et que j'aurais pu dérouler devant vous, je choisirai un seul nom, celui de FRANÇOIS FOURÉ.

Le 11 juin 1761, François Fouré, âgé de trente-un ans, cordonnier de la paroisse d'Ancourt, bailliage d'Arques, alla faire amende honorable devant le portail de la Cathédrale, la corde au cou et une torche de cire à la main. Il avoua son crime : c'était un vol de nuit, avec violence; il en demanda pardon à Dieu, au roi et à *la justice.* De là, il fut conduit sur le Vieux-Marché; ses bras, ses jambes, ses cuisses et ses reins, furent brisés à coups de barre de fer; son corps, ainsi broyé, fut attaché sur la roue, et là, au milieu des murmures de la foule impitoyable, qui épiait avidement son dernier soupir, il attendit la mort, *la face tournée vers le ciel.*

Quelques jours après, Fouré père et le second de ses fils, complices du roué, condamnés *à servir, comme forçats, sur les galères du roi, à perpétuité,* furent marqués sur l'épaule des lettres GAL, au lieu même où François Fouré avait rendu l'ame dans les tourmens. Le plus jeune de cette famille, âgé de quatorze ans, fut fouetté sous la Custode, entre les deux guichets de la Conciergerie, et enfermé dans un cachot.

Ils étaient innocens!

Quelques années après, plusieurs brigands de la bande de Fleur-d'Épine, qui exerçait ses rapines dans nos contrées, furent saisis et mis à la torture. Parmi une infinité d'autres

Digitized by Google

actions du même genre, François Letellier, dit La Mecelle, l'un d'eux, s'avoua coupable du vol commis à Saint-Aubin-le-Cauf, dans la nuit du 13 au 14 octobre 1760, pour lequel quatre inoncens avaient été condamnés!

Aussi, par arrêt du Parlement, du 9 juillet 1765, François Fouré, son père et ses deux frères, furent réhabilités. Les mêmes juges qui avaient déclaré les accusés coupables eurent le noble courage de reconnaître qu'ils s'étaient trompés; et ils publièrent, dans le journal du temps, les neuf preuves sur lesquelles leur jugement avait été basé. Une fatalité déplorable avait tout disposé de manière à ne laisser aucun doute, dans l'esprit des juges, sur la culpabilité de la famille Fouré.

Le 4 novembre suivant, Marie-Anne Vasselin, l'un des témoins, fut condamnée à faire amende honorable, la corde au cou, et bannie à perpétuité de la Normandie.

Mais cette réhabilitation ne profita qu'à deux membres de la famille; les deux autres furent représentés par leurs veuves, car François Fouré avait été roué, et son vieux père venait de mourir aux galères.

C'est une chose qui serre le cœur et qui fait profondément souffrir que de voir un innocent immolé par la justice des hommes. Rien ne semble plus affreux et plus décourageant que ces funestes et irréparables méprises. Cependant, dans l'affaire de François Fouré, il y eut quelque chose de plus effroyable encore. Sans doute ce fut une indicible souffrance pour ce misérable martyr, que sa fin si pleine de douleurs et d'angoisses; mais le supplice de la roue dut lui paraître bien doux en comparaison du supplice moral auquel il avait été soumis le matin même. Après sa condamnation, il fut sursis au jugement de son père et de ses deux frères jusqu'à ce que François Fouré eût été interrogé. On lui fit subir la question ordinaire et extraordinaire!

Digitized by Google

Que se passa-t-il dans ce monstrueux interrogatoire? L'innocent torturé, vaincu par la douleur, dut-il associer à son crime imaginaire son père et ses frères, innocens comme lui? Personne ne le sait plus, et la procédure ne dévoile pas ce mystère inique. Mais, le lendemain, Fouré père et ses fils furent condamnés, après lecture faite du *testament de mort* arraché à François Fouré!

Tout cela était fait par des gens probes et austères, éclairés et impartiaux, humains et charitables, qui jugeaient sans passion, appliquaient la loi sans remords, et dormaient tranquilles, la main sur la conscience. O conscience, admirable découverte à laquelle on donne tous les jours des applications nouvelles et une extension plus grande! Conscience, tu es la seule divinité à laquelle on fasse semblant de croire aujourd'hui, et que l'on invoque encore! Divinité commode que chacun porte avec soi, qui est pour le juge ce que la confession est pour le dévot, qui donne si facilement l'absolution de tant d'erreurs et de cruautés, et qui peut être impunément stupide, ignorante et féroce, pourvu qu'elle soit sans haine et sans crainte!

A la liste des innocentes victimes dont les noms sont la protestation la plus énergique et l'argument le plus invincible contre la peine de mort, il faudra désormais ajouter le nom de François Fouré.

On a si hautement proclamé que Louis XVI avait aboli la question, par une déclaration du 15 février 1788, que cela est passé en force de chose jugée. Pour moi, j'ai été fort étonné d'apprendre qu'il n'en était rien, et que les cinq voleurs dont j'ai parlé plus haut avaient été mis à la question ordinaire et extraordinaire, précisément à l'époque de l'anni-

Digitized by Google

versaire de la déclaration de Louis XVI. En effet, Louis XVI avait aboli la *torture préparatoire*, mais il n'avait pas aboli la *torture non préparatoire*. Au moyen de cette ingénieuse interprétation, qui pourrait bien avoir une origine normande, on appliquait les coupables à la torture après leur condamnation, et leur testament de mort était l'arrêt de leurs complices. C'est ce qui arriva à nos cinq voleurs, qui furent successivement roués, sur les testamens les uns des autres. Les juridictions et les cours ne se dessaisissaient pas facilement de leurs droits; et le Bailliage de Rouen usa jusqu'au dernier moment de cette méthode expéditive, qui simplifiait singulièrement les fonctions du juge-instructeur.

On exposait et l'on marquait sur le Vieux-Marché : les signes étaient, selon la cause, GAL, W, V, M, ou une fleur-de-lis. Cependant, le Vieux-Marché n'était pas exclusivement réservé à l'exposition et à la marque. On exposait fort souvent les coupables au lieu même du délit, surtout quand c'était un lieu public. Pendant le mois de mai 1790, deux expositions de ce genre eurent lieu. Un voleur, qui avait dérobé une pièce de siamoise, fut exposé, pendant trois jours de marché consécutifs, à un poteau planté *à la porte de la halle*. Un filou, qui avait escamoté une tabatière d'argent au spectacle, fut attaché, pendant trois jours, de quatre à six heures du soir, à un poteau placé *à la porte de la Comédie*. Le troisième jour, tous les deux furent marqués sur l'épaule dextre, de la lettre V.

Il est inutile de dire que l'on fouettait sur le Vieux-Marché : c'était là le point de départ des coupables que l'on promenait dans la ville, et c'était là aussi que venait finir la promenade ; cette dernière station était remplie par une terrible fustigation.

Digitized by Google

Nous voici arrivés à la fin de tous ces supplices. Le Parlement de Normandie rendit son dernier arrêt le 10 septembre 1790; le Bailliage de Rouen rendit le sien le 4 novembre suivant. Le pouvoir de ces cours judiciaires fut brisé; le bourreau se reposa, et le Vieux-Marché, rendu pour quelque temps aux douceurs d'une existence purement gastronomique, attendit, sans impatience, ce que déciderait de son sort la révolution qui commençait.

Ch. RICHARD.

(*La suite à une prochaine livraison.*)

Digitized by Google

POÉSIE[1].

Pour ceux dont le parterre est l'indulgent Mécène,
Qu'un penchant indomptable a jetés sur la scène,
Il est des lieux toujours présens au souvenir,
Une patrie absente où l'on veut revenir :
C'est la ville chérie où l'élève novice,
Redoutant des sifflets la bruyante justice,
De ses premiers efforts, de ses naissans travaux
Obtint la récompense, escomptée en bravos.
Aussi, quand de Paris j'allai subir l'épreuve,
Sur les bords opposés que vient baigner son fleuve,
Quand d'un public nouveau les applaudissemens
Accueillirent en moi l'ouvrage des Normands,
Aux bravos du passé prêtant encor l'oreille,
J'aspirais à revoir la cité de Corneille.

Je l'ai revue enfin!... Mais, lorsqu'un exilé
Sous le ciel paternel s'en revient consolé,
Au moment de toucher le doux sol qu'il regrette,
Son cœur jouit et craint, sa joie est inquiète;
Il hésite, il s'arrête, il tremble d'approcher...
S'il retrouve encor ceux qu'il y venait chercher,

[1] Les vers que le spirituel auteur de *la Belle-Mère et le Gendre* adresse au public de Rouen, devaient être publiés avant l'apparition de M. Samson sur notre scène. M. Samson a bien voulu nous faire le sacrifice de l'à-propos, et nous l'en remercions.

Digitized by Google

De l'absence et du temps les funestes ravages
N'auront-ils point changé les cœurs et les visages ?
N'est-il pas oublié de ceux qu'il va revoir ?...

Et moi, qui dans ces murs viens tout joyeux d'espoir,
Prêt à poser le pied sur des planches connues,
Mes frayeurs du jeune âge ici sont revenues.
Ceux qui m'aimaient jadis, hélas ! ont, comme moi,
Subi du temps jaloux l'impitoyable loi :
Acteurs et spectateurs, il n'épargne personne,
Et le printemps d'alors est aujourd'hui l'automne.
De leurs esprits plus froids, mon nom s'est effacé,
Et sur mon souvenir dix-sept ans ont passé.

J'ai connu de Granger l'élégante vieillesse ;
Vieux serviteur, j'avais Duversin pour maîtresse ;
Ma piquante soubrette est la duègne du jour :
Le public, dont sans cesse elle garda l'amour,
Sur cette duègne encor jetant des yeux avides,
Ne peut lui reprocher que l'absence des rides.
De ces talens d'élite atteignant la hauteur,
Biez, cet homme excellent, cet excellent acteur,
Biez, qu'on aimait partout, au théâtre, à la ville,
Daignait m'encourager ; et, spectateur utile,
A l'orchestre épiant mes défauts avec soin,
M'apportait des avis dont j'avais trop besoin.

Maintenant, loin des flots de l'orageux parterre,
Avec ses souvenirs vivant en solitaire,
Il quitte rarement son tranquille foyer :
L'âge a courbé sa tête et l'a fait casanier.
Et cependant, pour moi, ce Nestor de la scène
Du vieux Pont de Bateaux qui traverse la Seine
Doit encore une fois, sur sa canne appuyé,
Reprendre le chemin dès long-temps oublié.
Se mêlant parmi ceux dont il fit les délices,
Il saura d'un ami, tremblant dans les coulisses,

Digitized by Google

Ressusciter chez eux le souvenir éteint,
Redire les succès qu'en ces lieux il obtint,
D'un auditeur sévère adoucir l'exigence,
Désarmer la rigueur, conseiller l'indulgence,
Et, ses mains secondant la bonté de son cœur,
Devenir, loin du lustre, un obligeant claqueur.

Pour me rendre aujourd'hui mes premières années,
Que de plus jeunes mains, par l'exemple entraînées,
Soutiennent du vieillard les efforts généreux!
Que la salle soit pleine et les bravos nombreux!
Que je sois accueilli comme en ces jours prospères,
Et bien venu des fils dont j'égayai les pères!
Si l'amour filial garde quelque pouvoir,
Les applaudissemens sont pour eux un devoir,
Et de leur piété c'est un facile gage
Que de me prodiguer leur rassurant langage.

Oh! combien je serais glorieux et charmé
D'entendre, en paraissant, ce bruit accoutumé,
De revoir ce passé, que j'appelais sans cesse,
De retrouver enfin les jours de ma jeunesse!

Plein d'orgueil et de joie, alors, dans l'avenir,
Rouen serait encor mon plus beau souvenir,
Un de ces noms sacrés qu'on garde en sa mémoire,
Synonymes chéris de bonheur et de gloire,
Qu'on ne peut prononcer sans attendrissement;
Des récits du vieillard éternel ornement,
Qu'il conte aux siens, à tous, qu'il redit à lui-même,
Et qu'il bégaie encore à son heure suprême.

SAMSON,
Sociétaire du Théâtre-Français.

Digitized by Google

INDUSTRIE. — STATISTIQUE.

RAPPORT

SUR

LES MÉDAILLES D'ENCOURAGEMENT

DÉCERNÉES DANS LA SÉANCE PUBLIQUE

DE LA

SOCIÉTÉ LIBRE D'ÉMULATION DE ROUEN,

— 6 JUIN 1836 —

PAR M. L. GORS,

Secrétaire de Correspondance.

(SUITE et FIN.)

L'air vicié qu'on respire dans les grandes villes est, sans contredit, une des principales causes des maladies qu'on y voit régner. Tout le monde en est convaincu; mais, souvent, le besoin de tirer parti de certains emplacemens de peu d'étendue fait qu'on néglige, dans les constructions, la plupart des conditions essentielles à la salubrité.

Il est surtout bien peu de maisons où l'on ne soit plus ou moins incommodé du voisinage des fosses d'aisances, et, comme les appareils inventés jusqu'à ce jour, pour se garantir de l'odeur pernicieuse qui s'en exhale, ont toujours été d'un prix

Digitized by Google

fort élevé sans avoir toute la perfection désirable, il n'est pas étonnant de voir que l'usage de ces appareils soit si peu répandu.

On peut dire que ces obstacles viennent d'être à peu près levés par M. Duhoux, plombier, rue Saint-Vivien, qui, après bien des recherches, est parvenu à perfectionner les appareils dits à l'anglaise, et à les établir en même temps à un prix très modéré.

Pour juger des avantages que présentent les nouvelles *cuvettes hydrauliques* de M. Duhoux, il suffira de les comparer à celles établies d'après les anciens systèmes.

En effet, les anciennes cuvettes à l'anglaise, qui sont d'une trop grande dimension, dépensent chaque fois environ quatre litres d'eau, ce qui exige un réservoir de deux ou trois hectolitres; et, comme l'orifice de la cuvette doit être exactement fermé par une bonde en fer, la moindre fuite du robinet cause une inondation dans les appartemens; ce désagrément peut encore avoir lieu d'une autre manière, parce que le tuyau du réservoir, étant toujours plein d'eau, est exposé pendant l'hiver aux gelées, qui le font crever. Le prix de ces appareils étant de 60 fr., et celui du réservoir avec tuyaux d'environ 80 fr., le tout ensemble ne peut revenir à moins de 140 fr.

Les anglaises d'après le procédé *Havard* seraient bien préférables sans doute, puisque l'orifice de la cuvette plonge dans une capsule mobile, pleine d'eau, qui ne laisse passer aucune odeur, et laisse écouler dans la fosse l'eau qui pourrait provenir de la fuite du robinet; mais le mécanisme à crémaillère, qui fait basculer cette capsule, étant enfermé dans la boîte en fonte située au-dessous de la cuvette, peut être oxidé par les gaz de la fosse et ne pas fonctionner toujours assez promptement; et, dans ce cas, l'appareil dépense beaucoup trop d'eau.

Enfin, le tuyau du réservoir est toujours plein, et nous

Digitized by Google

venons d'en signaler les inconvéniens, Le prix de ces cuvettes est de 90 fr., ou environ 170 fr. avec réservoir semblable à celui ci-dessus.

Le procédé *Averty* est, à très peu de chose près, le même que celui que nous venons de décrire, si ce n'est qu'un petit réservoir en zinc est placé au-dessous du siége, et que, pour faire arriver l'eau dans la cuvette, il faut exercer une assez forte pression sur une petite pompe foulante; mais toujours même inconvénient d'un mécanisme enfermé dans la boîte inférieure, et la crainte d'une rupture du corps de pompe pendant l'hiver. Le prix de cet appareil complet est de 140 fr.

Les nouvelles *cuvettes hydrauliques* perfectionnées par M. Duhoux, quoique établies d'après le système *Havard*, ne présentent aucun des inconvéniens dont nous venons de parler. Un simple mécanisme à contre-poids, qui fait mouvoir la capsule, est situé en dehors de la boîte de plomb communiquant au tuyau de descente. Cette disposition isole entièrement la cuvette de faïence, et permet, en cas d'accident, de la remplacer sans démonter aucune partie de l'appareil, ni laisser pénétrer aucune odeur pendant le travail. Un petit réservoir en plomb se trouve un peu au-dessus du siége, et c'est à la partie inférieure de ce réservoir que M. Duhoux a imaginé de placer une petite boule, ou récipient à soupape, qui, par un seul mouvement, fournit la quantité d'eau nécessaire pour nétoyer la cuvette et remplir la capsule, sans qu'il reste jamais d'eau dans le tuyau, et de manière à ce que la dépense n'excède pas chaque fois 4/5 de litre; ce qui est fort avantageux, car l'emploi d'une grande quantité d'eau nécessite trop fréquemment l'opération désagréable du curage des fosses.

Enfin, l'appareil de M. Duhoux, avec réservoir et tuyaux, ne coûte que 125 fr., et, si l'on veut faire l'économie de ce réservoir et n'employer qu'un simple vase de zinc, l'appareil, sans

Digitized by Google

rien perdre de ses avantages, ne revient, tout compris, qu'à 75 francs.

M. Duhoux s'est attaché aussi, depuis long-temps, à vaincre les difficultés que présente l'emploi du zinc dans les constructions, et il est parvenu à en introduire l'usage dans bien des circonstances où cela paraissait impossible; mais il a surtout perfectionné les châssis à tabatière en zinc, employés pour éclairer les combles.

Ces châssis n'exigent aucune ferrure, plombs, ni peinture; les carreaux y sont ajustés sans mastic, au moyen de petits crochets de plomb et peuvent être alors remplacés très facilement, avantages que ne présentent pas les châssis en bois, qui sont à peu près du même prix quoique d'une moindre durée, ni les châssis en fer, dont le prix est plus élevé et qui ont également besoin d'être peints et garnis en plomb.

Mais le perfectionnement le plus remarquable apporté aux châssis en zinc, par M. Duhoux, consiste en une tringle creuse formée à même de la coulisse, dans laquelle se trouvent les carreaux. Cette tringle reçoit et conduit jusque sur le toit le peu d'eau qui pourrait passer sous la coulisse, de sorte que, dans les plus grandes averses, l'eau ne peut pénétrer à l'intérieur des bâtimens.

La Société avait déjà encouragé, il y a quelques années, le talent et le zèle de M. Duhoux; mais, appréciant l'utilité des perfectionnemens qu'il a su apporter, soit aux cuvettes hydrauliques, soit aux châssis en zinc, elle lui accorde une médaille de bronze.

Quels que soient les soins et les précautions que l'on prenne dans la préparation des bains de teinture, le succès des opérations ne répond pas toujours à ce qu'on en attendait, et, trop souvent, les bains se trouvent totalement manqués. De là,

Digitized by Google

perte du combustible et des matières tinctoriales. C'est pour utiliser le calorique des bains perdus que M. Lemoine, teinturier à Rouen, a imaginé un appareil destiné à transmettre une partie de leur chaleur au bain d'une autre cuve. Cet appareil a beaucoup d'analogie avec celui que l'on doit à Descroizilles, mais il en diffère en deux points : 1° Au lieu de tubes conducteurs, M. Lemoine emploie des plaques creuses qui offrent plus de surface, et, par conséquent, l'eau qu'elles contiennent s'y échauffe plus promptement, lorsque ces plaques se trouvent en contact par tous les points de leur surface avec un corps chaud; 2° L'appareil de Descroizilles est destiné spécialement à transvaser, à décanter le bain lui-même; mais alors les matières tinctoriales finissent bientôt par obstruer les conduits, tandis que c'est de l'eau pure qui doit circuler dans l'appareil de M. Lemoine.

Pour s'en servir, on le plonge dans le bain dont on veut utiliser la chaleur. On fait arriver dans une cuvette, placée à la partie supérieure, l'eau qui doit composer le bain d'une autre cuve. Le liquide ressort par une ouverture placée un peu plus bas que la cuvette, mais seulement après avoir circulé dans toutes les plaques qui se trouvent plongées dans le premier bain. Cette eau, à sa sortie, a donc acquis un certain degré de chaleur.

Une expérience a été faite avec cet appareil en présence de votre commission : 5 à 600 litres d'eau, à 15° R. environ, ont été élevés de 60 à 70 degrés, l'instrument étant plongé dans une cuve de 8 à 900 litres à 80°.

Cet appareil peut être employé avec avantage, principalement pour les cuves qui ne sont pas d'une grande capacité.

La Compagnie a jugé qu'elle devait des éloges et des encouragemens à M. Lemoine, et lui accorde en conséquence une médaille de bronze.

Digitized by Google

Nous avons visité avec beaucoup d'intérêt la fabrique de sucre indigène de M. Beaudouin. Nous y avons remarqué la presse à l'aide de chaudières autoclaves. La pression qui se fait au moyen du vide enlève à la pulpe rapée toute la partie saccharine; le jus passe trois fois dans ces chaudières et est remis sur la pulpe. Après cette opération, aucune partie saccharine ne reste sur cette pulpe. Le jus est de là conduit dans les chaudières à déféquer, et reçoit la cuisson dans un autre appareil. Tous ces réservoirs sont chauffés au moyen de la vapeur; après ces opérations, il est versé dans le clarificateur, disposé pour cet effet, avec le noir animal; puis, il tombe dans les formes placées dans l'étuve, où il se cristallise. Les formes sont percées au sommet qui est renversé, pour laisser écouler la mélasse.

Ces appareils sont disposés avec beaucoup de soin, et nous en avons admiré la bonne tenue et la propreté. La fabrique de M. Beaudouin est certainement une des plus belles du département.

Pour ce qui est relatif à la récolte des betteraves et aux produits qu'elles ont donnés, nous dirons seulement que cette culture et cette fabrication ont valu à M. Beaudouin une médaille d'or, qui vient de lui être décernée par la Société d'Agriculture de ce département.

Les excellens procédés employés par M. Beaudouin, la beauté de ses produits, et le bien immense qu'il a fait dans la contrée qu'il habite (le canton de Duclair), méritent les éloges et les suffrages de notre Société; mais nos réglemens ne nous permettent pas d'accorder à cet habile industriel nos médailles d'encouragement, puisqu'elles ne peuvent être décernées qu'aux personnes qui ont introduit les premières une industrie dans ce département, et que M. Auguste Beaudouin n'est pas dans ce cas. Ainsi, tout en reconnaissant l'importance de la

Digitized by Google

fabrique de M. Beaudouin, ses beaux produits, le bien qu'il fait en propageant la culture de la betterave saccharine, et les dépenses considérables auxquelles il se livre et qui répandent l'aisance et le travail dans la classe ouvrière, la Société se voit dans la nécessité de ne pouvoir accorder à M. Beaudouin que des éloges et de sincères félicitations, en invitant les fabricans de sucre indigène et les cultivateurs à le prendre pour modèle.

M. Marrais, de Saint-Martin, nous a présenté un modèle de roue hydraulique avec le système de vannage complet. Il a cherché à établir les mouvemens des coussinets de la grande roue, de manière à pouvoir être réglés à volonté; et, pour maintenir autant que possible la roue dans un mouvement uniforme, ce jeune mécanicien a fait quelques modifications au régulateur. Ces légers changemens ne nous ont pas paru offrir des avantages bien notables.

M. Marrais a imaginé un genre de râtelier mobile pour arrêter les herbes et immondices entraînés dans les courans d'eau. Ce système, par sa simplicité, mérite des éloges à l'inventeur. Au moyen d'un mécanisme à engrenage, on peut sans sortir de l'usine lever ou baisser le râtelier; ce qui dispense à la rigueur d'enlever les broches, comme on est obligé de le faire dans les râteliers fixes.

En général, le plus grand mérite de M. Marrais consiste dans les soins qu'il a apportés à son travail, et aussi dans des combinaisons qui prouvent la capacité de ce mécanicien dans un art dont il ne fait pas profession.

Par ces considérations, et pour l'encourager à continuer à s'occuper des travaux hydrauliques, la Société lui accorde une mention très honorable.

Un mémoire sur la tenue des livres, accompagné d'un tableau

Digitized by Google

synoptique, nous a été présenté par M. Stanislas Claude, de Rouen. L'auteur a cherché à simplifier les méthodes de la tenue des livres en partie double. La Société ne peut qu'applaudir aux efforts de M. Claude pour mettre cette étude à la portée du plus grand nombre.

La Société d'Émulation regrette vivement d'avoir été avertie trop tard, par M. de Saint-Léger, des perfectionnemens qu'il a apportés au frein dynamométrique de M. Prony. L'époque trop rapprochée de cette séance ne nous a pas permis de juger par l'expérience de tout le mérite de cet appareil. Le frein dynamométrique qui doit servir à mesurer la force des machines à vapeur, des roues hydrauliques, et, en général, de tous les moteurs appliqués à des arbres tournans, est une machine d'une utilité trop générale et trop précieuse, surtout dans notre département, pour que la Société d'Émulation ne prenne pas le plus vif intérêt au succès de cette invention, et à tout ce qui peut contribuer à son perfectionnement.

Depuis que la Société libre d'Émulation a admis au partage des récompenses qu'elle accorde, chaque année, dans sa séance publique, les travaux statistiques, elle n'avait encore reçu aucun mémoire qui fût aussi complet et aussi satisfaisant que celui qui lui a été adressé sur le canton du Grand-Couronne, de l'arrondissement de Rouen.

L'auteur a puisé ses documens à des sources sûres; il les a classés avec ordre et méthode. Son travail ne laisse pour ainsi dire rien à désirer.

Il l'a divisé en quatre parties, qui comprennent :

La première, l'*histoire* et l'*archéologie*.

La deuxième, formant deux cahiers, la *topographie*, la

Digitized by Google

constitution hygiénique, l'*histoire naturelle*, l'*agriculture*, l'*industrie*, l'*état politique*.

La troisième est consacrée à des notes sur chaque commune considérée séparément.

La quatrième partie, formant deux cahiers, se compose de dix-huit tableaux relatifs aux *divisions du territoire*, à la *population*, aux *professions*, au *recrutement*, à l'*instruction*, à l'*agriculture*, aux *impôts*, aux *listes communale*, *électorale* et du *jury*, etc.

Nous n'entrerons pas dans de plus grands détails sur la statistique du canton du Grand-Couronne, la *Revue de Rouen* devant publier une analyse de ce mémoire.

Nous dirons seulement que l'auteur n'a rien omis dans cette vaste nomenclature. Ses chiffres ont tout le degré d'authenticité qu'on peut et qu'on doit désirer en pareille matière, et l'on voit que les cartons administratifs lui ont été ouverts. C'est une mine qu'il a exploitée avec une rare intelligence.

La Société adresse des félicitations à l'auteur de ce beau travail, M. Ballin, et, pour lui témoigner sa satisfaction et sa reconnaissance, elle lui décerne une médaille d'argent.

Nous avons reçu un second mémoire sur la statistique du canton de Fauville. Cet ouvrage paraît être le résultat d'un travail consciencieux, mais il laisse encore à désirer. Nous nous bornerons à en donner ici le sommaire :

1° Tableau synoptique de la population du canton de Fauville.

2° Religions et mœurs.

3° Mariages et naissances.

4° Etat de l'instruction primaire.

Digitized by Google

5° Histoire et traditions sur le canton de Fauville.

6° Distribution des richesses.

7° Tableau des contributions.

8° Contingent militaire.

9° Vaccine.

10° Minéralogie.

11° Produit en blé des terres.

12° Cadastre, industrie, foires et marchés.

L'auteur, M. Bion, instituteur primaire à Normanville, nous avait déjà envoyé l'année dernière un essai de statistique sur la commune de Normanville, pour lequel il lui a été accordé une mention honorable. M. Bion a fait de nouveaux efforts pour se rendre de plus en plus digne des suffrages de la Société. Nous avons pensé qu'on ne saurait trop encourager ceux qui se livrent à des recherches statistiques dans les communes rurales, et, pour récompenser d'ailleurs le zèle et le travail de M. Bion, la société lui accorde une médaille de bronze.

Le troisième mémoire de statistique que nous avons reçu a pour titre: *Topographie statistique et médicale du Havre.*

La description du sol sur lequel est bâtie la ville du Havre, l'examen des divers terrains, de leur culture, et des plantes qui les couvrent, composent la première partie, qui nous a paru traitée avec trop peu de développemens.

La deuxième partie est relative aux mouvemens de la population.

Les chapitres suivans renferment des aperçus généraux sur la manière de vivre des habitans.

Celui qui est relatif à la météorologie renferme un tableau des vents qui ont régné au Havre depuis sept ans.

Digitized by Google

L'auteur adresse des conseils sages, mais trop généraux peut-être, concernant les précautions hygiéniques, et termine par un examen rapide des maladies constitutionnelles ou accidentelles, sporadiques ou épidémiques.

Quoique ce mémoire ne puisse être considéré que comme un essai sur la statistique du Havre, il n'en est pas moins un travail qui présente d'utiles renseignemens. La Société se plaît à le mentionner honorablement, et invite l'auteur à poursuivre ses recherches.

Tels sont, Messieurs, le résultats de ce concours.

Dans les deux précédens, vous avez eu la satisfaction de proclamer les noms d'un grand nombre de candidats dignes de vos suffrages et de vos récompenses. Cette année, vous êtes, sous ce rapport, moins heureux. Mais n'oublions pas qu'il en est des fruits du génie et du travail comme de toutes les autres productions dans la nature : tantôt rares ou plus ou moins remarquables, tantôt riches et abondantes. La providence, par cette marche à peu près périodique, nous apprend que, dans les temps de prospérité, nous ne devons jamais nous reposer, ni trop nous confier sur l'avenir; comme aussi, lorsque les années sont moins productives, il serait peu sage de s'abandonner au découragement. Nous devons dans tous les temps redoubler d'ardeur et d'activité. « Le génie, » a dit Newton, et il appartenait à ce grand homme de le définir, « le génie c'est la « puissance d'une méditation prolongée, d'une étude et d'une « attention soutenues. » Il faut donc nous livrer avec persévérance à nos investigations, poursuivre sans cesse nos recherches et nos travaux. Il faut savoir enfin accomplir les lois immuables qui nous sont prescrites. *In laboribus comedes, in sudore vultus tui vesceris :* telle est la destinée de l'homme, aussi bien sous le rapport intellectuel que matériel.

Digitized by Google

Digitized by Google

Appareil distillatoire de Porta, décrit en 1609.

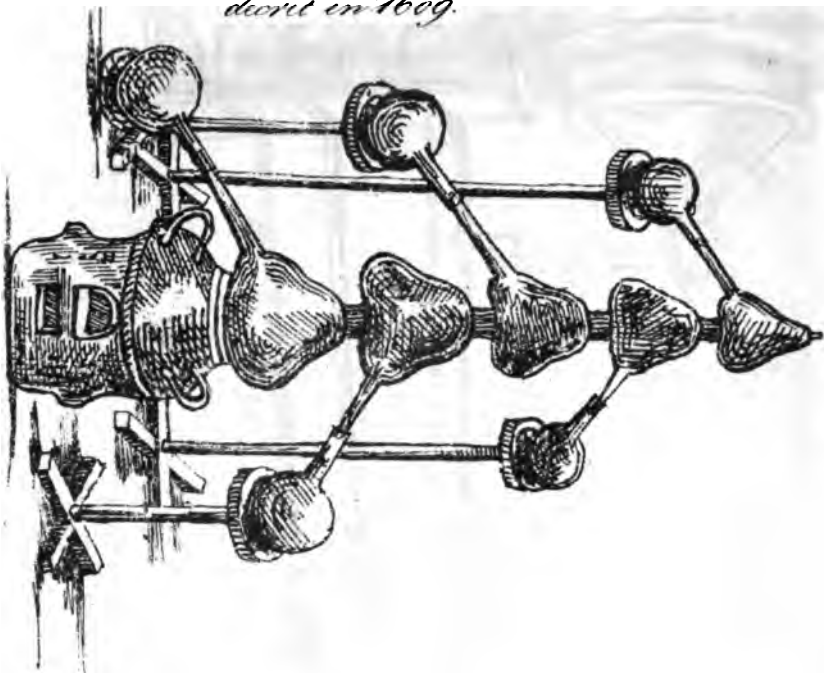

Appareil distillatoire de Glazer, décrit en 1668.

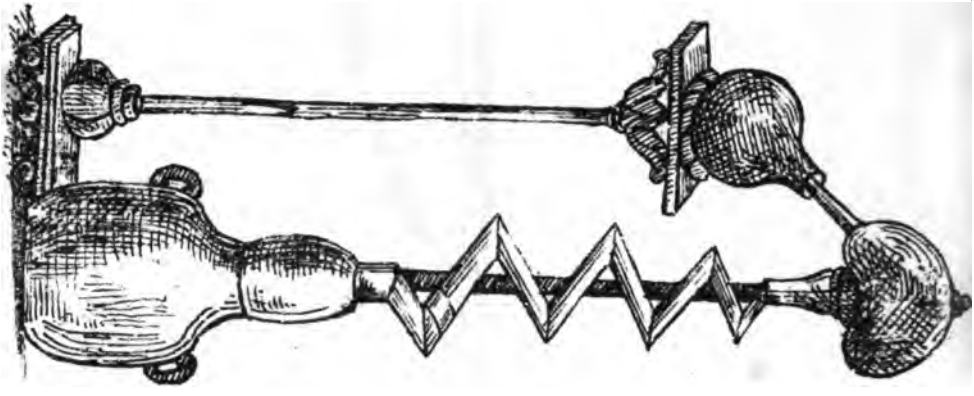

Revue de Rouen — 1836.

Lith. de Nicolas Periaux à Rouen.

Digitized by Google

Fac-Simile.

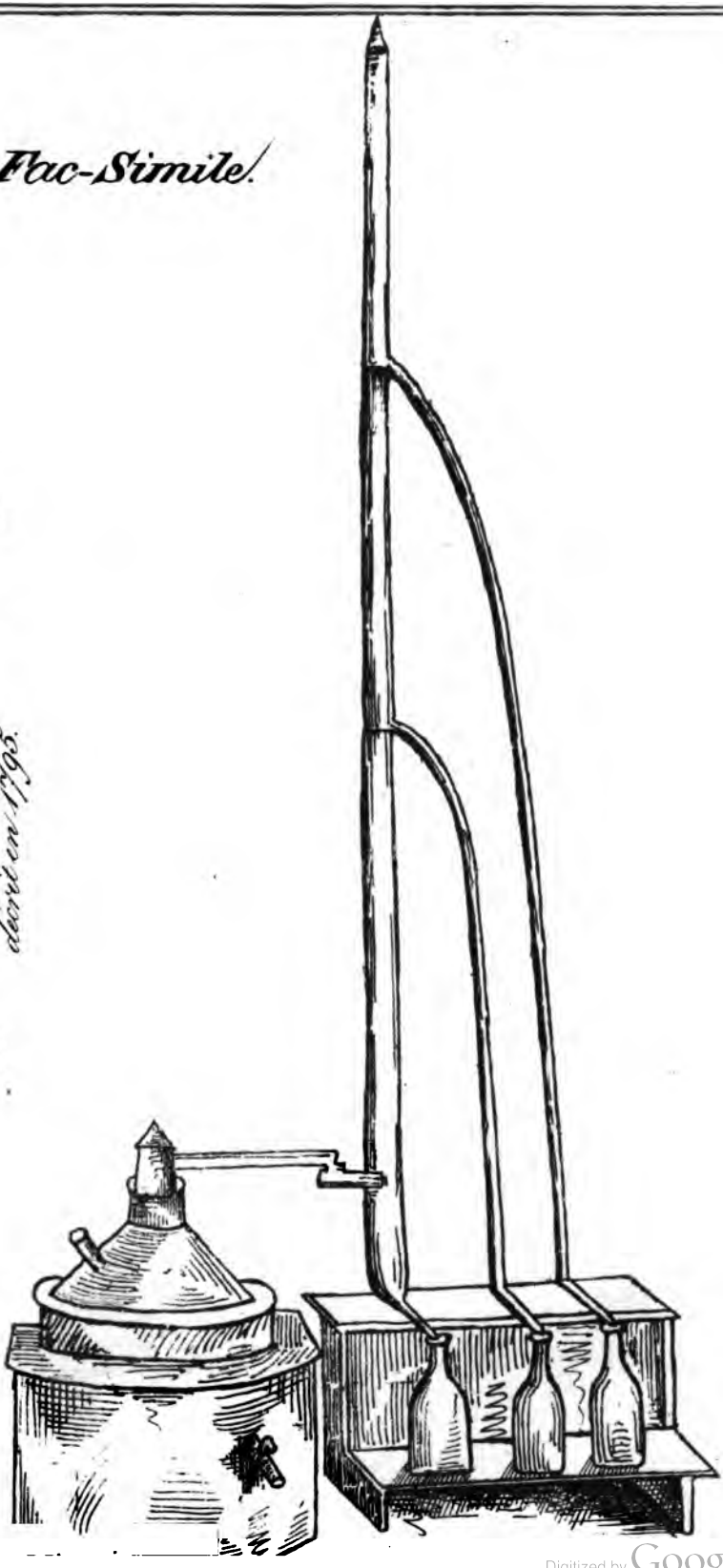

Appareil distillatoire de Mauvage, décrit en 1793.

Digitized by Google

Digitized by Google

Appareil distillatoire de Chaptal,
décrit en 1780.

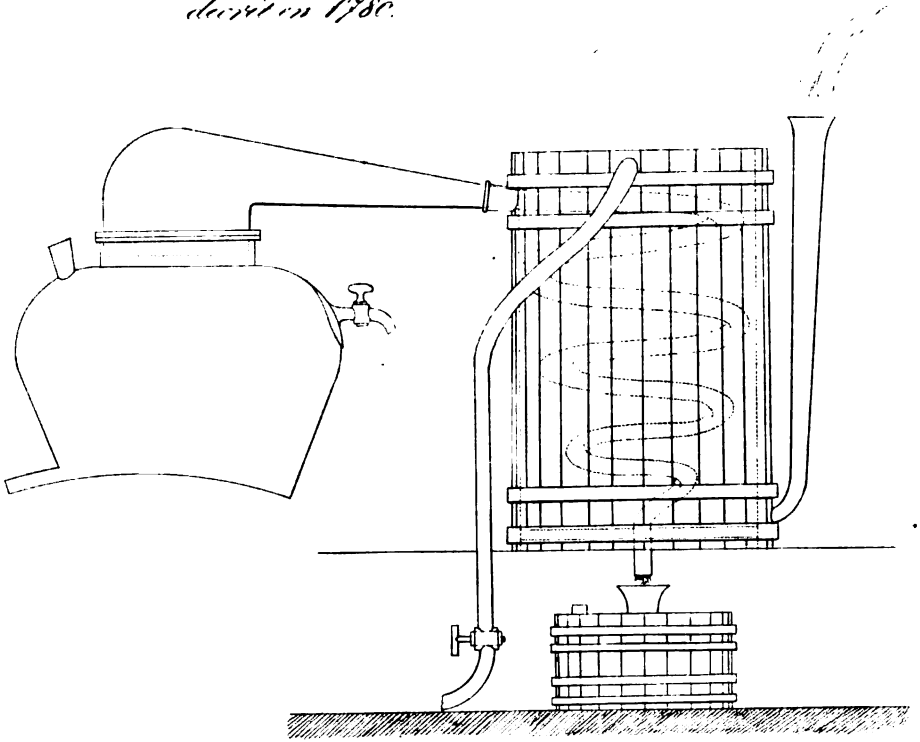

Paris de Rouen. - 1836.

Lith. de Nicolas Periaux à Rouen.

Digitized by Google

Digitized by Google

Premier Appareil d'Édouard Adam.

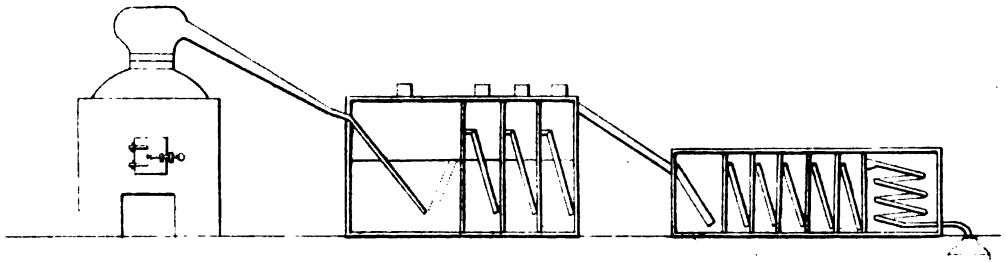

Revue de Rouen. 1836.

Lith. de Nicétas Periaux, à Rouen.

Digitized by Google

Digitized by Google

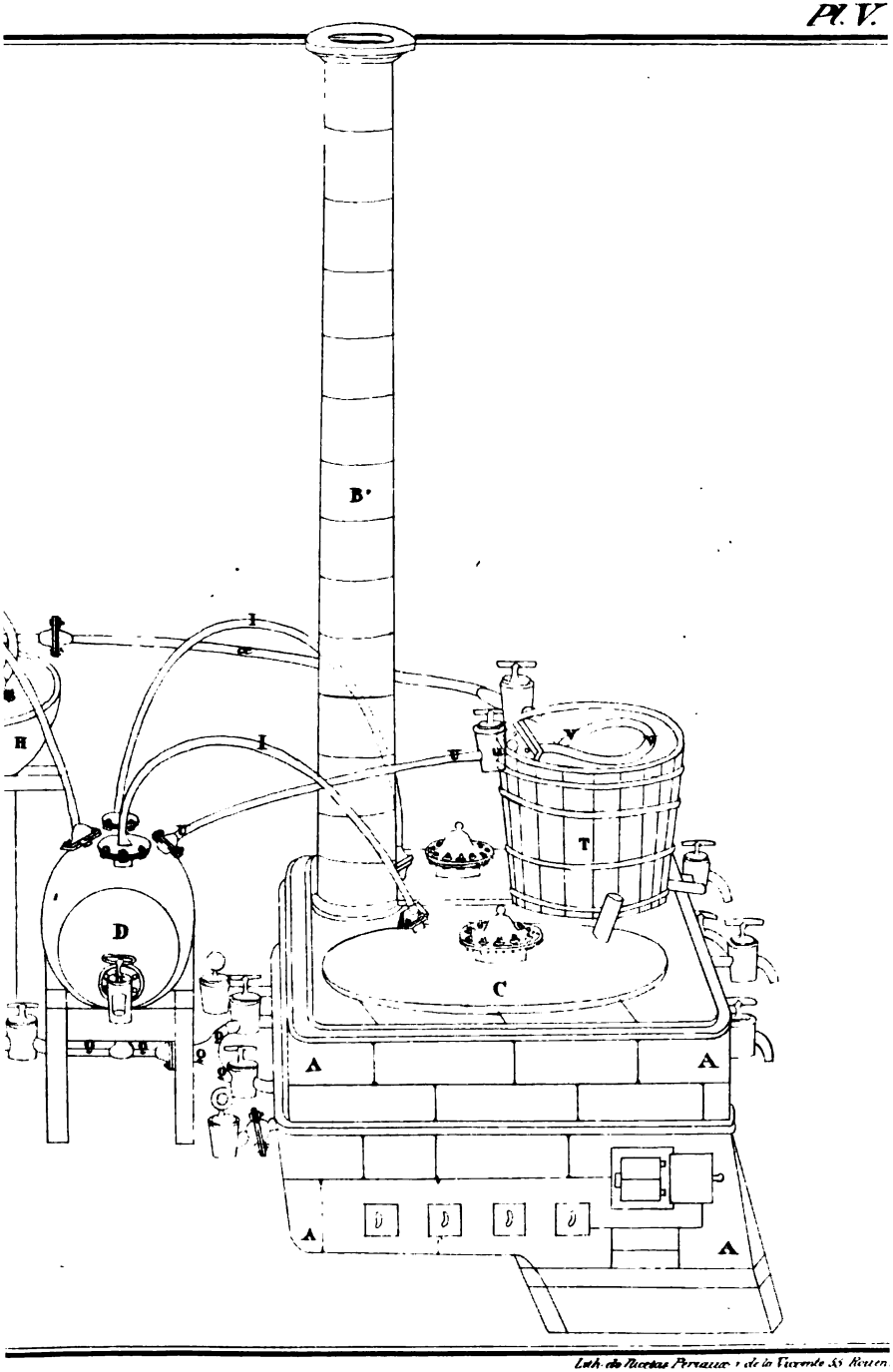

Lith. de Nicolas Perreaux, rue de la Vicomte 55 Rouen.

Digitized by Google

Digitized by Google

Ce sont là des maximes qu'il appartient à notre Société de rappeler, parce que c'est l'émulation, l'espérance du succès, qui, en excitant le zèle et l'ardeur pour le travail, soutiennent et animent le génie, et que rien, au contraire, n'est plus propre à l'éteindre, à l'anéantir, que l'indifférence et le découragement.

La Société d'Émulation, Messieurs, donnera l'exemple; son zèle, loin de se ralentir, ne fera donc que s'accroître; et, s'il n'a pas dépendu d'elle que ses efforts ne fussent couronnés de plus de succès, il ne dépendra pas d'elle que le concours prochain ne lui offre l'occasion de décerner un plus grand nombre de récompenses.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE.

= RECHERCHES SUR L'ENCÉPHALE, SA STRUCTURE, SES FONCTIONS ET SES MALADIES; par M. Parchappe, médecin en chef de l'Asile des aliénés de la Seine-Inférieure. — (IIe article.)

Après avoir examiné les questions qui se rattachent directement *au volume de la tête*, aux causes qui le font varier, aux moyens de mensuration exacte de ce volume et aux différens rapports que la phrénologie a voulu établir entre ses dimensions, sa forme et la portée de l'intelligence, l'auteur du mémoire a dû résoudre les questions particulières *au volume de l'encéphale*. Là aussi, pour ne pas substituer des hypothèses aux faits scientifiques, il fallait des méthodes exactes d'appréciation. Ainsi, mesurer la cavité cranienne, mesurer l'encéphale lui-même, tel est le moyen qui s'offre comme plus concluant et plus sûr que toute induction tirée à priori d'un rapport possible entre le volume de la tête et le volume de l'encéphale. Mais il existe peut-être un procédé plus commode encore et plus certain: c'est la détermination du poids; car le volume n'a de valeur que comme représentant la quantité de matière. Il serait toujours facile de conclure du poids au volume, si les différences de densité, dans la substance cérébrale, étaient exactement connues. La science, sur ce point, n'a pas d'études complètes. M. Parchappe rappelle les recherches de *Muschenbrock*, de *Sœnnering*, de *Meckel*, de MM. *Desmoulins*, *Leuret* et *Mitivié*. On doit en conclure qu'il existe des différences de densité assez considérables dans la substance cérébrale, suivant les individus; mais les causes précises de cette différence, leur nombre, leur influence absolue et relative, tout cela n'est pas encore déterminé par des observations assez nombreuses ni assez positives.

Pour étudier le volume de l'encéphale, M. Parchappe avait nécessairement à suivre la marche par lui adoptée dans ses recherches sur le volume du crâne. Si ce dernier volume est sujet à des variations de forme et d'étendue suivant les influences du sexe, de l'âge, de la taille, des races, des états morbides, etc..., le volume de l'encéphale, à son tour, peut être affecté par les mêmes causes. — Voici les résultats consignés dans le travail que nous analysons. — Quant au *sexe*. L'encéphale, absolument plus petit chez la femme, n'est pas sensiblement plus grand, proportionnellement à la masse du corps, et, ainsi, il ne compense pas son infériorité absolue par une supériorité relative. — *L'âge!* L'accroissement du cerveau se continue au-delà de l'enfance jusqu'à l'âge

Digitized by Google

adulte. Les observations du mémoire infirment la conclusion du docteur *Sims*, qui fixe à 50 ans le commencement de la période de décroissance. Ce n'est, en général, qu'au-delà de 70 ans que cette décroissance se fait remarquer par des résultats sensibles. Alors, la densité de la substance cérébrale se trouve notablement diminuée en même temps que le volume diminue lui-même. — *La taille!* Dans les deux sexes, l'encéphale est plus pesant en raison de la taille. Toutes les observations du mémoire tendent à contester, sur ce point, les assertions de *Bichat* et de M. *Cruveilhier*, qui, du reste, n'ont pas cherché à les établir scientifiquement. — Les *états morbides de l'intelligence!* On ne peut douter que les divers actes de la vie générale ne s'accomplissent d'une manière anormale dans l'organe de la pensée pendant le délire, et les lois connues de la physiologie conduisent à supposer, *à priori*, que la nutrition du cerveau doit être modifiée par l'état d'aliénation mentale. Cette induction physiologique est d'accord avec les faits observés par M. Parchappe, en comparant *le poids* de l'encéphale, chez les aliénés et chez les individus morts de maladies non cérébrales. Le poids est sensiblement plus considérable chez les aliénés des deux sexes. On a vu que l'aliénation mentale ne paraît pas exercer une influence notable *sur le volume du crâne*. L'augmentation du poids de l'encéphale chez les aliénés ne tient pas non plus à un accroissement de son propre volume, mais à l'augmentation de la pesanteur spécifique de substance cérébrale, à une augmentation de densité.

Y a-t-il, chez l'homme, entre le développement de l'intelligence et le *volume de l'encéphale*, c'est-à-dire entre l'intensité de la pensée et la quantité de matière cérébrale organisée, un rapport physiologique de connexité nécessaire? Cette question se présentait avec tout son intérêt, avec toutes ses difficultés, dans cette partie du mémoire, où il s'agissait d'apprécier les diverses influences susceptibles de modifier le volume de l'encéphale. Là, aussi, se rencontre l'examen du principe fondamental de la doctrine phrénologique dont nous avons déjà remarqué la faiblesse, lorsqu'elle se borne à des considérations hypothétiques *sur la forme et le volume de la tête*. — Le problème, dans son expression la plus générale, peut être ainsi posé : « Dans la série des êtres organisés, « le volume de l'encéphale est-il en raison directe de l'intelligence, de telle « sorte que l'homme qui occupe le premier rang pour le nombre et l'étendue « de ses facultés, l'emporte aussi par une supériorité correspondante dans « la *complication* et le *volume* de l'organe ? » Haller a dressé un tableau dans lequel il compare le poids absolu de l'encéphale de l'homme avec celui de plusieurs espèces animales. Suivant ce tableau, l'homme serait placé entre le cheval et le dauphin : ce qui prouve combien l'homme l'emporte, en volume, pour l'encéphale, chez la plupart des animaux. Mais, comme il y a des animaux fort inférieurs à l'homme par les facultés intellectuelles, qui lui sont supérieurs par la quantité de matière cérébrale, il est évident qu'on ne saurait admettre un rapport *nécessaire* entre le développement de l'intelligence et le volume de l'encéphale. Le rapport du poids de l'encéphale au poids du corps est encore moins propre à fournir une conclusion favorable à la prééminence de l'intelligence, en tant que liée au développement de son appareil organique. Dans une

Digitized by Google

classification fondée sur la considération exclusive de ce rapport, le premier rang appartient au serin ! Le poids de son encéphale est au poids de son corps comme 1 à 14, et chez l'homme ce rapport est comme 1 à 35 ! Quoi qu'il en soit, il ne faut pas s'en tenir à un système de comparaisons isolées, et il résulte de la discussion pleine de sagacité et de science à laquelle se livre l'auteur du mémoire, qu'en comparant *simultanément* les dimensions constatées dans les diverses parties de l'encéphale, on s'assure facilement que, dans l'ensemble de ces observations, l'homme l'emporte réellement sur tous les animaux. Ceci établi, on arrive au principe posé par Gall, savoir : « que les sujets doués de facultés « distinguées, ont, d'ailleurs toutes choses égales, le cerveau plus grand que « ceux doués de facultés médiocres. » Cette opinion, fondée sur des considérations physiologiques et anatomiques de la plus haute valeur, se vérifie-t-elle dans l'observation individuelle ? Les faits d'observation sont encore trop peu nombreux pour qu'on puisse en déduire une conclusion bien solide. Le cerveau de Cromwell, de Byron, de Cuvier, de Dupuytren, dépassait la moyenne de quantités considérables. Ces faits sont autant de probabilités en faveur de la grande loi physiologique du rapport de la masse organique à la force fonctionnelle. Si, maintenant, dans l'appréciation de cette influence de la matière cérébrale organisée sur la puissance intellectuelle, on veut tenir compte, comme l'a fait Gall de ce fait important, à savoir : que ce n'est pas la masse encéphalique *tout entière*, mais *une partie seulement de cette masse*, qui est affectée comme organe à la pensée ; si, surtout, on admet avec Gall que cette partie de l'encéphale affectée à l'intelligence et au moral, se *subdivise en autant d'organes qu'il y a de facultés fondamentales*, on arrivera à concevoir aisément que le *volume de la masse encéphalique entière* ne peut être absolument en rapport avec l'intensité de l'intelligence, et ne peut être considéré comme une mesure certaine et rigoureuse de cette intensité. On comprendra, enfin, que le volume même de la portion de l'encéphale spécialement affectée aux facultés intellectuelles et morales, pour être jugé dans son rapport avec l'intensité de la fonction, devrait être décomposé en volumes particuliers de ses élémens organiques, comme l'intelligence en intensité de ses élémens fonctionnels. Ainsi s'expliquerait, et c'est l'explication de Gall, comment des masses inégales de matière cérébrale organisée peuvent également correspondre à des facultés intellectuelles et morales remarquables, la masse totale n'exprimant qu'une somme d'organes, et l'intensité de chaque faculté étant en raison de la masse de chacun des organes composans.

Il est, du reste, dit M. Parchappe à qui nous empruntons presque textuellement cette partie de l'exposition de ses idées, de peur de les reproduire incomplètement; il est un autre mode d'appréciation du rapport de l'encéphale à l'intelligence, qui, sans infirmer la doctrine de Gall, basée sur d'autres évaluations, paraît d'une application plus rigoureuse : c'est celui qui consiste à substituer à l'un des termes du rapport l'étendue de la surface, au lieu de la grandeur du volume de l'encéphale. Ce mode d'appréciation appartient à MM. Desmoulins et Magendie, qui en ont déduit cette loi. « Le nombre et la perfection des facultés intellectuelles, dans la série des espèces et dans les individus de la

Digitized by Google

même espèce, sont en proportion de l'étendue des surfaces cérébrales. » — Et l'étendue des surfaces cérébrales est en raison composée de la grandeur du cerveau, et *surtout du nombre et de la profondeur des circonvolutions*, ce qui place, comme il convient, l'homme au premier rang.

De cette discussion des faits observés, des doctrines composées, M. Parchappe tire les conclusions suivantes. — « La quantité de matières, dans l'organe de la pensée, a une influence sur l'intensité de la force fonctionnelle, et cette influence se révèle par des différences dans le poids, dans le volume et dans l'étendue des surfaces du cerveau. — Cependant, *l'intelligence n'est pas absolument proportionnelle à la masse de l'encéphale entier.* — Elle paraît être proportionnelle à la masse des hémisphères cérébraux, si l'on tient compte, *non pas exclusivement du volume*, mais aussi de l'étendue de la surface appréciée par le nombre et la profondeur des circonvolutions ; si l'on tient compte encore du volume partiel des fractions des hémisphères qui constituent des organes spéciaux, organes pour chacun desquels le rapport serait absolu. »

Après avoir examiné toutes ces questions, et d'autres encore, relativement au volume de l'encéphale, M. Parchappe s'est occupé, pour terminer son mémoire par un rapprochement tout à la fois logique et scientifique, du rapport de volume entre la tête et l'encéphale. La doctrine physiognomonique de Gall, vulgairement désignée sous le nom de *Cranioscopie*, a la prétention d'apprécier les puissances intellectuelles et morales, d'après l'examen du crâne ; en d'autres termes, elle affirme un rapport exact entre la forme et le volume de la tête, et l'étendue et le poids de l'encéphale. Or, il résulte d'un grand nombre d'observations faites avec la plus scrupuleuse attention, et consignées dans des tableaux comparatifs, que rien n'est plus variable et plus incertain que ce prétendu rapport. En effet, l'épaisseur des parties molles, qui entourent le crâne, varie suivant les individus. — L'épaisseur des os n'est pas soumise à moins de variations. — Il n'y a pas de rapport constant entre le diamètre de la tête et celui de l'encéphale. Enfin, des mesures externes, il est impossible de conclure à la quantité de matière cérébrale contenue dans le cerveau. Ainsi, par exemple, dans un tableau d'observations assez nombreuses, on trouve que le cerveau le plus pesant était contenu dans la tête la plus petite. — Que conclure de tous ces faits, dit M. Parchappe, sur la question du rapport de la tête et du crâne à l'encéphale? Non pas, sans doute, que ce rapport n'existe pas : il est réel; et, en général, il est vrai de dire qu'une grande tête contient un grand cerveau. Mais, quand, de cette généralité qui souffre tant d'exceptions, on veut descendre jusqu'aux individualités, il faut reconnaître que ce rapport, en ce qui touche le volume, est subordonné à plusieurs causes de variations, et surtout à l'épaisseur des os, épaisseur très variable sous diverses influences. Il faut reconnaître que ces causes et ces influences sont telles, qu'il est impossible de conclure, dans les cas particuliers du volume de la tête au volume de l'encéphale. L'inégalité de la densité vient encore ajouter à l'impossibilité de cette conclusion du volume du crâne à la masse du cerveau.

Digitized by Google

La valeur de la doctrine physiognomonique de Gall se trouve ainsi réduite à bien peu de chose, au moins en ce qui concerne le volume en général. On peut prévoir que les mêmes causes d'erreur doivent se rencontrer à propos de l'appréciation du volume partiel des organes cérébraux. S'il est peu conforme à la science positive de juger de la masse cérébrale par le volume général de la tête, il n'est guère plus rationnel de juger de l'intensité des facultés spéciales par le volume ou la forme des parties correspondantes du crâne. Une doctrine absolue, fondée sur les seules ressources de la vue et du toucher, est chose bien hasardée en pareille matière; et, dès-lors, il faut reconnaître que la cranioscopie est riche en illusions, et que, malgré ceux qui la proclament une science, il faut la laisser au rang des systèmes et des hypothèses. Au surplus, la cranioscopie étant convaincue d'impuissance, la doctrine philosophique de Gall pourrait encore représenter la meilleure analyse des facultés humaines; et ses idées physiologiques sur la multiplicité des organes et sur leur distribution, dans l'encéphale, ne seraient pas nécessairement fausses. La méthode divinatoire tomberait, et l'on n'aurait plus le droit de conclure absolument de l'enveloppe extérieure à l'intensité des *facultés intellectuelles*.

M. Parchappe se propose de continuer les travaux qu'il a ainsi commencés sur la structure, les fonctions et les maladies de l'encéphale. On ne peut qu'applaudir à des recherches faites avec patience et discernement. Nous n'avons pas le droit de donner des éloges à l'un de nos colloborateurs, mais nous pouvons dire qu'il est honorable de consacrer ses loisirs et son intelligence à de pénibles études, quand elles profitent directement, et à la science, et à l'humanité.

Digitized by Google

CHRONIQUE.

Chateau d'Arques. — Les amateurs d'antiquités voient, avec le plus vif regret, que la main de l'homme contribue plus encore que celle du temps à dépouiller de ses richesses archéologiques *la terre des églises et des châteaux.* Une avidité peu honorable a livré à nos voisins d'outre-mer une immense quantité d'objets d'art. Quatre ans se sont à peine écoulés depuis la destruction du *château des ducs de Normandie*, situé à Lillebonne, monument unique en son genre, et dont il n'existe même pas de dessins propres à faire connaître les détails de sa construction! Naguère, on a pu craindre de voir disparaître aussi le *château d'Arques*, auquel se rattachent tant de souvenirs historiques. (Voyez la *Notice* de M. Feret, *sur Dieppe et Arques;* Dieppe, 1824.)

L'histoire en fait remonter l'origine à Guillaume, comte de Talou, oncle de Guillaume-le-Conquérant. Ce fut depuis l'une des places les plus importantes, dont le roi Henri II fit réparer et augmenter les fortifications, et l'on suppose que les ruines qui subsistent aujourd'hui appartiennent à ces constructions, plutôt qu'à celles du comte Guillaume, ce qui leur donne encore près de sept cents ans d'ancienneté. Arques fut rendu à Richard par le traité de paix de 1196. En 1202, Philippe fit le siége de ce château; mentionné depuis dans la liste de ceux qui devaient être livrés aux Anglais, en 1359, par suite du traité de Brétigny; pris par Talbot et Warwick en 1419, la capitulation de 1449 le rendit à Charles VII; enfin, le 20 septembre 1589, il devint à jamais mémorable par l'éclatante victoire qu'Henri IV, avec trois mille combattans, remporta contre l'armée de la Ligue, forte de vingt-cinq mille hommes de pied et de huit mille chevaux. Le roi, qui avait pris position devant le château, s'y retira après la bataille.

Par la suite des temps, ce domaine devint une propriété particulière, dont le dernier possesseur vient de mourir, et la vente vient d'en être faite. On assure que quelques membres du Conseil municipal de Dieppe, animés d'un noble et patriotique orgueil, voulaient engager la ville à l'acquérir; mais il est à craindre que les ressources locales ne soient insuffisantes, et nous formons des vœux pour que le Conseil général lui vienne en aide: ce serait, sans doute, un digne emploi des fonds dont ce Conseil peut disposer, que de conserver au pays un de ses plus glorieux monumens! Nos espérances, à cet égard, se fondent sur le zèle éclairé dont il a fait preuve, soit en acquérant le Théâtre romain de Lillebonne (*Voyez* notre Numéro de décembre 1835), soit en pourvoyant aux dépenses des fouilles qui ont mis à découvert cet important monument, enfoui depuis près de quinze siècles, soit en

Digitized by Google

votant, sur la proposition de M. le baron Dupont-Delporte, notre préfet, des fonds pour la création d'un *Musée départemental d'Antiquités*. Trois ans, à peine, se sont écoulés depuis l'ouverture de ce musée, et déjà les soins empressés du directeur, M. Deville, y ont réuni une collection d'un haut intérêt, et assez considérable pour faire sentir impérieusement la nécessité d'augmenter le local actuel, où il serait impossible de placer les mosaïques et les pierres sculptées récemment découvertes à Lillebonne, si, comme nous n'en doutons pas, l'administration municipale de Rouen ne s'empressait d'y ajouter la troisième galerie, qui doit si naturellement le compléter.

NOTA. Nous apprenons avec plaisir que Mad. veuve Reiset s'est rendue adjudicataire du château d'Arques, car nous ne doutons pas que ce ne soit dans l'intention de le préserver de la destruction; mais l'avenir en serait certainement mieux assuré, s'il était devenu la propriété de la ville de Dieppe.

— Lyon vient de se sentir excité d'un noble sentiment d'émulation. Nous apprenons qu'une *Société des Amis des Arts* est sur le point d'y être organisée. Une Exposition de peinture et de sculpture sera la conséquence prochaine de cette institution. Lyon a une industrie qui emprunte aux arts du dessin une partie de ses élémens de succès; Lyon a une école de peinture depuis long-temps renommée. Si cette ville n'eût pas traversé depuis six ans des circonstances si malheureuses, elle eût été, sans doute, la première à donner l'exemple qu'elle a reçu de localités, qui n'ont ni ses ressources artistiques ni sa puissance de moyens.

— L'exposition de la *Société des Amis des Arts*, à Nantes, a été ouverte le 5 juin, dans les salles de l'Hôtel-de-Ville, et sous les auspices de l'autorité municipale, qui n'a négligé ni soins ni dépenses pour donner à cette solennité artistique tout l'éclat dont elle est digne. On assure que l'Exposition de cette année se fait remarquer sous le double rapport du nombre et du talent. La Bretagne est riche en artistes distingués, et Nantes est une des villes les plus avancées dans les voies du progrès intellectuel.

— Nous annoncions, dans notre dernier numéro, que des mesures avaient été prises par l'éditeur de l'ANCIEN BOURBONNAIS, pour assurer la continuation de cette entreprise monumentale. Nous pouvons faire connaître aujourd'hui que l'impression de la 18e livraison est commencée, et que cette livraison paraîtra dans peu de jours, accompagnée d'un nouveau prospectus du continuateur d'Achille Allier, M. Adolphe Michel, dont le nom est une garantie de conscience, d'activité et de dévoûment. Ce jeune littérateur va se consacrer tout entier à une œuvre dont, plus qu'aucun autre, il avait été mis à même, par ses relations avec le brillant écrivain qu'il remplace, d'apprécier le plan, le caractère et le but. La part active que prend M. Adolphe Michel à la rédaction de l'ART EN PROVINCE nous interdit toute autre appréciation, et nous fait un devoir de ne point anticiper sur le jugement du public; nous espérons, toutefois, qu'entre les mains de son continuateur, l'ANCIEN BOURBONNAIS ne déchoiera point du rang auquel l'avait élevé le talent d'Achille Allier.

Digitized by Google

ERRATUM.

Un savant indiquait, il y a peu de jours, dans une brochure scientifique, tous les dangers qui pouvaient éclore d'un *erratum*, et, pour prouver son dire, montrait l'Europe en feu, Napoléon allant mourir à Sainte-Hélène, pour expier la bévue d'un prote, et l'omission d'une seule syllabe, dans un *premier Paris* de l'infaillible *Moniteur :* conséquence gigantesque d'une imperceptible méprise; chapitre concluant à ajouter au curieux volume *Des grands événemens produits par de petites causes ;* ou, si on l'aime mieux encore, sublime application du vulgaire proverbe, *Pour un point, Martin perdit son âne !* L'erreur que nous avons à confesser n'aura point, il faut l'espérer, d'aussi terribles résultats, quoique, à la mesurer par l'aigre réprimande qu'elle nous a valu, dans le *Journal de Rouen*, de la part du patriarche de nos artistes, elle n'ait peut-être guère moins de gravité. Voici le fait : dans le dernier numéro de la *Revue*, consacré à l'examen de l'Exposition, arrivant aux faibles productions d'un M. Heude, nous avions cru, nous nous étions laissé persuader que cet artiste était l'auteur d'une caricature dirigée contre la plupart des journaux rouennais, et dans laquelle la *Revue* avait aussi son quolibet.

C'était une erreur; il y avait identité de noms, diversité de personnages. Cependant, nous avions saisi ce prétexte comme un heureux hasard, enchanté que nous étions de trouver l'occasion de proclamer notre incompétence, et d'esquiver la tâche pénible d'accabler un talent incomplet ou trop novice, de désespérantes vérités. Mais ainsi ne l'entendait pas notre grave censeur; il paraît qu'il voulait à toute force que bonne et prompte justice fût faite de son protégé; et c'est pour avoir forfait à ce devoir d'équitable critique, c'est pour avoir été trop indulgent, par omission, qu'il nous a lancé, du haut de sa lettre, les reproches de vanité blessée, d'amour-propre offensé, et qu'il a fait retentir, en outre, tous les échos de la cité d'une foule d'objurgations, de réfutations, de récriminations, dont son éloquence hyperbolique n'est jamais avare, surtout quand elle est irritée.

Tout ce fracas n'a ému personne, pas même nous, qui savions bien que si frivole *quiproquo* ne méritait, en vérité, si bruyante colère. L'erreur était *de fait*, et la voici doublement rectifiée, par les soins officieux de notre savant collaborateur d'abord, puis par notre propre aveu : *habemus confitentem reum*, comme dirait un juriste. Nous nous devions à nous-même de ne pas nous contenter de la première rectification, mais d'y ajouter encore la nôtre, afin que l'erreur fût reconnue dans le cercle même où elle avait été commise, et d'où, sans le penchant prononcé de notre ami pour les petits scandales, elle n'aurait jamais dû sortir.

En définitive, maintenant qu'une postérité de trois semaines, c'est-à-dire, en matière de journal, de trois siècles, a passé sur ces graves différens, sur les causes qui les ont exagérés, et sur tous les flots de faconde perdue qu'ils ont fait couler; maintenant que nous pouvons faire notre examen de conscience à l'abri de l'entraînement qu'engendre la chaleur de la composition et des illusions que nourrit chez l'auteur la paternité récente de son œuvre, nous pouvons en-

Digitized by Google

core, comme au premier jour, nous rendre à nous-même ce témoignage : Nous avons écrit avec impartialité et bonne foi ; notre critique, quelquefois légère dans la forme, parce qu'il s'agissait d'un article de journal et non d'un *factum*, mais sérieuse au fond, a toujours été beaucoup plus bienveillante qu'hostile, et, à ce titre, elle a obtenu l'assentiment presque unanime des artistes. Aux jeunes talens, pleins de chaleur et de puissance, a surtout été dévolu l'encouragement de nos éloges, parce que c'est aux jeunes talens, quoi qu'on dise, que l'avenir appartient. Nous avons franchement fait divorce avec les idées caduques, les systèmes qui ont fait leur temps, les modèles avec lesquels nous ne sympathisons plus. Nous nous sommes rallié avec conviction à tous ceux qui, au dédain de la foule routinière, au prix d'opiniâtres labeurs, au danger d'échouer méconnus, cherchent pour l'art des voies nouvelles, parce qu'ils obéissent à cette loi éternelle de progrès, qui veut que les siècles se suivent et ne se ressemblent pas ; et c'est parce que nous avons ainsi compris et accompli notre tâche, que nous croyons pouvoir inscrire au bas, aussi justement, sans doute, que notre irritable critique au bas de sa lettre : *Indè iræ!*

Tout ceci soit dit sans rancune, et sans porter atteinte à l'amitié sincère que nous ne cesserons de professer pour notre savant ami, collaborateur et maître.

A. P.

Le Gérant, Ch. Richard.

Digitized by Google

STATISTIQUE.

CANTON

DU

GRAND-COURONNE.

Depuis long-temps, l'administration s'occupe, avec peu de succès jusqu'à ce jour, de la confection d'une *statistique générale du département de la Seine-Inférieure*. Au commencement de 1835, un appel a été fait aux sociétés savantes, qui, à la vérité, se sont empressées de promettre leur coopération, mais qui n'ont encore rien produit ; toutefois la Société libre d'Emulation, voulant stimuler le zèle des hommes capables de s'associer à ce travail, ouvrit, en 1835, un concours pour des mémoires de statistique sur quelques parties du département. Cette tentative n'a pas été infructueuse, puisque la Société a reçu trois ouvrages, dont il a été rendu compte dans la séance publique du 6 juin dernier. La *Statistique médicale du Havre* lui a paru mériter une mention honorable ; M. Bion a obtenu une médaille de bronze, pour un *Mémoire sur la statistique du canton de Fauville*, et une médaille d'argent a été décernée à M. A.-G. Ballin, pour un *Essai sur la statistique du canton du Grand-Couronne.*

Digitized by Google

Dans la supposition que ce dernier mémoire pourrait offrir quelque intérêt à nos lecteurs, nous nous empressons d'en insérer un extrait, qui nous a été fourni par l'auteur lui-même.

L'ouvrage se compose de quatre parties : La PREMIÈRE, intitulée : CONSIDÉRATIONS PRÉLIMINAIRES ET GÉNÉRALES, se divise en quatre chapitres : 1° *Histoire et définition de la statistique*; 2° *Histoire et archéologie du canton du Grand-Couronne ;* 3° *Biographie ;* 4° *Mœurs, usages, fêtes et divertissemens.*

Voici le commencement du chapitre premier :

« *Origine de la statistique.* Les hommes qui vivent en société ne tardent pas à sentir le besoin de connaître leur nombre, leurs richesses, les lois de la mortalité, etc.; aussi l'histoire nous apprend-elle que, dans l'antiquité la plus reculée, on s'est occupé de recueillir des renseignemens de cette nature, auxquels les progrès de la civilisation, en compliquant les intérêts, donnent nécessairement plus d'importance; mais, longtemps, ces recherches se faisaient sans méthode et pour ainsi dire au hasard; ce n'est que récemment qu'on en forma une science. Schloetzer, professeur à l'université de Goettingue, en attribue l'honneur à Achenwall, son maître et son prédécesseur.

« *Etymologie du mot.* A cette science nouvelle il fallait un nom : l'étymologie de ce nom et l'époque de son adoption ne sont pas bien déterminées, cependant il paraît dérivé du latin *status* (état, situation), dont on a formé l'adjectif *statisticus*, puis le mot français *statistique*, employé adjectivement et substantivement.

« Si l'on s'en rapportait à ce que dit Donnant, page 33 de son *Introduction à la science de la statistique*, traduite de Schloetzer, ce mot serait dû à Achenwall; mais ce même

Digitized by Google

Donnant dément sa propre assertion, lorsqu'il affirme, page 46, que le mot statistique se trouve dans l'itinéraire germanico-politique d'Oldenburger, professeur à Genève, mort dès 1678. (Page 824 du tome 4 de ses *Trésors.*)

« Ainsi le mot a déjà plus de 150 ans, et, quant à l'origine de la science, c'est, suivant Donnant, page 30, en 1743 qu'Achenwall en composa un système complet, quoique d'autres professeurs de la même nation l'eussent déjà enseignée précédemment.

« *Premiers travaux statistiques en France.* A la vérité, les Allemands et peut-être les Anglais nous ont devancés dans l'enseignement de cette science; mais nous ne sommes pas restés en arrière dans son application, puisque, dès la fin du XVIIe siècle, Louis XIV fit rédiger une instruction par laquelle les intendants de province furent chargés de composer des mémoires détaillés sur la population, l'état des provinces et des familles, les richesses du clergé, les charges du peuple, la culture, le commerce et les besoins des villes, dans leurs généralités respectives. Le comte de Boulainvilliers a publié, en 1727, un extrait fort bien fait de ces mémoires, sous le titre d'*Etat de la France.*

« Depuis ce temps, les ouvrages sur la statistique se sont multipliés, mais les progrès de l'étude de cette science ne datent chez nous que d'une cinquantaine d'années; les travaux ministériels qui ont précédé les évènemens de la révolution, et principalement ceux de M. Necker, y ont beaucoup contribué.

« *Objet de la statistique.* Cependant, les auteurs sont encore loin d'être d'accord entr'eux sur la manière de traiter la statistique: les uns, s'en tenant à la stricte signification du mot, veulent qu'elle ne présente que l'état actuel des choses; d'autres lui donnent plus d'extension; ceux-ci retracent les

Digitized by Google

faits dans un discours suivi; ceux-là se bornent à des résultats numériques.

« Ces méthodes exclusives ne me semblent pas atteindre le but : je pense que l'auteur d'une statistique doit souvent se reporter au passé, afin de faire mieux connaître le présent et de tirer de leur comparaison des inductions qui offrent les moyens d'améliorer l'avenir, car s'il est vrai, en morale, que l'expérience des pères est souvent perdue pour les enfants, il n'en est pas de même dans les sciences, où nous profitons également des découvertes et des erreurs de nos devanciers. Un discours suivi peut seul retracer les détails des faits et leur corrélation, des tableaux doivent ensuite en présenter l'ensemble et le résumé; mais ils seraient à peu près stériles, si l'on n'y joignait, au besoin, des réflexions et des rapprochemens qui en fissent sentir l'utilité, sans fatigue pour le lecteur.

« La statistique est une des branches de l'économie politique, mais elle se borne à la reproduction de données positives dont elle écarte les hypothèses, et peut s'étendre jusqu'aux moindres détails. »

L'auteur examine ensuite l'ordre à établir dans les matières: il doit naturellement être basé sur la liaison plus ou moins intime qu'ont entr'elles les matières à traiter; mais la difficulté vient de ce que chacun ne les envisage pas sous le même point de vue.

Après avoir jeté un coup-d'œil rapide sur les travaux de statistique exécutés par les ordres du gouvernement depuis 1797, il fait mention des divers Annuaires de la Seine-Inférieure, dont le premier est de la fin de 1803 et le dernier de 1823.

Le chapitre second est un recueil de documens archéologiques très curieux, puisés en grande partie dans des ouvrages et des mémoires publiés ou inédits de MM. Auguste Leprevost,

Digitized by Google

Deville, E.-H. Langlois, Emmanuel Gaillard, etc., etc. On y trouve des détails sur la forêt de Roumare, l'origine de Quevilly, le château de Robert-le-Diable[1], celui de Sainte-Vaubourg, l'église de Moulineaux, la chapelle du Logis, etc., etc.

Le chapitre troisième nous apprend qu'on voit encore aujourd'hui, au Petit-Couronne, la grande porte au-dessus de laquelle était un cabinet où ont travaillé les deux Corneille. Cette petite propriété avait été achetée par leur père, le 7 juin 1608, et a été vendue, le 27 décembre 1686, par le fils aîné du grand Corneille.

Les autres personnages cités comme étant nés dans le canton du Grand-Couronne ou l'ayant habité, sont : Henri Basnage et Jacques Basnage, son fils, célèbres jurisconsultes du XVIIe siècle, le peintre Colombel, Mad. du Boccage, connue par ses succès poétiques, Dambourney, auteur de plusieurs découvertes utiles en agriculture et en teinture, et Haillet de Couronne, président et lieutenant-général civil et criminel au bailliage et siége présidial de Rouen.

Enfin, nous citerons un passage du quatrième chapitre, qui a rapport aux divertissemens publics.

« *Fêtes et assemblées.* Lorsque le soleil semble quitter à regret les campagnes qu'embellit déjà une active végétation, le signal d'une longue série de plaisirs champêtres est donné par la fête de l'*Ascension*, qui se tient, tant sur la place Bonne-Nouvelle, territoire de Rouen, que sur la place des Chartreux, dépendante en partie de Rouen et en partie du Petit-Quevilly. Attendue depuis long-tems, cette fête n'en est que plus animée et il s'y rend une foule d'habitans de la ville et des environs. Elle est bientôt suivie de celle du lundi de la

[1] Voir, à ce sujet, nos numéros de novembre 1835 et mai 1836.

Digitized by Google

Pentecôte, à Dieppedalle. Celle-ci a pris son nom d'un ancien couvent de *Sainte-Barbe* [1] existant en ce lieu. Les danseurs du Petit et du Grand-Quevilly, du Petit-Couronne, du Val-de-la-Haye, et même de communes plus éloignées, ne manquent pas de s'y trouver, et, malgré la terrible concurrence des bateaux à vapeur, la rivière se couvre encore de batelets remplis de promeneurs, qu'ils transportent à l'envi l'un de l'autre au rendez-vous commun, soit de Rouen ou de la Basse-Seine, soit des rives opposées.

« La veille de Saint-Jean est un jour de réjouissance pour les habitants du Val-de-la-Haye, qui ont conservé le vieil usage d'allumer de grands feux dans une des avenues du château. Le clergé y assiste et y donne sa bénédiction, sans doute en mémoire des anciens chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, successeurs des Templiers dans la possession de la commanderie de Sainte-Vaubourg. L'assemblée a lieu le dimanche d'après, et il y en a aussi une, de nouvelle création, au Petit-Quevilly, sur la place des Chartreux. Elles sont suivies par celles de Saint-Pierre-de-Manneville, du Grand-Quevilly et d'Oissel, qui doivent mettre les amateurs dans une grande perplexité, puisqu'elles se tiennent souvent toutes trois ensemble; mais cet embarras ne se renouvelle pas, et c'est successivement que le tambourin les appelle au Petit et au Grand-Couronne, à la Bouille, à Moulineaux, au Petit-Quevilly, à Saint-Etienne et à Sahurs [2]. Cette série de fêtes assez monotones est terminée d'une manière brillante, au mois d'août, par l'assemblée de Sotteville qui attire une affluence considérable;

[1] Cette maison est occupée aujourd'hui par la pension de M. Virmontois. La Sainte-Barbe vient le 4 décembre, époque peu favorable aux fêtes en plein-vent.

[2] La plupart de ces fêtes n'ont pas d'époques fixes, parce qu'elles dépendent les unes des autres et que les autorités évitent, autant que possible, qu'il y en ait deux le même jour.

Digitized by Google

des tentes, dressées de côtés et d'autres, reçoivent, pendant trois jours consécutifs, de nombreux convives qui, après avoir bien dîné, vont, si de trop copieuses libations ne s'y opposent pas, essayer leur adresse, soit sur les chevaux de bois, soit à divers jeux, puis se rapprochent des orchestres où le beau sexe les attend avec impatience.

« Le premier jour on cherche à lier connaissance, le second on jouit du plaisir de se revoir, on fait des projets pour le lendemain, mais le troisième jour est celui des regrets; il faut se quitter, sans savoir quand on se retrouvera, car, à moins d'être des communes d'Hautot ou de Sahurs, il n'y a pas d'apparence qu'on aille aux petites assemblées qui s'y tiennent dans le mois de septembre. Cependant minuit vient de sonner, les orchestres redoublent leur charivari; à voir l'ardeur des danses, la foule qui les entoure, l'allégresse générale, on croirait que le bal ne doit pas finir, mais malheureusement on se lasse de tout; déjà les lanternes pâlissent, les danseuses s'esquivent et les danseurs les plus pressans obtiennent à grand'peine une contredanse de grâce; puis l'obscurité succède à l'éclat des lumières, le silence au tapage, le repos à l'activité : c'est en raccourci l'image de la vie, agitée, tumultueuse, et qui se termine par la mort.

« *Chasse.* Mais ne nous arrêtons pas sur cette triste idée : la moisson est rentrée, on récolte les fruits, les arbres se dépouillent de leurs feuilles, d'autres plaisirs se préparent; de nombreux chasseurs vont poursuivre un trop rare gibier, quelquefois les amateurs privilégiés, qui possèdent des bois ou sont locataires de ceux de l'état, feront retentir la forêt du son du cor, du hennissement des chevaux, de l'aboiement des chiens, et forceront un malheureux cerf ou une innocente biche. Peut-être verra-t-on se mêler parmi eux le doyen des chasseurs, dont l'âge n'a point ralenti l'activité ni courbé la

Digitized by Google

haute taille, et qui, plus heureux que Chiron, initie une jeune nymphe aux jeux de Diane[1].

« *Exercice du patin.* Pendant l'hiver, on se groupe autour du foyer; les campagnes sont désertes; le Petit-Quevilly, seul, grâce à sa mare, sait triompher des rigueurs de la saison; c'est le rendez-vous des patineurs de la ville: par leur grâce ou leur maladresse, ils donnent un spectacle gratis, fort goûté des curieux, qui vont en grand nombre admirer l'élégance de leurs attitudes ou rire de leurs culbutes.

« *Billard.* Le jeu de billard est peu répandu dans le canton: il y en a deux à Sotteville et deux au Grand-Quevilly, un au Petit-Quevilly, un au Grand-Couronne et un à Saint-Etienne-du-Rouvray. »

La DEUXIÈME PARTIE est la plus importante, elle contient la DESCRIPTION GÉNÉRALE DU PAYS, en neuf chapitres, dont nous ne pouvons donner qu'une analyse très succincte.

« Ch. 1er. *Topographie.* Supposez un carré long, compris entre les méridiens de 1° 12′ et 1° 24′ de longitude orientale, et les parallèles de 49° 19′ et 49° 26′ de latitude septentrionale, inscrivez-y une ∽ couchée de droite à gauche, et vous aurez une idée de l'étendue du canton du Grand-Couronne, ainsi que de la configuration du cours de la Seine, qui l'entoure presque entièrement et le coupe en deux parties inégales.

« *Aspect du pays.* Les rives de la Seine sont couvertes de prairies naturelles ou artificielles et de quelques terrains consacrés à diverses cultures; à des distances différentes, mais peu considérables, s'élèvent des côtes plus ou moins rapides et

[1] Elle se munit tous les ans d'un port-d'armes; c'est un exemple assez rare pour qu'il mérite d'être cité. Il y a, dans l'arrondissement d'Yvetot, une autre dame qui se munit aussi d'un port-d'armes.

Digitized by Google

couronnées de forêts qui occupent environ les cinq huitièmes du territoire. »

« Ch. 2 [1]. *Constitution hygiénique.* Le canton du Grand-Couronne est assez salubre, et les maladies y sont peu dangereuses; la preuve en est que, sur cent naissances, on ne compte guère plus de quatre-vingt-cinq décès, et encore y en aurait-il moins sans le nombre considérable d'enfants qu'on y met en nourrice, tandis que, dans le département entier, la proportion est de près de quatre-vingt-sept sur cent.

« La partie la moins favorisée est celle qui s'étend du *Petit-Quevilly* au *Grand-Couronne*, comprenant, outre ces deux communes, le *Grand-Quevilly* et le *Petit-Couronne*. Les vents d'ouest, de sud et de sud-ouest, y règnent presque constamment; vents mous, chauds et humides qui diminuent l'énergie des propriétés vitales organiques, et produisent plus ou moins promptement les affections du système lymphatique et celles du tissu cellulaire; d'où viennent les scrofules, la bouffissure des chairs jointe à leur pâleur, les fièvres muqueuses et autres maladies cachectiques, maladies fréquentes, non-seulement dans le canton du Grand-Couronne où elles sont comme endémiques, mais encore dans toute la Normandie.

« Les vents d'est, nord-est et nord-ouest, qui soufflent aussi quelquefois avec violence sur ces quatre communes, y font naître des fièvres et autres maladies inflammatoires.

« Ces maladies sont, d'ailleurs, entretenues et développées par l'insalubrité des habitations et de la nourriture. En effet, la plupart des maisons sont basses, étroites, humides, assises

[1] Quelques-uns des renseignemens consignés dans les chapitres deuxième et cinquième sont tirés des excellentes notes fournies à l'auteur par M. Poitevin, médecin au Petit-Couronne. Il lui offre ici ses remercimens, ainsi qu'à MM. les Juge-de-Paix, Maires, Curés, Percepteurs et autres personnes qui ont bien voulu répondre à ses demandes.

Digitized by Google

au niveau et quelquefois au-dessous du sol extérieur; celles qui appartiennent à des cultivateurs peu aisés ou à des ouvriers dont les travaux appellent toute la famille au dehors, étant fermées pendant la plus grande partie du jour, l'air s'y renouvelle difficilement et le soleil ne vient qu'à de rares intervalles assainir ces demeures, dont les hôtes négligent en outre les premiers soins de la propreté. Il n'est pas rare d'en trouver le sol jonché de débris végétaux, qui éprouvent déjà un commencement de décomposition et forment, avec l'eau qu'on y laisse tomber, une couche fangeuse dont la funeste influence est augmentée par la présence d'animaux domestiques, tels que poules, lapins, etc., et le voisinage de toute espèce de fumiers. C'est là que, dans des lits parfois entourés d'épais rideaux, des individus, qui couchent souvent deux ou plusieurs ensemble, viennent passer la nuit, au milieu d'un air infect et peu propre à la respiration. On conçoit quelles affections morbides doivent naître de pareilles circonstances; aussi les habitants de ces communes sont-ils sujets, particulièrement dans l'enfance, l'adolescence et la vieillesse, à des fièvres assez fréquentes, et ils ne doivent, sans doute, leur conservation qu'à la pureté de l'air extérieur qu'ils respirent librement pendant la journée entière, et à la force de l'habitude qui fait triompher notre organisation des causes les plus délétères.

« Les mares, souvent bourbeuses, du Grand et du Petit-Quevilly, sont encore une cause d'insalubrité; il s'en dégage, dans les chaleurs, des émanations qui causent aux habitants des fièvres intermittentes longues et dangereuses.

« Dans la partie ouest du Grand-Quevilly et du Petit-Couronne, près des prairies, les maisons situées sur un terrain marécageux, pavées avec l'extrémité inférieure des tibias de bœuf et souvent inondées par les grosses eaux, sont très malsaines; on ne doit donc pas s'étonner que les individus qui

Digitized by Google

les habitent soient d'une constitution cachectique très molle, et perdent leurs dents dès l'âge de seize à dix-sept ans. Ils sont sujets à des fièvres bilieuses, adynamiques ou putrides, à des affections scorbutiques et à des catharres, occasionnés par les changemens subits de température et l'abus des liqueurs fortes. Dans le premier âge, la disposition du sol agit sur eux d'une manière cruelle; la première dentition se fait mal, les intestins s'irritent, et beaucoup d'enfans succombent au marasme dont ils ne tardent pas à être atteints.

« Les communes du *Val-de-la-Haye* et d'*Hautot*, au contraire, préservées des vents d'ouest par la hauteur des côtes, sont dans des conditions d'autant meilleures, que la population y est plus propre et plus aisée.

« La *Bouille* et le bas du Grand-Couronne, exposés au nord, jouissent d'un air très sain; les maladies y sont plus rares et l'on y voit beaucoup de vieillards.

« La commune d'*Oissel*, quoique sur la rive gauche de la Seine, comme la Bouille, a une exposition contraire du sud au sud-est, et qui est loin d'être aussi salubre.

« Les communes de *Saint-Étienne-du-Rouvray* et de *Sotteville-lès-Rouen*, situées à l'est et abritées par la forêt, sont dans une position topographique généralement bonne et les rues en sont larges et bien aérées; cependant il y règne des maladies qui peuvent sans doute être attribuées en grande partie à la malpropreté des habitans et au peu de soin qu'ils prennent de leur santé. Au printemps, ce sont des fièvres catharrales, en été des fièvres intermittentes, qui dégénèrent souvent en quotidiennes ou se compliquent avec d'autres affections organiques, et enfin des fièvres bilieuses, vers l'automne. Il est à remarquer que les habitans de la première commune, plus laborieux que ceux de la seconde, ont aussi plus d'aisance et jouissent par conséquent d'une meilleure santé.

Digitized by Google

« Sans avoir de données précises sur les communes de *Sahurs* et de *Saint-Pierre-de-Manneville*, leur position topographique doit faire penser qu'elles peuvent être assimilées à celles du Grand et du Petit-Couronne.

« Tout ce qu'on vient de lire tend à corroborer l'assertion qui commence cet article, savoir que le canton du Grand-Couronne est généralement salubre et que les maladies assez nombreuses que j'ai indiquées perdraient beaucoup de leur intensité par l'usage de précautions hygiéniques trop négligées. C'est aux autorités locales qu'il appartient d'éclairer leurs administrés sur leurs intérêts à cet égard; mais il faut une longue persévérance pour triompher d'habitudes invétérées, et et l'on ne doit pas douter des honorables efforts des maires pour atteindre un but si important. On cite particulièrement, sous ce rapport, le zèle de ceux du Petit-Couronne et du Petit-Quevilly. »

L'auteur s'occupe ensuite de la nourriture des habitans et des maladies épidémiques; il rappelle, à cette occasion, un fait peu connu, et qui prouve que la vaccine, comme tant d'autres inventions utiles dont on attribue l'honneur à des étrangers, est d'origine française; elle est due à Rabaud-Paumier, frère du fameux Rabaud de Saint-Etienne, ministre protestant, lequel, en ayant eu les premières notions dès l'année 1780, les communiqua à un anglais, et celui-ci, de retour à Londres, en fit part au docteur Jenner. Cet habile médecin voulut s'assurer, par de longues observations, de l'efficacité de ce préservatif, et ce n'est qu'à la fin du XVIIIe siècle qu'il commença à se propager; mais ce fut avec une telle rapidité, que, dans l'espace de trois ou quatre ans, de 1798 à 1802, toute l'Europe et une partie de l'Asie avaient été témoins des progrès de la vaccine. (Voir le *Nouveau Dictionnaire des origines, inventions et découvertes.*

Digitized by Google

Paris, 1827; et la *Biographie universelle*, qui écrit *Rabaut-Pomier*).

« C'est vers 1800 que s'établit à Paris un *comité central de vaccine*, qui s'occupa, avec un zèle soutenu, de la nouvelle découverte dont ses nombreuses expériences avaient démontré la réalité, lorsque le ministre de l'intérieur (*Chaptal*) invita les préfets à ne rien négliger pour la répandre dans toutes les classes, et surtout parmi la population pauvre.

« Au mois d'avril 1804, le même ministre créa, sous sa présidence, une *Société centrale de vaccine*, composée des hommes les plus éminens par leurs positions sociales et leurs talens : c'étaient *Delaplace*, chancelier du Sénat; *Lacépède*, grand-chancelier de la Légion-d'honneur; *Fontanes*, président du Corps législatif; *Portalis*, *Fourcroy*, *Regnault de Saint-Jean-d'Angely*, *Berthollet*, *La Rochefoucault - Liancourt*, *Corvisart*, etc., etc.

« Dès le 11 janvier de la même année, le préfet de la Seine-Inférieure (*Beugnot*) avait arrêté, entr'autres dispositions, l'organisation d'un *comité central de vaccine* à Rouen, l'établissement de salles de vaccination dans les divers hospices, la délivrance de commissions de vaccinateurs à des médecins et officiers de santé de toutes les parties du département.

« Depuis ce temps, de nouvelles mesures furent prises pour améliorer le service, qui a été réorganisé par arrêté du préfet (*de Vanssay*), du 28 juillet 1826.

« Il vient encore de recevoir d'utiles modifications par l'arrêté de M. le baron Dupont-Delporte, en date du 21 mai, ainsi que par le renouvellement des titres des vaccinateurs, et par la publication, due au zèle des secrétaires du comité, d'un *Manuel de vaccine*, qui a été distribué à tous les maires, curés, desservans, vaccinateurs et instituteurs du département.

« Le Grand-Couronne a participé au bienfait de la vaccine

Digitized by Google

comme les autres parties du département; cependant, soit apathie ou opposition de la part des habitans, soit négligence de l'autorité, soit le trop petit nombre de vaccinateurs, soit enfin que toutes ces causes défavorables se trouvent réunies, il n'en profite pas autant que sa proximité du chef-lieu pourrait le faire supposer. Je ne puis évaluer cette différence d'une manière bien précise, mais je crois m'éloigner peu de la vérité en disant que, dans la totalité du département, il y a dix vaccinations sur vingt-six naissances, tandis que, dans le Grand-Couronne, la proportion n'est que de dix à trente-quatre. Toutefois, je ne dois pas manquer de faire remarquer que l'on obtient des résultats beaucoup plus satisfaisans dans les trois communes du Grand et du Petit-Couronne et du Val-de-la-Haye, où il y a près de dix vaccinations sur douze naissances. »

Nous ajoutons que le nombre des vaccinations s'est beaucoup augmenté en 1836, grâce aux excellentes dispositions dont nous venons de parler et aux constans efforts des secrétaires du Comité central de vaccine.

(*La fin à la prochaine livraison*).

Digitized by Google

LITTÉRATURE.

Les Sympathies.

C'est une jolie ville, prise à l'extérieur, que la capitale du Cotentin. La voyez-vous avec les trois tours de sa cathédrale, assise, en amphithéâtre, sur un tertre élevé, presqu'au confluent de la *Soulle* et du *Bulsare*, en face d'une vallée charmante, à deux lieues des bords de la Manche? L'air y est vif et pur, et la végétation des campagnes environnantes, tantôt rabougrie et tantôt vigoureuse, annonce tout à la fois et le voisinage de la mer et l'abaissement d'un sol fécond dans cette partie de la Normandie.

Si le pays de *Caux*, le *Roumois*, le *Vexin*, sont des contrées plus richement habitées et mieux cultivées; si, se croyant mieux dotés, les propriétaires de ces terres privilégiées sont plus fiers et plus jaloux de leurs biens, le pays d'*Auge*, le *Bocage*, l'*Avranchin*, le *Cotentin*, le *Bessin*, l'emportent assurément par la beauté naïve du paysage, la variété des sites, la fraîcheur et l'agrément que répandent sur la campagne les bouquets des bois épars ça et là, les fontaines et les nombreux ruisseaux qui sillonnent et arrosent ces plaines fertiles, n'attendant, pour sortir du rang secondaire où l'igno-

Digitized by Google

rance les a classées, que le moment où des routes et des canaux viendront faire circuler, au loin, leurs productions diverses.

Un procès important m'avait amené à Coutances vers la fin de l'été de 1824. J'y étais depuis une semaine, m'ennuyant, comme vous pouvez le croire, n'y connaissant personne, hormis mon avocat et une vieille parente que le ciel m'avait conservée dans cette ville. — De plus, j'étais obligé de garder la chambre, à cause d'une entorse que je m'étais donnée en descendant brusquement de voiture.

Qu'un accident vous retienne au lit ou sur une chaise longue, ce n'est pas de même qu'une maladie aiguë, s'emparant de votre pauvre tête, et vous rendant incapable de toute opération mentale. Au contraire, nous ne sommes jamais mieux disposés à réfléchir et à observer que dans ces instants où, forcés de rester en place, notre esprit, par son activité, cherche à s'affranchir de la contrainte imposée à notre corps.

Ma vieille parente m'avait accueilli avec bonté, avec cette bienveillance des familles d'autrefois, hospitalière et affectueuse, même pour des visages inconnus; et, sans s'enquérir si j'avais tenu pour le mouton noir ou pour le mouton blanc, elle ne voulut pas me laisser aller à l'auberge, et m'offrit un logement chez elle. Je m'empressai de l'accepter; mais ses infirmités, encore plus que son âge, ne lui permettaient point de me tenir compagnie, et je restais presqu'entièrement seul dans mon appartement.

La vie triste et monotone qu'il me fallait mener, et dont je ne pouvais prévoir encore le terme, n'aurait pas été précisément celle de mon goût. Pourtant j'étais résigné. Il s'agissait d'un intérêt majeur, et la raison l'emporta cette fois. J'avais d'autant plus de souci de l'issue de ce procès, qu'il intéres-

Digitized by Google

sait encore plus que moi une femme que j'aimais beaucoup, à la famille de laquelle la mienne était alliée.

Mon avocat, espèce de littérateur bas-normand, eut pitié de mon isolement, en me procurant une ressource que je ne supposais pas devoir rencontrer dans une aussi petite ville. Il mit à ma disposition sa bibliothèque, peu nombreuse à la vérité, mais en revanche bien choisie.

Labruyère, Montaigne, Lavater, m'aidèrent à prendre patience, en attendant la décision de mes juges et la guérison de mon pied.

Je consacrais donc à la lecture la plus grande partie de la journée. Souvent, c'était après avoir longuement causé d'affaires, couché mollement dans un vaste fauteuil antique, auprès de la croisée, la jambe pour ainsi dire perdue au milieu d'un édredon douillet.

Le hasard avait voulu que mes fenêtres ouvrissent sur des enclos remplis d'arbustes et de fleurs; leur vue prêtait une grande gaîté à la chambre que j'occupais; et, lorsque j'étais fatigué de lire, je fermais mon livre, et portais naturellement mes regards sur la verdure et les fleurs qui formaient mon horizon : c'est ainsi que se résumait mon existence.

Parmi les jardins que l'œil découvrait de mon appartement, il en était un fort simple, et néanmoins très bien cultivé, dans lequel j'avais remarqué un petit vieillard encore vert, à la physionomie douce, dont les traits exprimaient quelquefois de sombres et pénibles pensées. Son front chauve, alors, se creusait de rides profondes; dans d'autres instants, l'insouciance et la légèreté me semblaient former la base de son caractère. Cet homme attachait un plaisir extrême aux soins minutieux qu'il prodiguait à ses fleurs : il les arrosait et les cultivait de ses mains C'était, en général, des dahlias et des géraniums, plantes superbes et assez rares à cette époque.

Digitized by Google

Il y avait réellement dans ces soins une délicatesse et une recherche qu'on aurait pu prendre pour de la tendresse. Tous les jours, à la même heure, je le voyais, employant ainsi ses loisirs.

Amateur moi-même d'horticulture, j'étais heureux de trouver tant de simplicité unie à cet amour des fleurs, dans les habitudes d'un homme âgé. Cette conformité de goûts avec les miens me plaisait; elle m'attachait insensiblement à ma nouvelle connaissance, avec laquelle je n'échangeais aucune parole, il est vrai, mais dont la présence ne me paraissait pas moins indispensable, comme distraction de la retraite où j'étais condamné.

Rien ne rompait le sérieux et la monotomie de ce genre de vie. La répétition continuelle de scènes si peu variées suffisait pour délasser mon esprit de ses préoccupations ; et, ce qu'il y a de singulier, malgré que cette espèce d'inclination pour un inconnu allât toujours croissant, jamais je n'avais adressé la moindre question à personne sur le compte de cet étranger.

Des difficultés s'élevaient quelquefois de la part d'un co-intéressé au procès. Elles étaient de nature à prolonger mon séjour en Normandie. Ces difficultés me causaient de vives contrariétés. Dans ces momens d'impatience et de découragement, me plaignant de l'espèce humaine, et appliquant au désagrément que j'éprouvais le fruit de mes lectures et de mes observations, je me disais: « Plût à Dieu que j'eusse affaire à mon bon voisin! Combien il serait aisé de s'entendre avec un homme doué d'un caractère si doux et si facile! » C'est ainsi que se manifestait, jusque dans les moindres circonstances, l'opinion favorable que j'avais conçue de lui.

Néanmoins, tout s'arrangea bientôt, et le gain de mons

Digitized by Google

procès, qui survint en même temps que ma guérison, me causa une vive satisfaction. J'oubliai sans peine mes méditations de la fenêtre, et ne songeai plus qu'à partir de Coutances le plus promptement possible, pour retourner chez moi.

Enfin, un beau matin, le réglement de toutes mes affaires étant terminé, après avoir pris congé de mon avocat et embrassé ma vieille cousine, je montai lestement dans le coupé de la diligence, et me voila sur la grande route de Paris, cheminant sans songer à autre chose qu'à me bercer de la douce pensée du gain de mon procès. Le résultat de cette affaire allait jeter une grande aisance, non-seulement sur ma fortune, mais sur celle d'une personne qui m'était chère.

J'étais plongé dans cette agréable rêverie, lorsque la voiture vint à rattrapper une charrette escortée de six gendarmes; la charrette suivait la même route que nous. Je demandai au conducteur de la voiture ce que c'était; et, bien avant que sa réponse ne me fût parvenue, on pouvait parfaitement distinguer un homme pâle et défait, attaché sur un banc, les mains liées au dos, près duquel était assis un ecclésiastique en habits séculiers. Un autre homme se tenait derrière, comme à l'écart. Je compris tout de suite qu'il s'agissait d'une exécution à mort. Le malheureux, ainsi accompagné, se rendait au lieu du supplice. En effet, le conducteur ne tarda pas à me confirmer dans cette idée, en m'apprenant que l'exécution devait se faire à Saint-Lô, où nous allions passer.

Ce triste spectacle changea subitement la disposition de mon humeur, jusque-là fort joyeuse. Je me sentis touché de compassion pour le pauvre patient. Je cherchais à voir sa figure; mais, au moment où la diligence dépassait la fatale

Digitized by Google

charrette, le troisième personnage, celui qui se tenait derrière, venant à se retourner de mon côté, je vous laisse à penser le trouble et l'émotion qui s'emparèrent de mon ame, lorsque je me trouvai face à face et à trois pas de l'amateur de jardins, dont la douce physionomie et les mœurs patriarchales avaient charmé mon séjour à Coutances! Pour être sincère en tout, je dois dire ici à ma honte, que le patient disparut entièrement devant le désappointement de mon amour-propre blessé, et que j'arrivai à Paris encore tout confus de mes sympathies avec le bourreau, et dégoûté à tout jamais de la manie de vouloir juger les hommes sur leur figure, ou d'après quelques-unes de leurs insignifiantes habitudes.

Baron de SCHONEN.

Digitized by Google

Digitized by Google

Ms. des quinze joies de mariage.

De labelle la teste oustez
Vesinstement dauat lemonde
Samepe decapitez
Tantost par apres le seconde
Toutes trois ameses bendront.
Ung teste bien chantee et dicte.
Lemonde auec elles tendront
Eny deuy prez qui le tout acquite

Ici ces hymnes trouuez le nom de celui qui a
fait les xv. Joies de mariage au plaisir par la louenge
des mariez. Esquelles il sont bien aises
Dieu les vueille continuer. etc

Amen. Deo gracias

Et sic est finis
hymnus presentis operis.

Anno domini millesimo cccc. lxxxx. hoc opus mense
nouembris fuit factum per me libri etc

R. Scrips.

Fac simile de la souscription.

Digitized by Google

CRITIQUE BIBLIOGRAPHIQUE.

LETTRE A M. TECHENER,

ÉDITEUR A PARIS,

SUR

UN MANUSCRIT UNIQUE

des Quinze Joies de Mariage,

CONSERVÉ

DANS LA BIBLIOTHÉQUE DE ROUEN.

MONSIEUR,

En m'apprenant que vous vous disposez à mettre au jour, d'après une très ancienne édition, datée de 1493, et inconnue à tous les bibliographes [1], une nouvelle réimpression, avec vignettes nombreuses, de l'ouvrage intitulé: *Les Quinze Joies de Mariage*, vous m'engagez à coopérer au perfectionnement de cette édition, en vous communiquant les variantes d'un manuscrit resté jusqu'à ce jour inconnu, et les observations que j'aurais pu faire sur le texte de ce manuscrit.

Je vais m'efforcer de remplir vos intentions, car je vous sais, pour ma part, infiniment de gré d'avoir songé à repro-

[1] Brunet (Manuel, t. III, p. 182) suppose que la première édition a été imprimée à Lyon, vers 1480, in-f°.

Digitized by Google

duire ce curieux monument de l'antique joyeuseté française, cette précieuse relique de la verve satirique de nos ayeux; le plus concis, le plus nerveux, le plus incisif, peut-être,

> *De* tous ces vieux recueils de satires naïves,
> Des malices du sexe immortelles archives.

J'ai déjà eu l'occasion de vous faire passer la plupart des innombrables variantes qu'offre notre manuscrit, comparé au texte que vous avez adopté; il ne me reste plus qu'à vous faire part de quelques observations sur l'ouvrage lui-même et sur le manuscrit qui le contient.

Les éditions de cet ouvrage ingénieux, qui se sont succédées depuis le xve siècle, sont assez multipliées, quoique les exemplaires de la plupart soient devenus fort rares. Je n'ai rien à ajouter à ce qu'en a dit le savant M. Brunet dans son *Manuel* et dans le *Supplément*, où il en cite près d'une douzaine. J'avouerai même qu'il me serait difficile d'en parler pertinemment, car je n'ai jamais été favorisé de la rencontre d'aucune de ces rares éditions primitives, précieux bijoux typographiques, dont la possession cause de si vives jouissances à un bibliophile passionné. Je ne possède que la plus récente et la plus commune de toutes, celle de la Haye, 1734, donnée par Le Duchat, qui n'avait fait que reproduire l'édition publiée à Rouen, en 1606, par Raphael du Petit-Val. Il paraît que ce dernier éditeur, si l'on en croit sa propre assertion, n'avait point emprunté son texte aux cinq ou six précédentes éditions, mais bien à un *vieil exemplaire escrit à la main*, *passez sous* (il a voulu dire *sont*) *quatre cens ans;* particularité qui, reconnue vraie, constituerait un avantage réel pour ces deux dernières éditions, puisque le texte aurait été, si je puis m'exprimer ainsi, retrempé à sa source primitive

Digitized by Google

Ce que j'ai à vous faire connaître, c'est l'existence d'un manuscrit des *Quinze joies de Mariage;* révélation non moins intéressante que celle d'une édition inconnue de cet ouvrage; car, autant les éditions paraissent avoir été multipliées, autant les manuscrits sont restés introuvables. On n'en rencontre aucun dans la *Bibliothèque* du P. Montfaucon[1], aucun dans les Catalogues de manuscrits recueillis par le docteur Gustave Haenel[2], aucun enfin dans les *Inventaires* que nous a conservés la *Bibliothèque protypographique* de M. Barrois[3], et l'on m'assure, en outre, qu'il n'en existe même pas à la Bibliothèque du Roi.

Cette rareté des manuscrits d'un ouvrage dont la lecture paraît avoir fait les délices de nos pères, est assez facile à expliquer, si l'on admet que sa composition a précédé de très peu de temps la propagation de l'art typographique; car, lorsque la presse se fut emparée d'un ouvrage, il n'y eut plus guère lieu à la transcription manuelle, si ce n'est dans un petit nombre de cas assez rares, et qui font exception. Or, il est facile de démontrer, contrairement à l'assertion hasardée de l'éditeur de 1606, qui fait remonter les *Quinze Joies* au commencement du XIIIe siècle, que leur style, les allusions dont elles sont semées, et une foule de particularités caractéristiques qu'elles contiennent, comme, par exemple, la mention du pélerinage de Notre-Dame de Lorette, connu seulement depuis le XVe siècle[4], que tout enfin annonce qu'elles ont été composées, au plus tôt, vers 1450. De cette époque à la date

[1] *Bibliotheca Bibliothecarum manuscriptorum nova.* 1769, in-f°, 2 vol.

[2] *Catalogi librorum manuscriptorum qui in Bibliothecis Galliæ, Helvetiæ,* etc., *asservantur.* Lipsiæ, 1830, in-4°.

[1] *Bibliothèque protypographique,* ou *Librairies des Fils du Roi Jean,* etc., Paris, 1830, in-4°.

[4] *Ménagiana,* t. I, p. 108 de l'édition de 1719.

Digitized by Google

de la première édition, il n'y a pas assez d'espace pour qu'on puisse supposer que les manuscrits des *Quinze Joies* aient dû se multiplier extrêmement; et, si l'on songe aux causes de destruction qui ont agi depuis cette époque, et à cette fatalité qui règne aussi sur les livres, et qui souvent a rendu introuvable un ouvrage qui se rencontrait dans toutes les mains, il y a trois ou quatre siècles, on se convaincra facilement que cette rareté n'a rien d'extraordinaire [1].

Le manuscrit dont je parle fait partie de ceux de la Bibliothèque de Rouen, parmi lesquels il est coté Y. 15-13, dans le Catalogue provisoire. Il provient de la Bibliothèque des Capucins de la même ville, lesquels l'avaient reçu, on ne sait à quelle époque, avec un grand nombre d'autres manuscrits français, des Capucins de Mortagne, qui les tenaient d'une demoiselle De la Barre, comme cela est constaté par cette note que portent tous les manuscrits de cette origine : *Donné aux PP. Capucins de Mortagne, en* 1675, *par madem. De la Barre, sœur de mons. Aboz.*

C'est un volume de format in-4°, complet, quoique dépouillé de sa reliûre, transcrit à longues lignes de 26 à la page, sur papier très fort, au filigrane d'un bœuf, et contenant en tout 152 feuillets. La souscription qui se lit à la fin, tracée en encre rouge, de la même main que le corps du volume et que toutes les rubriques, donne exactement la date de sa transcription :

Anno Domini mille^mo^ cccc^mo^ lxiiii° (1464) in mense novembris fuit exactus p̄ns liber, etc. [2]

[1] Une édition des *Colloques d'Érasme*, donnée en 1526, par Simon de Colines, et tirée à 24,000 exemplaires, est aujourd'hui presque introuvable. *Erasmi oper.*, t. III., p. 618; cité par Petit-Radel, *Bibliothèques*, p. 127.

[2] Cet *etc.* est de la main du copiste qui l'a répété, sans plus de raison, dans un assez grand nombre d'endroits du volume.

Digitized by Google

Ce volume est entièrement écrit de la même main et dans le caractère qu'on est convenu d'appeler *bâtarde ancienne* ou *cursive gothique*, sauf toutefois la première ligne de chaque division capitulaire, qui est en *lettres de forme* un peu altérées. L'écriture en est assez belle, grosse, et peu chargée d'abréviations. Les initiales des chapitres sont des plus simples et des plus communes; ce manuscrit ne contient ni miniatures ni ornemens calligraphiques.

C'est évidemment le produit du travail d'un copiste, car c'est un de ces recueils de pièces dissemblables dont la fantaisie du propriétaire peut seule expliquer la réunion inattendue. Les trois ouvrages qu'il contient ne présentent pas même l'ombre d'une analogie. Le premier est une *Relation de la captivité et de la mort de Richard II, roi d'Angleterre;* déjà contenue dans le manuscrit, numéro $\frac{8448}{2}$ (*Ambassades*), et dans une dizaine d'autres manuscrits de la Bibliothèque du Roi; connue, en outre, par une longue analyse de Gaillard (*Notices et Extraits des Mss.*, t. I, p. 373); et devenue l'objet des critiques spéciales de Thomas Amyot et de John Webb, insérées dans le tome XX, p. 9 et 424, de l'*Archæologia*. L'auteur de cette relation est resté jusqu'à ce jour inconnu; mais j'espère démontrer ailleurs que c'est *Georges Chastelain*, *indiciaire*, c'est-à-dire historiographe, de Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne.

Le second ouvrage renferme des *Enseignemens d'un père à son fils*, ou, si l'on veut, une espèce de *Castoiement*, en prose dialoguée. Ce n'est pourtant pas une traduction ou une imitation de ce *Clericalis disciplina*, si célèbre par le grand nombre de ses versions en toute langue, non moins que par la forme ingénieuse de ses préceptes et l'originalité des apologues qu'il contient. C'est une lourde paraphrase de divers textes de l'É-

Digitized by Google

criture, traitant *du sainct baptesme*, *et des aultres chouses qui sont nécessaires au sauvement de l'ame.*

Enfin, le troisième, et le seul qui doive nous occuper, est celui qui est connu par de nombreuses éditions, sous le titre de: *Les Quinze Joies de Mariage;* ou, encore, sous celui de: *La Nasse*, mais qui n'en porte aucun dans notre manuscrit. Il commence, d'une manière abrupte, au *verso* d'un feuillet, par ce préambule, le même quant au fond, mais tout autre par la forme, que celui de l'édition de 1734, où il est qualifié de préface :

Plusieurs ont travaillé à monstrer par grans raisons et autorité que c'est plus grant felicité en terre à homme de vivre en franchise que soy asservir de sa voulenté sans crainte.

Déjà l'on peut apercevoir des différences considérables entre cette première phrase et le texte de l'édition de 1734, où ce même passage se termine, d'une manière beaucoup plus rationnelle, par ces mots : *Sans autrement y estre contraint.* En général, le préambule du manuscrit ne paraît être qu'un abrégé, une espèce d'analyse tronquée, de celui que reproduit l'édition de 1734 ; et, en se bornant à les comparer tous deux, seulement sous le rapport de l'étendue, on s'aperçoit que le premier n'a guère que la moitié de la longueur du second. En outre, les coupures, et les modifications qu'elles ont entraînées, n'ont pas toutes été faites avec une parfaite intelligence du sens original; et ce sens est souvent gravement altéré.

Ces prémisses ne seraient pas de nature à donner une favorable idée du manuscrit, s'il était vrai que tout l'ouvrage eût été mutilé de cette manière; mais, heureusement, il n'en est rien. Il semble que le copiste ait voulu glisser sur ces prélimi-

Digitized by Google

naires, ici, comme d'ordinaire, d'une rebutante prolixité, afin d'arriver plus promptement au charmant ouvrage dont la transcription devait l'intéresser bien plus vivement.

J'ai déjà fait pressentir que le texte du manuscrit, comparé à celui de l'édition primitive que vous avez adoptée pour base de votre réimpression, présentait de nombreuses différences. Ces différences sont, en effet, innombrables : ce sont des variantes dans la construction, le sens et le développement de chaque phrase; des synonymes à propos de chaque mot, de nouvelles formes d'orthographe pour chaque syllabe. On pourrait affirmer, sans crainte d'être démenti par la confrontation des textes, qu'on ne trouverait pas une seule phrase, même la plus courte, identiquement conçue, stylée et copiée dans le manuscrit et dans l'imprimé. Mais je dois ajouter que, en revanche, le texte du manuscrit présente une analogie constante et presque invariable avec celui de l'édition de Le Duchat, copiée sur celle de Raphaël du Petit-Val; d'où il suit que ce dernier éditeur consignait probablement une vérité dans sa préface, lorsqu'il affirmait qu'il reproduisait, non le texte d'une plus ancienne édition, mais bien celui d'un vieux manuscrit. Il peut donc passer pour avéré maintenant qu'il existe, pour le piquant ouvrage qui nous occupe, deux versions, deux sources également anciennes, également dignes de l'intérêt des philologues : celle des anciennes éditions, et celle des éditions plus récentes, de 1606 et de 1734, avec lesquelles le texte de notre manuscrit présente une identité presque continue.

Il ne faudrait cependant pas conclure, de cette dernière analogie, que notre manuscrit, quoique originaire de notre province, ait pu servir à fonder la nouvelle édition *princeps* de 1606, imprimée à Rouen; ou, moins encore, comme s'étaient hâté de le proclamer quelques enthousiastes, lors de la pre-

Digitized by Google

mière révélation du manuscrit, que ce fût probablement l'autographe de l'auteur. Ces deux prétentions ne soutiendraient pas un instant l'examen : des lacunes graves, des variantes caractéristiques, témoigneraient promptement qu'il y a encore diversité d'origine entre le manuscrit et l'édition rouennaise; tandis que des bévues grossières, une transcription souvent incomprise du scribe lui-même, démontreraient, sans réplique, que le prétendu autographe n'est que l'œuvre d'un assez ignorant copiste.

Un mot, avant de passer outre, sur ces étranges et incompréhensibles variantes, multipliées de phrase en phrase, durant tout le cours d'un ouvrage, et qui, dans les compositions de ce genre, font si souvent, de deux copies, deux textes identiques pour le fond, complètement dissemblables par la forme. La négligence ou le caprice des copistes sont insuffisans pour expliquer ces perversions totales. En collationnant attentivement, et d'un bout à l'autre, nos deux textes, je crois en avoir surpris le secret. On ne saurait douter que ces compositions récréatives, si communes au moyen-âge, ces trésors d'anecdotes satiriques et joyeuses, et tous ces apologues, aiguisés par le sarcasme, n'aient été fréquemment appris de mémoire par de gais compagnons, des conteurs de profession, des espèces de trouvères de société, pour lesquels ce fonds varié d'historiettes apprises constituait un facile talent d'improvisation. C'était le *Proverbe* du temps, réduit au simple monologue. Puis lorsque, par hasard, pour opérer un échange entre compères, ou simplement dans le but de réaliser cette fortune frivole confiée aux chances de la mémoire, le conteur venait à rédiger par écrit ses souvenirs, semblable alors à l'acteur qui, sans changer essentiellement le fond de son rôle, en modifie souvent capricieusement les détails, il changeait, ajoutait, retranchait, au gré de sa faculté improvisatrice, s'attachant par-

Digitized by Google

tout bien plus à l'esprit qu'à la lettre; à certaines formules il substituait des équivalens, et plaçait, en toutes rencontres, ses mots habituels, ses dictons favoris. De là ce perpétuel travestissement dont nous nous étonnons en comparant les textes; de là, ces lacunes dont les bords ont cependant été habilement soudés: témoignage que la mémoire du conteur s'était oblitérée en cet endroit; de là, enfin, cette prédominance, cette affectation de certaines expressions, partout substituées à d'autres. Ainsi, par exemple, dans les *Quinze Joies*, le malencontreux héros de tant de tribulations; celui que l'auteur, vrai Dante d'une espèce bouffonne, se complait à promener, de tortures en tortures et d'affronts en affronts, à travers les *quinze cercles* de son enfer conjugal, le mari, puisqu'il faut l'appeler par son nom, est toujours désigné, dans l'imprimé de 1493, par cette simple qualification : *le mary;* dans le manuscrit, c'est invariablement *le bon homme*, *le pauvre homme*. Dans l'imprimé, les interlocuteurs affirment toujours par *Certes;* dans le manuscrit, ils s'écrient : *Par ma foy!* — *Ma mie*, dit toujours le mari dans l'un; *belle dame*, fait-il le plus souvent dans l'autre. Et ainsi du reste.

Mais je dois me hâter d'arriver au point principal de ma lettre, à la particularité qui doit donner à notre manuscrit la plus haute valeur, aux yeux des critiques: je veux parler de l'appendice inédit, qui contient, sous une forme énigmatique, le nom, jusqu'à ce jour inconnu, de l'auteur des *Quinze Joies*.

Aucun critique, que je sache, ne s'est occupé de rechercher quel pouvait avoir été l'auteur de cette étude si approfondie des vices et des travers de son temps. Le Duchat, dans l'édition de 1734, n'a proposé sur ce sujet aucune conjecture; ce qui prouve que ni lui, ni aucun autre, n'avaient connaissance

Digitized by Google

de notre manuscrit et de l'énigme qui le termine; car on se serait empressé de publier cette dernière, d'abord; puis, ensuite, on aurait tenté de l'expliquer.

Voici cette énigme et les lignes qui la suivent, transcrites, à la fin de notre manuscrit, de la même main que le corps de l'ouvrage :

De labelle la teste oustez
Tresvistement davant le monde
Et samere decapitez
Tantost et apres lesecconde
Toutes trois a messe vendront
Sans teste bien chantée et dicte
Le monde avec elles tendront
Sur deux piez qui le tout acquite.

En ces huyt lignes trouverez le nom de celui qui adictes les XV joies de mariage au plaisir et à la louange des mariez. Esquelles ils sont bien aises Dieu les p veille continuer.

Amen. Deo gratias. [1]

De grâce, Monsieur, quel sera l'heureux Œdipe qui surprendra le secret de ce nouveau Sphinx, si bien enveloppé dans les nuages de son inintelligible jargon? Il ne faudrait pas moins ici que la sagacité et l'expérience de l'ingénieux scrutateur des *Artifices que certains auteurs ont employés pour déguiser leurs noms* [2]; la patiente investigation du collecteur érudit. De tant de singularités bibliographiques, et, entre autres, des *Dates énigmatiques et bizarres* [3]; voire

[1] Voyez le fac-simile.

[2] *Bulletin du Bibliophile;* notice par M. Charles Nodier.

[3] *Bulletin du Bibliophile*, N° 12, première année; notice par M. Peignot.

Digitized by Google

même la fécondité interprétative des commentateurs du *Rabelais Variorum*, pour sortir vainqueur de cette difficile épreuve. Pour moi, j'avoue que j'y ai perdu mon gaulois. J'avais pourtant cru entrevoir une issue à ce dédale cryptonymique; mais mon fil, peu solide d'ailleurs, s'est rompu au quatrième vers, et le reste subsiste impénétrable pour moi. Quoi qu'il en soit, je veux vous faire part de ma tentative d'explication; puissent vos savans amis, auxquels vous pourrez la communiquer, n'avoir besoin, pour la rendre satisfaisante, que d'y ajouter le complément qui m'a échappé.

C'est évidemment une charade dont il s'agit ici de rassembler les membres épars; ce sont des lettres ou des syllabes qu'il faut extraire et coordonner. Or, j'ai pensé que c'étaient des syllabes; et que, puisque l'on devait *décapiter la belle*, *sa mère*, et *le seconde*, si l'on faisait attention que ces mots étaient écrits dans l'original de manière à ne composer avec l'article qui les précède qu'un seul vocable, on devait les considérer comme autant de mots complets, et opérer sur eux en conséquence de cette donnée. L'auteur, pensais-je, s'est peut-être amusé à combiner ce redoublement d'obscurité, qui devait, selon toutes apparences, faire faire fausse route à la plupart des interprétateurs. Les syllabes obtenues par le procédé indiqué, seraient *la*, *sa*, *le* : or, c'est exactement, et avec son orthographe primitive, le nom patronymique de l'ingénieux auteur du *Petit Jehan de Saintré*, d'Antoine *Lasale*. Ce résultat une fois trouvé, des inductions, des demi-preuves se présentaient en foule pour l'appuyer. La date des *Quinze Joies*, rapportée à 1450, et celle du *Petit-Jehan*, fixée à 1459, concordaient parfaitement. Le Duchat remarque que le dialecte picard règne d'un bout à l'autre du premier ouvrage. Or, *Antoine Lasale*. qui fut le courtisan assidu de Philippe-le-Bon, et l'un des ornemens de cette

Digitized by Google

petite cour libertine que Louis XI, encore dauphin et réfugié dans le Brabant, tenait à Geneppe; qui data même de cette dernière localité son célèbre roman, dut passer la plus grande partie de sa vie dans les Pays-Bas, et, par conséquent, être complètement imbu du dialecte picard. Enfin, quels rapprochemens ne présenteraient pas, si l'on venait à les détailler, les compositions connues d'*Antoine Lasale*, et celle que j'essaie de lui attribuer? N'existe-il pas, en effet, d'incontestables analogies entre l'histoire de la *Dame des belles Cousines*, cette peinture de mœurs élégantes, mais faciles et relâchées, dans laquelle perce, en définitive, une satire piquante de la légèreté des femmes; entre les *Cent Nouvelles nouvelles*, curieux répertoire d'anecdotes scandaleuses, véritable martyrologe de maris trompés, dont notre auteur dut être un des rédacteurs principaux, puisqu'une des nouvelles porte son nom; et enfin les *Quinze Joies de Mariage*, railleuse antiphrase, analyse satanique de toutes les douleurs sans remède, de toutes les infortunes sans retour, dont l'auteur se plait à tresser exclusivement le lien conjugal? Voilà, Monsieur, quelles avaient été mes conjectures, à propos de ce couplet énigmatique; je vous les livre pour ce qu'elles valent, et ne demande pas mieux que de voir crouler leur échafaudage chancelant, devant l'autorité d'une irréfragable interprétation.

Encore un mot, avant de clore cette longue lettre, sur le nombre adopté par l'auteur pour préciser des misères qui, selon les satiriques de son étoffe et les moralistes chagrins, seraient, à proprement parler, innombrables. Pourquoi *Quinze Joies* et pas *mille*, par exemple? En voici la raison: a l'époque où l'auteur écrivait, le nombre *quinze* était en grande vogue; il était en quelque sorte mystique et consacré. Presque tous les livres d'Heures manuscrits contenaient, vers

Digitized by Google

la fin, une série de prières dévotes, intitulées les *Quinze Joies et les Quinze Douleurs de Notre-Dame ;* dans les bordures historiées des livres d'heures imprimés, on trouvait les *Quinze signes du Jugement dernier;* enfin, pour n'en citer d'autres exemples, Jacques Kerver et P. Corbault imprimaient les *XV Effusions du sang de Nostre-Sauveur, que chacun doit dire dévotement.* Voici ce qui induisit notre caustique écrivain à faire retentir *quinze fois* aux oreilles des maris, comme un glas funèbre, sa désespérante conclusion : *Là usera sa vie en languissant toujours, et finira misérablemement ses jours.*

André Pottier (Rouen).

Digitized by Google

POÉSIE.

A

UN POÈTE PARISIEN.

Qu'il est doux d'animer ses plus chères pensées,
De prêter une forme à ces esprits errans,
De les voir s'enlacer en marches cadencées,
D'aspirer tout le suc de leurs baisers charmans !

Vous, poètes heureux de la reine des villes,
Quand vous créez ainsi tout un monde enchanté,
Nul regard curieux, troublant vos jours tranquilles,
Ne recherche où votre ame en puisa la beauté.

Mais, dans le cercle étroit où vibre notre lyre,
Chacun veut deviner son intime secret,
Lire en ses chants quel nom inspira son délire,
Comme on lit la rougeur sur un front indiscret.

Dans l'ombre ou dans l'image interrogeant notre être,
Sous l'emblême, on voudrait le saisir et le voir;
Et, d'un mot sacrilége, on ôterait, peut-être,
Jusqu'à son dernier voile au magique miroir.

Digitized by Google

Puis sauraient-ils charmer ces tableaux de notre ame,
Se peignant tous les jours de leurs mêmes couleurs?
Ils sont comme un printemps nuageux et sans flamme,
Qui, pour toute parure, a quelques pâles fleurs.

Et quels cœurs comprendraient ces amours solitaires,
Sans désirs, sans espoirs, vivant de leurs douleurs,
Idoles qu'on adore avec de saints mystères,
Foi qui nait du martyre et qu'achètent nos pleurs?

Aussi, pour exhaler un peu de notre vie,
De nos derniers espoirs pour adoucir l'adieu,
Pour regarder encor l'objet de notre envie,
Pour oser demander, nous disons: O mon Dieu!

Ce mot répond à tout: aux élans du génie,
Aux pleurs du malheureux qui souffre ou qui languit;
Tous les sons ont formé son immense harmonie;
C'est le nom tant cherché du bonheur qui nous fuit.

Souvent, en l'invoquant, notre existence aride
A semblé se couvrir de plaisirs gracieux;
Qui pouvait les verser dans notre cœur avide?
Vous direz: C'est l'amour; et nous: Ce sont les cieux!

Amélie B. (Rouen.)

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE.

= ANTONIO GIOVANI, par Mad. Nanine SOUVESTRE, 2 vol. in-12, avec 4 gravures sur acier. — A Brest, chez Côme fils aîné, libraire, rue de la Rampe, 30.

La littérature qui s'adresse à des hommes faits exerce une grave influence sur leurs opinions et leurs idées; mais celle qui entreprend de parler à l'enfance doit se surveiller encore avec plus de soin, et suivre plus scrupuleusement la voie de la moralité et de la justice. En général, les femmes, sur lesquelles reposent presque en entier les détails d'éducation intérieure et les destinées de la famille, s'entendent mieux que personne à cette tâche délicate; mieux que personne, elles savent fixer l'attention des enfans, parce qu'elles ont l'habitude de leurs instincts, de leurs caprices, de leurs besoins.

Mad. Nanine Souvestre, dont on connaît déjà la douce et naïve poésie, vient de publier un ouvrage en prose, sous ce titre: *Antonio Giovani*. Le sujet de ce livre est essentiellement moral: il a pour but d'imprimer à la volonté une direction forte et sage, et de familiariser les enfans avec cette lutte qu'ils devront engager et soutenir toute leur vie contre les mauvaises passions.

Le drame (car il y a tout un drame dans *Antonio Giovani*) est attrayant, quoique simple, et les jeunes lecteurs auxquels il s'adresse devront y trouver, en même temps que des enseignemens utiles, un vif intérêt de curiosité et de plaisir. Le style en est clair et limpide, et il y règne une apparence de laisser-aller et de naïf abandon qui en rend la lecture facile et agréable pour tous.

= ZOOLOGIE NORMANDE. — Essai sur l'Histoire naturelle de la Normandie, par C.-G. CHESNON. — Première partie : Quadrupèdes et oiseaux. — Un vol. in-8°. A Bayeux, chez C. Groult, imprimeur-libraire; à Paris, chez Lance. 1835.

Les livres les plus utiles, au milieu de tous les livres que l'on fait aujourd'hui, sont certainement ceux qui ont pour résultat de procurer à la jeunesse l'enseignement facile et sûr d'une science utile. C'est un livre de ce genre que vient de publier M. Chesnon. M. Chesnon, principal du collége de Bayeux, qui a su donner à ce bel établissement une extension que l'on n'eût osé jamais espérer, se livre depuis longues années à l'étude de l'histoire naturelle avec l'ardeur qu'il met à tout ce qu'il croit bon et utile. Le naturaliste normand a voulu borner à son pays ses études zoologiques; et, au lieu d'avoir un cabinet universel incomplet et pauvre, il a rassemblé dans le sien toute

Digitized by Google

les richesses et les variétés que présentent les animaux qui sont appelés à peupler avec nous cette partie de la France si belle, si pittoresque et si riche, et par son sol et par son industrie, que l'on appelait autrefois la Normandie, et qu'aucune division administrative, militaire, ecclésiastique ni judiciaire, ne pourra jamais réussir à démembrer. Aussi la jolie galerie d'histoire naturelle de M. Chesnon n'admet-elle, dans ses rayons et sous ses verres, que les êtres qui sont nés en Normandie, ou qui sont venus y mourir.

Il en est de même pour son livre: tout y est normand, et la Normandie est assez féconde pour fournir matière à un ouvrage important. Le premier volume ne traite que des quadrupèdes et des oiseaux. La méthode de M. Chesnon est excellente. Rien d'ambitieux, point de prétentions à des découvertes, point de prétentions à jouer le petit Buffon, comme on le voit faire à quelques chétifs naturalistes de province. M. Chesnon veut instruire et non pas briller, et il s'est borné à faire un ouvrage clair, précis, logiquement classé, simplement écrit, que l'enfance comprendra sans effort, et qui portera d'heureux fruits.

Au reste, le livre de M. Chesnon a reçu une approbation qui doit entraîner toutes les autres. Le Conseil royal de l'Instruction publique a ordonné que l'*Essai sur l'histoire naturelle*, de M. Chesnon, serait admis dans les colléges.

Nous espérons que M. Chesnon complètera son travail, en faisant paraître le deuxième volume de son Essai contenant les *reptiles* et les *poissons*. Nous serons heureux d'en annoncer l'apparition. C'est par de semblables ouvrages que les savans se rendent véritablement utiles et méritent la considération et la reconnaissance publiques. Et, certes, celui qui, comme M. Chesnon, est parvenu à faire comprendre à la jeunesse l'ensemble et les détails d'une vaste et belle science, est bien supérieur au zoologiste prétentieux qui aurait écrit en style à effet quelques pages sur les mœurs de tel ou tel animal que tout le monde connaît, et dont la connaissance ne sert à rien.

Digitized by Google

CHRONIQUE.

— Depuis un mois, le Pont Suspendu est livré à la circulation ; et, quoiqu'il ne soit pas terminé dans les parties accessoires, on peut déjà juger de son effet sous le point de vue artistique et de ses avantages comme voie de communication. Chacun a déjà dit son mot, et la critique ne lui a pas été épargnée. Nous ne nous permettrons que peu de réflexions à ce sujet. Ce pont nous paraît élégant et d'un bon effet ; on ne doit pas, d'ailleurs, le juger sur ce qu'il est en ce moment, mais sur ce qu'il sera après son entier achèvement. Nous avouons cependant que nous le trouvons trop étroit ; il nous semble que, sans augmenter considérablement la dépense, et sans nuire au service du pont-levis, on aurait pu lui donner un peu plus de largeur.

Mais ce qui nous a vivement intéressé, ce sont les épreuves faites pour reconnaître la solidité du pont. Ayant obtenu des renseignemens positifs sur celles auxquelles il a été soumis, nous pensons être agréables à nos lecteurs en les leur faisant connaître.

Conformément au cahier des charges, avant que le pont ne fût livré à la circulation, des épreuves devaient être faites, et il y a été procédé les 28, 29 et 30 août dernier, sous la direction de M. l'ingénieur, chargé par l'administration de la surveillance des travaux du pont.

La première opération à faire était de s'assurer, par un nivellement, si les hauteurs des abords et des diverses parties du pont étaient telles qu'elles avaient été exigées ; et il a été effectivement reconnu, le 28, que la surface inférieure du tablier se trouve contre les culées à un peu plus de 0 m. 40, et dans son milieu à 2 m. 40 au-dessus des eaux de 1740.

Les dimensions principales du pont sont :

Largeur du pont entre les parapets intérieurement	7m30
Idem des trottoirs	1m30
Idem du plancher	4m70
Idem du pont-levis entre les parapets	4m00
Idem des deux trottoirs ensemble	1m30
Idem de la passe entre le nud des piles	15m00
Hauteur depuis le dessous du point culminant du grand arceau jusqu'aux basses eaux	25m05
Chaque travée a de longueur d'axe en axe, entre les supports	90m75

OPÉRATIONS D'ÉPREUVES FAITES LE 29 AOUT.

Le cahier des charges portait que chaque travée serait chargée séparément, et d'un poids de 200 kil. par mètre carré, ou 1460 kil. par mètre courant ; ce qui

Digitized by Google

fait, pour chaque travée, un poids de 132,495 kil., qui a été formé au moyen de prismes de sable, le mètre cube de sable pesant 2,073 kilog.

On a commencé le chargement de la travée de la rive droite dans la nuit du 28 au 29 courant. Ce chargement a été fait en laissant des jambes de force sous le plancher, vers la culée et la pile, et en laissant les moises qui retiennent les petites colonnes et deux pièces de bois placées sur chaque dez, et venant arc-bouter le haut de ces petites colonnes.

Un fil à plomb avait été placé, avant le commencement du chargement, entre les colonnes et la pile de Rouen, et on avait repéré sur chaque dez le point où tombait ce fil à plomb. La même chose avait eu lieu pour la pile de Saint-Sever, mais seulement le fil à plomb n'avait été posé qu'après que la travée eut été à moitié chargée.

Enfin, on avait, avant tout chargement, tracé des lignes verticales sur les quatre petites colonnes des culées.

Avant le chargement, la partie supérieure des fléaux des petites colonnes s'éloignait, du côté de chaque culée, de 4 centim. de la verticale passant par le pied desdits fléaux.

A sept heures du matin, la travée de Rouen étant chargée aux 4/5, on observa ce qui suit :

L'écartement du fil à plomb, de sa première direction, pris au sommet des dez en pierre, était, savoir :

Travée de Rouen.		Travée de Saint-Sever.	
Colonne aval	0^m03	Colonne aval	0^m02
Idem amont	0^m03	Idem amont	0^m02

La charge étant presque complète à *huit heures un quart.*

Travée de Rouen.		Travée de Saint-Sever.	
Colonne aval	0^m04	Colonne aval	0^m02
Idem amont	0^m04	Idem	0^m02

A neuf heures, la charge étant complète, et les arcs-boutans et les jambes de force étant encore en place :

Travée de Rouen.		Travée de Saint-Sever.	
Colonne aval	0^m055	Colonne aval	0^m032
Idem amont	0^m055	Idem amont	0^m032

A dix heures un quart.

Travée de Rouen.		Travée de Saint-Sever.	
Colonne aval	0^m06	Colonne aval	0^m04
Idem amont	0^m06	Idem amont	0^m04

A midi, les étais, jambes de force et moises étant enlevés à la travée de Rouen.

Travée de Rouen.		Travée de Saint-Sever.	
Colonne aval	0^m070	Colonne aval	0^m045
Idem amont	0^m076	Idem amont	0^m045

Digitized by Google

A une heure.

Travée de Rouen.		Travée de Saint-Sever.	
Colonne aval.....	0^m072	Colonne aval.....	0^m045
Idem amont.....	0^m070	Idem amont.....	0^m045

A six et sept heures du soir.

Travée de Rouen.		Travée de Saint-Sever.	
Colonne aval.....	0^m075	Colonne aval.....	0^m050
Idem amont.....	0^m083	Idem amont.....	0^m058

Les fléaux des petites colonnes de Saint-Sever n'ont pas bougé, ceux des colonnes de Rouen ont marché, savoir :

Colonne d'amont.....	0^m003
Idem d'aval.....	0^m010

Les grandes colonnes des piles n'ont pas fait de mouvement dans le sens de la largeur du pont.

Aucun tassement n'a été observé dans les maçonneries des piles et culées, où l'on avait placé des niveaux à bulle d'air.

Aucune disjonction n'a été observée dans les maçonneries et les parapets.

Le déchargement a commencé à neuf heures du soir.

OPÉRATIONS DU 30 AOUT.

Le chargement de la travée de Saint-Sever était terminé à quatre heures du matin.

Les jambes de force sous le plancher, les moises et arcs-boutans des petites colonnes n'ont été enlevés qu'à huit heures du matin.

Le déchargement a commencé à trois heures après-midi.

Ecartemens des fils à plomb dans le sens de la longueur du pont, mesurés à la surface supérieure des dez en pierre des piles :

A huit heures.

Travée de Saint-Sever.		Travée de Rouen.	
Colonne aval.....	0^m08	Colonne aval.....	0^m067
Idem amont.....	0^m082	Idem amont.....	0^m068

Les fléaux des petites colonnes de Saint-Sever s'écartaient à leur partie supérieure de la verticale passant par leur pied de 0^m04, comme avant le chargement; et les petites colonnes conservaient toujours leur aplomb.

A huit heures et demie.

Travée de Saint-Sever.		Travée de Rouen.	
Colonne aval.....	0^m086	Colonne aval.....	0^m072
Idem d'amont.....	0^m090	Idem amont.	0^m070

Digitized by Google

A onze heures.

Travée de Saint-Sever.		Travée de Rouen.	
Colonne aval.....	0^m092	Colonne aval.....	0^m072
Idem amont.....	0^m096	Idem amont.....	0^m070

A deux heures.

Travée de Saint-Sever.		Travée de Rouen.	
Colonne aval.....	0^m092	Colonne aval.....	0^m072
Idem amont.....	0^m097	Idem amont.....	0^m072

Fléaux des petites colonnes à Saint-Sever.

Colonne aval : la partie supérieure du fléau était éloignée de la verticale passant par le pied, de..... 0^m036

Colonne amont..... 0^m038

Ces fléaux ont été posés de manière à diviser l'angle des câbles en fil de fer en deux parties égales ; et, dans cette position, la partie supérieure de chaque fléau s'éloignait de la verticale, passant par son pied, de 0 m. 04.

Aucune disjonction ne s'est fait remarquer dans les maçonneries, les fontes et les fers.

OPÉRATIONS D'ÉPREUVES FAITES LE 31 AOUT.

Observations sur les fils à plomb.

Travée de Rouen.		Travée de Saint-Sever.	
Colonne aval.....	0^m068	Colonne aval.....	0^m013
Idem amont.....	0^m010	Idem amont.....	0^m020

L'inclinaison est du côté de Saint-Sever.

Voici le résultat de quelques nivellemens faits à diverses époques de l'opération :

			Avant le chargement.	Le 30 août, 1 heure après-midi.	Le 31, après le déchargement.
Travée de Rouen.	21e poutrelle, à partir de la culée de Rouen.	Aval.....	2^m177	2^m070	2^m185
		Amont....	2^m184	2^m090	2^m199
	36e poutrelle.....	Aval.....	1^m610	1^m442	1^m612
		Amont. ..	1^m660	1^m511	1^m663
Travée de St-Sever.	36e poutrelle, à partir de la culée de St.-Sever.	Aval.....	1^m760	2^m010	1^m906
		Amont....	1^m796	2^m049	1^m885
	21e poutrelle	Aval.....	2^m267	2^m455	2^m340
		Amont....	2^m285	2^m411	2^m335

Ces résultats, entièrement satisfaisans, permettent de dire que, par la construction de ce pont, MM. Séguin ont soutenu la haute réputation qu'ils ont justement acquise. L.

Digitized by Google

— Tandis que les peintres et les antiquaires déplorent la perte de notre vieux et respectable Pont de Bateaux, nous avons vainement tenté de lui accorder une larme ou un soupir de regret. Qu'on nous pardonne notre mauvais goût et notre endurcissement en faveur de notre franchise : *ingenue confitemur*; mais à peine le jeune et élégant Pont Suspendu a-t-il été livré à la circulation, à peine le Pont de Bateaux s'est-il vu abandonné, que le désespoir l'a porté au suicide. Déjà une partie est au fond de l'eau, alors qu'aucune main sacrilége n'avait encore attenté à son existence.

Nous ne croyons pas devoir, cependant, le laisser disparaître sans notice nécrologique; nous avons, pour cela, consulté l'autorité compétente. Voici ce que nous trouvons dans le *Dictionnaire des Travaux publics*, de M. Tarbé de Vauclairs, à l'article *pont-flottant* :

« *Ces ponts sont excellens pour les opérations militaires, mais, dans l'usage purement civil, ils sont exposés à de grandes avaries lors de la débâcle des glaces. Très anciennement, il en a été construit un sur de grandes proportions, sur la Seine, à Rouen ; il a joui long-temps d'une grande célébrité qui ne s'est pas soutenue, du moins parmi les véritables connaisseurs.* » L.

— M. Bach est appelé à professer la philosophie à la Faculté des Lettres de Besançon. C'est justice rendue au mérite. Nos lecteurs, plus heureux que nous, pourront s'en réjouir sans rien regretter, car la *Revue* ne perdra pas la collaboration de M. Bach.

M. Bach venait de brillamment soutenir les épreuves du doctorat. Grâce à l'impulsion donnée aux études élevées, le doctorat n'est plus aujourd'hui un simple titre honorifique, prix d'une victoire sans combat, assurée à qui se présente; c'est un brevet de science réelle, périlleusement acquise par une lutte sérieuse.

Dans cette institution ainsi améliorée, il n'y a pas seulement avantage pour la Société, par la garantie d'une capacité de professeur vraiment éprouvée; il y a aussi avantage pour la science, par les travaux importans que détermine la présentation des thèses.

C'est ainsi que l'exposition de la philosophie de saint Thomas d'Aquin, sujet de l'une des thèses de M. Bach, peut épargner aux savans des recherches longues et pénibles, en même temps qu'elle est une sorte de réhabilitation de cette philosophie scolastique, objet de tant de mépris. Etaient-elles donc si arides et si frivoles, ces études philosophiques qui ont pu inspirer le génie poétique du Dante, comme le prouve la thèse, aussi ingénieuse qu'élégante, dans laquelle M. Bach a cherché à saisir les rapports de dogme qui, sur la question de l'état de l'ame après la mort, rattachent, à la Somme de l'ange de l'Ecole, la Divine Comédie du poète de Florence?

Dans le même concours se présentait, avec M. Bach, et réussissait comme lui, M. Vacherot, qui sort du collége de Caen pour venir occuper, dans notre collége, la chaire de philosophie.

Deux grandes questions, *l'autorité de la raison*, et *la théorie des premiers principes*, avaient été choisies pour sujet de thèses par ce candidat, et ont été

Digitized by Google

par lui traitées de manière à ce que l'un des examinateurs, juge fort compétent en pareille matière, M. Cousin, ait déclaré « que la thèse de M. Vacherot surpasse, sans contredit, tout ce qui a été fait jusqu'ici sur les quatre principes d'Aristote. »

C'est une chose digne de remarque, qu'en moins de six mois la Normandie ait fourni au concours, pour le doctorat-ès-lettres, cinq candidats qui, non-seulement ont été reçus, mais encore ont obtenu cette position honorable, au prix de travaux importans.

Nous venons de parler de MM. Bach et Vacherot.

MM. Martin et Benard, tous deux de la province de Normandie, avaient fait preuve de science et de talent en dissertant, le premier sur la poétique d'Aristote et le système de Spinosa, le second sur la république de Platon et le système de Gall.

Des thèses sur l'étude et l'enseignement de la grammaire, et sur la physique d'Aristote, ont conduit honorablement au doctorat M. Julien, naguère principal du collége de Dieppe.

Les hommes qui vont, par les études fortes, aux sommités de l'enseignement, ne manquent pas, on le voit, à notre Normandie. Puisse le goût de telles études descendre des maîtres aux élèves, de l'école dans la société! M. P.

— L'Académie Ebroïcienne, ayant perdu un de ses membres les plus distingués, M. Achaintre: traducteur estimé d'un grand nombre d'ouvrages latins et grecs, a décidé de lui élever un tombeau à ses frais, et de placer quatre inscriptions, l'une en français, la seconde en latin, la troisième en grec, la quatrième en hébreu, sur les quatre faces du mausolée. Ayant demandé à M. le maire d'Evreux l'autorisation voulue par les réglemens, l'Académie a reçu la réponse suivante à sa pétition :

« Considérant que, sur les quatre inscriptions présentées, trois seulement sont susceptibles d'être accueillies, la quatrième en caractères ou signes hébreux n'ayant pu être traduite.

« En conséquence, le réclamant est autorisé à faire placer sur la fosse du sieur Achaintre, récemment mort à Evreux, une pierre tumulaire qui ne pourra, toutefois, avoir plus d'un mètre de hauteur et cinquante centimètres de largeur.

« Les trois inscriptions en français, en latin et en grec, sont seulement autorisées.

« A Evreux, le 7 juillet 1836. « *Le Maire d'Évreux*,

« Signé O. DELHOMME, adjoint. »

L'Académie veut se pourvoir contre cette décision devant l'autorité supérieure; nous trouvons qu'elle a tort. Nous lui conseillerions de faire acte d'obéissance, en ne faisant graver sur la pierre que les trois premières inscriptions, et sur la quatrième face, mais en caractères un peu plus grands, l'arrêté de M. le Maire. L.

— Le préfet de la Seine-Inférieure fait, comme on le sait, dessiner successi-

Digitized by Google

vement les monumens les plus remarquables de la Normandie; il en fait lever les plans; et ces plans et ces dessins sont conservés à la Préfecture comme souvenir de ces débris dont chaque jour enlève une pierre, et qui auront bientôt disparu. C'est le tour du Château-Gaillard, de cette grande forteresse où luttèrent deux grands hommes, Richard Cœur-de-Lion et Philippe-Auguste, et où il fut décidé, pour la première fois, que la Normandie serait française. Ce ne sera point un artiste qui sera chargé de ce travail, mais un amateur: M. A. Deville, collaborateur de la *Revue*. M. A. Deville a déjà attaché son nom à celui du Château-Gaillard, comme écrivain distingué, et c'est sans doute à ce titre qu'il doit d'avoir été choisi pour reproduire le monument dont il a écrit l'intéressante histoire.

— Une éclatante justice vient d'être rendue au magnifique talent de M. Louis Boulanger, ce jeune peintre de si haute espérance, dont le coup d'essai fut le *Mazeppa* que notre Musée tient à honneur de posséder. A la dernière Exposition du Louvre, la faveur publique décerna ses applaudissemens unanimes au *Triomphe de Pétrarque*, large et puissante composition, et la grande médaille d'or récompensa cette austère étude. Aujourd'hui, la faveur royale vient ajouter sa sanction généreuse aux applaudissemens du public, aux récompenses du jury. M. Louis Boulanger est chargé, par la liste civile, de peindre, pour le Musée de Versailles, la *Procession des États-Généraux, se rendant à la paroisse Saint-Louis, avant l'ouverture de l'Assemblée*. Cet immense travail, qui sera divisé en trois toiles, n'aura pas moins de 80 pieds de largeur, sur 10 de hauteur.

— Nous sommes un peu en retard avec l'Académie, mais nous ne manquerons pas, pour cela, au devoir qui nous est imposé de rendre compte de ses travaux. D'ailleurs, si nous avions un moment de négligence, l'Académie elle-même se chargerait pas de nous en avertir; car sa séance publique est là comme un point de rappel qui doit nous ramener à elle.

Nous avons subi cette séance publique ainsi que nous y sommes condamnés tous les ans! De pareilles séances ne se pardonnent pas. On pardonne à la méchanceté, à la calomnie; on donne volontiers la main, quand on a du cœur, à un homme qui vous a offensé et qui en témoigne du repentir; on pardonne aux injures, on pardonne à celui qui vous a ruiné, on pardonne tout, excepté une chose: oui, il est une chose que l'on ne pardonne jamais, contre laquelle on garde une éternelle, impitoyable et légitime rancune, et cette chose nous a été prodiguée par l'Académie, dans sa dernière séance, avec un acharnement bien peu généreux: c'est l'ennui.

Il est impossible de rien imaginer de moins intéressant que les rapports de MM. les secrétaires; et, certes, ce n'est pas la faute des deux honorables académiciens qui remplissent ces fonctions; ils sont victimes des exigences absurdes de l'*usage*. Il est convenu qu'ils rendront compte des travaux de l'Académie or, l'Académie ne faisant absolument rien, voilà ce qui met MM. les secrétaires dans un grand embarras.

Pour parer à cet inconvénient, on substitue aux travaux de l'Académie le ca-

Digitized by Google

talogue des ouvrages, brochures, recueils, etc., etc., qui lui ont été envoyés, dans le cours de l'année, avec un petit mot d'éloge pour chacun. Ce catalogue est interminable : il n'y a pas, en effet, de notice, de pièce de vers, de rapport, de prétendue découverte, de dissertation, dont on fasse grâce à cette pauvre Académie. Tout cela lui arrive, lui pleut de tous côtés, et elle est condamnée à trouver tout cela charmant. Heureusement que la même obligation n'existe pas pour les auditeurs qui assistent à la séance publique, et qu'ils peuvent se donner la satisfaction de déclarer qu'il n'est rien de plus monotone, de plus inutile, et surtout de plus éminemment ennuyeux que cette longue nomenclature.

Cette séance, qui avait commencé par des détails donnés par M. Deville sur la cathédrale de Chartres, vers laquelle une castatrophe récente tournait l'attention publique, a été terminée par les rapports sur les concours pour les prix.

Le prix proposé pour la notice sur J. Jouvenet n'a pas été décerné. Nous ne pourrons en parler que lorsque le rapport et les extraits que l'on doit faire de la notice honorablement mentionnée, auront été livrés à la publicité.

Le prix de poésie pour la pièce en vers en l'honneur de Boieldieu a été remporté par M. Wains-Desfontaines, d'Alençon. Ce jeune lauréat avait déjà obtenu la médaille dans le concours en l'honneur de Corneille, et c'est avec un vif mouvement de sympathie que son nom a été de nouveau accueilli. Le docteur Blanche a parfaitement bien lu l'œuvre couronnée ; elle a été couverte d'applaudissemens, et a fait un peu oublier aux auditeurs le chemin qu'il leur avait fallu parcourir pour arriver à elle.

— L'Académie Royale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen rappelle qu'elle a proposé, en 1835, une médaille d'or de la valeur de 300 fr., qu'elle décernera, dans sa séance publique de 1837, au meilleur mémoire *inédit* sur les sciences physiques, chimiques ou mathématiques.

L'Académie se réserve de porter la valeur du prix jusqu'à six cents francs, suivant l'importance ou le mérite intrinsèque des ouvrages qui lui seront adressés.

Les mémoires, écrits en français ou en latin, devront être adressés, *francs de port*, avant le 1er juin 1837, à M. *Des-Alleurs*, docteur-médecin, secrétaire perpétuel de l'Académie pour la classe des Sciences, rue de l'Ecureuil, n° 19.

Ce terme est de rigueur.

— La distribution des prix, pour l'année 1836, faite aux élèves des Cours gratuits de chimie, de physique, d'histoire naturelle et de peinture, a eu lieu le lundi 12 de ce mois, dans la grande salle de l'Hôtel-de-Ville.

— L'industrie vient de faire une perte qui sera vivement sentie : M. Louis Auber, manufacturier, est mort le 28 de ce mois, à l'âge de 48 ans. M. Louis Auber, que tous ses compatriotes ont connu dans la position infime d'où il est parti, s'est élevé sous leurs yeux et est parvenu à un haut degré de prospérité et de puissance industrielles, entouré de l'estime et de la considération de tous. M. Auber n'était pas un fabricant ordinaire ; il avait autre chose que cet instinct et cette routine qui font si facilement de grandes fortunes. Il avait le

Digitized by Google

génie du perfectionnement et du progrès, et il était artiste autant qu'industriel ; et il a fait faire un pas immense à l'une de nos industries, en introduisant à Rouen les métiers à la Jacquart. M. Auber était décoré de la légion-d'honneur, et jamais distinction n'avait été mieux placée. Elle était sur la poitrine d'un homme de résolution et de tête, et non d'un égoïste n'ayant cherché qu'à s'enrichir, comme cela se voit quelquefois.

C'est au convoi de M. Auber que l'on a pu voir tout ce qu'il y avait eu de bon, de grand et d'estimable dans son existence industrielle. La population riche et ouvrière, pleine d'une vive et sincère affliction, et pénétrée de tout ce que cette mort avait de cruel pour notre pays, accompagnait la dépouille de M. Auber, pour lui rendre les hommages dus au génie et à la probité.

— La sollicitude de la Société d'Emulation s'est portée sur une des principales industries de notre département, la fabrication des indiennes, qui, malgré les progrès qu'elle a faits depuis une dixaine d'années, offre encore, dans quelques-unes de ses parties, d'immenses perfectionnemens à réaliser.

Pour ceux qui connaissent la fabrication des indiennes, il est incontestable que les planches d'impression dites *à la main*, telles qu'elles sont confectionnées aujourd'hui, présentent de graves inconvéniens, ne fût-ce que sous le rapport de l'oxidation des métaux et de la déviation du bois; en un mot, le système de gravure et le mode de confectionnement de ces planches est lent, incommode et vicieux, et s'éloigne trop de la vitesse actuellement imprimée au travail par le moyen des machines.

La Société a donc pensé qu'il serait utile de soumettre ce mode vieilli, et qui rappelle l'enfance de l'art, à des modifications, peut-être même à des changemens qui le missent en rapport avec les progrès de la science, et en harmonie avec les autres parties de cette industrie sur lesquelles des améliorations notables se sont déjà opérées.

En conséquence, la Société croit devoir proposer pour 1837 un prix consistant en une médaille d'or de la valeur de 300 francs, à la personne qui résoudra ce problème :

Remplacer par un procédé économique quelconque, et au moyen d'une substance le moins attaquable possible par les acides, le mode actuel de gravure et de confectionnement des planches *en usage pour l'impression des tissus.*

La Société a tâché de réduire cette question aux termes les plus simples et les plus généraux, de manière à comprendre dans le cercle qu'elle a tracé tous les essais, toutes les tentatives qui ont été faites, quelle que soit leur direction. Ainsi, aucune méthode n'est exclue : la gravure, la ciselure, le stéréotypage, le politypage, le clichage, les empreintes, le décalque, et tous autres procédés analogues ou divers, sont également appelés à concourir.

On voit qu'il ne s'agit pas de changer le mode d'impression par les planches à la main, qui, dans l'état actuel de l'indiennerie, paraît indispensable pour l'exécution de certains travaux. Cependant, un procédé réunissant les conditions imposées ne serait pas rejeté, parce que, pour en faire usage, il faudrait modifier le système d'impression, si, d'ailleurs, il présentait, en somme, économie, promptitude et perfection.

Digitized by Google

— L'administration théâtrale déploie, depuis un mois, la plus grande activité. Le Théâtre-Français est ouvert; et, avec le dédoublement de la troupe, on est parvenu à jouer plusieurs fois sept à huit pièces, aux deux théâtres, dans la même soirée. Les nouveautés abondent; et, si elles ne sont pas toujours de première qualité, on ne peut s'en prendre qu'aux fournisseurs de Paris.

— La *Duchesse de la Vaubalière* fait courir tout Paris; on l'a montée, et on a eu raison; mais cela n'a réussi qu'à nous prouver que Paris courait pour bien peu de chose. Je ne sais si cela tient à la manière dont elle a été jouée, mais cette pièce nous a paru souverainement ridicule et lamentable. Surtout, elle est invraisemblable, puisqu'elle est basée sur la vertu du régent.

On a voulu voir là-dedans un magnifique et éclatant triomphe de la loi en habit noir rapé, sur le privilége brodé d'or et chamaré de décorations. — Beau triomphe de la loi qui finit par la Bastille! — Si l'on veut se reporter à l'époque où se passa l'action, et dont les mœurs nous sont si connues, on verra quel rôle invraisemblable joue ici la Bastille. Si cette terrible prison eût dû s'ouvrir dans un pareil drame, c'eût été certainement pour recevoir le jeune médecin et le père de la duchesse, et surtout l'inévitable et importun notaire.

Nous devons une mention à M. Doligny, qui s'acquitte fort bien de ce dernier rôle.

— Le *Conseil de Discipline* est un tableau civil et militaire des plus bouffons. Il a le défaut de tourner en ridicule une belle institution, mais il a le mérite d'être vrai, et l'avantage, inutile à présent pour lui, d'être fort bien joué. Nous n'avons pas vu avec beaucoup de chagrin le sort qu'il a éprouvé, mais nous serions très fâchés de n'avoir pas assisté à cette représentation unique. Leclerc a été admirable de béotisme dans le rôle du capitaine de la garde nationale; la scène du conseil a été d'une charmante vérité, et Mad. Neuville, Grassot et Lemaire y ont été parfaits. Ces deux derniers surtout nous ont présenté deux admirables types d'un grotesque et d'une originalité parfaite.

On a sifflé le *Conseil de Discipline*, et on a peut-être bien fait; mais qui n'aimerait mille fois mieux rire au *Conseil de Discipline*, que de bâiller à la *Duchesse de la Vaubalière*, ou de dormir à *Catherine Howard?* soit dit sans offenser l'amour-propre des auteurs de ces deux pièces, qui ne sont pas seuls coupables de l'ennui qu'elles causent.

— Madame de Coulanges, jeune et jolie, s'est retirée dans un château gothique, où elle vit, loin du monde, entre Annette, soubrette de l'ancien répertoire, et un domestique campagnard. La recluse volontaire ne donne à ses goûts de retraite d'autre motif que le désir d'*avoir du plaisir sans regret*. Le château est fermé comme un couvent, ou comme une place-forte : aucun étranger ne peut y être admis; cela contrarie beaucoup Annette, qui ne partage pas l'horreur de sa maîtresse pour le monde, et qui aime beaucoup, au contraire, les hommes et les bals, surtout les bals champêtres, où l'on *s'embrasse* et où l'on *s'enlace* en dansant. M. et Mme de Vermont, l'oncle et la tante de Mme de Coulanges, sont désolés de voir leur nièce ensevelie dans son vieux châ-

Digitized by Google

teau, et lui écrivent pour lui annoncer qu'ils vont venir la voir, et lui tenir compagnie.

Mais voilà que, tout-à-coup, la solitude de Mme de Coulanges est troublée par l'arrivée de M. Victor, qui force la consigne, et entre dans l'impénétrable retraite. M. Victor est capitaine de dragons : son régiment fait une halte sous les murs du château, qui donnent sur une grande route, laquelle conduit à Blois. Victor est le cousin de Mme de Coulanges. Ils sont tous deux méiomanes : le dragon a un *morceau d'ensemble* magnifique dans sa poche ; il faut le chanter ; Mme de Coulanges se met au piano. Ce morceau est tiré d'un opéra intitulé : *La Fin du Monde*, sujet *d'un intérêt général*. Quand les deux chanteurs sont arrivés à un passage où doit se faire entendre le *Génie des Rochers*, on s'aperçoit qu'une belle basse est indispensable pour chanter cette partie ; et Victor demande la permission d'aller chercher son major. Le major arrive : c'est un original très plaisant, et chantant avec une délicieuse méthode et un goût exquis. — M. Boulard.

On recommence le morceau ; mais bientôt des applaudissemens, partis du pied des murailles, rappellent au capitaine et au major la présence du corps d'officiers du régiment. On ne peut résister au plaisir de les faire monter : on va chercher le corps d'officiers. Arrivent je ne sais combien d'uniformes différens, accompagnés d'un trompette exigu, coiffé d'un casque colossal. Heureusement qu'il y a un peu plus d'ensemble dans les voix que dans les costumes ; car tous se mettent à chanter, tant qu'ils peuvent, le formidable final de la *Fin du Monde*. Le monde finit par une interminable roulade, lorsque paraissent tout-à-coup M. et Mme de Vermont, venant consoler leur nièce de sa réclusion volontaire.

Les dragons se cachent ; mais bientôt on les découvre ; et le général de Vermont trouve, chez sa nièce solitaire, tous les officiers du régiment de dragons qu'il va inspecter à Blois... Étonnement, reconnaissance, et mariage de Mlle de Coulanges avec Victor.

Voilà le *Morceau d'Ensemble*.

La musique de cet opéra, qui date de 1831, n'a rien de bon ni de mauvais. L'opéra n'a été ni sifflé, ni applaudi.

— *Une Position délicate* est un fort agréable vaudeville marivaudé. Cette petite action entre deux ménages est très bien menée, et les détails sont très agréables. La pièce est fort bien rendue par MM. Nicolo et Félix, et MMmes Fleury et Laignelet.

Avis. Nous avons l'honneur de prévenir nos Abonnés que la diminution de volume que subissent quelques-unes de nos livraisons, est destinée à compenser une augmentation qui a dépassé de beaucoup les bornes, de quatre feuilles, que la *Revue* s'était prescrites. Au reste, à la fin de l'année, MM. les Abonnés auront reçu bien au-delà de ce que nous leur avions promis, et pour le nombre de feuilles, et pour la quantité de matière, et aussi pour les gravures et des lithographies.

Le Gérant, Ch. Richard.

Digitized by Google

Digitized by Google

Théodore Lebreton.

Digitized by Google

BIOGRAPHIE NORMANDE.

Théodore Lebreton.

Un volume de poésies de Théodore Lebreton va paraître dans quelque jours. Ses amis ont fait violence à sa modestie; un éditeur s'est offert avec empressement, heureux d'attacher son nom à cette publication patriotique; un artiste a prêté son burin pour reproduire les traits du poète; chacun a eu sa tâche. Celle qui m'a été réservée est douce et facile: douce, car j'ai à raconter la vie simple et modeste d'un honnête et excellent homme; facile, car pour être intéressant il me suffira d'être vrai.

Théodore Lebreton fut voué en naissant à cette loi du travail, si sainte et si consolante quand elle vient de Dieu, qui dit à tous : Travaillez, et vous vous reposerez avec moi; si dure et si impitoyable quand elle vient de la société, qui crie à quelques-uns: Travaillez ou vous mourrez de faim; travaillez, et travaillez encore, et vous vous reposerez entre les quatre planches d'un cercueil. Son père était journalier; sa mère était blanchisseuse, et ils travaillaient gagnant péniblement, chaque jour, le pain du lendemain. Et quand leur fils Théodore eut sept ans, le pauvre enfant grêle, chétif et souffreteux, se mit à travailler, car il fallait vivre.

Lebreton, entra donc, en 1810, dans une fabrique d'in-

Digitized by Google

diennes de la rue Duguay-Trouin, en qualité de *tireur* : c'est-à-dire que, pendant quatorze heures par jour, il était occupé à étendre de la couleur dans les châssis, étouffé dans une imprimerie invariablement chauffée à vingt-cinq degrés, quelle que fût la température extérieure.

On sait à quelles souffrances, à quel étiolement inévitable, les nécessités de l'industrie exposent les malheureux enfans qui sont forcés, dès leur âge le plus tendre, de contribuer à ses merveilles. Mais, quand une de ces machines vivantes est mue par une intelligence supérieure; quand cette tête, courbée sur son ouvrage, est la prison d'un esprit qui pense, d'une imagination qui crée, d'une ame qui sent : alors, qui pourrait dire à quelles tortures cette ame est condamnée? Qui pourrait dire combien d'intelligences ont succombé dans cette lutte, et quels supplices sont réservés à celle qui survit à tant d'efforts réunis pour l'anéantir?

Tout ceci n'est pas une attaque contre l'industrie. L'industrie est ce qu'elle doit être avec notre organisation. L'émancipation intellectuelle des ouvriers nous semble une utopie, le rêve d'un esprit malade, la chimère d'un cœur généreux. Notre époque ne peut faire aux ouvriers qu'un bien purement matériel, et cela convient parfaitement à son éducation et à ses penchans. Mais il faut laisser dans leur simplicité, dans leur ignorance native, les hommes que vous condamnez à des travaux pour lesquels vous les remplacez indifféremment par des machines, et que vous laissez en repos, comme des machines, dès que leur labeur ne peut plus vous rien rapporter. C'est une vérité désespérante, mais c'est une vérité : il faut à l'industrie, à cette reine du monde, à cette divinité jalouse et positive, dont l'empire semble devoir être éternel, le plus de bras et le moins d'intelligences possible!

Théodore Lebreton est une de ces ames qui résistent à tout,

Digitized by Google

que le malheur fortifie. C'est une de ces intelligences qui planent au-dessus de toutes les positions : elle est sortie fraîche, pure et vigoureuse, d'une épreuve de vingt-cinq ans passés au milieu de nos ateliers! Lorsqu'il alla livrer à une manufacture, pour avoir du pain en échange, l'exploitation de ses bras débiles et l'énergie de son jeune courage, il ne savait rien. Son père lui avait appris à épeler, ou à déchiffrer avec peine quelques feuillets d'un livre lacéré. C'était tout ce que savait son père, et son père fut son seul maître.

Le jour où il commença son rude apprentissage, une cruelle humiliation lui était réservée... L'usage voulait que pour faire son entrée, il se mesurât à coups de poings avec un de ceux dont il devenait le camarade. On lui opposa un adversaire redoutable ; et, eût-il eu à choisir, le petit Théodore n'eût jamais pu en trouver un aussi faible et aussi timide que lui. Il fut donc terrassé et battu! Et le pauvre enfant, triste et navré, sentit bien qu'il devait y avoir quelque chose de mieux que cette vie de misère; et il demanda des consolations au bon Dieu. Il était enfant de chœur à Saint-Vincent. Ayant fini tout seul de s'apprendre à lire, il avait remporté le prix de catéchisme. Le livre qui lui était échu était la Bible. Théodore lut le livre de Dieu; c'est le seul livre qu'il ait lu pendant bien des années. Il lut la Bible, et il la relut : c'était sa récréation, sa joie, sa nourriture et son repos. Alors son âme s'agrandit, sa pensée s'éleva, la haute et douce philosophie qui depuis ne l'a plus abandonné, descendit du ciel pour devenir sa compagne et son soutien; et l'enfant misérable et souffrant devint l'homme espérant et résigné.

Au bout de quelques années, un vague désir d'exprimer ce qu'il sentait saisit Lebreton; il s'apprit à écrire. Alors il fréquentait le théâtre. A quatorze ans, il était déjà *rentreur*, car la raison qui avait dompté toutes ses facultés révoltées, en avait

Digitized by Google

fait un excellent ouvrier. Les minces économies du laborieux enfant se convertissaient en billets de parterre, et il faisait ses délices des chefs-d'œuvre raides et boursoufflés de la littérature impériale, qui était déjà à l'agonie. Aussi, lorsque son esprit flottant et craintif voulut se débarrasser, en les jetant sur le papier, des pensées qui dévoraient son cerveau, la forme dramatique fut celle qu'il choisit tout d'abord. Une fois ce parti pris, Lebreton consulte son livre unique et universel; c'est à la Bible qu'il va demander des sujets et des inspirations. Par quel étrange hasard, ou par quel instinct sympathique son choix fut-il fixé ? Je ne sais; mais ce qu'il y a de certain et de bien remarquable, c'est que les deux sujets auxquels il s'arrêta furent *Esther* et *Athalie*.

Il parvint à construire, sans autre guide que lui-même, et avec une spontanéité d'invention qui ne peut être soupçonnée d'aucun plagiat ni d'aucune réminiscence, les plans de ces deux tragédies. Il avait déjà rimé le premier acte tout entier d'*Esther*, et quelques parties d'*Athalie*, lorsque, un jour, arrêté devant l'étalage d'un bouquiniste, il lit sur le dos d'un volume crasseux et dépareillé ce titre : *Chefs-d'œuvre d'éloquence*. Lebreton avait quelques sous dans sa poche : il achète le livre, rentre dans son taudis, pour se livrer, sans perdre un moment, aux jouissances que lui promettait une lecture nouvelle, et reste stupéfait et anéanti, lorsque d'admirables fragmens d'*Esther* et d'*Athalie* viennent lui révéler à la fois l'existence de Racine et celle de ses deux chefs-d'œuvre !

Il est inutile de dire que Lebreton, brisé par la rivalité accablante contre laquelle son inexpérience était venue se heurter, renonça pour jamais à la tragédie. Cependant, sa manie dramatique n'était pas encore passée; il se réfugia dans la comédie, et il faut lui pardonner, car il ne connaissait pas Molière.

En 1824, il avait achevé une pièce en un acte, intitulée

Digitized by Google

Ma Tante; et, deux ans plus tard, une autre qui avait pour titre: *Hardiesse et Timidité*. En 1832, il eut la satisfaction de voir jouer plusieurs fois, sur le théâtre du Grand-Cours, un vaudeville de sa façon: *Le Jardin des Artistes*. Enfin, il paya son tribut aux monstruosités de la littérature moderne, au moyen des cinq actes et des neuf tableaux d'un drame terrible: *L'Amour et l'Echafaud*. Il faut ajouter à ce bagage dramatique quelques chansons fort gaies et pleines de verve, qui ont été imprimées en deux recueils, à une époque où l'affaiblissement et la maladie n'avaient pas encore altéré la sérénité et la bonne humeur qui étaient le fond du caractère de Lebreton.

Les conseils de ses amis et surtout de Mad. Desbordes-Valmore, qui sut la première distinguer le germe de son talent et encourager ses essais, éclairèrent Lebreton sur sa véritable vocation. Il fit bon marché de toutes ses productions dramatiques, et se livra avec délices à cette poésie dont le rhythme flexible, obéissant aux impressions de l'ame, lui permet d'exhaler ses douleurs, ses joies, ses espérances et ses amours, en chants harmonieux et variés. Ce fut madame Desbordes-Valmore qui fit insérer, dans l'un des journaux de Rouen, les deux premières pièces qu'il ait publiées: *L'Impiété* et le *Délire poétique*.

La position de Théodore Lebreton lui donne une physionomie toute particulière, qui le distingue des autres ouvriers poètes qui se sont déjà illustrés en France, et fait de lui un phénomène entre ces phénomènes. Reboul, et surtout Jasmin, sont de grands poètes, et jusqu'ici incontestablement supérieurs à Lebreton; mais ils ne sont pas *ouvriers*. Le poète languedocien, le poète gascon, sont maîtres de leur personne et de leur travail; ils commandent chez eux; et, quand il plait à l'inspiration de descendre dans la boutique du boulanger de Nîmes,

Digitized by Google

ou dans le *salon* du coiffeur d'Agen, elle est toujours la bien venue. Mais le pauvre poète normand est esclave et de son travail et de ses besoins. Il n'a pas une heure, pas un moment; la nécessité le pousse, et lui dit incessamment : Choisis du travail ou de la faim. Il est emprisonné, séquestré de toute pensée, oppressé douze heures par jour, dans une atmosphère impure et brûlante, où il est défendu à la science et à la poésie de pénétrer. Quelle inspiration oserait s'aventurer au milieu de ce monde de travailleurs ignorans et grossiers? Quelle ame oserait se dévoiler devant ces profanes? Quelle supériorité ne se cacherait avec précaution, là où elle ne peut se montrer sans exciter à la fois la risée de ses égaux et le dédain de ses supérieurs?

Aussi, c'est seulement le matin, quand Lebreton part de chez lui pour aller à son travail, c'est seulement alors que la poésie vient à lui, l'enlève et l'emporte! Elle est dans le ciel, sombre ou bleu, dans les arbres de la route, dans les coteaux lointains, dans le soleil qui se lève ou dans l'ouragan qui siffle, et surtout dans le grand air qu'il aime tant à respirer! Elle escorte le prolétaire, et lui fait le chemin bien brillant et bien court. Et puis, quand il arrive à son atelier, il lui dit adieu et la laisse à la porte, comme l'espérance à la porte de l'enfer! Mais elle y reste fidèlement jusqu'à la nuit, pour l'escorter encore à son retour et grimper avec lui dans sa modeste demeure, où l'attendent sa jeune femme, sa petite fille et sa vieille mère, et son indépendance et ses illusions.

Il ne m'est pas permis de vous faire pénétrer dans cet intérieur, où la vertu obscure et la sainte pudeur des affections de famille se cachent sous un voile de modestie que l'amitié la plus intime peut seule soulever. Mais si vous pouviez entrer avec moi par cette porte étroite et basse, qui force à se courber, comme pour un salut, tous ceux qui veulent arriver auprès du

Digitized by Google

poète protélaire; si vous pouviez escalader cet escalier noir et tortueux, et voir s'ouvrir devant vous cette mansarde où le soleil couchant répand à grands flots la mélancolie de ses derniers rayons, alors vous devineriez que tout ce qui habite cette modeste demeure doit être pur, bon, noble et religieux. L'accueil simple et bienveillant des hôtes; la propreté minutieuse et l'ingénieuse coquetterie qui ornent leur chambrette, tout fait comprendre que le bonheur et la paix domestique sont là cachés sous l'indigence. Parmi ces meubles dont une indispensable nécessité a seule réglé le choix, il en est un qui arrête les regards : c'est une petite tablette, toute petite, qui supporte quelques petits volumes; c'est toute la bibliothèque de Lebreton. A ce propos, je ne dois pas vous taire que Lebreton est de la plus charmante ignorance. Son ame candide, son esprit droit, et son cœur généreux, n'ont pas été corrompus et faussés par la lecture. Lebreton n'a presque rien lu, et il fera bien de ne pas compromettre ses qualités naturelles dans le chaos de notre littérature. Qui sait sur quoi il tomberait? Aussi sa poésie a-t-elle un caractère distinct, qui la met bien à part de toutes les poésies. C'est l'inspiration la plus naïve, l'expression la plus limpide, qui sont portées sur le papier avec une adorable barbarie de caractères et une cacophonie orthographique tellement étrange, qu'elle embarrasserait un déchiffreur d'hyérogliphes, si les idées et les mots n'étaient pas liés par un enchaînement assez logique et assez clair, pour que tout se comprenne et se devine. Ce n'est pas un médiocre plaisir que de voir le bon sens et la raison se montrer dans ce costume bizarre, au milieu de toutes les sottises et de toutes les absurdités que l'on écrit à peu près correctement aujourd'hui. Mais il y a, au milieu de tout cela, une chose d'autant plus frappante, qu'elle semble inexplicable. Comment se fait-il que Lebreton qui estropie impitoyablement

Digitized by Google

l'orthographe, ait un respect instinctif pour la grammaire, et ne se permette envers elle que de très rares et très légères offenses ?

Une seule chose est à regretter, c'est que Lebreton n'ait pas été assez ouvrier dans ses chants. Sa poésie n'est pas de la poésie de prolétaire; au lieu de se laisser aller à l'excellence et à la nouveauté de sa position, le poète ouvrier s'est resserré dans un genre qui appartient à tout le monde, lui qui pourrait si facilement avoir un genre à lui. Mais, écoutez, il y a bien long-temps que ce reproche a été fait à Théodore Lebreton, et savez-vous ce qu'il a répondu? Il a chanté l'*Oiseau captif!* Lisez cette admirable plainte, cet harmonieux sanglot de la douleur résignée, et vous ne reprocherez plus rien au poète ouvrier. C'est que celui qui touche au Dieu du jour, lui est sacrifié comme une victime; c'est qu'il est des choses que l'ouvrier qui veut vivre ne doit pas dire même en beaux vers. C'est que l'allégorie, que le dévergondage et le cynisme de notre époque, veulent dépouiller de ses vêtemens même les plus diaphanes, doit se réfugier auprès de l'ouvrier qui pense et qui écrit ses pensées, afin de les cacher derrière son voile le moins transparent. Et puis Lebreton connaît bien ceux qui vivent depuis tant d'années avec lui sans le connaître. Il les connaît bien, et il ne leur a jamais laissé deviner ce qu'il était; il sait bien que, dans leur brutale ignorance, ils seraient jaloux de lui, au lieu d'en être fiers. Et il les aime, car il ne se plaint pas devant eux, de peur qu'ils ne s'aperçoivent qu'ils souffrent aussi. Et il sait bien que leur souffrance, au lieu de monter vers le ciel en prières et en espérance, comme la sienne, se tordrait sur la terre en horribles convulsions. Il les aime, car il fait pour eux tout ce que l'on peut faire de plus efficace et de meilleur : il leur donne, depuis vingt-cinq ans, l'exemple de l'ordre, du travail et de la résignation.

Digitized by Google

Cependant, il faudra que Lebreton secoue enfin ses entraves, et entre libre dans cette terre inconnue qui lui appartient; il faudra qu'il fasse entendre à tous cette corde de sa voix, que long-temps il n'osa pas écouter lui-même. S'il craignait encore, nous lui offririons l'exemple d'Ebenezer Elliot, ouvrier comme lui, poète comme lui. Ebenezer Elliot, ouvrier dans une usine de Manchester, publia, il y a quelques années, trois volumes de poésies. Là les misères du travailleur, les angoisses de l'indigence, furent peintes sans peur et sans colère, avec cette délicieuse et touchante simplicité qui sera le cachet de la poésie de Lebreton. Ces poésies furent lues par tout ce qui lit en Angleterre, et quelques pièces traduites vinrent révéler à la France le beau talent du prolétaire anglais. Peu de temps après ces publications, M. Michelet visitait quelques parties de l'Angleterre, avec notre ami M. Chéruel. En arrivant à Manchester, leur premier soin fut (que l'industrie leur pardonne) de demander Ebenezer Elliot. Mais, au milieu de toute cette population et opulente, ils ne trouvèrent personne qui connût le nom de l'ouvrier, personne qui eût lu les vers du poète; et il leur fallut partir sans l'avoir vu! Que Théodore Lebreton ne s'inquiète donc pas; qu'il écrive à Rouen pour ceux qui lisent, avec autant de sécurité que s'il était à Manchester.

D'ailleurs, Lebreton a le bonheur de travailler chez un homme dont les idées avancées et les principes généreux doivent le rassurer complètement. M. Néron, de Bapaume, à qui je suis heureux de pouvoir rendre hommage, est artiste autant qu'industriel. La perfection remarquable et le goût exquis qui distinguent tous ses produits, suffiraient pour prouver, si on ne le savait d'ailleurs, que, chez cet honorable manufacturier, la fabrication est une source de jouissances artistiques autant qu'un moyen de fortune. Un industriel

Digitized by Google

comme M. Néron doit comprendre et aimer un ouvrier comme Théodore Lebreton.

Quant à Théodore Lebreton, il serait parfaitement heureux et content de son sort, si ses bras répondaient à son courage. Mais ses forces l'abandonnent, son corps exténué n'a presque plus la force de retenir l'ame énergique qui s'y est établie; et, après sa longue journée de labeur, le pauvre ouvrier n'aura pas un soir de repos!

Encore un mot : ceux qui croiraient voir, dans la publication du volume de poésies du prolétaire, une spéculation de sa part ou un moyen détourné d'attirer sur lui la générosité publique, tomberaient dans une grave erreur. Lebreton a abandonné son œuvre à ses amis et leur a dit : « Faites-en ce que vous voudrez! » parce qu'il savait qu'ils n'en feraient rien que d'honorable. Nous n'avons voulu exposer cette œuvre, ni aux durs refus de l'égoïsme, ni aux dons de la vanité, plus cruels que des refus. Nous la livrons à nos compatriotes, et nous ne leur demandons qu'un peu de sympathie pour l'ouvrier et pour le poète.

Ch. Richard.

Digitized by Google

POÉSIE.

L'OR.

Idole du mortel esclave,
Métal puissant, brillante lave,
Que la cupidité dévore de ses mains,
Qui t'a lancé de ton cratère,
Toi, qu'aux entrailles de la terre
La nature cachait aux regards des humains?

Des mortels le mauvais génie,
Dans son aveugle idolâtrie,
Avec un fol amour t'éleva jusqu'aux cieux;
Sous ton prestige qui l'enchaîne,
Elle a dit, cette tourbe humaine :
Que l'or soit désormais le premier de nos dieux.

Et, bientôt, la foule en démence,
S'est vouée à ton culte immense;
L'œil du sage est frappé de ton éclat vermeil;
Dans les palais où tu rayonnes,
Tu vois jusque sous les couronnes
L'orgueil des souverains adorer ton soleil.

Digitized by Google

Sur tout ce que l'homme vénère,
Lançant un esprit mercenaire,
De la religion tu profanes l'autel.
Par tes présens l'ame altérée,
Tu vois dans l'enceinte sacrée
S'incliner devant toi le ministre du ciel.

Des lois l'équitable puissance
Subit ta funeste influence;
De Thémis tes rayons percent l'épais bandeau;
Il faut que toute loi fléchisse,
Quand du bassin de la justice
Ton poids a fait baisser le mobile fléau.

Le guerrier, l'effroi de la terre,
Le conquérant qui, dans la guerre,
Tout couvert de lauriers, décime les mortels,
Sous ses oriflammes sanglantes,
Jusque dans les cendres fumantes
Va piller les trésors tombés de tes autels.

Devant ton faste qu'on encense,
Le disciple de la science
Et l'adepte des arts courbent leur dignité;
Et, pour comble d'ignominie,
Souvent on a vu le génie
Rendre un culte servile à ta divinité.

Pour amollir son ame austère,
Au cœur de plus d'un mandataire,
Qu'un pays libre appelle au temple de ses lois,
Tu fais luire ton auréole:
Du tribun la double parole
Va flétrir à ton gré les peuples ou les rois.

Digitized by Google

Dans les douleurs les plus amères,
Battu par toutes les misères,
Le pauvre, en redoutant sa déplorable fin,
Attend, comme un humble fantôme,
Que de ta poussière un atôme
Vienne arracher ses jours aux horreurs de la faim.

Oh! malheur, et malheur encore
Aux cœurs secs que ta soif dévore;
A ces humains brûlés par ton aride feu,
Qui, t'élevant un capitole,
Rampent aux pieds de ton idole,
Sans avoir su jamais invoquer d'autre Dieu!

Car, à cette foule égarée,
A ton joug par l'orgueil livrée,
A ces mortels rampans quel bonheur promets-tu?
Pour leur rendre un souffle de vie,
Sur leur ame inerte et flétrie,
Laisseras-tu tomber un seul grain de vertu?

Non, rien, rien! L'affreuse avarice
A saisi le glaive du vice;
Sans crainte et sans remords, dans son avidité,
Elle frappe, abat ses victimes,
Invoquant au milieu des crimes
Le vorace démon de la cupidité.

O métal dont la soif embrase,
Sur ton sceptre qui nous écrase
J'appelle de mes vœux les fléaux destructeurs:
Qu'un jour la céleste colère,
Puisse aux entrailles de ta mère,
Engloutir toi, ton culte et tes adorateurs!

Théodore Lebreton, *Ouvrier.*

Digitized by Google

ÉCONOMIE SOCIALE.

CONSIDÉRATIONS

SUR L'AGRICULTURE

ET SES MOYENS DE PROGRÈS.

Depuis quelque temps, l'agriculture a trouvé, au sein du pouvoir, des sympathies et des encouragemens. Il était urgent que les hommes chargés de veiller sur la prospérité matérielle du pays, accordassent à l'industrie qui nourrit les citoyens et donne au sol sa valeur réelle, tout l'intérêt qu'elle avait si souvent et si vainement réclamé. L'agriculture semblait condamnée à vivre de ses propres ressources; on l'abandonnait à elle-même; et, pourtant, ce déplorable délaissement était dû à une réunion de circonstances et de préjugés faciles à détruire. Dans les grandes crises, les intelligences se préoccupent de questions philosophiques et sociales, et, quand il serait aisé de tourner vers le bien-être physique des nations l'élan des esprits et l'ardeur des études, on cède à l'entraînement universel, et toute la force de la pensée est consacrée aux spéculations théoriques. Puis, jouit-on d'un peu de repos? la paix publique

Digitized by Google

procure-t-elle le loisir de songer enfin aux intérêts positifs? ce qu'ils ont de plus vivace se manifeste aussitôt et absorbe à son profit l'impulsion nouvelle. Demandez au commerce, si opiniâtre, si patient, si sagace quand il s'agit d'augmenter ses relations et ses moyens d'échange? demandez à l'industrie, si empressée, si ingénieuse quand il lui faut, pour lutter contre ses concurrences, simplifier ses procédés, perfectionner ses produits et multiplier ses débouchés? demandez à la banque, qui calcule tout et si bien, et qui déploie tant de pénétration et d'activité pour jeter ses capitaux partout où ils doivent fructifier? Mais le commerce, l'industrie, la banque, siègent par leurs sommités dans les grandes villes, à côté du pouvoir ou de ses représentans. Plaintes, recherches, renseignemens, sollicitations, tout leur est facile, tout arrive vîte au centre du mouvement social, et le succès ne se fait pas attendre. L'agriculture, au contraire, languit comme exilée dans les campagnes qu'elle féconde. Les hommes d'élite, qui pourraient soutenir ses droits, se renferment trop exclusivement dans leurs travaux particuliers d'amélioration. Ils ont bien assez à lutter contre les résistances de la routine! Rarement, enfin, ils se constituent, soit auprès du gouvernement, soit auprès de la presse, tribune sonore où tous les intérêts trouvent un écho, les patrons de l'agriculture demandant à l'état sa part de justice et de secours. Les propriétaires eux-mêmes, pendant long-temps, ont involontairement contribué à maintenir l'indifférence avec laquelle on laissait l'agriculture privée de toute excitation. Les principes de l'économie sociale étaient à peine connus, la science de la valeur des choses apparaissait comme une énigme indéchiffrable. Le propriétaire, en louant ses terres à un fermier, cherchait à en tirer le plus fort loyer, et il établissait son calcul sur le capital par lui déboursé, pour l'acquisition du domaine. Plus la rente du sol se rapprochait

Digitized by Google

de l'intérêt courant de ce capital, plus il se félicitait. C'était ensuite au fermier à s'arranger pour faire quelque lucre : du reste, les seuls rapports existant entre le fermier et le propriétaire se bornaient à ceux du contrat de bail. A chaque terme, il y avait un débiteur et un créancier. Le propriétaire s'obstinait à rester étranger à toutes les variations qui frappent les produits de l'agriculture, à toutes les innovations qui les modifient; et le fermier, à son tour, ne voyait dans son exploitation qu'un moyen de vivre et de se créer quelques modiques bénéfices, moins par les améliorations que par les économies. De la sorte, le travail était stérile, car il manquait de ce qui le vivifie, de capitaux, de science et d'encouragement. L'on a compris enfin que l'agriculture avait pour résultat direct l'augmentation de la richesse territoriale et l'accroissement des fortunes particulières; que, d'un autre côté, elle avait une influence incalculable sur le sort des classes laborieuses. C'était folie que de supposer le fermier seul intéressé principalement à l'amélioration des cultures, et il était impossible, d'ailleurs, qu'il arrivât au but désiré avec ses propres ressources. Dès ce moment, l'agriculture a fixé l'attention publique, et la science a tenté de lui venir en aide; mais ce progrès marche lentement, et il importe de le stimuler, si l'on ne veut pas qu'il s'arrête.

La circulaire adressée le 30 juillet dernier aux préfets des départemens par l'ancien ministre du Commerce et des Travaux publics, est un acte d'une certaine valeur morale, en ce sens que le gouvernement restitue à l'agriculture son importance réelle, et qu'il explique nettement la nature des secours et des influences dont il peut disposer en sa faveur. L'agriculture, dit le ministre, est la base fondamentale de la prospérité de la France. Le principe ainsi proclamé, il faut en réaliser toutes les conséquences, et le pouvoir serait coupable envers le pays,

Digitized by Google

si, désormais, il n'accordait pas à l'industrie qu'il place au premier rang la protection la plus franche et la plus éclairée.

Il était essentiel, d'abord, de bien préciser l'étendue de l'intervention gouvernementale dans les progrès de l'agriculture; les ressources matérielles de l'Etat ne sont pas inépuisables, et son action morale a des limites. Au pouvoir, le soin d'assurer des débouchés faciles pour l'écoulement des produits; à lui, la constitution des impôts, répartis de manière à ne pas trop gréver le travail; à lui, l'établissement des tarifs, calculés pour ne pas entraver la richesse territoriale au profit de l'étranger, sans, néanmoins, enlever au pays le stimulant d'une juste concurrence; à lui, le devoir des encouragemens qui éveillent l'émulation: à lui, enfin, la noble mission de propager les découvertes et les enseignemens de la science! Mais, ensuite, c'est aux cultivateurs à s'aider eux-mêmes, et à chercher des élémens de bien-être dans le meilleur usage de leurs facultés et la meilleure direction de leur travail. Ils doivent surtout abandonner ce triste préjugé qui rend le gouvernement responsable des accidens dont l'agriculture souffre comme toutes les autres industries. Les variations du prix des denrées s'accomplissent par la force de mille circonstances diverses que la prudence humaine ne saurait prévoir.

L'ancien ministre du commerce a-t-il bien jugé les sociétés d'agriculture et les comices agricoles? Il nous semble que son opinion, très judicieuse quant aux idées qu'elle exprime, est restée incomplète à cause de certains ménagemens exigés par une haute position. L'homme d'état qui préside à l'administration agricole d'un pays, ne peut pas se commettre légèrement avec la susceptibilité des sociétés d'agriculture. Au fond, le ministre savait très bien que ces sociétés *ne sont que des auxiliaires dont il ne faut pas s'exagérer l'importance*, et il l'a prouvé par l'indication de quelques-uns des vices organiques

Digitized by Google

qui les paralysent; mais il y a encore d'autres reproches graves à leur adresser. Les sociétés d'agriculture s'imaginent représenter la science agricole, comme les académies représentent l'art et la littérature. Elles vivent aussi un peu trop dans la contemplation d'elles-mêmes, au milieu de leur petit sanctuaire; et, parce qu'elles sont pourvues d'une belle patente au sceau de l'Etat, elles exploitent leur monopole scientifique au moyen de quelques brochures assez insignifiantes et de quelques séances publiques arrangées tout exprès. Ceci caresse l'amour-propre, sans exiger beaucoup de travail ni d'efforts. Les sociétés, en outre, s'abandonnent à la manie des théories et au plaisir de prétendues découvertes. Elles dissertent, raisonnent, correspondent avec les sociétés analogues; mais, dans le cahos des documens divers qu'elles accumulent, elles oublient fréquemment les conditions spéciales de la localité qu'elles représentent. Le climat, la nature du sol, des communications, l'état intellectuel des populations, les stipulations des baux à terme, l'abondance ou la rareté du numéraire, sont autant de diversités dont il faut tenir compte pour tempérer l'absolutisme des préceptes et des inventions. En perdant de vue ces considérations, les sociétés d'agriculture ont parfois compromis leur influence; elles vantaient aux localités des procédés inexécutables ou très coûteux; et la routine, si obstinée, ne s'en trouvait que plus à l'aise pour discréditer la science.

Quant aux comices agricoles, ils sont, à notre avis, parfaitement appréciés par la circulaire. Ces réunions sont trop passagères pour satisfaire tous les besoins de l'instruction rurale. On doit dire aussi qu'elles manquent d'une constitution stable, d'un ordre fixe de travaux et de recherches, et le temps employé à organiser laborieusement les discussions, est perdu pour le bien et le progrès. Ensuite, si dans les comices il ne

Digitized by Google

se rencontre pas assez d'hommes fermes et instruits, l'assemblée se transforme bientôt en une réunion de plaisir. On fête l'agriculture avec des discours et du vin de Champagne, et on remet à plus tard l'introduction de la culture de la betterave et l'extension des prairies artificielles. Quoi qu'il en soit, les comices agricoles présentent quelques avantages; ils établissent entre les hommes du métier un contact nécessaire, et quand les théories nouvelles sont mises en question, l'expérience des faits fournit à l'instant tous les documents pratiques. Enfin, les cultivateurs y entendent parler de méthodes, de découvertes, d'essais, et ils s'habituent à croire à la supériorité de l'instruction et à la valeur de la science expérimentale. Le gouvernement se montre donc disposé à encourager les comices agricoles par des allocations pécuniaires; mais il agirait sagement en leur imposant la condition de diriger leurs travaux d'une manière plus régulière et plus profitable.

L'établissement des fermes-modèles, système tant prôné par les hommes qui réduisent l'agriculture à une théorie unique, absolue, dont les principes n'ont plus qu'à rayonner sur toute l'étendue du sol français, a été loin de répondre à des espérances trop facilemment conçues. Assurément, les fermes-modèles peuvent produire de grands résultats, mais à des conditions d'organisation assez difficiles à remplir. Si on les conçoit comme quelques établissements vastes, considérables, rares, distribués à de grandes distances, les dépenses de création et d'entretien deviennent un lourd fardeau. Cette objection, à la vérité, disparaîtra devant la nécessité admise par le gouvernement de faire tous les sacrifices possibles pour l'agriculture. Mais, alors, d'autres objections s'élèvent. L'instruction sera belle et forte dans ces établissements pourvus de tous les moyens de persévérance et de succès; mais nous avons entendu des agriculteurs fort éclairés déclarer que le mode

Digitized by Google

d'éducation, tel qu'il est appliqué dans les fermes-modèles, néglige le principe d'économie, si essentiel à ménager quand il s'agit des campagnes dont les profits sont exigus et les capitaux peu abondants. Ajoutez à cela que les élèves, novateurs un peu ardents, se trouvent singulièrement gênés quand il faut lutter avec toutes les variétés du sol, du climat, des ressources et des besoins des localités. Le problème à résoudre n'est pas seulement l'obtention, par la culture, de produits excellents; il convient encore de les obtenir à bon marché, et de telle nature qu'ils puissent convenir à la consommation particulière de chaque fraction territoriale. Que si, au contraire, les fermes-modèles sont trop multipliées, l'exiguité des ressources trop divisées empêchera les développements de l'étude et de l'expérimentation, et on ne recueillera rien d'utile d'une institution faible et tronquée.

Ainsi, qu'on ne se fasse pas illusion sur les moyens d'action qui existent actuellement pour le progrès de la science agricole, car ils sont peu énergiques et encore mal organisés. Avec le temps, ils corrigeront sans doute ce qu'ils ont de vicieux. Mais, sans nier les avantages dont ils doteront le pays, nous pensons qu'ils ne sauraient jamais remplacer un enseignement régulier, complet, destiné à répandre le goût de l'agriculture, à donner un plus rapide essor à ses méthodes, et plus de profit à ses travaux. Les sociétés d'agriculture, libres dans leur marche et dans l'emploi de leur temps, distraites d'ailleurs par les occupations particulières des membres qui les composent, jettent bien ça et là quelques préceptes salutaires, quelques explications à propos de découvertes intéressantes; mais il est impossible qu'elles s'astreignent à constituer, par leurs études et leurs publications, une espèce de cours théorique embrassant tous les éléments fondamentaux de la science agricole. On

Digitized by Google

conçoit que les comices n'auront jamais cette mission à remplir; et, quant aux fermes-modèles, ces grands établissements, solennellement créés par le gouvernement, ne peuvent encore fournir assez de professeurs éclairés pour les besoins du pays, et ils n'agissent que très indirectement sur l'éducation générale des populations.

Or, le défaut de lumières, l'entêtement de la routine, les défiances de l'ignorance, sont, tout le monde en convient, l'une de causes principales de la paralysie de notre agriculture. Au milieu des efforts et de l'activité des autres industries, celle-ci se traîne encore péniblement dans l'ornière des vieilles traditions. Pour quelques cantons qui se sont élevés, en France, à la hauteur des méthodes pratiquées en Angleterre et en Belgique, vous trouvez la majeure partie des départements livrés à des modes d'exploitation surannés et improductifs. Il faut à tout prix sortir de cet état de langueur et de souffrance, et la seule marche certaine à suivre est de donner à l'éducation agricole une belle et large part dans le système d'éducation nationale. Ceci n'est pas seulement un acte de convenance, c'est pour le gouvernement un devoir urgent à remplir envers le pays.

Ces considérations, présentes à l'esprit de tous ceux qui désirent sincèrement l'accroissement de nos ressources territoriales et le soulagement des classes pauvres, n'ont point échappé à M. Dubreuil, professeur de culture à l'école normale primaire de Rouen. Dans un discours lu à la dernière séance de la Société centrale de cette ville, il a exposé aussi les bases d'un enseignement cultural complet.

Il convient d'abord, suivant lui, d'opérer directement sur l'intelligence des classes laborieuses, car toute espèce d'innovations utiles échoueraient contre les préjugés des travailleurs.

Digitized by Google

Il faudrait donc changer l'organisation des écoles normales primaires. Ainsi les élèves, au lieu de n'y séjourner que deux années, n'en sortiraient qu'après la troisième. Cette troisième année serait exclusivement consacrée à l'étude de l'agriculture théorique. On répandrait, d'ailleurs, dans les campagnes, des ouvrages élémentaires destinés à reproduire la substance de l'enseignement. Les instituteurs primaires pourraient donc, à l'avenir, dans les communes, répandre des notions suffisantes de science agricole, et l'ignorance avec ses procédés vicieux reculerait peu à peu devant le progrès de l'instruction primaire et l'ascendant d'une génération nouvelle. M Dubreuil, en combattant ainsi l'ignorance dans son centre même, n'oublie pas qu'il faut aussi la combattre dans les classes riches et aisées de la société. Il estime que si les capitaux sont comme accaparés par les spéculations du commerce et de l'industrie, au grand détriment de l'agriculture délaissée, c'est que les capitalistes et les propriétaires ne savent pas quels profits considérables on pourrait retirer du sol mieux exploité. On a besoin, tout à la fois, et de bras intelligents pour le travail, et de capitaux suffisants pour faire face aux dépenses. M. Dubreuil propose donc la création de deux cours publics, au chef-lieu de département : — *Cours d'agriculture théorique*, — *Cours de chimie appliquée à l'agriculture.*

Nous partageons entièrement les vues générales de M. Dubreuil ; nous les portons même plus loin, en ce qui concerne l'influence qui doit être exercée sur le progrès de l'agriculture, par l'intervention intelligente des propriétaires et des capitalistes. Suivant nous, en effet, ce qu'il y a de plus important et de plus pressant, c'est de hâter cette intervention, et de commencer dès-lors l'éducation culturale des classes élevées de la société; c'est d'établir entre le propriétaire et le fermier des rapports plus étroits, une espèce de

Digitized by Google

communauté d'efforts et d'intérêts à l'occasion de l'exploitation du sol. La crainte ou l'impuissance de faire les sacrifices inhérens à toutes les innovations agricoles, entrave principalement le cultivateur, qui, du reste, ne manque ni de pénétration ni de bon sens. Le bruit de ces innovations arrive souvent jusqu'à lui; il éprouve même le désir de les réaliser; cependant le manque d'argent l'arrête court, et il consent rarement à courir les chances pécuniaires d'une expérience incertaine. Mais, que le propriétaire aisé, riche, instruit, révèle à son fermier les avantages d'un procédé nouveau, d'une culture nouvelle, qu'il consente à effectuer les premières avances, qu'il tente lui-même, ou pour son compte, les améliorations indiquées par la théorie ou consacrées par la pratique, vous verrez le cultivateur mettre hardiment la main à l'œuvre, et si les essais sont judicieux, profitables, comme il est homme d'observation, comme il démêle parfaitement ce qui affecte bien ou mal ses intérêts, il s'appropriera rapidement ce que sa défiance naturelle repoussait d'abord, et une conquête sera faite. Telle a été la conduite suivie, en Angleterre, par beaucoup de grands propriétaires, et elle a porté l'agriculture à un haut degré de perfection. En France, depuis que l'industrie et le commerce, à l'abri de la paix continentale, ont créé d'énormes capitaux qui sortent de la spéculation pour se convertir définitivement en acquisitions domaniales, le sentiment de la propriété foncière a été vivement excité, précisément chez les hommes les plus actifs et les plus habiles à tirer parti d'une valeur exploitable. Voilà ce qui explique pourquoi, aujourd'hui, les gens riches commencent à s'occuper sérieusement de l'agriculture, qu'ils considèrent comme un moyen de fortune indivisible entre celui qui possède et celui qui cultive. Mais cette première impulsion est encore faible; nous n'y voyons que le résultat d'un instinct assez

Digitized by Google

vague. L'instruction, seule, l'instruction large, complète, peut, dans les classes aisées, déterminer, en faveur de l'agriculture, des sympathies énergiques et l'emploi des capitaux nécessaires.

Le plan de M. Dubreuil est conçu dans des proportions beaucoup trop étroites pour opérer de pareils résultats. Remarquons bien que, du moment où les classes riches fourniront à l'agriculture des capitaux, elles seront mues par un sentiment éclairé; elles auront la perception nette du bon emploi de leur argent, et, nécessairement, elles se mêleront à la direction intellectuelle des travaux avec toute la supériorité qui résultera, pour elles, d'une meilleure éducation générale. Il s'agit donc de placer, dans ces classes, la puissance d'impulsion au profit de l'agriculture. Or, M. Dubreuil ne s'est occupé que de l'enseignement des *moyens* de culture. Mais, avant cela, il y a d'autres convictions à donner aux classes riches et aisées. Il faut qu'elles comprennent et la dignité et les avantages du travail; il faut qu'elles apprécient l'immensité des produits du sol, les influences, sur le bien-être du pays, de la rareté ou de l'abondance de ces produits; il faut qu'elles sachent, par l'étude des transactions de la vie sociale, quelles ressources l'agriculture fournit à l'état, quelle part elle prend dans l'impôt, dans la consommation, dans le commerce intérieur et extérieur, et par quels points nombreux de contact elle s'allie aux autres branches de production et d'échange. Avant d'expliquer comment la science spéciale perfectionne l'agriculture, placez donc cette industrie au rang honorable qu'elle doit occuper; montrez donc, non par des phrases ambitieuses, mais par des faits, des chiffres et des calculs, comment elle ouvre, aux nations, la source la plus féconde de puissance et de prospérité. Enfin, créez des *cours d'économie sociale;* là, les idées s'agrandiront, les esprits éclairés tourneront leurs vœux et leurs

Digitized by Google

recherches vers l'agriculture, les capitaux afflueront, et votre science spéciale pourra alors être utilement appliquée.

On a droit, vraiment, de s'étonner des lacunes et des imperfections de notre système d'éducation. Nos révolutions ont profondément modifié la constitution de la société; avec la liberté de pensée, le progrès des lumières et l'acquisition d'une foule de droits civiques et politiques, tous les intérêts matériels ont pris un accroissement extraordinaire, et les citoyens sont obligés, chaque jour, soit pour remplir leurs devoirs envers l'état, soit pour bien diriger leurs affaires, de connaître les principes de l'existence intérieure du pays, de cet immense mécanisme politique, agricole, industriel et commercial qu'on appelle organisation sociale. Il semble donc que la science économique devrait être partout le complément naturel de l'éducation, et, pourtant, une seule chaire, en France, est destinée à cet enseignement! Nous savons bien qu'à la tribune nationale, M. Charles Dupin a très brutalement protesté contre les études des Say, des Malthus et de tant d'autres laborieux écrivains. « Il est une science prétendue, di-« il en 1836, qui s'appelle *économie politique* et que j'appel-« lerai, pour être vrai, économie anti-politique, science dont « les axiomes, les conséquences et les vœux sont également « dangereux pour notre état social. » — Ce qu'il y a de plaisant en ceci, c'est que M. Charles Dupin doit sa réputation à de grands travaux de statistique comparée, et la statistique comparée, soit pour obtenir des résultats moraux, soit pour éclairer les questions financières, agricoles, etc., n'est rien autre chose qu'une branche de l'économie sociale. Mais ce qu'il y a de grave et de fâcheux, c'est qu'un homme, d'ailleurs plein de science et d'idées généreuses, se soit laissé aller à une aussi étrange aberration de jugement.

Au cours d'économie sociale, il serait digne du gouverne-

Digitized by Google

ment de joindre, dans tous les départemens, un cours spécial d'agriculture théorique tel qu'il est défini par M. Dubreuil. Ce soin ne doit point être abandonné aux administrations locales, car, alors, l'enseignement existerait ou n'existerait pas suivant qu'elles auraient assez de ressources ou de bonne volonté. L'enseignement agricole, à nos yeux, est une charge de l'état, créant, autour de lui, un système d'éducation en rapport parfait avec les nécessités morales et les exigences matérielles du pays. Encore une fois, les classes riches sont prêtes à faire circuler leurs capitaux dans les campagnes, le sentiment de la propriété se développe, et, avec lui, croît l'intelligence des intérêts qui se rattachent à la meilleure exploitation du sol. Cette tendance veut être encouragée, régularisée par l'instruction, et ce serait une œuvre nationale que de placer directement le progrès de l'agriculture sous le patronage du gouvernement et de la science.

Nous ne parlons ici, on le conçoit aisément, que d'un enseignement purement théorique. Quant aux applications, elles appartiennent aux entreprises particulières, aux professions individuelles. M. Dubreuil demandait que l'on créât un cours de chimie appliqué à l'agriculture. Une pareille institution ne saurait être établie qu'aux frais des départemens ou des communes, car le gouvernement, à moins d'augmenter ses ressources d'impôt, ne doit que l'enseignement de toutes les sciences utiles, laissant à chacun la faculté d'en profiter dans la pratique. Si les localités, à cause de l'importance de leur industrie ou de leur agriculture, jugent à propos, pour l'intérêt de leurs habitans, d'instituer des cours d'application, elles ont à en prévoir et à en supporter les dépenses.

Nous avons aussi à présenter à M. Dubreuil quelques critiques qui, peut-être, n'ont pas été sans influence lorsque son plan d'enseignement était soumis à l'examen du conseil géné-

Digitized by Google

ral. Exiger trois années de séjour au chef-lieu de département, c'est trop demander aux instituteurs ruraux ; c'est trop reculer le moment où la totalité de ces instituteurs aura reçu les notions constitutives d'une bonne éducation primaire. — D'un autre côté, M. Dubreuil déclare que les deux cours qu'il propose et qui forment un enseignement vaste et complet, sont indistinctement applicables aux instituteurs et aux hommes qui ont besoin d'une éducation plus haute. Or, est-il bien certain que ces instituteurs, à peine sortis des études rudimentaires, seront convenablement préparés pour ces cours, qui exigent, et quelques notions scientifiques préalables, et une intelligence exercée ? Ne vaudrait-il pas mieux s'en tenir aux élémens enseignés actuellement dans les écoles normales, et, comme en Angleterre, multiplier dans les campagnes de petites bibliothèques composées de manuels théoriques et pratiques ? L'éducation du peuple est toute professionnelle, il faut qu'elle soit progressive mais élémentaire; et nous nous défions un peu de ces projets d'éducation trop vastes, qu'on met à l'adresse des classes laborieuses, sans qu'elles puissent en profiter.

La disette des capitaux, si fâcheuse pour le cultivateur, a encore des causes particulières, qu'on a souvent signalées dans la nature des baux à ferme et la distribution des exploitations. Les baux à court terme ne permettent guère aux fermiers de profiter, dans la même exploitation, des chances diverses que le temps amène dans la valeur des produits, ni des améliorations dont ils prendraient l'initiative. Il n'y a point de troupeaux sur les petites fermes, et on y varie moins les cultures, parce qu'on serait obligé à des frais trop considérables. Si le cultivateur rencontre une année mauvaise pour les céréales, il n'a plus, ainsi, de compensations ni de dédommagemens sur d'autres produits, et, comme il manque

Digitized by Google

d'avances, comme le fermage annuel est toujours le même (calculé sur une récolte moyenne) il a peine à reparer ses pertes. Des agriculteurs éclairés reprochent aussi à la législation sur les céréales et les douanes d'empêcher la spéculation, c'est-à-dire le mouvement des capitaux sur les produits de l'agriculture. D'autres, enfin, proposent, comme un moyen certain d'allégement, l'établissement de banques agricoles. Toutes ces questions, que nous indiquons sommairement, sont graves et appellent l'attention des gens qui se complaisent à l'étude des intérêts généraux. Grâce à Dieu, cette étude est en honneur auprès de tous les hommes qui veulent vivre d'une vie intelligente et qui pensent que, pour faire le bien du pays, il faut accepter, soit pour les combattre, soit pour les adopter, l'examen impartial et rationnel de toutes les idées enfantées par notre fermentation sociale!

G. Rouland.

Digitized by Google

LITTÉRATURE.

Les Derniers Bretons,

PAR E. SOUVESTRE.

— IIe LIVRAISON. —

L'art qui n'a pas de racines dans les besoins, les croyances et le génie tout entier des générations au sein desquelles il se développe; l'art qui ne subsiste que grâce à certains procédés factices, comme un enfant mal venu, est une frêle et précaire création de la fantaisie humaine. Il pourra faire quelques dupes et quelques fanatiques; il plaira aux gens de loisir par son étrangeté et son inanité mêmes; mais l'illusion et le caprice dureront peu, et la construction pénible qu'on avait ainsi élaborée sur le sable, disparaîtra au premier souffle.

Le galvanisme, appliqué à l'art, peut devenir une spéculation productive; il ne sera jamais une œuvre stable et méritoire. Les morts, ainsi réveillés en sursaut, semblent avoir hâte de se recoucher dans leur tombe : ils se trouvent mal à l'aise sous le double éclat de nos brillantes lumières et de nos regards indiscrets. Et ce n'est pas sans un étonnement mêlé de quelque dégoût que nous nous voyons nous-mêmes en présence des vieilles mœurs et des superstitions antiques, pa-

Digitized by Google

rodiées et rhabillées à neuf par les bons soins de l'art moderne. Le drame, par exemple, lorsqu'il abandonne ses allures contemporaines pour devenir un pastiche du passé; le drame, lorsqu'il jure ou fait le signe de la croix; lorsqu'il nous vient, ivre ou contrit, debout entre deux soudards, ou à genoux entre deux anges, le drame, ainsi travesti, nous surprend à juste titre. Il ne répond plus à nos passions et à nos habitudes, à nos tendances et à nos nécessités sociales. Il n'est plus qu'un calque effacé, une médaille fruste, un hiérogryphe indéchiffrable. Aussi passe-t-il le plus souvent sur les planches de la scène comme un faux loup-garou dont on a éventé la ruse, sans avoir ému ni effrayé personne, hué, sifflé, conspué, et bientôt oublié.

Qu'il y a loin de ces anachronismes maladroits et de ces tristes mascarades, aux conceptions vraies et saintes qui s'adressaient à la foule, comme une révélation de sa pensée la plus intime, de sa foi la plus profonde, et de ses passions les plus vivaces! Quel dut être, au beau temps des convictions religieuses, l'effet produit sur le peuple par la personification, et, pour ainsi dire, l'incarnation de ces convictions puissantes? Quel spectacle durent offrir ces représentations théâtrales du moyen-âge, où la parole de l'acteur était écoutée avec presqu'autant de ferveur que la parole du prêtre, parce que tous deux, prêtre et acteur, avaient la même langue et le même Dieu. Et nous, hommes de la réalité la plus positive, qui assistons encore avec une certaine émotion à la reproduction d'un mystère rajeuni, figurons-nous l'impression forte et générale que devait produire, sur l'esprit des anciens croyans, la vue de quelqu'un des vieux mystères de leurs vieux poètes.

L'analyse que M. E. Souvestre nous donne, dans son troisième volume des *Derniers Bretons*, de quelques drames qui

Digitized by Google

furent populaires en Bretagne au seizième siècle, convaincra bientôt ceux qui la liront de l'impossibilité où l'on serait actuellement d'implanter sur notre sol si remuant et si remué, l'art chrétien de nos crédules ancêtres. Elle devra aussi faire envie à nos dramaturges, en leur prouvant que leurs prédécesseurs savaient bien mieux qu'eux se faire les hommes de leur siècle, tremper leur plume populaire dans le courant des choses, et parler à leurs contemporains le langage qu'ils étaient en état de comprendre le mieux et d'aimer le plus. Les clouarecs armoricains ne vivaient que dans le peuple et pour le peuple; leurs œuvres étaient empreintes au plus haut degré de cette rude nature phébéienne si informe, et pourtant si riche, si pleine d'aspérités, et si féconde en vraie et suave poésie. Ils avaient devant eux un beau bloc de marbre brut; et, si leur ciseau ne l'a pas travaillé assez pour en faire sortir une statue parfaitement pure et ravissante, il a su, au moins, y mettre à découvert des formes mâles et hardies, et de vigoureuses proportions.

M. E. Souvestre écarte religieusement les touffes de mousse et d'ajoncs qui voilaient ces vieux chefs-d'œuvre; il nous rend accessibles des beautés à demi-sauvages que nous ne soupçonnions pas. Le génie breton, faisant violence à sa nature élégiaque et contemplative, s'est élevé quelquefois à l'activité plus forte du drame, et nous savons maintenant à quoi nous en tenir sur la valeur de ces prodigieux essais, qui donnent une main à la tragédie, tandis que l'autre se dirige vers l'épopée. *Saint Guillaume*, *les quatre fils Aymon*, *sainte Triffine*, c'est-à-dire le drame d'imagination, le drame historique, le drame pieux, correspondant au roman, à la chronique et à la légende: telles sont les œuvres capitales que l'auteur des *Derniers Bretons* nous fait connaître. On devine, d'après la nature mystique du peuple armoricain, que c'est

Digitized by Google

dans le drame religieux que ses poètes ont dû exceller, et que sainte Triffine doit avoir sur les deux autres compositions une supériorité incontestable.

Dans toutes, au reste, le monologue domine, parce que le monologue convient, et à la simplicité d'un art naissant, et à l'allure particulière de l'art breton. Au fond de toutes, aussi, à côté de l'idée religieuse, réside une idée essentiellement républicaine et révolutionnaire, parce qu'elles étaient l'œuvre de gens du peuple, et que le cloarec obscur n'était pas fâché de répondre avec cette arme, aux mépris des seigneurs et aux dédains des châtelaines.

En quittant le drame, nous sortons du domaine de la poésie et de l'intelligence, pour entrer, avec le quatrième volume, dans celui du commerce et de l'industrie. On le sent, dès l'abord, chez cette race triste et croyante que nous a présentée M. E. Souvestre, la matière ne doit pas avoir trouvé une condition bien brillante; elle n'a pu, comme les races vouées à la spéculation et au calcul, s'emparer sans coup férir des activités qui se présentaient à elle. Les peuples d'imagination sont, comme les hommes d'imagination, incapables de viser à l'utile. Hommes et peuples semblent trouver, jusque dans la perception d'un gain légitime, une instinctive répugnance, qui leur interdit à jamais toute idée de lucre et de résultat financier. Nous ne devons donc pas nous attendre à rencontrer, en Bretagne, la science économique et industrielle bien avancée. Mais le travail, qui ne s'évalue pas en monnaie courante, n'en est pas moins digne d'attention toujours, d'admiration quelquefois; et il y a des luttes obscures, des spontanéités, privées à la fois de direction et de but matériel, qui offrent cependant un intérêt très grand, un vif attrait de curiosité et de sympathie.

Digitized by Google

La statistique, telle que la fait M. E. Souvestre, n'est pas ce *rébus* hérissé de chiffres, qui n'instruit, ne surprend, ni ne convertit personne, parce qu'on le sait de nature aride, ténébreuse et surtout mensongère. Il y a de la psychologie dans son tableau industriel de la Bretagne. Il y a, comme dans tout ce qu'il écrit, une façon naïve au premier abord, mais, en résultat, adroite et profonde, de pénétrer les secrets intimes des choses, de se placer tout entier sous leurs derniers voiles, de manière à pouvoir ensuite nous en raconter, non pas la vie extérieure et les banalités anatomiques, mais les détails mystérieux et cachés, mais la vie de l'ame et de la substance. Il faut voir, au seizième siècle, à cette époque où resplendirent à la fois, comme deux grains d'encens brûlés au même autel, l'architecture et la littérature de l'Armorique, c'est-à-dire ses églises et sa poésie; il faut voir la marche solennelle, à travers les landes désertes, de ces quinze mille ouvriers sacrés, l'outil sur l'épaule et le chapelet à la main, obéissant à l'impulsion pieuse de la reine Anne. Plus tard, et lorsqu'il n'y a plus de temple à construire, il faut se rendre compte de ces efforts individuels qui se consument dans l'ombre, mais auxquels rien ne peut apporter ni fatigue ni dégoût. La touchante histoire de *Jahoua le Menuisier* est là pour faire aimer, mieux que beaucoup d'autres industries plus fortunées, la pauvre et opiniâtre industrie bretonne.

Ce n'est pas non plus à l'Armorique qu'il faut demander un commerce actif et florissant. Sa voisine, la Normandie, dont les trois villes, Rouen, le Havre, Caen, résument si bien l'état le plus avancé: l'une, de l'industrie; l'autre, du commerce; la troisième, de l'agriculture, en France, aurait peine à comprendre autant de laisser-aller et d'apathie. A voir la population normande, placée à côté de cette autre population qui lui ressemble si peu, on songe à ces marchands que le fouet

Digitized by Google

du Christ chassa du temple, et qui s'organisèrent commodément sur le seuil. Mais la race mercantile a prospéré merveilleusement, tandis que la race pieuse et sainte est demeurée pauvre et triste dans son sanctuaire délabré.

Un singulier commerce, qui s'exerce dans les montagnes bretonnes, est celui d'une sorte de chiffonniers nomades, appelés *Pillawers*. Pour rendre sensible à tous la personification de cet industriel de bas étage, dont la destinée ne semblerait devoir donner lieu à aucune espèce de développemens poétiques, M. E. Souvestre use d'un procédé qui lui réussit souvent : il achève son tableau en traduisant un chant populaire, qui dessine à grands traits la sombre apparition dont il vient de nous entretenir. Voici le chant tout entier :

Le chant du Pillawer.

« Il part, le pillawer; il descend la montagne; il va visiter les pauvres du pays. Il a dit adieu à sa femme et à ses enfans. Il ne les reverra que dans un mois, dans un mois s'il vit encore!

« Car la vie du pillawer est rude : il va par les routes, sous la pluie qui tombe, et il n'a, pour s'abriter, que les fossés du chemin. Il mange un morceau de pain noir, pendant que ses deux chevaux broutent dans les douvres, et il boit à la mare où chantent les grenouilles.

« Il va, il va, le pillawer; il va comme le juif-errant. Personne ne l'aime. Il ne trouve ni parens, ni amis dans le bas-pays, et l'on ferme sa porte quand on le voit : car le pillawer passe pour un homme sans foi.

« Dimanches et fêtes, il est par les chemins. Il n'entend jamais la messe ni les offices ; il ne va point prier sur la fosse

Digitized by Google

de ses parens ; il ne se confesse pas à son curé : aussi disent-ils dans le bas-pays que le pillawer n'a ni foi ni paroisse.

« Sa paroisse est là-bas, près de son toît de genêt ; mais il n'y retourne que pour quelques jours. Il est étranger dans le village où il a été baptisé. Quand il arrive, les petits enfans ne crient pas son nom ; les chiens n'aboient pas d'un air de connaissance.

« Il ne sait pas ce qui se passe dans sa propre famille. Il revient au bout d'un mois, et, quand il s'arrête sur la porte, il n'ose entrer, car il ne sait ce que Dieu a mis chez lui : une châsse ou un berceau !

« Et quand son fils aîné aura douze ans, le pillawer lui dira un jour : Viens apprendre ton métier, mon fils. Et l'enfant ira meurtrir ses petits pieds dans les chemins, et il dira bien des fois à son père qu'il a froid et qu'il est fatigué.

« Mais son père lui dira, en lui montrant le soleil : Voilà la cheminée du bon Dieu : prie qu'il la rende chaude pour le petit pillawer. Et il ajoutera, en lui montrant l'herbe verte : Voilà le lit des pauvres gens : prie Dieu qu'il le rende doux pour un enfant des montagnes.

« Va, pauvre pillawer, le chemin du monde est dur sous tes pieds ; mais Jésus-Christ ne juge pas comme les hommes, et, si tu es honnête et bon chrétien, tes douleurs te seront payées, et tu te réveilleras dans la gloire.

« Tu vois les haillons couverts de boue que portent tes maigres chevaux : eh bien ! un jour, l'eau de la rivière les lavera ; ils seront confondus sous les marteaux de la papeterie, et les hommes en feront un papier plus blanc que la plus belle toile de lin.

Digitized by Google

« Ainsi de toi, pillawer. Quand tu auras laissé ton pauvre corps couvert de guenilles au fond de quelque fossé, ton ame s'en échappera, blanche et belle, et les anges la porteront dans le paradis. »

Le matelot breton est un type qui s'efface de jour en jour, et, pour le retrouver dans toute son originalité et toute sa vigueur, l'auteur remonte à l'époque de nos guerres maritimes avec l'Angleterre. L'histoire de *Marcof*, capitaine du *Jean-Louis*, est un de ces épisodes qui mettent en relief tout un caractère et toute une classe d'hommes.

Le chapitre qui traite de l'agriculture est, peut-être, dans les *Derniers Bretons*, celui que relèvent le plus le charme des détails et la couleur des tableaux. Il y a là une esquisse de jeune paysanne qui rappelle les lettres que P.-L. Courrier écrivait d'Italie; il y a aussi, de temps à autre, des scènes de laboureurs traitées avec cette simplicité expressive et mélancolique, avec cette précision de formes unie à un vague attrait de souffrance et de rêverie, toutes choses que l'on voit et que l'on éprouve en face d'une création de Léopold Robert. La nature qui peut inspirer de pareilles pages est assurément une belle et grande nature.

La seconde livraison des *Derniers Bretons* a quelque chose de plus positif que la première: la partie littéraire traite du drame, c'est-à-dire de ce qui, dans la littérature des peuples, touche de plus près à leur vie réelle, à leurs habitudes et à leurs passions; la dernière partie est consacrée à la statistique industrielle: c'est bien là ce qu'il y a, dans l'étude d'un pays, de plus actuel et de plus prosaïque en apparence.

Digitized by Google

Il se trouvera donc sans doute des lecteurs qui regretteront, et la poésie plus fraîche et plus naïve des premiers volumes, et les quatre monographies si attrayantes des contrées diverses qui composent la véritable Armorique, et ce retentissement doux et harmonieux des sônes et des cantiques, dans la solitude des bruyères, ou au milieu des fêtes religieuses et des pardons. Mais il nous semble que si la deuxième livraison de l'ouvrage de M. E. Souvestre flatte moins la fantaisie poétique, elle s'adresse à quelque chose de plus élevé dans l'intelligence; elle agrandit et complète le cadre que l'auteur s'était tracé. Nous saurons maintenant, non-seulement ce que le génie breton a de solennel dans sa tristesse et de mélodieux dans sa plainte, mais aussi ce qu'il a de vigueur et de ressort, mais surtout ce que cette nature offre de ressources pour l'éducation sociale, et promet d'élémens riches et heureux aux progrès de l'avenir. Ce n'était pas tout de faire raisonner la harpe des bardes derrière les brumes armoricaines, il fallait aussi nous montrer l'homme rude et primitif, debout sur son sol vierge et puissant, prêt à marcher à grands pas dans la première voie qui sera ouverte, prêt à prodiguer sa force, demeurée inactive, au profit des utiles entreprises et des pacifiques travaux.

Du reste, il n'y a rien de sèchement scientifique dans les deux volumes qui terminent cet ouvrage. L'auteur ne nous a présenté de sa Bretagne que ce qui l'avait ému; il a mieux aimé, comme il le dit lui-même, faire un tableau qu'une figure de géométrie. Chacune de ses idées économiques ou industrielles, de ses observations morales et philosophiques, s'appuie ou se déduit de quelque récit touchant, de quelque personification sombre ou sereine. *Jahoua* et l'horloger de Paimpol nous rendent familier le caractère de l'horloger

Digitized by Google

breton; *Marcof* nous représente le marin; *Etienne* et *Yvonne* témoignent des mœurs simples et austères des laboureurs, et l'on voit apparaître à la fin, non sans une certaine impression de terreur mystérieuse, la vieille figure celtique de *Jan Carfor*, avec son bonnet grec, ses braies flottantes et ses jambes nues, protestation vivante et poétique du monde ancien contre le monde nouveau, dieu Terme accroupi sur des ruines, et souriant d'un sourire amer aux vains efforts tentés par la civilisation pour vaincre les résistances d'une race et d'une nature primitives.

Le vieux *Carfor* passera, comme passeront sans doute les mœurs antiques de sa patrie; car l'ange funèbre, *qui est vêtu de blanc, et dont les ailes sont noires*, triomphe de toutes les résistances et de toutes les protestations. Le messager du drame breton, qui marchait nuit et jour dans les villes et les campagnes, disant: « Triffine, reine de Bretagne, va mourir: priez Dieu pour son ame! » ce lugubre messager pourrait peut-être recommencer sa course haletante, et aller demander en tous lieux des prières pour la pauvre Armorique, prête à expirer à son tour. Mais le glas de cette agonie n'a pas sonné encore, et les vrais et fidèles bretons pourront répéter longtemps à l'artiste auquel ils doivent la révélation de ce qu'ils sont et de ce qu'ils valent, les paroles que celui-ci a mises dans la bouche d'*Abalen*, s'adressant à *Tanguy* le Kernewote: « Béni soit le jour où tu es venu parmi nous; car tu nous as fait aimer mieux notre langage et notre pays! »

Paul Delasalle (Caen).

Digitized by Google

MUSÉE DE ROUEN.

DE LA NOUVELLE CLASSIFICATION

ET

DE LA SUPPRESSION

DE SOIXANTE-QUATORZE TABLEAUX.

Une de ces améliorations heureuses et fécondes dont l'utilité incontestable n'éprouve jamais d'objection, vient d'être opérée dans notre Musée, par les soins zélés de son habile directeur. Tous les tableaux ont reçu une nouvelle disposition; disposition logique et raisonnée, la seule véritablement favorable à l'étude de l'art, non seulement dans ses spécialités, mais encore dans ses généralités; apte à former le goût de l'artiste et le diagnostic du critique; fertile en comparaisons et en enseignemens; distribution méthodique, significative, parlant aux yeux et à l'esprit; en un mot, la seule digne d'une grande collection. On voit déjà que nous voulons parler de la distribution par écoles.

Digitized by Google

Jusqu'à ce jour notre Musée se ressentait, sous sa forme provisoire, des circonstances qui présidèrent à sa création. On sait, en effet, que, comme tous les grands dépôts publics de cette nature: archives, bibliothèques et collections diverses, le Musée fut formé, après la dispersion des ordres religieux et la fermeture des édifices consacrés au culte, de la réunion, dans le chef-lieu de chaque département, de tous les objets d'art enlevés aux monastères désertés, aux châteaux séquestrés, aux temples dont la plupart allaient bientôt s'écrouler sous le marteau des démolisseurs. Cet amas incohérent de quelques chefs-d'œuvre et d'une foule de pages médiocres, avait besoin d'une large épuration et d'une bonne classification, pour pouvoir prendre rang parmi les collections vraiment artistiques. En un mot, c'était un dépôt de tableaux, si l'on veut, mais non pas encore un Musée. L'épuration se fit graduellement, dès l'origine, au profit des églises nécessiteuses qui réclamèrent quelques tableaux pour parer leur triste nudité. Quelques suppressions pouvaient encore être opérées sans inconvénient, et subies sans regret; on a profité du nouvel arrangement pour les exécuter, et c'est sur leur convenance et leur choix que nous nous proposons d'énoncer quelques considérations.

Parlons d'abord de la nouvelle classification. Conformément à l'ordre adopté dans toutes les grandes galeries de tableaux, et notamment dans celle du Louvre, le Musée est distribué en trois sections principales ou écoles: l'*Ecole française*; l'*Ecole du Nord*, qui comprend celles qu'on désigne par les noms particuliers d'Allemande, de Flamande et d'Hollandaise; et enfin l'*Ecole italienne ou du midi*, embrassant les écoles diverses qui fleurirent au-delà des Alpes et des Pyrénée.

L'Ecole française, ayant fourni le plus grand nombre de

Digitized by Google

pages, occupe tout le côté de la longue galerie, faisant face aux fenêtres, et une partie des travées entre ces mêmes fenêtres. Les *Ecoles du nord*, représentées malheureusement par un bien petit nombre de tableaux, sont réunies en un seul groupe, adossé vers le milieu de cette galerie, à la partie murée qui détermine l'emplacement du pérystile. Enfin l'*Ecole italienne* règne seule et sans partage dans le grand salon sur le jardin. C'est, il faut l'avouer, dans ce vaste espace si imparfaitement rempli, que la pénurie se fait le plus vivement sentir; il y a disproportion évidente entre la grandeur du logement et le petit nombre des hôtes illustres qui l'habitent. Aussi les tableaux ont beau s'espacer sur les murailles, étaler leurs coudées franches, et se préserver soigneusement de tout contact avec leurs voisins, ils parviennent à peine à dissimuler l'aspect désert et délabré de cette large et longue galerie; on croirait voir le Louvre après le déplorable pillage de 1815. Ce vide est d'autant plus fâcheux à constater, que, vu la rareté et le haut prix des bons tableaux de l'école italienne, on ne peut, en quelque sorte, espérer de le voir jamais complètement comblé. N'aurait-il pas été préférable, en renonçant à éloigner ainsi de l'école italienne tout voisinage étranger, de concentrer les productions qui la représentent sur le côté principal de cette galerie, et de meubler le reste du trop-plein des autres salles? En adoptant cet expédient, on aurait sauvé la proscription d'un grand nombre de tableaux qui n'ont pu trouver place dans la galerie dite de Corneille, et dont la vente, qu'on se propose de consommer, sera toujours, quoi qu'on dise, une affaire désastreuse pour le Musée.

Qu'on en juge par la liste, que nous produisons ci-dessous, des soixante-quatorze tableaux et dessins supprimés; liste que nous avons exactement relevée, en constatant, d'après le catalogue, tous les numéros absens. Le numéro, la qualification du

Digitized by Google

sujet et le nom du peintre, étant ceux que donne le livret, nous ne prenons point la responsabili té de l'exactitude de la plupart de ces attributions, car, pour justifier l'élimination de quelques-unes de ces pages, il est probable qu'on aura reconnu l'illégitimité de leur paternité subreptice.

TABLEAUX SUPPRIMÉS.

N° 2. Portrait de Crébillon, par Doyen (Gabr.-Franç.). Éc. fr.
3. L'adoration des Mages, par Vanloo (Carle). Éc. fr.
4. Le Christ et la Vierge, par un maître inconnu. Éc. it.
5. Un groupe de deux femmes, par un maître inconnu. Éc. it.
7. La mort de Niobé et de ses enfans, par Lemonnier (A.-C.-G.). Éc. fr.
8. La Charité romaine, par Deshayes (J.-B.-H.). Éc. fr.
9. Une Avalanche, par Sacquespée. Éc. fr.
11. Portrait d'un Vieillard en habit sacerdotal, par Le Bouteux. Éc. fr.
13. La Multiplication des Huiles, ou la veuve de Sarepta, par Lavallée-Poussin. Éc. Fr.
14. L'adoration de Mages, par Van-Thulden (Th.). Éc. fr.
15. Nature morte, par un auteur inconnu. Éc. fl.
16. Des fruits, par un maître inconnu. Éc. fr.
17. Une Circoncision, par Bassan (Léandre). Éc. vén.
18. Nature morte, par un maître inconnu. Éc. fl.
19. Paysage et Animaux, par Bernaert (Nicas.). Éc. fl.
21. Une Chasse au Sanglier, par Sneiders (Fr.). Éc. fl.
24. Une Marine, par Vernet (Jean). Éc. fr.
29. La Vierge et l'enfant Jésus, par Loir (Nicolas). Éc. fl.
38. Une Vision de Ste Thérèse, par Jouvenet (Jean). Ec. fr.
65. Portrait du Puget, par un auteur inconnu. Éc. fr.
66. Portrait de François Ier, par un auteur inconnu. Éc. fr.
77. Un Prélat invoquant la Vierge, par Vien (J.-M.). Éc. fr.
78. Jésus au milieu des Docteurs, par Lemonnier (A.-C.-G.). Éc. fr.
101. Eliézer et Rebecca, par Martin Vos. Éc. fl.

Digitized by Google

102. Éruption du Vésuve, par WOLLER (J.-C.). Éc. fr.
108. Portrait de femme, par BEAUFORT. Éc. fr.
117. Réunion d'animaux étrangers, par HONDEKOETER (M.). Éc. fr.
123 Enée emportant son père, par LAFOND (C.-N.-B.). Éc. fr.
124. Portrait de Mme de Maintenon, d'après MIGNARD. Éc. fr.
130. Pierre Corneille dans son cabinet, par DÉSORIA (J.-B.-F.). Éc. fr.
134. Le Riche de saint Luc, par TIRSONNIER. Éc. fr.
136. Mort de Saphire et d'Ananie, par VOUET (Aubin). Éc. fr.
137. Sujet et Figures fantastiques, par un auteur inconnu. Éc. fl.
138. Portrait du chancelier d'Aguesseau, par un auteur inconnu. Éc. fr.
139. Portrait de Fontenelle, par un auteur inconnu. Éc. fr.
165. Saint Joseph et l'enfant Jésus, par LETELLIER. Éc. fr.
167. Halte d'une Caravane, par Martin Vos. Éc. fl.
168. Le repos en Egypte, par LETELLIER. Éc. fr.
179. Sainte Anne instruisant la Vierge, par LA HIRE (L.). Éc. fr.
182. Cléombrote, ou l'Amour Conjugal, par LEMONNIER (A.-C.-G.). Éc. fr.
183. Intérieur des caves de Dieppedalle, par HOUEL (J.-P.-L. L.). Éc. fr.
184. J.-C. remet à saint Pierre les clefs du Paradis, par un auteur inconnu. Éc. fr.
185. Portrait de Voltaire, par ROBERT DE LA TOURNIÈRE. Éc. fr.
187. Tête de Vieillard, par VIEN (J.-M.). Éc. fr.
203. Paysage, par BREUGHEL (P.). Éc. holl.
206. Marine, par PARCELLES (J.), Éc. holl.
209. Portrait d'un ecclésiastique, par un auteur inconnu. Éc. fr.
210. La Rédemption, par LETELLIER. Éc. fr.
211. Sujet religieux, par LA HIRE jeune. Éc. fr.
214. Divers volatiles groupés dans un paysage, par HUET (J.-B.). Éc. fr.
219. Un Paysage, par BAUT et BOUDEWYNS. Éc. fl.
222. Martyre de saint Adrien, par SACQUESPÉE. Éc. fr.

Digitized by Google

226. Une Foire, attribué à LINGELBACH. Éc. holl.
227. Bataille devant Belgrade, par MARTIN (J.-B.). Éc. fr.
228. Reddition de Belgrade, par MARTIN (J.-B.). Éc. fr.
232. Siège de Belgrade, par MARTIN (J.-B.). Éc. fr.
233. Entrée du prince Eugène dans Belgrade, par MARTIN (J.-B.). Éc. fr.
235. *Domine, quo vadis?* par LETELLIER. Éc. fr.
236. Portrait de Miroménil, garde des sceaux, né à Rouen, par VOIROT. Éc. fr.
239. Réunion de plusieurs monumens anciens, par ROBERT (Hub.). Éc. fr.
250. Trois Anges vus à mi-corps, par LETELLIER. Éc. fr.
254. Allégorie religieuse, par LUCAS DE LEYDE. Éc. holl.
268. Une Circoncision, par LUCAS DE LEYDE. Éc. holl.

DESSINS.

2. Paysage, par MOREAU. Éc. fr.
4. Site d'Italie, par un auteur inconnu. Ec. fr.
13. Vue de la place du peuple à Rome, par GODEFROY. Éc. fr.
14. Vue de la colonne de la Paix, à Rome, par GODEFROY. Éc. fr.
17. Site d'Italie, par un auteur inconnu. Éc. fr.
18. Un Enfant, costume du moyen-âge; auteur inconnu. Éc. fr.
20. Jeux d'enfans, allégorie, par LAIR. Éc. fr.
21. Une Cérémonie religieuse, par CAMUCCINI. Éc. rom. mod.
25. Atelier d'un Sculpteur, par LEMAIRE-POUSSIN. Éc. fr.
26. Un Religieux, par WATEAU (Ant.). Éc. fr.
28. Un Soldat la hallebarde à la main; auteur inconnu. Ec. fr.

En récapitulant cette énumération, on voit d'abord que la mesure qui décime si rigoureusement le Musée, en retranche à peu près le quart; que l'école française, la plus surchargée à la vérité, a fourni le contingent le plus nombreux à l'élimination; 56 de ses tableaux ont été atteints par l'interdit, quatorze sujets des écoles des Pays-Bas ont disparu; les écoles du midi n'ont perdu que quatre numéros.

Digitized by Google

Si nous cherchons maintenant quels sont les peintres qui ont le plus souffert de ces retranchemens, nous trouvons que Letellier a perdu 5 tableaux sur 7; J.-B. Martin, 4 sur 6; Lemonnier, 3 sur 12; Vien, 2 sur 3; Lahire, 2 sur 5; Lucas de Leyde, 2 sur 2; Sacquespée, 2 sur 4; Martin Vos, 2 sur 2; enfin 27 peintres, parmi lesquels Jouvenet, Deshayes, Doyen, Breughel, Hub. Robert, Sneiders, Van Thulden, Lingelbach, Vouet, J.-B. Huet, etc., ont perdu chacun un tableau, le seul que beaucoup d'entr'eux eussent au Musée. On a réformé en outre douze tableaux, ouvrages de maîtres inconnus.

Entamer, à propos de chacun des tableaux proscrits ainsi en masse, une critique minutieuse et spéciale, ce serait risquer de rester incompris du lecteur, à la mémoire duquel la plupart de ces tableaux ont pu échapper; ce serait, d'ailleurs, entreprendre un catalogue raisonné tout entier : nous nous bornerons à quelques observations faciles à saisir.

La seule considération du mérite plus ou moins grand de l'exécution dans un tableau, du nom plus ou moins célèbre du peintre, ne suffit pas toujours lorsqu'il s'agit de déterminer si l'œuvre possède ou non un droit suffisant à figurer dans un Musée. On doit admettre certaines considérations d'intérêt local, peser certaines valeurs historiques, qui peuvent contrebalancer une infériorité relative bien démontrée. Nous ne citerons pour exemple que les portraits historiques; il est incontestable que les images des grands hommes, surtout lorsqu'elles sont contemporaines des personnages qu'elles représentent, ont un intérêt et une valeur indépendans du mérite d'art qu'elles peuvent offrir. S'il subsistait un portrait authentique de Jeanne d'Arc, si le temps avait respecté une image contemporaine de l'illustre Bayard, qui doute que ces effigies vénérables et sacrées, fussent-elles peintes à l'eau d'œuf, sur quelque panneau morcelé et vermoulu, ne méritassent de figu-

Digitized by Google

rer sous glace, dans la première collection de la nation ? Tous les portraits des personnages célèbres, chacun selon son importance et la renommée de celui qu'il reproduit, ont droit à quelque portion de ce respect. C'est donc avec douleur que nous avons vu disparaître du Musée, par suite de la nouvelle organisation, le portrait du chancelier d'Aguesseau, et celui du garde-des-sceaux Miromesnil, ceux de François I et de Mad. de Maintenon, ceux de Puget et de Crébillon, l'intéressante peinture de Corneille dans son cabinet, qui avait en outre l'avantage d'être d'un peintre naturalisé rouennais; et enfin, les portraits si nationaux, chacun à son titre, de Fontenelle et de Voltaire. Est-ce que, par hazard, on ignorerait qu'il est à peu près incontestable que ce dernier, ouvrage d'un peintre normand, fut tracé d'après l'illustre écrivain, à Rouen même, lorsqu'il vint y chercher, vers 1730, un refuge contre la Bastille; que l'âge du portrait concorde parfaitement avec cette date; que c'est l'original du portrait gravé mis, avec une évidente intention, en tête de la célèbre édition de la *Henriade* donnée en 1784, par Palissot; et qu'enfin, c'est peut-être la seule image authentique, subsistant aujourd'hui, de l'auteur de la *Henriade*, à l'âge voisin de celui où il composa ce poème? Quel dédommagement nous offrira-t-on pour compenser la perte de tant de portraits nationaux? seraient-ce par hazard les bustes de Bellini, Rossini, Paganini, Malibran, dont on a parsemé le Musée? Respect, tant qu'on voudra, aux talens étrangers, mais commençons par honorer ceux de notre patrie.

Les tableaux qui représentent des sites ou des monumens du pays, participent jusqu'à un certain point de l'intérêt des portraits historiques, surtout quand la représentation de ces sites est accompagnée de circonstances ou d'accessoires dont la mémoire tend de jour en jour à se perdre. C'est donc avec un

Digitized by Google

vif sentiment de regret que nous avons vu disparaître la *Vue des caves de Dieppedalle, transformées en vaste entrepôt de sel;* œuvre d'un de nos compatriotes justement célèbre, J.-P.-L.-L. Houel, auteur d'un important ouvrage en quatre volumes in-folio sur la Sicile, et d'une collection de gravures à l'eau-forte, représentant non des *enfans*, comme le dit le *Catalogue du Musée*, mais bien des *éléphans;* ce qui est un peu différent.

Il y aurait bien également lieu à faire entendre quelques réclamations en faveur des peintres rouennais ou simplement normands, bien dignes, à titre de compatriotes, d'obtenir la faveur d'une entière immunité; nous en avons compté au moins huit, depuis Jouvenet jusqu'à Houel, qui ont subi plus ou moins de retranchemens. Mais, dans l'impossibilité de tout sauver, dans cette commune proscription, nous préférons éveiller la sollicitude des artistes en faveur de quelques tableaux bien connus d'eux, et à la suppression desquels ils ne consentiraient certainement pas, si on les consultait.

Quel anathème a donc encouru ce charmant tableau de Robert, représentant un temple en ruines, en face duquel se dresse une colonne triomphale; tableau si frais, si éclatant, si naïf de coloris, qu'il semble touché d'hier; suave composition que tous les jeunes artistes qui commencent l'étude de la couleur s'empressent de copier? Entre cinq à six tableaux du même maître que renferme notre Musée, c'est bien malheureusement choisir que d'écarter le plus séduisant, le meilleur, et incontestablement le plus coquettement fini.

Voici qui nous paraît encore beaucoup plus grave. Certes, notre Musée n'est pas riche en productions des écoles primitives. L'ancienne école italienne n'y est guère représentée que par ces trois petits tableaux de la première jeunesse de Raphaël, que les étrangers couvriraient volontiers d'or, si on voulait les leur laisser enlever. L'ancienne école allemande n'y

Digitized by Google

comptait non plus, sauf omission, que deux tableaux : une *Allégorie mystique* et une *Circoncision*, attribuées, peut-être un peu légèrement, à Lucas de Leyde, dont les productions authentiques sont si rares et si précieuses, mais qui seraient dignes encore du plus haut intérêt quand ils ne seraient que de son école. Nous avons entendu des étrangers d'un goût exercé et d'une érudition artistique digne de faire autorité, attribuer à ces tableaux un véritable mérite et une assez haute valeur. Or, quoique ce mérite, de même que celui de la plupart productions des anciennes écoles, ne soit pas perceptible à tous les goûts, et saisissable par toutes les intelligences, comme il n'en est pas moins réel et d'un genre élevé, cela suffisait, à notre avis, pour ne pas expulser du Musée, sans autre forme de procès, ces deux vénérables reliques d'un autre âge, précieux documens pour servir à l'histoire de l'art.

Une dernière réclamation, au nom de ce bon public bourgeois, dont il est juste de compter pour quelque chose le goût et les habitudes, lorsqu'il s'agit de faire une révolution : et auquel on vient d'enlever la *Fuite d'Enée, emportant son père Anchise, après le désastre de Troye*. Certes, nous le confessons ici franchement, nous sommes bien loin d'éprouver admiration et sympathie pour les productions de cette école dégénérée de David, dont la décrépitude anticipée et l'éclipse absolue font un contraste si frappant avec ses prétentions gigantesques et l'immortalité qu'elle se promettait. Nous disons adieu, de bon cœur et sans regret, à cette peinture héroïque, mythologique, idyllique et classique, dont le fantôme, vrai colosse aux pieds d'argile, a trop longtemps obsédé notre jeunesse; peinture raide et guindée, plus prétentieuse et plus empesée, dans son affectation érudite de simplicité antique, plus maniérée sous sa morne gravité, que

Digitized by Google

le style *Pompadour* qu'elle détrôna ; peinture officielle, instituée par décret, pathétique comme un programme, spirituelle comme le *mannequin* son père, et naturelle comme la *draperie mouillée* sa mère; peinture postiche et fardée, qui faussa le talent du petit nombre d'hommes de génie qui confièrent leur gloire à ses fragiles destins; qui vécut à grand peine son quart de siècle, quoique étayée par le despotisme impérial et protégée par la prohibition étrangère, mais qui vint enfin expirer au grand jour du concours universel, comme la littérature gourmée, son pendant fidèle, sous les sifflets unanimes de l'Europe pacifiée. Puisqu'elle est morte, et bien morte, que la postérité lui soit indulgente! Ayons même du respect pour ses restes glacés; et que nos Musées deviennent les nécropoles où l'on conservera, pour l'histoire du passé et l'enseignement de l'avenir, quelques-unes de ses momies. D'ailleurs, le public provincial, dont l'éducation est si lente et les habitudes si tenaces, a encore foi à ces idoles détrônées; il n'a point encore dépouillé tout son respect de tradition pour le paganisme en peinture, et la lumière de l'Évangile nouveau luit à peine à ses yeux. Aussi, aucune expression ne saurait traduire la clameur universelle de réprobation qu'a fait éclater le rapt du pieux Enée et de sa pieuse famille. Nos bons citadins, habitués à venir s'extasier devant cette gigantesque *machine*, ont crié au sacrilège, à la violation de l'art. On eût dit que le vieil Anchise, avec ses pénates chéris, avait emporté le *palladium* de la peinture.

Une autre question plus grave se rattache en outre à cet enlèvement. Tout le monde sait que ce tableau fut donné, il y a peu d'années, par le gouvernement; or, l'on s'est demandé jusqu'à quel point il serait convenable et licite de traîner à la vente, au bout de quelques années, les tableaux ac-

Digitized by Google

cordés par la munificence royale ou dus à la générosité des particuliers; car nous croyons savoir que quelques-uns des tableaux supprimés sont dans cette dernière catégorie. Espère-t-on, par ce témoignage de reconnaissance et de souvenir, attirer de nouveaux dons, de nouvelles offrandes?

Au reste, une commission a été nommée par l'autorité pour faire un rapport, et statuer sur la convenance et l'opportunité des suppressions opérées. Nous ne doutons point que, pénétrée de la grave responsabilité qui pèse sur elle, cette commission ne justifie, par un mûr examen et des jugemens motivés, les arrêts sans appel qu'elle doit rendre. Nous ne manquerons pas d'informer nos lecteurs du résultat de ses délibérations.

Digitized by Google

POÉSIE.

Le Coin du Cimetière.

> Seigneur! voilà que je suis dans la tribulation; mon cœur malade est tourmenté par le chagrin qui le presse.
>
> — IMITATION DE JÉSUS-CHRIST. —

Au coin du cimetière, il est un tertre humide
Où, près d'un saule en pleurs, la fleur humble et timide
Germe sur un sol consacré;
J'y voudrais déposer une blanche couronne,
Et dire au rédempteur, qui console et pardonne :
Hélas! mon Dieu, j'ai bien pleuré!

Sur mon ame est tombé le voile des tristesses.
J'implore en vain de vous, qui plaignez les détresses,
Un seul rayon dans mon ciel noir;
Et mon cœur abattu dans les larmes se noie;
Tout autour de mon front incessamment tournoie
Le vertige du désespoir.

Digitized by Google

Car il s'en est allé, l'ami de mon enfance,
L'ami de mon bonheur, l'ami de ma souffrance,
Le compagnon de tous mes pas.
Il est parti; pourtant, du retour quand vient l'heure,
Je l'attends, chaque soir, triste en notre demeure,
Et je sais qu'il ne viendra pas.

Il est parti; mais c'est pour l'éternel voyage!
Par un beau soir d'automne, à la fleur de son âge,
Il nous a légué son adieu;
Son œil a resplendi d'une lumière étrange
Comme un feu qui s'éteint; et son ame, jeune ange,
S'est envolée au sein de Dieu.

Je le revois encor sur sa dernière couche;
Un sourire divin rayonnait sur sa bouche
D'une auguste sérénité;
Ses yeux, si mollement pressés par leur paupière,
Me semblaient éclairer sa face tout entière
Comme un reflet d'éternité.

Baisant avec respect sa tête fraternelle,
Je croyais ranimer sous ma lèvre fidelle
Ce front blanc comme son linceul;
Mais, hélas! ces baisers tout d'amour et de flamme,
Qui jadis confondaient mon ame dans son ame,
N'avaient plus d'écho qu'en moi seul.

Et je restais muet, dans la funèbre enceinte,
Regardant tour à tour les cierges et l'eau sainte
Où s'humectait un buis béni,
Et ce Dieu, qui, du haut de sa croix tutélaire,
Accueille ensemble un roi qui périt grand sur terre,
Un oiseau qui meurt dans son nid.

Digitized by Google

Et de mon frère, alors, contemplant la figure,
Je frémissais en moi de voir la créature
Calme et pâle comme son Dieu.
J'aurais voulu prier, je n'eus point de prières ;
J'aurais voulu pleurer, mais en vain ma paupière
S'agitait sur mon œil en feu.

Hélas! on sent parfois de ces douleurs brûlantes
Qui dessèchent le sein comme des flammes lentes,
Où l'on implore du Seigneur
Une larme, fût-elle unique et bien amère,
Comme, en des temps plus doux, au Seigneur moins sévère
On demanderait le bonheur!.....

Je pus enfin pleurer, et mon ame attendrie
Rouvrit derrière moi ce sillon de ma vie,
Par la faux du temps effacé;
Je retournais, glanant les fleurs de ma jeunesse,
Tristes et seuls débris d'une moisson d'ivresse,
Épars dans le champ du passé.

Je colorais en moi mille tableaux d'enfance,
Que le souvenir vague, à défaut d'espérance,
Peuplait de rêves décevans;
Et, comme un songe heureux venu d'un autre monde,
Je revoyais l'enfant avec sa tête blonde
Et son sourire de dix ans.

Et nous courions tous deux dans les vertes allées
Après les papillons et les mouches ailées;
Je tenais sa main dans ma main;
Partageant avec lui d'enfantines tendresses,
Lui souriant du cœur, et nos jeunes caresses
Interrompaient notre chemin.

Digitized by Google

Et puis, nous défiant à la course légère,
Nous courions au logis, où notre heureuse mère
Nous tendait les bras sur le seuil;
Nous joûtions de baisers sur ses lèvres chéries...
Oh! les beaux souvenirs! les douces rêveries!....
Et je rêvais sur un cerceuil.

. . . . . .

Une voix m'appela : j'obéis sans courage.
J'abaissai mon regard sur le pâle visage...
Et ce fut le dernier coup d'œil.
Et l'on m'emmena loin de ce lieu de détresse;
Si l'on ne pouvait pas m'épargner la tristesse,
On voulait m'épargner le deuil.

. . . . . .
. . . . . .

Au coin du cimetière, il est un tertre humide
Où, près d'un saule en pleurs, la fleur humble et timide
Germe sur un sol consacré.
J'y voudrais déposer une blanche couronne,
Et dire au rédempteur qui console et pardonne :
Hélas! mon Dieu, j'ai bien pleuré!

P. Blanchemain (Rouen).

Juin, 1836.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE.

— MÉMOIRES DE L'ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES DE CAEN. — 1 vol. in-8°. — 1836.

Il y a bien long-temps que l'Académie de Caen n'avait fait parler d'elle. Moins prodigue que tant d'autres de ses publications, elle attend avec patience qu'elle ait un bagage littéraire ou scientifique de quelque importance pour se présenter devant le public, dispensateur des louanges et de la critique. C'est un devoir pour nous de signaler l'apparition du gros et volumineux in-8° qu'elle met en circulation, d'autant plus qu'il renferme des travaux estimables, qui méritent de recevoir de la publicité. Nous citerons particulièrement le mémoire de M. Vaultier *sur les Vaux-de-Vire d'Olivier Basselin et de Jean Le Houx*, qui a surtout pour objet de redresser quelques préventions locales que l'auteur juge trop favorables à ces vieux chansonniers normands; la *Relation historique des Événemens militaires dont la province de Normandie a été le théâtre, pendant la première guerre de religion* (1562 et 1563), *précédée d'un Précis de l'établissement du Calvinisme en France*, par M. Escher, capitaine au corps royal d'état-major; les *Observations thermo-barométriques faites et calculées pour déterminer les hauteurs des principaux points du département du Calvados*, par M. Bunel; deux Notices de M. l'abbé Jamet sur *la maison du Bon-Sauveur de Caen*. Nous mentionnerons avec éloge les recherches de M. Ed. Herbert Smith *sur la vie et les principaux ouvrages de Samuel Bochart*, que Rouen a vu naître en 1599; la Notice de M. Eudes-Deslongchamps *sur la vie et les travaux anatomiques de J.-F. Ameline*, né à Caen en 1763; enfin, la *Notice biographique sur Chénedollé*, né à Vire en 1765, due à la plume élégante de M. Alph. Le Flaguais.

Ce rapide aperçu des travaux de l'Académie de Caen suffit pour faire connaître la bonne voie dans laquelle cette compagnie savante s'est engagée. Ce sont les choses et les hommes de son pays qu'elle étudie; elle est normande avant tout. C'est ainsi que nous comprenons le rôle de nos instituts provinciaux.

Le volume que nous annonçons contient de gracieuses poésies de Mme Coueffin, de M. Le Flaguais, et de M. Thuret. Nos lecteurs nous sauront gré de leur faire connaître les stances suivantes de la muse du Calvados.

Digitized by Google

A Mon Enfant.

Quand, réunis autour du foyer qui pétille,
Le soir, nous écoutons au cercle de famille
Ta voix, charme de notre cœur;
Lorsqu'arrêtant sur toi leurs paupières avides,
Les femmes, recueillant tes paroles rapides,
Admirent tout bas mon bonheur,

Moi quelquefois je tremble, et de crainte oppressée,
Je détourne mes yeux pour voiler ma pensée;
Tandis que toi, doux ange, enfant insoucieux,
Tu viens me demander pourquoi mon front est triste,
Et s'il est des douleurs dont l'aiguillon résiste
A l'aspect de tes jeux.

O mon fils, mon amour! toi seul tu fais ma joie;
Mais, parmi les bonheurs que le destin m'envoie,
Se cache un vague effroi que je ne puis bannir.
Mon regard trop perçant, sous ton voile d'enfance,
Croit déjà voir pour toi l'avenir qui s'avance.....
Et je crains l'avenir.

Enfant! tu ne sais pas ce que c'est qu'un poète,
Tu ne sais pas la vie orageuse, inquiète,
Qu'il traîne au terrestre séjour,
Quand des heures d'extase aux heures d'agonie,
Il lui faut par ses maux expier son génie,
Don fatal où Dieu mit sa haine et son amour!

Enfant! tu ne sais pas que de larmes amères
Coulent pour baptiser ses brillantes chimères,
Lorsqu'en sa sublime douleur
Ce roi captif maudit le poids de la couronne,
Quand ce riche indigent réclame en vain l'aumône
D'un cœur qui comprenne son cœur.

Et pourtant, ô mon fils! déjà la poésie
A répandu sur toi son parfum d'ambroisie;
C'est là tout mon secret, c'est là tout mon effroi!
Sous les fleurs du berceau, de son baiser de flamme,
Furtive, elle est venue empreindre ta jeune ame;
Tout bas elle a dit: Sois à moi.

Et, tremblante, je sens sous mes mains maternelles,
Je sens, ô mon aiglon, se déployer tes ailes.
Demeure encore un jour sur mes genoux bercé;
Assez tôt, affrontant des routes inconnues,
Tu prendras, imprudent, ton essor vers les nues,
Pour revenir à moi glorieux..... et blessé.

Digitized by Google

Oh ! que si j'avais pu faire ta destinée,
Aux plus humbles douleurs je t'aurais enchaînée !
J'aurais voulu pour toi, mon frêle et doux trésor,
Un sort comme celui du ruisseau qui murmure,
Qui ne baigne en son cours que fleurs, mousse, verdure ;
Peut-être plus de calme encor.

Mais nul regret humain n'enchaîne la pensée !
Pour marcher aux sentiers où ta vie est tracée,
Bientôt je te verrai partir.
Que Dieu garde, du moins, ta nacelle d'orage,
Qu'il te sourie, enfant, et te donne courage...,
Ou me fasse mourir !

= ESSAI HISTORIQUE SUR LOUVIERS, par Paul DIBON. in-8°. — Rouen, chez Edouard Frère, libraire, quai de Paris, 45.

Sous le titre d'*Essai historique sur Louviers*, M. Paul Dibon, membre de la Société des Antiquaires de Normandie et de la Commission des Antiquités du département de l'Eure, vient de publier une histoire de *Louviers*, qui présente le récit des événemens remarquables dont cette ville a été le théâtre depuis les temps les plus éloignés, la description de ses monumens et l'état de son industrie. La division adoptée par M. Paul Dibon répond parfaitement au but qu'il s'est proposé d'atteindre; elle facilite la lecture de son ouvrage, et permet à l'étranger de fixer son attention sur l'objet qu'il veut examiner de préférence. L'*Essai sur Louviers*, écrit sagement, sans emphase, contient une grande quantité de faits ignorés ou peu connus, et répandus dans des ouvrages où ils sont perdus au milieu de faits d'un intérêt général. Nous espérons que les amis de notre histoire, que les concitoyens de l'auteur apprécieront, à sa juste valeur, un livre entrepris, comme il le dit lui-même, dans sa Dédicace à M. Passy, pour servir de manuel au voyageur antiquaire, mais qui est et restera long-temps la seule histoire de Louviers. Il existe, nous le savons, une autre histoire de cette ville, publiée, en 1822, par M. Morin; mais elle est si médiocre, que nous éprouvons quelque regret en la mentionnant à côté de l'*Essai historique*. L'un des chapitres les plus intéressans de M. Dibon est celui qui renferme le curieux épisode de la possession des religieuses du couvent de Saint-Louis. On a beaucoup écrit, beaucoup discuté dans le temps sur le fait de la possession de ces religieuses; elles ont été l'objet d'un monstrueux procès; les ossemens du curé David ont été outrageusement exhumés et jetés dans un puits, et, par arrêt du Parlement de Rouen, rendu le 21 août 1647,

Digitized by Google

Mathurin Picard, autre prêtre, fut condamné à être brûlé vif. Cet événement, plus horrible peut-être que celui de Loudun, n'a pas acquis la même célébrité. Cependant, Thomas Boullé, vicaire de Mesnil-Jourdain, était au moins aussi digne d'intérêt que le curé Grandier; mais il ne fut pas condamné au feu.

Il n'est pas inutile d'ajouter que l'*Essai historique sur Louviers* sort des presses de M. Nicétas Periaux; qu'il est imprimé avec luxe, et orné de lithographies dues au crayon habile et spirituel de Mad. Caroline de Fontenay.

= Mémoires de la Société des antiquaires de Normandie.

La Société des Antiquaires ressemble peu aux nombreuses Sociétés, dites savantes, dont la France est affligée. Elle publie des travaux consciencieux et utiles; elle ne vise pas à l'effet; elle se garde de faire imprimer des amplifications littéraires boursoufflées; elle donne des mémoires savans et simples sur diverses localités de la Normandie. Notre éloge est d'autant plus sincère et désintéressé, que nous aimons peu les antiquaires exclusifs, comme ils le sont presque tous. Esprits étroits, ils prennent le moyen pour le but: la science se réduit, pour eux, à découvrir quelques briques romaines, quelque lambeau de parchemin; trop heureux s'ils ne sont pas dupes d'une mystification. Ne leur parlez pas d'appréciation un peu élevée de l'histoire, bien moins encore d'idées philosophiques: ne voyez-vous pas qu'ils se pâment devant une prétendue médaille antique, ou s'efforcent de déchiffrer une inscription qui n'a jamais existé que dans leur creuse imagination? En vérité, il y aurait trop à dire sur tous ces gens-là; il faut les laisser avec leurs pauvretés et leurs niaiseries. Après cette profession de foi, nous ne serons pas suspect en faisant l'éloge du nouveau volume que viennent de publier les antiquaires de Normandie. Tout est loin d'être bon; mais nous aimons à signaler quelques mémoires comme dignes d'attention. Les travaux sur les monuments historiques de l'ancien duché d'Alençon, sur les comtes du Perche, le château de Gisors, les fortifications des bords de la Seine et les monumens historiques de l'arrondissement d'Argentan, renferment de précieux documens.

Pour examiner sérieusement ces mémoires, il faudrait un espace qui nous manque. Nous comptons revenir bientôt sur l'ensemble des travaux de la Société, et leur consacrer un article étendu.

Digitized by Google

CHRONIQUE.

NOTA. — Nous promettions depuis long-temps à nos lecteurs la critique du Précis analytique des travaux de l'Académie de Rouen, pour l'année 1835. Nous sommes maintenant en mesure de remplir notre promesse, et la *Revue* publiera désormais, chaque mois, un feuilleton consacré à l'examen des œuvres académiques livrées à l'impression.

Feuilleton Académique n° 1.

C'était en l'an de grâce 1835 !

L'Académie avait ouvert sa porte au public...., qui ne vint pas. Pourtant, elle avait annoncé à son de trompe, publié sur les toits, placardé sur les murailles, le jour et l'heure de son épanouissement solennel au soleil de Saint-Ouen. Pauvre Académie! La voilà morte, ensevelie, oubliée comme tant d'autres vanités humaines. O vous, botanistes, qui trépigniez d'admiration au conspect de la *carotte-genet;* vous, hommes de la charrue, qui savouriez les harangues *aux champs de la Neustrie;* vous, naturalistes, qui rêviez, avec le docteur Chaponnier, la perfectibilité indéfinie du crapaud ; vous, chiffonniers-antiquaires, qui, lanterne en main, aimiez mieux chercher la maison de Jouvenet que d'admirer ses tableaux; vous, malades ou convalescens, qui buviez, avec tant de délices, le sirop hyppocratique; vous tous, enfin, qui placiez votre joie et votre amour dans une marmite romaine, dans un pot gaulois, ou dans une prise de *tabac-betterave*, pleurez, car, je vous le répète, l'Académie royale des sciences, belles-lettres et arts de Rouen, est trépassée l'an de grâce 1835, le sixième jour d'août; et le discours d'ouverture de M. Duputel m'a paru, je vous le jure, une oraison funèbre.

Ce n'était pas que j'attendisse de l'honorable président quelque chose de plus beau que l'histoire de *Geneviève de Brabant*, œuvre admirable, arrangée en prose héroïque, et mise en cornets de papier. J'espérais trouver seulement, dans sa bouche, un bel et bon discours académique; et c'était chose d'autant plus facile à lui, qu'il possède, dit-on, le don des harangues, comme Sancho avait celui des proverbes. Je comptais donc me trouver en tête-à-tête avec quelque idée bien vieille et bien rapée, mais frottée, cirée, restaurée à l'aide des métaphores, hyperboles, prosopopées, et autres tropes, décrits et illustrés par ce bon M. Dumar-

Digitized by Google

sais. Or, jugez de mon étonnement : j'écoute, et notre homme, qui se gaussait de moi et de la compagnie, crache, éternue, se rengorge, et dit, en substance : « Messieurs ! j'ose à peine vous dire que M. de Bonald que j'estime et que Mad. de « Stael que j'aime sont quelque peu badauds, et voici comme : Ils ont écrit, « et vos seigneuries ont cru que la *littérature est l'expression de la société.* « Point du tout ! Pures fadaises, Messieurs, paradoxe diabolique ! Je dis, moi, « votre président, moi homme de lettres et de beaucoup de Sociétés savantes, « je proclame, j'affirme que c'est la *société qui est l'expression de la littéra-* « *ture.* » Là dessus, je pensai que l'orateur avait mis ses lunettes de travers, ou que sa mémoire infidèle avait attelé la charrue avant les bœufs ; mais les fortes têtes du lieu commencèrent à échanger des œillades de triomphe, tandis que le fretin des élus, tout contristé de jouer à l'académie, dans une salle vide, ouvrait les yeux et secouait les oreilles, ce qui signifiait : Miséricorde ! Qu'est-ce que ceci ? — A quoi les hauts barons semblaient répondre : Patience ! c'est du neuf.

Et l'orateur, alors, chevauchant sur une immense période, pousse droit aux incrédules. « En effet, dit-il, (*nous copions le texte officiel*) sans remonter à « travers le fleuve des âges, jusqu'à ces temps qu'il n'est peut-être pas tout-« à-fait exact d'appeler fabuleux, où l'on suppose que les accens d'Orphée « arrachèrent les hommes encore sauvages à l'obscurité des forêts, et que les « murs de Thèbes s'élevèrent aux accords de la lyre d'Amphion ; sans interroger « les annales des peuples dont l'origine se perd dans l'antiquité la plus reculée, « pour savoir si leurs premiers législateurs ne furent pas, en même temps, leurs « premiers poètes, ne nous est-il pas suffisamment démontré par l'histoire gé-« nérale de l'humanité, aussi bien que par *celle particulière* de chaque na-« tion, que la civilisation a toujours marché à la suite des lettres, et qu'elle n'a, « pour ainsi dire, jamais fait un pas que ce n'ait été sur les traces de ces génies « privilégiés qui semblent avoir spécialement reçu la haute mission d'en pré-« parer ou d'en favoriser les progrès ? »

C'était entraînant, en vérité : aussi il y eut de vifs applaudissemens, et je ne sais trop si l'un de MM. les sécretaires, pamé d'aise, ne sauta pas au cou de l'orateur, en lui criant, comme Kléber à Bonaparte au pied des pyramides : « Président, tu es grand... comme l'Académie ! » Au fait, ce *fleuve des âges*, ces *accens d'Orphée*, cette *lyre d'Amphion*, ces *murs de Thèbes*, cette *antiquité si reculée*, tout cela était si pompeux, si riche, si brillant de fraîcheur et de nouveauté, que, ma foi ! j'allais battre aussi des mains, sans mes maudits souvenirs de septième. Ce qui me parut surtout rare, original et piquant, ce fut l'histoire générale des peuples et *celle particulière* de chaque nation. Cette *celle particulière* constitue une hardiesse dont le brevet d'invention restera à M. le président. Contestez donc, maintenant, aux Académies le droit de faire des Dictionnaires !

L'orateur n'était pas homme à s'arrêter en si beau chemin. Le voilà donc affirmant à l'Académie que *plus une société est avancée dans les voies de la civilisation, moins la littérature peut en reproduire les caractères distinctifs.*

Digitized by Google

Soit, mais dites-nous donc, comment établirez-vous alors votre axiôme, que la *société est l'expression de la littérature?* — Ah! répond le président, ceci est vrai seulement dans *quelques circonstances*, et *jusqu'à un certain point.* — Et puis il vous plante là l'Académie et son paradoxe ainsi détraqué, et n'en souffle plus un mot pendant le reste du discours.

Suivez, je vous prie, la marche de l'orateur. Il veut démontrer que *la société est l'expression de la littérature*, afin qu'on ne croie plus désormais que *la littérature est l'expression de la société*, et il en donne pour preuve Amphion bâtissant les murs de Thébes. Je conviens, en effet, que la bâtisse est bien l'œuvre du maçon, car le maçon n'est pas l'œuvre de la bâtisse. Quant à la civilisation marchant à *la suite* des lettres, c'est une figure oratoire à l'usage des Académies; mais il y a long-temps que les hommes de science et de travail ont prouvé que la littérature ne contenait pas seule tous les élémens de civilisation, et que l'esprit humain, dans la voie du progrès, avait bien d'autres directions à parcourir. La religion, les lois, l'art, l'industrie, la philosophie, ces grands leviers du mouvement social, ont agi plus ou moins dans toutes les époques, et M. Duputel s'en soucie fort peu. Il aime mieux gourmander notre siècle, siècle de polissons qui a débuté par la gloire des batailles, pour arriver à la liberté des idées; siècle de crétins qui a produit Châteaubriand, Lamartine et Hugo, Thierry, Michelet et Guizot; siècle de fous, qui, par la science et l'industrie, a quintuplé la richesse publique et fécondé la plus puissante des civilisations! Donc, notre président, qui ne pardonne pas au siècle l'inexpiable tort d'avoir renoncé à la poudre et aux perruques, glisse tout doucement, entre deux phrases majesteuses, une petite doléance sur ses malheureuses destinées. « Les chefs-d'œuvres littéraires « d'un peuple, suivant l'orateur, pourraient servir comme d'une *échelle* au « moyen de laquelle on calculerait combien il lui reste encore de degrés à « parcourir, pour atteindre ou même pour dépasser la limite étroite servant de « démarcation entre l'extrême civilisation et le retour à la barbarie. » — Or, M. Duputel pense, ainsi que M. E. Gaillard, que le *maximum* des chefs-d'œuvre littéraires a été atteint aux XVIIe et XVIIIe siècles; de sorte que nous voilà à califourchon sur le haut de l'échelle, un pied dans la barbarie. Oh! priez donc l'Académie de nous faire des chefs-d'œuvre pour nous sauver du retour des vandales; faites-en vous-même, nous vous en conjurons, et qu'une nouvelle *Geneviève de Brabant* soit, entre la civilisation et nous, un pacte d'alliance éternelle.

Voulez-vous savoir, au reste, pourquoi la littérature exprime d'autant moins d'idées que la civilisation en contient beaucoup? pourquoi, enfin, il n'y a pas de littérature nationale, quand la société est forte et active? — Écoutez : « Si la « terre doit à la culture l'avantage inappréciable de voir multiplier et varier « ses produits, et de pouvoir les renouveler, *pour ainsi dire*, à chaque saison, « ce n'est pas dans les antiques forêts que la hache a toujours respectées, sur « la cime des montagnes dont le soc n'a jamais déchiré les flancs inaccessibles, « que l'œil étonné du voyageur admire ces arbres gigantesques, ces colosses « de végétation, éternels monumens de la vigueur et de la fécondité du sol,

Digitized by Google

« vierge encore, qui les a vu naître spontanément; serait-ce donc une erreur « d'en dire autant des productions de l'esprit humain? »

Quand j'entendis cette phrase si ambitieuse, si bouffie, si empanachée, je ne distinguai, au milieu des *forêts antiques*, des *flancs inaccessibles*, des *colosses*, des *monumens éternels* et des *arbres gigantesques*, qu'une monumentale, colossale et gigantesque naïveté. — Ce sol *vierge* qui voit naître des arbres *spontanément*. — Je sais bien qu'à l'Académie on dit : « J'ai découvert un corps *amorphe* dont je vais vous décrire sa forme »; mais je ne savais pas qu'on y parodiât la complainte de M. de la Palisse. Revenu de mon étonnement, j'avisai au moyen de comprendre la signification précise de tout ce fatras, et je procédai de mon mieux ainsi qu'il suit : Il n'y a de gros arbres que sur un sol vierge; autrement, style académique, il n'y a d'ouvrages littéraires *véritablement immortels*, types de la perfection, que dans les époques *vierges* ou primitives. J'excuse ceci, par amour de la paix. Mais, qu'est-ce que cela prouve au profit de ce qui est à prouver, savoir, que *plus la civilisation est avancée, moins la littérature en reproduit les caractères distinctifs?* Si la civilisation, en augmentant, multiplie les élémens sociaux, la littérature, au lieu d'être une, simple, comme la société qui débute, sera multiple et diverse comme la civilisation qui rayonne de tous côtés; et, par cela même, la littérature sera l'expression de la société civilisée. Enfin, pour adopter les comparaisons favorites de M. le président, si le sol vierge produit des arbres gigantesques, le sol cultivé produira des arbres moins vigoureux, mais plus variés. Bref, chaque nature de sol offrira une nature particulière de produits. L'orateur peut s'assurer du fait auprès de l'un de ses collègues qui, dans son enclos, loin des fumées de la gloriole littéraire, a cultivé *cinq cent soixante-sept espèces ou variétés d'arbres ou d'arbustes*. Du moins, M. le Secrétaire des Lettres a raconté cette histoire aux cultivateurs de Goderville, dans un discours où figuraient, pêle-mêle, les moutons mérinos, le roi martyr, la Société d'Agriculture et le héros du Trocadéro. — Les *hommes de la charrue* ne sont venus que plus tard.

Je dois placer ici une réflexion qui vient à propos. — En 1834, il y avait un des secrétaires perpétuels qui prétendait très sérieusement résumer l'Académie, laquelle à son tour résumait la société littéraire, de sorte que le savant *officier en exercice* devenait la vivante incarnation de la littérature moderne. Or ça, voici M. le président qui rit au nez du collègue, et qui jure par tous les dieux mythologiques que la littérature, à cause de la civilisation très avancée, n'exprime rien du tout! Tirez de ceci la conséquence directe, c'est que la classe des lettres, à l'Académie, est équivalente à zéro, d'après le calcul de M. le président, *homme de lettres*, et que Messieurs les secrétaires perpétuels, qui s'imaginent gratuitement représenter quelque chose, ne représentent que l'ombre de je ne sais quoi. Vous souvient-il de l'ombre du laquais de *Scarron*,

Qui, tenant l'ombre d'une brosse,
En frottait l'ombre d'un carosse?

Digitized by Google

Voilà pourquoi je vous disais, en commençant, que l'Académie était morte dans les bras de son président, récitant la prière des agonisans.

L'orateur, cédant trop vite à ses ressentimens contre le siècle, a eu le tort de s'attaquer à ce qu'il ne comprenait pas. Quand quelque Don Quichotte littéraire vient ainsi s'escrimer contre l'esprit humain, on s'en amuse d'abord, puis on le plaint. La querelle de M. Duputel avec ce malheureux siècle remonte à 1805. Le président le trouvait déjà trop ami du changement; pourtant il essaya de le cajoler, et, pour lui plaire, il tenta de faire *du neuf*, dont voici l'échantillon.

Déclaration d'amour de Siffroy à Geneviève. — Il *vole*, et, se jetant à ses pieds : Si le ciel, *s'écrie-t-il*, me favorise assez pour que vous ne soyez « pas tout-à-fait étrangère aux sentimens que vous m'inspirez, *daignez*, « *ô mortelle adorable*, *unique arbitre de mon sort*, agréer *le tribut d'un cœur* « qui brûla toujours pour vous des feux *sacrés* de l'amour le plus tendre et *le* « *plus sincère.* » — Siffroy devait ajouter, dans son poétique langage : « *Et nous coulerons ensemble des jours tissus d'or et de soie.* »

POÉSIE.

« Au fond des bois la colombe timide
« Se cache, et fuit le vautour odieux,
« *Qui, ne suivant que sa fureur pour guide*
« *Porte le deuil et la mort en tous lieux.*

Le siècle, en 1805, ne trouva ceci ni très neuf ni très curieux. — Il ne goûta pas plus le poète que le prosateur. Celui-ci, en revanche, trouva le siècle fort maussade et fort mal appris. — *Inde iræ!*

Il est donc bien entendu que M. le président de l'Académie ne veut pas que la littérature soit l'expression de la société; il prétend, au contraire, que la société est l'expression de la littérature. Quant aux preuves, vous avez vu qu'il faut les demander *au sol vierge* ou aux *arbres gigantesques*. L'orateur, ainsi sorti d'embarras, s'élève à une hauteur prodigieuse. Nous vous dirons, dans un prochain feuilleton, les miracles de l'ascension et de la chute.

— Je n'ai qu'une page, moi qui avais mille choses à vous dire, si l'on m'eût laissé de la place. Voyez un peu de combien de sujets variés j'aurais pu bigarrer ma chronique. — Je vous aurais parlé de la résurrection du Cirque, et d'Auriol, qui fait d'incroyables sauts. Cela m'aurait conduit naturellement au congrès de Blois, et aux 88 questions qui lui ont été posées, et dont la solution doit régénérer l'humanité. Qui m'empêchait alors d'entrer au spectacle, de vous raconter *Kean* que vous avez vu comme moi, et de vous prouver que

Digitized by Google

c'est une pièce très mauvaise, très bien faite, très-dépourvue de sens commun et très amusante. Je pouvais vous transporter dans les toiles d'araignées du petit-théâtre, et vous faire assister, pour la huitième fois, à la représentation du *Curé Mérino*. Cela eût été suivi d'une dissertation fort intéressante sur la typo-lithographie et la chalco-lithographie; et je vous aurais félicité de ne pas être obligé de comprendre ces mots, au moyen desquels on est venu ressusciter, et présenter comme nouvelle, une opération typographique faite par les imprimeurs de Rouen, il y a quelque dix ans. Vous auriez eu encore une très agréable notice sur l'abbé Barré, et sur sa bibliothèque, dont la vente aura lieu le 21 novembre et jours suivans. Et, afin que vous ne fussiez pas effrayés du prix auquel monteront quelques ouvrages, je vous aurais cité un volume, la Bible de Charlemagne, qui vient de se vendre à Londres, 57,500 francs. Je vous aurais parlé de l'heureuse délivrance de Madame Lavry, et des remercimens que nous devons à l'administration théâtrale, pour avoir engagé si à propos madame Pouilley; de la foire de Saint-Romain, de ses curiosités, de sa boue, de ses chevaux et de ses harengs; de la pluie qui nous traverse, et du beau temps que nous demandons à grand cris; des soirées de Ernst, et des concerts des frères Konstki; du talent admirable de ces artistes, et du peu d'amateurs qui ont été les écouter; de l'absence remarquable, dans ces réunions, de nos prétendus philarmoniques; enfin, de la duperie qu'il y a, aux artistes exécutans, de se laisser allécher par le grandiose, la richesse et la réputation de notre ville, au point de venir y perdre leur temps, leur argent et leur talent, pour une population où ils ne trouvent nulle sympathie. Je vous aurais parlé encore de la plaque de marbre qui est venue apprendre aux Rouennais que Jouvenet était né rue aux Juifs, n° 9; de l'hiver qui est arrivé avant que l'automne fût parti; de la neige qui tombe avec les feuilles; de la représentation du *Puits de Champvert*, et de l'infortune lucrative de *Dufavel*, dont on estampe le nom depuis deux mois : ce qui m'aurait amené à une interminable suite de lamentations sur les aberrations de la charité, qui semble s'être réfugiée au fond d'un puits, comme la vérité; de l'obélisque de Louqsor, qui grelotte dans son habit de planches; et des trois scorpions qui ont mis en rumeur tout le deuxième arrondissement, et qui vont être offerts au public, sur un des théâtres de Paris, avec affiches de 10 pieds, et augmentation du prix des places, après quoi on leur fera construire un magnifique local au Musée d'Histoire naturelle, et on attachera un gardien à chacun des trois insectes égyptiens. De combien de choses ne vous aurai-je pas encore parlé? mais, comme vous le voyez, la place me fait entièrement défaut.

Le Gérant, Ch. Richard.

Digitized by Google

CRITIQUE.

QUELQUES MOTS

DE LA REVUE DE ROUEN,

A PROPOS DES

QUELQUES MOTS

PRONONCÉS PAR UN ACACÉMICIEN,

SUR LA

TOMBE DE M. EMMANUEL GAILLARD.

Les hommes qui ne manquent ni de cœur, ni de science, trouvent toujours, en présence d'une tombe, des paroles graves et conciliantes. Nous ne prononcerons donc plus le nom de M. E. Gaillard, que pour y rattacher des souvenirs de travail et de loyauté. Notre dernier mot sur cet homme de lettres sera un éloge; mais, cet éloge, pour valoir mieux que les louanges officielles, doit être l'expression de la vérité.

M. E. Gaillard était doué de toutes les qualités qui constituent l'homme poli, aimable, bienveillant.

Dans sa carrière littéraire et scientifique, il se distingua beaucoup moins par ses œuvres que par un ardent amour d'instruction. C'est ainsi qu'on le vit, travailleur infatigable,

Digitized by Google

mener de front ses études sur la littérature, l'histoire, l'agriculture et l'archéologie; s'affilier à un grand nombre de Sociétés savantes de nature et d'origine différentes, et assister à tous les congrès successivement ouverts à Caen, à Poitiers, à Douai et à Blois. Son imagination active ne lui laissait pas assez de loisirs pour la réflexion, et le premier besoin qu'il éprouvait était celui de publier ses idées et ses recherches. Aussi, le grand nombre de ses productions, d'un plan peu correct, d'un style facile mais négligé, atteste bien plus la science et le zèle de l'investigateur que la supériorité du penseur et le talent de l'écrivain.

M. E. Gaillard désirait l'*émancipation provinciale*, mais il la comprenait autrement que nous. Il plaçait l'avenir intellectuel des provinces dans le mouvement des corps savans et dans l'exhumation des choses matérielles du passé. Du reste, le littérateur de l'Académie, le sagace et laborieux rechercheur de la Société des Antiquaires, n'avait pas foi dans *cette haute émancipation des esprits*, qui seule peut assurer *le progrès du pays*. Les hommes comme M. E. Gaillard, rendraient la France *savante*, mais ils ne la feraient pas *intelligente*. M. E. Gaillard, à cause de ses premières impressions, de ses habitudes, et surtout à cause de ses engagemens académiques, se détachait difficilement, malgré la marche des hommes et des événemens, des traditions anciennes. Il ne concevait pas qu'il y eût une route nouvelle à côté de la littérature classique, ni que la raison humaine pût aller en avant, sans compromettre la sécurité des nations.

C'est sur ce terrain que nous l'avons rencontré. Qui avait tort de nous ou de lui? Qui pouvait décider entre ses appréhensions et nos espérances? Nous ne savons; mais il appartenait à des gens qui ne croient point à la décadence sociale, et

Digitized by Google

qui paient à la civilisation en progrès leur tribut de vœux et d'efforts, de dire hautement leur façon de voir et de sentir. Nous avons agi ainsi, avec convenance, avec conviction. Nous avouons pourtant qu'un jour vint où nous fûmes surpris de l'incurie des amis de M. E. Gaillard, le laissant prodiguer au public des discours à peine ébauchés, qui ne devaient laisser de traces qu'au cœur des familles dont ils allégeaient la douleur. Nous avons relevé, avec trop d'apreté peut-être, quelques erreurs de vanité. Notre critique parut blesser la personne, tandis que nous n'avions attaqué que le littérateur. Nos regrets ne se firent pas attendre, et nous en adressâmes à M. E. Gaillard l'expression franche et spontanée; car nous n'avions jamais voulu molester un homme honorable et inoffensif.

Voilà la vérité sur M. E. Gaillard, dont nous avons appris à la fois la mort et la maladie!

Voilà la vérité sur les rares démêlés littéraires qui ont existé entre la *Revue de Rouen* et lui!

Aussi, ce n'est pas sans un mélange de surprise et de pitié que nous avons lu le passage suivant, extrait d'un discours prononcé, par le secrétaire de la classe des Sciences, sur la tombe de M. E. Gaillard, AU NOM DE L'ACADEMIE, et ensuite *imprimé et distribué.*

« Des hommes *prévenus* lui ont fait une guerre dans « laquelle une absence trop fréquente de bon goût et de dé- « licatesse aurait dû effacer à ses yeux ce que cette guerre, « par son *acharnement inexcusable*, pouvait avoir de pénible « pour son cœur! Ses adversaires regretteraient amèrement « aujourd'hui, j'en suis convaincu, leurs attaques peu mesurées, « *s'ils venaient à penser qu'elles ont pu avoir une influence* « *funeste sur la santé de celui que voilà maintenant étendu*

Digitized by Google

« *dans sa bière, désarmé et sans défense!* A ce triste aspect, « Messieurs, toutes les oppositions, toutes les haines doivent « s'éteindre! La vérité seule conserve le droit de parler: qu'on « l'entende donc proclamer bien haut qu'*ils ont étrangement* « *calomnié les pensées et les sentimens intimes de notre* « *malheureux confrère*, ceux qui ont *affecté* de le dépeindre « comme un ennemi du progrès intellectuel! Il fut au con- « traire, et sa vie entière est là pour le prouver, l'un des « champions les plus ardens et les plus infatigables de l'éman- « cipation provinciale! Il l'appelait de tous ses vœux, la secon- « dait de tous ses efforts, et c'est à cette glorieuse lutte, on « peut le croire, qu'il a épuisé les dernières étincelles de son « énergie et de son activité! Il serait digne, à ce seul titre, de « de l'estime et de la reconnaissance de ses concitoyens! C'est « une justice que bientôt personne n'*aura le courage* de lui « refuser. »

Evidemment, ce passage fait allusion aux querelles de M. E. Gaillard avec la *Revue de Rouen*. Mais est-ce l'Académie qui, par l'organe de son orateur officiel, se prend publiquement corps à corps avec nous? Nous devons le croire, puisque ce discours a été prononcé *au nom de l'Académie*, et devant une députation de cette compagnie. S'il en est ainsi, elle a mal choisi son temps et son champion, et voici notre réponse.

Il y a, dans le passage cité, deux insinuations qui seraient odieuses, si le ridicule n'existait pas. L'une représente la *Revue de Rouen* comme abrégeant peut-être, par une critique acharnée, les jours de M. E. Gaillard. L'autre nous suppose capables d'attaquer encore un homme *désarmé*, MORT! En vérité, le discoureur est en délire! Pour qui nous prend-il donc?

Digitized by Google

Sommes-nous des gens sans moralité ni pudeur ? Avons-nous jeté nos noms au public comme des mercenaires, ou comme des hommes de cœur et de travail ? Faisons-nous trafic du blâme et de l'éloge, ou bien sommes-nous venus, dans un intérêt tout moral, dresser, au milieu de nos concitoyens, une tribune ouverte à toutes les intelligences libérales ? — Nous avons *calomnié* les pensées et les sentimens intimes de M. E. Gaillard ! Ah ! Monsieur l'académicien, savez-vous la valeur des mots ? Calomnier, c'est l'acte d'un méchant et d'un lâche : calomnier, c'est mentir !..... Allons ! l'exagération est vraiment trop bouffonne pour la prendre au sérieux.

Et voilà donc le résultat inévitable de la vanité académique. Ces Messieurs vivaient jadis occupés à rimer de petits vers, à fouiller de vieilles masures, et à arranger artistement toutes ces petites bagatelles littéraires dont on faisait hommage aux autorités constituées et aux confrères de prédilection. On se louait, on se saluait, on se congratulait, on s'apothéosait réciproquement, et on se construisait tout doucement une certaine gloriole provinciale dont la fumée était délicieuse au nez des élus. Mais le temps de la critique est venu ; chemin faisant, elle rencontre les Académies, car les Académies s'intitulent Sociétés *pour le progrès des lettres et des arts*. Elle leur demande donc quels sont leurs travaux scientifiques et littéraires ; et, parce que les résultats de la paresse sont loin d'égaler les prétentions de l'amour-propre, elle persiffle les Académies. N'est-ce pas justice? Aujourd'hui, la critique est bien autrement acerbe et impérieuse contre les hommes qui ont quelque valeur sociale. Avec les Académies, elle plaisante, elle rit. Que voulez-vous de plus ? Est-ce qu'on peut gravement contrôler des compagnies qui vivent dans l'adoration perpétuelle d'elles-mêmes, et qui figurent, au milieu d'une société nouvelle, active, passionnée,

Digitized by Google

comme une borne au milieu d'un torrent ? Quoi qu'il en soit, la critique est *une infâme* aux yeux des Académies. C'est une prostituée qui n'a que de mauvaises passions. Elle s'amuse de toutes les prétentieuses futilités qu'on imprime chaque année pour donner au public un certificat de vie. Sus donc ! haro sur la critique ! Elle montre *un acharnement inexcusable*, elle *calomnie*, elle *tue !* — Tout beau, Messieurs de l'Académie ! l'hyperbole ne vous coûte guère ; il faut pourtant avoir souci de la vérité. Entendons-nous bien, s'il vous plaît ! La *Revue de Rouen* se moque et se moquera toujours de vos avortemens littéraires et scientifiques : c'est son droit. Libre à vous, en revanche, de l'accuser de taquinerie, de mauvais goût, de vandalisme même, et, au besoin, de l'écraser de votre dédain. Mais il est absurde de nous prêter de *mauvaises passions*, à nous qui valons bien les gens de l'Académie, quand il s'agit d'intelligence, d'honneur et de dignité. — Quant à rendre vos œuvres l'objet d'une critique calme et sérieuse ; quant à entrer avec vous dans ces grandes querelles littéraires où toutes les ressources du raisonnement et du savoir se développent en proportion de la gravité du sujet, nous ne pouvons, Messieurs : la base nous manque. Où sont vos importans et utiles travaux ? Le public ne les cherche pas, car il vous ignore. Nous les cherchons, nous, et ne trouvons rien !

Qu'il soit donc bien compris entre nous, Messieurs, que nous estimons et respectons vos personnes, et que devant l'Académie, corps littéraire, tombant dans le domaine de la critique, nous n'avons d'autre velléité que celle de railler une institution qui se condamne à ne rien produire. Ceci vous flatte peu, mais tel est notre sentiment particulier : vous en penserez ce qu'il vous plaira. Les grandes colères seraient donc hors de saison, et les discours à l'avenant n'auraient d'autre

Digitized by Google

résultat que de nous prêter à rire. Ainsi, désormais, faites-nous grâce de reproche d'*acharnement* et de *calomnie*. Vous avez tout le loisir de sommeiller, de griffonner des rapports, de faire des statistiques interminables, et même de vous perdre dans le pot à l'encre des antiquaires; mais, pour Dieu! ne soyez pas ridicules! La sottise chez les gens de lettres est pire que la méchanceté chez les sots!

— Si l'Académie n'est pour rien dans les étranges insinuations auxquelles nous venons de répondre, nous lui conseillons fort, pour éviter toute nouvelle méprise, de se faire communiquer désormais les discours *prononcés en son nom !*

NOTA. — Nous apprenons à l'instant que l'Académie a voté l'impression de l'oraison funèbre de M. E. Gaillard dans le prochain *Précis analytique* de ses travaux.

Nous comprenons l'Académie voulant rendre un hommage public à la mémoire d'un de ses membres. C'est un acte de haute convenance qui obtiendra le respect de tous.

Mais quand l'Académie, devant une tombe, s'associe à d'inconcevables récriminations; quand elle vient jeter à la face d'hommes honorables des reproches de *haine*, d'*acharnement*, de *calomnie;* quand elle nous accuse de *tuer* les gens par la critique, elle fait un acte d'ineptie que nous livrons à la risée publique.

Nous croyons devoir imprimer en entierce discours, qui a donné lieu à notre article, et que l'Académie a fait sien en l'adoptant. On ne nous accusera pas ainsi de n'avoir fait connaître de cette œuvre que la partie que nous voulions critiquer.

Digitized by Google

« C'est un lieu bien imposant que celui qui nous rassemble en ce moment, Messieurs ! Les passions humaines n'oseraient en franchir le seuil redoutable ; car, malheur à l'homme qui, guidé par elles, refuserait la justice de la terre à ceux qu'on vient livrer ici, dans un cercueil, à la justice de Dieu !

« Les sciences, les lettres et les arts en général, et la Normandie en particulier, font aujourd'hui une perte bien sensible en la personne de M. E. Gaillard, qui a succombé, dans un âge encore si peu avancé, à une douloureuse maladie, résultat probable de ses fatigues et de ses travaux scientifiques ! L'Académie de Rouen, dont il était l'un des Secrétraires perpétuels, et au nom de laquelle je parle, la ressent profondément, et sa douleur sincère sera partagée, à coup sûr, par beaucoup d'autres Sociétés savantes de cette ville et de l'étranger !

« Ce n'est pas le moment de faire une notice régulière sur la personne de notre infortuné confrère, ni sur ses travaux nombreux et variés : chacune des Sociétés dont il était membre actif et assidu voudra payer son tribut individuel d'estime à ces mêmes travaux. Ils en sont tous dignes, et l'intérêt qu'ils doivent inspirer se trouve garanti par le beau succès de quelques-uns d'entr'eux, qui ont conquis à leur auteur les glorieuses couronnes du premier corps savant de la France, de l'Institut ! Ici ne devraient, sans doute, retentir que les accens du deuil et de la douleur ; permettez-moi, cependant, Messieurs, de vous faire réapparaître un moment celui que nous pleurons, homme de science, homme du monde, et enfin citoyen.

« Homme de science, Messieurs, M. E. Gaillard devait être compté parmi les plus distingués de la Normandie. Ses connaissances étaient vastes ; son érudition choisie s'appliquait spontanément à tous les objets que traitait, chaque jour, sa plume élégante et facile. Partout, dans ses ouvrages, brillaient les reflets d'une première éducation classique et libérale, aussi complète que solide. Il savait bien ce qu'il savait, et il savait beaucoup ! Nul sujet ne le trouvait au dépourvu ; mais il a souvent traité, de main de maître, ceux qui tenaient d'une manière plus intime à ses études favorites, l'histoire et l'archéologie. Il préparait à sa Normandie, qu'il chérissait tant, un monument historique dont il m'avait souvent entretenu, et que nous regretterons sans cesse, en songeant qu'il n'a été interrompu que par la mort. Nul ne connaissait mieux que lui, on peut l'affirmer, ces débris précieux, restes vénérables de la domination romaine dans nos contrées ; il avait présidé long-temps à leur recherche, avec autant d'ardeur que de succès, surtout à Lillebonne, dont le théâtre antique demeurera désormais celui de sa propre gloire. Nul non plus ne savait mieux la liste de nos illustrations normandes de tous les âges et de tous les temps ; et il joignait à ces connaissances fondamentales celle des localités, des monumens, des usages, etc., qu'il s'était rendu familière par une longue pratique. Ses talens éprouvés et son amour du travail présageaient donc une fin heureuse à sa glorieuse entreprise. C'est une perte irréparable pour nous et notre pays, qu'elle demeure si malheureusement inachevée !

« Vous parlerais-je, en particulier, Messieurs, de ses travaux comme Secrétraire perpétuel de l'Académie ? Mais qui peut ignorer, dans nos murs, les

Digitized by Google

obligations que nous avons contractées envers ce zèle si éclairé, qui ne nous a jamais failli, puisque les derniers mots que sa main affaiblie ait tracés, il y a à peine deux jours, nous étaient encore consacrés !

« Dans le monde, M. E. Gaillard fut toujours accueilli, recherché même avec empressement et faveur. Chacun l'y rencontrait avec plaisir, parce qu'il était vraiment aimable ; beaucoup s'attachaient promptement à lui, parce qu'il était véritablement bon. Rien qu'en le voyant, on sentait qu'il avait fréquenté, de bonne heure, ces réunions élevées qui impriment aux manières habituelles un caractère de noblesse, de charme et d'urbanité qui ne se perd plus. Il était, en un mot, homme d'excellente compagnie. Sa conversation était d'ailleurs abondante et animée, parfois passionnée ; mais, comme dans les discussions les plus vives, sa bienveillance naturelle ne l'abandonnait jamais, ses adversaires, vainqueurs ou vaincus, n'hésitaient pas à rendre justice à l'excellence de son cœur, en même temps qu'ils admiraient l'élévation de son esprit. Sa perte sera donc douloureusement ressentie au sein de cette société choisie, où il comptait de vrais amis, chose si rare ! et à laquelle il apportait toujours, en retour de son bienveillant accueil, le tribut des dons de l'esprit et de l'ame, relevé par les charmes si séduisans d'une bonne éducation et d'une politesse exquise.

« Comme citoyen, M. E. Gaillard fut toujours dévoué à sa patrie et à sa bien aimée province. Il avait le cœur tout français ! Si on lui a parfois reproché d'avoir révélé ses opinions personnelles d'une manière inopportune, qui oserait aujourd'hui l'en blâmer, puisque chacun est convaincu qu'elles étaient consciencieuses, et que d'ailleurs il ne les produisait que sous l'égide de cette garantie qui les rend toutes respectables, quelles qu'elles soient, *le témoignage public qu'elles n'avaient jamais changé ?* Les nombreux écrits de M. E. Gaillard portent, sans exception, l'empreinte honorable de sa foi politique et sociale, qui se résumait dans le symbole que renferment ces deux mots : *Religion et Monarchie !*

« Des hommes prévenus lui ont fait une guerre dans laquelle une absence trop fréquente de bon goût et de délicatesse aurait dû effacer à ses yeux ce que cette guerre, par son acharnement inexcusable, pouvait avoir de pénible pour son cœur. Ses adversaires regretteraient amèrement aujourd'hui, j'en suis convaincu, leurs attaques peu mesurées, s'ils venaient à penser qu'elles ont pu avoir une influence funeste sur la santé de celui que voilà maintenant étendu dans sa bière, désarmé et sans défense ! A ce triste aspect, Messieurs, toutes les oppositions, toutes les haines doivent s'éteindre. La vérité seule conserve le droit de parler. Qu'on l'entende donc proclamer bien haut qu'ils ont étrangement calomnié les pensées et les sentimens intimes de notre malheureux confrère, ceux qui ont affecté de le dépeindre comme un ennemi du progrès intellectuel. Il fut au contraire, et sa vie entière est là pour le prouver, l'un des champions les plus ardens et les plus infatigables de l'émancipation provinciale. Il l'appelait de tous ses vœux, la secondait de tous ses efforts, et c'est à cette glorieuse lutte, on peut le croire, qu'il a épuisé les dernières étincelles de son énergie et de son activité. Il serait digne, à ce seul titre, de l'estime et de la reconnaissance de ses concitoyens. C'est une justice que bientôt personne n'aura le courage de lui refuser.

Digitized by Google

« Adieu, cher et honorable collègue! Repose en paix dans ce même asile, où ta voix émue et pénétrante retentissait encore, naguère, au près du cœur de Boïeldieu, et sur les restes de notre excellent confrère, ce bon M. Reiset! Adieu, ta vie et tes travaux demeureront honorés et respectés dans ta patrie et parmi tes confrères affectionnés, qui n'oublieront jamais ton dévoûment et tes services! Adieu, mais non pour toujours, car ta tombe ne restera point délaissée! Nous y reviendrons t'offrir l hommage d'un affectueux souvenir, toutes les fois que des pertes, toujours trop fréquentes, nous ramèneront dans cette lugubre enceinte! Moi surtout, cher collègue, moi, que des fonctions semblables, que nous partagions en confrères dévoués, avaient mis à même d'apprécier toute la bonté de ton cœur, toute la portée de tes talens réels; moi, dis-je, pour qui cette terre est doublement sacrée, puisqu'elle renferme, presqu'à tes côtés, et au milieu de tant d'amis, le plus précieux de tous, *celui qu'on n'obtient qu'une fois de la bonté du ciel*, — je reviendrai souvent, lors de mes saints pélerinages, saluer ton ombre fraternelle, lui redire tous nos regrets, lui peindre l'estime et la reconnaissance publiques environnant à jamais ta mémoire; et ton ombre sera consolée! Adieu, tu peux désormais reposer en paix, car, je l'ai dit et je le répète : *les passions humaines n'ont pas le droit de pénétrer ici.*

MM. Blanche, Floquet, Ballin et Deville, ne font point partie du Comité de Rédaction de la *Revue*.

M. Lévy, ne voulant point entrer dans la querelle académique, a cessé d'être au nombre de nos collaborateurs.

Enfin, M. Gors, comme président de l'Académie, a pensé, d'accord avec tous les les membres du Comité de Rédaction, qu'il devait rester étranger à la réponse que nous publions, et à la délibération dans laquelle cette réponse a été adoptée.

Digitized by Google

BIOGRAPHIE NORMANDE.

Saint Ouen.

— Ier ARTICLE. —

Naissance de saint Ouen. — Saint Colomban. — Rôle politique de saint Ouen sous le règne de Dagobert.

La vie de saint Ouen a pour nous un double intérêt : elle nous montre en même temps l'agitation, les intrigues et la grandeur un peu sauvage d'une cour du VIIe siècle, et le calme, les travaux apostoliques et la mission de paix d'un évêque. Saint Ouen fut tout à la fois un homme du siècle et un homme de Dieu. On est trop souvent porté à immobiliser l'évêque de cette époque dans ses fonctions ecclésiastiques; à ne le voir que sous les arceaux du cloître, et à travers le jour douteux des cathédrales gothiques. Il n'en était pas ainsi au VIIe siècle. Arnulphe, Audoënus, Eligius, Leodegarius, évêques de Metz, de Rouen, de Noyon et d'Anton, sont les premiers hommes politiques de l'époque. Avant de revêtir la mître, ils avaient porté *le baudrier d'or et l'anneau royal* [1]; ils avaient combattu à la tête des ar-

[1] En parlant de saint Ouen, le légendaire dit : « Regis annulum adeptus, sub aureo baltheo, diligebat Deum. (Bolland. act. sanct. Aug., t. IV.)

Digitized by Google

mées et dicté des lois ; et, alors même qu'ils cherchaient le calme du sanctuaire, les hommes du siècle venaient souvent interroger leur expérience. Ainsi nous verrons saint Ouen consulté par Ebroïn, et jouant le rôle de conciliateur entre les chefs de la Neustrie. La biographie de ce personnage aurait donc un haut intérêt, lors même que nous ne verrions en lui que l'homme politique, le référendaire de Dagobert. Mais pour nous autres, normands, elle a une importance toute locale. L'épiscopat de saint Ouen est l'époque de la chûte complète du paganisme dans le diocèse de Rouen. Alors aussi s'élevèrent les grands monastères de Saint-Wandrille, Jumiéges, Fécamp, etc., qui firent comparer la Neustrie à la Thébaïde, et rendirent des services incontestables, en conservant les dernières traditions littéraires au milieu de la barbarie générale.

Sans doute, les légendes, où nous est racontée la vie de ces évêques, est remplie de fables souvent ridicules ; mais là se trouve toute la poésie de l'époque. L'imagination des anciens avait brodé sur le fond brillant des guerres héroïques ; les traditions d'un siècle s'étaient jointes à celles du siècle précédent, et il en était résulté un riche amas de fictions, au milieu desquelles les grands poètes de l'antiquité n'eurent qu'à choisir. Le moyen-âge a aussi travaillé pendant bien des siècles à accumuler des légendes, avant que l'auteur de la *Divine Comédie* écrivît l'épopée chrétienne. Souvent ces récits populaires ont un caractère touchant. Lorsque Galswinde périt victime de la vengeance de Frédégonde, on disait qu'une lampe de cristal se détacha subitement, et tomba sur le pavé de marbre sans se briser et sans s'éteindre. On assurait, pour compléter le miracle, que les assistans avaient vu le marbre du pavé céder comme une matière molle, et la lampe s'y enfoncer à demi. « De semblables récits, ajoute

Digitized by Google

M. Thierry, peuvent nous faire sourire, nous qui les lisons dans de vieux livres, écrits pour des hommes d'un autre âge; mais, au VIe siècle, quand ces légendes passaient de bouche en bouche, comme l'expression vivante et poétique des sentimens et de la foi populaires, on devenait pensif, et l'on pleurait en les entendant raconter. » Quelquefois elles ont un sens moral. Lorsque Richard-Cœur-de-Lion s'agenouilla auprès du corps de son père Henri II, le sang coula par les yeux et les narines du mort. Il avait reconnu son meurtrier.

Ainsi, nous n'écarterons pas ces légendes; nous les donnerons comme une poésie naïve, fruit de l'imagination populaire. Ce que nous entreprenons ici, ce n'est point d'écrire une dissertation critique sur saint Ouen, mais de chercher dans les chroniques contemporaines la physionomie de l'homme politique, aussi bien que celle de l'évêque, telle que la tradition populaire nous l'a conservée.

Ce fut au commencement du VIIe siècle, vers 602, que naquit Dadon, nommé depuis Audoënus ou saint Ouen. Son père Autharius et sa mère Aiga habitaient alors à Sancy, près de Soissons. Ils étaient, comme leur nom l'indique, de race gallo-romaine, et avaient acquis une grande réputation de sainteté. Nous les voyons, peu de temps après la naissance de Dadon, quitter Sancy, et venir s'établir à Vultiacum, ou Vuichy-sur-Marne. Ce fut là que se passèrent les premières années de Dadon. La tradition populaire les a entourées de merveilleux. Une vieille tapisserie de l'église de Saint-Ouen représentait l'enfant chassant, avec le secours céleste, les grues qui dévastaient le champ paternel. D. Pommeraie rapporte que, de son temps, on montrait encore dans le pays une source d'eau vive que le jeune Dadon avait fait jaillir pendant

Digitized by Google

une sécheresse. On trouve une preuve plus certaine de la réputation de sainteté dont jouissait cette famille dans la conduite de saint Colomban, qui vint demander l'hospitalité à Autharius.

Colomban était alors le grand saint de la Gaule. Sorti de l'Irlande, de l'*Ile-des-Saints*, comme on disait alors, il était arrivé en Gaule au moment où, partout, la discipline ecclésiastique était relâchée. Les couvens eux-mêmes, qui devaient être un asile contre la corruption générale, étaient un théâtre de scandales. *Le vieux levain du siècle avait pénétré partout*, selon l'expression de saint Ouen dans sa *Vie de saint Eloi* [1]. Colomban apporta en Gaule l'enthousiame et le mysticisme irlandais; il allait prêchant partout, fondant des monastères, gourmandant les vices des grands et des évêques, et n'épargnant pas même les rois. Cette sainte liberté lui suscita de nombreux ennemis, et bientôt l'orage éclata sur sa tête. Un historien contemporain raconte, dans les termes suivans, la scène qui en fut l'occasion :

« Colomban était tellement célébré de tous, que Théodorik, roi de Bourgogne, se rendait souvent auprès de lui à l'abbaye de Luxeuil, pour lui demander la faveur de ses prières. Comme il y allait souvent, l'homme de Dieu commença à le réprimander pour ses débauches et ses adultères. Déjà le roi obéisait à la parole de l'homme de Dieu, et promettait de s'abstenir de toutes choses illicites; mais le vieux serpent se glissa dans l'ame de son aïeule Brunehild, qui était une seconde Jézabel, et l'excita contre le saint de Dieu par l'aiguillon de l'orgueil. Elle craignit que, si son fils, méprisant les concubines, mettait une reine à la tête de la cour, elle

[1] Dacher, Spicileg. t. II. « Ibant in malitia fermenti veteris sæcularia. »

Digitized by Google

ne se vît retrancher par là une partie de ses honneurs. Il arriva qu'un certain jour Colomban se rendit auprès de Brunehild, qui était alors dans le domaine de Boucheresse, entre Châlons et Autun. La reine, l'ayant vu venir dans la cour, amena au saint de Dieu les fils que Théodorik avait eus de ses adultères. A cette vue, le saint demanda ce qu'ils lui voulaient : « Ce sont les fils du roi, lui dit Brunehild : « donne leur la faveur de ta bénédiction. — Sachez, « répondit Colomban, qu'ils ne porteront jamais le sceptre « royal, car leur origine est impure. » La reine furieuse ordonna aux enfans de se retirer [1]. »

Depuis ce jour, le ressentiment de Brunehild poursuivit Colomban ; il fut forcé de quitter la Bourgogne, et ce fut en parcourant la Neustrie qu'il arriva à la Villa occupée par Autharius et Aiga. L'aventure que nous venons de raconter montre quel prix on attachait à la bénédiction de ce saint homme. Aussi Aiga se hâta-t-elle de présenter ses enfans Adon, Dadon et Radon à Colomban. « L'homme de Dieu, ajoute le biographe, se sentit alors animé de l'esprit de prophétie, et, étendant les mains sur les enfans : Ceux-ci, dit-il, seront illustres par leurs vertus chrétiennes, par les honneurs dont ils seront revêtus, et glorieux, à la cour des rois. » Le jeune Dadon, entrant dans la vie sous ces heureux auspices, fut confié aux moines de Saint-Médard, de Soissons. Nous ignorons sous la discipline de quels hommes Dadon grandit dans les sciences divines et humaines; mais nous savons qu'il conserva un pieux souvenir du monastère qui avait été l'asile de sa jeunesse. On lisait dans une charte de l'église de Saint-Médard, de Soissons : « Saint Ouen a donné à la dite abbaye de Saint-Médard *le prieuré de la*

[1] Hist. des Gaules, t. III, p. 478.

Digitized by Google

Croix, en reconnaissance de ce qu'il y avait été élevé et instruit en sa jeunesse. » Les frères de Dadon avaient partagé avec lui la pieuse éducation de Saint-Médard, et l'ainé Adon ne sortit du monastère que pour se consacrer à la solitude. Adon fonda, sur les bords de la Marne, le monastère de Jouarre, dans un terrain qui lui appartenait, et y établit la règle de saint Colomban.

Les deux autres, Dadon et Radon, se rendirent à la cour de Dagobert; ils aspiraient à s'élever par leurs services au rang de *compagnons du roi*, alors recherché de tous les nobles gallo-romains. Dans les premiers temps qui suivirent la conquête des Franks, la domination des barbares avait lourdement pesé sur les Gaulois. La plupart avaient courbé la tête; d'autres avaient cherché un asile dans l'église; d'autres enfin s'étaient faits les complaisans des rois barbares. Ils avaient mis leur génie rusé et leur supériorité intellectuelle au service des conquérans germains, et avaient ainsi obtenu le même rang que les guerriers franks ou les évêques gaulois. Néanmoins, pendant long-temps, l'humeur sauvage et capricieuse des rois barbares les réduisit presqu'au rôle d'esclaves. Les évêques même n'étaient pas épargnés. Frédégonde faisait assassiner Prétextat, et Brunehild proscrivait Colomban. Mais peu à peu la férocité des Franks s'adoucit. Dagobert surtout aimait le luxe et la civilisation des romains. Ce Salomon des Franks, comme l'appelle l'auteur des *Gestes*[1], voulait, comme l'ancien Salomon, réunir les voluptés, la science et les arts. Dadon, qui apportait à la cour du Frank une ame élevée et épurée par la science, y rencontra un homme que la conformité de goûts et d'idées unit intimement avec lui. Eligius était, comme Dadon, un gallo-romain;

[1] Rec. des Hist. des Gaules, t. III, p. 268.

Digitized by Google

son art consistait à travailler l'or avec une merveilleuse dextérité. L'habile artiste s'empara de l'esprit de Dagobert, et devint un de ses principaux ministres. Le spectacle de ces Franks livrés à tout l'attrait d'une civilisation prématurée, et s'y plongeant avec une frénétique avidité, pouvait être dangereux même pour des ames aussi pures que celles d'Eligius et de Dadon. Mais les biographes prennent soin de nous rassurer. « C'étaient deux oliviers fertiles sur ce sol desséché ; deux candélabres d'or, illuminés de la grâce du seigneur, et brillans dans ce séjour de ténèbres [1]. » Il parait même que les deux jeunes gens n'épargnèrent pas les remontrances à Dagobert. Saint Amand, témoin comme eux de la scandaleuse conduite du roi des Franks, alla plus loin : il éclata en reproches, et voulut fuir cette Babylone. Mais le roi le fit suivre par Eligius et Dadon, qui le ramenèrent à la cour et le déterminèrent à baptiser le fils de Dagobert. Dadon éprouva aussi un moment de dégoût et d'amertume au milieu de cette corruption du siècle. Dagobert, qu'il avait accompagné dans plusieurs expéditions, lui avait confié l'anneau royal ou grand sceau du royaume; il lui avait conféré tous les titres que les rois franks avaient empruntés à la cour de Bysance. Ainsi, nous voyons Dadon désigné sous les noms de *Silentiarius*, *Auricularius*, *Cancellarius*, *Apocrisarius*, *Referendarius*. Comblé d'honneurs, il n'en éprouvait que plus vivement le besoin de la solitude. D'ailleurs sa concience ne pouvait être tranquille à la vue de ce sérail, au milieu duquel vivait Dagobert; les intrigues d'Ega et autres chefs neustriens révoltaient aussi son ame droite et pure. Il s'enfuit de la cour et se retira à Rebais, en Brie. Les légendaires

[1] « Quasi duæ olivæ pinguissimæ..., vel duo candelabra aurea.... » (Act. sanct. August. t. IV.)

Digitized by Google

rapportent qu'une colonne de feu lui indiqua le lieu où devait s'élever le monastère.

Dadon appela à Rebais des moines de l'abbaye de Luxeuil, qui venait d'être réformée par saint Colomban; là régnait, dans toute sa pureté et sa sévérité, la règle monastique, tandis qu'ailleurs elle tombait en désuétude. La nouvelle abbaye reçut, de son fondateur, le nom de Jérusalem, en opposition avec la Babylone qu'il venait de quitter. « En effet, dit saint Augustin, il y a deux cités fondées par deux amours : Jérusalem, fondée par l'amour divin; Babylone, par l'amour humain[1]. » Dadon ne put pas jouir longtemps de la pieuse solitude de Rebais; les conseils d'Eligius et un ordre formel de Dagobert le rappelèrent à la cour. D'ailleurs, il savait que, surtout aux jours de misère et de corruption, il doit rester au milieu du siècle des hommes purs, qui sont, dit saint Jérôme, *comme le sel de la terre*[2]. Enfin, le péril de la Gaule Neustrienne appelait le concours de tous les bons citoyens. Pour comprendre le rôle de Dadon et d'Eligius, il faut étudier, avec quelque détail, la situation de la Gaule à cette époque.

La Gaule se divisait en quatre parties, que l'opposition de race animait d'une haine violente les unes contre les autres. Entre la Loire et la Meuse, s'étendait le pays connu sous le nom de Neustrie ou pays de l'Ouest. C'est là que les Franks-Saliens, qui avaient accompagné Clovis, s'étaient établis. Ils avaient bien poussé leurs excursions au sud de la Loire, mais sans y faire de conquête durable. Ces Franks-Neustriens se trouvaient, chaque jour, en contact avec les Gallo-Romains; dans leur admiration aveugle pour une civilisation plus

[1] Sanct. August. sur le Ps. 64. « Duas civitates faciunt duo amores. Hierusalem facit amor Dei, Babyloniam facit amor sæculi. »

[2] « Quasi condimentum terræ. »

Digitized by Google

avancée, ils avaient adopté les abus plutôt que les bienfaits d'un pareil état social. La corruption des Franks-Saliens avait été rapide, et, pour nous servir de l'expression d'un contemporain, *ils avaient bientôt fondu sous le soleil du midi.* Dagobert se trouve précisément sur la limite de la barbarie qui disparaît, et de la corruption qui énerve les Franks. C'est un moment unique que ce règne où les deux sociétés sont en présence, et où la férocité des mœurs germaniques se trouve à côté des raffinemens de la civilisation gallo-romaine.

Ce commencement de dégradation est le signal de l'affranchissement pour toutes les populations subjuguées. Ainsi, au Nord, les Austrasiens, qui habitaient les bords du Rhin, et se trouvaient continuellement en contact avec les forêts de la Germanie, ne pouvaient se résigner à subir plus long-temps l'autorité d'une population dégénérée comme celle des Neustriens. Ils avaient exigé que Dagobert leur donnât un roi indépendant. Au sud de la Loire, et sur les bords du Rhône, habitaient des peuples qui avaient conservé, presque intacts, les vestiges de la civilisation romaine. Les Burgondes et les Aquitains suivaient le droit romain; leurs villes étaient gouvernées par les *duumvirs*, qui rappelaient les consuls, et portaient, comme eux, la robe blanche bordée de pourpre. Dans leur supériorité intellectuelle, ces peuples méprisaient profondément les conquérans germains et leurs grossiers efforts pour imiter la civilisation romaine. Leur but, déjà manifesté, à la fin du VIe siècle, par la conspiration de Gondovald, était de reconstituer un empire gallo-romain. Les Aquitains forcèrent Dagobert de leur donner un duc indépendant, et tous leurs efforts tendirent à conserver à Bordeaux, à Poitiers, à Toulouse, des centres de pouvoir tout-à-fait étrangers à la domination des Franks.

Outre ces populations, qui secouraient le joug des Franks,

Digitized by Google

il en était d'autres qui, même sur le territoire gaulois, ne l'avaient jamais subi. Ainsi, les Kymris de la Bretagne avaient résisté, avec toute l'énergie des races celtiques, aux envahissemens des Germains. Ce n'était qu'avec beaucoup de peine qu'ils avaient payé le tribut à Clovis; mais ils s'en étaient affranchis sous ses successeurs. Leur duc, Judicaël, contemporain de Dagobert, se regardait comme l'égal du roi des Franks Au pied des Pyrénées, les Basques, Vascons ou Gascons, descendans des Ibériens, anciens habitans de l'Espagne, refoulés par la conquête, avaient envahi le sud de la Gaule au commencement du VIIe siècle. Ils étaient maîtres de tout le pays compris entre les Pyrénées et la Garonne, et se disposaient à pousser plus loin leurs conquêtes.

Ainsi, menacée sur les bords de la Garonne, la monarchie neustrienne voyait échapper à sa domination l'Austrasie et l'Aquitaine, pendant que les Bretons insultaient les frontières du royaume. Qu'opposait Dagobert à ces incursions et à ces dangers qui l'environnaient de toutes parts? Partageant son temps entre les plaisirs et la construction des monastères, il avait besoin, plus qu'aucun autre souverain, de ministres habiles. Aussi, Dadon ne dut-il pas hésiter à sacrifier son repos aux devoirs de citoyen. Il revint à la cour; mais son ame était toujours à Rebais. « En effet, dit saint Augustin, l'ame n'est pas où elle anime, mais où elle aime [1]. » Le référendaire rendit d'importans services à la monarchie neustrienne. On pense qu'il fut un des compilateurs de la loi salique [2]. Ce fut, en effet, Dagobert qui, à une époque où la barbarie franke commençait à s'effacer, voulut donner une forme définitive aux anciennes lois des Saliens et des Bavarois.

[1] « Anima non est ubi animat, sed ubi amat. »

[2] *V.* Pommeraie, Hist. de l'abbaye de Saint-Ouen.

Digitized by Google

On reconnaît la main d'un chrétien dans le prologue qui fut mis en tête de la loi salique, et à la rédaction duquel concourut certainement le référendaire :

« La nation des Franks, illustre, ayant Dieu pour fondateur, forte sous les armes, ferme dans les traités de paix, profonde en conseil, noble et saine de corps, d'une blancheur et d'une beauté singulière, hardie, agile et rude au combat, depuis peu convertie à la foi catholique, libre d'hérésie; lorsqu'elle était encore sous une croyance barbare, avec l'inspiration de Dieu recherchant la clé de la science; selon la nature de ses qualités, désirant la justice, gardant la piété; la loi sâlique fut dictée par les chefs de cette nation, qui, en ce temps, commandaient chez elle.

« Vive le Christ, qui aime les Franks! Qu'il garde leur royaume et remplisse leurs chefs de la lumière de sa grâce; qu'il protège l'armée; qu'il leur accorde des signes qui attestent leur foi, les joies de la paix et de la félicité; que le seigneur-christ Jésus dirige, dans les voies de la piété, ceux qui les gouvernent; car cette nation est celle qui, petite en nombre, mais brave et forte, secoua de sa tête le dur joug des Romains, et qui, après avoir reconnu la sainteté du baptême, orna somptueusement d'or et de pierres précieuses les corps des saints martyrs, que les Romains avaient brûlés par le feu, massacrés, mutilés par le fer ou fait déchirer par les bêtes [1]. »

Dadon ne se borna pas à rédiger des lois; son rôle fut plus actif. Il fut chargé, avec Eligius, d'une mission auprès de Judicaël, duc des Bretons. On ignore quel motif l'empêcha d'accompagner le trésorier du roi dans cette ambassade, qui

[1] Leg. salicæ prolog., ap. Script. gallic., t. IV, p. 122. — Thierry, VI lettre sur l'Hist. de France.

Digitized by Google

eut un plein succès. Judicaël vint trouver Dagobert à Clichy; il jura de respecter les frontières de son royaume, et se reconnut son vassal. Le duc breton donna, en cette circonstance, une preuve signalée de son estime pour Dadon. Dagobert l'avait invité à un de ces festins, où les Franks prodiguaient les viandes grossièrement apprêtées et les tonneaux de bière. Judicaël préféra la table modeste du référendaire. Aucun des historiens contemporains n'a oublié de relever ce trait comme un insigne honneur rendu à la vertu de Dadon.

Les négociations ne suffirent pas pour ramener les Gascons; ici encore, nous voyons reparaître le référendaire dont le nom a été altéré par quelques historiens[1]. Les Gascons avaient soulevé toute l'Aquitaine; Dagobert résolut de leur opposer une force respectable. Il leva tous les hommes de guerre de plusieurs comtés et de dix duchés. Il leur donna dix chefs soumis à l'autorité suprême du référendaire. On voit, par ces préparatifs, qu'il s'agissait d'une campagne décisive. Cette armée commença par fondre sur Poitiers, qui voulut vainement résister. Cette ville fut prise et saccagée. D'autres places de l'Aquitaine subirent probablement le même sort, mais on ignore lesquelles. Amandus, duc des Gascons, se hâta de repasser la Garonne. Il se retrancha alors dans les passages des Pyrénées et dans les forts que leur position a fait comparer *à des aires d'aigle*. Le référendaire comprit l'impossibilité de forcer les Gascons dans ces positions; d'ailleurs un duc frank, nommé Arimbert, l'ayant tenté, fut taillé en pièces avec sa troupe. Les négociations furent alors substituées à la force des armes. Le référendaire détermina Amandus et les autres chefs gascons à se rendre au palais de

[1] Frédég. Chron. LXXVIII. — D. Pommeraie.

Digitized by Google

Clichy, pour jurer fidélité à Dagobert. Ils y vinrent, en effet, en 637, et Dadon eut l'honneur d'avoir terminé cette guerre périlleuse, en assurant à Dagobert la soumission de la Vasconie.

Le référendaire resta mêlé aux affaires du siècle jusqu'à la mort de ce roi.

Il semble qu'Eligius et lui s'étaient attachés à Dagobert par un de ces dévoûmens qui ne cessent qu'avec la vie. Malgré les égaremens du roi frank, les deux saints personnages restèrent constamment ses conseillers, et, même après sa mort, ils semblèrent vouloir pallier ses fautes en le couvrant de la protection des saints. C'est à Dadon qu'on attribue le récit de la légende suivante[1] :

« A l'époque où Dagobert quitta cette vie, un personnage illustre, nommé Ansoald, défenseur de l'église de Poitiers, parcourait la Sicile. En s'éloignant de ce pays, il aborda à une petite île sauvée, disait-on, par la présence et les mérites du solitaire Jean. Ansoald visita l'ermite et conversa avec lui sur le salut de l'ame. Interrogé par Jean sur les mœurs et la vie du roi Dagobert, il lui exposa tout ce qu'il savait. Alors le vieillard lui dit : « Pendant qu'épuisé par les « veilles, les jeûnes et la vieillesse, je me livrais un instant au « repos, je vis apparaître devant moi un personnage auquel « sa chevelure blanche donnait un air vénérable. Il m'ordonna « de me lever sur le champ, et de prier pour l'ame du roi « Dagobert qui venait, à l'instant même, de quitter son corps. « J'obéis sur le champ. A peine avais-je commencé mes prières, « que je vis, non loin de moi, d'horribles figures de démons « qui entraînaient le roi Dagobert chargé de chaînes. On en- « tendait le roi invoquer, au milieu des souffrances, le secours

[1] Aimoini de gest. Francor., lib. IV, ap. Script. gallic., t. III, p. 135.

Digitized by Google

« de plusieurs saints. Tout à coup le ciel s'ouvre, et, au milieu « des éclairs, je vois descendre deux personnages resplendissans « d'un merveilleux éclat. Je leur demandai qui ils étaient:— « Nous sommes, me répondirent-ils, Denis, Maurice et Martin, « que Dagobert a appelés à son secours.— Ils enlevèrent l'ame « aux démons et la transportèrent dans les cieux, en chantant le « psaume : Heureux, Seigneur, celui que vous avez choisi; « il habitera dans vos tabernacles. » Ansoald, de retour en Gaule, raconta cette aventure à Audoënus, qui l'a écrite pour l'instruction de la postérité, afin qu'elle sache que les saints récompensent les hommes pieux qui ornent leurs tombeaux. »

Dagobert mort et, en quelque sorte, béatifié, les deux ministres, Eligius et Dadon, se crurent libres de tout devoir séculier. Tous deux quittèrent la cour et commencèrent à se livrer plus spécialement aux études théologiques. Leurs vertus et leurs talens leur préparaient, dans l'église, une carrière non moins brillante que celle qu'ils avaient parcourue à la cour. Le rôle du prêtre était alors grand et noble; il protégeait le faible, le gallo-romain contre le frank; il abolissait les restes des superstitions payennes, faisait défricher des terres que les misères du temps avaient privées de cultivateurs; toute la science de l'époque lui appartenait. Il y eut, il est vrai, des prêtres qui abusèrent de cette position élevée, et qui transportèrent jusque dans le sanctuaire les mœurs dissolues du siècle. Mais Dadon comprit mieux sa mission; nous le verrons dans un prochain article employant son influence épiscopale pour le bonheur et la civilisation du diocèse de Rouen.

A. Chéruel.

Digitized by Google

HISTOIRE.

LE VILLAGE DE PITRES.

Marie de France. — Le lai des deux Amans. — Pitres. — Palais de Charles-le-Chauve.

Marie de France, l'un des poètes anglo-normands, les plus remarquables du XIIIe siècle, avait composé un grand nombre de fables et de lais. Cette femme, que M. de Roquefort nomme à juste titre la Sapho de son siècle, « joignait, dit-il, à un goût épuré, à des formes gracieuses, à des pensées agréables, une grande sensibilité, et souvent la muse anglaise semble l'avoir inspirée. »

Il n'est pas de lecture plus attachante, plus curieuse peut-être, que celle des quinze *lais* qui font partie de ses poésies. Toutes les aventures qu'elle raconte sont des aventures d'amour; mais leur variété ingénieuse, les détails de mœurs qu'elles renferment, l'harmonie poétique qui les distingue, en font une œuvre à part. On n'y retrouve pas la prosodie fatigante et prolixe de l'auteur du *Roman de Rou;* mais on aperçoit déjà que la langue poétique a fait des progrès, qu'elle est plus intelligible et plus douce. Employée par Marie, elle a pris une teinte de délicatesse et de naïveté qui en fait le principal charme. La postérité, en rendant justice à son talent, a sanc-

Digitized by Google

tionné l'opinion du temps, émise par Denis Pyrame, poète, son compatriote et son contemporain. Voici comment il s'exprime :

Ses lais soleient as dames plaire,
De joie les oient et de graé,
Kar sunt solunc l'or volenté.
.....
Kar mult l'ament, si l'ont mult cher,
Cunte, barun et chevaler,
Et si en ament mult l'escrit.

Marie, toujours à la recherche des sujets et des récits d'amour, se plaisait à puiser dans les poètes bretons, inventeurs des lais. Elle écrivait ces lais ainsi que sa mémoire les avait conservés; mais, cependant, elle a grand soin de nous dire que toutes les histoires qu'elle a diversement rapportées n'ont point été écrites sans autorités, car les originaux, selon elle, étaient déposés dans le monastère de Saint-Aaron, à Carléon.

L'un de ces petits poèmes a pour titre le *Lai des deus amanz*. Il est, comme ceux qui le précèdent et le suivent, d'origine bretonne; mais il a pour but de consacrer le souvenir d'une aventure qui se serait passée dans la Neustrie, avant qu'elle prît le nom de Normandie. Cette aventure n'est autre que celle des deux Amans, conservée par la tradition, mais altérée dans quelques-unes de ses parties.

En rapportant dans la *Notice sur le prieuré des Deux-Amans* cette tradition, nous n'avons pas cherché à montrer les différences qui existent entre le récit primitif de Marie de France, et tous ceux qui ont été publiés depuis. Elles nous ont alors paru peu importantes à constater, car le fond du sujet est toujours le même; les détails seuls ont varié suivant le caprice

Digitized by Google

des auteurs, et nous aurions embarrassé notre propre récit en les faisant remarquer. Cependant, nous avions résolu de parler plus tard, avec quelque étendue, du lai de Marie de France, parce qu'elle est l'auteur le plus ancien, qui ait parlé des deux Amans, et parce que son œuvre remarquable, comme toutes celles qu'elle a produites, renferme, en outre, quelques renseignemens sur un village seulement indiqué par nous, sur Pîtres, dont l'importance, pendant le IXe siècle, se révèle par une foule de documens peu connus. Nous avons pensé qu'à propos du *Lai des Deux-Amans*, il ne serait pas indifférent de faire connaître le résultat des recherches des savans sur ce lieu célèbre autrefois, mais aujourd'hui caché dans une humble obscurité.

Voici donc, en quelques mots, l'analyse du petit poème du trouvère normand. Nous mettons en relief seulement les circonstances qui diffèrent de la tradition déjà rapportée, et celles qui regardent le village de Pîtres, objet principal de ce travail.

Ce n'est plus un simple seigneur qui impose aux prétendans à la main de sa fille la bizarre condition de la transporter tout d'une haleine au sommet d'une montagne; c'est un roi, c'est le roi des Pistriens, dont la volonté se manifeste ainsi. Beaucoup de concurrens ont tenté l'aventure, tous y ont succombé. Un jeune comte, aimé de la fille du roi, est prêt à entreprendre la course périlleuse; mais, à la vue des dangers, il hésite, et propose à sa bien-aimée de fuir avec lui. Celle-ci refuse, et lui apprend en même temps qu'une de ses tantes, fort habile dans la science médicale, demeure à Salerne, et pourra lui fournir un breuvage propre à rappeler ses forces défaillantes, pendant son entreprise audacieuse.

Le jeune comte quitte ses états, voisins de ceux du roi,

Digitized by Google

se rend à Salerne accompagné d'une suite nombreuse, et revient bientôt, possesseur du philtre qui doit assurer sa victoire. Mais sa témérité rendit cette précaution inutile. Comptant sur ses forces, il ne voulut pas, malgré les supplications de sa mie, user du breuvage protecteur. Il atteignit le sommet de la montagne, tomba par terre, et mourut, avant qu'elle pût approcher le vase contenant le philtre des lèvres qui venaient de se fermer pour jamais. Elle mourut de douleur; le roi, ajoute Marie de France,

Treis jurs les unt tenus sur terre
Surcu de marbre firent quere
Les deux enfans unt mis dedenz.
Par le cunseil de cele genz,
Sur le munt si les enfuirent,
E puis à-tant se départirent.
Pur l'aventure des enfanz
Ad nun li munz des deus amanz :
Issi avint comme dit vus ai
Li Bretun en firent un lai [1].

Marie écrivait dans le cours du XIIIe siècle, et cependant elle ne parle pas du prieuré des Deux-Amans, qui existait dès le XIIe; elle ne pouvait l'ignorer, puisqu'elle fait connaître en quelques mots l'état de la vallée de Pîtres à cette époque. Dès les premiers vers du poème, elle s'exprime ainsi :

Verités est ke en Neustrie,
Que nus apelum Normendie.

[1] « Trois jours après l'événement, on fit construire un cerceuil de marbre où furent renfermés les corps des deux jeunes gens. D'après les conseils de plusieurs personnes, ils furent enterrés sur la montagne; après quoi, tout le monde s'en alla.

« A cause de l'aventure de ces jeunes gens, la montagne fut nommée montagne des Deux-Amans, et, comme je vous l'ai déjà dit, les bretons en ont fait un lai. »

Digitized by Google

Ad un haut munt merveilles grant;
Là sus gisent li dui enfant,
Par grant cunseil et pas esgard
Une cité fist faire un Reis,
Qui estoit sire des Pistreis;
Des Pistreins le fist numer;
Et Pistres la fist apeler,
Tuz-jurs ad puis duré li nuns
Uncore i ad vil è meisuns :
Nus savum bien de la cuntrée.
Li vals de Pistre est nomée [1].

Nous ignorons à quelle circonstance il faut attribuer le silence du poète sur le prieuré des Deux-Amans, et l'on ne peut en tirer aucune conséquence pour fixer l'époque de sa fondation. Il nous donne, au contraire, quelques détails sur Pîtres : il y avait dans la vallée, suivant lui, une ville, des maisons, et c'est un roi qui les avait fait bâtir dans un temps qu'il ne détermine pas. Le fait historique, quoique entouré de toute l'obscurité d'une tradition, se révèle pourtant, car Charles-le-Chauve y avait fait élever un palais, et ce lieu est célèbre par les événemens dont il a été le théâtre.

Le premier document historique qui le concerne est un diplôme du roi Pepin, rapporté par Doublet dans son *Histoire du monastère de Saint-Denis*. Parmi les nombreuses donations faites aux religieux de cette abbaye, figure le nom de Pîtres : *In pago tellao, Pistus*. Parmi les autres documens, nous citerons d'abord la chronique de Fontenelle. « En 855,

[1] « La vérité est que dans la Neustrie, que nous appelons aujourd'hui Normandie, il y a une montagne merveilleusement élevée, où gisent les deux Amans. Près de cette montagne, un roi, le sire des Pistriens, ayant égard aux conseils qu'il avait reçus, fit bâtir une ville qu'il fit nommer Pîtres, du nom des Pistriens. Depuis ce temps, elle l'a conservé. Cette ville existe encore, et nous savons bien que la contrée est appelée la vallée de Pîtres. »

Digitized by Google

y est-il dit, le jour même des Kalendes d'août, la grande flotte des Danois, sous la conduite de Sidroc, s'empare du fleuve de Seine, et vient jusqu'au chateau-fort de Pistres (usque Pistis castrum). » Les hommes du Nord y sejournèrent plus d'un mois. Cet endroit leur ayant paru favorable, ils le choisirent pour y établir l'une de leurs stations, comme ils avaient choisi Jumiéges, Géfosse, et l'île d'Oscelle. Nous les y retrouvons, en effet, en l'année 865. Charles-le-Chauve quitta en toute hâte sa résidence d'Attigny, pour marcher contre eux et les expulser; mais il fut obligé de s'arrêter sans mettre à exécution son projet.

La vallée de Pîtres offre une position militaire dont le roi sentait toute l'importance. En s'emparant du cours de la Seine, un peu au-dessous du confluent de l'Andelle et de l'Eure, il rendait les incursions des Normands beaucoup plus difficiles dans la partie supérieure de ce fleuve; car l'Eure et l'Andelle formaient, sur les deux rives, une ligne naturelle de séparation et de défense d'un accès difficile pour la navigation de barques même fort petites. Cette contrée, placée à une assez grande distance de Paris, pouvait devenir cependant un lieu de retraite dangereux pour la sécurité de cette ville. Il était donc utile de s'en rendre maître, et de posséder à la fois sur les deux bords du fleuve des moyens de défense, que la rapidité du courant, le peu de profondeur de l'eau, rendaient plus faciles à établir, et d'intercepter le passage. D'ailleurs, des deux côtés le pays était cultivé, et habité depuis long-temps. Du village des Damps aux lieux où s'éleva plus tard l'abbaye de Bonport, on trouve des vestiges de constructions romaines; de l'autre côté, on remarque aussi des débris romains placés précisément dans les limites du territoire de la commune de Pîtres; les constructions devaient être répandues sur toute l'étendue de cette fertile contrée. Charles,

Digitized by Google

en jetant les fondemens de ses fortifications, et en élevant un palais dans ce lieu, était sûr d'y trouver toutes les ressources nécessaires à des hommes réunis en grand nombre. D'ailleurs, nos premiers rois affectionnaient, surtout pour y placer leurs demeures, les lieux voisins des grandes forêts, où ils pouvaient se livrer à leur passion pour la chasse.

Pîtres ne pouvait donc manquer, sous le règne de ce prince, d'acquérir une haute importance : c'était un point vers lequel l'attention devait être principalement fixée; il fut tour à tour occupé par les Normands et par les Français. Le roi y séjourna souvent dans son palais; il y assembla un parlement, rendit des édits, et, dans l'espace de quelques années, plusieurs synodes ou conciles, y furent tenus par le clergé, en sa présence.

Voilà les souvenirs qui recommandent le village de Pîtres aux recherches de l'historien et de l'antiquaire; voilà les souvenirs que Marie de France a poétiquement évoqués, lorsqu'elle a chanté les malheurs des deux Amans.

L'espace compris entre le village de Pîtres et l'endroit où se trouvait élevée la forteresse du Pont-de-l'Arche, est assez considérable, et l'on pourrait avoir quelques doutes sur l'emplacement du château de Charles-le-Chauve et des fortifications qu'il avait fait construire. Un auteur recommandable croit, en effet, que la station romaine d'Uggade était située au village nommé les Damps, sur les bords et près du confluent de la rivière d'Eure : « Je trouve, dit-il, assez plausible qu'il y ait eu, non seulement un pont à les *Dans* (ou si l'on veut aux *Dans*), mais encore des ouvrages propres à former un ancrage sûr et commode, et qu'il en subsistât même plus ou moins de restes au IXe siècle. J'incline à croire que la bande des Normands introduite par Rollo dans la Seine en 876, jeta l'ancre à cette position..... Ainsi, loin que je regarde le

Digitized by Google

Pont-de-l'Arche, comme un très ancien établissement qui ait remplacé l'antique Uggade romain, il me semble qu'il n'existait pas même au IXe siècle. »..... Enfin, Rever semble conclure de la discussion à laquelle il se livre, que le Pont-de-l'Arche ne remontrait pas au-delà de Henri II, duc de Normandie et roi d'Angleterre; car il ne connaît pas de titre plus ancien concernant cette ville, qu'une charte du règne de ce prince, citée par Toussaint du Plessis. Les travaux exécutés par l'ordre du roi en 862, et dans le cours des années suivantes, s'appliquent donc, suivant lui, au territoire occupé par le village de Pîtres, et le pont aurait uni les deux rives du fleuve à cet endroit.

L'opinion de Rever contredit celle de d'Anville, sur la position d'Uggade; mais un autre savant, M. Auguste Le Prevost, la refute à son tour, et restitue à cette station son emplacement primitif, en l'étendant toutefois du village des Damps à l'abbaye de Bonport. Nous ne chercherons point à établir ce qui nous paraît démontré; mais nous ferons remarquer que la chronique de l'abbaye de Fontenelle désigne le lieu où les Normands abordèrent sous le nom de *Augusto-Dunæ*, nom qui, suivant l'abbé Le Bœuf, est devenu par la contraction de quelques-unes de ses lettres, celui de *Asdans*. Le nom primitif de l'abbaye de Bonport était *Mares-Dans;* d'où l'on peut conclure, comme on l'a déjà dit, que le pays des Damps à Bonport était désigné par le même nom. D'ailleurs, on a trouvé des vestiges romains sur toute la ligne intermédiaire.

Si nous admettons l'opinion de d'Anville sur la situation d'Uggade, tous les raisonnemens de Rever tombent d'eux-mêmes, et l'on revient toujours à fixer les travaux militaires de Charles-le-Chauve au Pont-de-l'Arche, et non au village de Pîtres et aux Damps.

En jetant un regard sur la rive droite de la Seine, nous

Digitized by Google

voyons d'abord, près de la petite rivière d'Andelle, le village actuel de Pîtres. Entre ce point et le lieu où s'éleva jadis la forteresse qui défendait l'entrée du pont, et où se trouve maintenant une belle écluse, on remarque le village du Manoir, et, si nous rapprochons les expressions de Marie de France :

Une cité fist faire un Reis,
Qui estoit sire des Pistreis.
. . . . . .
Nus saum bien de la cuntrée,
Li Vals de Pistre est nommée...

des expressions employées par Orderic Vital, lorsqu'il parle de la donation faite du Pont-Saint-Pierre et de toute la vallée de Pîtres (totam vallem de Pistris) par Raoul de Toeny, seigneur de Conches, à Raoul Guader, nous conclurons que toute la contrée portait le nom de la vallée de Pîtres ; que le lieu où était le palais de Charles-le-Chauve est celui qui a conservé le nom caractéristique de *Manoir;* qu'autour de ce palais et sur ses débris se forma le village subsistant aujourd'hui, et qu'à l'extrémité de cette vallée furent construits, en partie sous les yeux du roi et par ses ordres, le château qui défendait la tête du pont de Pont-de-l'Arche, et, de l'autre côté, les murailles et les tours qui protégèrent cette petite ville. Enfin, nous ferons observer qu'il n'existe aucunes ruines, aucunes traces de constructions hydrauliques depuis les Damps jusqu'au Pont-de-l'Arche, sur les deux rives de la Seine, qui puissent faire croire qu'on ait jamais exécuté aucun des travaux dans cette partie de son cours. L'assertion du trouvère normand est confirmée par la disposition des lieux, et aussi par les documens que le neuvième siècle nous a légués.

Les annales de Saint-Bertin rapportent que le roi ayant réuni les grands du royaume dans le lieu nommé Pîtres, au

Digitized by Google

confluent de l'Eure et de l'Andelle, vers les calendes de juin de l'année 862, y fit venir aussi un grand nombre d'ouvriers et de voitures, qu'il employa à faire construire des fortifications, pour fermer le passage aux navires des Normands, qui voudraient remonter ou descendre la Seine. Ceci se passait précisément à l'endroit où ceux-ci avaient séjourné pendant quelque temps.

En l'année 864, le roi avait de nouveau assemblé à Pîtres, les grands du royaume. De leur consentement, et d'après leur conseil, il avait rendu un édit célèbre, monument remarquable de la législation carlovingienne. Dès le début de cet édit, le roi s'occupe de l'objet qui lui paraît le plus urgent; il a éprouvé, y dit-il à ses sujets, en divers lieux et dans beaucoup de circonstances, leur bonne volonté; mais il les exhorte à travailler virilement, sans relâche, avec tenacité, à ces travaux entrepris contre les Normands, leurs ennemis communs; car ils savent quelle aurait été la satisfaction du roi, si les fortifications qu'il fait faire dans la Seine avaient été terminées à l'époque des événemens qui se sont passés à Meaux; ils n'auraient pas couru d'aussi grands dangers. Nous pouvons fixer, sans crainte de nous tromper, le commencement de ces grands travaux en l'année 862; ils continuèrent non sans interruption pendant le cours des années suivantes. Le chapitre trente-sept de l'édit de Pîtres nous apprend, en effet, que les voyageurs qui passaient d'un côté à l'autre de la Seine causaient des dommages considérables aux constructions que Charles faisait faire dans la rivière, et à celles du palais, qu'il avait ordonnées l'année précédente. Mais son autorité était si peu respectée, qu'on logeait sans sa permission, malgré lui, dans son propre palais; il fait donc défenses expresses à ses sujets de s'y loger et d'y commettre aucunes dégradations. Au reste, ce palais dont la construction a dû commencer en l'année 863, était bâti en

Digitized by Google

pierres et en bois; il n'était pas terminé sept ans plus tard, car le roi prescrit d'envoyer un homme, sur cent habitations rurales dépendant des domaines royaux, une charrette et deux bœufs, et quelques autres redevances peu onéreuses, pour l'achèvement et l'entretien de ce *château de pierre et de bois.*

Quant aux fortifications commencées en 862, outre les dommages dont nous venons de parler, elles furent probablement détruites en partie par les Normands en 865, lorsqu'ils vinrent de nouveau s'établir à Pîtres. A cette époque, leur construction fut au moins suspendue pendant quelque temps, car, à son arrivée d'Attigny, le roi ordonna aux ouvriers employés aux travaux militaires de Pîtres, de les quitter pour aller réparer les ponts d'Auvers et de Charenton.

Détournés pour cette fois seulement de leurs occupations, les ouvriers se remirent à l'ouvrage. L'archevêque de Rouen avait été chargé de la direction des travaux; et, plus que tout autre, il était apte à en presser la terminaison. Le palais du roi, les deux forteresses et le pont, s'élevaient en même temps, car il fallait pourvoir, en même temps aussi, à la défense du pays et au logement de Charles et des personnages qui l'accompagnaient. Flodoard a conservé le souvenir de l'importance qu'on attachait aux fortifications nouvelles de la vallée de Pîtres. Hincmar, archevêque de Reims, avait adressé, dit-il, à Charles-le-Chauve une lettre concernant la construction du pont qu'il faisait faire dans la Seine, à Pîtres, aidé d'un grand nombre de ses fidèles. La sollicitude de Hincmar était telle, à cet égard, qu'il écrivit aussi à Wenillon, pour lui demander ce que faisaient les ouvriers, et dans quel état se trouvaient les travaux dont ils étaient chargés et qu'il devait surveiller. Charles, comme on l'a vu, partageait, en 864, cette sollicitude; mais les capitulaires de ce prince ne contenaient que peu de détails, et les deux lettres

Digitized by Google

de Hincmar, mentionnées par Flodoard, ne sont point parvenues jusqu'à nous. Elles renfermaient sans doute de précieux renseignemens dont nous devons vivement regretter la perte; car nous y aurions retrouvé les documens qui concernent Pîtres et tout le pays d'alentour. Quoi qu'il en soit, il est constant que Charles-le-Chauve a fait construire le Pont-de-l'Arche. Il n'y avait, avant lui, sur la Seine, à cet endroit, aucuns moyens de communication; on pouvait la traverser seulement à l'aide de barques. Les annales de Saint-Bertin sont positives, et constatent qu'il n'existait aucun obstacle dans la Seine; que son cours était libre pour les navires qui le remontaient ou le descendaient. Puis, le capitulaire déjà cité parle des habitans qui, traversant le fleuve, endommageaient les travaux exécutés dans son lit. Enfin, Flodoard détermine la nature de ces travaux comme nous venons de le dire. Ainsi, les Romains n'avaient pas établi de pont pour traverser la Seine, au milieu de la station d'Uggade, et peut-être qu'à cet endroit la voie romaine de Durocassis (Dreux) à Ratumagus (Rouen) changeait de direction, et suivait la rive gauche au lieu de passer sur la rive droite. Au reste, l'examen des lieux, et surtout le hasard, pourront donner le moyen de décider cette dernière question archéologique, qui n'est pas sans quelque importance. Quant au pont de Pont-de-l'Arche, nous le répétons, il est évident que Charles-le-Chauve en a jeté, le premier, les fondemens.

Il serait curieux et intéressant de faire l'histoire de ce pont; de dire ce que sont devenus les deux châteaux placés de chaque côté, et construits suivant les règles les plus recherchées de l'art[1]; quels siéges ils ont eu à soutenir; de quels

[1] « Pulsis inde Nortmannis, Carolus pontem miræ firmitatis adversum impetum eorum, super fluvium Sequanum, fieri constituit, positis in utriusque capitibus castellis artificiossissime fundatis. » (De re diplomatica, p. 311.)

Digitized by Google

événemens ils ont été témoins. Nous trouverions la ville du Pont-de-l'Arche possédée par Henri II, roi d'Angleterre, qui la nommait sa citadelle; puis, nous verrions Richard-Cœur-de-Lion donnant des droits sur les moulins de son pont aux religieux, benédictins, nouvellement établis à Bonport; Henri IV, à son tour, jugeant sa prise importante et recevant les clés de ses portes des mains de Du Rollet; enfin, nous assisterions à l'abandon de ses remparts, à la destruction de l'un de ses châteaux, dont une verrière de l'église a consacré le souvenir. Mais ces faits, et bien d'autres, auraient besoin de développemens. Ce serait nous éloigner de notre sujet, et quitter Pitres, pour faire l'histoire du Pont-de-l'Arche, avant d'avoir rapporté les événemens mémorables dont le nouveau palais de Charles-le-Chauve a été le théâtre.

Les rois de France des deux premières races avaient un très grand nombre de ces palais dans lesquels ils séjournaient plus ou moins de temps, suivant leurs besoins ou leur caprice. Ils faisaient alors voyager, avec eux, une grande partie de leur cour, les officiers et les serviteurs attachés à leur personne; ils y donnaient rendez-vous à tous ceux dont les lumières et le concours étaient nécessaires pour régler les intérêts de la province ou de l'état; ils y rendaient ou faisaient rendre la justice, y faisaient décider de graves questions sur la discipline de l'église, prononcer des jugemens et des excommunications. Pendant ce temps, ces princes veillaient à leurs propres intérêts, visitaient leurs propriétés, en percevaient les revenus, en consommaient les productions, et se livraient aux plaisirs de la chasse.

Il ne faut pas croire que tous les palais de nos rois fussent, au IXe siècle, d'une grande magnificence; la plupart n'étaient, à proprement parler, que de vastes exploitations rurales, ressemblant aux anciennes *villa* établies par les Romains

Digitized by Google

dans les Gaules. Nous pouvons juger, d'abord, de l'aspect du palais de Pîtres, et du genre de ses constructions, d'après ces premières considérations; puis, Charles-le-Chauve a eu soin, lui-même, dans l'un de ses capitulaires, de nous faire entendre qu'il y avait deux sortes de constructions : l'une, principale, élevée sans doute avec plus de luxe et d'élégance, destinée au roi, à sa famille et à ses plus proches serviteurs; l'autre, comprenant une grande étendue de bâtimens nécessaires pour loger une suite nombreuse, et pour fournir aux étrangers, venant à la cour, un abri passager. Beaucoup de ces maisons royales n'étaient pas fortifiées. Celle de Pîtres était de ce nombre. Charles-le-Chauve, en effet, se plaint de ce qu'on entrait dans la seconde partie de son palais, qui, pendant son absence, restait abandonné; et il dit qu'on n'a pas plus le droit d'y entrer que dans le palais même, et surtout d'y commettre des dégradations. Outre ces constructions, destinées seulement à être habitées, il y avait aussi toutes celles qui étaient nécessaires à l'exploitation rurale; mais elles devaient être placées suivant l'usage et la disposition des lieux.

Et maintenant que nous avons parcouru les temps si obscurs de l'origine de Pîtres, que nous avons cherché à retrouver quelques-uns de ces vieux débris cachés sous la poussière des siècles éteints, que nous avons tenté de relever le palais de Charles-le-Chauve, nous allons nous efforcer de faire passer, de faire agir, devant vos yeux, le roi lui-même, sa cour, et quelques-uns de ces hommes presque ignorés aujourd'hui, mais qui brillèrent alors d'un grand éclat, et furent célèbres par leurs talens ou leurs revers.

Ch. DE STABENRATH.

(*La suite à une prochaine livraison.*)

Digitized by Google

Digitized by Google

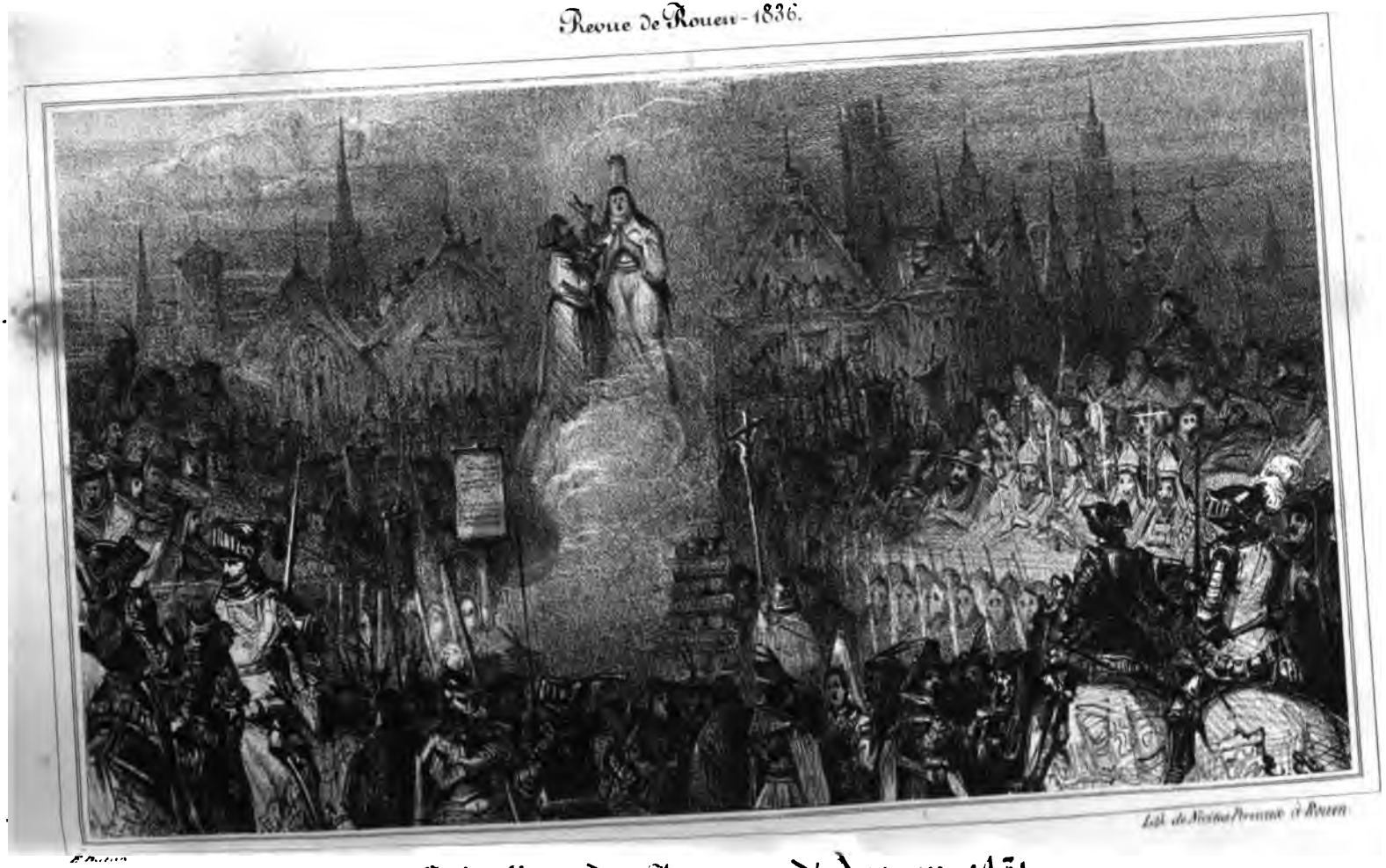

Exécution de Jeanne d'Arc en 1431.

Digitized by Google

RECHERCHES SUR ROUEN.

A PROPOS DU CHANGEMENT

DE LA

PLACE DES EXÉCUTIONS.

(SUITE ET FIN.)

Le Vieux-Marché.

IIe ARTICLE.

L'Assemblée constituante travaillait activement à réformer nos lois et nos mœurs. Le 1er décembre 1789, elle avait adopté cette grande maxime, qui établissait l'égalité devant le bourreau : « Les délits du même genre seront punis de la « même peine, quels que soient le rang et l'état du coupable. » Le peuple dut éprouver une joie bien vive de savoir que, à l'avenir, les grands seigneurs seraient pendus, roués, fouettés et marqués comme lui; et ce premier soulagement apporté à ses misères, ce premier pas dans la voie de sa moralisation, était de nature à lui inspirer une grande reconnaissance pour l'Assemblée qui s'occupait de son bonheur avec tant de sollicitude. Les supplices continuèrent; mais, deux ans plus tard, parut ce fameux article de la loi du 28 septembre 1791 : « Dès à présent, la peine de mort ne sera plus que

Digitized by Google

« la simple privation de la vie. » Enfin, après cet aphorisme, admirable pour le temps, et regardé alors comme le cri sublime de l'humanité régénérée, mais qui nous rappelle involontairement aujourd'hui M. de la Palisse, arriva la formule brève et incisive du nouveau mode de supplice : « Tout condamné à mort « aura la tête tranchée. » Mais comment la tête sera-t-elle tranchée ?

Cette question causa un grand émoi à tous les amis de l'humanité, et la philantropie se mit en quatre pour trouver une méthode simple, ingénieuse et économique, de couper les têtes. Il y eut des concurrens comme pour un prix Monthyon. La palme fut décernée à la machine que le docteur Guillotin avait proposée à l'Assemblée, dès le 10 octobre 1789, en lui disant, dans un élan de naïve satisfaction : « Avec ma ma- « chine, je vous fais sauter la tête en un clin d'œil, et vous « ne souffrez point. » L'Assemblée trouva cela plaisant, se prit à rire ; et on continua encore pendant un an à rouer, à pendre, à fouetter, et à mettre les condamnés à la question.

Enfin, le docteur Louis, secrétaire perpétuel de l'Académie de Chirurgie, fut chargé de faire un rapport sur la décapitation par le mouton. Le docteur démontra, au moyen d'une description détaillée du cou, comme quoi la mort par le mouton était tout ce qu'on peut imaginer de plus agréable. Cette considération, jointe à celle que la décapitation n'était pas infamante, puisqu'elle avait été jusque-là réservée pour les nobles, détermina l'Assemblée à adopter un genre de supplice qui avait l'avantage de tuer parfaitement, sans compromettre la dignité de l'homme.

Le premier essai de la nouvelle machine fut fait à Bicêtre, le 15 avril 1792, sur cinq cadavres ; la réussite fut complète. La première expérience sur un vivant eut lieu, le 25 du même mois, avec un succès on ne peut plus satisfaisant. La première

Digitized by Google

tête tranchée fut celle d'un assassin, et non pas celle du respectable docteur Guillotin, comme le prétend la tradition populaire qui a été adoptée sans discussion. Le docteur Guillotin échappa, comme par miracle, au supplice. Cet homme excellent, ce savant distingué, créateur de l'Académie de Médecine, mourut très paisiblement le 25 mai 1814, dans un âge avancé. L'estime et la vénération dont il fut entouré n'ont jamais pu le consoler de voir son nom attaché au fatal instrument que son ardent et sincère patriotisme avait offert de bonne foi à son pays, comme un bienfait.

Aussitôt que la guillotine fut essayée et adoptée, la spéculation qui ne manque jamais de se mêler à tout ce qu'il y a de ridicule et d'odieux, se jeta comme un vautour sur cette nouvelle branche d'industrie. Tout le monde voulut faire des guillotines; la concurrence fut si ardente, et les soumissions des entrepreneurs si multipliées, que, de 5660 livres auxquelles s'élevait le premier devis présenté, le prix tomba rapidement à 305 liv. 7 sous 4 deniers. Mais, pour cette somme, on n'obtenait que des machines grossièrement travaillées, et qui n'offraient pas assez de sûreté. On les mit donc à 500 fr. pour les avoir bien confectionnées, et rehaussées de deux couches de peinture. Parmi les spéculateurs les plus acharnés, se trouvait un sieur Schmidt, qui poussa son amour pour la nouvelle machine jusqu'à demander un brevet d'invention. Mais le sieur Schmidt n'était pas plus l'inventeur de la guillotine que le docteur Guillotin, qui n'eut jamais la prétention de l'avoir inventée. Le supplice de la décapitation par le mouton avait été usité en Angleterre et en Écosse, où l'instrument était appelé *the Maiden* (*la Pucelle*) [1], et aussi, dit-

[1] Voyez dans le numéro de la *Revue de Paris*, du 13 novembre 1836, un article fort intéressant sur la *Maiden*, par M. Guilbert.

Digitized by Google

on, dans la Chine. Bien plus, il est constant que la guillotine était connue partout dans le seizième siècle. Une gravure de Georges Mantouan ou d'Enéas Vicus représente Manlius Torquatus décapité au moyen d'un mouton. Le même genre de supplice est reproduit dans le martyre des douze apôtres, par Albert Durer. Enfin, la guillotine se trouve encore représentée, sous le nom de *Mannaïa* dans un ouvrage d'Achille Bocchi, imprimé en 1555.

Le sieur Schmidt fut évincé : il faisait payer ses machines beaucoup trop cher, et les construisait en véritable fournisseur; car le 28 juillet 1792, sa machine manqua un patient. L'adjudication fut faite en faveur d'un sieur Clairis, qui, pour 500 francs la pièce, s'engageait à en fournir trois par semaine, avec tous les perfectionnemens que l'expérience avait fait adopter. C'est que déjà le besoin d'une guillotine se faisait généralement sentir dans nos quatre-vingt-trois départemens. Les demandes étaient pressantes; tous voulaient avoir cette nouveauté. Voici ce que le Procureur-général syndic Rœderer écrivait à un administrateur : « Je vous « engage, Monsieur, à faire part au ministre du besoin que « votre département peut avoir d'une nouvelle machine, et « l'*artiste* joindra à l'envoi une instruction *sur la manière de* « *s'en servir.* »

Je ne sais si le département de la Seine-Inférieure fut, comme beaucoup d'autres, impatient de posséder une guillotine; mais ce que je suis heureux de constater, c'est que la bonne ville de Rouen ne se montra pas fort empressée de *s'en servir.* Le tribunal criminel entra en fonctions le 15 février 1792, et ce ne fut qu'un an après, le 7 février 1793, que l'échafaud revint occuper, sur le Vieux-Marché, sa place longtemps abandonnée. Pour son début, le mouton s'abattit trois

Digitized by Google

fois de suite; mais ce ne fut pas sur des têtes françaises. Trois matelots étrangers, qui s'étaient révoltés pendant une traversée, et avaient assassiné leur capitaine et son second, furent les victimes immolées pour fêter l'inauguration de la guillotine à Rouen. Ils étaient revêtus de la chemise écarlate dont la loi ordonnait de couvrir les meurtriers et les incendiaires, lorsqu'on les menait à la mort.

Une autre inauguration avait eu lieu, quelques jours auparavant, sur le Vieux-Marché. Le nouveau Théâtre-Français avait été ouvert, le 22 février, sous la direction de l'acteur Ribié, qui acquit depuis, chez nous, une grande célébrité par son ardeur patriotique, et les discours chaleureux qu'il prononça dans toutes nos fêtes civiques. La première pièce que l'on y joua fut le *Père Duchesne*, comédie en deux actes; et le jour où la guillotine fut installée sur le Vieux-Marché, on donnait les *Caprices de Galatée*, grand ballet-pantomime, monté par le citoyen Hus. Nous avons conservé jusqu'à ces derniers temps cet accouplement monstrueux. On voyait, le soir, des gens qui venaient rire au vaudeville égrillard, les pieds encore souillés des restes du spectacle dont ils étaient allé s'enivrer le matin, et qu'on leur présentait pour leur inspirer une crainte profonde du châtiment, ou une salutaire horreur du crime.

La terreur arriva. Rouen fut complètement révolutionnaire. Notre bonne ville ne fut exempte d'aucune des absurdités grotesques, d'aucun des ridicules de détail qui forment dans l'histoire un si terrible et si majestueux ensemble. Nous eûmes les engagemens volontaires et les emprunts forcés, la disette et les émeutes, les sociétés populaires avec leurs orateurs furibonds et leurs frénétiques dénonciateurs. Nous eûmes les suspects et les visites domiciliaires, qui occasion-

Digitized by Google

nèrent, le 13 mai 1794 (*vieux style*), l'arrestation de quatre cents personnes. Nous eûmes une tentative d'égorgement des prisonniers à St-Yon, tentative qui n'échoua que par la fermeté du geôlier. Nous eûmes le triomphe du *Toi* et la proscription du *De* et du *Saint*. Nous eûmes la rue *Lo*[1], la place *Ouen*, et le faubourg *Sever*. Nos rues, nos places et nos monumens, deshérités, pendant dix-huit mois, de tous les noms qui nous rappelaient des souvenirs historiques ou des traditions populaires, reçurent le baptême républicain, par délibération du Conseil-général de la Commune, du 31 décembre 1793 (*style esclave*)[2]. Ce fut alors que le Vieux-Marché perdit le nom qu'il portait depuis tant de siècles, et fut appelé *Place de la République*.

Nos vingt-six sections plantèrent une forêt d'arbres de la liberté, qui ombragèrent de leurs rameaux déjà flétris et mourans les places de la *Régénération*, de l'*Abondance*, de l'*Égalité*, de la *Fédération*, des *Montagnards*, etc. Enfin, on élevait autant d'arbres de la liberté à Rouen, qu'il y avait eu de potences de dressées. Comme on le pense bien, la Place de la République ne fut pas oubliée. Le 20 ventôse an II (10 mars 1794), le huitième bataillon planta sur le Vieux-Marché un arbre de la liberté, aussi remarquable par sa dimension gigantesque que par les ornemens et les emblêmes dont il était chargé.

Les fêtes civiques, populaires et républicaines, furent innombrables. Les réjouissances et les douleurs se manifes-

[1] Un homme qui occupe aujourd'hui de hautes fonctions judiciaires, me racontait qu'un jour, entrant comme curieux dans une de nos sociétés populaires, il avait vu avec horreur quelques énergumènes entourant un citoyen, tandis que les cris : *A l'eau! à l'eau!* retentissaient dans toute l'assemblée. Effrayé pour ce malheureux, il se précipite vers ses bourreaux, intercède pour lui, veut lui sauver la vie, le défendre au péril de ses jours, empêcher cet affreux assassinat!... Il fallut lui expliquer qu'il s'agissait seulement de conduire en prison un citoyen perturbateur, et que, la prison étant à Saint-Lô, et les saints étant supprimés, l'assemblée criait tout simplement : *A Lô! à Lô!*

[2] La rue des *Deux-Anges* fut baptisée rue des *Deux-Patriotes*.

Digitized by Google

tèrent avec une énergie extrême et un luxe inoui de discours, d'hymnes, de larmes et de cris. On fit des fêtes pour déplorer la mort de Marat et de Pelletier-Fargeau, et des fêtes pour se rejouir de la mort de Louis XVI. On fit des fêtes pour tout. On fit des fêtes décadaires à Notre-Dame, où l'on chantait des hymnes du citoyen Noël, musique du citoyen Boïeldieu. Parmi toutes ces solennités, qui ne furent que de serviles copies de toutes les fêtes d'alors, il en est deux qui méritent d'être distinguées. Rouen a donné le premier l'exemple de fêter l'Agriculture par d'utiles travaux. Un jour, le peuple tout entier se leva avec le soleil, et courut, armé de charrues et de bêches, défricher et ensemencer les bruyères *Julien*, qu'il appela le *Champ de l'Égalité*. Quelques jours plus tard, il se transporta sur la côte des Sapins, et ses bras demandèrent aussi à ce terrain ingrat une nourriture qui lui manquait. Ces fêtes, malgré le ridicule incroyable des descriptions qui en restent, durent être de belles et grandes fêtes. L'accord touchant et fraternel qui dirigeait ces saints travaux du peuple fut un de ces élans rares où la foule revient à Dieu, où tous les cœurs sont pleins d'un profond et sincère amour. Mais de cet mouvement si beau et si court, qu'est-il resté ? Le *Champ de l'Egalité*, plus inculte que jamais, est là comme un éternel emblême des efforts du peuple, qui déchire la terre sans la féconder, qui défriche le sol sans en rien recueillir. La côte des Sapins est encore défrichée aujourd'hui; mais c'est par les fosseyeurs. Et dans ce cimetière où les cadavres des riches pourrissent dans d'élégantes demeures, la terre, qui a refusé de la nourriture au peuple vivant, refuse encore un asile au peuple mort.

Le culte de l'Agriculture ne fut pas seul en honneur à Rouen. Rouen eut aussi la fureur des cultes. Nos pères montrèrent une extrême dévotion pour tous les cultes républicains, et pour le culte de l'Être-Suprême, et même pour le

Digitized by Google

culte Théophilantropique, qui tenait ses séances au *Temple Patrice*. Mais de tous ces cultes, il n'en est qu'un que nos pères aient réellement pris au sérieux, c'est le culte de la *Raison*. Au milieu de toutes ces folies, de tout ce dévergondage, la raison ne les a pas abandonnés un seul instant. Aussi la révolution, si bruyante, si remuante, si tapageuse à Rouen, a-t-elle été au fond très bénigne et presque inoffensive. Nous avons adopté tout ce qu'elle avait de ridicule, nous avons repoussé tout ce qu'elle avait d'odieux. Nous avons eu la liberté, l'égalité, la fraternité, mais sans la mort.

La dictature de la guillotine n'a pas étendu jusqu'à Rouen son action toute-puissante. L'instrument, si actif ailleurs, est resté dans un repos miraculeux au milieu d'une grande ville, à trente lieues de Paris. Dans les années 1793 et 1794, notre tribunal criminel n'a prononcé que douze condamnations capitales. De ces douze condamnations, une punit un assassinat; une autre fut motivée par la révolte des volontaires casernés à Saint-Sever, qui avait causé la mort de deux personnes; six atteignirent des fabricateurs de faux assignats. Il ne reste donc plus que quatre condamnations révolutionnaires, qui frappèrent des nobles et un prêtre accusé d'émigration; et encore, s'il faut en croire les souvenirs de nos pères, deux de ces sentences furent seules exécutées.

Ainsi, la Place de la République demeura paisible et déserte pendant le règne de la terreur; son arbre de la liberté fut à peine souillé de quelques gouttes de sang, et les lois révolutionnaires, si énergiques et si impitoyables ailleurs, eurent à peine la force de soulever deux fois le couteau de notre guillotine.

Malheureusement, celle-ci profita de son inaction pour aller faire quelques tournées dans les chefs-lieux de district. Elle visita tour à tour le Havre-*Marat*, Caudebec, Neufchâtel, et

Digitized by Google

surtout Gournay et Dieppe, qui lui fournirent le plus grand nombre d'émigrés, de prêtres et de suspects.

Mais si le caractère rouennais s'est montré par son bon côté, en déployant, dans de cruelles et difficiles circonstances, autant de prudence et d'humanité, il est de mon devoir aussi de faire remarquer que la partie cauteleuse et finassière de ce caractère s'est manifestée quelquefois sous un aspect moins favorable. Grâce à une sage modération, si très peu de Normands ont péri dans la métropole de leur chère patrie, un certain nombre, dirigés sur Paris par une administration qui aimait mieux laisser à d'autres la responsabilité de leur mort, que d'assumer sur elle la responsabilité de leur vie, ont été moissonnés par l'impitoyable guillotine de la place de la Révolution [1].

Nous allons citer un exemple.

Le 12 janvier 1793, l'arbre de la liberté, planté sur la place de la Rouge-Mare, fut abattu; la cocarde nationale, foulée aux pieds. On cria vive le roi! Les royalistes avaient organisé une émeute à la tête de laquelle les journaux du temps placent un *ci-devant avocat, ci-devant procureur d'un ci-devant noble.* Le but bien respectable de ce mouvement était de faire signer, par les citoyens, une pétition qui demandait l'appel au peuple, en faveur de Louis XVI. La garde nationale eut promptement dissipé ce rassemblement, renversé les tables et saisi les listes de signatures. On arrêta ceux sur lesquels on put mettre la main; on en prit vingt-trois. Ces vingt-trois malheureux dont le plus grand tort était de n'avoir pas fui assez vîte, furent envoyés à Paris; et nos autorités se lavèrent les mains de ce qui pourrait en arriver. Huit mois plus tard, ils

[1] Le nombre total des Normands guillotinés pendant la révolution, à Paris ou dans les départemens, s'élève, d'après des renseignemens à peu près certains, à 322.

Digitized by Google

comparurent devant le tribunal révolutionnaire; ils n'étaient plus que vingt-deux; il y en eut neuf de condamnés à mort, et les treize autres furent mis en liberté: sentence douce et modérée pour un pareil tribunal.

En 1795, le Vieux-Marché reprit son nom.

Cependant, les passions se calmèrent, ou devinrent moins féroces. Alors les proscrits purent sortir de leur retraite; alors partout les instrumens de supplice disparurent des places publiques, et les bourreaux durent se cacher. Mais ce ne fut pas chez nous.

Cette place du Vieux-Marché qui avait repoussé la terreur, l'intérêt particulier s'y établit; cette guillotine que le bras fort de la terreur n'avait pas pu mouvoir, le bras furieux de la peur la mit en permanence sur notre place. La justice reprit son empire, et une effroyable boucherie commença.

Dans les trois dernières années du siècle de la révolution, des bandes de brigands, connus sous le nom de *chauffeurs*, infestèrent la Normandie. Ces bandes, composées de quelques débris de celles des chouans et du rebut de notre population, répandirent la terreur dans la contrée. C'étaient tous les jours des vols audacieux, des violences cruelles. Chacun trembla pour soi, et une ardeur extrême pour l'intérêt général fut le résultat du concours de tous ces égoïsmes, comme cela arrive toujours. On résolut de détruire ces brigands, et alors une lutte horrible s'engagea entre les chauffeurs et la guillotine.

Le théâtre de ce combat à outrance fût le Vieux-Marché. Ce fut là que la société vint lâchement égorger les vaincus qui ne pouvaient plus lui nuire; ce fut là que la loi se montra mille fois plus féroce et plus barbare que ceux qu'elle frappait.

J'ai relevé avec une exactitude minutieuse toutes les exé-

Digitized by Google

cutions qui ont eu lieu à cette époque. Mais comme je ne veux pas faire partager à d'autres le dégoût que ces horribles détails m'ont causé, je me contenterai de faire défiler rapidement devant vous les charretées de malheureux que notre tribunal criminel a impertubablement immolés, pendant deux ans, à la sûreté des normands et à la conservation de leurs propriétés.

En décembre 1797, une fournée de *neuf* condamnés ouvre la marche. Le 26 janvier suivant *huit*, coupables montent sur l'échafaud. Parmi eux était le fameux Duramé, dont on ne prononce pas encore le nom sans frayeur dans nos campagnes. La queue de cette bande fut exécutée dans l'un des premiers jours de mars suivant: elle se composait de *quatorze* patiens. Le 26 avril, les *quatre* derniers complices subissaient le sort de leurs camarades. Le 1er mai, une nouvelle bande formée des débris de celle de Duramé est amenée sur le Vieux-Marché; le couteau tombe *quinze fois* encore! Enfin, pour abréger cette sanglante statistique, après un intervalle d'une année, qui fut remplie par un grand nombre d'exécutions isolées que je passe sous silence, la dernière bande, traquée, poursuivie, capturée, parut devant la cour criminelle, le 15 mars 1799. Il y avait soixante-et-un accusés. Le 11 mai suivant, à midi, sept charettes amenaient sur le Vieux-Marché TRENTE-QUATRE condamnés. L'exécuteur, qui avait acquis de l'expérience par un fréquent exercice, fit tomber ces trente-quatre têtes en moins de trente-quatre minutes, aidé de deux de ses confrères des départemens voisins.

Je me garderai bien de chercher à fortifier par aucune réflexion, l'éloquence terrible de ces renseignemens authentiques. Seulement, je ferai remarquer que si la raison et l'humanité sont révoltées de cette longue scène de carnage, le peuple et la logique, qui s'inquiètent aussi peu de l'humanité

Digitized by Google

que de la raison, durent bien singulièrement s'en réjouir. Le peuple, accoutumé à l'odeur du sang, attendait avec impatience la pâture que lui envoyait la justice ; et la mort cynique, effrontée et impie de presque tous ces malheureux, mêlait une gaîté atroce à ces affreuses exécutions. Quant à la logique, elle eut la satisfaction de voir appliquer rationnellement la peine de mort. Le grand principe de la terreur : *Il n'y a que les morts qui ne reviennent pas*, fut adopté par notre justice. Et comme il ne fallait pas que les bandes de brigands revinssent, elle les tua logiquement.

Ces massacres furent les premiers essais de nos jurés, car ce sont eux qui les ont ordonnés. Cette institution naissante avait pris, comme vous le voyez, une singulière énergie, dès son âge le plus tendre. Je sais bien que quelques personnes penseront, sans oser le dire, que les jurés avaient raison, et qu'il fallait des exemples, qu'il fallait que la société fût vengée, ou purgée, comme dit Odry. A ceux-là, nous citerons le fait suivant :

Une jeune et belle fille des environs de Saint-Valery-en-Caux se laissa séduire et devint mère ; je demande grâce pour elle à nos moralistes, dont la sévérité est d'autant plus grande qu'ils la réservent toute pour leurs discours. Quoique cette fille fût pauvre et malheureuse, je demanderai encore la permission d'avancer qu'elle méritait toute sorte d'intérêt et de compassion. Elle était si pauvre, qu'à peine quelques lambeaux de vêtemens la couvraient ; cela n'était rien, mais son enfant grelottait tout nu : pas un lange pour l'envelopper ! Cette mère sort, le désespoir, la rage dans le cœur, et se dirige vers une maison qui lui était bien connue. C'était le soir ; les volets n'étaient pas encore fermés ; et à travers les vitres, elle voit du linge à la portée de sa main. La malheureuse n'hésite pas, brise le fragile obstacle, saisit une serviette, s'enfuit, et va réchauffer

Digitized by Google

et couvrir son enfant mourant. Cependant le maître de la maison l'avait vue; il la dénonce : elle comparaît devant notre tribunal criminel.

Le président fut ému et voulut la sauver. Il lui demanda à plusieurs reprises si le carreau n'était pas déjà cassé, lorsqu'elle y avait passé la main. Car la vie de cette pauvre fille, ô admirable rigidité de la loi ! la vie de cette malheureuse créature, qui avait déjà expié sa faute par toutes les angoisses de la misère et de la honte, la sagesse du législateur avait voulu qu'elle tînt à la fêlure d'une vitre de croisée ! La jeune fille, qui se sentait innocente, répondit à chaque interrogation du président, que le carreau était bien sain et bien entier, et qu'elle l'avait cassé. L'homme volé parut humilié qu'on pût supposer des carreaux cassés à ses fenêtres. Le président posa les questions au jury, et son émotion témoigna de sa douleur, et de sa sympathie pour l'accusée.

Mais le jury comprit mieux son devoir. Il resta impassible et inexorable devant les efforts du président, et répondit, la main sur la conscience, un *oui* bien retentissant à toutes les questions qui lui furent posées. L'accusée fut déclarée coupable de *vol*, *la nuit*, *avec effraction*, et en conséquence condamnée à la peine de mort.

J'oubliais de vous dire que celui à qui elle avait volé un lange pour couvrir son enfant, que celui qui l'avait dénoncée, était précisément le père de son enfant; et que tout le monde le savait. Vous apprendrez avec joie que cet homme devint un objet d'horreur dans son pays; mais la pauvre jeune fille n'en fut pas moins guillotinée sur le Vieux-Marché.

Voilà le jury!

Que le jury est une admirable institution! Et que c'est une belle et douce chose, et bien rassurante, d'être jugé par ses

Digitized by Google

pairs! Malheureusement le jury était basé, au temps dont nous parlons, sur cette supposition contestable, qu'il ne s'agissait que de mettre au hasard la main dans un sac, pour y trouver les noms de douze citoyens ayant le sens-commun, ce qui offrirait peut-être quelque difficulté même en cherchant bien. Mais nos législateurs contemporains ont arrangé cela. Aujourd'hui, tout français, payant une certaine somme à l'état, est un homme de bon sens, de raison, de jugement et d'intelligence, de par la loi; et il juge.

Vous voyez avec quelle vigueur expéditive le jury pourvoyait le Vieux-Marché. Eh bien! on trouva son action trop flasque et trop lente, et on lui adjoignit un tribunal plus expéditif encore.

Le 1er juin 1801, la cour spéciale militaire vint en aide au jury. Cette cour n'était pas embarrassée des entraves qui avaient gêné les tribunaux ordinaires, au point qu'ils n'avaient pu faire guillotiner que *cent vingt-trois* scélérats en quatre ans, ce qui était loin de suffire aux nécessités sociales de cette époque. Les sentences de cette cour étaient comme le couteau de la guillotine, sans appel. Le condamné avait, pour se préparer à la mort, le temps que l'on mettait à faire sa toilette, et à le transporter de la prison au Vieux-Marché.

Et, pourtant, pendant dix ans que cette cour occupa son siége, il se mêle au souvenir de son inflexible rigueur un souvenir de clémence et de pardon qui fait honte au jury. Un condamné à mort fut gracié! Il avait volé un pain avec effraction, pour sauver la vie à ses enfans qui mouraient de faim.

Heureux d'avoir trouvé un trait d'humanité au milieu de tant de barbares applications d'une loi inhumaine, je ne chercherai pas à réveiller ce passé qui n'est pas encore de l'histoire, et je me renfermerai dans l'enceinte du Vieux-Marché, d'où je

Digitized by Google

n'aurais peut-être pas dû sortir. Détournant les yeux des *cent trente-quatre* têtes que firent tomber sur le Vieux-Marché les sentences de cette terrible cour, lorsqu'elle abattit en détail les restes des troupes de brigands que le jury avait fauchées en gros, je me bornerai à constater que ce fut elle qui termina la grande lutte entre la loi et les bandes de voleurs, et qui assura le triomphe de la guillotine.

C'était le dernier jour de l'année 1808; c'était le soir à huit heures. La foule couvrait la place et encombrait les rues. Au milieu du Vieux-Marché s'élevait l'échafaud, orné de lampions comme pour une réjouissance publique, illuminé, étincelant comme pour célébrer sa victoire. Ils arrivèrent sur des charettes, escortées de soldats et de torches. Un silence morne régnait dans la foule. Le Vieux-Marché retentit neuf fois du bruit sourd et mat du couteau qui tombe; neuf fois le peuple répondit par un murmure lamentable: la satiété l'avait gagné. Il se retira, ayant oublié le crime, et ne songeant qu'au supplice. Et les curieux suivirent la charette pleine de cadavres, où toutes les classes de la société avaient été jetées pêle-mêle. C'était encore l'égalité devant le bourreau, seule égalité qui nous restât alors. On compta les têtes; il en manquait une. Dix mois plus tard, elle fut rendue au bourreau.

Ce fut le dernier coup porté aux bandes de voleurs politiques et autres, car les journaux du temps intitulent les *trente-quatre* malheureux qui furent guillotinés en moins d'une demi-heure: *Agens de la faction royale* [1]. La société triompha; la justice fut fière d'avoir fait son devoir, et l'ordre régna dans la belle et riche Normandie.

[1] Il n'y avait parmi eux que deux assassins.

Digitized by Google

Je me suis arrêté à l'époque où le code nouveau fut mis en vigueur, où les cours d'Assises remplacèrent le tribunal criminel et la cour militaire, qui avaient accompli leur œuvre; j'ai reculé devant ces recherches, que j'avais poussées jusque-là avec une tenacité et un sang-froid dont je m'accuse sincèrement. Je ne vous ai montré que par intervalles cette longue traînée de sang qui a marqué sur le Vieux-Marché le passage de la justice humaine régénérée. Je ne vous ai cité que quelques-unes des trois cents exécutions qui ont eu lieu sur le Vieux-Marché, sous la juridiction du tribunal criminel et de la cour spéciale, et vous m'en saurez gré.

Je n'ai pas eu le courage d'aller plus loin, et je regrette peu de ne pas avoir parcouru plus long-temps ces redoutables archives, d'une si féroce monotonie, où la MORT revient à chaque page. Là, ce mot: MORT! qui vous montre une tête coupée, paraît plus glacial et plus effrayant encore, au milieu de l'escorte des sèches et ridicules formules judiciaires parmi lesquelles il faut le chercher. Car ce mot: MORT! est là écrit comme tous les autres mots, en caractères fermes et rapides, où vous chercheriez en vain l'émotion d'une ame qui se révolte, l'hésitation d'une main qui refus e!... Métier! Tout cela devient métier! Jusqu'à l'office de bourreau!

J'abandonne donc l'histoire du Vieux-Marché, pendant un quart de siècle. Le peuple, auquel pas une agonie de supplicié n'échappe, la connaît mieux que je ne pourrais l'apprendre dans les livres. Je laisse à ses récits traditionnels le soin de la conserver, et, à l'avenir, le soin de nous apprendre jusqu'à quel point il en aura tiré profit. Je rappellerai seulement que le code impérial a ramené sur la Place du Vieux-Marché le supplice de la mutilation, que la révolution en avait banni.

Digitized by Google

Le 13 mai 1835, la place du Vieux-Marché vit tomber encore la tête d'un coupable. C'était un berger qui, après avoir offert à un ami l'hospitalité dans sa cabane roulante, l'avait assommé à coups de houlette, et puis achevé en lui broyant la tête sous ses pieds. Ce berger voulait s'approprier une soixantaine de francs que possédait son ami.

Cet assassin fut, selon l'antique usage, traîné au Vieux-Marché, à travers les flots de la multitude, qui n'apportait sur son passage d'autre sentiment que celui de la curiosité. Il était dans une de ces charettes découvertes où les patiens se font un point d'honneur, devant tous ces regards qui les épient, de jouer leur déplorable rôle jusqu'au bout. Il faut qu'on leur croie du courage. Et leurs yeux hébétés sont tellement occupés à regarder la foule, qu'ils oublient de se tourner vers le ciel. A midi trois quarts, la tête du berger tomba. C'est le dernier supplice dont le Vieux-Marché ait été le théâtre!

Dix mois plus tard, le 3 mai 1836, un nouveau condamné fut conduit à la mort. Cette fois, tout était changé. Le patient fut mené au supplice de grand matin, en poste, incognito, enfermé dans une prison ambulante, qui trompait la curiosité de la foule, et d'où il ne sortit qu'au pied de l'échafaud. La *souricière* traversa la Seine, et arriva derrière le faubourg St-Sever, sur la place de Bonne-Nouvelle, où l'attendait le couteau de la loi.

Vous savez combien cette place de Bonne-Nouvelle est laide et déserte. Vous savez quel sentiment de mélancolie saisit l'ame, à l'aspect de ces murs gris du monastère délabré, qui la bordent d'un côté, et que n'égaie pas le plus petit brin de verdure; de ces rares maisons, dont les fenêtres regardent si tristement ce terrain aride et désolé. Le 3 mai,

Digitized by Google

au matin, la place de Bonne-Nouvelle était bruyante, joyeuse et animée. C'était jour d'exécution; et le peuple avait suivi l'échafaud!

Depuis cet instant, le Vieux-Marché a été délivré sans retour de l'appareil des supplices, qui, depuis mille ans, s'était dressé si souvent sur son pavé, sous tant de formes différentes. La guillotine n'est plus pour lui qu'un souvenir, comme la hache, la roue, la potence, et le bûcher.

Rendu à sa destination purement gastronomique, le Vieux-Marché, d'une aussi grande variété de supplices, n'en a conservé qu'un seul : c'est l'Exposition, qui consiste à attacher au poteau d'infamie, ou des malheureux que leur repentir et leur profonde humilité auraient dû faire exempter de cette peine, ou le plus souvent d'effrontés vauriens, d'impudens misérables, pour qui elle est inutile.

Aujourd'hui, enfin, le Vieux-Marché ne peut plus même procurer à ses habitans le plaisir de voir fumer, sous l'empreinte d'un fer chaud, l'épaule du voleur ou du faussaire. Le supplice de la marque a été rayé de nos lois.

On ne marque plus, parce que la marque est indélébile.

Mais on tue toujours.

Ch. Richard.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE.

= PIERRE GRINGOIRE.—Vers, par Paul DELASALLE.—Paris. Charpentier, 1836.

Nous ne savons pourquoi M. Delasalle a choisi pour patron ce pauvre Gringoire, grand faiseur de plates dédicaces aux grands et aux riches, lui poète populaire et indépendant.

Tout le petit volume de vers de M. Delasalle est plein de cet espoir dans le ciel, de cette foi dans l'avenir qui anime toutes les jeunes intelligences de notre époque. L'amour des hommes, et surtout du peuple malheureux, respire dans toutes ses pièces de vers, pleines de sentimens touchans, de vigueur, de grâce et d'élégance. L'œuvre de M. Delasalle est autant une œuvre sociale qu'une œuvre poétique, et nous la recommandons à tous les Normands qui trouvent encore quelques charmes aux beaux vers et aux douces rêveries. Nous voudrions la leur recommander mieux encore par des citations, ce sera pour une prochaine livraison.

= ETUDES DU SIÈCLE ET PAGES DU COEUR. — Par Alphonse LE FLAGUAIS, 1 vol. in-18. — Caen, Avonde, 1836.

Tel est le titre d'un nouveau volume de poésies d'un jeune littérateur normand, auquel notre province doit déjà tant de reconnaissance pour avoir eu l'heureuse idée de rassembler et de chanter en beaux vers la plupart de ses merveilleuses traditions et de ses naïves légendres. Dans cette nouvelle production, l'auteur abandonne le monde fantastique et dit adieu à ses séduisantes apparitions, pour entrer hardiment dans le monde positif et réel, pour interroger le siècle et ses douleurs, pour poser une main frémissante sur les innombrables plaies du cœur. Ce volume est plein d'à-propos; les trois journées, la Belgique qui s'éveille à la liberté, Varsovie qui noie la sienne dans son propre sang, l'humanité, le sacerdoce, et la poésie comparaissant tour-à-tour devant le poète, qui relève leur courage ou gourmande leur faiblesse, qui leur adresse la plainte amère, ou les console de ses chants d'espérance et d'amour. Nous reviendrons sur ce volume.

Digitized by Google

CHRONIQUE.

Feuilleton Académique n° 2.

J'ai donc à vous raconter l'ascension miraculeuse et la chûte non moins étonnante de M. Duputel, dans son mémorable discours d'ouverture à l'Académie. L'orateur, malgré sa clairvoyance habituelle, n'était pas très sûr de son chemin. Que voulez-vous ? un homme de lettres, au sein d'une Académie, au milieu des solennités de la séance publique, se sent parfois saisi d'une incroyable ardeur de conception. Son cerveau, d'ordinaire si rétif, bondit alors d'enthousiasme. Il se croit appelé à de hautes destinées de régénération littéraire. Il voit, dans ses discours, le hardi cartel qui fera tressaillir le siècle. Il rêve enfin ce qu'il y a de plus doux au cœur du pauvre littérateur provincial, c'est-à-dire les félicitations de l'Institut. — Quoi, vraiment ! les quarante immortels me verront imprimé ! Ils me liront ! Ils me dégusteront ! Ils me savoureront dans toutes mes beautés ! Leurs mains vénérables et sacrées applaudiront à mes *faibles essais !* Je serai là, moi, homme de lettres, devant eux, devant les rois du Pinde et de l'Hélicon ! Oui, j'apparaîtrai devant leurs classiques majestés, *tour à tour simple*, *majestueux*, *sublime ou tempéré;* abattant, écrasant les gog et les magog romantiques. Oh mon Dieu ! mon Dieu ! quel rayon de gloire illuminera ma vie ! J'aurai donc les révérences de notre digne patronne, l'Académie Française ! — La tête ainsi pleine des plus ravissantes illusions, l'orateur s'est donc lancé, à la grâce de Dieu et de son génie, dans les profondeurs du paradoxe, et il s'y est perdu comme dans une *forêt vierge qui a vu naître des arbres spontanément.*

En effet, vous savez que le président voulant prouver que la Société était l'expression de la littérature, a presque démontré incidemment que la littérature n'exprimait rien de social, ce qui ne laisse pas d'être aussi clair et aussi intelligible qu'une page de l'Apocalypse. Mais vous ne savez pas encore de quelle façon l'orateur s'est tiré de cette malheureuse excursion. « Mais, « Messieurs, a-t-il-dit, les détails dans lesquels il me faudrait entrer pour en« visager sous toutes les faces *cette belle question*, qu'il doit me suffire de vous « avoir indiquée en *passant*, m'éloigneraient trop de celle que je me suis pro« posé d'examiner aujourd'hui. Je me hâte donc d'y revenir. » Laissons donc, avec l'orateur, la *belle question* sommeiller parmis les *arbres gigantesques* et les *colosses de végétation*, et revenons au but du discours: la société est l'expression de la littérature, et la littérature n'est pas l'expression de la société.

Digitized by Google

Ce qui se démontre, suivant M. Duputel, en affirmant que si la littérature était l'expression réelle de la société, leur marche serait simultanée et leur progrès uniforme. Or, il n'en est pas ainsi, *car la littérature et la société marchent en sens inverse.* — A cette dernière allégation, un épouvantable brouhaha s'éleva dans l'Académie. Les uns disaient : Nous avançons. Les autres voulaient qu'on restât en place. Mais personne n'entendait reculer. Impassible devant l'orage, le président, qui avait dans son sac un argument triomphal, réclame le silence et dit : « Chers collègues !... Semblable à cette « double sève que la physiologie végétale a découverte dans les arbres, et dont « l'une porte la vie à l'extrémité des branches les plus éloignées du tronc, « quand l'autre n'agit que sur les racines, le double mobile qui anime les « hommes, réunis par le lien de la vie sociale, suit deux directions opposées. » — Il fallait voir alors les esprits, séduits, fascinés par cette belle musique oratoire, se calmer dans l'attente de quelque prodige. Et le prodige s'accomplit. — « En effet, reprend l'orateur, abordant franchement la question *et la con-* « *sidérant à la lueur du flambeau de l'expérience*, le but de *la civilisation* « étant de nous soustraire à ce qu'on appelle L'ÉTAT DE NATURE, plus nous « nous éloignons de cet état, plus nous avançons vers la perfection, sous le « rapport des intérêts matériels. La littérature, *au contraire*, ne trouvant de « réellement beau que ce qui est vrai, tend à nous rapprocher sans cesse, et « *de plus en plus*, DE LA NATURE. Il suit de là que l'on pourrait être fondé « à dire que, si c'est un mouvement en avant qui doit nous porter vers le « mieux social, on n'arrive au mieux moral (littéraire) qu'en retournant, « *en quelque sorte*, sur ses pas, et par ce que je ne crains pas d'appeler *un* « *mouvement rétrograde.* » — Pendant cette admirable tirade, l'Académie resta suspendue aux lèvres de son président. Le moment de frapper les grands coups était arrivé. Donc, vous attendez une belle comparaison. Vous serez satisfait, « On sait, dit l'orateur, que les eaux d'un fleuve ne sont jamais plus pures « qu'à sa source, et qu'elles deviennent d'autant moins limpides, qu'elles s'en « éloignent d'avantage. Il en est à peu près ainsi de la littérature. Les exemples « ne manqueront pas. »

Allumez donc la lanterne magique des citations ! Voici Homère et Pythagore ! voilà Hérodote et Platon ! voici d'autres beaux génies de la Grèce ! Faites-moi le plaisir de m'indiquer à qui ils doivent leur supériorité ? aux prêtres égyptiens et aux gymnosophistes de l'Inde. Et ceux-ci, de qui recurent-ils la science ? des Hébreux, ou de tout autre peuple qu'il vous plaira de nommer, car il n'est pas très facile de remonter *à la nature*, à la *source du fleuve*, à moins d'aller droit au père Adam, en passant par l'arche de Noë. Ainsi, arrivons aux modernes : on y voit plus clair. Voici Pascal ! voilà Corneille ! voici Racine ! voilà Molière ! et puis Bossuet, Despréaux, Lafontaine, etc... Où ont-ils pris leur génie ? chez les Romains, qui l'avaient emprunté des Grecs, qui l'avaient reçu des Egyptiens, qui l'avaient enlevé aux Hébreux, qui l'avaient soustrait aux Indiens, qui l'avaient volé aux Chinois, qui l'avaient probablement inventé, car il est impossible, je vous disais tout à l'heure, de pousser plus loin la recherche de la *nature*, vu que, *dans l'état de nature*, si favorable au génie, on mangeait

Digitized by Google

du gland, et on n'apprenait pas à écrire. Les chroniques manquent donc pour nous éclairer sur le bon vieux temps héroïque ou fabuleux. Malheur irréparable, profondément senti par l'Académie, qui regrette, avec M. Duputel, de ne pouvoir rétrograder, *sur le fleuve des âges*, jusqu'à *la littérature* primitive, jusqu'à la vérité (qui est *la nature*), *cette fille du ciel, toujours jeune et toujours parée de sa nudité*, jusqu'à l'endroit, enfin, où les eaux littéraires *sont d'autant plus pures, qu'elles sont plus près de leur source !*

Oh ! qui dira les transports de l'Académie, tandis que cette lanterne magique de citations tourbillonnait, tandis que l'orateur déroulait ainsi la nouvelle et éblouissante théorie de la littérature, tournant le dos à civilisation qui marche en avant. Enfin, le *statu quo* classique était vengé, restauré, canonisé ! Aussi, un académicien, palpitant d'admiration et de bonheur, n'y put tenir, et, prenant le langage de Montaigne, afin de rétrograder dans le passé, *vers la nature* (il avait d'abord parlé latin, avec Tite-Live) : « *Je suis desgousté de la nou-* « *velleté*, s'écrie-t-il, *quelque visage qu'elle porte, et ay raison, car j'en ai* « *vu des effets très dommageables !* — Très bien ! répondit le président, « mais laissez-moi conclure » — Ce qu'il fit ainsi. « D'où l'on peut conclure, « sans crainte d'être démenti, je crois, que la littérature *qui cherche toujours* « *ses modèles dans un passé plus moins éloigné*, ne saurait être l'expression « de *la société contemporaine.* »

Permettez, Monsieur le président : n'est-il pas vrai que vous vous êtes un peu moqué de votre auditoire ? Il n'est pas douteux qu'une littérature qui, pour le fond et la forme de ses œuvres, se modélera *absolument* sur le passé, ne sera jamais l'expression de la société contemporaine. Je reviens, malgré moi, à la complainte de M. de la Palisse, *qui mourut en perdant la vie*, puisqu'il vous plaît d'affirmer qu'un littérateur qui veut être grec ne sera jamais français. Mais, prenez-y garde, vous prétendiez que la *littérature n'était pas l'expression de la société*, en d'autres termes, *que le mouvement littéraire se faisait en dehors du mouvement social.* C'était là une assertion générale, applicable à toutes les époques, à toutes les littératures bonnes ou mauvaises ; un démenti donné, enfin, au principe absolu posé par Mme de Staël et M. de Bonald, pour expliquer la marche de l'esprit humain. Vous n'avez pu prouver votre assertion, et vous enfantez, après avoir trébuché de paradoxe en paradoxe, une conséquence d'une désolante naïveté. *Desinit in piscem !*

Ainsi, quand M. Duputel dit que la littérature rétrograde à mesure que la civilisation matérielle avance, il faut entendre la littérature qui *prend ses modèles dans le passé.* Eh bien ! supposons, comme aujourd'hui, une littérature qui ne prenne pas ses modèles dans le passé, une littérature avide de voies nouvelles, d'émotions, d'indépendance, une littérature sans règles, sans frein, mais non sans beautés. Sera-t-elle l'expression de quelque chose de social ? Participera-t-elle au mouvement général de la civilisation, mouvement de progrès et de liberté ? M. Duputel trouve la question délicate, attendu que nous éprouvons *le besoin de méditer sur les ruines des édifices gothiques, et de demander des inspirations aux chroniques incertaines du moyen-âge.* Quelle admirable perspicacité ! Le siècle est travaillé du besoin de connaître la vérité

Digitized by Google

des faits : il prend en pitié ces histoires des Velly, des Anquetil, des Le Ragois, qui donnent *une cour* au roi *Hilpérik*, et transforment en parfums exquis le beurre rance dont les Franks graissaient leur chevelure ; il veut connaître les diverses révolutions sociales, les mœurs, les lois, tout ce qui constitue enfin l'histoire de la civilisation. Cette tendance est le cachet de l'époque ardente et studieuse, et voilà que nous cherchons *des modèles dans le passé*. Eh non ! M. le président, nous y prenons des *sujets d'étude;* nous avons l'amour du vrai, sans avoir celui de *l'état de nature*. Notre civilisation et notre littérature ont leur individualité propre; elles n'appartiennent pas plus au passé que les Académies n'appartiennent au présent, et l'une est assurément l'expression de l'autre. Sans doute, la littérature ne reproduira rien de cette partie de la civilisation qui consiste à améliorer la fabrication des tissus ou la culture des céréales, rien de ce qui nous distingue matériellement des Hurons et des Caffres; mais elle reproduira toujours les principaux caractères du mouvement intellectuel, car elle n'a pas d'autre destination, et quand on affecte de l'atteler à une charrue ou de l'attacher à une balle de coton, on se raille du public, si l'on n'est pas, soi-même, dupe de la plus ridicule mystification.

Oui, la littérature est l'expression de la société, non de la société qui travaille avec le commerce et l'industrie, mais de la société qui pense et qui vit d'études, d'art et de poésie. M. de Bonald, Mme de Staël et M. Cyprien Démarais, invoqué par M. Duputel, n'ont pas autrement compris cet axiôme, et il était facile au président de l'Académie de l'entendre de même, ce qui lui aurait épargné tous les embarras d'un épouvantable imbroglio oratoire. La littérature du XVIIe siècle, n'en déplaise à M. Duputel, tout en imitant les *formes antiques*, n'en a pas moins été l'expression de la société contemporaine, et il y aurait même beaucoup à contester sur les emprunts faits par Pascal, Bossuet et Lafontaine, *à la nature* des anciens. Je ne sais trop, pour mon compte, comment ces génies, d'une personnalité si puissante, *se sont empreints du seeau des Grecs et des Romains*. Quant aux XVIe et XVIIIe siècles, leur littérature est la vive et fidèle image de la lutte morale des nations. On sait tout cela quand on étudie, sur les bancs du collége, les premiers élémens de l'histoire philosophique.

Je me demande, au surplus, comment les Grecs et les Romains, dont la littérature reproduit admirablement le mouvement social de chaque époque, ont pu arriver à ce phénomène. Au moment de l'apparition de leurs grands écrivains, ces peuples vivaient au sein d'une civilisation matérielle fort avancée, ce qui contrarie singulièrement les profondes idées de M. Duputel sur la marche rétrograde de la littérature en présence des progrès de la civilisation.

Et à propos d'Homère, cité dans le discours, il a peint énergiquement les mœurs et les idées de son temps. A quel précédent a-t-il recouru pour trouver *la nature?* On ne sait trop, à moins que les Egyptiens ne lui aient enseigné les secrets de l'épopée, fait encore inconnu de MM. les antiquaires. Toujours est-il que la littérature homérique est bien l'expression de la civili-

Digitized by Google

sation grecque contemporaine. J'avoue, du reste, qu'alors la société était beaucoup plus près de *l'état de nature*. Achille faisait rôtir sa viande, et Agamemnon, le pasteur des peuples, la prenait avec ses doigts. Du temps d'Homère, les mœurs primitives s'étaient peu altérées, d'où suit la conséquence académique que le grand poète touchait presque à la source du beau et du vrai, et qu'il n'eût été qu'un chétif rimailleur, s'il eût vécu dans un siècle plus éloigné *de l'état de nature*.

En résumé, M. Duputel prétend que c'est la société qui est l'expression de la littérature ; il laisse à d'autres le soin de résoudre cette *belle question*.

Il se réduit ensuite à combattre cet axiôme devenu banal à force de redites, savoir : que la littérature est l'expression de la société. Pour cela, il fait, de sa haute et puissante volonté, marcher l'une en arrière et l'autre en avant, et ce qu'il y a d'incroyable, c'est qu'il définit la littérature le *mieux moral*, et la civilisation le *mieux social ;* de sorte que voilà la civilisation (mot que M. Duputel n'a pas compris) coupée en deux parts, qu'il est impossible de jamais réunir. Plus le bien-être matériel des peuples s'accroît, plus leur valeur intellectuelle et morale diminue. Les perfections littéraires deviennent le lot des écrévisses ou des tortues. Pour ceux qui sont en avant, je les déclare Huns et Vandales en habits de drap de Sédan !

Enfin, le président, perdu dans plusieurs assertions incidentes, toutes fort malheureuses, se débat en vain pour arriver à une conclusion conforme au début. Le commencement, le milieu, la fin, hurlent l'un contre l'autre dans leur accouplement forcé. Tel est le discours applaudi par l'Académie, et transmis officiellement à la postérité sous le couvert de l'Institut.

Je persiste à croire que l'honorable orateur s'est noyé dans ce gâchis paradoxal à cause de sa haine contre le *siècle novateur*. Il était heureux de pouvoir prêcher le mouvement rétrograde à ceux qui vantent le progrès. L'échelle allégorique de M. Duputel n'est pas celle de Jacob, qui mène droit aux cieux ; vous vous souvenez que, quand on en touche le sommet, il faut descendre, à peine de tomber dans le *gouffre de la barbarie*, avec Lamartine, Sainte-Beuve et Barbier. Hélas ! le président de l'Académie en sait quelque chose ! *Geneviève de Brabant*, dans les contes bleus, est une simple et touchante légende. M. Duputel, jadis entraîné par le faux goût du siècle, imagina de retirer cette naïve histoire de *son état de nature*, pour l'habiller en style des *Incas* ou de *Gonsalve de Cordoue*. Au lieu de remonter à la *nature*, il s'arrêta dans la civilisation littéraire de *Marmontel* et de *Florian*. « J'ai tâché, disait-il dans sa préface, que mon style « participât en même temps du *genre sublime* et du *genre tempéré*, et qu'il *réu-* « *nisse* le nombre et la richesse de la poésie à la simplicité d'une narration his- « torique. » Convaincu qu'on pouvait à volonté faire du sublime ou du tempéré, il débuta ainsi : « C'est pour chanter Geneviève que *j'accorde aujourd'hui ma* « *lyre ;* c'est au récit de ses vertus et de ses malheurs, *que je consacre mes ac-* « *cens.* » — *Geneviève de Brabant*, poème en prose, mourut en naissant. Ce fut la faute du siècle. Ce fut aussi la faute de l'auteur, qui s'était éloigné de la nature. Voilà pourquoi M. Duputel boude le siècle et aime tant la *nature*. En 1803, il l'aimait déjà beaucoup, car il l'apostrophait ainsi : « Puissance inconnue

Digitized by Google

« qui seule maintiens l'équilibre et l'harmonie de l'univers! toi, que le *philo-* « *sophe impie* a beau regarder comme la fille de l'aveugle hasard, et *qui n'en* « *est pas moins, aux yeux des véritables sages, le chef-d'œuvre immortel de* « *la providence d'un Dieu!* O NATURE! *quel être, assez stupidement barbare,* « *oserait nier la force irrésistible de l'empire fondé sur la douceur de tes* « *charmes?* »

De tout quoi, j'induis que M. Duputel aurait mieux fait de s'occuper de travaux moins brillans, mais plus utiles. En 1803, il composait un excellent petit opuscule intitulé : *Elémens de la prononciation de la Langue Française*, ouvrage « *également* utile aux étrangers *ainsi* qu'aux français de *l'un et de l'autre sexe* « qui veulent apprendre à parler correctement cette langue. » Il fallait en rester là, et faire à l'Académie des discours sur la grammaire, sauf à les publier ensuite pour l'éducation des personnes de l'*un et de l'autre sexe*, qui en auraient retiré *également* du plaisir *ainsi que* du profit. La critique, en outre, n'aurait point eu à *abreuver ses pinceaux des sombres couleurs de la censure* (*Geneviève de Brabant*). La paix eût régné parmi nous, et M. Duputel aurait pu répéter cette lyrique apostrophe : « *Divinité* bienfaisante! *aimable Paix, mère des doux* « *plaisirs, de la joie* et *de l'abondance*, puisses-tu ne jamais cesser d'habiter « parmi nous! »

— C'est le dimanche 11 décembre que commenceront les cours élémentaires de Chimie et de Physique, fondés par l'administration municipale. Le succès de cette utile institution a, dès l'année dernière, dépassé nos espérances.

Nous nous proposons de rendre compte, dans une de nos prochaines livraisons, des leçons publiées par M. Girardin, et de rappeler au public que nous devons à la fondation municipale, non seulement un bon cours, mais encore un excellent livre.

M. Person, qui vient d'être chargé de l'enseignement de la physique, a déjà fait ses preuves dans le concours qu'il a soutenu si brillamment à la Faculté de Médecine de Paris.

Il justifiera la réputation qui le devance, et la ville de Rouen aura à se féliciter d'avoir de tels hommes pour de tels enseignemens.

— Notre ville vient de présenter un spectacle intéressant qui ne se renouvelle, dans son enceinte, qu'à de longs intervalles; nous voulons parler d'une vente de livres rares et curieux. Celle des livres rassemblés par M. Barré, ancien curé de Montville, a eu lieu la semaine passée, et s'est terminée lundi. Cette petite solennité bibliographique a été signalée par l'adoption d'une heureuse innovation; la vente avait lieu, ainsi qu'à Paris, le soir. On doit espérer que cet exemple trouvera des imitateurs. Il n'est pas, en effet, de moyen plus infaillible pour attirer l'amateur à ces ventes, et pour l'y retenir assidu, que de fixer les séances à cet instant de la journée, où chacun est libre du devoir de ses fonctions, des soins de son état, ou des exigences de ses travaux. Combien, d'ailleurs, les avantages d'une salle confortablement éclairée et chauffée, où l'on est assis à l'aise, ne l'emportent-ils pas, lorsqu'il s'agit de languir, des

Digitized by Google

heures entières, après l'apparition d'un volume ardemment convoité, sur les inconvéniens d'une enceinte ouverte à toutes les intempéries de la saison?

Cependant, malgré ce perfectionnement, les amateurs se sont montrés peu nombreux à cette vente, où les libraires et les bouquinistes étaient en majorité. On voit facilement que nos amateurs ignorent encore tout ce que peut offrir de jouissances vives et passionnées une de ces soirées intéressantes passées à la salle Sylvestre; soirées que les bibliophiles mettront toujours infiniment au-dessus du bal le plus fashionnable, ou du *raout* dramatique le plus pyramidal. Qui pourrait, en effet, assister, sans une délicieuse émotion, à quelqu'une de ces brillantes séances, où doit s'agiter la destinée de mainte facétie introuvable, de mainte *plaquette* reliée par Bauzonnet; livres si fluets et si minces, qu'on doute s'ils existent entre les deux parois étincelantes qui les protègent; précieux volumes qui ont bien quatre feuillets, et qui vont monter à cent écus. Quand on a vu tous les regards, toutes les sollicitudes, toutes les convoitises forcenées, attachés à quelque merveilleuse rareté, que tient sacramentellement élevée, entre le pouce et l'index, le vénérable M. Debure ou l'impétueux Techener; quand on a entendu le mot impassible du commissaire-priseur trancher irrévocablement toutes ces attentes inquiètes ou impatientes, on n'a plus rien à ressentir en assistant au verdict redoutable d'une cour d'Assises, ou au dernier coup de poignard d'un drame de M. Dumas.

La vente de M. Barré, sans pouvoir prétendre à l'éclat de ces solennités, a cependant présenté beaucoup d'intérêt; et les enchères, quoique concentrées, pour la plupart, entre les libraires, gens calculateurs et peu enthousiastes de leur naturel, n'en ont pas moins atteint, plus d'une fois, ces hauteurs sublimes qui avoisinent l'extravagance. C'est ainsi, par exemple, qu'un lot de livres de rebut, parmi lesquel s'était glissé, incognito, un petit volume semi-précieux, a été payé quarante francs; qu'un petit *Commines*-Elzevir, qui, toisé à l'elzéviriomètre légal, s'est trouvé posséder une ligne de plus que ses pareils, est monté à soixante-dix francs; que la *Chronique de Louis XI*, édition de 1558, a atteint, à cause de sa reliure, soixante-douze francs; qu'un petit *Jehan de Saintré*, gothique, mais pénétré jusqu'à l'endossure d'un flot d'huile épaissie qui rendait toutes ses pages mi-parties de brun et de blanc, a dépassé soixante francs; enfin, car je ne puis citer toutes les folies qui ont été faites, qu'un opuscule de quelques feuillets, sur la mort de Coligny, a été enlevé, au prix de cinquante-six francs, par un libraire de Paris, venu tout exprès pour cette pièce, et qui en eût donné le double, si le hasard des enchères l'y eût obligé.

Mais, dans cette bibliothèque, un peu trop farcie de bouquins, il est vrai, il existait deux véritables bijoux, vers lesquels l'attention des bibliographes, et les désirs ardens des bibliomanes étaient tournés depuis long-temps: l'un était un Missel sur vélin et richement miniaturé, de notre célèbre imprimeur rouennais, *maistre Martin Morin;* missel qui passait, à juste titre, pour être d'une beauté, d'une grandeur et d'une virginité sans égales; l'autre était l'unique exemplaire, échappé au naufrage du temps, de cette

Digitized by Google

fameuse *Cronique de Normendie*, de 1487, le premier livre imprimé à Rouen avec date, et le plus beau titre de gloire de notre vieil prototypographe, *Guillaume Le Talleur.* C'est lundi, à la clôture de la vente, et à l'heure solennelle de minuit, que ces deux vénérables monumens ont été livrés à l'avidité des curieux, entassés pour les voir, et aux chances d'une enchère aussi longuement débattue et aussi habilement conduite que s'il se fût agi du gain ou de la perte d'une fortune. Le Missel a été adjugé, au prix de cinq cents francs, à la Bibliothèque de la ville; et la Chronique, dont la valeur, estimée beaucoup plus considérable, avait sans doute fait reculer les plus hasardeux prétendans, a eu le bonheur d'écheoir, pour la même somme, au même établissement.

Au total, le produit de cette vente, dont les intérêts ont été confiés, par la famille de l'abbé Barré, à M. Legrand, notre éditeur, a considérablement dépassé toutes les prévisions.

— Après que l'Académie a eu voté l'impression d'un discours dans lequel la *Revue de Rouen* était injustement attaquée; après que la *Revue* a eu voté une défense contre l'attaque de l'Académie, l'Académie a choisi dans le Comité de Rédaction de la *Revue*, un secrétaire perpétuel de la classe des Lettres, pour remplacer celui que cette même *Revue* serait coupable, d'après l'Académie d'avoir conduit au tombeau. M. Ch. de Stabenrath a été appelé à succéder à M. Emm. Gaillard. Nous félicitons sincèrement l'Académie de son choix, qui lui donne un fort bon secrétaire, sans nous priver d'un excellent collaborateur.

— Le 8 de ce mois, une fête touchante a eu lieu à Bolbec. Nous voulons parler de l'inauguration de l'hospice dont M. J. Fauquet, maire, vient de doter sa ville natale. La générosité de cet honorable citoyen ne s'est pas bornée à ce don. Il entretiendra, à ses frais, pendant toute sa vie, cet hospice, auquel il laisse une rente après sa mort. Il n'y a point d'eloges à donner à un tel acte : il suffit de le faire connaître.

Digitized by Google

M. Garneray, conservateur du Musée, m'a adressé une réclamation, à propos de l'article sur le Musée publié dans la livraison de la *Revue de Rouen*, d'octobre. Dans cette réclamation, M. Garneray demande que la *Revue* rectifie les deux faits suivans :

« 1° L'allégation d'un fait matériellement inexact, savoir : que « les deux tableaux de *Lucas de Leyde*, désignés sous le titre de ta- « bleaux supprimés, étaient compris dans la vente qu'on se propose « de consommer; 2° L'erreur qui attribue à Watteau, Lingelbach « Sneyders, Breughel, Van Thulden, et H. Robert, des productions dont « *je nie formellement qu'ils soient les auteurs.* » A ces deux réclamations, M. Garneray a ajouté l'assurance que l'administration du Musée ne vendrait aucun des tableaux donnés, soit par le Gouvernement, soit par des particuliers. M. Garneray termine ainsi : « Je vous « prie de vouloir bien rétablir la vérité dans votre plus prochain nu- « méro; et, pour vous engager à déférer à ma demande, je crois n'avoir « pas besoin d'autre démarche, que d'en appeler à votre justice et « à votre loyauté personnelles. »

M. Garneray a eu raison de penser que la *Revue de Rouen* accueillerait sa réclamation. Dans l'axcmen sérieux et impartial d'une question grave qui intéresse les arts, nous n'avons apporté d'autre pensée que celle d'éclairer le public, et de faire triompher une opinion que nous croyons la meilleure.

Nous savions déjà que les deux tableaux de *Lucas de Leyde*, avaient été replacés au Musée, et nous nous proposions de le faire connaître. Nous sommes heureux d'apprendre, et de pouvoir affirmer aux amis des arts, qui s'en étaient alarmés, que ces deux tableaux

Digitized by Google

ne sont pas destinés à être vendus. Nous ferons remarquer seulement que le fait avancé par nous n'était pas *matériellement inexact*, mais *moralement inexact*, puisqu'il est *matériellement exact* que les deux tableaux en question n'étaient pas placés au Musée, lorsque l'article de la *Revue* a paru.

Quant à l'erreur qui attribue à quelques maîtres des tableaux dont M. Garneray *nie formellement qu'ils soient les auteurs*, nous extrairons de l'article de la *Revue*, auquel M. Garneray répond, le passage suivant, qui lui a probablement échappé. Avant de donner la liste des tableaux supprimés, l'auteur de l'article dit, en parlant de cette liste : « Liste que nous avons exactement relevée, en constatant, *d'après le* « *Catalogue*, tous les numéros absens. *Le numéro, la qualification* « *du sujet et le nom du peintre, étant ceux que donne le livret, nous* « *ne prenons point la responsabilité de l'exactitude de la plupart de* « *ces attributions*, car, pour justifier l'élimination de quelques unes « de ces pages, il est probable qu'on aura reconnu l'illégitimité de « leur paternité subreptice. » Cela était assez clair. Il est bien évident que l'auteur de l'article ne pouvait faire autre chose que de copier le Catalogue de M. Garneray, et que la vérification lui était impossible, puisque les tableaux étaient absens. Il faut excepter cependant le tableau d'Hubert Robert. C'est le seul sur lequel notre collaborateur ait porté un jugement que M. Garneray appelle une erreur. Il résulte de la fin du passage cité que l'auteur regardait même comme probable que les tableaux indiqués par le Catalogue avaient été reconnus ne pas venir des maîtres auxquels on les avait d'abord attribués. C'est ce qui est arrivé. L'erreur ne vient donc que du Catalogue de M. Garneray.

L'assurance que l'administration ne vendra aucun des tableaux offerts, sera agréable à tous ceux qui en ont donné. Ces tableaux ôtés du Musée pour les exigences de la nouvelle classification, dont nous approuvons d'ailleurs le système, seront sans doute placés ailleurs, ou dans une salle à part. C'est précisement ce que nous demandons pour tous les autres tableaux réformés. Nous pensons que, dans aucun cas, ni pour aucun motif, une ville comme Rouen ne doit faire une vente de tableaux. S'ils sont mauvais, on n'en tirera rien; s'ils sont bons, il faut les garder. On veut faire, dit-on, une collection exclusivement destinée à servir d'étude aux jeunes peintres; dans ce cas, on

Digitized by Google

garde beaucoup trop de tableaux. Quant aux tableaux et portraits historiques, nous connaissons trop les vues éclairées de l'administration, pour craindre qu'elle consente jamais à s'en défaire. L'histoire est tout aussi sacrée que la peinture, et, si les arts la proscrivent, elle ne manquera pas d'être accueillie ailleurs; si le Musée des Tableaux la bannit, le Musée d'Antiquités est là pour lui donner asile.

Nous nous félicitons plus que jamais d'avoir soulevé ces questions artistiques. Nous y reviendrons toutes les fois que nous le jugerons convenable pour le bien des arts; et nous n'abandonnerons pas, avant sa solution, celle qui nous occupe aujourd'hui. C'est par une discusion sage, modérée, impartiale, que l'on s'éclaire mutuellement, et que l'on arrive au bien; et la *Revue* procèdera toujours ainsi en pareille matière.

Nous aurions voulu parler de l'Exposition prochaine, qui serait, dit-on, en péril; mais cela nous a été impossible. Nous sommes certains que le Conseil-municipal ne prendra pas sur cet objet important une décision précipitée, et que nous serons encore à temps de nous en occuper dans notre prochaine livraison.

Nous parlerons aussi du beau tableau de Bénédette (il Grechetto) que M. Garneray vient d'acquérir pour le Musée, à un prix très avantageux.

Ch. Richard.

Le Gérant, Ch. Richard.

Digitized by Google

BIOGRAPHIE NORMANDE.

Edouard Adam.

La fin du XVIIIe siècle et le commencement du XIXe sont remarquables par les nombreuses et importantes découvertes industrielles dont s'enrichit la France. Tandis que Philippe Lebon découvrait le moyen de remplacer, par les produits gazeux du bois, la lumière artificielle obtenue jusqu'alors par l'huile et les graisses, et substituait au vinaigre de vin un acide plus fort, dont le nom (acide pyroligneux) indique parfaitement l'origine, Leblanc imaginait un procédé pour créer de toutes pièces la soude que l'Espagne était depuis longtemps en possession de fournir à nos fabriques de savon. D'un côté, Jacquart opérait une révolution dans la fabrication des tissus, en construisant l'ingénieux métier qui a conservé son modeste nom ; de l'autre, Edouard Adam apportait, dans la distillation des vins, une innovation qui a été pour le Midi une cause de richesse et de prospérité.

Ce n'est pas sans dessein que, parmi tous les hommes qui, à peu près à la même époque, ont doté le pays du fruit des investigations laborieuses de leur génie, nous avons choisi de préférence les quatre dont nous venons de rappeler les droits à la reconnaissance publique. Tous quatre, en effet, après une vie de misère et de dégoûts, sont morts oubliés de leurs concitoyens qu'ils avaient enrichis !

Digitized by Google

« C'est le sort commun de l'inventeur de ne pas être heureux, a dit avec raison un écrivain anglais qui s'est fait le biographe du célèbre Arkwright. Les hommes qui ont enrichi leur pays par des découvertes utiles ont, presque tous, vécu dans l'abandon et la misère, et il en est bien peu qui aient recueilli personnellement le fruit de leurs travaux. Ceux-là même qui jouissaient déjà d'une certaine aisance, ont éprouvé de grandes difficultés à faire accueillir leurs projets, et c'est ordinairement aux dépens de leur repos et de leur fortune qu'ils ont essayé de les mettre à exécution. Ont-ils obtenu parfois un succès tardif, l'envie leur a contesté l'honneur de leurs inventions, la cupidité a tenté de leur en ravir le prix, et les ruses du commerce et toutes les subtilités de la chicane, ont à la fois été dirigées contre eux. Les inventeurs sèment, mais il est bien rare que ce soient eux qui récoltent. »

C'est à nous maintenant, qui venons un demi-siècle après l'époque où s'accomplissaient les merveilleuses inventions des hommes de génie dont nous avons rappelé les noms, et qui sommes innocens des disgrâces qui ont abreuvé leurs jours, c'est à nous à réparer l'injustice et l'indifférence de nos pères ; c'est à nous à élever des statues en l'honneur de ces bienfaiteurs de l'humanité; c'est à nous à redire leurs essais, les obstacles qu'ils ont surmontés, l'influence qu'ont exercée leurs procédés admirables sur les progrès de l'industrie et la prospérité de la nation !..... Tardif et stérile hommage qui, malheureusement, ne fera pas oublier l'ingratitude dont ils ont été les victimes, mais qui peut-être servira d'utile leçon à nos enfans.

Edouard-Jean Adam, dont je vais essayer de faire apprécier le mérite, naquit à Rouen, le 11 octobre 1768,

d'une famille qui s'était acquis une honorable réputation dans le commerce. Il devint négociant comme son père mais les crises commerciales qui se succédaient en France pendant les années orageuses de la révolution, furent fatales à ses spéculations, et le forcèrent à aller tenter la fortune loin de son pays natal. Il était fixé à Nîmes vers 1799. C'est aux circonstances désastreuses qui assaillirent Adam, ainsi que tant d'autres alors, dans ses opérations commerciales, qu'on est redevable de la découverte qu'il fit d'une nouvelle méthode pour distiller les vins, découverte mémorable, qui a changé les destinées agricoles, commerciales et industrielles de nos départemens méridionaux.

Doué d'un esprit pénétrant et observateur, Edouard Adam se livra avec ardeur à l'étude des sciences physiques, sous Solimani, qui professait alors la Chimie à Nîmes. S'amusant, un jour, au mois d'août 1800, avec l'Éolipile, et recueillant dans de l'eau froide la vapeur aqueuse qui sortait de cet instrument, il ne fut pas peu surpris de voir le liquide arriver bientôt à l'ébullition. Les expériences du comte de Rumfort, sur l'échauffement des liquides par la condensation des vapeurs, expériences qui datent de la même époque, ne lui étaient pas connues. Réfléchissant sur le phénomène dont le hasard le rendait témoin, Adam en entrevoit bientôt toute la portée, et songe aussitôt à en faire l'application à la distillation du vin. Il imagine, dans le courant d'octobre de la même année, de distiller à la vapeur le marc de raisin. Le succès qu'il obtient l'encourage, et il essaie de mettre en ébullition une quantité donnée de vin par la transmission des vapeurs de ce même liquide. Ses prévisions sont confirmées, ses espérance même sont dépassées, car, au lieu de n'avoir pour produit que de l'eau-de-vie, il recueille de l'esprit à 33 degrés!

Digitized by Google

Avant d'aller plus loin, et pour mieux faire concevoir l'importance et la nouveauté du fait qu'Edouard Adam vient de découvrir, disons quelques mots de la distillation, et indiquons succinctement les procédés suivis avant 1801 pour extraire du vin l'alcool qui s'y trouve.

La distillation est une opération au moyen de laquelle on sépare les produits volatiles d'un composé de ceux qui ne le sont pas, ou qui le sont moins dans les mêmes circonstances. Elle s'effectue généralement en chauffant le composé dans un appareil fermé, de manière à convertir en vapeur le principe volatile qu'il contient, vapeur que l'on recueille ensuite dans un vase où, en se refroidissant, elles reprennent l'état liquide. Cette opération est donc fondée sur la propriété qu'ont les liquides de se réduire en vapeurs, quand on élève leur température, et sur la propriété qu'ont les vapeurs de se condenser par le refroidissement.

C'est dans les laboratoires des médecins arabes que fut pratiquée d'abord la distillation, et c'est à eux qu'est due l'invention des premiers appareils pour l'effectuer, comme l'indique le mot *Alambic*, consacré depuis cette époque à désigner les vases de distillation. Arnoult de Villeneuve, médecin et chimiste célèbre du XIIIe siècle, qui professa avec éclat la médecine à Montpellier, s'occupa le premier de la distillation particulière des vins, et découvrit l'alcool ou esprit-de-vin, ignoré jusqu'à lui. Raymond Lulle, son élève, marchant sur ses traces, donna le moyen de séparer la partie aqueuse de l'eau-de-vie, par plusieurs rectifications et par des corps intermédiaires. Basile Valentin, vers la fin du XVe siècle, décrivit un appareil de rectification, que plusieurs auteurs se sont ensuite attribué; mais il est difficile de se faire une idée nette et précise des opérations qu'ils

Digitized by Google

pratiquaient alors, à cause du langage obscur et mystérieux et des termes d'alchimie qu'ils employaient dans leurs descriptions.

Ce ne fut qu'au milieu du XVIe siècle, et surtout au commencement du XVIIe, qu'il parut des ouvrages sur la distillation, sur celle des vins en particulier, écrits d'une manière claire et dégagée de tout langage alchimique. Philippe Alstadius [1], Jean-Antoine Campesius [2], dont les ouvrages parurent en 1572; et, après eux, Jean-Baptiste Porta, napolitain [3], en 1609, Béguin en 1620 [4], Nicolas Lefebvre, professeur de chimie du roi d'Angleterre, vers le milieu du XVIIe siècle [5], Glozer [6] et Moïse Charas [7], de 1668 à 1676, indiquèrent des appareils pour la rectification des esprits par le passage des vapeurs, dans de longs tuyaux droits ou contournés en serpent ou en zigzag, ou dans une série de chapiteaux superposés (*Voir Planche I*). Ces appareils étaient basés sur ce principe :

« Que la partie aqueuse de l'eau-de-vie, rencontrant un conduit resserré, entortillé et fort élevé, et ne pouvant monter si haut, ni si facilement que l'esprit de vin, est contrainte de l'abandonner et de retourner dans la chaudière d'où elle s'était élevée. » (Charas, *Pharmacopée*, ch. 33.)

Au moyen de ces dispositions, on pouvait bien obtenir, dans une seule chauffe, des eaux-de-vie de divers degrés, dont le titre était d'autant plus élevé qu'on les recueillait dans

[1] Cœlum philosophorum.

[2] Directorium summæ summarum medicinæ.

[3] Joannis Baptistæ Porta, neapolitani, de Distillationibus; lib. IX. — Argentorati, 1609.

[4] Élémens de Chimie de Maistre Jean Béguin. — Paris, 1620.

[5] Traité de la Chimie, par Nicolas Lefebvre. — Paris, 1651-1669.

[6] Traité de la Chimie, par Christophe Glazer. — Paris, 1668.

[7] Pharmacie royale galénique et chimique, par Moïse Charas. — Paris, 1676.

Digitized by Google

les parties les plus hautes des tuyaux, serpentins ou ballons étagés; mais, n'appréciant ni l'économie du temps, ni les frais, dans leurs opérations de peu d'importance, les chimistes obtenaient à peine dans une journée quelques litres d'esprit. Aussi, lorsqu'on s'occupa plus tard de la fabrication des esprits, comme objet de commerce, on reconnut bientôt la nécessité d'abandonner ces formes vicieuses d'alambics, comme incapables d'atteindre ce but.

Il en fut de même pour les alambics imaginés postérieurement par Barchusen en 1698 [1], par Boërhave en 1753 [2], par Poissonnier en 1770 [3], par Marazio et Brugnatelli en 1795 [4]. (*Voir Planche II.*)

En 1774, Demachy publia, sous les auspices de l'Académie des Sciences, dont il mérita les suffrages, la description de tous les arts qui ont la distillation pour base, et notamment celle de la distillation des vins et eaux-de-vie [5]; et, quelques années après, en 1777, au célèbre concours ouvert par la Société libre d'Émulation de Paris, sur cette question : *Quelle est la forme la plus avantageuse pour la construction des fourneaux, des alambics, et de tous les instrumens qui servent à la distillation des vins dans les grandes brûleries?* fixa à peu près les formes à donner aux alambics des fabriques. Baumé, pharmacien de Paris, qui s'était occupé avec tant de succès de perfectionner les opérations de la chimie, de

[1] Barchusen; Pyrosophia, p. 79 — Lugd. Batav., 1698.

[2] Elementa Chemiæ, p. 124. — Paris, 1753.

[3] Nouvelle construction d'alambics pour faire toute sorte de distillations en grand avec le plus d'économie dans l'opération, et le plus d'avantage dans les résultats, etc. — Mémoire inséré, sans nom d'auteur, dans le Journal de Physique de l'abbé Rozier, au mois de Juillet 1781.

[4] Elementi di Chimica, di L. Brugnatelli, M. D., t. I, p. 131 — Venezia, 1800. — Annales de Chimie et d'Histoire naturelle, t. XVI. — 1798.

[5] Descriptions des arts et métiers, t. XII, p. 80. — Neufchâtel, 1780.

Digitized by Google

la pharmacie et les pratiques des arts, remporta le premier prix de 1200 fr., et l'abbé Moline eut le second, celui de 600 fr. Les changemens apportés, par les deux concurrens, aux appareils de distillation usités à cette époque, consistent principalement en une meilleure forme de chaudières, des chapiteaux mieux adaptés au but de l'opération, des fourneaux qui distribuent et utilisent mieux la chaleur, des serpentins qui condensent les vapeurs avec plus d'avantage [1]. Ces principes furent généralement adoptés, et, lorsqu'en 1780, l'illustre Chaptal, qui rendit de si grands services aux arts, et comme chimiste, et comme ministre de Napoléon, s'occupa de la distillation des vins, il ne fit que perfectionner les alambics de Baumé et de Molin, en cherchant à satisfaire aux trois conditions suivantes : chauffer à la fois, et également, tous les points de la masse du liquide ; écarter tous les obstacles qui s'opposent à l'ascension des vapeurs ; en opérer la condensation la plus prompte [2]. Le succès des grandes distilleries qui adoptèrent l'appareil de Chaptal, en démontra la bonté, et, jusqu'à l'époque où Edouard Adam imagina le sien, les *Bouilleurs* du Languedoc, qui à eux seuls fournissaient le tiers des eaux-de-vie fabriquées en France, s'en servirent exclusivement. (*Voir Planche III.*)

Mais, quelque perfectionné que fût cet appareil par rapport aux anciens, il présentait encore bien des inconvéniens. Les chaudières étaient souvent brûlées, et presque toujours l'eau-de-vie y contractait une saveur désagréable d'empyreume. On ne pouvait opérer plus de deux distillations en 24 heures. Aussi était-on obligé d'augmenter le nombre des chaudières et des

[1] Journal de Physique, t. XII, p. 5 et 84. — 1778.

[2] Traité théorique et pratique sur la culture de la vigne, avec l'art de faire le vin, etc., 2e édition, t. II, p. 174 et 381. — Paris, 1801. — Chimie appliqué aux arts, t. I, p. 217. — Paris, 1807.

Digitized by Google

foyers, lorsqu'on avait une grande quantité de vin à distiller. Il ne fallait pas moins de six distillations successives pour enlever au produit obtenu, et qui n'était que de l'eau-de-vie *preuve de Hollande* [1], c'est-à-dire marquant 19 degrés à l'aréomètre, la plus grande partie de l'eau qui l'affaiblissait, et pour l'amener à l'état d'esprit *trois-six*, ou d'alcool à 33° [2]. La perte de temps, de produits, les dépenses et les risques, croissaient avec la multiplication des opérations, et ce n'était qu'avec peine que les eaux-de-vie et les esprits fabriqués en France soutenaient la concurrence contre ceux qui étaient préparés à l'étranger.

Tel était l'état de la distillation des vins dans le midi de la France, lorsque Edouard Adam fut conduit à s'en occuper. A peine a-t-il reconnu le principe de l'échauffement des liquides par la condensation des vapeurs; à peine a-

[1] On regardait jadis l'eau-de-vie comme étant de bon aloi et au titre convenable, lorsqu'après l'avoir agitée fortement dans un vase qui n'en était pas entièrement rempli, elle faisait la *Perle*, ou ce qu'on nommait aussi le *Chapelet*, formé par un cercle non interrrompu de petites bulles qui venaient se ranger à la paroi interne du vase, sur la surface du liquide. C'était ce qu'on appelait alors la *Preuve de Hollande*.

[2] Dans le commerce des eaux-de-vie, on a pris l'habitude de distinguer les divers degrés de spirituosité, c'est-à-dire le plus ou moins d'eau mêlé à l'alcool, par des nombres qu'on écrit sous la forme de fractions. Ces nombres ne sont pas arbitraires; ils indiquent quelle est la quantité d'eau qu'il faut ajouter à chaque partie d'esprit, pour le ramener à l'état d'eau-de-vie ordinaire, ou à 19°.

Ainsi on nomme *esprit trois-cinq*, de l'alcool à 29° 1/2, parce qu'en prenant 3 volumes et y ajoutant 2 volumes d'eau, on obtient 5 volumes d'eau-de-vie à 19°;

Esprit trois-six, de l'alcool à 33°, dont 3 volumes mêlés à 3 volumes d'eau, produisent 6 volumes d'eau-de-vie;

Esprit trois-sept, de l'alcool à 35°, dont 3 volumes additionnés de 4 volumes d'eau, fournissent 7 volumes d'eau-de-vie;

Esprit trois-huit, de l'alcool à 37° 1/2, dont 3 volumes mêlés à 5 volumes d'eau, donnent huit volumes d'eau-de-vie, etc., etc.

Digitized by Google

t-il ébauché sa découverte, qu'il transporte à Montpellier, siège d'une école célèbre de médecine, et point central du commerce des eaux-de-vie, le petit appareil qu'il a imaginé et qu'il a construit à la hâte.

Cet appareil se composait alors :

1° D'une cucurbite et d'un chapiteau, semblables aux mêmes pièces de l'alambic de Chaptal ;

2° D'une caisse en cuivre divisée en quatre cases, communiquant entre elles par des tuyaux percés de trons, comme les tuyaux d'arrosoir ;

3° D'une seconde caisse pareille à la première, avec cette seule différence, qu'elle était divisée en six cases;

4° Enfin, d'un serpentin joint à la dernière caisse.

La première caisse fut nommée, par Adam, *Appareil distillatoire;* et la seconde, *Appareil condensateur.* Ces deux caisses réunies avaient une capacité intérieure égalant une fois et demie celle de l'alambic. (*Voir Planche IV.*)

Pour opérer, Adam mettait du vin dans la cucurbite et dans les quatre cases de l'appareil distillatoire, jusqu'à moitié environ de leur hauteur; puis, il portait à l'ébullition le liquide de la chaudière. Les vapeurs qui en sortaient passaient dans la première case, où elles se condensaient jusqu'à ce que le vin eût acquis la température de l'ébullition, par suite du calorique abandonné par elles. Le vin de cette case, ainsi échauffé et devenu plus alcoolique, envoyait à son tour des vapeurs plus riches en alcool dans la seconde case; celle-ci en envoyait bientôt dans la troisième, et ainsi de suite. Par conséquent, le vin de la quatrième case ne tardait pas à renfermer presque tout l'alcool vaporisé de l'alambic et des trois cases de l'appareil distillatoire.

On voit, par là, qu'Adam avait trouvé le moyen de tirer tout le parti possible de la chaleur latente des vapeurs,

Digitized by Google

chaleur qui est assez grande, puisqu'elle égale 5 fois et demi la chaleur de l'eau à 0°.

Les vapeurs, sortant de l'appareil distillatoire et arrivant dans l'appareil condensateur, en parcouraient toutes les cases, et déposaient dans chacune leur partie la plus aqueuse, dont la quantité allait sans cesse en diminuant de case en case; les parties les plus volatiles allaient enfin se condenser dans le serpentin adapté à la machine. Il suit de là que le liquide condensé dans les cases de l'appareil dont nous parlons, était d'autant plus spiritueux, qu'il avait traversé plus de cases, et que la distillation des produits spiritueux ne s'opérant plus à la fin que sur les dernières cases, l'alcool recueilli dans le serpentin devait toujours être au même degré; ce qu'on ne pouvait point obtenir avec les anciens appareils, la spirituosité du produit allant sans cesse en diminuant jusqu'à la fin de l'opération.

Ce fut avec cet appareil, et dans le local de l'Ecole de Médecine, que, le 29 mars 1801, Adam opéra devant le préfet du département de l'Hérault, et en présence d'une Commission légale nommée par ce magistrat pour constater la découverte de l'ingénieux rouennais. Des propriétaires, des membres de l'Académie, et surtout des brûleurs, étaient accourus en foule pour assister à cette curieuse expérience. Le succès de son opération fut si prompt et si remarquable, que plusieurs brûleurs prétendirent qu'Adam avait mêlé de l'eau-de-vie dans le vin dont il s'était servi. Adam réclame alors un nouvel essai, en exigeant que les incrédules fournissent eux-mêmes le vin. Le résultat de cette seconde expérience confirme la bonne foi de l'opérateur, car il est tel que celui de la première. Dès lors, plus de doute: Adam a enfin obtenu la solution d'un problème toujours proposé et jamais résolu: *celui d'extraire du vin, par une seule et même opération, toutes ses parties spiritueuses, et*

Digitized by Google

d'en fixer le titre de spirituosité selon les besoins du commerce.

Le rapport des commissaires est une pièce trop intéressante pour que nous n'en donnions pas connaissance. Le voici :

Rapport des commissaires nommés par M. le Préfet du département de l'Hérault, à l'effet de vérifier et de constater le procédé par lequel le sieur Edouard Adam retire des vins la totalité de leurs produits spiritueux.

« Nous soussignés, Bérard, ancien professeur de Chimie, propriétaire de la fabrique de produits chimiques établie à Montpellier; Virenque, professeur de Chimie à l'Ecole de Médecine; Roucher, professeur de Physique et de Chimie à l'Ecole centrale ; Duportal, chef du laboratoire de Chimie à l'Ecole de Médecine de cette ville, commissaires nommés par l'arrêté du préfet de l'Hérault, en date du 29 ventôse an IX, à l'effet de vérifier et constater, par procès-verbal, le nouveau procédé dont le sieur Edouard Adam a fait la découverte, et d'après lequel il retire des vins la totalité de leurs produits spiritueux, nous nous sommes réunis, conformément aux dispositions dudit arrêté, au laboratoire de Chimie de l'Ecole de Médecine, pour examiner le procédé dudit Adam, dans lequel il se sert d'un appareil composé en général d'une suite de caisses, dont la première s'adapte au bec de l'alambic ordinaire de Baumé, et la dernière à un serpentin. Quelques-unes de ces caisses sont divisées en plusieurs cases.

« Il fut mis d'abord, d'après son procédé, dans la chaudière et dans la 1re caisse, une quantité déterminée de vin; ensuite, dans quelques-unes des cases, une quantité déterminée d'eau-de-vie. Toutes les pièces avaient été préalablement lutées ensemble, et nous nous étions assurés qu'elles ne contenaient rien.

Digitized by Google

On procéda à la distillation; mais des accidens survenus à cette opération, nous ayant empêché d'en apprécier rigoureusement les résultats, nous nous sommes ajournés au huit de la décade suivante.

« Nous étant assemblés le jour indiqué, il fut procédé à une nouvelle distillation, de la même manière et avec le même appareil.

« Il fut mis dans la chaudière de l'alambic 64 parties de vin en poids; dans la première caisse, 21 parties du même vin; et il fut distribué, dans quelques cases des autres caisses, 10, 75 eau-de-vie preuve de Hollande faible, de 4 degrés. Le résultat de la distillation fut:

1°	Une bouteille	3/7	fort,	de 2 degrés;
2°	idem	3/8	faible,	de 6 degrés;
3°	idem	3/8	faible,	de 4 degrés;
4°	idem	—	—	—
5°	idem	—	—	—
6°	idem	3/7	fort,	de 6 degrés;
7°	idem	—	—	—
8°	idem	3/6	fort,	de 5 degrés;
9°	Un tiers de bouteille	3/6	—	—

10° Environ 0,5 parties de repasse, marquant 14 degrés à l'aréomètre de Cartier.

« Ces divers produits réunis, la repasse exceptée, ont donné 12,75 parties qualité de 3/7 faible, de 15 degrés au pèse-liqueur et au thermomètre de Borie.

« Il est à observer qu'il y eut une petite déperdition.

« Ces résultats nous ont fourni la preuve que le sieur Adam produit, avec son appareil, du 3/7 par une seule opération, en distillant du vin et de l'eau-de-vie preuve de Hollande, dans les proportions mentionnées, et par une seule chauffe.

Digitized by Google

« Présumant que l'appareil influerait sur le goût et l'odeur des produits, nous les avons soumis à l'analyse du goût et de l'odorat par tous les moyens usités; ils nous ont paru suaves, de très bon goût, exempts d'odeur de feu ; sur cet objet nous avons même désiré l'avis des hommes accoutumés par état à reconnaître les plus légères nuances ; sur le nombre des spectateurs qui étaient accourus en foule, attirés par l'impression qu'avait produite la première rumeur d'une découverte qui intéresse particulièrement notre département, des distillateurs, des parfumeurs, des marchands d'eau-de-vie, en ont goûté, et ont unanimement prononcé comme nous l'avions déjà fait.

« L'appareil démonté, nous avons examiné les résidus; nous les avons trouvés entièrement aqueux.

« Outre les avantages relatifs à la nature des produits que nous devions constater, il en est un qui mérite une grande considération ; il est puisé dans l'économie du temps, du combustible et de la main d'œuvre, puisque, dans une seule chauffe, par un seul appareil qui n'exige pas plus de bras, on obtient ce que les procédés antérieurs n'obtiennent que par plusieurs opérations.

« A Montpellier, le 9 germinal, an IX de la République.

« Signé *L. Bérard*, *Virenque*, *Roucher* et *Duportal*.

« Le secrétaire-général de la Préfecture du département de l'Hérault,

Signé Bougetts. »

C'est après de pareilles épreuves, dont le succès avait été si éclatant, qu'Edouard Adam sollicita un brevet d'invention de 15 ans, pour un *procédé à l'aide duquel on retire du vin, par une seule chaude, la totalité de l'alcool qu'il contient.* Ce brevet lui fut accordé le 29 mai 1801.

Digitized by Google

Adam avait alors devant lui la carrière la plus brillante. Il allait occasionner une révolution complète dans la fabrication et le commerce des eaux-de-vie. La nouvelle de sa découverte et de ses projets se répand au loin. Le gouvernement espagnol lui députe un commissaire pour traiter avec lui des récompenses qui lui seraient assurées, s'il voulait porter son appareil en Espagne. Il repousse ces offres avantageuses, par un sentiment bien louable de patriotisme; cette délicatesse lui fut, hélas! bien fatale.

En construisant son appareil sur une grande échelle, Adam reconnut bien vite les modifications qu'il fallait lui faire subir, pour rendre sa marche plus sûre et plus rapide. Aux deux caisses divisées en plusieurs cases, il substitua des vases distincts en nombre égal à celui des cases, et il leur donna une forme ovoïde, pour éviter le dépôt de tartre qui se fesait dans les angles, et qui, par sa carbonisation, communiquait un goût désagréable au produit obtenu après plusieurs chauffes. Mettant à profit une heureuse idée d'Argand, qui, pour rendre la distillation plus active, avait conseillé d'introduire le vin déjà chaud dans la cucurbite, Adam fit passer les vapeurs alcooliques dans un serpentin rafraîchi par du vin au lieu d'eau, et trouva ainsi le moyen d'échauffer le vin nécessaire à l'alimentation de l'appareil, sans employer d'autre chaleur que celle qui est abandonnée par les vapeurs à mesure qu'elles se condensent. Ces changemens importans lui firent obenir un brevet de perfectionnement, le 25 juin 1805.

Voici la figure (*Planche V*) du grand appareil distillatoire perfectionné, dont nous n'indiquerons que les pièces principales.

A, Fourneau de distillation construit sur un nouveau système, et derrière lequel en est un semblable.

Digitized by Google

B, Cheminée commune aux deux fourneaux.

C, Chaudières oblongues encastrées dans les fourneaux.

D, Chaudière, dite *tambour*, que l'on charge de vin jusqu'à son robinet *h*. Elle est en communication avec la première par des tuyaux I I.

E, Chaudières, dites *grands œufs*, chargées de vin jusqu'à leur robinet *ii*.

G, Vases, dits *petits œufs*, dans lesquels on ne met rien, et qui plongent dans ses bassins H H.

I, tuyau qui porte les vapeurs des chaudières dans l'un des grands œufs. Tous ces œufs communiquent ensemble par des tuyaux K K, et les vapeurs arrivent toujours dans leur fond, au moyen de tubes appelés *plongeurs*, dont l'extrémité se termine par une pomme d'arrosoir.

L, tuyau qui porte la vapeur du dernier de ces œufs dans le serpentin du foudre M, presque rempli de vin.

N, foudre plein d'eau, et renfermant deux serpentins, l'un plus petit que l'autre. Les serpentins des deux foudres communiquent ensemble par le tuyau *n*.

O, barrique recevant le produit de la distillation, et placée sous le robinet *o* du serpentin *n*.

Q, tuyau qui ramène à la chaudière le liquide des divers vases.

R, tuyau qui porte le vin du foudre M dans les chaudières et dans les premiers œufs.

S, tuyau qui vide entièrement ce foudre dans les mêmes vases.

T, petit foudre logeant le serpentin V submergé d'eau, pour éprouver les vapeurs que lui apporte le tuyau U, quand le robinet *u* est ouvert.

cc, tuyau qui conduit l'eau, du foudre N, dans les bassins H et dans le foudre T.

W, cuve en bois, placée sur une estrade, recevant le vin

Digitized by Google

que verse la pompe X, et le portant dans le foudre M, au moyen du tuyau *y*.

&, autre cuve en bois, placée à côté de la première, recevant l'eau que verse la pompe Z, et la portant dans le second foudre par le tuyau *b b*.

Tel est le magnifique appareil qu'Edouard Adam livra au commerce, et qu'il monta dans vingt brûleries du département de l'Hérault, du Gard, du Var, de l'Aude et des Pyrénées-Orientales. Il s'était associé, pour cette entreprise gigantesque, à plusieurs capitalistes du Midi. L'établissement des vingt appareils ne coûta pas moins d'un million.

Chaque appareil distillait facilement 1600 veltes (121 hectolitres 60 litres) de vin en 24 heures, au moyen de quatre distillations successives, qui donnaient immédiatement de 232 à 240 veltes d'esprit *trois-six* (17 hectolitres 60 litres à 18 hectolitres 24 litres).

J. GIRARDIN,

Professeur de Chimie à l'Ecole municipale de Rouen.

(*La fin à la prochaine livraison.*)

Digitized by Google

L'ACADÉMIADE,

POÈME EN DEUX CHANTS.

CHANT PREMIER.

De la tour de Saint-Ouen la voix criait six heures !
Les choucas effrayés, désertant leurs demeures,
Volaient, avec l'orage, autour du monument,
Et jetaient, vers la terre, un long croassement ;
Et les éclairs blafards, aux présages funèbres,
De l'hiver étonné sillonnaient les ténèbres.

C'était un vendredi ! Le factotum Potel
Parait, avec amour, et le temple et l'autel. [1]
Potel sait respirer la brume académique
Sans subir de ce corps la torpeur endémique;
Il devient tour-à-tour et concierge et facteur ;
Messager le matin, le soir appariteur;

Digitized by Google

Rien ne saurait lasser sa verte intelligence;
Cependant, esquivant une injuste exigence,
Qu'il pourrait au repos consacrer de momens,
S'il mesurait son zèle à ses émolumens!

Le sanctuaire est prêt, il n'offre rien d'austère:
De vieux rideaux d'azur en voilent le mystère;
Deux fois quatre quinquets, d'un cuivre bien frotté,
Éblouissent les yeux de leur vive clarté;
Et six flambeaux, où luit la cire diaphane,
Illuminent l'autel redouté du profane.

Pour orner le palais où siége leur grandeur,
Ils surent, alliant la grâce à la splendeur,
Aux merveilles de l'art marier les merveilles
Que le monde savant doit à leurs doctes veilles.
C'est un mélange heureux de ces Règnes divers
Dont la triple alliance asservit l'univers.

Sous les rameaux géans d'une pomme de terre,
On voit bouder Jean-Jacque et ricaner Voltaire;
L'énorme tubercule a, malgré la saison,
Au sommet des lambris lancé sa frondaison.
Une jeune carotte, en sa féconde tige,
D'un hymen monstrueux révélant le prodige,

Digitized by Google

Ombrage, en même temps, d'un genêt immortel,
Le front de Liancourt et le front de Mustel. [2]
Des cailloux, dont le temps a rongé la sculpture,
Des embrions crochus, erreur de la nature,
Des strongles gracieux, groupés dans un bocal,
D'un effet pittoresque animent ce local.

Sur un socle chino-gréco-franko-gothique,
Brille une cruche anglo-saxo-gallo-celtique.
Du vase aux larges flancs, symbole précieux,
Le *Beta Vulgaris* s'élance vers les cieux.
Rien n'égale en grosseur cette Chénopodée;
Sa racine surgit d'une double coudée;
Sa feuille, épanouie à quinze pieds du sol,
S'étend, sur les élus, comme un vert parasol.
Ce végétal pulpeux, espoir de la patrie,
Obtient, dans leur pagode, un culte de latrie;
Non contens de le voir, docile et bienfaisant,
Se dissoudre dans l'eau qu'ils boivent en lisant,
Réjouir le bétail qui rumine à l'étable,
Et, dans un saladier, paraître sur leur table;
Ils en tirent encore un tabac tout nouveau,
Dont la vertu puissante engourdit le cerveau;
Et ce n'est pas assez: leur science suprême
Vient d'en faire un café qui se sucre lui-même!

Digitized by Google

Enfin, la Betterave, en cet heureux séjour,
Est un objet sacré de respect et d'amour;
Et, pour ce corps savant, trésor de Sapience,
Le *Beta Vulgaris* est l'arbre de science.

Là, Corneille maudit le pinceau décevant
Qui ranima ses traits pour l'enterrer vivant;
Et voit à ses côtés s'ennuyer, en peinture,
Boïeldieu dont le cœur attend la sépulture.
Chaque confrère illustre, au tombeau descendu,
Dans un vieux cadre noir rayonne suspendu;
Plus d'une ambition les admire, et confie
L'avenir de sa gloire à la lithographie.

Mais, parmi tant d'objets que l'on ne peut compter
Il en est un surtout qui doit nous arrêter:
C'est ce Crapaud charmant, amphibie aux mœurs douces
Qui dort sur ce trépied, dans un bon lit de mousses.
D'un âge tendre encor, le crapaud que voici,
Deux ans bientôt passés, habitait Beaugency.
Une jeune Ursuline, à l'ame tendre et neuve,
Sans connaître l'amour, brûlait comme une veuve;
Le ciel, qu'à son secours souvent elle appela,
Fit sortir, d'un vieux mur, le crapaud que voilà.
Elle le voit et l'aime; et, partageant sa flamme,
Le reptile, à son tour, fut tenté par la femme!

Digitized by Google

D'abord, rien ne troubla ce couple intéressant:
La nonnette effleurait, d'un baiser innocent,
Son ami qui flattait, de sa patte caline,
La joue et le cou blanc de la vierge ursuline.
Un jour, soit ignorance, ou soit mauvais dessein,
La patte s'égara du cou blanc jusqu'au sein!
Le crime était flagrant; le chapitre prépare
Le pal et le bûcher pour punir l'ovipare.
On allait empaler le crapaud libertin,
Lorsqu'un Correspondant, touché de son destin,
Sollicite sa grâce; il l'obtient, il amène,
A notre corps savant, ce vivant phénomène;
Et tous les Résidans, émus à ses récits,
Ouvrirent au crapaud leurs bras et leur Précis! [3]

Mais l'enivrant parfum, qu'un encens pur exhale,
En nuages légers, se répand dans la salle.
Je ne sais quoi de lourd, qui pèse sur ces lieux,
Avertit les mortels de l'approche des Dieux.
Ils entrent gravement, se placent d'un air grave,
Et, dans tout leur maintien, la gravité se grave. [4]
Un fauteuil d'acajou, qui n'a pas de pendant,
Entre ses bras vernis, reçoit le président.

Digitized by Google

Les cinq grands officiers, de cinq chaises antiques [5]
Affaissent, sous leur poids, les coussins élastiques.
Mais les simples élus portent leurs vœux moins haut,
Un peu de paille fraîche est tout ce qu'il leur faut;
Et chacun, s'emparant d'une chaise assortie,
Sur un siége modeste, assied sa modestie.

On fait l'appel. — Tout nom retentit, emporté
Vers les échos futurs de la postérité.
Quelques chefs soucieux, de leur regard avide,
Ont plongé dans les rangs, et remarquent un vide;
Ils appellent en vain, sous leurs vieux étendards,
L'École de David et l'École de Mars.
Loin des bruits importuns, l'artiste solitaire
De son œuvre macabre accomplit le mystère;
Et son burin fatal, traçant tout ce qui fut,
Va faire, avec les morts, danser notre Institut.

A l'appel nominal le silence succède;
Alors, deux officiers, que le doyen précède,
Déposent, sur l'autel, quarante in-octavo [6]
Mi-vêtus d'un cuir vert qui simule le veau.
Tous les cœurs sont remplis d'un trouble involontaire;
La bette, le genêt et la pomme de terre
Qu'agite, dans les airs, un magique pouvoir,
Sur les volumes saints, laissent leurs fleurs pleuvoir.

Digitized by Google

Ravis et transportés dans les célestes sphères,
Les élus, en extase, ardens thuriféraires,
Sur leurs travaux morts-nés de quatre-vingt-douze ans,
Brûlent, à flots épais, l'aloës et l'encens.
Après l'ovation de leurs œuvres complètes,
Du résineux parfum bourrant les cassolettes,
Ils échangent entre eux, l'un vers l'autre tournés,
De grands coups d'encensoir à s'applatir le nez;
Et, couronnant ainsi tous ces préliminaires,
Ils ont repris le cours des travaux ordinaires.

Un mal contagieux, un dangereux poison
Du temple académique a franchi la cloison;
Et de l'ennui mortel le symptôme funeste,
Parmi ses habitans déjà se manifeste.
On consacre au public un synode annuel :
C'est la séance d'août; guet-apens solennel,
Où leur trompeuse affiche et leur voix inconnue
Attirent du badaud la candeur ingénue.
Là, les cruels, armés de discours contondans,
Assomment sans pitié ces flâneurs imprudens.
Quelques élus, saisis de terreurs légitimes,
Honteux d'être à la fois complices et victimes,
Prétendent s'affranchir de ces devoirs oiseux,
Et sont bien résolus à sommeiller chez eux.
Il faut, pour prévenir l'effet de ce caprice,
Que l'appât d'un jeton tente leur avarice.

Digitized by Google

Ce jeton, en argent, vaut cent sous moins un franc.
Fontenelle, Poussin et Corneille-le-Grand
Pâlissent, conjugués sur sa face ternie,
Où s'éteint, sans reflet, l'astre de leur génie.
Au revers, c'est un temple ouvert à trois battans,
Temple désert et nu; l'ennui, depuis long-tems,
A fait fuir, à la fois, par sa triple ouverture,
Les Sciences, les Arts et la Littérature. 7

On vote à haute voix, et l'on a décidé
Qu'un jeton, aux présens devait être accordé;
Trop heureux d'obtenir, pour animer leur fête,
Des auditeurs payés, à quatre francs par tête!

Un officier fougueux, qui se plait aux combats,
Accuse de lenteur ces frivoles débats.
Ce membre est le bras droit du corps académique;
Connétable, il reçut le glaive polémique,
Et c'est lui qui brandit, contre tout assaillant,
Ce glaive dépourvu de pointe et de taillant.
Sa noble ambition vise à l'autocratie;
Il veut être empereur de cette Béotie; 8
Déjà, du président, il a, dans son orgueil,
Par un rappel à l'ordre, ébranlé le fauteuil!

Las de l'obscurité d'un pacifique rôle,
L'impétueux Ajax se donne la parole:

Digitized by Google

A la table-tribune il se pose debout,
Dompte la vive ardeur qui dans ses veines bout,
Et du calme parfait affecte l'apparence.
Son geste impératif commande le silence:
Le plus audacieux, confus, terrifié,
Du mot qu'il allait dire avale la moitié.
De sa puissante main caressant sa pensée,
Lui, se recueille, et dit d'une voix cadencée:

« Du Wagon social hardis locomoteurs; [9]
« Du sénat artistique illustres sénateurs;
« Soleils que n'éteint pas le brouillard de Neustrie;
« Hommes graves et forts, sans vous notre patrie
« Eût manqué du progrès le dernier échelon,
« Et dégringolerait jusqu'au temps de Rollon.
« Eh bien! de vos travaux le tome analytique
« Ne peut, qui le croirait? endormir la critique;
« Et voilà qu'aujourd'hui quelques mauvais plaisans
« S'avisent de trouver vos Précis amusans!
« Un insolent troupeau d'écrivains subalternes
« Veulent dans vos soleils ne voir que des lanternes;
« Ils troublent, chaque mois, votre sacré repos
« Par un rire moqueur qui n'est pas sans échos,
« Et s'en vont, en tous lieux, criant d'une voix forte:
« *La Paresse se meurt!..... L'Académie est morte!!!*

Digitized by Google

« J'ai là de quoi punir ces railleurs effrontés....
« Mais d'abord quelques mots : — *Écoutez! Écoutez!* —

« La révolution, qui commença dès l'arche,
« A suivi, dans son germe, une constante marche :
« Chaque époque, à son tour, ayant couvé cet œuf,
« Nous le vîmes éclore, en l'an quatre-vingt-neuf.
« Au chant du coq gaulois convertis comme Pierre,
« Nous donnons à ce fait adhésion entière;
« Mais nous ne voulons pas qu'un novateur tranchant
« Propage cette erreur: qu'on avance en marchant!
« Si le siècle est sorti de la route battue,
« Laissons courir le lièvre, et soyons la tortue.
« Tout l'espoir de la France est dans notre congrès,
« Où nous avons planté la borne du progrès :
« Sur l'autel du dieu Terme un avenir se fonde;
« Nos institutions sont la charte du monde!

« Puisqu'on feint d'ignorer ce que vous avez fait
« Pour hâter du progrès l'immobile bienfait,
« Je vais vous rappeler ces efforts de génie
« Que l'on veut méconnaître et que l'on calomnie.

« Dans chaque végétal, par vos mains cultivé,
« Vos esprits inventifs que n'ont-ils pas trouvé?
« La drèche, le tabac, le papier, la fécule,
Le sucre, le café, tout, jusqu'au ridicule.

Digitized by Google

« D'un chimiste fameux vous apprîtes aussi
« A changer en *fleurette* un fromage durci; [10]
« Le silex, de la chaux vous fournit l'origine;
« Vous faites, du caillou, jaillir l'*Oléagine;* [11]
« Grâce à vos soins actifs tout le monde connaît
« Quel jour est né Corneille, où naquit Jouvenet ; [12]
« Ici la poésie a des couronnes prêtes,
« Et la fable, chez vous, fait discourir les bêtes. [13]
« Vous avez, désireux d'avancer et d'y voir,
« Observé l'écrevisse et chanté l'éteignoir. [14]
« Distillant vos travaux par le bec de sa plume,
« L'un de vous d'un atôme a fixé le volume! [15]

« Dirai-je ces héros que leur zèle entraîna
« Dans les terriers profonds de *Juliobona?*
« Ces rechercheurs ardens, que le progrès couronne,
« Retrempent notre siècle aux bains de Lillebonne;
« Et, des chemins détruits relevant les jalons,
« Aux champs de l'avenir courent à reculons.
« Quand la société, qui se calme et s'assure,
« Veut faire un palais neuf de sa vieille masure,
« Ils lui viennent offrir la pierre d'un Dolmen,
« Une brique gauloise, et du ciment romain.
« D'un marbre cryptogame ayant fait la conquête,
« En trouvant la statue, ils ont perdu la tête; [16]
« Et, pour l'Académie et ses heureux élus,
« Leur perspicacité réserve un *tumulus!*

Digitized by Google

« Aux fêtes du grand saint qu'octobre nous ramène,
« Quand, sur les boulevards la foule se promène
« Parmi les albinos, les nains et les géans,
« Que la toile exagère aux campagnards béans;
« Dans tous ces muséum alignés sous les ormes,
« A-t-on jamais montré des animaux difformes,
« Des monstres contrefaits, hideux et biscornus,
« Comparables à ceux qui vous sont parvenus.

« On se souvient encor de ce coq en bas âge,
« Qui, de quatre ailerons étalant le plumage,
« Et sur ses quatre ergots se dressant en vainqueur,
« Dans son jeune abdomen, sentait battre son cœur. [17]
« On n'a pas oublié l'anomalie *œuvée*
« Qui sous vos ailes d'aigle en naissant fut couvée,
« Œufs jumeaux qu'une poule a pondus à la fois,
« Unis par un cordon comme les Siamois. [18]
« Mais, de ces raretés, la plus pyramidale,
« C'est votre joli chat, amorphe et bicéphale:
« Des chiens du bon Dandin imitant les douleurs,
« Il vint, sur vos genoux, verser ses premiers pleurs,
« Tandis que sa voix double, émouvant l'auditoire,
« Miaulait, sur deux tons, une hymne à votre gloire! [19]

« Alors, l'incognito secondait nos efforts;
« Nous pouvions, sans contrôle, entasser des rapports.

Digitized by Google

« Des inutilités prêchant la propagande,
« Publiés à huis-clos, et voyageant sous bande,
« Nous faisions partager nos passe-temps si doux
« A cent sociétés savantes.... comme nous :
« Et, comme nous, nos sœurs, illustres, mais discrètes,
« Pouvaient s'intituler sociétés secrètes.
« Nos ennemis riraient de ces détails touchans;
« Car, pour ces gens obscurs, envieux et méchans,
« Deux corps savans, s'aidant d'un appui sympathique,
« C'est l'Aveugle monté sur le Paralytique.

« Enfin, votre génie est toujours en arrêt
« Sur mille questions d'un public intérêt.
« Observant les premiers la grande basilique
« Où monte avec lenteur l'aiguille métallique,
« Chef-d'œuvre inconséquent de ce siècle de fer,
« Qui ne croit plus au ciel et se rit de l'enfer,
« Vous avez craint de voir, sur notre métropole,
« Le tonnerre accourir de l'un et l'autre pole;
« Et, dans votre frayeur, vous avez destiné
« Un prix de trois cents francs, qui ne fut pas donné,
« Au Franklin dont le souffle éteindrait l'incendie
« Qui semble menacer toute la Normandie.[20]
« Tremblant pour les pompiers et pour les assureurs,
« Vous n'avez pas conçu d'égoïstes terreurs :
« Eh ! que vous importait ce problême à résoudre,
« A vous que le laurier préserve de la foudre ?.. »

Digitized by Google

D'unanimes bravos partent en ce moment.
Un seul n'a pas pris part à ce ravissement,
Et savoure, bercé d'illusions amies,
L'oubli complet des maux et des Académies.
Ce dormeur, qu'aucun bruit ne venait révéler,
Apprit à l'audience à dormir sans ronfler;
Sa chevelure ailée, encadrant son visage,
Dérobe ses yeux clos, sous un épaïs ombrage;
Dans sa position, combinée avec art,
Il défie, à la fois, l'ouïe et le regard.

Mais voilà qu'un *Aphis* d'origine étrangère, [21]
Que sa blanche toison fit nommer *lanigère*,
Fléau dont l'Amérique affligea nos fermiers,
Ennemi des Normands, vampire des pommiers;
Voilà qu'un puceron décrit dans cent notices,
Nourri de Phytolaque, abreuvé de délices
Par un savant qui doit le disséquer demain,
Pour chercher dans ses flancs la base du carmin,
Voltigeant tout joyeux, en sa course folâtre,
Effleure étourdiment les deux ailes d'albâtre.
Dans un tourbillon d'air, avec force attiré,
Par le nez du dormeur l'insecte est aspiré :
Il y meurt!... Mais, d'un coup de sa trompe pointue,
Il se venge, en mourant, de ce nez qui le tue!

Digitized by Google

Alors un bruit horrible éclate avec fracas,
Et va, jusqu'à la tour, effrayer les choucas.
Du beau temple chrétien la nef gémit dans l'ombre.
Le grenadier, qui veille au péristyle sombre,
Sent se dresser d'horreur les poils de son ourson;
Et l'écho porte au loin le formidable son!

C'est un éternûment immense, épouvantable!

L'orateur dépité du poing frappe la table;
Et, toisant le fâcheux qui troubla son discours,
Va du rappel à l'ordre invoquer le secours!...
Mais l'assemblée entière, aux bons dormeurs propice,
Se lève gravement, et dit: « Dieu vous bénisse! »

Des cris tumultueux suivent cet incident;
Ajax est courroucé; mais le bon président,
Grand ami de la paix et de la bienséance,
Enfonce son castor, et suspend la séance.

CH. RICHARD.

FIN DU CHANT PREMIER.

Digitized by Google

Notes.

---

[1] Tout le monde sait qu'il y a une Académie à Rouen, depuis que la *Revue* en parle; mais on ignore généralement en quel lieu elle tient ses séances. La salle de l'Académie est située à l'Hôtel-de-Ville, sur le même palier que la Bibliothèque et le Musée, de sorte qu'on ne peut entrer à l'Académie qu'en laissant de côté la Science et les Arts.

Le Potel, dont il est question ici, est ce bibliophore si actif et si intelligent auquel ont affaire tous ceux qui fréquentent la Bibliothèque. Potel consacre à l'Académie le temps que lui laissent ses livres. Entre autres corvées que lui occasionnent ses nombreuses fonctions, il faut qu'il porte, par an, quarante fois cinquante lettres de convocation, et qu'il passe, tous les vendredis, sa soirée dans le vestibule académique. En voilà déjà trop pour les 200 fr. qu'il reçoit.

[2] Il y a sept bustes dans le lieu des séances de l'Académie, savoir: J.-J. Rousseau, Voltaire, Montaigne, La Rochefoucauld-Liancourt, Mustel, Brunel, et le Roi. Il y a aussi le Corneille de Court et le Boieldieu de M. de Boisfremont. Pour toute cette description, il faudrait avoir la patience de parcourir les Précis de l'Académie depuis dix ans! La pomme de terre et la betterave ont été les sujets principaux des études de l'Académie, qui a su trouver dans ces végétaux tous les trésors de la création.

[3] Le poète est resté ici bien au-dessous du prosateur de l'Académie. Le docteur Chaponnier termine son récit par ces mots: « Il est fâcheux que cet animal (le crapaud) « ne soit pas tombé dans des mains plus aptes à cultiver les heureuses dispositions de « son naturel. » Précis de 1834, p. 85.

L'Académie se compose de membres *résidans* et de membres *correspondans*. Les hommes même les plus distingués ne peuvent pas toujours éviter de devenir *Correspondans* de l'Académie; mais on ne peut les contraindre à correspondre; aussi ne correspondent-ils pas. Il y en a, comme le précédent, par exemple, qui correspondent parfaitement avec l'Académie.

[4] L'Académie fait grand cas de tout ce qui est grave. Sortant de la bouche de l'Académie, le mot *grave* pèse un quintal. Pour être reçu à l'Académie, il faut être grave; quelquefois il suffit d'être grave. Grave vient de *gravis*, qui veut dire *lourd*. L'Académie est un corps grave.

[5] L'Académie a quelque chose de militaire dans son organisation. Elle s'intitule *Compagnie*, et ses chefs s'appellent *Officiers en exercice*.

[6] Le poète exagère: il n'y a encore que trente-cinq volumes de Précis. C'est bien assez!

[7] Tous ces détails sont historiques. Le jeton a pour légende: *Tria limina pandit*. L'Académie avait d'abord écrit *pendit*. Le mot était un peu moins latin; mais il était beaucoup plus normand.

[8] Voir, sur la *Béotie*, Strabon, édition de l'Imprimerie impériale; 1812, tome III, pages 399 et suivantes.

Digitized by Google

9 Lire attentivement, dans le Précis de 1835, les pages 24 et suivantes, et 54 et suivantes.

10 Pour tous ces miracles opérés par l'Académie, nous nous contenterons de renvoyer le lecteur aux Précis qui en font mention.

Voir :

Pour le *lait caséiforme*, le Précis de 1831, p. 13.

Pour le *silex* changé en *calcaire*, le Précis de 1830, p. 16.

11 Ceci est une faute d'impression. Le fait est que ce n'est pas du *caillou*, mais du *cayou pentis* ou bois blanc que l'Académie tire de l'huile. Les compositeurs n'en font jamais d'autres. Je ne sais quel auteur commençait la description d'un combat par ces mots : « *On entendit les armes bruire.* » Le compositeur lut mal et mit : *les ânes* pour les *armes*. « On entendit les ANES *bruire*. » Mais le prote, qui était à son affaire, vit, tout de suite, qu'il y avait une faute, et corrigea : « On entendit les ANES BRAIRE ! »

12 Précis de 1827, p. 131. — Précis de 1836.

13 Voir tous les Précis, à l'article Poésie.

14 Précis de 1828, p. 121, et de 1830, p. 15.

15 Précis de 1830, p. 475, et de 1831, p. 13.

16 La tête de la statue. Cette statue, sans tête et sans sexe, est au Musée d'Antiquités.

17 Précis de 1828, p. 24.

18 Précis de 1828, p. 29.

19 Précis de 1825, p. 175.

20 Précis de 1829, p. 23.

21 *Aphis-Mali.* — Le *suceur du pommier* a fait le désespoir et les délices de l'Académie pendant plusieurs années ; il n'y a pas de Précis qui n'en parle. N'ayant pu parvenir à le détruire, l'Académie a imaginé de trouver une source de richesses dans le *puceron lanigère*. Elle y a trouvé la *carmine*, l'a appelé *coccus-mali* et a proposé de l'élever sur le *Phytolacca decandra*. Le Mexique a éprouvé une grande terreur en apprenant cette découverte, qui doit le priver d'un des plus importans débouchés de sa cochenille. Cependant, l'expérience n'a encore été faite que sur le puceron dont le poète raconte la fin malheureuse.

Digitized by Google

HISTOIRE.

ÉTABLISSEMENT

DE L'IMPRIMERIE

A ROUEN.

PUBLICATION

D'un document important pour l'éclaircissement des Origines de la Typographie rouennaise.

Si l'on a comparé, non sans quelque justesse, la découverte de l'imprimerie, dans le XVme siècle, à la révélation d'une foi nouvelle qui allait bientôt illuminer et subjuguer le monde, rien aussi ne saurait être plus exactement assimilé à un apostolat religieux et inspiré, que la mission de tous ces pieux ouvriers allemands qui, après avoir contemplé les miracles de l'art divin, à son berceau, partaient successivement de Mayence, de Bamberg, de Strasbourg, pour aller de ville en ville, et souvent même de bourgade en bourgade, répandre et propager, jusqu'aux extrémité de l'Europe, les bienfaits de cette autre BONNE NOUVELLE. Certes, ce serait une histoire bien neuve et bien intéressante à écrire, même après les milliers de volumes

Digitized by Google

consacrés à l'établissement de l'imprimerie, que celle qui contiendrait, non la sèche nomenclature des titres d'ouvrages et des dates d'éditions *incunables*, mais bien le tableau philosophique et animé des vicissitudes et des labeurs de ce compagnonage entreprenant et voyageur, des luttes et des triomphes de cette confrairie militante d'un Ordre nouveau, sans statuts et sans général. Infatigables ouvriers d'une œuvre mystérieuse et providentielle, dont la grandeur échappait sans aucun doute à leurs calculs, et la fin à leur prévoyance, ces hommes s'expatriaient, sans soupçonner qu'avec ce léger bagage qu'ils emportaient avec eux: quelques milliers de caractères, la vis et le barreau d'une presse, ils marchaient à la conquête du monde des intelligences; et que, sans autres armes que ces feuilles magiques qu'ils semaient sur leur passage, ils feraient crouler, sans coup férir, le colosse des institutions du moyen-âge, et saperaient le vieil édifice de la papauté.

Qui retrouvera, ensevelis sous la poussière des archives des villes, dans les rayons inexplorés des grandes bibliothèques, les souvenirs aujourd'hui effacés, si ce n'est au titre de leurs ouvrages, des sublimes travaux des Krantz, des Gering, des Friburger, des Sweynheim, des Pannartz, des Ulric Zell, et de tant d'autres ardens missionnaires de l'imprimerie, célèbres ou obscurs, connus ou inconnus? Qui s'efforcera de rassembler les titres de gloire, également dispersés, de tant de nos courageux compatriotes qui, témoins des prodiges opérés par ces étrangers, brûlèrent de les égaler? Qui racontera leurs aventureux pélerinages vers ces contrées d'Allemagne, illustrées par la naissance si obscure de l'art sans rival? Qui redira les épreuves et les dangers qu'ils durent affronter, s'il est vrai que, comme le racontent quelques historiens, des villes se flattaient de réussir à emprisonner, dans l'enceinte de leurs murailles, un secret qui allait bientôt s'élancer par tout l'univers; et, dans

Digitized by Google

ce fol espoir, se défaisaient traîtreusement, par le fer ou par le poison, des étrangers qu'ils soupçonnaient avoir dessein de le ravir? Est-il une mystérieuse histoire plus digne d'être éclaircie que celle de ce Nicolas Jenson, premier émissaire envoyé, selon la commune opinion, par le cauteleux Louis XI, pour surprendre et rapporter le secret de l'imprimerie? Quelles traverses durent accueillir l'intrépide artiste, dans sa périlleuse mission? Comment parvint-il, sans doute après d'innombrables obstacles et de longues années d'attente, à pénétrer dans ce laboratoire caché où Fust, aidé de Schœffer, achevait de donner aux caractères toute leur mobilité et leur précision, et combinait ces *formes* ingénieuses, dans lesquelles allait s'encadrer, figée et durable comme le métal, l'insaisissable pensée humaine? Puis, quand l'artiste, nouveau Prométhée, eut accompli son larcin et dérobé le flambeau sacré, par quelles circonstances inexplicables, par quel retour inattendu trahit-il, à la fois, sa mission et sa patrie, et courut-il déposer à Venise son précieux trésor, au lieu d'en doter la France qui en attendait encore le bienfait?

Toutes ces luttes de courage ou d'adresse, tous ces essais, tous ces efforts, cet esprit de propagande qui s'empara des premiers adeptes de l'art typographique, l'émotion profonde que la découverte de cet art causa dans le monde moral, l'universelle acclamation dont elle fut saluée, à sa venue, par les souverains qui n'en comprenaient certainement pas toute la portée, par les villes qui se disputaient la gloire d'en fixer les bienfaits dans leur sein; toutes ces choses et tant d'autres, si obscures et si peu débrouillées, attendront probablement longtemps encore leur historien. Pour nous, nous ne songeons point à entreprendre cette tâche, même pour la partie la plus réduite du vaste cadre que nous venons d'esquisser : pour l'établissement de l'imprimerie à Rouen. Deux ou trois de nos savans

Digitized by Google

s'occupent, depuis longues années, de l'étude de ces origines, et nous attendons avec confiance le résultat de leurs travaux. Mais le hasard nous ayant fait rencontrer un document précieux qui jette bien du jour sur la question si débattue de cet établissement, sans toutefois l'éclaircir complètement, nous nous empressons de le publier. Le haut intérêt de cette pièce, les inductions précieuses qu'on en peut tirer, et la lumière inattendue qu'elle projette sur notre histoire typographique locale, nous ont paru des raisons suffisantes pour motiver sa publication. D'ailleurs, ne fit-elle que venir en aide aux savans qui, depuis long-temps, nous promettent l'histoire complète de l'imprimerie normande et rouennaise, ce secours, offert à leurs laborieux efforts, nous paraîtrait encore un assez avantageux résultat.

Aucun point d'histoire n'est resté, jusqu'à ce jour, plus obscur, plus enveloppé de ténèbres et de doutes, que les premières circonstances de l'établissement de l'imprimerie, dans la ville de Rouen. Cet art se révèle tout-à-coup, nationalisé et florissant, dans l'année 1487, par la publication d'une première édition de la *Chronique de Normandie* [1], que met au jour Guillaume Le Talleur; dans l'année 1488, par l'impression d'un *Missel à l'usage de Séez*, ouvrage du même imprimeur (Brunet, *Suppl.* III, 438); par celle du *Roman d'Artus*, sorti des presses de Jehan Le Bourgois (Maittaire, I, 495); par une édition de l'*Exemplaire de Confession*, due à Jacques le Forestier (Panzer, II, 559), et enfin, dans les années suivantes, par les travaux simultanés des Jean Richard, des Noël de Harsy, des Martin Morin et de beaucoup d'autres. Certes, on

[1] Une de nos prochaines livraisons contiendra une notice détaillée, avec fac-simile, sur ce beau livre, dont un exemplaire à peu près unique a été acquis à la vente de M. Barré, pour la Bibliothèque de Rouen, ainsi que sur le Missel de 1499, de Martin Morin, et quelques autres monumens typographiques de cette époque.

Digitized by Google

n'oserait supposer que cet art, dont la culture s'annonçait par tant et de si magnifiques productions, résultats d'entreprises rivales, en était encore à ses premiers essais. Aussi, tout le monde est-il tombé d'accord qu'il fallait remonter plus haut, pour trouver le premier établissement de l'imprimerie à Rouen. A la vérité, il existe un admirable *Coutumier de Normandie*, portant la date de 1483, que l'opinion commune suppose sorti d'une presse rouennaise ; mais, comme cette date éprouve elle-même des objections fondées, et que, d'ailleurs, ce livre ne porte ni désignation de ville, ni nom d'imprimeur, il ne peut, jusqu'à plus amples renseignemens, fournir d'autorité pour résoudre la question.

D'un autre côté, voici un historien de l'imprimerie, De la Caille, qui affirme (p. 39) que cet art aurait été introduit, en 1476, à Rouen, par Pierre Maufer, natif de cette ville, lequel, avant de s'établir à Rouen aurait déjà imprimé à Padoue; cet écrivain ajoute même que la première production de cette première presse rouennaise serait un *Traité des Minéraux*, d'Albert-le-Grand. Mais il est évident que De la Caille, qui a emprunté ce renseignement à Gabriel Naudé (Addition à l'Histoire de Louis XI, p. 305), s'est grossièrement mépris en se l'appropriant; car Naudé explique nettement que c'est à Padoue, et non à Rouen, que fut imprimé, en 1476, ce traité d'Albert-le-Grand. Voici ses expressions: « Il y eut encore un Pierre « Maufer, françois de nation et citoyen de Rouen, qui porta « l'imprimerie à Padoüe, où il imprima, l'an 1474, la Phy- « sionomie du Conciliator Pierre d'Apono, et l'an 1476.... le « Traité des Minéraux d'Albert-le-Grand, en grand in-folio. » L'assertion de Naudé est confirmée par celle du plus exact des annalistes de la typographie, de Maittaire (I., 360) qui, rapportant à sa date précise et à son véritable lieu d'impression, le Traité des Minéraux, relève, en termes assez durs, la bévue de notre infidèle bibliographe.

Digitized by Google

Ce n'est pourtant pas la seule erreur que De la Caille ait commise à propos de Pierre Maufer; car, dans un autre endroit (p. 31), après avoir avancé que cet imprimeur publia le *Digeste*, en 1479, à Padoue, il ajoute que *quelques années après il fut à Rouen, et de là à Vérone*. Or, comment concilier cette assertion, et ce laps de plusieurs années, nécessaire, au reste, si l'on admet ces mutations d'établissement, avec la date de 1480 que porte le *Josèphe*, imprimé par Pierre Maufer, à Vérone; date relatée pourtant par De la Caille lui-même, à la page précédente de son ouvrage?

Mais, il est inutile de s'appesantir davantage sur ces contradictions et ces méprises d'un historien que ses inexactitudes ont, d'ailleurs, depuis long-temps discrédité. Il est évident que la date qu'il fixait à l'établissement de l'imprimerie, à Rouen, étant le résultat d'une citation fautive, ne peut obtenir ni confiance ni autorité.

Cependant, par quelle bizarre coïncidence se fait-il que, tout en s'égarant bien positivement dans le dédale de ses assertions sans fondement réel, De la Caille se soit pourtant approché plus que personne de la vérité, en avançant que Pierre Maufer était l'un des fondateurs de l'imprimerie rouennaise? Car le document que nous avons annoncé vient prêter un appui désormais irrécusable à cette vague allégation, et la changer en certitude. Pour expliquer cette singularité, il faut absolument admettre que notre historien, aidé de quelques renseignements authentiques, a entrevu la vérité, mais n'a pu la dégager entièrement; ou bien, il faut convenir que, dans son ignorance, il l'a fortuitement rencontrée, avec un rare bonheur.

Mais il est temps d'arriver à la pièce dont la publication fait l'objet principal de cette notice. C'est une délibération du corps municipal de la ville de Rouen, en date du 16 juillet 1494.

Digitized by Google

Ce document possède tous les caractères d'authenticité qu'on peut désirer en semblable matière, car il est littéralement extrait des registres originaux de l'Hôtel-de-Ville, où s'inscrivaient, jour par jour, les délibérations de la communauté des Echevins; en outre, sa date, postérieure au plus d'une quinzaine d'années à l'époque que l'on peut approximativement supposer la plus voisine de l'établissement de l'imprimerie dans nos murs, laisse, aux faits relatés dans cet acte, toute la garantie morale qu'assure une tradition récente et non altérée par la transmission.

Du Mercredi 16e jour de juillet 1494, devant Sire Pierre Daré, lieutenant, et MM. les conseillers et notables bourgeois.

Délibéré fu pour et au regard de la présentation et donation qui fu faicte à MM. les conseillers, c'est assavoir ung livre de coustume ainsi que ung livre de croniques, iceulx livres retrempéz (*retouchés*) et travailléz par noble et scientifique personne sire Mahiet Deschamps, conjointement avec les présentans, dont sont très prouchains parens et amis; les quelz livres de pelles, parchemin de vellin, en escriptures de impression, en plusieurs parties, offerts et présentéz en plain burel, par vénérables et prudes hommes Sires Pierre Lalemant, Jehan Lalemant, Guillaume Lalemant, et Robin Lalemant, d'ancienne, légitime et noble nativisté de la dicte ville, lesquelz, par et au rapport de l'œuvre d'impression qu'ils offrent, au nom de feu Richart Lalemant, escuier, Sr du Capon, en consideration de ce que eulx et leur fen prouchain Richart, naguère allé de vie en trespas, plain de desseins et congnoissances et dispositions, pour procurer lumière, et donner aux hommes nécessaires congnoissances des sciences, et fachiliter la bonne invention et establissement, pour le faict de impressions en icelle ville de Rouen, que tousjours eulx et leurs devanciers ont eu en siugulière recommandation et bonamour, et pour la quelle ont aspre affection, moult prouvé par les offices de toutes belles sortes et manières dont ont eu estat, tant en la dite communaulté, de ville que en l'Eschiquier et ès autre cours, au dit lieu de Rouen, et aultres plusieurs fonxions et services de

Digitized by Google

guerre, ont entreprins se singulariser par le soustien du dit establissement, en recevant et soustenant, tout ainsi que ilz ont fait, maistre Pierre Maufer, qui a quitté icelle ville pour aller vers son prouchain parent Pierre Maufer, et aultres qui ont quitté semblablement pour aler à Paris et aultres lieux, et Martin Morin, compaignon d'icelui Maufer, le quel dit Morin estant homme loyal et inventif en la resserche du dit œuvre, qui a vieilli ès pays d'Allemaigne, n'avoit, non plus que Maufer, suffisantes sommes de biens, les dessusdits nommés Richard, Pierre, Jehan, Robert et Guillaume, en mémoire du dit pays d'Alemaigne, dont sont yssus autres foys, et pour ce que sont iceulx demouréz en icelle ville de icelle Duchié de Normandie, du despuis ung certain sièges d'Allemaigne qui avoit nom Conterey, de tout grant antiquité, ont voulu avoir honneur, pour leur dessus dit pays, où le dit œuvre d'impression prend origine, de le dit œuvre establir en coustumière demeure en la ville qu'ilz habitent; ont reçeu les dessus dicts en leur hostel, en la parroisse St.-Erblanc, pour y logier presses et aultres choses à ce nécessaires, et ont, à leurs despens, fourni à tous les fraiz de ce qu'il esconvient, faisant selon leurs lumières et grant congnoissance en leur propre avoir, et espécialement inspection au dit gouvernement des ouvraiges de presse, qne font tousjours faire au nom et devise de ceulx que font besongner au dit œuvre, et font venir en icellui pays et en leur logeys, voulant se facilliter au dit œuvre; ont demandé assistance de la ville, et que fu ottroyé descharge de guet et des aides, pour les gens, tant bourgois que tous autres, que ilz font besogner, en leur dessus dit hostel, et leurs aultres logeys de la paroisse St-Nicolas, et aultres logeys, où font faire semblablement des ouvraiges en impression par gens expers aux quelz veullent donner moult prouffit et establissement, comme ont donné aux susdiétz Morin, Maufer et autres, à qui le cas touchoit.

Par quoy, au regard de la dite présentation et requeste, par plusieurs raisons remonstrées, après plusieurs parolles et pourparlers, considéré du tout ce que dessus est, pour fournir à iceulx et les aider aucunement à faire demourer, au dit Rouen, gens pour le fait de la nouvelle invention, ainsi que pour le mieulx, a esté mis en oppinion, qu'il estoit bon de correspondre, pour le bien de la chose publicque et du dict establissement, qui est pour les lumières et science et congnoissance

Digitized by Google

humaines, par ce moyen et tous autres que dessus; par tous MM. les conseillers et personnes notables, a esté consenti et conclud à satisfaire aux dessus dictz Lallemand, pour les gens qu'ilz recuellent en leurs logeys, et que ainsi soit accordé d'or en avant, en gratuité, et par courtoisie, par chacun an, par le temps de xx années, à commancher du dit jour de ceste présente année; et consentent esguallement MM. les conseillers que il soit ainsi, en récompensation et rémunération, le tout exprimé pour la plus grant louange et honneur des devant dits Lallemand, et le bien et plaisir dont icelle ville leur aura grant merchy.

Pour ce que les dits sires Lallemand demandent, par bonne veue du bien, que plusieurs, tant sortis que à sortir de leurs logeys pour prendre estat à eulx, pour que honnourablement vacquent iceulx au dit estat que trouvent faveur semblablement, accordé a esté aux autres de la de la dicte impression, tant nobles que non nobles, mesme et semblable chose que dessus.

Ce document, que nous avons reproduit dans tout son archaïsme littéral, avec sa phraséologie redondante et prolixe, qui s'embarrasse et trébuche, à chaque pas, dans les replis sans nombre d'une interminable déduction, aura, pour beaucoup de nos lecteurs, besoin d'interprétation; c'est ce qui nous engage à en présenter l'analyse.

Il résulte de cette délibération que quatre frères d'une famille surnommée *Lalemant*, parce qu'elle tirait son origine d'un certain lieu d'Allemagne appelé Conterey, sont venus présenter au corps municipal de la ville de Rouen, tant en leur nom qu'au nom de leur proche parent, Richard Lalemant, sieur du Capon, récemment décédé, un *Coutumier* et une *Chronique*, imprimés sur vélin, ouvrages compilés et édités par eux et par un sieur Mahiet Deschamps; que cet échantillon de leurs travaux est destiné à établir que c'est par leurs soins et à leurs frais que l'imprimerie a été importée à Rouen; à cause de quoi ils réclament, pour eux et pour tous ceux qu'ils font travailler, sous leur direction, aux

Digitized by Google

diverses œuvres d'imprimerie, l'obtention de certains priviléges et exemptions; ce que la ville leur accorde.

Pour établir leurs droits à la priorité de l'importation, ils allèguent — toutefois, sans en apporter d'autres témoignages que la notoriété publique, ce qui indique que ces circonstances, récentes encore, étaient à la connaissance de tous — qu'eux-mêmes, ainsi que leur parent Richard Lalemant, *homme plain de desseins et dispositions pour procurer lumière, et donner aux hommes nécessaires congnoissances des sciences*, tant à cause de l'affection qu'ils portèrent toujours à la ville de Rouen, leur patrie adoptive, qu'en mémoire du pays d'Allemagne dont ils sont anciennement issus, *et où le dit œuvre d'impression prent origine.., ont entreprins se singulariser par le soustien du dit establissement.... et ont voulu avoir honneur de le dit œuvre establir en coustumière demeure, en la ville quilz habitent.*

Ils rappellent, à l'appui de ces énonciations, qu'ils ont reçu et soutenu *maître Pierre Maufer*, qui a quitté Rouen pour aller rejoindre son proche parent Pierre Maufer [1]; qu'ils ont également défrayé *Martin Morin*, compagnon de Maufer, *homme loyal et inventif, en la resserche de l'œuvre d'imprimerie*, et qui avait *vieilli ès pays d'Allemaigne* [2], et beau-

[1] Pierre Maufer, né à Rouen, porta l'imprimerie à Padoue, où il exerça cet art de 1474 à 1479; on le retrouve à Vérone, en 1480; à Venise, en 1483. (Voyez Maittaire, *Annales typographiques*.) L'existence de deux imprimeurs du même nom étant maintenant constatée, il se pourrait que les établissemens divers et successifs que nous venons de mentionner, dussent être rapportés, non à une seule et même personne, mais soit à l'un, soit à l'autre des deux imprimeurs homonymes.

[2] Doit-on supposer que le Martin Morin, dont il est ici question, et que notre document signale, en 1494, comme *ayant vielli ès pays d'Allemaigne*, soit le même que le célèbre imprimeur rouennais, dont l'existence nous est typographiquement révélée par le superbe Breviaire de 1491, et par une foule de livres liturgiques, dont les dates s'étendent, depuis cette dernière époque, jusqu'à la fin du premier quart du XVIe siècle; ou doit-on admettre la succession de deux imprimeurs du même nom? Cette dernière supposition paraît la plus probable.

Digitized by Google

coup d'autres qui sont allés porter leurs talens à Paris et ailleurs; que Maufer et Morin, dépourvus de ressources suffisantes, ont trouvé, dans la famille Lalemant, assistance et patronage; que l'hôtel commun de cette famille, situé paroisse Saint-Herbland, leur a été livré pour y établir leurs ateliers; et enfin que c'est aux frais de cette dernière qu'il a été pourvu aux dépenses que nécessitait un pareil établissement.

Ils ajoutent, en outre, à ces témoignages l'assertion de ce fait singulier, bien capable d'exercer un jour la sagacité des bibliographes, empressés de retrouver, dans toute la série des anciennes éditions rouennaises, celles que l'on doit à ces fondateurs de l'imprimerie dans notre patrie : c'est que les *ouvrages de presse* qu'ils font faire, par les imprimeurs qu'ils emploient, ou par les étrangers qui viennent se perfectionner chez eux dans l'art typographique, sont toujours publiés au nom et avec la devise de ceux qui les exécutent. Il est probable que la famille Lalemant crut devoir glisser cette explication dans sa requête, afin d'obvier à l'objection qu'on aurait pu lui faire, qu'aucune de ces éditions primitives, sur lesquelles elle réclamait, en quelque sorte, un droit général de propriété, ne portait son nom. Car, ce n'est, en effet, que beaucoup plus tard qu'on voit apparaître et figurer avec éclat, dans l'imprimerie rouennaise, le nom de la famille Lalemant, qui n'a disparu de ses fastes que vers l'époque de la révolution.

Au reste, le privilége que réclamait la famille Lalemant, en récompense de l'éminent service qu'elle déclarait avoir rendu à la ville de Rouen, en la dotant de l'imprimerie, était considérable. Elle demandait que tous *les gens, tant bourgeois que tous autres*, qu'elle faisait travailler aux ouvrages d'impression, soit dans sa propre maison, soit dans les autres établissemens qu'elle possédait dans la paroisse Saint-Nicolas

Digitized by Google

ou ailleurs, fussent déchargés *du guet et des aides ;* et que cette exemption s'étendît à tous ceux qui quitteraient les établissemens qu'elle avait fondés, pour en fonder de particuliers, à leur compte. L'empressement que met le Corps-de-ville à concéder ce privilége, pour le temps de vingt années, et les expressions flatteuses dont il se sert pour formuler son acquiescement, témoignent assez du haut intérêt que la ville portait à l'industrie importée par la famille Lalemant, et combien elle considérait le droit de priorité de celle-ci comme incontestable.

Les inductions, les éclaircissemens qu'on pourrait tirer de ce document, pour porter la lumière dans l'histoire si obscure du premier établissement de l'imprimerie à Rouen; les discussions auxquelles il faudrait se livrer, si l'on rapprochait les résultats qu'on peut en extraire, des faits déjà connus, constitueraient la manière d'un travail beaucoup plus étendu que celui auquel nous pouvons donner place, dans cette *Revue.* Nous nous bornerons donc, en quelque sorte, à cette simple *production de pièces.* Que les érudits, qui se livrent à la patiente investigation de nos origines typographiques locales, s'empressent de donner place à cet extrait, parmi leurs plus précieux documens justificatifs, qu'ils s'en approprient les résultats, et qu'ils en recueillent le fruit, notre but sera complètement atteint.

Les mêmes registres de l'hôtel-de-ville nous fournissent, à l'année 1544, un nouveau document dont la teneur vient confirmer les énonciations du précédent, et prouver que la ville portait toujours un singulier intérêt à cette famille Lalemant, à laquelle elle devait le bienfait de l'imprimerie. Voici cette seconde pièce :

« Le dimanche 8e jour de juing 1544, en l'assemblée générale de l'hostel commun,

Digitized by Google

« Sur ce qu'il a esté dict pour Jehan et Richard Lallemant, en bas aage, au subgé des pertes qu'ilz ont faictes par l'establissement de l'imprimerie à Rouen, ainsy que par le feu dernièrement advenu en la paroisse Sainct-Nicollas; il a esté trouvé bon bailler en don et gracieuseté, à iceulx enffans Lallemant, fournissement de deux mille livres tournois, et a esté chargé Jehan Petit eulx conlater en l'estat d'imprimerie »

Enfin, un registre qui contient des copies d'*Édits et Déclarations*, renferme, sous la date du 20 août 1776, des lettres patentes, en faveur du sieur Richard Gontran Lallemant, écuyer portant que l'imprimerie restera dans sa famille, à titre de privilége héréditaire, sans déroger à la noblesse, en récompense des services rendus par ses ancêtres à la ville de Rouen, relativement à l'importation de l'imprimerie. Ces lettres formeront l'objet d'une publication particulière, et prendront place dans la collection de pièces curieuses, rares ou inédites, que la *Revue de Rouen* doit, à partir de janvier 1837, annexer à chacun de ses numéros.

Qu'il nous soit permis, en terminant, d'offrir publiquement nos remercîmens au vénérable archiviste de la mairie de Rouen, à l'obligeance duquel nous devons la communication des pièces que nous venons de passer en revue. Certes, si l'on doit le tribut d'une vive reconnaissance à l'administration municipale dont la sollicitude éclairée, en ordonnant le dépouillement général et le classement méthodique de ses archives, a contribué à faire sortir du chaos la collection la plus précieuse et la plus régulière qui existe peut-être dans aucune ville de province, on ne saurait oublier, dans l'expression de ce témoignage, le digne employé qui a consacré, à ce long et épineux travail, toute son intelligence, exercée par quarante années de travaux administratifs, et toute l'activité de sa verte vieillesse. Grâce à ses

Digitized by Google

efforts, qui ont si bien répondu aux vues de l'administration, les archives de la ville de Rouen sont maintenant, non un dépôt confus de papiers amassés par les siècles, comme on se le figure souvent, par une vieille et traditionnelle habitude, mais une bibliothèque commodément distribuée, lumineusement classée, bien pourvue de catalogues de tout genre, et dans laquelle chaque volume, chaque pièce, quelque ignorés et quelque insignifians qu'on les suppose, ayant reçu leur inscription et leur étiquette, ne peuvent éviter de se représenter, au premier appel que l'obligeant archiviste en fait pour satisfaire votre intérêt ou votre curiosité.

André Pottier.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE.

= Traité de la Législation et de la Pratique des Cours d'eau, par M. *Daviel*, ancien premier avocat-général, bâtonnier de l'ordre des avocats à la Cour royale de Rouen. — 2 vol. in-8°.

Cette deuxième édition est, à vrai dire, un ouvrage tout nouveau, tant l'auteur y a apporté de changements et d'augmentations. Dans une matière aussi importante et aussi compliquée que la législation des cours d'eau, il ne fallait pas se contenter de quelques additions pour pouvoir ensuite user du protocole habituel des éditions nouvelles *considérablement augmentées :* il fallait, au contraire, tenir un compte exact des acquisitions de la doctrine, de la jurisprudence, et des progrès de la législation. Autrement, l'ouvrage offert au public aurait manqué d'intérêt et d'utilité, puisqu'il n'aurait pas contenu le résumé des connaissances qu'on y serait venu chercher. M. Daviel, jurisconsulte instruit et consciencieux, a bien compris ces considérations ; il était trop soigneux de sa réputation pour s'en tenir à une œuvre incomplète. Il était trop ami de l'étude et de la science pour s'arrêter à un travail purement élémentaire. Aussi, l'édition qu'il publie, riche de recherches, de documens et de discussions, est assurément ce que nous possédons aujourd'hui de plus complet et de plus satisfaisant sur la législation des cours d'eau.

Notre droit public, civil et administratif sur les eaux et leur usage, si l'on peut s'exprimer ainsi, est constitué par un amas de lois et de réglemens difficiles à trouver, difficiles quelquefois à comprendre, et surtout difficiles à concilier. A mesure que l'importance des cours

Digitized by Google

d'eau était mieux appréciée, suivant les développemens de l'art, de industrie et du commerce, les intérêts généraux et particuliers devenaient plus compliqués et plus vifs, et c'est ainsi qu'il a fallu, sous les divers régimes politiques, faire succéder les lois aux lois, les réglemens aux réglemens pour la prévision et le besoin de ces intérêts sans cesse croissans. Un autre inconvénient existait. Les cours d'eau, par leur nature même, relèvent tantôt du domaine public, tantôt de la propriété particulière, et, en tous cas, il est impossible, ni que le domaine public en fasse son profit singulier, ni que la propriété particulière en abuse suivant son bon plaisir. De là, donc, la perpétuelle association, pour ne pas dire la perpétuelle collision de l'autorité et des individus; de là, aussi, parallèlement deux intérêts, deux actions, deux attributions de compétence civile et administrative; et les questions les plus ardues sont ordinairement celles qui ont trait à la délimitation de ces compétences. — On conçoit ainsi que la matière des cours d'eau soit, de toutes les parties de notre législation, celle qui présente le plus de difficultés quand il s'agit de rassembler en un corps de doctrine, les règles qui la régissent.

Il nous semble que M. Daviel a surmonté les obstacles de la manière la plus heureuse. Sa méthode est claire, sûre et rationnelle. Il expose d'abord les principes généraux, ces idées larges et fécondes que l'intelligence indique comme base de la législation positive. Ainsi, sur tous les objets que la loi a réglés, vous assistez, en quelque sorte, à l'élaboration philosophique de cette loi, vous en comprenez les élémens primitifs, vous en saisissez la raison sociale. L'auteur entre ensuite dans l'examen des dispositions de détail; il les analyse avec clarté, il les vivifie par une application précise aux espèces litigieuses, et les solutions qu'il donne sont toujours appuyées, ou par l'autorité des précédents, ou par la sanction des arrêts, ou par les souvenirs de la science.

L'ouvrage de M. *Daviel* ne pouvait pas être un commentaire, car ce genre de travail n'est possible que sur une législation réduite en articles. C'est donc un traité dans lequel les principes, la doctrine et les détails se déroulent avec un ordre et une progression fort remarquables. Nous félicitons M. Daviel d'avoir, par un style plein de lu-

Digitized by Google

cidité, de sobriété et d'élégance, donné à la science du droit un agrément de plus et une difficulté de moins. Rien de plus utile et de plus louable, suivant nous, que de mettre à la portée de tous les hommes l'intelligence des notions si essentielles à leurs intérêts. Trop souvent les jurisconsultes, en écrivant, oublient qu'ils doivent être compris par tous les citoyens. Nous avons été aussi frappés de l'habileté avec laquelle l'auteur a fondu dans le texte de son ouvrage le résultat de ses laborieuses investigations. Les faits acquis, les doctrines certaines, les solutions désormais irrévocables, les interprétations consacrées par la jurisprudence, tout cela est formulé nettement, sans digressions oiseuses, sans vain étalage de savoir. Des notes placées en dehors du texte, indiquent les sources et les autorités, et, de la sorte, l'allure de l'écrivain est ferme, rapide; la discussion est courte, logique, substantielle, et l'ouvrage, qui n'en fait point parade, est pourtant rempli de science et d'érudition.

Le traité sur *les cours d'eau*, nous ne balançons pas à le dire, est un livre qui fera autorité devant les tribunaux et qui vaudra à son auteur l'estime due à un savant jurisconsulte et à un habile écrivain.

= Leçons de Chimie Elémentaire, *par M. J. Girardin.*

Rien de plus utile, mais aussi rien de plus rare qu'un bon ouvrage élémentaire. C'est aux esprits supérieurs qu'il appartient de mettre la science, facilement saisissable, à la portée de toutes les intelligences, sans lui faire perdre son caractère. Ordinairement, dans les traités élémentaires, ou bien tout est donné à l'exposition scientifique, dont les arides abstractions fatiguent et rebutent les intelligences novices, ou bien les notions réellement scientifiques, sacrifiées au désir d'intéresser, ont peine à se faire jour au milieu de narrations qui ne laissent dans la mémoire que des faits incompris et sans enseignement. Plus souvent encore, il arrive qu'il manque à la fois, dans ces traités, quelque chose d'important, et aux développemens théoriques et aux applications pratiques. De telle manière que ces sortes d'ouvrages n'offrent, en définitive, ni un résumé de la science pour qui veut se souvenir; ni une première initiation à ses difficultés, pour qui veut apprendre.

Digitized by Google

Dire, du traité élémentaire de chimie publié par M. Girardin, qu'il atteint précisément ce double but si souvent manqué ailleurs, c'est attribuer à cet ouvrage un genre de mérite qui les résume tous, et c'est, à mon sens, l'apprécier avec vérité.

J'ai déjà eu l'occasion d'exprimer, sur l'enseignement oral de M. Girardin, une opinion qui reproduisait faiblement les éloges recueillis de la bouche de ses auditeurs; je répéterai aujourd'hui qu'un bon enseignement a produit un excellent livre.

Les 25 leçons qui ont constitué le cours de l'année dernière, et qui, publiées, forment un volume in-12 de 800 pages avec tableaux synoptiques, figures et table des matières, comprennent toute la chimie inorganique.

On a lieu de s'étonner, en lisant cet ouvrage, de la quantité vraiment prodigieuse de faits et de notions intéressantes ou utiles que l'art de l'auteur a su faire entrer dans un espace aussi restreint.

Par une méthode d'exposition aussi simple qu'ingénieuse, il est parvenu à grouper autour de chaque corps simple ou composé, dont la notion scientifique est d'ailleurs suffisamment développée, tout ce qui peut fixer ou féconder cette notion dans la mémoire à l'aide des idées accessoires, aperçus historiques, applications industrielles, relations physiologiques.

Et, résultat remarquable, c'est à travers cette infinité de détails que l'esprit du lecteur, sans fatigue et sans hésitation, peut suivre le développement graduel des connaissances chimiques, et arriver enfin à embrasser leur ensemble.

Ce succès, si complet, de M. Girardin, dans la composition de la première partie de son œuvre, est d'un bon augure pour la seconde partie dont la publication vient d'être commencée.

Les hommes instruits auront sans doute à le remercier d'avoir débrouillé le cahos de la chimie organique, et d'avoir choisi, avec son habituelle sagacité, parmi des travaux si multipliés, si divergents et souvent si contradictoires, les résultats authentiques qui doivent être connus de tous, à cause de leur importance théorique ou pratique. Et il n'y a pas à craindre que la méthode si heureusement appliquée à l'exposition des faits systématisés qui constituent la chimie inorganique à l'état de

Digitized by Google

science faite, fasse défaut quand il s'agira de choisir et de coordonner les matériaux qui ont préparé l'avenir de la chimie organique.

C'est au public qu'il appartient d'encourager comme il convient des travaux qui ont pour but son instruction, et par conséquent son bien-être. Heureusement on peut compter sur sa reconnaissance, car l'importance de l'instruction commence à être ici bien comprise, et à cause de ses applications matériellement profitables, et à cause de son influence sur le bonheur d'une vie dont elle remplit la meilleure part, celle qui s'accomplit dans le monde intellectuel.

Il est convenable, ce me semble, de rappeler à ce sujet que le professeur de chimie de notre ville a eu une grande part dans ce résultat général, et qu'à l'autorité et au succès de son enseignement doit être surtout attribué le développement du goût de la science dans la classe industrielle.

Au reste, si le livre de M. Girardin est acquis par tous ceux à qui ses leçons ont été utiles, l'édition sera promptement épuisée.

M. P.

= Album des Théâtres, par MM. Guyot, E. Blaze et A. Debacq.

De tous les pittoresques présents et passés, l'*Album des Théâtres* est certainement le plus artistique et le plus fashionable. Ce joli recueil, d'une exécution très remarquable, est destiné à paraître sur les tables de tous les salons et dans tous les cartons des amateurs. MM. Guyot, E. Blaze et A. Debacq ont eu l'heureuse idée de reproduire par la gravure les principales scènes des œuvres dramatiques favorablement accueillies du public. Les trois premières livraisons : les *Huguenots*, *Kean*, le *Postillon de Longjumeau*, sont en vente; *Marie* paraîtra le 15 décembre, les autres se succéderont de quinze en quinze jours.

Pour un prix extrêmement modique, les amateurs reuniront, dans un volume magnifiquement illustré, l'histoire du Théâtre moderne pendant un an. (*Voir aux annonces.*)

Aperçu géologique et paléontologique; notion sur la théorie des Puits-forés, et hauteurs de quelques points du département du Cal-

Digitized by Google

vados ; par M. H. Bunel, officier de marine en retraite, membre de plusieurs sociétés savantes. — Une brochure in-8°, de 32 pages. Caen, 1836.

Voilà une petite brochure dont la lecture interessera vivement tous ceux qui aiment à se rendre compte des grands phénomènes naturels qui ont accompagné et suivi l'origine de notre planète. Les savans trouveront peu de faits nouveaux dans cet écrit de M. Bunel, mais les gens du monde y puiseront d'excellentes notions élémentaires sur la géologie, et surtout sur ces puits jaillissans dont la recherche et la découverte ont pris dans ces dernières années un développement si considérable. Après avoir indiqué les diverses tentatives qui ont été faites en France et à l'Étranger, dans les diverses espèces de terrains, pour obtenir des eaux ascendantes, l'auteur établit les principales conditions pour la réussite de pareils travaux. Faisant application de ces conditions aux départemens de la Normandie, M. Bunel dit qu'on peut sonder, avec la presque certitude d'obtenir de l'eau ascendante, sur une infinité de points de la Seine-Inférieure et de l'Eure, ces départemens réunissant les terrains et les conditions favorables à la recherche de ces eaux ; en effet, on en a déja obtenu en plusieurs endroits. L'insuccès de quelques tentatives peut être attribué à ce que le percement n'a pas été continué assez profondément. Toute la Manche et les parties occidentales du Calvados et de l'Orne, appartenant aux terrains ignés et primitifs, présentent moins d'espérance de réussite aux tentatives de ce genre ; mais les parties orientales et septentrionales des deux derniers départemens présentant l'ensemble des formations secondaires, il est présumable que plusieurs de leurs points réunissent les conditions nécessaires ponr obtenir des puits artésiens ; on doit donc vivement désirer que d'habiles sondeurs y fassent quelques essais.

Voici un fait curieux que M. Bunel reproduit dans sa brochure, d'après M. Passy, l'auteur de la *Géologie de la Seine-Inférieure*. A Etretat, qui, comme on le sait, est bâti sur le bord et presqu'au niveau de la mer, les puits ordinaires perdent leur eau, à marée basse, et les habitans sont obligés d'aller la chercher sur la grève, où elle s'écoule alors par plusieurs issues ; à mer pleine, lorsque celles-ci sont recouvertes, les puits se remplissent d'eau excellente. Voici l'explica-

Digitized by Google

tion de ce phénomène. Lorsque la mer est basse, les issues naturelles des eaux douces sont libres ; celles-ci, ne rencontrant plus d'obstacles, abandonnent leurs réservoirs et s'écoulent. Lorsque la mer monte, elle referme ces issues, refoule d'autant plus les eaux douces qu'elle s'élève d'avantage, et les puits se remplissent de nouveau. Cette explication, que la localité rend évidente, s'applique également bien au mouvement alternatif du niveau de l'eau dans quelques puits forés sur les plateaux peu éloignés de la mer.

Les nombreuses observations thermo-barométriques à l'aide desquelles M. Bunel a pu déterminer les hauteurs, au dessus du niveau de la mer, de beaucoup de points du département du Calvados, sont des travaux fort importans et très précieux, dont la valeur sera surtout appréciée par les géologues, les géographes et les ingénieurs.

J. G.

Digitized by Google

CHRONIQUE.

Le drame est usé, il n'a plus de ressorts qui ne soient vieillis; il n'a plus de combinaisons qui puissent émouvoir l'ame ou même s'attaquer aux nerfs. Le drame classique, le drame romantique, c'est tout un. Nous avons admiré, pleuré, trépigné, hurlé, qu'il ne nous reste plus d'impression à recevoir de l'art s'escrimant avec le drame. Cela est fâcheux pour l'art, pour la fiction, pour le théâtre, mais je n'ose dire qu'il y ait à s'en plaindre pour la vérité à laquelle nous revenons par lassitude ou par instinct. La foule va maintenant chercher des émotions dans les grandes scènes de la vie positive. A-t-elle tort? Non, vraiment, car elle y trouve tout ce qui captive l'attention, tout ce qui remue le cœur et l'intelligence; et ce drame d'un nouveau genre a, sur les illusions du drame artistique, tous les avantages de la réalité.

Dernièrement, la cour d'assises de Rouen n'avait pas assez de sa vaste enceinte pour contenir la multitude avide d'assister à une lutte oratoire. Il s'agit peu, je vous le jure, du drapeau et de la devise des combattans! Nous voulons parler seulement de la puissance de la parole et de ses magiques effets au sein des masses qui écoutent: nous voulons parler d'un drame, et non de politique. C'était donc un spectacle plein de nouveauté et d'intérêt que celui de deux athlètes se livrant bataille. Qui aura la faveur populaire? Qui aura les sympathiques frémissemens de l'auditoire? On était là, suspendu aux lèvres des orateurs! L'un avait plus de gravité, plus de méthode dans le raisonnement; l'autre avait plus de variété, plus d'énergie, plus de richesse dans les idées. L'un se cramponnait à la défense, et restait inébranlable à son poste; l'autre s'abandonnait à toute l'ardeur de l'attaque et de ses coups pressés,

Digitized by Google

il brisait l'armure de son adversaire. Toutes les ressources de la dialectique, ici toute la puissance du bon sens élevé à la hauteur de l'éloquence passionnée. L'un a plaidé admirablement; l'autre a profondément remué les esprits. Si l'on donne la palme à celui qui discute, Me Senard doit se demander pourquoi il a perdu son procès. Si l'on donne le prix à celui qui saisit et qui entraîne, M. Mesnard a deux fois gagné le sien. Tout ce que l'esprit a d'habileté, tout ce que le cœur a d'inspirations généreuses, tout ce que la parole a d'étreignant, tout ce que le sarcasme a d'incisif, nous avons pu l'entendre et le sentir, et nous rendons grâce aux deux orateurs de cette lutte si belle et si vigoureuse.

COLLECTION

DE

PIÈCES CURIEUSES, RARES ET INÉDITES,

publiées par

LA REVUE DE ROUEN.

A NOS SOUSCRIPTEURS.

Après les encouragemens que la *Revue de Rouen* a reçus du public, pendant le cours de l'année qui vient de s'écouler, encouragemens qui garantissent pour l'avenir son existence, assurent sa durée, et ne peuvent qu'échauffer le zèle et resserrer la fraternité de ses rédacteurs, le Comité, si bien secondé par son actif éditeur, devait songer à

Digitized by Google

appliquer le fruit de ces encouragemens à l'extension et à l'amélioration progressive du Recueil.

Entre plusieurs idées qui se présentaient pour atteindre à ce but, celle-ci a paru mériter tout l'intérêt des curieux et des hommes de science, des amateurs de raretés bibliographiques et des patiens investigateurs de l'histoire et des antiquités normandes. Il existe, dans les bibliothèques publiques, dans les archives, dans les portefeuilles des collecteurs de documens historiques, une foule de petites pièces devenues fort rares, ou restées inédites. Ces opuscules, de nature trop complexe pour pouvoir être spécifiés ici, et généralement d'un trop mince volume pour éveiller l'intérêt d'un éditeur et former l'objet d'une publication particulière, pourraient, cependant, groupées avec d'autres du même genre, devenir le noyau d'une collection extrêmement précieuse d'*analectes* normands, et prendre un jour place parmi les matériaux les plus importans de notre histoire locale.

Pour réaliser ce plan, si fécond en intéressantes applications, le Comité a décidé qu'à partir de janvier 1837, la *Revue de Rouen, tout en conservant à sa rédaction la même étendue, et sans faire subir aucune augmentation à son prix d'abonnement*, annexerait à chacun de ses numéros la publication ou la réimpression d'une ou de plusieurs pièces inédites, rares, ou curieuses, ayant trait à l'histoire des événemens, des choses, des hommes, des mœurs ou des usages de la Normandie. Chacune de ces pièces, soit que sa brièveté permette de l'imprimer en une seule fois, soit qu'il devienne nécessaire d'en répartir les fragmens entre plusieurs publications successives, formera toujours un tout complet et distinct, qui aura sa pagination particulière et son titre spécial; de sorte que le souscripteur sera libre d'isoler chacun de ces opuscules, à la manière de ces réimpressions de raretés bibliographiques que quelques éditeurs parisiens ont mises depuis quelque temps en circulation, ou de les réunir, à la fin de l'année, en un volume, sous un titre général. Une typographie aussi élégante que soignée, l'emploi de caractères variés et caractéristiques, et l'adjonction de nombreux fac-simile, feront rechercher ces curieux opuscules, et contribueront bientôt à élever leur valeur bibliographique.

Quoique le Comité de la *Revue*, en arrêtant l'exécution de ce projet, ait dû rassembler à l'avance les matériaux suffisans pour garantir la ré-

Digitized by Google

gularité et l'intérêt de ces publications; toutefois, pénétré de cette vérité qu'il existe fréquemment, dans des mains particulières, des pièces originales ignorées, d'une haute valeur historique, et qu'on doit, par tous les moyens possibles, en provoquer la publication, il a décidé qu'il serait fait un appel aux hommes studieux, aux possesseurs de curiosités bibliographiques, aux collecteurs de documens inédits, pour les engager à communiquer, dans l'intérêt du progrès des études historiques, ce qu'ils jugeraient susceptible de former l'objet d'une publication spéciale. Le Comité accordera toujours à ces communications la priorité; et il a décidé, en outre, qu'un exemplaire *unique*, sur papier particulier ou de couleur, serait offert, à titre de remercîment, à la personne qui aurait donné communication d'une pièce jugée digne de l'impression.

Le Comité de la *Revue de Rouen* ose se flatter que l'exécution consciencieuse de ce plan doit amener les plus heureux et les plus féconds résultats. Combien de courtes chroniques inédites, de chants nationaux peu connus, de légendes locales racontées dans leur style naïf, de pamphlets échappés par miracle à la proscription, de révélations historiques inattendues, peuvent surgir à la lumière, si le Comité de la *Revue* est aussi libéralement secondé par tous ceux auxquels il adresse son appel, qu'il est certain de trouver, dans tous ses membres, aide et concours pour contribuer à donner tout leur éclat à ces intéressantes *illustrations*.

Digitized by Google

AVIS.

Le retard extraordinaire éprouvé par notre livraison de décembre, tient à des embarras d'imprimerie qui ont été tels, qu'il nous a fallu consentir à ce que la Bibliographie et la Chronique fussent imprimées en caractères différents de ceux que l'on avait employés jusqu'ici, sous peine de voir ce retard se prolonger encore.

Cela ne se renouvellera plus : dès la livraison de Janvier 1837, la *Revue de Rouen* reprendra, pour ne plus s'en écarter, la marche régulière qu'elle avait suivie depuis le commencement de l'année.

La table du 8e volume sera distribuée avec la livraison de Janvier.

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES.

1. — *Critique générale.* Revue rétrospective (1835); par M. Rouland. 5

Economie sociale. Des Hospices d'Enfans trouvés; par M. Debouttevillle. 21

Histoire d'Evreux. Episcopat de Gilles Boutault; par M. de Stabenrath. 51

Poésie. La Religion; par M. Th. Lebreton. 69

Bibliographie. Revue des cinq départemens de l'ancienne Normandie; Notice sur Darnétal, par M. Lesguilliez; Ystoire de li Normanz et la Chronique de R. Viscart; Elémens de Physique, par M. Person; Miracle de Nostre-Dame, de Robert le Dyable, etc. 72

Chronique. Cours de Physique de M. Alcan, à Elbeuf; de l'Extinction de la Mendicité et du Vagabondage; Discours d'apparat de la Société d'Agriculture et de l'Académie. 76

2. — *Industrie.* Une Leçon de mécanique; par M. Lévy. 81

Anecdotes normandes. La Boise de Saint-Nicaise; par M. Floquet. 96

Littérature. Les Derniers Bretons, d'Emile Souvestre; par M. Delasalle. 112

Critique générale. Association normande (1835); par M. Rouland. 123

Bibliographie. Précis analytique des Travaux de l'Académie de Rouen. 137

Chronique. Du Mouvement littéraire à Rouen; Société Lin-

Digitized by Google

néenne de Normandie ; une Délibération de l'Académie ; Tableau de M. Bellangé ; Théâtre, etc., etc. 138
Lithographies. L'Eglise de Saint-Nicaise, par M. Dumée ; la Boise de Saint-Nicaise, par M. Gustave Morin.

3. — *Critique historique*. De Robert-le-Diable, à propos de la Publication du *Miracle* ; par M. André Pottier. 145
Sciences naturelles. Notice historique sur le Magnéstime animal ; par M. Gors. 168
Poésie. Sonnet. 192
Cranioscopie. Le Développement de l'Intelligence, chez l'Homme, est-il en raison du volume de la tête ? par M. Parchappe. 193
Poésie. Stances. 199
Mécanique. Du Frein dynamométrique de Prony ; par M. de Saint-Léger. 201
Bibliographie. Napoléon, par Edg. Quinet ; Jocelyn, par Alph. de Lamartine. 214
Chronique. Jardin de Botanique ; Extinction de la Mendicité ; Théâtres, etc., etc. 218
Lithographies. Représentation d'un Miracle, par M. Henri Pottier ; Fac-Simile représentant deux sujets de la Chronique de Robert-le-Diable ; Frein dynamométrique de Prony.

4. — *Histoire*. Des Histoires provinciales ; par M. Chéruel. 225
Antiquités. Le Manuscrit des Fontaines de Rouen ; par M. de Stabenrath. 249
Poésie. Sonnet, par M. Alp. Leflaguais. 254
Industrie. La Perrotine ; par M. Girardin. 255
Recherches sur Rouen. A propos du Changement de la Place des Exécutions ; par M. Richard. 264
Instruction primaire. Discours de M. Gadebled. 282
Bibliographie. Herbier de Plantes médicales indigènes ; Chasse et Pêche des gros Animaux, par M. Giffard ; des

Digitized by Google

causes de la Diminution du Commerce des Chevaux en Normandie, par M. Cailleux; Publication de la Société Havraise. 286
Chronique. Jardin de Botanique; Cours publics à Bolbec; Théâtres, etc., etc. 291
Gravures. Le Manuscrit des Fontaines de Rouen, par M. André Pottier.
Lithographies. Supplice de Harcourt et de ses compagnons, par M. Gustave Morin.

5. — *Marine*. Naufrage du Francis-Depau; par M. Deschamps. 297
Poésie. Le Tombeau de Virgile; par M. Deville. 309
Sciences naturelles. Notice sur le Magnétisme animal; par M. Gors. 314
Poésie. Satan; par M. Le Poittevin. 328
Antiquités. Monumens de Caudebec et de ses environs; par M. André Pottier. 332
Critique. Société d'Emulation de Rouen; par M. Lévy. 338
Bibliographie. Recherches sur l'Encéphale, par M. M. Parchappe; Pensées de Jean-Paul, par le marquis de La Grange. 352
Chronique. Exposition du Musée; Société d'Agriculture; Société d'Emulation; Théâtre, etc., etc. 357
Lithographies. Vue de l'Eglise de Caudebec, par M. Henri Pottier.

6. — *Critique*. Le Pont de Bateaux; par M. Homberg. 361
Poésie. La Vocation d'un Poète; par M. Th Lebreton. 367
Histoire. Notice sur le Prieuré des Deux-Amans; par M. de Stabenrath. 370
Industrie. Essai pratique sur la manière de travailler l'Acier, de M. Damemme, de Caen; par M. J. Girardin. 383
Poésie. Fragmens. 392
Industrie-Statistique. Rapport sur les Médailles d'Encoura-

Digitized by Google

gement décernées dans la Séance publique de la Société libre d'Emulation de Rouen, le 6 juin 1836; par M. Gors. 398
Bibliographie. Séance publique de la Société Linnéenne de Normandie, tenue à Bayeux le 4 juin 1836; la Contribution foncière et le cadastre de 1836. 410
Chronique. Sociétés de Caen; Vente de la bibliothèque de M. Reiset; sur un article de la Revue de Paris; Société d'Emulation; les Sorciers; Théâtre; le Royaume d'Yvetot; Société des Amis-des-Arts, etc., etc. 414

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES.

JUILLET. — *Musée de Rouen.* Revue critique de l'Exposition de 1836 ; par M. A. P. 5
Gravures. Gravure de M. Paul Huet.

AOUT. — *Recherches sur Rouen.* A propos du changement de la place des Exécutions (suite) : le Vieux-Marché ; par M. Ch. Richard. 91
Poésie. Vers ; par M. Samson, artiste dramatique. 105
Industrie-Statistique. Rapport sur les Médailles d'encouragement décernées dans la Séance publique de la Société libre d'Emulation de Rouen, le 6 juin 1836 (suite et fin) ; par M. Gors. 108
Bibliographie. Recherches sur l'Encéphale, sa structure, ses fonctions et ses maladies ; par M. Parchappe, D.-M. 120
Chronique. Château d'Arques ; Erratum, par M. A. P. 125
Lithographies. Exécution de Jeanne-d'Arc, par M. E. Balan ; Laitière des environs de Coutances, par M. H. Bellangé.

SEPTEMBRE. — *Statistique.* Canton du Grand-Couronne. 129
Littérature. Les Sympathies ; par M. le baron de Schonen. 143
Critique biographique. Lettre à M. Techener, éditeur à Paris, sur un manuscrit unique des *Quinze Joies de Mariage*, conservé dans la Bibliothèque de Rouen ; par M. A. Pottier. 149
Poésie. A un Poète parisien ; par Mad. Amélie B. 16
Bibliographie. Antonio Giovani, par Mad. Souvestre ; Essai

Digitized by Google

sur l'histoire naturelle de la Normandie, par M. C.-G. Chesnon. 164

Chronique. Compte-rendu des épreuves faites pour reconnaître la solidité du Pont-Suspendu à Rouen; Réception de MM. Bach et Vacherot au Doctorat-ès-Lettres; Séance publique de l'Académie de Rouen; Mort de M. Auber, manufacturier à Rouen; Prix proposé par la Société libre d'Emulation; Théâtres. 166

Lithographies. Manuscrit des *Quinze Joies* (Bibliothèque de Rouen), fac-simile.

OCTOBRE. — *Biographie normande.* Théodore Lebreton; par M. Ch. Richard. 177

Poésie. L'Or; par M. Th. Lebreton. 187

Économie sociale. Agriculture; par M. Rouland. 190

Littérature. Les derniers Bretons (2e livraison); par M. Delasalle. 205

Musée de Rouen. De la nouvelle classification et de la suppression de soixante-quatorze Tableaux. 215

Poésie. Un Coin du Cimetière; par M. Blanchemain. 227

Bibliographie. Mémoires de l'Académie Royale des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Caen; Essai historique sur Louviers, par M. P. Dibon; Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie. 231

Chronique. Premier Feuilleton académique; Nouvelles diverses. 235

Lithographies. Portrait de M. Th. Lebreton.

NOVEMBRE. — *Critique.* Quelques mots de la *Revue de Rouen*, en réponse à quelques mots de l'Académie. 141

Biographie normande. Saint-Ouen (1er article); par M. A. Chéruel. 151

Histoire. Le village de Pîtres (1er article); par M. Ch. de Stabenrath. 165

Digitized by Google

Recherches sur Rouen. A propos du changement de la place des Exécutions : le Vieux-Marché (2e article) ; par M. Ch. Richard. 179

Bibliographie. Pierre Gringoire, par M. Paul Delasalle ; Etudes du Siècle et Pages du Cœur, par Alph. Leflaguais. 297

Chronique. Second Feuilleton académique ; Cours de Chimie et de Physique ; Vente de la Bibliothèque de M. Barré ; Réclamation de M. Garneray ; Réponse à cette Réclamation. 298

DÉCEMBRE. — *Biographie normande*. Edouard Adam, par M. J. Girardin. 309

Poésie. L'Académiade, poème en deux chants (1er chant) ; par M. Ch. Richard. 325

Histoire. Typographie Rouennaise. Etablissement de l'Imprimerie à Rouen ; par M. André Pottier. 333

Bibliographie. Traité de la législation et de la pratique des Cours d'Eau, par M. Daviel ; Leçons de Chimie élémentaire, par M. J. Girardin ; Album des Théâtres ; Aperçu géologique et paléontologique, par M. Bunel. 356

Chronique. M. Mesnard et M. Senard ; aux Souscripteurs, sur la collection de Pièces curieuses, rares et inédites, publiées par la *Revue de Rouen*. 363

Lithographies. Deux fac-simile et trois lithographies.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

3 2044 105 514 137

Digitized by Google